This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,085,163

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

II
1
.R6

REVUE

HISTORIQUE

REVUE

HISTORIQUE

REVUE

HISTORIQUE

5-7161

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

SEIZIÈME ANNÉE.

TOME QUARANTE-CINQUIÈME

Janvier-Avril 1891.

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, Éditeur
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE
1891

RICHELIEU ET L'ALLEMAGNE

(1624-1630).

L'idéal politique que chacun rêve pour son temps domine l'image qu'on se fait des hommes et des événements du passé. Richelieu est un exemple de cet empire des passions contemporaines dans le domaine de l'histoire. Voulez-vous savoir si son influence a été bienfaisante ou funeste pour notre pays? Vous aurez, sans en sortir, une réponse différente suivant l'école historique, c'est-à-dire en réalité suivant l'opinion politique à laquelle vous vous adresserez. Ceux qui, dans les huit siècles de la monarchie capétienne, voient surtout la préparation de la Révolution vous parleront de lui avec une sympathie à peine contenue par les réserves indispensables à l'égard d'un prêtre et d'un serviteur de la royauté; il est pour eux le précurseur inconscient, mais providentiel, du régime nouveau où la France a trouvé pour toujours, à leurs yeux, le repos et la dignité. Il en est d'autres qui regrettent que la Révolution soit devenue inévitable et que ce regret rend sévères pour la monarchie de l'ancien régime; ils lui reprochent d'avoir cédé à l'entraînement de sa force et de sa popularité, d'avoir confondu la centralisation avec l'unité, de n'avoir pas distingué dans les institutions qu'elle frappait l'élément caduc et l'élément d'avenir, d'avoir eu sur la séparation des pouvoirs des idées fort rudimentaires et fort éloignées de celles qui sont enseignées dans les chaires de droit public. Ceux-là vous dénonceront en Richelieu le niveleur imprévoyant qui, en supprimant des organes nécessaires à l'équilibre et à la santé du corps social, a préparé la paralysie et la mort. En dehors d'un ultramontanisme étroit, sa politique extérieure, au contraire, ne compte en France que des partisans, et c'est à l'étranger, c'est dans le pays dont elle a pendant longtemps entravé l'essor qu'il faudrait aller pour lui trouver des adver-

saires. On a généralement reconnu en elle ce caractère de raison et de vigueur qui frappe dans toutes les œuvres du même temps; entre la conception encore confuse de François Ier et l'application un peu excessive de Louis XIV, on y a vu, plus encore que dans celle de Henri IV, le moment le plus achevé, l'expression classique d'un système dont la France s'est contentée pendant longtemps et qui avait fait sa grandeur. Elle est toutefois plus admirée encore que connue. Il y a surtout en elle une tendance qu'on n'a pas suffisamment mise en lumière faute d'avoir tenu compte des débuts de Richelieu, de ses idées et de son rôle avant son avènement au pouvoir, de ce qu'il faut bien appeler sa psychologie, faute aussi d'avoir pu déterminer l'influence d'un homme que la tradition a indissolublement uni à lui; on devine que c'est du Père Joseph que nous voulons parler. Nous ne croyons pas exagérer en disant que, par suite de l'oubli de ces deux points de vue, l'esprit de cette politique s'est trouvé notablement méconnu et faussé. L'idée générale qu'on se fait de Richelieu s'en est aussi ressentie. Cette idée, c'est, malgré certaines réserves et certaines intuitions de la critique historique, celle d'un prince de l'Église assez profane, d'un homme d'État voyant dans le pouvoir les droits qu'il confère beaucoup plus que les devoirs qu'il impose, croyant moins aux forces morales qu'à la force sans épithète, n'envisageant dans le conflit qui bouleverse l'Europe que l'occasion de tenir en échec la maison d'Autriche et de jeter les fondements de la prépondérance française, poursuivant, avec une complète indifférence pour les victimes qu'elle fait, une politique sans entrailles et sans idéal. S'il n'y avait dans ce portrait que l'exagération inséparable du travail de simplification que la postérité fait subir à toute figure historique, on pourrait, en réduisant ce grossissement, arriver à une image conforme à la vérité, mais il y a bien autre chose : il y a un véritable contresens psychologique. Ne pas voir ce qu'il y a d'élévation morale, d'intelligence de tous les besoins sociaux, de souci du bien-être général, de préoccupation dominante pour les intérêts supérieurs de l'humanité, d'idéalisme chrétien dans le gouvernement et la politique de Richelieu, c'est en méconnaître le caractère fondamental. Nous n'avons pas ici à rechercher dans son gouvernement et dans ses écrits les traces de la conception élevée, religieuse, presque mystique qu'il se faisait du pouvoir; nous voulons seulement montrer la place importante que les considérations reli-

gieuses tenaient dans sa politique étrangère. Quand on verra que, de 1624 à 1630, de son installation au ministère à la diète de Ratisbonne, de pareilles considérations ont décidé de l'orientation de cette politique, on reconnaîtra que la réputation d'indifférence ou tout au moins de tiédeur que notre temps lui a faite à cet égard est tout à fait imméritée.

Moitié par nécessité, moitié par goût, les ministres qui s'étaient succédé depuis la mort de Henri IV jusqu'à l'entrée de Richelieu aux affaires avaient fait de l'entente cordiale avec l'Espagne le principe de leur gouvernement, et ils avaient cherché à se persuader que cette entente cordiale ne coûtait pas trop cher à la France. Mais, au moment de l'arrivée du cardinal au pouvoir, cette illusion était devenue bien difficile, pour ne pas dire impossible. On n'a pas assez rendu justice à l'Espagne de Philippe IV ; la persévérance dans les desseins, la fidélité à de glorieuses traditions y dissimulaient noblement la décadence intime et secrète et imposaient à ses adversaires, mieux éclairés et plus justes que la postérité[1], l'admiration et l'envie. La pensée de ses hommes d'État était constamment fixée sur les moyens de soutenir et de relier les membres excentriques de la monarchie, ce que l'insurrection lui avait laissé de l'opulent héritage de la maison de Bourgogne, ce que la fortune des armes lui avait donné en Italie. Pour établir des communications entre ces possessions isolées et les rattacher aux possessions patrimoniales des Habsbourgs autrichiens, pour poursuivre avec plus de chances de succès la lutte contre les Provinces-Unies, pour tenir la France en respect et faire régner son influence à Paris, elle avait besoin de dominer dans les vallées des Alpes et du Rhin. Si l'on recherche ce qui lui restait à faire en 1624 pour atteindre ce but, on voit qu'elle en était singulièrement rapprochée. Les forts de la Valteline étaient dans les mains du pape qui les gardait pour le roi catholique. Les troupes de ce dernier étaient échelonnées le long du Rhin depuis Strasbourg jusqu'à Rees[2]. Spinola avait repris contre Maurice de Nassau une offensive victorieuse.

1. Lepré-Balain, *Biographie inédite du P. Joseph;* Rusdorf, *Consilia et negotia politica; Mémoires de Fontenay-Mareuil; Succincte narration des grandes actions du roi.*

2. Boetzelaer aux États généraux, 28 février 1623. Arch. royales de la Haye. Cespedes y Meneses, *Historia de Felipe IV;* Nicolas Rigault, *Apologeticus pro Rege Christ. Ludovico*, 1626.

Comment et sur quel point Richelieu allait-il essayer de rompre la ligne de positions militaires que l'Espagne était en train d'établir des Alpes rhétiques au bas Rhin, et qui menaçait la France plus encore que l'Italie, la Suisse et la Hollande? L'entreprise, difficile en elle-même, était rendue plus difficile encore par la situation intérieure. D'abord le cardinal n'avait pas d'argent, ne disposant pas encore des dix millions que la composition avec les financiers devait lui procurer[1]. Et puis le pays n'était pas dans sa main; pour affronter un adversaire aussi redoutable, Richelieu ne se sentait pas soutenu par cet assentiment général dont les gouvernements absolus n'ont pas moins besoin que les gouvernements libres. L'opinion était profondément divisée. La pacification morale entreprise par Henri IV n'avait pu avoir entièrement raison des passions et des partis qui s'étaient formés et développés au sein des guerres civiles, ces passions et ces partis s'étaient livré bataille sous la régence de Marie de Médicis, ils se retrouvaient en présence à l'avènement de Richelieu. Politiques et catholiques zélés, abusés par l'attitude équivoque qu'il avait gardée jusque-là, se flattaient également qu'il allait servir leurs idées. Ils ne devaient pas tarder à être détrompés. A la crainte des critiques et des embarras que cette déception lui réservait s'ajoutait chez le cardinal l'inquiétude inspirée par les dispositions des huguenots et des grands.

Ces considérations eurent leur part dans les résolutions qu'il adopta et qu'il fit adopter au roi. Des divers points où les intérêts français étaient mis en péril, Flandre, Allemagne, région alpestre, il choisit le dernier pour y porter l'effort de nos armes, et, en étendant à l'Italie les opérations militaires, il n'eut d'autre but que de faciliter par une diversion le succès de la campagne de Valteline. Il espérait d'ailleurs que cette intervention armée en faveur des Grisons et du duc de Savoie n'aboutirait pas à une rupture ouverte avec l'Espagne. Quant à l'Allemagne, il se bornerait à fournir des subsides à Mansfeld et au roi de Danemark; il négocierait une transaction au sujet du Palatinat entre le duc de Bavière et l'Angleterre, et, en la faisant espérer au premier comme en lui faisant craindre la mobilisation de l'armée de Champagne, il réussirait peut-être à l'empêcher de faire cause commune avec les Espagnols[2]. Ce programme ne s'applique

1. Richelieu au P. Joseph, 25 mai 1625. Avenel, II, 86.
2. *Mémoires de Richelieu*, I, 321-323.

qu'aux circonstances auxquelles il avait pour le moment à faire face. Dans un mémoire écrit pour lui, le Père Joseph, au contraire, se plaçait à un point de vue plus général. Le cardinal s'était empressé de lui annoncer son élévation et de l'appeler auprès de lui. Une fois de plus, mais cette fois en vue d'une application prochaine, ils étaient revenus sur les projets dont ils s'étaient souvent entretenus, notamment lorsque Richelieu vivait retiré dans ses prieurés des Roches et de Coussay[1]. Le Père Joseph apportait dans l'examen des questions de politique extérieure un avantage qui manquait à son interlocuteur : la connaissance de l'Europe, qu'il devait à ses séjours à l'étranger, aux relations dont ces séjours avaient été l'origine, aux renseignements que lui fournissaient ses frères en religion, voyageurs comme lui et admis dans toutes les classes de la société européenne. Au début d'un gouvernement dont il devenait le conseiller occulte, le Père Joseph crut nécessaire de fixer par écrit le système qui, d'après lui, devait le diriger. Son but idéal, c'était toujours la pacification de la Chrétienté, l'union des nations chrétiennes contre les Infidèles. C'était à la France qu'il appartenait d'imposer cette pacification, de présider cette union; au fond de son cosmopolitisme catholique, il y avait donc un sentiment national très ardent. La réconciliation des peuples chrétiens avait deux adversaires : les protestants et la maison d'Autriche, qui contribuaient également à diviser et à paralyser l'Europe en face de la barbarie musulmane. Il fallait les affaiblir tous les deux, et l'un par l'autre, d'abord par la négociation, qui donnerait à la France le rôle de médiatrice, pour l'amener ensuite à celui d'arbitre, puis par les armes. L'idée des frontières naturelles, de la reconstitution de l'ancienne Gaule est, on le voit, absente de ce projet. Faut-il croire le biographe, si peu pénétrant, mais si bien informé du Père Joseph, quand il nous dit qu'il a été adopté par Richelieu? Peut-on admettre que Richelieu ait renoncé à saisir les occasions d'agrandissement que la guerre devait lui offrir, qu'il ait songé, en opposant les protestants à la maison d'Autriche, à les affaiblir? En d'autres termes, sa politique, à son début, a-t-elle été étrangère à toute pensée d'ambition, a-t-elle été accessible à des considérations religieuses? Telle est la question dont l'exposé de cette politique va nous fournir l'éclaircissement.

1. Lepré-Balain, *Supplément à l'histoire. Mémoires de Fontenay-Mareuil.*

Les premiers actes du cardinal semblèrent annoncer qu'il avait fait son choix entre les deux courants qui se partageaient les esprits. Suivant le mot de l'ambassadeur vénitien, qui avait craint d'abord de le voir rompre avec la politique de La Vieuville, il se révélait comme un homme d'État plutôt que comme un homme d'Église[1]. Le traité d'alliance avec les Provinces-Unies était renouvelé. Une armée française, opérant en plein hiver, forçait les garnisons pontificales à évacuer les places de la Valteline. L'union de la sœur du roi et du prince de Galles était conclue et elle semblait inséparable d'une entente et d'une action commune en vue du rétablissement du Palatin, c'est-à-dire au profit d'une cause qui servait de ralliement et de drapeau à tous les protestants de l'Europe. Cette conséquence ne paraissait pas effrayer Richelieu. Mansfeld, qui rassemble une armée destinée à entrer dans le Palatinat ou en Alsace, n'a pas de plus ferme appui que la France. C'est elle qui lui fait appel alors qu'il attend à la Haye l'occasion de rentrer dans son aventureuse carrière. Le condottiere songeait à se faire le chef d'une coalition unissant le duc de Savoie et la sérénissime république à l'Angleterre et aux Provinces-Unies. Ce rôle, trop supérieur à ses moyens, se réduisit à une entreprise pour débloquer Bréda, assiégée par Spinola. Si Richelieu se refusa à le laisser débarquer en France avec l'armée qu'il avait recrutée en Angleterre et à faire de notre pays le point de départ de ses opérations, ce qui revenait à s'associer ouvertement à une agression contre la maison d'Autriche, s'il se borna à lui fournir un corps de cavalerie de 2,000 hommes, il lui servit avec exactitude et libéralité les subsides destinés à empêcher la désorganisation de son armée, il le soutint contre la méfiance et la lassitude des Hollandais et du Palatin et il ne tint pas à lui qu'il ne sauvât Bréda[2].

Il avait renoncé toutefois à confier à de pareilles mains la direction militaire de la coalition contre la maison d'Autriche; il lui cherchait un chef plus sérieux et dans cette recherche il se rencontrait avec l'Angleterre. L'espoir attaché par le parti protestant à l'alliance matrimoniale des Bourbons et des Stuarts semblait donc en voie de se réaliser.

1. Pesaro au doge, Choisy-au-Bac, 6 juin 1624. (Bibl. nat., Fonds italien.)
2. Villermont, *Ernest de Mansfeld;* Gardiner, *England under the duke of Buckingham and Charles I;* Richelieu au comte de Villars. Avenel, II, 58.

C'était auprès des cours scandinaves et des princes de l'Allemagne du Nord que la diplomatie française et la diplomatie anglaise se prêtaient un mutuel appui. Au mois de novembre 1624, Des Hayes de Cormenin était envoyé en Danemark et en Suède afin de conjurer une guerre jugée imminente entre ces deux puissances et de les faire entrer dans une ligue dont Venise et le duc de Savoie feraient également partie[1]. Le terrain lui avait été préparé par les agents de l'Angleterre, Robert Anstruther et Jacob Spens. Tous trois poussèrent Christian IV à la guerre, ses intérêts les plus chers l'y poussaient aussi. L'armée de la ligue catholique, répandue dans le cercle de basse Saxe, auquel il appartenait comme duc de Holstein, y menaçait les détenteurs protestants de biens ecclésiastiques d'une dépossession, la population d'une conversion forcée. Ces évêchés et ces bénéfices sécularisés, qui servaient à constituer des dotations aux cadets de familles princières, étaient considérés par Christian comme les éléments d'une confédération qui serait placée sous son protectorat et dont il avait jeté le fondement en faisant pourvoir ses fils des évêchés de Schwerin, de Verden, d'Halberstadt et de l'archevêché de Brême[2]. Il entrevoyait d'ailleurs le moment où les progrès des Impériaux et du catholicisme atteindraient la Baltique et la mer du Nord et y mettraient en péril la prépondérance danoise. S'il n'avait écouté que ses alarmes et son ambition, il n'aurait donc pas hésité à recourir aux armes, mais il n'osait compter ni sur l'appui du cercle, qui était désarmé et désuni, ni sur celui des puissances étrangères. Il fut entraîné toutefois par les instances de l'Angleterre et de l'électeur de Brandebourg, par celles, surtout, de la France, qui lui promit un subside annuel de 600,000 livres et une puissante diversion dans l'Allemagne occidentale. Il accepta la charge de colonel des forces du cercle, obtint d'une assemblée réunie à Lauenbourg une forte contribution de guerre et, à la fin de mai 1625, rassembla ses troupes à Itzehoe. Gustave-Adolphe, au contraire, qui avait reçu les mêmes sollicitations, garda la neutralité; moins directement menacé que le souverain danois, ne comprenant la

1. Louis XIII à Gustave-Adolphe, Saint-Germain, 31 octobre 1624, dans Moser, *Patriotisches Archiv;* Oxenstierna à Camerarius, 23 janvier 1625. *Ibid.* Instruction à Des Hayes allant en Danemark et en Suède, 12 septembre 1624. Avenel, VII, 940.

2. Opel, *Der dänische-sächsische Krieg*, 105-114.

guerre que si on lui donnait une étendue en rapport avec l'importance de l'adversaire, ne voulant la conduire qu'en prenant toutes ses sûretés, il avait fait des conditions qui ne furent pas acceptées. Au lieu d'agir de concert, comme on le lui demandait, avec un rival toujours à la veille de devenir un ennemi, il se réserva, comme s'il pressentait qu'il était destiné à réparer l'échec de celui-ci et à le remplacer en qualité de champion de la cause protestante et de l'indépendance des mers scandinaves.

En faisant espérer au roi de Danemark une intervention armée en Allemagne, Richelieu était-il sincère? On serait tenté de le croire quand on songe aux rassemblements considérables de troupes formés dans les provinces frontières[1]. D'ailleurs ses idées et ce qu'on pourrait appeler son tempérament politique ne répugnaient pas, bien au contraire, à une pareille intervention. Il avait été nourri de la tradition nationale, qui considérait que la destinée de la France était de s'étendre jusqu'aux frontières de la Gaule[2], et l'âme de soldat, qui devait lui faire endosser plus d'une fois la cuirasse sur la soutane du prêtre, dut être tentée de forcer les Espagnols à évacuer le Palatinat, de leur arracher quelque place forte. Mais, si la pensée d'envahir le bas Palatinat ou l'Alsace et de garder un lambeau de terre germanique s'est présentée à son esprit, il en a bien vite ajourné la réalisation à des circonstances plus favorables, et les forces rassemblées en Picardie, en Champagne et dans les Trois-Évêchés n'eurent bientôt d'autre but que de couvrir la frontière, de prévenir un mouvement à l'intérieur, de donner de l'autorité à la diplomatie française[3]. Les dispositions des princes allemands, telles que nos agents Vaubecourt et Marescot les avaient constatées, n'étaient pas encourageantes; presque partout ils avaient trouvé la méfiance et le discrédit[4]. Les Français n'auraient probablement pas compté un seul allié en Allemagne; leur présence, au contraire, n'y aurait fait que resserrer les liens de la ligue catholique avec l'empereur et qu'opérer un rapprochement entre elle et l'Espagne. L'affaire de la Valteline, compliquée d'une guerre en Ita-

1. Déclaration de d'Espesses aux États généraux, 29 août 1524; Villermont, II, 227, 249; *Mém. de Richelieu*, I, 323, col. 2.

2. Voy. notamment les paroles si caractéristiques reproduites par Khevenhüller : « ... vann der König, etc., » dans les *Annales Ferdinandei*, X, 1303.

3. Avis de Richelieu au roi dans *Mémoires*, I, 321-323.

4. Gardiner, Opel, Avenel, VII, 939; *Mém. de Richelieu*, I, 324.

lie, pouvait prendre, par suite de l'intervention de l'empereur et de la ligue, les proportions d'un conflit général. Bientôt la prise d'armes des protestants allait rappeler au cardinal combien la paix intérieure était précaire et faire passer au premier rang de ses préoccupations l'abolition de leur anarchique autonomie.

Cette intervention armée, qu'il avait probablement promise de bonne foi, devait d'ailleurs avoir, dans sa pensée, un caractère très arrêté. Elle était destinée à éloigner de notre frontière des troupes ennemies qui pouvaient, à un moment donné, devenir les têtes de colonnes d'une invasion, elle était justifiée par un grand péril et un grand intérêt national, mais elle n'impliquait pas une solidarité véritable et sans réserve avec la coalition protestante. Assurément la nuance est délicate et paraîtra peut-être un peu subtile, car vraisemblablement les opérations des troupes françaises n'auraient pas eu lieu sans un concert militaire avec les confédérés protestants, et dès lors on ne voit pas ce qui leur aurait manqué pour constituer une alliance dans toute la force du terme. Mais il s'agit surtout de savoir comment Richelieu envisageait ses rapports avec ses alliés protestants et comment il voulait les envisager, car c'est l'esprit de sa politique que nous avons surtout entrepris de déterminer. A ce point de vue, il est important de remarquer qu'il a toujours refusé d'entrer dans la ligue protestante de la Haye, qu'il en a même repoussé la proposition avec une certaine indignation. Ce n'est pas seulement d'ailleurs en déclinant les alliances générales avec les puissances protestantes qu'il a voulu marquer combien il restait étranger à leurs passions et à leurs visées, c'est encore en se préoccupant du sort des sujets catholiques dans les pays avec lesquels il traitait, en stipulant leurs intérêts. Ce ministre, que l'on a fait passer pour subordonner ou même pour sacrifier la question religieuse à la question politique, a poussé, au contraire, le zèle pour la liberté de conscience de ses coreligionnaires jusqu'à compromettre ses relations avec ses alliés protestants. La triste issue du mariage anglo-français tint en partie à des illusions nées du zèle catholique. En réalité, il n'y eut entre la France et le parti évangélique que le lien qui résulte d'actions parallèles contre un ennemi commun[1]. Malgré la force réelle que nos subsides et l'espoir de

1. Sur l'esprit que Richelieu a apporté dans ses relations avec le parti protestant en Europe, on peut en croire les organes de ce parti, notamment Rus-

notre participation aux hostilités ont apportée à la coalition protestante, Richelieu s'est moins appliqué à grouper et à encourager les membres de cette coalition qu'à rompre le faisceau des États catholiques qui, en Allemagne et en Italie, s'unissaient autour de la maison d'Autriche et à les attirer sous le patronage et la direction de la France. La prédilection, la sympathie, ce fut dans ses relations avec le parti catholique germanique et avec son chef qu'il la mit, c'est là qu'il faut chercher le ressort principal de sa politique.

Bien des choses poussaient la France et la Bavière l'une vers l'autre : l'espoir, déjà visible sous Henri IV, de faire des Wittelsbachs les rivaux et les successeurs des Habsbourgs ; les services rendus à la cause orthodoxe et à Maximilien par la médiation française entre l'union protestante et la ligue catholique et par l'appui donné à la translation de l'électorat au duc de Bavière ; une hostilité commune contre l'Espagne, coupable, aux yeux de ce dernier, d'engager l'Allemagne dans ses querelles particulières et de détenir une partie du patrimoine du Palatin ; le désir chez Maximilien de détacher notre pays de ses alliés protestants et de le faire entrer dans un tiers parti[1] destiné à affranchir les puissances catholiques de la domination de Vienne et de Madrid, sans abandonner l'œuvre de la contre-réformation. Le pape favorisait ce groupement nouveau des forces catholiques. Pour faire connaître et recommander ce dessein, le souverain pontife et l'électeur se servaient de capucins, diplomates zélés et secrets, avocats désignés d'un système où la religion n'était pas moins intéressée que l'indépendance européenne.

Au mois de septembre 1622, un capucin italien, un des plus distingués de ceux que la politique tira du cloître, le Père Valeriano Magni[2], avait été envoyé en France par le duc de Bavière. Il venait négocier une alliance entre la ligue catholique et notre pays, obtenir notre adhésion à la translation de la dignité électorale au profit de son maître, peut-être notre appui pour l'ac-

dorf qui se plaint amèrement que la nécessité seule et non la sympathie ait formé et entretenu ces relations.

1. *Advis d'un théologien sans passion* dans le *Recueil* de Hay du Chastelet.

2. Sur ce personnage voir notamment une lettre apologétique du provincial des Capucins au général de l'ordre en faveur du P. Valeriano Magni, arrêté par ordre du pape.

quisition du bas Palatinat[1]. Il devait en même temps entretenir le duc de Nevers, le Père Joseph et un autre capucin, le Père Honoré de Paris, du projet de ligue chrétienne contre les Turcs; il leur portait des lettres de Maximilien et d'un religieux de son ordre, le Père Hyacinthe de Casal[2]. Il ne quitta la France qu'au commencement de juin de l'année suivante. Ce séjour prolongé indique assez qu'il n'y croyait pas perdre son temps, et, en effet, s'il faut en croire Richelieu, il aurait, pendant quatre mois, traité avec Puysieux, à l'insu du roi, du projet d'alliance avec la Bavière[3]. Sa négociation ne paraît pas toutefois avoir abouti à un résultat immédiat et positif.

Plus d'un an après, au mois de septembre 1624, le Père Hyacinthe de Casal arrivait lui-même de Bruxelles avec son compagnon, le Père Alexandre d'Alais, et descendait à Noizy chez le nonce Spada[4]. Federico Natta, — tel était le nom que le Père Hyacinthe portait dans le siècle, — était un agent du pape et de l'empereur, mais il ne servait pas avec moins de zèle les intérêts du duc de Bavière[5], dont était chargé d'ailleurs, dès le mois d'août, un agent spécial, le conseiller bavarois Küttner[6]. En réalité, comme le Père Valeriano Magni, dont il venait continuer l'œuvre, comme le Père Alexandre d'Alais, qui continuera la sienne, il travaillait pour une cause plus étendue et plus haute que celle de ses divers patrons, c'est-à-dire pour la cause catholique que chacun d'eux servait avec des vues particulières et dont les progrès risquaient d'être arrêtés par les rapports nouveaux de la France et de l'Angleterre. Mais le Père Hyacinthe n'avait pas, comme son prédécesseur, affaire aux Brularts, il ne trouvait pas un gouvernement disposé, plus encore par inertie que par conviction, à sacrifier les traditions et les droits de la France au triomphe du catholicisme en Europe. Par le hasard des circonstances, c'était à deux hommes d'Église, c'était à Riche-

1. Gindely, *Geschichte des dreissigjährigen Krieges*, IV, 487-493.

2. Le P. Valeriano Magni à l'électeur de Bavière. Nancy, 9 octobre 1622. (Arch. royales de Munich.) Corsini au cardinal neveu, Paris, 13 janvier 1623. (Bibl. Corsini.)

3. Fragment inédit des *Mémoires de Richelieu* publié par Ranke, *Franz. Geschichte*, V, 137.

4. Le P. La Rivière au connétable de Lesdiguières, 12 sept. 1624. (Arch. royales de Turin.)

5. Aretin, *Bayerns auswärtige Verhältnisse*, I, 195-196.

6. Spada au cardinal secrétaire d'État, 15 août 1624. (Bibl. Barberine.)

lieu et au Père Joseph qu'il était donné de démasquer l'équivoque qui rapportait autant de territoires à l'Autriche que d'adeptes à l'Église, de poser, dans les rapports internationaux, la distinction fondamentale entre le domaine politique et le domaine spirituel[1], de rejeter sur qui de droit la responsabilité de la recrudescence de force que l'hérésie pouvait trouver dans le concours des intérêts menacés. Le Père Hyacinthe s'attacha à dissiper les défiances de notre gouvernement contre la maison d'Autriche, à lui persuader qu'il était dupe de ses alliés protestants, à empêcher que le mariage du prince de Galles et d'Henriette-Marie n'entraînât, au profit du Palatin, une alliance entre la France et l'Angleterre. On lui répondit que le seul obstacle qui empêchât la France d'entrer dans ses vues sur la paix de la Chrétienté et l'intérêt du catholicisme venait de l'Espagne, que, si les Espagnols voulaient évacuer la Valteline et le Palatinat, notre pays ferait de grandes choses pour la religion. Comment douter de la sincérité de ces déclarations quand on sait qu'elles sortaient de la bouche de celui qui s'était fait l'apôtre d'une croisade contre les Turcs, c'est-à-dire d'une entreprise impliquant la subordination des rivalités nationales à la cause de la civilisation européenne? Le Père Hyacinthe prit congé du roi au commencement d'octobre[2]. Le Père Joseph témoigna au pape l'excellente impression qu'il laissait au souverain et à ses ministres[3]. Il ne faut voir là, comme dans la lettre de Louis XIII au saint-père remise au capucin italien, qu'un hommage banal et forcé aux idées de concorde et d'union dont ce religieux s'était fait l'organe au nom du souverain pontife et de l'empereur. Le résident de Savoie Scaglia est bien plus dans la vérité quand il écrit que le Père Hyacinthe n'a pas réussi auprès de Richelieu[4]. Il était beaucoup trop dévoué à la maison d'Autriche pour cela. Scaglia se trompe, au contraire, en disant que ce capucin ne rapporta de sa mission que de bonnes paroles. Il y avait deux choses dans cette mission : la

1. Rusdorf à Oxenstierna, Paris, 5 déc. 1629.

2. Louis XIII à Urbain VIII, 18 oct. 1624, dans Rocco da Cesinale, *Storia delle missioni de' Cappuccini*, 620. Boetzelaer aux États généraux, 25 oct. 1624. (Arch. roy. de la Haye.) Scaglia au duc de Savoie, 10 oct. 1624. (Arch. roy. de Turin.) Dépêches de Mirabel, du 29 et du 30 oct. 1624; Juan de Ciriça à Andrea de Prada, 27 oct. 1624. (Fonds de Simancas.)

3. Dans Rocco, 621, n. 1.

4. Dép. précitée de Scaglia.

tentative d'amener la France à l'abandon des alliances protestantes, et, à cet égard, le capucin ne pouvait rien obtenir, puis l'idée d'une transaction directe entre l'électeur de Bavière et le Palatin, et cette idée, que le Père Hyacinthe mettait en avant sans croire trahir son rôle d'agent impérial, ne pouvait être que fort bien accueillie, car elle répondait au désir d'isoler la ligue catholique de la maison d'Autriche et à une préférence pour une solution pacifique; déposée dans un projet d'accommodement remis par le religieux italien, elle ne devait pas rester stérile.

Le Père Hyacinthe laissa en France son compagnon, le Père Alexandre d'Alais, pour défendre avec Küttner les intérêts de Maximilien et de la maison d'Autriche. Cette tâche les mit souvent en rapport avec le Père Joseph. Ils n'avaient pas renoncé à l'espoir de le gagner à l'idée d'une union catholique européenne, à laquelle notre pays aurait commencé par immoler ses alliances protestantes. Ils furent étonnés et scandalisés de trouver chez ce capucin « un bon Français » qui ne voulait pas servir, même aux dépens des hérétiques et des infidèles, les usurpations des Habsbourgs, qui ne reculerait pas, pour les arrêter, devant le concours des puissances protestantes[1]. Dans cette clairvoyance patriotique, le Père Alexandre et Küttner affectèrent de ne voir que du machiavélisme, et ils le dénoncèrent avec indignation au nonce Spada et au Père Hyacinthe[2].

Ces dissidences profondes au sujet de la politique générale n'empêchaient pas la négociation de continuer sur le projet laissé par ce religieux. Au commencement de décembre 1624, un contre-projet fut porté à Munich par le Père Alexandre et par un chantre de Saint-Germain-l'Auxerrois nommé Fancan[3]. Après avoir aidé de sa plume la fortune d'un ministre qui, dans l'opposition comme au pouvoir, chercha toujours à diriger l'opinion, Fancan était entré dans son cabinet et il y exerçait son influence au profit du parti *politique*. Sa mission devait être entourée du plus grand mystère; elle consistait à exprimer le vif désir du roi d'accommoder l'affaire du Palatin à la commune satisfaction de l'Angleterre et de la Bavière et à amener Maximilien à se désintéresser complètement de la cause de l'Espagne, ainsi qu'à accepter la

1. Villiers Hotman à Fancan, 12 oct. 1624. (Cinq cents Colbert.)
2. Siri, *Memorie recondite*, V, 759.
3. Gelley, *Fancan et la politique de Richelieu*.

transaction qui lui était proposée. Pour l'y décider, Fancan devait faire agir la crainte et l'ambition : la crainte de voir la France, si ses propositions étaient repoussées, se joindre à l'Angleterre dans l'intérêt du Palatin, l'ambition d'arriver par son appui à l'Empire. Si, au contraire, le duc de Bavière les agréait, il devait le manifester officiellement en sollicitant par une ambassade solennelle la médiation du roi[1].

C'était trop demander au prince circonspect qui régnait à Munich. La perspective de la dignité impériale le laissait froid. Il n'était pas, au contraire, insensible à celle de voir la France joindre ses forces à la coalition, dont le rétablissement du Palatin était le mot d'ordre, et faire entrer en Allemagne les troupes réunies sur la frontière. Mais il pensait, non sans raison, que notre pays serait arrêté par la crainte de resserrer et de consommer l'union de la ligue catholique avec l'empereur et l'Espagne, d'accomplir contre lui-même l'unité du grand parti catholique qui menaçait déjà de faire la loi à l'Europe. Notre réserve lui paraissait suffisamment assurée par la sienne propre. Aussi opposé à l'intervention de l'étranger dans les affaires de l'Allemagne qu'à celle de l'Allemagne dans les affaires des nations voisines, il était particulièrement contraire à un appel direct et public à la nôtre; il admettait bien la pensée de trouver chez elle, en cas d'extrême nécessité, un appui contre l'Espagne et même contre l'empereur, mais les circonstances ne lui paraissaient pas justifier ce recours à une protection qui ne lui semblait pas pouvoir être entièrement désintéressée et qui lui semblait incompatible avec nos alliances protestantes. Ces sentiments ne suffisent pourtant pas à expliquer la piteuse issue de la mission de Fancan. Soit que celui-ci ait encore accentué, dès son arrivée à Munich, la menace renfermée dans ses instructions, soit plutôt que le Père Alexandre y ait dénoncé ses préférences politiques[2], il ne réussit même pas à obtenir de l'électeur une audience et il dut se contenter de lui faire remettre le contre-projet dont il était porteur[3].

1. Mémoire pour servir d'instruction au sieur de Fancan, 12 décembre 1624; Avenel, VII, 941.

2. Mirabel à Philippe IV, Paris, 26 février 1625; Consulte du 29 mars 1625. (Fonds de Simancas.)

3. Projet sur l'accommodement des affaires du Palatinat fait à Muniken par le sieur de Fancan et baillé au duc de Bavière ensuitte de celuy du P. Jacinthe. (Arch. des affaires étrangères.)

S'il faut en croire les instructions de Fancan, ce contre-projet différait fort peu de celui du Père Hyacinthe. Nous ne sommes pas en mesure de vérifier cette analogie, ce dernier projet ayant échappé à nos recherches, mais nous inclinons à l'admettre, car il n'y a rien dans le contre-projet français qui n'ait pu être accepté par un catholique et un partisan zélé du duc de Bavière. En effet, le retour de la dignité électorale au Palatin, après la mort de son rival, y est subordonné à sa conversion, dont la sincérité doit être éprouvée par une profession de quinze ans; le libre exercice de la religion catholique, y compris le maintien des couvents existants, y est stipulé, voilà pour les intérêts de la religion. Quant au duc de Bavière, la certitude de conserver l'électorat pendant sa vie, la perspective de le transmettre à ses héritiers si l'électeur palatin n'abjurait pas, celle de garder le haut Palatinat, si son adversaire ne lui remboursait pas, dans le délai de six ans et en une seule fois, ses frais de guerre, estimés à trois millions de florins, l'éventualité de son élection à l'empire, prévue par un article secret, tout cela sauvegardait à la fois sa dignité, ses sentiments religieux et son ambition.

Fancan revint au mois de février 1625 de son infructueuse mission, dont le secret avait été pénétré par l'ambassadeur d'Espagne. La même année on trouve un autre agent français en Allemagne. Il s'appelait Henri de Gournay, sieur de Marcheville. Lorrain par son père, Allemand par sa mère, homme d'initiative et d'intrigue[1], il était entré dans la diplomatie sous les auspices du Père Joseph. Il allait reprendre la tâche au début de laquelle Fancan avait été arrêté par les préventions dont il était l'objet, et proposer à l'archiduc Léopold des concessions en Valteline en échange de son appui pour l'évacuation du Palatinat, ouverture au fond de laquelle il y avait surtout le désir de l'opposer à l'empereur son frère[2]. Le passé de l'archiduc autorisait à espérer qu'il se prêterait à ce rôle; en 1611, il avait recherché l'assistance de la France en vue d'obtenir, de préférence à Ferdinand, la couronne impériale[3]; le partage de la succession paternelle ne l'avait pas satisfait, et il aspirait à quitter les ordres pour trouver

1. Morosini au doge, Poissy, 25 novembre 1625. (Fonds italien.)

2. Morosini au doge, Poissy, 25 oct. et 25 nov. 1625; Philippe IV à Aytonna, Madrid, 4 juin 1626. (Fonds de Simancas.) Siri, VI, 40; Hürter, *Geschichte Ferdinands II.*

3. Anquez, *Bongars*, p. 148.

dans le siècle l'emploi de son ambition. Mais les dispositions où Marcheville le trouva furent toutes différentes de celles sur lesquelles il comptait. Léopold se fit auprès de notre envoyé le patron d'un plan de politique générale[1] pour lequel il avait eu recours à la plume du Père Valeriano Magni, et qui était destiné à endormir la France sur ses intérêts les plus chers. Il s'agissait de faire entrer dans une ligue offensive contre les infidèles le souverain pontife, l'empereur, le roi très chrétien et le roi catholique, qui sacrifieraient à l'intérêt de la Chrétienté leurs ambitions particulières. Cette ligue mettrait sur pied une armée de 120,000 hommes, divisée en trois corps de 40,000, et à la formation de laquelle chacun des confédérés contribuerait dans d'égales proportions. Les chefs de ces trois corps étaient déjà désignés : c'étaient le grand-duc pour l'Italie, le duc de Bavière pour l'Empire, le duc de Lorraine pour la France, les Pays-Bas et les Provinces-Unies. Cette armée cosmopolite et catholique devait être employée à la fois contre les Turcs et les hérétiques; elle devait notamment être mise à la disposition du roi de France contre les huguenots de son royaume. Celui des confédérés qui chercherait à satisfaire quelque ambition personnelle s'exposerait à voir son propre contingent se tourner contre lui. L'archiduc offrait de se rendre en personne en France pour gagner le roi à cette sorte de « sainte alliance » qui, à l'entendre, devait faire de lui l'arbitre de l'Europe.

Nous connaissons ces idées et ce langage; c'est ceux que naguère le Père Valeriano Magni, le Père Hyacinthe de Casal, le Père Alexandre d'Alais faisaient entendre et cherchaient à faire accepter en France; c'était toujours le même système, en partie intéressé, en partie sincère, de ne tenir aucun compte des questions nationales, de réduire le conflit européen à la lutte de deux religions, dans le but d'entraîner notre pays, à la suite de la maison d'Autriche, dans la contre-réformation, de lui faire perdre ses alliés protestants et d'y rouvrir la plaie mal fermée de la guerre civile.

Le gouvernement français ne pouvait ni être la dupe d'une pareille proposition, ni la traiter à la légère. Il rendit hommage aux intentions de l'archiduc Léopold et feignit de les considérer comme tendant à affranchir l'Europe de la crainte inspirée par

1. Arch. nationales et Avenel, VII, 573, n. 2.

les Espagnols et « leurs confédérés; » mais il déclara en même temps que le moyen proposé irait contre son but en donnant à penser aux alliés des quatre membres de la ligue qu'ils étaient abandonnés. En même temps il proposait de renouveler les engagements réciproques de paix, d'amitié, de respect des alliés contenus dans le traité de Vervins, mais il ajournait ce renouvellement solennel au moment où les questions pendantes en Italie, en Valteline et en Allemagne seraient équitablement réglées[1]. C'était dire clairement qu'il considérait comme prématurée l'hypothèse de la paix européenne, c'était remplacer un concert déterminé dans ses moyens d'action et dans son but par de vagues déclarations sans cesse répétées, oubliées sans cesse.

Le projet de l'archiduc Léopold et du Père Valeriano Magni ne pouvait rencontrer auprès du Père Joseph un accueil aussi dédaigneux. Notre capucin y retrouvait ses propres aspirations. Mais l'esprit dans lequel ce projet était conçu, les circonstances dans lesquelles il se présentait étaient de nature à lui inspirer des sentiments très mêlés. Le mémoire qu'il a dicté sur ce sujet à son compagnon, le Père Ange de Mortagne, montre à la fois sa sympathie pour le principe de la ligue, sa méfiance contre la forme qui lui a été donnée. Il en accepte le caractère religieux, il en repousse l'organisation militaire. Et ce n'est pas pour lui en substituer une autre, car il croit qu'il suffira le plus souvent à la ligue de son autorité morale pour se faire obéir. L'idée de faire venir les Espagnols en France pour aider à la soumission des huguenots ne lui semble pas supporter l'examen. Mais il ne peut se résigner à faire aussi bon marché du projet que les ministres. Il comprend les deux sentiments qui ont le plus contribué à le leur faire repousser : la crainte de voir nos alliés, se considérant comme abandonnés, se jeter dans les bras de l'Espagne qui, après nous les avoir enlevés, ne se ferait pas scrupule de rompre l'union ; la répugnance à laisser les Hollandais résister seuls à l'Espagne. Mais il ne croit pas qu'on doive s'arrêter devant ces considérations. Il pense qu'on peut rassurer nos alliés sur les conséquences de cette ligue, les convaincre par les raisons développées dans le projet que la France la fera servir, au contraire, à assurer leur indépendance. D'ailleurs, ajoutait-il, entre l'Espagne et notre

1. Avenel, VII, 573; Mémoire du Père Joseph. (Arch. nat.)

pays nos alliés pourront-ils hésiter? Ne comprendront-ils pas que notre alliance est moins onéreuse et moins périlleuse pour cette indépendance? Quant à l'abandon des Hollandais, nos anciens alliés, le Père Joseph n'y répugne pas autant que le conseil. Ce n'est pas seulement parce qu'il redoute en eux les auxiliaires de nos huguenots, ils sont aussi, à ses yeux, les adversaires irréconciliables de notre commerce maritime, dont il souhaite le développement avec une passion égale à celle de Richelieu. Ils ont besoin, d'après lui, de subir une bonne humiliation pour devenir moins entreprenants. On ne peut leur en infliger une meilleure ni porter en même temps un coup plus sensible à leur puissance maritime qu'en leur interdisant, par le traité de paix ou de trêve qui semble imminent entre eux et l'Espagne, l'attaque des colonies espagnoles. D'un autre côté, il ne faut pas s'effrayer des conséquences d'un retour offensif de l'Espagne contre ses anciens sujets, car elle n'en aura pas facilement raison, et nous pourrons assister tranquillement à une lutte où les Hollandais trouveront l'appui des puissances protestantes.

Le Père Joseph voulait faire entrer la ligue catholique dans la confédération, mais sous les auspices de la France, dont l'influence s'en accroîtrait, et après les avoir liées ensemble par un traité particulier. Il critiquait la marche imaginée pour la négociation : avant de traiter avec le pape et l'empereur, il aurait fallu arrêter les principes essentiels avec l'Espagne, dont l'adhésion aurait entraîné les autres. Enfin, dans sa pensée, la ligue ne devait pas être une machine de guerre contre les protestants; elle devait se contenter de défendre les catholiques là où ils étaient persécutés par leurs adversaires. On pensera peut-être que cette modération est plus apparente que réelle, et que la défense des catholiques par une confédération composée des trois plus puissants souverains de l'Europe devait nécessairement aboutir à l'oppression des protestants. Peut-être, en effet, les conséquences de ces deux systèmes n'auraient pas été très différentes, mais, dans les intentions qui les avaient inspirés, il y avait une différence, et cela vaut la peine d'être remarqué.

Si le Père Joseph ne craignait pas d'accepter un projet dont la perfide intention ne lui échappait pas, c'était avec la pensée de le transformer. Il ne voulait pas d'une organisation militaire dans laquelle aucune place n'avait été faite à la France, dont les chefs,

au contraire, étaient dévoués à la maison d'Autriche, et, pour ne pas soulever de compétitions à ce sujet, comme pour ne pas donner à la ligue un caractère provocateur, il la réduisait, au début du moins, — car il prévoyait certainement le moment où d'autres armes deviendraient nécessaires, — à un ascendant purement moral qui lui permettrait d'exercer une sorte d'arbitrage dans les conflits des deux religions. La France y entrerait forte de son alliance avec les catholiques allemands et sans perdre pour cela ses alliés protestants, elle en deviendrait l'âme, elle s'emparerait de sa direction, elle ferait d'une combinaison dirigée contre elle le fondement de cette primauté européenne qu'elle devait faire servir au triomphe du catholicisme. La manœuvre était périlleuse et l'on comprend que des politiques prudents n'aient pas osé la tenter. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'idée qu'elle était destinée à servir s'imposait à la France. La grande question pour elle et pour l'Europe, en 1625, était celle de savoir si la maison d'Autriche, ayant, en fait et dans l'opinion, identifié sa cause avec celle du catholicisme, cette solidarité, qui menaçait l'Europe de la monarchie et de l'intolérance universelles, pouvait être rompue. C'était à la rompre, bien plus qu'à former une coalition protestante dont la faiblesse ne lui faisait pas illusion, que Richelieu devait mettre ses efforts. Comment prévoir, en effet, que du sein d'un parti sans cohésion, des brumes glacées de la Scandinavie allait sortir un homme de génie qui ébaucherait en Allemagne le dessein d'un empire protestant? L'influence de la France dans le monde a toujours été liée au progrès d'une cause générale dont elle s'est faite le champion ; en 1625, cette cause était celle de l'indépendance européenne et d'un catholicisme compatible avec une certaine liberté de conscience. Richelieu et le Père Joseph l'avaient embrassée avec une ardeur égale, le premier en y rattachant des arrière-pensées d'agrandissement territorial, le second avec des vues plus désintéressées. L'idée de ligue chrétienne que celui-ci avait vainement essayé de faire accepter aux adversaires héréditaires de son pays lui revenait maintenant d'Allemagne ; pouvait-il se montrer aussi sévère pour elle que les politiques du conseil? N'était-il pas naturel qu'il l'accueillît avec le secret espoir de la retourner contre ceux qui ne voulaient la faire aboutir qu'à l'isolement de la France? Il manquait, il est vrai, le premier à une des conditions de son programme en se

montrant disposé à l'abandon des Hollandais. C'était une grave erreur qui n'était justifiée ni par leurs intelligences avec nos huguenots, ni par l'ambition de fonder, aux dépens de leur empire maritime, une marine nationale, des établissements coloniaux. Il faut remarquer toutefois qu'il ne leur retirait pas notre appui avec la pensée de les laisser succomber dans leur lutte contre les Espagnols, mais parce qu'il les croyait par eux-mêmes et par l'assistance de leurs alliés protestants assez forts pour leur résister.

La première chose à faire pour supplanter la maison d'Autriche dans la direction du mouvement catholique, c'était d'établir une entente aussi intime que possible entre la France et la ligue dont Maximilien était le chef.

L'entreprise n'était pas facile. Il ne suffisait pas de gagner ce prince, car son autorité n'était pas toujours acceptée par ses confédérés, et, d'ailleurs, il était tout l'opposé de ces caractères faibles qui obéissent docilement à l'influence d'autrui. Il avait autant d'habileté qu'on peut en avoir quand on a des scrupules, et ses scrupules, comme son habileté, le préparaient fort mal à se prêter aux vues qu'on avait sur lui. Il était aussi difficile de le tromper que de le faire transiger sur les principes dont il avait fait la règle de sa conduite et qui étaient ceux d'un catholique, à la fois fanatique et prudent, d'un Allemand, hostile à l'ingérence étrangère en même temps que conservateur jaloux de la vieille constitution germanique, d'un souverain aussi attaché à ses intérêts qu'à ses devoirs. La crainte d'une invasion des Turcs dans les états de l'empereur et dans ses propres états avait été longtemps sa préoccupation principale, longtemps il avait considéré une ligue contre les Infidèles comme la grande affaire de l'Allemagne et même de l'Europe[1]. Maintenant que les événements avaient remplacé le danger d'une invasion ottomane par des dangers plus pressants, et lui avaient donné un grand rôle et un grand intérêt dans la lutte qui déchirait l'Allemagne, il était guidé par la crainte de la voir entraînée dans la rivalité entre la France et la maison d'Autriche, par le désir de se mettre à la tête d'un tiers parti et par celui d'assurer à sa maison la dignité électorale et le Palatinat. Si, au mois de février 1625, il se dérobait

1. Stieve, *Churfürst Maximilian I von Bayern*. Munich, 1882.

aux instances de l'agent impérial Marradas, pour le faire entrer dans une union catholique défensive et offensive à côté de l'empereur, du pape et de Philippe IV, c'est qu'il craignait que ce rapprochement plus intime provoquât une rupture avec la France, c'est qu'il ne voulait pas devenir l'instrument et peut-être la victime des ambitions de confédérés plus forts que lui. Rien ne l'inquiétait davantage que l'établissement des Espagnols dans la vallée du Rhin[1], et ses coélecteurs catholiques partageaient ses inquiétudes[2]. Tous sentaient que la France ne pouvait se résigner à un voisinage aussi menaçant, qu'elle y verrait un motif légitime d'intervention. D'ailleurs ils en souffraient eux aussi : l'indiscipline des troupes espagnoles, l'hostilité des Hollandais qu'elles attiraient sur le pays leur faisaient payer cher la protection qu'elles étaient censées leur apporter. Résolu à ne sacrifier à personne les intérêts de sa religion, de sa patrie, de sa maison, Maximilien sentait le besoin de ménager tout le monde pour faire réussir des desseins qui dépassaient ses moyens. La France entrait dans ses combinaisons. Pour prix de son refus de s'associer aux intentions agressives de la maison d'Autriche, il attendait de notre pays l'abandon de ses alliés protestants. Il fut dupe pendant un temps de nos déclarations rassurantes à cet égard[3], mais en 1626 il acquit la preuve incontestable de nos intelligences, de nos engagements avec un parti qu'il considérait comme l'artisan incorrigible des divisions nationales. Le dépit d'avoir été trompé, la crainte que la France ne profitât de la pacification de l'Italie et des Alpes (traité de Monçon, mars-mai 1626) pour se jeter en Allemagne, ne lui permettaient plus de se tenir à l'écart de la concentration des forces catholiques que l'Autriche et l'Espagne cherchaient à opérer. Il n'hésita donc plus à prendre part aux conférences qui allaient s'ouvrir à Bruxelles en vue de la formation d'une contre-ligue catholique destinée à répondre à la ligue de la Haye, et le 12 mai ses représentants arrivaient dans la capitale du Brabant.

Il y avait eu une époque où les craintes de Maximilien auraient pu être justifiées, elles ne l'étaient plus au moment où se réunis-

1. Maximilien à Khevenhüller, ambassadeur impérial en Espagne, Khevenhüller, X, 764-766.
2. Avis de l'électeur de Mayence à l'empereur en 1625; ibid., p. 761.
3. Maximilien à Tilly, 19 nov. 1624.

sait le congrès de Bruxelles. Jamais les intentions de Richelieu n'avaient été plus éloignées d'une invasion en Allemagne. En l'affirmant, nous n'oublions pas le plan de campagne proposé par lui aux ambassadeurs anglais au mois de février 1626, mais cette proposition ne doit pas nous tromper. Dans les circonstances où elle se produisit, elle ne pouvait avoir qu'un but : établir que la France était toute disposée à une action militaire commune, dans l'espoir de laquelle l'Angleterre venait d'exercer une pression sur les huguenots pour les amener à déposer les armes, la mettre en face d'un plan d'opérations arrêté, engageant à fond et sans retour les deux alliés, et, si, comme cela était sûr, il n'était pas accepté, se donner le droit de dire que ce n'était pas notre faute si le Palatin n'avait pas été défendu par nos armes, si force était de se rabattre sur la diplomatie pour rendre sa situation meilleure. Ce n'était pas au moment où Richelieu négociait la paix avec l'Espagne et était désireux de réussir, même en s'exposant aux récriminations de ses alliés, au moment où il venait de terminer une guerre civile par un traité qui reposait en partie sur une dangereuse équivoque et soulevait les clameurs des catholiques, au moment enfin où il se sentait enlacé dans la trame d'une vaste conspiration[1] qu'il pouvait songer à se lancer dans une guerre ouverte contre l'Espagne et l'Empire. Les termes dans lesquels il a parlé de ses offres et de leur inutilité laissent d'ailleurs entrevoir l'intention avec laquelle il les a faites. C'est l'époque où, après avoir, l'année précédente, oscillé entre l'extension de la guerre extérieure et la destruction du parti protestant, il aspire à la paix au dehors et à une paix provisoire au dedans. Il comprend la nécessité d'assurer le terrain sous ses pas, d'affermir son autorité, de rendre le parti huguenot impuissant et de donner à l'opinion, par la prise de la Rochelle, la satisfaction qu'elle réclame, de faire enfin une France unie et forte pour qu'elle soit capable de déployer un jour son drapeau sur les points où ses intérêts seront menacés. Jusqu'au moment où l'entreprise de l'Espagne contre le duc de Mantoue le forcera à avoir de nouveau recours aux armes, l'action de la France au dehors se réduira à soutenir la ligue protestante juste assez pour qu'elle ne puisse pas se croire entière-

1. Voy. *le Père Joseph et Richelieu : la lutte pour les Alpes et la conspiration de Chalais.*

ment abandonnée et à exercer entre elle et la ligue catholique une médiation destinée à sauver la première et à placer la seconde sous notre influence. C'est le système que l'on constate dans l'accueil fait à Lorenz de Wenzin, quand, au mois de mars 1626, il vint, au nom du roi de Danemark, solliciter le paiement du subside de 200,000 livres échu le 1er janvier et la diversion militaire promise : en fait de subside, il n'obtint qu'un acompte de 150,000 livres, et, quant à une intervention armée, elle fut subordonnée à celle de l'Angleterre, qu'on savait impossible. C'est ce que l'on voit apparaître aussi dans les relations diplomatiques avec la Bavière, qui vont être pendant bien longtemps le pivot de la politique française.

Si Maximilien participait aux conférences de Bruxelles, ce n'était pas avec l'intention d'entrer dans la coalition à laquelle l'Espagne espérait les faire aboutir. Il voulait seulement faire peur à la France, montrer qu'il était sensible à ce qu'il considérait comme sa duplicité, ménager la maison d'Autriche. Il écrivit donc à Richelieu qu'il n'avait pu se dispenser d'envoyer ses représentants à Bruxelles, mais que ses sentiments pour le roi n'avaient pas changé. Il invitait Louis XIII à exercer sa médiation en vue d'une suspension d'armes d'abord et ensuite d'un accommodement équitable de la question palatine, lui promettait, en son nom et au nom de la ligue catholique, que ses propositions seraient favorablement accueillies, se déclarait résolu à empêcher les Espagnols d'achever par la prise d'Heidelberg et de Manheim la conquête du bas Palatinat, et annonçait qu'à peine averti des intentions du roi, il donnerait à ses envoyés l'ordre de différer leur adhésion au traité qui se négociait à Bruxelles. Quant aux conditions de cet accommodement équitable, il demandait au roi de s'en tenir, sauf des modifications de détail, à celles du projet dressé par le Père Hyacinthe[1].

Au fond de ces avances il y avait une mise en demeure : Maximilien plaçait la France dans l'alternative ou d'épouser ses intérêts dans la question palatine ou de le voir, et la ligue catholique à sa suite, s'unir sans réserve à la maison d'Autriche. Cela était bien fait pour activer les négociations poursuivies en ce moment même avec le Père Alexandre d'Alais, revenu en France à une

1. Cette lettre doit avoir été écrite le 10 juin 1626. (Arch. des aff. étrang.)

date que nous ignorons. En rendant compte à Richelieu de la lettre du duc de Bavière, le Père Joseph lui suggéra de faire conclure entre la ligue protestante et la ligue catholique une suspension d'armes pendant laquelle se résoudraient les difficultés soulevées par le projet du Père Hyacinthe, le roi s'engageant, en attendant, à ne fournir aucun secours aux confédérés de la Haye, la ligue catholique à ne pas contracter d'engagements avec l'Espagne. Le Père Alexandre pourrait, ajoutait-il, porter à l'électeur les résolutions du roi sur ces deux points et, pour ne pas trahir le secret dont on avait déjà voulu entourer sa mission en France, ce capucin retournerait à Munich en passant par Cologne[1].

Cet avis fut suivi et le Père Alexandre emporta un mémoire contenant les nouvelles propositions d'accommodement de la France. Elles donnèrent lieu entre les deux religieux à une correspondance, qui fut pour Maximilien l'occasion d'exprimer sa disposition à les accueillir, si elles lui étaient présentées, non plus comme de simples vues du gouvernement français, mais comme les conditions mêmes que celui-ci se chargeait de faire accepter aux parties.

Pour répondre à cette invitation, on envoya à Munich, au mois de septembre 1626, un agent porteur d'un projet de traité et des pouvoirs nécessaires pour le signer. C'était encore Marcheville, déjà familiarisé avec les hommes et les questions, à qui il allait avoir affaire. Tout en étant aussi autorisé que possible à parler et à traiter au nom du roi, il ne devait pas se présenter publiquement comme son représentant, mais comme un simple particulier en relation avec le duc[2]. Ce fut le Père Joseph qui lui donna ses instructions.

Ces instructions (18 septembre 1626) nous font pénétrer plus avant dans les desseins du cardinal et du capucin. Il ne s'agit plus seulement de ménager un compromis entre le duc de Bavière et le Palatin. Ce compromis doit conduire à la pacification générale de l'Allemagne par l'accord des deux partis qui la divisent. Ce n'est donc pas seulement à Maximilien que Marcheville doit faire accepter les conditions dont il est porteur, il faut qu'il

1. Arch. des aff. étrang., Bavière.

2. Instruction pour le sieur de Marcheville, 18 sept. 1626. Dépêche rendant compte des intentions du duc de Bavière. (Arch. des aff. étrang., Bavière.)

obtienne aussi l'adhésion des autres électeurs catholiques ou préférablement qu'il amène le chef de la ligue à se porter fort de cette adhésion. Il s'efforcera ensuite d'y faire souscrire les princes protestants, et surtout l'électeur de Saxe, en leur faisant rendre les États occupés par la ligue catholique. Enfin, si le duc de Bavière persiste à désirer une suspension d'armes, désir déjà exprimé dans les lettres du Père Alexandre, le roi est disposé, l'accord une fois signé, à agir dans ce but auprès du roi de Danemark.

Quant au règlement de la question palatine, il ne différait pas essentiellement de celui que Fancan avait proposé plus de dix-huit mois auparavant. C'était toujours la jouissance viagère de l'électorat pour le duc de Bavière, sa restitution conditionnelle au Palatin ou à sa maison à la mort du duc, la réintégration immédiate de Frédéric V dans le bas Palatinat, le rétablissement de la religion catholique et une tolérance plus ou moins large des cultes dissidents dans ce pays, le retour du Palatinat supérieur à son ancien maître moyennant le remboursement des frais de guerre pour lesquels il était engagé à Maximilien. Si Marcheville désespère de faire souscrire ce dernier à des conditions au sujet desquelles rien ne lui garantit le consentement du Palatin et de l'Angleterre, il essaiera de triompher de ces hésitations en proposant un article secret au terme duquel le roi et le duc s'engageraient à imposer ces conditions, le premier à l'électeur dépossédé et à son beau-frère, le second à l'empereur et à l'Espagne. C'était cesser d'être médiateur pour devenir solidaire d'une des parties, c'était s'exposer à s'aliéner Frédéric et ses alliés et notamment l'Angleterre. Aussi cet article devait, ainsi que nous l'avons dit, rester secret et n'être mis en avant qu'à la dernière extrémité. Du reste les avantages qu'on espérait à Paris tirer de ce changement d'attitude compensaient bien ce qu'on pouvait y perdre. En hasardant l'alliance anglaise, déjà si compromise, on ne hasardait pas grand'chose; on gagnait beaucoup, au contraire, à amener la ligue catholique à s'entendre avec la France, en dehors de la maison d'Autriche, sur une question qui touchait celle-ci de si près et à imposer à tous les intéressés la solution adoptée de concert. C'était semer un germe de conflit entre les Habsbourgs et la ligue catholique, c'était, au contraire, jeter entre elle et notre pays le fondement d'une union d'où pouvait sortir un jour pour l'Allemagne l'organisation nouvelle rêvée par le Père Joseph et

par Richelieu. Aussi, pour entraîner le chef de la ligue à cette démarche décisive, lui offrait-on de mettre à son service notre influence dans ce pays, d'employer notamment cette influence à faire placer sur sa tête la couronne impériale[1].

Maximilien n'en demandait pas tant à la France ; ce qu'il voulait, et cela il le voulait bien, c'était de la voir rompre ses liens avec le parti évangélique et renoncer aux projets d'intervention armée qu'il persistait à lui prêter[2]. Les exigences de l'Espagne à Bruxelles, en rendant une entente impossible entre elle et lui, semblaient devoir lui faire sentir davantage l'intérêt d'un rapprochement avec nous, mais, d'un autre côté, nos relations avec les adversaires du catholicisme lui inspiraient autant d'éloignement que d'inquiétude, et la victoire remportée à Lutter par Tilly sur le roi de Danemark (27 août) n'était pas de nature à le faire relâcher de ses prétentions dans la question palatine. Toutefois Marcheville se félicita de l'accueil fait à ses propositions. Et cependant le duc de Bavière n'acceptait le projet français qu'avec une importante modification ; tandis que ce projet ne lui attribuait l'électorat qu'à titre personnel et viager, Maximilien prétendait que cette dignité devait être alternative entre la maison palatine et la sienne. Marcheville se fit l'avocat passionné de cet expédient, en même temps que d'une suspension d'armes qu'il fallait, selon lui, conclure de suite, sans insister sur l'adoption du projet. Il est évident, du reste, que l'intérêt de la France consistait moins à faire prévaloir telle ou telle solution qu'à ne pas laisser échapper de ses mains la médiation dont elle avait pris l'initiative et à recueillir tous les avantages qu'elle s'en promettait. Le premier de ces avantages, l'alliance avec la ligue catholique et avec son chef, était encore incertain, car Maximilien, tout en acceptant le principe de cette alliance, ne se reconnaissait pas le pouvoir d'engager ses confédérés pour la garantie d'une transaction qu'il concevait d'ailleurs autrement qu'on ne le faisait à Paris. Marcheville fut donc obligé de renoncer à rapporter un acte signé, il

1. Instruction pour le sieur de Marcheville, 18 sept. 1626. « Mémoire des conditions auxquelles on pourroit terminer les affaires d'Allemagne. Articles que le Roy propose et estime justes pour l'accommodement du Palatinat. Responce de M. le duc de Baviere à ces articles. » (Arch. des aff. étrang., Allemagne et Bavière.)

2. Voy. notamment Khevenhüller, X, 764-766.

s'estima heureux de laisser le nouvel électeur disposé à traiter sous les auspices du roi, d'avoir constaté qu'il se mettait en mesure de rechercher l'adhésion de ses confédérés et d'avoir obtenu l'envoi du Père Alexandre en France avec la mission de négocier et de signer l'acte destiné à réaliser l'union du roi très chrétien, de la ligue catholique et du parti protestant[1].

Le Père Alexandre servit de près Marcheville, peut-être même l'accompagna-t-il. Désappointé de ne pas recueillir de suite le prix de ses sacrifices, Richelieu se demanda si l'espoir qui les lui avait fait faire n'était pas chimérique. Le projet de règlement de la question palatine, surtout avec les modifications demandées par Maximilien, lui paraissait conçu dans l'intérêt exclusif de ce prince; la suspension d'armes pouvait, à ses yeux, être aussi funeste aux protestants que l'avait été la trêve d'Ulm, monument trop fameux de la complaisance des prédécesseurs du cardinal pour la maison d'Autriche. Fallait-il ne tenir compte dans l'adoption d'une transaction que des convenances d'une des parties? N'était-ce pas préparer l'échec d'une médiation qui, pour réussir, pour devenir le fondement de notre influence en Allemagne, devait nécessairement s'inspirer d'une certaine impartialité? Richelieu avait peur d'aller trop loin. La rupture de l'alliance anglaise, la prévision de l'hostilité qui allait la remplacer lui faisaient sentir la nécessité de regagner du côté des catholiques ce qu'il perdait du côté des protestants, mais cette évolution ne devait pas, dans sa pensée, avoir pour conséquence l'abandon de nos alliés protestants. Il ne cessait pas, au contraire, de leur donner, quoique trop parcimonieusement à leur gré, des marques d'intérêt. Après avoir, l'année précédente, envoyé deux fois La Picardière dans le Nord pour décider les villes hanséatiques à faire cause commune avec Christian IV, il accordait à un envoyé danois, Jean Zobel, un subside de 50,000 écus[2] et autorisait les comtes de Montgomery et de Laval à servir en Danemark à la tête d'environ 6,000 hommes. D'ailleurs, ce n'était pas seulement les protestants qu'il avait à ménager. Il avait prêté l'oreille aux ouvertures d'Olivarès en vue

1. Contarini et Zorzi au doge, 11 déc. 1626. (Fonds italien.)

2. Niels Slange, *Kong Christian den Fjerdes Historie*, remanié et résumé en allemand par D.-H. Schlegel. Copenhague-Leipzig, 3 vol. in-4°.

d'une alliance offensive contre l'Angleterre, non qu'il crût beaucoup à leur sincérité, mais parce que à l'animosité des Anglais il était utile d'opposer une entente, même apparente, avec l'Espagne. Régler avec la Bavière toute seule la question palatine, ne serait-ce pas faire avorter le projet de traité avec le gouvernement de l'Escurial, justement irrité d'apprendre que ses intérêts avaient été entièrement sacrifiés? Olivarès ne tirerait-il pas parti de nos concessions à la Bavière pour se rapprocher brusquement de l'Angleterre, à laquelle il était moins hostile qu'il ne voulait le paraître, pour nous enlever le rôle de protecteur du Palatin qu'il avait toujours affecté et auquel nous semblions vouloir renoncer? Aussi Richelieu inclinait-il à ne rien conclure avec le Père Alexandre avant d'être fixé sur les vraies intentions de l'Espagne et d'avoir fait au roi de Danemark des ouvertures de paix. On justifierait cet ajournement en disant qu'on attendait l'adhésion des électeurs catholiques au principe de l'alliance, et cependant on discuterait les modifications demandées par le capucin.

Le cardinal ne persista pas dans ces dispositions, elles cédèrent à l'influence du Père Joseph. Celui-ci le décida à faire un pas de plus dans la voie des avances à la Bavière en envoyant à Munich, sans attendre l'adhésion des électeurs catholiques qui devait être la récompense de ces avances, un agent qui passerait de là en Danemark pour proposer un désarmement général et la médiation du roi. Cet agent ferait signer par le duc, autorisé à cela par ses confédérés, le projet d'accord entre la ligue et le roi[1]. C'était des résolutions arrêtées à la suite de négociations auxquelles il n'avait pas pris part et non des propositions à débattre qui devaient être communiquées à Christian IV, mais notre représentant ne devait se charger de les appuyer auprès de ce prince et de ses alliés qu'après avoir obtenu pour elles la garantie de la ligue catholique.

Il appartenait à celui qui avait triomphé des défiances de Richelieu à l'égard de la Bavière de dresser les instructions de l'envoyé chargé de faire valoir la condescendance et la confiance dont sa mission était la preuve, d'en recueillir le prix et d'assurer à notre pays l'honneur disputé du rétablissement de la

1. Arch. des aff. étrang., Bavière.

paix ; ces instructions (6 décembre 1626) sont, en effet, l'œuvre du Père Joseph [1].

Il avait pris aussi la plus grande part à la discussion des modifications demandées par Maximilien et à l'adoption du nouveau projet que Marcheville porta à Munich, où il fut envoyé une fois de plus sur la désignation de son protecteur. Ce projet tenait compte de presque toutes les contre-propositions de l'électeur, à l'exception toutefois de la principale, c'est-à-dire de celle qui portait sur l'alternative [2]. Elles avaient été examinées dans des conférences intimes avec le Père Alexandre. N'en résulte-t-il pas une forte présomption que la tâche de les discuter fut principalement confiée au Père Joseph ? Qui pouvait être aussi bien fait que lui pour traiter avec un pareil négociateur, son frère en religion, son correspondant habituel ? En réalité, on peut, sans courir risque de se tromper, considérer le nouveau projet comme le résultat des entrevues des deux capucins.

Marcheville ne réussit pas à faire entrer les électeurs dans les vues de son gouvernement, il se borna à constater que la médiation de la France était désirée et bien accueillie et à attacher définitivement l'électeur de Trèves à nos intérêts en lui faisant accepter une pension ; il n'eut donc pas à faire usage de ses lettres de créance auprès du roi de Danemark.

Comment s'étonner que les électeurs catholiques aient mis peu d'empressement à accomplir l'évolution si grave qu'on leur demandait, à s'affranchir de leurs devoirs envers l'empereur et l'Empire pour déférer à la France l'arbitrage des affaires allemandes ? Le moment où on leur demandait de se séparer d'une façon éclatante du chef du Saint-Empire était celui où ce dernier faisait triompher dans le nord de l'Allemagne la cause du catholicisme et où ils n'avaient pas perdu l'espoir d'obtenir de lui-même la satisfaction des griefs soulevés par la façon dont Waldstein faisait la guerre. La présence d'un agent danois à Paris, le conflit engagé entre la France et Ferdinand II au sujet de la juridiction des Trois-Évê-

1. Instruction au sieur de Marcheville, 6 déc. 1626.

2. Cf. les art. « accordés entre le Roy T. C. et M. l'Électeur de Baviere, fondé de pouvoirs de quelques autres Électeurs pour establir la paix dans l'Empire et terminer les différends qui y maintiennent la guerre » (Arch. des aff. étrang., Bavière), avec le projet proposé par Marcheville en sept. 1626 et accompagné des objections du duc de Bavière.

chés, la confirmation du traité d'alliance avec les Hollandais augmentaient encore leur répugnance à rompre leurs liens avec l'empereur, à contracter un pacte avec l'ennemi national, avec l'allié des hérétiques. Maximilien se flattait de faire attribuer à sa maison par la diète qui allait se réunir l'hérédité absolue et non plus seulement conditionnelle de la dignité électorale. Les temps n'étaient pas mûrs encore pour le succès de l'idée que Marcheville était chargé de faire prévaloir, trop de scrupules et trop de méfiances s'opposaient encore à ce que le parti catholique germanique se laissât attirer dans la sphère politique de la France.

L'insuccès de la mission de Marcheville ne découragea pas cependant le gouvernement français. En prévision de la diète qui avait été assignée d'abord à Nuremberg et qui s'ouvrit le 18 octobre 1627 à Mulhausen en Thuringe, le même agent fut renvoyé en Allemagne. Le principal but de sa nouvelle mission était encore d'obtenir l'adhésion des électeurs catholiques au dernier projet d'accommodement, de le faire accepter à Christian IV, de le placer sous la garantie de la France et des électeurs des deux religions. Il devait aussi les amener à se rendre compte de l'inopportunité et des dangers de l'élection du roi de Hongrie comme roi des Romains, de l'avantage de faire passer la couronne impériale dans une autre maison, c'est-à-dire dans celle des Wittelsbachs, il devait enfin assurer l'électeur de Trèves du paiement régulier de la pension de 36,000 livres, au prix de laquelle la France acquérait dans le collège électoral un serviteur dévoué de ses intérêts. Ce fut encore le Père Joseph qui lui traça ses instructions (26 juin 1627).

La diète, où Marcheville joua un rôle actif, reconnut l'hérédité de la dignité électorale dans la maison de Maximilien, mais ce ne fut pas sans peine, et la répugnance des électeurs catholiques à cette décision, leur froideur et leur jalousie à son égard lui firent sentir le besoin qu'il avait de la France, l'utilité d'entretenir ses intelligences avec elle[1].

Il devait d'ailleurs y être encouragé par la voie où celle-ci était engagée et qui semblait la conduire à l'orientation nouvelle qu'il avait toujours voulu lui faire prendre. Après être restée bien au-dessous des espérances et des craintes qu'elle avait excitées, l'al-

1. Schreiber, *Maximilian I der Katholische.*

liance anglo-française avait dégénéré d'exigence en exigence, de mécompte en mécompte en une hostilité déclarée, aggravée par un nouveau soulèvement protestant. Par une oscillation inévitable, cette nouvelle situation avait amené un rapprochement avec l'Espagne. On pouvait croire que la France ne distinguerait pas entre les protestants qu'elle combattait chez elle et ceux qu'elle soutenait au dehors, que son animosité contre les premiers la rendrait tout au moins indifférente au sort des seconds. Il n'en fut rien, on le sait. Si Richelieu avait pu oublier combien il avait besoin des adversaires protestants de la maison d'Autriche, l'Espagne, par ses prétentions sur la succession de Mantoue, le lui aurait rappelé. Loin de renoncer à se servir de ces alliés, il allait, en poursuivant sa tentative de médiation entre le Danemark et la ligue catholique, en cherchant à lier cette dernière à sa politique, donner un successeur à Christian IV dans la lutte où il succombait et fournir par là au protestantisme abattu l'occasion d'une éclatante revanche.

Richelieu et le Père Joseph n'avaient pas attendu jusque-là pour reconnaître en Gustave-Adolphe le chef le mieux désigné de la coalition protestante[1]. L'arrivée de Charnacé au camp de la Rochelle les confirma dans cette opinion et les décida à ménager au roi de Suède le moyen de relever le drapeau que la main défaillante du roi de Danemark laissait échapper.

Profondément affligé de la mort de sa femme, Hercule Girard, baron de Charnacé, avait cherché dans les voyages une diversion à sa douleur. Après avoir visité l'Égypte, l'Arabie, la Terre Sainte, la Syrie, la Grèce, il reprit le chemin de son pays et s'arrêta sur sa route en Pologne et en Allemagne. Diplomate et soldat, également curieux des secrets de la politique et de ceux de la guerre, il ne manqua pas, une fois en Pologne, d'aller visiter dans leurs camps Gustave-Adolphe et Sigismond. Sa qualité et son mérite lui procurèrent aussitôt la confiance de ces deux princes et il put constater chez tous deux la même lassitude de la guerre, le même désir de provoquer la médiation de la France ; chez le premier il reconnut, en outre, celui d'obtenir notre alliance[2]. Il fut frappé aussi des grandes qualités du roi de Suède, du parti que notre pays

1. Sur les premières relations diplomatiques de la France et de Gustave-Adolphe, voy. Moser, *Patriot. Archiv.*, V, VI.
2. Ranke, *Franz. Geschichte*.

pourrait en tirer. De retour dans sa patrie, il se rendit au camp de la Rochelle. Il y était attiré par l'intérêt d'un siège qui fixait les yeux de tous les hommes de guerre aussi bien que des politiques et par le désir de faire part au cardinal des dispositions de Gustave et de ses observations personnelles. Présenté par le comte de Charost à Richelieu et au Père Joseph, il leur tint un langage un peu différent; il entretint longuement le second de la situation de l'empire ottoman, de ses points vulnérables, des chances d'avenir des missions et insista beaucoup sur le danger qu'une guerre avec la Suède faisait courir à la Pologne et qu'une agression toujours imminente des Turcs pouvait infiniment aggraver. Mais il ne se contenta pas de satisfaire l'intérêt du Père Joseph pour l'évangélisation de l'Orient, pour la conquête des lieux saints, pour la conservation d'un État qui était considéré comme le boulevard de la Chrétienté, il lui fit valoir aussi les calculs politiques qu'il fondait et que la France pouvait fonder sur Gustave-Adolphe. Le Père Joseph fut également sensible à ces deux ordres de considérations. La clairvoyance des Impériaux n'était pas en défaut quand elle lui attribuait la plus grande part dans la résolution de tirer Gustave de sa guerre obscure de Pologne pour ouvrir à son ambition une carrière plus digne de lui et plus profitable à la France.

Cette tâche fut confiée à celui dont l'expérience et les avis avaient éclairé et décidé Richelieu. En même temps qu'il allait rechercher pour son pays la gloire de mettre un terme à la guerre de la succession de Suède, Charnacé devait renouer les fils de la négociation entamée par Marcheville, travailler à une pacification garantie par les deux partis, catholique et évangélique, battre en brèche la candidature du roi de Hongrie.

Si le Père Joseph a accueilli et soutenu l'idée d'aller chercher « jusque sous le pôle, » selon l'expression de Voiture, un nouvel adversaire à la maison d'Autriche, on le trouve bien plus encore dans le système de balance que la France allait pendant longtemps essayer d'établir en Allemagne. Quand il dictait pour Charnacé les instructions du 25 janvier 1629, il n'était pas seulement l'interprète de la pensée de Richelieu, il exprimait les vues, les desseins dont il avait eu l'initiative et que Richelieu avait faits siens. Ces instructions, où la netteté se concilie avec une grande latitude laissée au négociateur, assignent pour but à la mission de

celui-ci une double médiation : médiation entre la ligue catholique et le Danemark, médiation entre la Suède et la Pologne. Si l'électeur de Bavière se refuse à faire connaître les conditions auxquelles il est disposé à traiter avec Christian IV, Charnacé lui communiquera celles que son gouvernement juge équitables. Il lui fera valoir la reconnaissance de sa dignité électorale par la France, telle qu'elle résulte du titre d'électeur que notre pays lui donne pour la première fois. Il l'exhortera à faire ajourner l'élection d'un roi des Romains, à se faire le défenseur des droits du collège électoral, le restaurateur de la vieille constitution germanique, à briguer pour lui-même la couronne impériale. Il fera accepter au roi de Danemark les conditions convenues avec Maximilien, lui promettra un subside au cas où l'empereur refuserait de lui accorder la paix et lui procurera l'appui des villes hanséatiques. Quant à la seconde partie de sa tâche, c'est-à-dire à la médiation entre la Suède et la Pologne, indépendamment des avantages directs que nous en attendions, Charnacé devait la faire servir à nous acquérir la reconnaissance de l'électeur de Brandebourg, victime de la guerre, intéressé à la voir cesser et dont, pour cette raison, il devait suivre les avis dans cette délicate négociation. Enfin il fallait obtenir de Christian IV et de Gustave-Adolphe l'oubli de leur ancienne rivalité et les unir pour la défense de la Baltique et des détroits[1].

Charnacé ne put faire sortir Maximilien de l'attitude dilatoire qu'il avait gardée avec Marcheville. Ce prince déclara qu'il ne se croyait pas autorisé à prendre, sans l'aveu de ses confédérés, l'initiative de propositions de paix et, quand, de guerre lasse, notre agent lui montra celles de son gouvernement, il n'y fit aucune objection et promit de les soumettre à l'assemblée de la ligue catholique en ce moment réunie à Heidelberg. Il se montra, au contraire, très explicite au sujet de la candidature du roi de Hongrie et de la neutralité de la ligue catholique dans le cas d'une agression de l'empereur contre la France ; il déclara que, la paix une fois signée entre l'empereur et le Danemark, les électeurs

1. Instruction et dépêche baillée à M. de Charnacé allant en Allemagne, du 25 janv. 1629, à Troyes (Arch. des aff. étrang., Allemagne); Avenel, VII, 975, VIII, 208 ; Diaire du P. Joseph aux dates des 21, 23 et 24 janvier 1629 ; Lepré-Balain ; Siri, VII, 156-161.

étaient résolus à imposer à Ferdinand un désarmement et à ne procéder auparavant à aucune élection et il promit la neutralité de la ligue. Il fut convenu que son ambassadeur aux conférences de Lubeck porterait à Charnacé la réponse de ses confédérés aux propositions de la France[1].

Charnacé n'apportait à Christian, au nom de la ligue, aucun engagement; la médiation qu'il venait tenter semblait dès lors crouler par la base. Pourtant il n'en jugea pas ainsi; la neutralité qu'il n'avait pas obtenue du chef des catholiques allemands, peut-être pourrait-il l'obtenir du roi de Danemark et devenir ainsi plus fort pour reprendre la négociation avec le premier. Il pressa donc le roi de conclure la paix avec Maximilien et ses confédérés et de présenter aux Impériaux un ultimatum, promettant qu'au cas où cet ultimatum serait repoussé, la France lui paierait un subside annuel de 50,000 écus et emploierait son influence auprès de Gustave-Adolphe pour déterminer ce prince à le secourir. Il chercha à lui démontrer l'intérêt qu'il y avait à séparer l'Autriche de ses alliés pour la combattre toute seule, à s'entendre avec la ligue et avec la France pour empêcher l'empereur de se donner le rôle de défenseur de la religion; il lui montra que le but des Habsbourgs était la domination de la Baltique. Ces considérations, qui n'apprenaient rien à celui à qui elles s'adressaient, ne pouvaient balancer les conditions extrêmement modérées que lui faisait Waldstein. Il refusa donc de se laisser entraîner dans la voie hasardée où on essayait de le conduire. Charnacé ne se tint pas pour battu. Le 1er mai, il soumit au roi un projet de paix qui jette un jour curieux sur la façon dont la France croyait pouvoir concilier des intérêts politiques et religieux qui n'étaient pas les siens et qu'elle envisageait uniquement avec le désir de gagner la reconnaissance des parties et de sauvegarder le catholicisme. Aux termes de ce projet, Christian reconnaissait les décisions des électeurs et des diètes qui avaient transféré au duc de Bavière la dignité électorale. Les pays occupés par la ligue étaient restitués au Danemark et à ses alliés. Le roi payait une indemnité de guerre et promettait de tolérer à perpétuité dans ces pays le libre exercice du catholicisme. Les évêchés et les autres bénéfices ecclésiastiques qui en faisaient partie pouvaient être rendus aux titulaires

1. *Mém. de Richelieu*, II, 65-66; Siri, VII, 153-154.

protestants institués en conformité de la loi du royaume, mais, si le maintien de ces titulaires était de nature à inspirer des craintes pour la liberté religieuse, ils garderaient seulement le titre d'administrateurs et la moitié des revenus, et l'autre moitié serait attribuée à des évêques catholiques nommés par l'accord des deux parties. L'exécution du traité de paix et spécialement des mesures prises en faveur de la religion catholique était placée sous la surveillance de l'électeur de Bavière, qui conserverait à cet effet une des places qu'il occupait actuellement. Ces conditions ne furent pas acceptées par Christian qui dans le même temps, ainsi qu'on l'a dit, en obtenait de plus avantageuses de l'empereur. D'ailleurs, au mois de juin, le gouvernement français, convaincu de l'impossibilité de faire conclure entre le Danemark et la ligue un traité particulier, envoya à son représentant des instructions nouvelles : Charnacé ne devait plus s'attacher à ce but, mais se contenter d'une promesse verbale de neutralité et pousser Christian à la continuation de la guerre contre l'empereur. Mais il eut beau concentrer ses efforts sur ce seul point, ils n'en furent pas moins impuissants et la paix fut signée le 22 mai 1629[1]. Il ne lui restait qu'à chercher auprès de Gustave-Adolphe la compensation de l'échec qu'il avait essuyé à Copenhague ; quant à la Bavière, on verra que, si elle avait refusé de prendre, dans des négociations avec un ennemi public de l'Empire et de l'empereur, une situation à part, elle ne devait pas reculer toujours devant des engagements secrets avec la France.

Ainsi la médiation du roi avait été stérile ; l'espoir d'arriver par elle à un concert et à une action commune avec la ligue catholique, puis enfin au rôle d'arbitre dans les affaires allemandes avait été frustré. C'était un échec et ce n'était pas le seul que Richelieu eût essuyé. Une guerre étrangère et une guerre civile, voilà ce qu'avait enfanté l'alliance anglaise. Le traité de Monçon était un succès plus apparent que réel et ce succès était payé cher par les rancunes et la désaffection de nos alliés. Ajoutez qu'à partir de 1628 l'unité morale qui présidait au gouvernement et dirigeait la volonté flottante de Louis XIII est rompue. Richelieu aura désormais auprès du roi, dans la personne de la reine mère,

1. Fridericia, *Danmarks ydre politiske Historie i Tiden fra Freden i Lybek til Freden i Prag*. Copenhague, 1876.

au lieu d'un soutien dévoué, une ennemie intime qui, entourée d'ambitieux déçus, de dévots chimériques et enfiélés, poursuivra sa ruine avec la passion, l'aigreur, les crises nerveuses d'une bourgeoise sur le retour. Heureusement les déceptions et les difficultés que nous venons d'énumérer ne suffisent pas à caractériser la situation à l'époque où nous sommes parvenu, elles n'en forment même pas le trait dominant. De 1624 à 1629 d'autres événements s'étaient accomplis, que la nécessité de suivre sans interruption le développement de la politique française en Allemagne nous a fait négliger, mais dont le moment est venu de signaler l'influence. Durant cette période, Richelieu avait commencé par forcer les Anglais, descendus dans l'île de Ré, à se rembarquer précipitamment en laissant beaucoup des leurs sur la place. Il avait mis ensuite le siège devant la Rochelle. Pendant qu'il l'assiégeait, l'Espagne avait essayé de dépouiller le duc de Nevers de l'héritage qu'il avait légitimement acquis en Italie. Richelieu ne s'était pas laissé distraire de son entreprise par cet événement, il avait vaincu la résistance des éléments, la constance des assiégés, la lassitude du roi, la mauvaise volonté des grands. Vainqueur de la Rochelle, il était accouru en Savoie, avait forcé en hiver le pas de Suse, fait lever le siège de Casal et reconquis en Italie pour son pays le prestige que le traité de Monçon lui avait fait perdre[1]. Ce n'était pas seulement en Italie que le roi très chrétien apparaissait, à la suite de ces deux coups d'éclat, comme le protecteur le plus puissant des intérêts menacés par la maison d'Autriche[2]. Certes l'Europe n'avait pas attendu jusque-là pour reconnaître que, depuis 1624, la France obéissait à une intelligence aussi nette qu'étendue, à une volonté sachant également s'imposer des ajournements et pousser à bout la fortune, mais maintenant elle assignait à notre pays un rôle plus décisif encore dans la crise qui, plus encore que des religions, mettait aux prises des nationalités rivales. Chose curieuse, en même temps que la réduction de la Rochelle était célébrée comme un triomphe par l'Europe catholique, elle ne refroidissait pas la confiance, l'élan qui poussaient vers la France une partie de l'Europe protestante. La façon magis-

1. Voy. *Le Père Joseph et Richelieu : la déchéance politique et religieuse du protestantisme et la première campagne d'Italie.*

2. *Mém. de Richelieu*, II, 12; *Mém. de Fontenay-Mareuil*, 199, col. 2.

trale dont Richelieu venait de frapper l'imagination européenne contribua au double succès diplomatique qu'il allait obtenir dans ses rapports avec l'une et avec l'autre[1].

Il faut l'avouer toutefois, la France en fut plus encore redevable à des événements auxquels son gouvernement était resté étranger.

La paix de Lubeck semblait promettre à l'Allemagne le repos. En réalité elle ne terminait rien que pour le roi de Danemark. Les revendications du catholicisme restaient les mêmes ou plutôt elles devenaient, à la suite de son triomphe, plus impérieuses et plus pressantes. Loin de les modérer, Ferdinand II allait les autoriser et leur ouvrir une vaste carrière. Le 6 mars 1629, il rendit l'édit de restitution qui rétablissait le clergé catholique et l'exercice exclusif du catholicisme dans les évêchés et les bénéfices dont ils avaient été dépossédés depuis la paix de Passau. Cette mesure, réclamée par l'opinion catholique comme un retour à la stricte application de la paix de religion, comme la réparation des sécularisations opérées en violation de la réserve ecclésiastique, atteignait donc à la fois les consciences et les intérêts, c'était la proscription d'un culte en même temps que l'expropriation d'une masse d'usufruitiers qui pouvaient se croire protégés par la prescription.

En s'aliénant par l'édit de restitution l'Allemagne protestante, l'empereur ne réussissait pas pour cela à sauvegarder son union avec l'Allemagne catholique. La mesure même qu'elle avait demandée et qu'il avait prise donnait lieu par son application à des désillusions, à des mécontentements. Mais surtout le désaccord était profond sur deux questions qui se ramenaient l'une à l'autre. La ligue catholique voulait la paix et le désarmement. Il ne serait pas complètement exact de dire que Ferdinand voulut le maintien de l'organisation militaire et la guerre extérieure, mais Waldstein et l'Espagne les voulaient pour lui. Il ne dépendait pas de lui, quand même il en aurait eu la ferme et sincère intention, de dissoudre ni même de réduire l'organisme parasite qui aspirait toute la sève du corps social alangui et le seul moyen d'alléger les maux que l'armée de Waldstein faisait subir à l'Allemagne paraissait être de l'employer au dehors. N'était-elle pas d'ailleurs nécessaire pour défendre la suzeraineté impériale dans la haute Italie, faire tête à une invasion française et au besoin la prévenir, repousser les

1. *Mém. de Richelieu*, II, 99.

Hollandais, maîtres de Bois-le-Duc et de Wesel, refouler le roi de Suède dans sa froide patrie, monopoliser le commerce de la Baltique et de la mer du Nord, poursuivre enfin ce rêve de monarchie universelle qu'on ne perdait pas de vue à Madrid, si l'on était parfois tenté de l'oublier à Vienne? Dans toutes ces entreprises, l'Allemagne catholique ne voyait, elle, que l'or de ses cités florissantes, que sa laborieuse population s'écoulant dans l'abîme sans fond de la politique de famille, que la constitution germanique faussée et remplacée par une monarchie unitaire et absolue. Au moment de la paix de Lubeck, les abus commis par Waldstein dans l'exercice de l'autorité discrétionnaire que l'empereur lui laissait, étaient devenus intolérables, une clameur universelle, où se confondaient la voix des protestants et celle des catholiques, demandait justice. Dans des assemblées successives, à Mulhausen, à Bingen, tout récemment à Heidelberg, ceux-ci avaient recherché les moyens de l'obtenir, décidé l'envoi de députés à Vienne et, n'arrivant à rien, envisagé, adopté l'idée de la résistance; un conflit entre l'armée impériale et l'armée de la ligue paraissait imminent.

Cet aperçu suffit pour faire comprendre l'autorité acquise subitement par la France auprès des protestants terrorisés, des catholiques inquiets et le succès de cette idée de neutralité naguère repoussée par les uns et par les autres. Ce même Maximilien, qui éludait l'offre de partager publiquement avec la France l'arbitrage des affaires allemandes, acceptait en secret le double principe d'une alliance défensive avec le roi et d'une neutralité avec les alliés du Palatin et, chose digne de remarque, il le faisait sous les auspices du Saint-Siège, indice significatif de la terreur générale inspirée par la maison d'Autriche. Trois mois plus tard, Charnacé ménageait une trêve de six ans entre les rois de Suède et de Pologne, une entente entre le premier et l'électeur de Brandebourg et obtenait de celui-ci la promesse de donner sa voix au duc de Bavière moyennant l'abandon du bas Palatinat au Palatin, le maintien de la situation faite à la religion évangélique par les concordats, l'évacuation de la marche de Brandebourg par les troupes catholiques. Enfin, au commencement de l'année suivante, il concluait avec le roi de Suède, impatient de profiter contre l'Autriche de la liberté d'action que la trêve d'Altmark venait de lui donner, un traité d'alliance qui stipulait la neutralité du duc

de Bavière et de la ligue et le maintien de la religion catholique partout où elle était pratiquée.

C'est sur ce double succès diplomatique que doit se clore cette étude. Nous ne pourrions, sans en compromettre l'unité, exposer ni ceux, plus grands encore, que la diète de Ratisbonne et la seconde campagne d'Italie réservaient à la France ni encore moins l'avortement final de la conception maîtresse qui dirigea pendant si longtemps la politique française. Il ne nous reste qu'à définir l'esprit d'où procède cette conception.

Richelieu et le Père Joseph représentèrent au pouvoir les deux doctrines qui ont constitué la conscience nationale et éclairé la route sur laquelle, malgré bien des défaillances et bien des écarts, la France n'a cessé de s'avancer, jusqu'au jour où elle a égaré sa destinée dans une impasse, qu'elle a prise pour un raccourci : la doctrine de l'hégémonie morale, de la primauté chrétienne qui avait fait d'elle la fille aînée de l'Église, l'inspiratrice et l'âme des croisades; la doctrine des frontières naturelles, de l'extension territoriale absorbant ces pays limitrophes, ces populations sans caractère ethnographique et sans avenir arrêtés, qui ne se rattachaient à l'Empire que par un lien idéal. Tous deux n'étaient pas pénétrés au même degré de ces deux doctrines : chez le capucin dominait le souvenir et le rêve d'une république chrétienne dont la France avait été, dont elle redeviendrait le centre; pour le cardinal, cette prépondérance morale était, pour ainsi dire, un capital qui devait être hypothéqué sur de bonnes terres, morceaux détachés de notre ancien patrimoine. Mais ces préférences ne les empêchaient pas de chercher dans ces deux théories l'inspiration de leur politique. Ni l'une ni l'autre d'ailleurs, dans la période qui nous a occupé, n'osa se produire ouvertement. Cela se comprend. La France que Richelieu a reçue des mains débiles de ses prédécesseurs n'a ni l'unité morale ni l'unité politique qui auraient permis d'entreprendre ni même d'avouer de si grands desseins. Les protestants et les grands y épient, la main sur la garde de leur épée, toutes les défaillances du pouvoir; l'autorité centrale y est paralysée par les organes destinés à la servir; l'opinion est déroutée et divisée sur l'attitude à prendre dans la crise européenne. La ligue ennemie se resserre et semble par deux fois, en 1627, en 1629, poser les avant-postes d'une invasion, la France est réduite à la défensive. Les deux doctrines qui la poussent vers

la recherche de ses limites naturelles et l'établissement de son ascendant en Europe se reflètent toutefois pour un œil attentif dans le courant souvent troublé des événements. La première perce par l'ambition avouée d'acquérir des places, portes pour entrer dans les pays voisins, jalons de la frontière rêvée. La seconde se trahit par des efforts répétés pour disputer à la maison d'Autriche la direction de l'opinion et des forces catholiques. Naturellement, pour la supplanter dans cette direction, la France invoque des principes différents de ceux de sa rivale. Elle se fait auprès des princes protestants et catholiques, dont elle cultive ou recherche l'alliance, l'avocat de la tolérance qu'elle pratique chez elle; elle cherche à les convaincre des avantages de la neutralité, à les rapprocher par la crainte d'une puissance envahissante qui, après avoir écrasé les premiers, menace les seconds; elle parle beaucoup de pacification, elle aspire à se faire offrir le rôle de médiatrice. En réalité, dans sa lutte inégale contre la maison d'Autriche, elle fait arme de tout, mais le principal dessein qu'elle poursuit, c'est d'associer à sa médiation la ligue catholique, de la lier par là à sa politique en la détachant de l'empereur, isolé entre les deux partis qui divisent l'Allemagne. Et, en le faisant, ce n'est pas seulement à un calcul politique qu'elle obéit, comme dans ses rapports avec les protestants, c'est à une naturelle sympathie, c'est à une tradition qui remonte aux premiers siècles de son histoire, qui a fait sa gloire au moyen âge et qu'elle ambitionne de faire revivre.

G. FAGNIEZ.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES *PERIOCHAE* DE LA GUERRE SOCIALE.

La guerre sociale ou guerre des Marses, l'événement capital, peut-être, de l'histoire de la république romaine, est aussi l'un des plus mal connus. Pourtant, les historiens contemporains n'avaient pas manqué à la tâche : Quadrigarius, Hortensius, Lucceius dans leurs Annales, Sylla dans ses Mémoires, Lucullus dans un ouvrage spécial écrit en grec, Posidonius dans sa *Continuation de Polybe* avaient raconté cette crise terrible avec plus ou moins de détail et de talent; par-dessus tout, on en trouvait un récit ample et exact dans l'*Histoire* de Sisenna, le chef-d'œuvre de l'ancienne historiographie romaine. Malheureusement aucun de ces ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous et la même fatalité qui a englouti les récits contemporains nous a privés, pour ce chapitre d'histoire, des grandes compositions de l'époque suivante qui en avaient recueilli la substance : de Diodore il ne reste que des fragments, de Tite-Live que des sommaires. Quant à Plutarque, il n'a traité qu'une petite partie du sujet dans les Vies de Marius et de Sylla; Velléius Paterculus, vague et déclamatoire, n'a guère trouvé d'intéressant, dans la guerre sociale, que les exploits d'un de ses ancêtres qui s'y était distingué. Reste le groupe des auteurs tardifs, compilateurs ou abréviateurs, qui représentent, d'une manière plus ou moins fidèle, plus ou moins directe, mais à peu près exclusive, la tradition de Tite-Live : ce sont d'abord Appien et Orose[1], en seconde ligne Florus et Eutrope, encore plus succincts qu'à l'ordinaire, enfin, Julius Obsequens, dont le recueil de prodiges classés par consulats s'annonce lui-même comme un extrait de Tite-Live.

1. Sur la dépendance d'Appien et d'Orose par rapport à Tite-Live, voir surtout Wijnne, *De fide et auctoritate Appiani* (Groning., 1855); Steringa Kuyper, *De fontibus Plutarchi et Appiani in vita Sullae enarranda* (Utrecht, 1882); Mœrner, *De Orosii vita ejusque historia* (Berlin, 1844), et les notes de l'édition d'Orose par Zangemeister (Vienne, 1882). Je laisse de côté la question de savoir si Orose, Eutrope et l'auteur des *Periochae* ont travaillé sur le texte même de Tite-Live ou sur un abrégé.

Rien ne prouve mieux la médiocre valeur de toutes ces sources de deuxième et troisième main que l'extrême importance attribuée par les historiens modernes de la guerre sociale aux *Periochae* de Tite-Live, c'est-à-dire à une simple table des matières. Le plus judicieux, sinon le plus brillant, de ces historiens[1] déclare nettement qu'il a pris les *Periochae* pour base de son récit; les autres, sans le dire, en ont fait autant[2]. Rien de plus légitime en principe, car les *Periochae*, ayant conservé la disposition annalistique du grand ouvrage de Tite-Live, sont le guide le plus sûr pour la succession chronologique des événements, sans laquelle il n'y a pas d'histoire. Mais, s'il est bon d'avoir une règle, il faut, avant de s'en servir, s'assurer qu'elle n'est pas tordue, et, au besoin, la redresser : c'est malheureusement ce qu'on a négligé de faire jusqu'à présent. Les interpolations, les transpositions, les répétitions qui défigurent le texte des *Periochae* n'ont été ni aperçues ni corrigées; de là un certain nombre d'erreurs graves qui se transmettent religieusement de génération en génération et contribuent à faire de l'histoire de la guerre marsique le « chaos inextricable » signalé par M. Duruy. L'objet du présent travail est : 1° de déterminer aussi exactement que possible le système chronologique de nos *Periochae;* 2° d'en rétablir le texte dans sa pureté primitive.

§ 1.

Système chronologique des « Periochae. »

La guerre sociale proprement dite, abstraction faite de la résistance prolongée des Samnites et des Lucaniens, n'a duré que deux ans[3] et quelques mois : de la fin de l'an 91 av. J.-C. au commencement de 88. Certains auteurs en placent le début en 90 seulement, sous les consuls L. Julius Caesar, P. Rutilius Lupus[4]; d'autres la font commencer dès 91, sous les consuls L. Marcius Philippus, S. Julius Caesar[5]. En fait, il n'y a pas de contradiction absolue entre ces deux indications; tout dépend du sens précis qu'on attache aux mots « début

1. Kiene, *Der römische Bundesgenossenkrieg* (Leipzig, 1845), p. 191.
2. Keferstein (1812), Weiland (1834), Prosper Mérimée (1854); ajoutez les histoires romaines générales de Drumann, Ihne, Duruy et surtout Mommsen.
3. Strabon, V, p. 241 : δύο δ' ἔτη συνέμειναν ἐν τῷ πολέμῳ.
4. Paterculus, II, 15. De même Asconius, *in Cornelianam*, I, p. 971 : « Pompeio Catone coss. *secundo* anno belli Italici. »
5. Diodore, fr. XXXVII, 1, 2 (Didot); Pline, XXXIII, 3, 55 : *S. Julio L. Marcio coss., hoc est belli socialis initio.*

de la guerre : » les uns entendent par là l'explosion décisive, les autres les incidents précurseurs, les prodromes de l'insurrection. Tite-Live était de ces derniers auteurs, car les abréviateurs qui représentent le mieux sa tradition, Eutrope, Orose, Obsequens, sont unanimes à faire commencer la guerre sociale en 91 av. J.-C.[1]. De même pour la terminaison de la guerre, on pourrait indifféremment la placer en 89, à la prise d'Asculum, ou en 88, à la mort de Pompedius Silo[2].

Les deux ans et demi de la guerre sociale n'occupaient, chez Tite-Live, pas moins de cinq livres (ep. 72-76). C'est peut-être à cette circonstance qu'il faut attribuer l'erreur singulière d'Eutrope et de saint Augustin, qui font durer la lutte cinq ans, quoiqu'ils en indiquent exactement l'origine et le terme[3]. Comment Tite-Live avait-il réparti les événements entre ces cinq livres ? On pourrait être tenté de croire, d'après l'analogie de quelques parties de son ouvrage, des Commentaires de César et des Annales de Tacite, qu'il a pris pour base de sa division en livres les consulats, à raison de deux livres par année consulaire; mais il suffit de jeter les yeux sur les *Periochae* pour voir qu'il n'en est rien. Au milieu de l'ep. 74, L. Porcius Caton, le futur consul de l'année 89, figure encore en qualité de préteur (*L. Porcius praetor Etruscos... vicit*); cependant, deux lignes plus loin, la même *Periocha* qualifie déjà de consul Cn. Pompeius Strabo, le collègue de Caton en 89 (*Cn. Pompeius consul Marsos acie vicit*) : ainsi l'ep. 74 est à cheval sur les années consulaires 90 et 89. De même, l'ep. 76 raconte la prise d'Asculum, qui eut encore lieu en 89, puisque le triomphe de Strabon se place le 25 décembre de cette année (Fastes Capitolins *sub anno*), mais dans le même épitomé se trouve la mort de Pompédius Silo qui eut lieu en 88, suivant le témoignage d'Obsequens, c'est-à-dire de Tite-Live (Obsequens, c. 116) : l'ep. 76 chevauche donc également sur deux consulats (89 et 88).

A moins de supposer que Tite-Live, contrairement à son usage, ait découpé ses livres d'une manière absolument arbitraire, il ne reste donc plus qu'à admettre qu'il a pris pour principe de ses divisions, non pas l'année consulaire (janvier à janvier), mais l'année civile et religieuse du calendrier romain de la république, qui allait de mars à mars. Malgré l'habitude prise (par suite de circonstances accidentelles) depuis l'an 153 av. J.-C.[4] de faire entrer les consuls en fonc-

1. Eutrope, V, 3; Orose, V, 18; Obsequens, c. 114.
2. Eutrope, *loc. cit.*; Paterculus, II, 17 (*finitum ex maxima parte*); Obsequens, c. 116.
3. Eutrope, V, 3; Augustin, *Civ. Dei*, V, 22.
4. Tite-Live, ep. 47; Cassiodore, *sub anno*.

tions au 1er janvier, le véritable jour de l'an, jusqu'à Jules César, resta le 1er mars; ainsi comptaient sans aucun doute, non seulement les pontifes, dans leurs annales officielles, mais les annalistes privés de l'époque de Sylla; Tite-Live, qui les prenait pour guides, n'avait aucune raison de déroger à cet usage. L'année pontificale de mars à mars, plus rationnelle d'ailleurs que l'année consulaire, avait le grand avantage, au point de vue du récit des opérations militaires, de se diviser commodément en deux semestres naturels : campagne d'été de mars à septembre, campagne d'hiver de septembre à mars. Il est certain, à mon avis, que tel fut en effet le système de division adopté par Tite-Live dans son histoire de la guerre sociale : chacun des cinq livres 72 à 76 correspond à une campagne d'hiver ou d'été. A l'appui de cette opinion, on peut citer les arguments suivants :

1° On lit chez Orose (V, 18, 18) : *Cn. Pompeio L. Porcio Catone consulibus Pompeius diu obsedit Asculum.* Une page plus loin (§ 22) : *Anno ab Urbe condita DCLXI cum ad obsidendos Pompeios Romanus isset exercitus...* L'an de Rome 661, dans le système chronologique d'Orose, qui n'est autre que celui de Tite-Live, correspond à l'an 89 av. J.-C., c'est-à-dire précisément au consulat de Pompée et Caton; mais comme l'année officielle ne commençait qu'au 1er mars et que les consuls étaient entrés en charge le 1er janvier, on comprend qu'Orose, c'est-à-dire Tite-Live, ait rangé encore sous l'*année* précédente les premiers événements de ce *consulat*. Effectivement, la victoire de Pompée sur les Marses, racontée à cette place par Orose, fait encore partie, dans l'épitomé, de la *periocha* 74, hiver 90-89. Appien achève de fixer la date de cette bataille (*B. Civ.*, I, 50) : Pompée la gagna, dit-il, étant déjà consul (ὕπατος ὢν ἤδη), c'est-à-dire après le 1er janvier, et encore pendant l'hiver (χειμῶνος), c'est-à-dire avant le 1er mars.

2° Le même Appien, après avoir raconté les victoires de Sylla pendant la campagne de 89, continue ainsi (*B. Civ.*, I, 51-2) : « Tels furent les succès de Sylla pendant l'été; l'hiver étant venu, il se rendit à Rome pour briguer le consulat. Pompée soumit les Marses, les Marrucins et les Vestins. » Mettons en regard les ep. 75-76 de Tite-Live :

Ep. 75 *ad finem* : L. Sulla... aliquot populos recepit, quantisque raro quisquam alius ante consulatum rebus gestis, ad petitionem consulatus Romam est profectus.

Ep. 76 *initio* : A. Gabinius... cecidit. Sulpicius legatus (légat de Pompée, d'après Orose, V, 18, 25) Marrucinos... recepit. Cn. Pompeius... Vestinos et Pelignos in deditionem accepit. Marsi quoque, etc.

On voit, d'une part, que la marche du récit est exactement la même chez Appien et chez Tite-Live, d'autre part, que la coupure entre les

deux *periochae* correspond exactement au moment indiqué par Appien comme « le début de l'hiver. » Remarquons, par parenthèse, que ces textes prouvent que les comices consulaires se tenaient à cette époque, ou du moins cette année, vers la mi-septembre[1], et non, comme ce fut la règle après Sylla, en juillet.

3° J'ai déjà indiqué que, de l'aveu général, Sisenna était la plus haute autorité pour l'histoire de la guerre sociale; Tite-Live avait donc dû le suivre de très près. Or, il résulte des fragments très nombreux, mais très courts, de Sisenna que cet historien avait consacré à la guerre sociale *le même nombre de livres* que Tite-Live[2]; en outre, le fr. 127 (= Aulu-Gelle, XII, 15, 2) prouve que Sisenna avait divisé son récit par étés et hivers : *Nos una aestate in Asia et Graecia gesta literis... continentia mandavimus*. Dès lors, n'est-il pas extrêmement probable que Tite-Live avait emprunté à son devancier, en même temps que l'étendue et la substance de son récit, un système de division très pratique, qui pouvait se réclamer de Thucydide, peut-être aussi de Clitarque, le modèle de Sisenna[3]?

D'après cela, je crois pouvoir marquer comme il suit les dates extrêmes des *periochae* 72 à 76 :

Ep. 72. Septembre 91[4]-mars 90.
Ep. 73. Mars 90-septembre 90[5].
Ep. 74. Septembre 90-mars 89.
Ep. 75. Mars 89-septembre 89[6].
Ep. 76. Septembre 89-mars 88[7].

Une seule date parait en contradiction avec ces limites : c'est celle

1. Il en était de même des comices tribunitiens en 91; le *De Oratore* est censé se passer en septembre 91 et Cotta y est qualifié de candidat au tribunat (I, 7, 25).

2. Voir les fragments de Sisenna chez Peter, *Fragmenta hist. roman.*, p. 175 et suiv. Les fragments du livre IV sont tous relatifs à la guerre sociale (qui commençait dès le 1er livre, voir le fr. 6); ceux du livre VI se rapportent à l'année 88; en conséquence, le livre V, dont il ne reste rien, traitait encore de la guerre sociale.

3. Cicéron, *De legibus*, I, 2, 7.

4. Ou peut-être octobre ou novembre. Drusus, dont la mort termine le livre 71, vivait encore aux ides de septembre 91. (Cicéron, *De orat.*, III, 1, 2.)

5. La mort du consul Rutilius, racontée dans ce livre, eut lieu effectivement le 11 juin. (Ovide, *Fastes*, VI, 563.)

6. La prise de Stabies par Sylla, racontée dans ce livre, eut lieu effectivement le 29 avril. (Pline, III, 5, 70.) La mort de Didius (à la prise d'Herculanum? Paterculus, II, 16) est du 11 juin. (Ovide, *Ibid.*)

7. Le triomphe de Pompée, raconté dans ce livre, eut lieu le 25 décembre. (*Fast. Capit. hoc anno.*)

de la mort du consul Porcius Caton qui, d'après Appien (*B. Civ.*, I, 50), eut lieu en hiver, — τοῦ δ'αὐτοῦ χειμῶνος, — c'est-à-dire dans les premiers mois de 89; or, cet événement était raconté dans le livre 75 de Tite-Live qui correspond, d'après moi, à l'« été » 89. Mais il ne me paraît pas douteux qu'il ne faille admettre ici une erreur d'Appien. D'une part, le grand nombre d'événements racontés par Tite-Live et Orose dans cette année 89 avant la mort du consul oblige de la reculer au moins jusqu'au milieu du printemps; — sans cela comment Orose la placerait-il (V, 18, 24) *en 661, après la campagne de Sylla en Campanie* (la prise de Stabies par Sylla eut lieu le 29 avril) ? — D'autre part, si Caton était vraiment mort dès les premiers mois de l'année, on aurait infailliblement convoqué les comices pour nommer un *consul suffectus*. Il est vrai qu'on ne le fit pas en 90, après la mort du consul Rutilius, mais d'abord Rutilius périt vers le milieu de l'année (11 juin), ensuite cette dérogation à l'usage, justifiée par la gravité des circonstances qui retenaient le consul survivant à l'armée, parut si remarquable qu'Appien la signale expressément (*B. Civ.*, I, 44). En 89, le fort de la crise était passé, Pompée aurait pu sans inconvénient s'absenter pendant quelques jours pour réunir les comices; à son défaut, je pense qu'un des censeurs qui fonctionnaient cette année (P. Crassus et L. César) aurait pu le faire à sa place. Si on ne le fit pas, c'est qu'il devait rester peu de mois à courir jusqu'à la fin de l'année, ou tout au moins jusqu'aux élections.

Remarquons, en terminant, que les cadres chronologiques tracés ci-dessus ne s'appliquent rigoureusement qu'aux événements de la guerre sociale elle-même, ou, plus généralement, aux événements d'Italie. Quant aux affaires extra-italiennes, beaucoup moins importantes à cette époque, Tite-Live, conformément à son habitude, n'a pas jugé utile d'interrompre le cours de son récit pour les raconter à leur place exacte; il les a groupées en principe *à la fin de l'année (pontificale) à laquelle elles appartenaient*, c'est-à-dire à la fin des livres 74 et 76, où se retrouve deux fois la formule : *praeterea incursiones Thracum... continet*. Il n'y a d'exception que pour la révolte des Gaulois Salluviens, qui est racontée à la fin de l'ep. 73 (été 90) et non à la fin de l'année 90 : cette exception s'explique probablement par le lien étroit qui existait entre l'insurrection gauloise et l'insurrection italienne; en effet, on sait que des auxiliaires gaulois figurèrent dans les armées samnites (Appien, *B. Civ.*, I, 50) : la révolte des Salluviens pouvait donc, en quelque sorte, être considérée comme un épisode de la guerre sociale, et Tite-Live, en s'arrêtant pour la raconter, respectait à la fois la chronologie et la logique.

§ 2.

Critique du texte des « Periochae. »

Que les *Periochae* de Tite-Live soient un ouvrage prodigieusement interpolé, c'est ce qui n'a plus besoin d'être prouvé après la lumineuse dissertation de M. Wölfflin sur ce sujet[1]. Ce savant a mis hors de doute, non seulement le fait même des interpolations, mais encore la manière dont elles se sont produites et les particularités de style qui permettent de les reconnaître. En général, ce furent à l'origine des annotations marginales, émanant de lecteurs de Tite-Live et contenant des développements, des détails, des anecdotes, que le rédacteur primitif des sommaires n'avait pas cru devoir admettre dans son cadre. Ces suppléments ont fini par s'introduire dans le texte, tantôt à leur place chronologique, tantôt à la fin du sommaire, là où la formule *praeterea... continet* invitait à entasser les « faits divers, » quelle qu'en fût la date exacte; mais parfois, grâce à l'étourderie des copistes, ces notes ont été insérées au hasard à l'intérieur de la *periocha,* en regard de la partie de la marge où elles étaient écrites, et cela au risque de rompre la succession chronologique ou l'enchaînement logique des faits. Comme exemple des additions inoffensives, on peut citer la fin de l'ep. 39 où les mots entre crochets trahissent la main d'un interpolateur : *Praeterea res adversus Celtiberos prospere gestas et initia causasque belli Macedonici continet* [cujus origo inde fluxit quod Philippus aegre ferebat regnum suum imminui a Romanis et quod cogeretur a Thracibus aliisque locis praesidia deducere]. Comme exemple du second genre d'interpolations, signalons la deuxième rédaction de l'ep. 1, où l'anecdote de Tarquin l'Ancien et de l'augure Atta Navius (I, 36) s'est trouvée transportée sous le règne d'Ancus Marcius.

Les interpolations fautives de cette dernière catégorie sont, en somme, faciles à reconnaître et sans grand danger lorsqu'il s'agit de sommaires dont les livres se sont conservés : le contrôle est alors tout trouvé. Il en est autrement pour les livres perdus, c'est-à-dire pour les deux tiers environ de l'ouvrage de Tite-Live. Ici l'interpolation ne peut être constatée que par une étude attentive du texte, par un

1. E. Wölfflin, *Die Periochae des Livius,* dans les *Commentationes in honorem Mommseni,* p. 337 suiv.

rapprochement minutieux avec les autres représentants indirects de la tradition livienne ou avec d'autres documents historiques. M. Wölfflin n'a pas cru devoir aborder cette tâche délicate et difficile; mais, plus elle est difficile, plus elle est féconde. Émailler de crochets et d'*obels* les sommaires des livres conservés, cela n'offre, en somme, qu'un intérêt de curiosité; expurger les sommaires des livres perdus, qui constituent parfois la source unique ou principale de nos connaissances sur telle période de l'histoire romaine, c'est rendre aux études historiques un service direct. Tel est précisément le cas des *periochae* de la guerre sociale.

Les deux premières *periochae* en question (ep. 72 et 73) ne présentent rien de suspect et ne donnent lieu à aucune observation critique importante. La *periocha* 74 se termine comme il suit (je numérote les phrases pour faciliter les renvois) : 1. *A. Plotius legatus Umbros, L. Porcius praetor Marsos* (autres mss. : *Umbros*), *cum uterque populus defecisset, proelio vicerunt.* 2. *Nicomedes in Bithyniae, Ariobarzanes in Cappadociae regnum reducti sunt.* 3. *Cn. Pompeius consul Marsos acie vicit.* 4. *Cum aere alieno oppressa esset civitas, A. Sempronius Asellio praetor, quoniam secundum debitores jus dicebat, ab iis qui fenerabant in foro occisus est.* 5. *Praeterea incursiones Thracum in Macedoniam populationesque continet.*

Au § 1, la leçon *Marsos* est évidemment corrompue et les éditeurs l'ont corrigée avec raison en *Etruscos* d'après Orose, V, 18, 17. Mais, pour que le mot *Marsos* se soit substitué sous la plume du copiste à *Etruscos,* il faut qu'il se soit trouvé à la place correspondante de la ligne suivante et non pas, comme dans l'état actuel du texte, deux ou trois lignes plus loin (au § 3). D'ailleurs comment admettre que Tite-Live eût séparé par une digression sur les affaires d'Asie-Mineure (§ 2) le récit de la répression de la révolte ombro-étrusque et celui de la victoire du consul Strabon ? On voit par Appien (*Civ.*, I, 50-51) que les deux faits sont étroitement connexes; Strabon battit les Marses qui allaient au secours de l'insurrection du Nord, ignorant encore qu'elle eût été étouffée par les succès de Plotius et de Caton, et surtout par les concessions législatives du Sénat. Il faut donc, de toute nécessité, que les deux événements aient été racontés *uno tenore,* et le § 2 doit être considéré comme une annotation marginale mal à propos introduite dans le texte de la *Periocha.*

Il y a plus : non seulement le § 2 n'est pas à sa place dans l'ep. 74, mais encore il n'appartient pas du tout à cette *periocha* et doit changer de livre avec l'avant-dernier paragraphe de l'ep. 76. Comparons, en effet, ces deux phrases :

Ep. 74.	Ep. 76.
Nicomedes in Bithyniae, Ariobarzanes in Cappadociae regnum reducti sunt.	Ariobarzanes Cappadociae, Nicomedes Bithyniae regno a Mithridate Ponti rege pulsi sunt.

Voilà deux rois qui sont rétablis sur le trône avant d'en être chassés; quelle absurdité! Remarquons qu'il ne saurait y avoir aucun doute sur l'expulsion et la restauration dont il s'agit; cette histoire, en effet, est assez bien connue par d'autres sources. Ariobarzane monta sur le trône de Cappadoce en 95 av. J.-C.[1], Nicomède III sur celui de Bithynie peu après. En 93, Ariobarzane fut chassé une première fois par Gordius et Tigrane, agissant à l'instigation de Mithridate Eupator (Justin, XXXVIII, 3). L'année suivante (92), il fut ramené par Sylla, propréteur de Cilicie; cette première restauration est racontée dans l'ep. 70 : *Ariobarzanes in regnum Cappadociae a L. Cornelio Sulla reductus est.* Mithridate se tint tranquille pendant deux ans et occupa ses loisirs à guerroyer contre les Sarmates et les Bastarnes (Plutarque, *De fort. Rom.*, c. 11 *ad fin.*); mais, *à la nouvelle de l'insurrection italienne,* par conséquent en 90, il reprit ses projets contre Ariobarzane et Nicomède : il fit chasser le premier par deux généraux (probablement arméniens), Mithraas et Bagoas, le second par le bâtard Socrate, prétendant au trône de Bithynie (Appien, *Mith.*, 10; Justin, XXXVIII, 3). L'époque résulte d'Appien (*Mith.*, 58) : ὅτε γὰρ τὴν Ἰταλίαν ἀφισταμένην ἡμῶν ἠσθάνου, τὴν ἀσχολίαν τήνδε ἡμῶν φυλάξας, ἐπέθου μὲν Ἀριοβαρζάνῃ καὶ Νικομήδει... Les rois détrônés s'en vinrent mendier l'appui du Sénat, qui décréta effectivement leur restauration; mais il tombe sous le sens que cette résolution n'a pu être prise qu'après que le fort de la crise italique était passé, c'est-à-dire en 89; en 90, loin d'envoyer des troupes et des généraux en Asie, le Sénat adressait à ses alliés d'Asie un pressant appel de secours (ep. 72; *C. I. L.* I., p. 111; Memnon, c. 29). On a cru, il est vrai, trouver une confirmation de la date 90 dans un texte de Cicéron (*De oratore,* III, 61, 229); le célèbre orateur Crassus, dans un entretien qui est censé se passer au commencement de septembre 91, félicite Hortensius du discours qu'il a récemment prononcé *pro Bithyniae rege.* Mais les fragments de Licinianus nous permettent aujourd'hui de donner une autre explication de ce passage. Ils nous apprennent que le bâtard Socrate, après avoir conquis la faveur de son frère Nicomède en lui dénonçant les crimes de la reine Nysa, s'en alla à Rome

1. Cette date résulte des médailles de ce prince combinées avec la notice de Valère Maxime, V, 7, *ext.* 2, qui fixe la fin de son règne.

demander la couronne de Bithynie[1]. Le Sénat repoussa sa demande et confirma par un sénatus-consulte formel les droits du frère aîné (Appien, *Mith.*, 10); ce fut probablement à cette occasion qu'Hortensius prit la parole en faveur du roi légitime. Ainsi tout concourt à prouver que la deuxième expulsion d'Ariobarzane et la première de Nicomède n'eurent lieu qu'en 90; leur restauration (la deuxième d'Ariobarzane) par Manius Aquilius et L. Cassius, en 89; immédiatement après, comme le prouve le récit très détaillé d'Appien, se produisit l'agression de Nicomède, suivie des représailles de Mithridate et de la déclaration de guerre formelle au printemps 88, ἀμφὶ τὰς ἑκατὸν καὶ ἑβδομήκοντα τρεῖς ὀλυμπιάδας (Appien, *Mith.*, 17). Dès le début de la guerre, Mithridate reconquit la Cappadoce et la Bithynie (il avait même fait occuper la Cappadoce pendant l'hiver; Appien, *Mith.*, 15); à ce début répond la phrase finale de l'ep. 77 : *Mithridates, Ponti rex, Bithynia et Cappadocia occupatis...* Le même événement ne pouvait pas être raconté à la fin de l'ep. 76, et la double expulsion qui y est mentionnée n'est donc pas celle de 88. Il ne reste donc à admettre qu'une explication : c'est que les paragraphes parallèles ont été intervertis de place et doivent être rétablis, celui de l'ep. 76 à la fin de 74, celui de 74 à la fin de 76. La cause de cette transposition doit être cherchée peut-être dans l'identité du paragraphe final des deux épitomés : *praeterea incursiones Thracum in Macedoniam populationesque continet.* Souvent des ὁμοιοτέλευτα de ce genre expliquent les plus singulières confusions dans les manuscrits comme en typographie[2].

Un accident du même genre paraît être arrivé au § 4 de notre *periocha* 74. Le meurtre du préteur Asellio, d'après la place qui lui est ici assignée, appartiendrait à l'année 90 ou aux tout premiers mois de 89; mais ce meurtre est raconté par Appien (*Civ.*, I, 54) tout à la fin de la guerre, après le combat où périt Pompédius Silo, au commencement de 88 (Obsequens, c. 116). Appien relie le récit de ce crime aux événements militaires par la formule τοῦ δ' αὐτοῦ χρόνου, ce qui ne permet pas de supposer un anachronisme voulu. Le meurtre d'Asellio semble donc avoir eu lieu au plus tôt à la fin de 89, et les circonstances de ce crime sont bien d'accord avec la crise financière

1. Licinianus, p. 37, éd. Bonn : *Romam ad regnum expetendum frustra profectus.*

2. On peut rapprocher l'erreur commise dans l'édition *princeps* des *Periochae* (éd. romaine), où les premiers mots de l'ep. 75, *A. Postumius Albinus legatus,* sont suivis de ceux-ci : *in obsidione castrorum hostilium cecidit,* qui proviennent de l'ep. 76. Les yeux du typographe ont sauté du *legatus* de 75 au *legatus* de 76.

intense qui sévissait en ce moment à Rome (Orose, V, 18, 27). Ici encore, par conséquent, une transposition est très probable[1]. Ajoutons, à ce propos, que nous ne voyons aucune raison pour repousser l'identité de notre préteur Asellio avec le célèbre annaliste de ce nom. C'est sans fondement qu'on a prétendu « que les fragments de son ouvrage s'étendaient au delà de l'année 89[2]. » En réalité, le fragment le plus récent (fr. 11 Peter = Aulu-Gelle, XIII, 22, 8) se rapporte au meurtre de Drusus, survenu à la fin de 91, et, si Asellio a pu rédiger cet épisode, c'est une présomption de plus qu'il a été tué, non en 90, mais en 89.

Arrivons à l'ep. 75. La troisième phrase en est ainsi conçue : *Cn. Pompeius Vestinos in deditionem accepit.* D'autre part, on lit à l'ep. 76, § 3 : *Cn. Pompeius proconsul Vestinos et Pelignos in deditionem accepit.* Si les Vestins ont fait leur soumission à Pompée dès le printemps 89, il n'a pas pu les soumettre encore une fois, *comme proconsul*, c'est-à-dire en 88 ! Des doublets de ce genre se rencontrent dans les premiers livres de Tite-Live ; mais ils s'expliquent par l'incertitude de la tradition et le manque de critique de l'historien ; il n'est pas admissible qu'il ait commis de pareilles bévues pour une période aussi rapprochée, aussi bien connue que la guerre sociale. Un de nos deux paragraphes doit donc être considéré comme une note marginale, interpolée à faux. Entre les deux, c'est le texte du livre 76 qui, renfermant un détail de plus (*et Pelignos*), mérite la préférence. Il suit d'ailleurs immédiatement la mention du succès de Sulpicius sur les Marrucins ; or, d'après Orose (V, 18, 25), Marrucins et Vestins furent réduits par Sulpicius : Orose confirme donc l'épitomé. Toutefois le mot *proconsul*, dans l'ep. 76, est inadmissible, car la soumission des Vestins y est racontée avant la prise d'Asculum ; or, lors du triomphe qui lui valut cet exploit, Pompée était encore consul, comme nous l'apprennent les fastes Capitolins : *Cn. Pompeius Sex. f. Cn. n. Strabo Cos. de Asculaneis Picentibus a. DCLXIV. vi k. jan.* (= 25 décembre 89). A plus forte raison l'était-il au moment de la soumission des Vestins. Si l'on tenait à conserver *proconsul*, il faudrait admettre que le paragraphe a été changé de place et doit être transporté après la phrase *Asculum a Cn. Pompeio captum est.*

1. Le seul autre historien qui raconte l'affaire, Valère Maxime, IX, 7, 4, n'ajoute aucun détail qui permette de fixer la date ; l'année du tribun L. Cassius qu'il mentionne est inconnue.

2. Teuffel, *Römische Literaturgeschichte*, § 142, 5. Le fr. 13 Peter (= Charisius, II, p. 195. Keil), auquel il renvoie, n'a pas de date certaine et l'indication du livre (XL) est corrompue.

L'ep. 75 raconte ensuite la mort du consul Porcius et les exploits de Cosconius et Lucceius (?) contre les Samnites : *Cosconius et Lucceius* (les mss. ont *Lucanus*) *Samnites acie vicerunt, Marium Egnatium, nobilissimum hostium ducem, occiderunt, compluraque eorum oppida in deditionem acceperunt.* Ces événements ne sont rapportés nulle part ailleurs, à moins qu'on ne les identifie, comme l'a fait Mommsen, avec la campagne de Cosconius en Apulie, racontée par Appien (*Civ.*, I, 52); mais je vois à cela de grandes difficultés : 1° Appien donne pour chef aux Samnites Trébatius, l'épitomé Egnatius; 2° d'après l'épitomé le général samnite est tué, d'après Appien il se réfugie à Canusium; 3° l'épitomé place évidemment le théâtre des opérations en Apulie (ou, comme dit Diodore, XXXVII, 2, 8, en Iapygie), Appien le place dans le Samnium; 4° enfin Appien raconte ces événements après la soumission des Marses, Marrucins et Vestins (qui n'eut lieu que dans l'hiver 89) et immédiatement avant le changement des préteurs (janvier 88)[1]; l'épitomé les place avant le retour de Sylla à Rome, c'est-à-dire avant septembre de cette année. La question me paraît d'autant plus inextricable que le texte d'Appien présente ici une grande lacune, non aperçue jusqu'à présent : l'événement capital de la guerre, la prise d'Asculum par Pompée, n'y est pas raconté; il est impossible de croire qu'Appien ait oublié un fait d'une importance aussi décisive, mais la difficulté est de savoir à quel endroit précis se trouve la lacune.

En tenant compte des observations précédentes, j'estime que le texte des *periochae* 74 à 76 doit être restitué comme il suit :

Ep. 74.

Cn. Pompeius Picentes proelio fudit, (Asculum)[2] obsedit; propter quam victoriam Romae praetextae et alia magistratuum insignia sumpta sunt. (Cf. Appien, 47; Orose, V, 18, 17.)

C. Marius cum Marsis dubio eventu pugnavit; libertini tum primum militare coaperunt. (Appien, 49.)

A. Plotius legatus Umbros, L. Porcius praetor Etruscos[3], cum uterque populus defecisset, proelio vicerunt[4]. (Orose, 17.)

1. Appien, liv. I, 53 : Καικίλιος δ' αὐτῷ Μέτελλος ἐπελθὼν ἐπὶ τὴν στρατηγίαν διάδοχος...

2. Lacune dans le *Nazarenus;* les mss. récents ont *et*, qui donne un sens acceptable.

3. Mss. : *Umbros* ou *Marsos*.

4. Ici les mss. intercalent la phrase : « Nicomedes in Bithyniae, Ariobarzanes in Cappadociae regnum reducti sunt. »

Cn. Pompeius consul Marsos acie vicit. (Orose, 18[1].)

Ariobarzanes Cappadociae, Nicomedes Bithyniae regno a Mithridate Ponti rege pulsi sunt[2].

Praeterea incursiones Thracum in Macedoniam populationesque continet.

Ep. 75.

A. Postumius Albinus legatus[3], infamis crimine proditionis, ab exercitu suo interfectus est. (Orose, 22.)

L. Cornelius Sulla legatus Samnites proelio vicit, et bina castra eorum expugnavit[4]. (Orose, 23.)

L. Porcius consul, rebus prospere gestis fusisque aliquoties Marsis, dum castra eorum expugnat, cecidit : [ea res hostibus victoriam ejus proelii dedit[5]]. (Orose, 24; Appien, 50.)

Cosconius et Lucceius[6] (?) Samnites acie vicerunt, Marium Egnatium, nobilissimum hostium ducem, occiderunt, compluraque eorum oppida in deditionem acceperunt.

L. Sulla Hirpinos domuit, Samnites pluribus proeliis fudit, aliquot populos recepit; quantisque raro quisquam alius ante consulatum rebus gestis, ad petitionem consulatus Romam est profectus. (Appien, 51.)

Ep. 76.

A. Gabinius legatus, rebus adversus Lucanos prospere gestis et plurimis oppidis expugnatis, in obsidione castrorum hostilium cecidit. (Orose, 25.)

Sulpicius legatus Marrucinos cecidit totamque eam regionem recepit. (Orose, 25.)

Cn. Pompeius consul[7] Vestinos et Pelignos in deditionem accepit. (Appien, 53; Orose, 25.)

Marsi quoque a L. Cinna[8] (?) et Caecilio Pio legatis aliquot proeliis fracti, petierunt pacem. (Appien, 52.)

Asculum a Cn. Pompeio captum est. (Orose, 26.)

Caesis (a Caecilio Pio pro praetore[9]) et a Mam. Æmilio legato Ita-

1. Ici les mss. insèrent : « A. Sempronius Asellio occisus est. »
2. Phrase transportée (ep. 76).
3. Quelques mss. insèrent : « cum classi praeesset. »
4. Les mss. ajoutent : « Cn. Pompeius Vestinos in deditionem accepit. »
5. La phrase entre crochets paraît une addition.
6. Mss. : *Lucanus*.
7. Mss. : *proconsul*.
8. Le *Nazarenus* a Pinna.
9. Ces mots me paraissent indispensables au sens. Appien (53) appelle Métel-

licis, Silo Pompaedius, dux Marsorum, auctor ejus rei, in proelio cecidit. (Appien, 53; Orose, 25.)

A. Sempronius Asellio praetor, quoniam secundum debitores jus dicebat, ab iis qui fenerabant in foro occisus est[1]. (Appien, 54.)

Nicomedes in Bithyniae, Ariobarzanes in Cappadociae regnum reducti sunt[2].

Praeterea incursiones Thracum in Macedoniam populationesque continet.

Théodore Reinach.

ANTOINE DE BOURBON ET L'ALLEMAGNE.

1560-1561.

Parmi les princes français qu'on soupçonnait de pencher vers la Réforme, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, était particulièrement cher aux protestants d'Allemagne. Jeanne d'Albret était en relations épistolaires avec Calvin et c'est sur son mari que l'on comptait pour assurer en France le triomphe de la cause[3].

C'est ce qui a déjà été mis en lumière par les grands travaux de M. de Ruble. Il suffit d'ailleurs, pour se rendre compte de la fréquence des rapports entre Antoine de Bourbon et les Allemands, de constater le grand nombre de pièces d'origine allemande qui sont, en quelque sorte, venues s'échouer dans les archives de l'ancien royaume de Navarre. Déjà, pour le règne de Henri II de France, nous y retrouvons nombre d'actes intéressant les achats de reîtres faits en Allemagne pour le compte du gouvernement français[4]. C'est une capitulation

lus préteur (στρατηγός). Mais, en réalité, il avait exercé la préture en 89. (Cicéron, *Pro Archia*, IV, 7.) D'après Orose, la bataille fut gagnée par Sulpicius, mais celui-ci était alors tribun de la plèbe, et le *De viris*, c. 63, est d'accord avec Appien pour nommer Métellus.

1. Phrase transportée (ep. 74).

2. Les mss. ont : *Ariobarzanes Cappadociae, Nicomedes Bithyniae regno a Mithridate Ponti rege pulsi sunt*. Cf. ep. 74.

3. M. Waddington étudiait récemment (*Rev. hist.*, mars-avril 1890) les rapports entre la France et les protestants, à partir de 1562. Nous voudrions éclairer un coin du même sujet, mais en nous renfermant aux deux premières années du règne de Charles IX.

4. *Arch. Basses-Pyrénées*, E. 580.

faite, le 6 mars 1557, avec le duc de Lunebourg, « que le Roy a retenu à son service pour l'entretenement de mil chevaux pistoliers. » Ce sont deux autres capitulations, datées du 1er mars 1558, conclues, l'une avec Jean-Guillaume, duc de Saxe, l'autre avec Guillaume Gombrach pour des objets analogues. La présence de ces pièces à Pau semble indiquer que le roi de Navarre ne fut pas étranger à ces négociations.

C'est surtout dans les derniers mois du règne de François II et au début de celui de Charles IX que ces relations prennent une réelle importance. L'incarcération du prince de Condé a mis la maison de Bourbon à la tête du parti réformé français. Mais le chef nominal de cette maison, le mari de la reine de Navarre, hésite encore entre les deux religions. C'est auprès de lui que les Allemands vont tenter un suprême effort. Aussi trouvons-nous, pendant ces années décisives, 1560 et 1561, les traces d'une correspondance très active entre Antoine et les luthériens.

Le grand réformateur Mélanchthon est le premier à prendre la parole[1]. Dans une belle lettre latine écrite le 1er avril 1560, il appelle la bénédiction de Dieu sur cet illustre royaume de France, « le seul au monde qui mérite vraiment le nom de royaume. » Il gémit à la pensée que, sur cette terre d'élection « où florissaient jadis les sciences, si bien que de là elles se sont répandues en ruisseaux chez les autres peuples, » on défende maintenant d'adresser à Dieu de vraies prières. Il n'a plus d'espoir que dans le roi de Navarre. Il lui envoie cette lettre par Hubert Languet : « Il a pensé que tu accueillerais avec sympathie ce témoignage de notre douleur. » Mélanchthon termine en faisant l'éloge de son envoyé et en le recommandant vivement au prince.

La mort de François II est un triomphe pour les Bourbons. On suppose que le roi de Navarre va être appelé à la régence, c'est donc le moment de le pousser sans tarder vers la Réforme. Il a pour représentant auprès des princes allemands François Hotman, qui, de Strasbourg, observe avec une singulière sagacité les affaires de l'Empire et celles de l'Europe orientale. Dans un vaste tableau[2] qui mérite vraiment d'être connu, il dépeint à son maître l'Allemagne et la Suisse divisées, la Livonie menacée d'être assujettie par les Moscovites, le roi de Pologne s'alliant contre eux, non seulement aux Livoniens, mais aux Tartares, les Turcs profitant des discordes de la

1. *Arch. Basses-Pyrénées*, E. 582, 1er avril 1560. Publiée dans *Musée des Archives départementales*, p. 341.

2. *Arch. Basses-Pyrénées*, E. 582. De Strasbourg, 31 décembre 1560.

chrétienté pour célébrer d'injurieux triomphes. En même temps, il lui fait savoir ce que les princes protestants pensent des événements de France : « Ilz sont tous si joyeux du gouvernement qui vous est rendu qu'ilz se deliberent vous envoyer ambassades pour vous congratuler. » Mais ils attendent que, pour remercier Dieu de la façon inespérée dont il vient de secourir la maison de Bourbon, Antoine se décide enfin en faveur de la vraie religion. Ajoutons que Hotman, comme beaucoup de réformés, rêve une croisade contre les Turcs, qui viennent enlever les chrétiens sur les côtes de Provence, et c'est le roi de Navarre qu'il voudrait placer à la tête de cette glorieuse expédition.

Antoine de Bourbon était incapable de réaliser les espérances qu'on mettait en lui. Il laissa Catherine s'emparer de la meilleure part du pouvoir et continua de flotter indécis entre les deux religions. Cependant, ses alliés d'outre-Rhin ne perdirent pas d'abord leurs illusions.

Un des chefs des luthériens, le célèbre Philippe, landgrave de Hesse, lui écrivit, le 6 juin 1561, une lettre des plus amicales[1] en réponse à une missive d'Antoine que Fr. Hotman avait été chargé de lui remettre. Il paraît que le roi de Navarre avait exprimé le désir de continuer leurs bonnes relations. Philippe l'assure de son parfait dévouement à la couronne de France. Avec une certaine naïveté, il se déclare pleinement satisfait du nouveau tour qu'ont pris les choses depuis la mort de François II. Il ne voit pas la faute qu'a commise Antoine en partageant la régence avec Catherine. Il espère que les nouveaux édits de tolérance vont rétablir la paix religieuse[2]. Il compte sérieusement sur le lieutenant général du royaume pour servir en France la cause de la Réforme : « Car il a le ferme espoir que le roi dirigera soigneusement toutes ses pensées vers la gloire de Dieu et l'accroissement de l'Église chrétienne et qu'il fera de la bonne besogne dans la vigne du Seigneur. » Il affecte même de considérer

1. *Arch. Basses-Pyrénées*, E. 584. « Responsio Illustrissimi Principis ac Domini, D. Philippi Hessiae Landgravii ac comitis in Cattenelnbogen, seren. Regis Navarrae legato D^ri Hotomano data Cassellis, sexta Junii A. D. 1561. » Longue lettre latine de 9 pages, scellée et signée.

2. « Multo ergo nunc minus de studio ac benevolentia sua erga Regem modernum ejusque florentissimum regnum quidque se remissurum, cum intelligat Regem non solum liberaliter in saluberrimis praeceptis ac documentis institui, verum etiam singulari quadam animi mansuetudine, *Seren. Reginae matris suae ac Regis Navarrae consilio*, statim in foelicissimo regni sui exordio erga verae religionis studiosos, qui annis aliquot anteactis indignissime in regno Galliae habiti et miris affecti fuerunt conciatibus, usum esse : dum publice promulgatis edictis... »

dès à présent, non seulement Condé, mais aussi le roi de Navarre, comme complètement gagnés à la nouvelle religion[1].

Il y a, il est vrai, quelques nuages à cette amitié. Le bruit a couru en Allemagne qu'Antoine avait envoyé une ambassade au pape; et ce bruit a été exploité par ses ennemis. Mais le landgrave n'est pas de composition bien difficile. Il a fait la part des périls où se trouvait le roi de Navarre et il se déclare pleinement satisfait des explications que lui a fournies Hotman. En considérant les services que le roi de Navarre a déjà rendus à la Réforme, il pense que, « même s'il avait commis quelque péché par fragilité humaine ou sous la contrainte de la nécessité, il conviendrait de l'effacer et de l'oublier. » Il ne doute pas un instant que les princes de la maison de Bourbon, l'amiral et les autres grands « vont professer la vérité et rejeter toutes les idolâtries et les dogmes pervers de l'Antechrist. » Ajoutons que, même dans une homélie évangélique, un prince allemand du XVIe siècle ne saurait oublier qu'il est chef de reitres : si la parole ne suffit pas à vaincre les ennemis de la foi, il offre ses pistoliers[2]. Hotman est particulièrement chargé de développer ce point délicat.

Malgré les déclarations d'amitié du landgrave, la situation d'Antoine restait singulièrement équivoque. Il négociait en Allemagne à la fois avec les protestants et avec les catholiques. Si Hotman était son agent auprès des cours luthériennes, le gouverneur de Metz, Vieilleville, le mettait en rapports avec l'archiduc Maximilien[3]. Un chef de reitres, le baron de Polviller, seigneur de Haguenau, s'était même entremis auprès du roi d'Espagne pour obtenir à Antoine la ville de Sienne en compensation de la haute Navarre[4]. Ce baron résolut de veiller sur le catholicisme d'Antoine avec le même zèle que Philippe de Hesse mettait à le pousser dans les voies nouvelles[5].

1. « Et cum postulat Rex Seren. se ac fratrem Ill. Principem Condensem in societatem amicitiae recipi : id quoque D. Landgravium, una ob Ill. domus Borbonicae honorem, tum vero *ob susceptam et jam nunc communem utrinque Evangelicae religionis veritatem*, lubentissimo animo facere... »

2. « Postremo si non solum humanis conciliis ad promovendum Religionis negocium, sed etiam auxiliis, quandoque necessitate sic cogente, ad propulsandam adversariorum injuriam utendum est : ea quoque in re Ill. princeps non est defuturus, sed et consilia et vires una cum coeteris Imperii principibus libenter ad ipsorum et communis causae defensionem est collaturus. »

3. *Ibid.*, E. 584. Lettre de l'archiduc Maximilien au roi de Navarre, de Vienne, 1er mai 1561. Elle est mentionnée par M. de Ruble, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, III, 262. C'est un court billet par lequel il l'assure de son amitié et fait allusion aux négociations de Vieilleville.

4. Voy., sur cette affaire, Ruble, III, 260.

5. *Ibid.*, E. 584. Le baron de Polviller au roi de Navarre, 15 novembre 1561, et « coppie de la lettre escripte par le Roy de Navarre au baron Polviller, »

Si les démarches du roi de Navarre inquiètent les réformés, elles ne paraissent pas moins suspectes au parti catholique. On répand que, dans des négociations avec Rome et Madrid, il a menacé, dans le cas où on ne lui restituerait pas la Navarre, de changer de religion, « disant V. M. estre en son pouvoir de faire, non seulement la France, mais le reste du monde ou catholique ou calviniste. » Ces bruits émeuvent Polviller, ainsi que tout ce qu'on raconte des projets formés contre la dynastie des Valois, « et escrit-on avec ce que, encores [que] la religion se change en France, qu'on ne tient pas l'emprinse si aisée de ceulx qui par ce bouct se pensent faire peult estre Roys. » Il avertit catégoriquement Antoine qu'il cessera de le servir s'il abandonne le catholicisme. « J'ay tousjours asseuré V. M. que par toute ma vye je luy serois tres humble serviteur contre tout le monde, sauf contre l'ancienne Religion et princes de la maison d'Autriche. » D'après lui, rien n'est plus facile que de réconcilier Philippe II avec le roi de Navarre : il suffit que celui-ci et « madame sa compaigne fassent office de catholicques et procurent d'encheminer les aultres le mesme chemin. » Quand cette condition sera réalisée, il se fait fort, tout petit prince qu'il est, d'atteindre le résultat espéré[1]. Il sait, pour y arriver, des moyens mystérieux qu'il se réserve de faire connaître de vive voix, si on lui envoie un émissaire à Haguenau et si on le charge exclusivement de toute la négociation.

Le roi de Navarre fut rendu plus indécis encore qu'à son ordinaire par cette proposition. Tiraillé entre deux influences puissantes, il n'osait prendre parti. Une curieuse note, mise au bas de la lettre précédente par Laubespine, nous apprend que, pour éviter de se compromettre, il était d'avis de ne faire aucune réponse; la reine mère le décida à envoyer un agent à Haguenau. Il le chargea d'une lettre bien insignifiante. Puis, pour pouvoir au besoin se justifier de

17 décembre 1561. — Ruble (III, 267) cite des fragments de la lettre du baron, et en entier la note de Laubespine, la réponse d'Antoine et le certificat.

1. « Je sçay moyens par lesquels avec son grand contentement, prouffict et honneur, et aussi dud. seigneur Roy C., sans faire tort à personne qui raisonnablement se peust plaindre, V. M. treuvera tout bon accord avec celle dud. s^r Roy. Mais il conviendroit proceder dextrement et prudentment, comme V. M. a en toutes ses affaires coustume d'en user, et que personne ne vienne a négocier cest affaire que V. M. et moi; car elle se peult soubvenir que, comme led. accord en aultres termes se negocioit, et que ja estoit encheminée bonnement la negociation, tousjours y a heu gens qu'ilz s'en sont vouluz mesler, lesquelz ont le tout gasté et perdu. Et combien, sire, que V. M. pourroit penser mon authorité n'estre si grande empres S. M. catholicque, si est ce (aydant Dieu) que, avec les moyens que je proposeray, Vos M^tez viendront plustost au bouct de bon accord que par le moyen d'aultre personnaige qui soit au monde. »

cette démarche auprès de ses alliés protestants, il se fit délivrer une copie de sa réponse, avec un certificat, signé Charles et Catherine, et constatant qu'il ne l'avait écrite que par leur « commandement tres expres. »

Ce faible prince avouait ainsi son incapacité. Précisément dans ces derniers mois de 1561, les Guises projetaient de lui enlever ses alliés d'Allemagne, en particulier le duc de Wurtemberg. On connaît ces curieuses négociations, entamées pendant le colloque de Poissy, qui devaient aboutir à l'entrevue de Saverne, et pendant lesquelles les princes lorrains, afin de semer la division entre calvinistes et luthériens, firent mine de pencher eux-mêmes vers la confession d'Augsbourg[1]. Christophe de Wurtemberg, bien que dans sa correspondance avec le duc de Guise il feignît de croire à la vérité de ses paroles, craignait qu'il n'y eût là quelque piège. Il s'empresse de prévenir de ce qui se passait le roi de Navarre[2]. Il lui envoie copie de la dernière lettre du duc de Guise, de la réponse qu'il y a faite, et de l'extrait du protocole de Poissy qui lui a été transmis par les Lorrains. Il lui annonce qu'une entrevue est décidée, mais il redoute beaucoup l'influence du cardinal de Lorraine. « Si donques plaist à Dieu que nous venons ensemble, je vous asseure, Monseigneur, que luy tiendray propos de toutes ses affaires, et l'exorteray aussy avec ce, en toute diligence, qu'il ne se laisse desvoier par le cardinal son frere ou aultres, ains plustost, preferant l'honneur et la gloire de Dieu à toutes choses mondaines, mette aussi peine [à] trouver et faire une bonne concorde et union entre les estatz pour la paix et tranquillité de tout le Royaume de France, considerant les maux, troubles et confusions qui, par telle discorde, legerement s'en peuvent ensuivre. » Il termine en lui promettant de le tenir au courant de ce qui se passera pendant leur entrevue.

Il tint parole, comme en témoigne une lettre écrite le 27 février

1. Voy. dans *Bull. du protestantisme français*, t. XXIV, les lettres échangées entre François de Lorraine, le duc de Wurtemberg, le duc de Deux-Ponts, etc.; la lettre du duc de Guise du 19 octobre et celle du duc de Wurtemberg du 22 novembre se trouvent en copie (comme l'a déjà fait remarquer M. de Ruble, IV, 103) aux *Arch. Basses-Pyrénées*, E. 584, ainsi que le « sommaire des conférences et diverses confessions que les ministres du costé de ceux de Genefve ont faictes touchant la vérité et presence du corps de Notre Seigneur J.-C. au sacrement, ensemble de ce qui en a esté arresté par l'assemblée de Mess. les prelatz de France à Poissy, » cahier ms. de 11 pages.

2. *Ibid.*, E. 584. Lettre originale de Stuttgart, 15 décembre, signalée et citée en partie dans Ruble, IV, 103. Il semble que la correspondance était déjà engagée, car la lettre débute ainsi : « Monseigneur, j'ai receu vos lettres que m'avez envoyées par Rascalon, dattées à Sainct Germain du 17 d'octobre... »

1562, douze jours après l'entrevue de Saverne[1]. Mais, quand elle parvint à son adresse, le massacre de Vassy avait déterminé l'explosion de la guerre civile. Le duc de Wurtemberg[2] entendait dire que le roi de Navarre était « revenu à l'idolâtrie. » Il refusait encore de croire à cette nouvelle et cherchait à réchauffer le zèle d'Antoine de Bourbon.

Ces exhortations venaient trop tard. Le grand indécis s'était enfin décidé. Échappant définitivement à l'influence de Jeanne d'Albret, il venait de se livrer corps et âme aux chefs du triumvirat.

H. Hauser.

Nous reproduisons ci-dessous la remarquable lettre de Hotman, que nous croyons inédite :

Sire, ayant fait vos recommandations par deça ainsi comme vous m'aviez commandé, j'ay cogneu en nos princes un singulier regret et desplaisir de l'outrage que l'on avoit fait à Mgr le Prince vostre frere. Et n'eust esté la mort du feu Roy, qui leur donna opinion que led. seigneur estoit delivré, il y a longtemps qu'ilz eussent fait devoir d'amis et de chrestiens envers lui. Au demourant, ilz sont tous si joyeux du gouvernement qui vous est rendu qu'ilz se deliberent vous envoyer ambassades pour vous congratuler et asseurer de leur bonne voulonté et affection envers V. M.; vous priant de recognoistre maintenant le devoir que vous avez envers Dieu, lequel vous a delivrez, vous et Mgr vostre frere, de la main de vos ennemis, vous les donnant maintenant liez piedz et mains à vostre devotion et les submettant soubz vos piedz pour leur rendre le supplice qu'ilz meritent pour leur intolérable tyrannie et immanité dont ilz ont usé envers vous.

Les princes qui s'assemblent sont xxi et sont tous de la confession évangélique. Il y a les Electeurs Palatin, de Saxe, de Brandenbourg, le Landgraff, les ducz de Saxe, de Pomeranie, Wurtemberg, Deux-Pontz, Brunsvik, Lunebourg, Meclebourg, Louanbourg, Holstain, Anhalt, les marquis de Brandenbourg et de Bade et le comte palatin Georges, frere de Mgr l'Electeur.

Le lieu de l'assemblée est Neunbourg, sur les fins de la Turingie, et l'assignation au xxj^e de janvier. S'il plaisoit à V. M. negotier avec eux de quelque affaire, l'opportunité seroit maintenant fort grande. Mais il faudroit savoir bientost votre volonté et me la mander par la poste; vous suppliant tres humblement, Sire, vous tenir asseuré que je seray toute ma vie prest à vous faire tres humble service.

Les causes de l'assemblée sont, outre celle que j'ay ditte, pour se preparer à la journée imperiale qui se doit tenir en ceste ville le

1. *Bull. du protestantisme français*, XXIV, p. 208.
2. Id., *Ibid.*, p. 500, lettre du 15 avril.

xx d'apvril, pour secourir les Livoniens que le Roy des Moscovites a quasi tous subjuguez et pour deliberer de ce qu'ils ont à faire en ce concile général que le pape a octroié.

Au reste, le Roy de Polongne s'en va faire la guerre au Moscovite pour la defense des Livoniens. Et a respondu à ses ambassadeurs, qui demandoient sa seur en mariage, qu'il ne feroit alliance avec luy tant qu'il luy eust rendu son païs de Schmolentzk, qui contient environ deux cens lieux de long, et qu'il eust laissé le païs de Livonie et lasché les prisonniers. Toutesfois, le Barbare a rompu la treve et tient assiégée une forte place du païs, qui est Vaissenstain. Le Roy des Tartares, craignant que le Moscovite ne s'accroisse par trop, a fait alliance avec le Polonois et luy fournit quarante mil chevaux. Le Polonois en a vingt mille sur les frontières de Livonie.

Les Suisses tiennent leur journée à Baden le jour des Rois, et là se doit appaiser leur différent ou assigner journée d'une nouvelle bataille.

A Constantinoble, le lieutenant général du Turc a fait son triomphe à la façon ancienne des Romains, menant quatre cens chrestiens enchainez et faisant porter la peinture de trente ou quarante galleres avec les enseignes des Espagnolz, esquelles estoit peinte l'image du Crucifix, du Pape et du Roy Philippe. Tellement que les Turcz et Barbares prennent occasion sur les troubles que les tyrans excitent es païs chrestiens de se fortifier et prevaloir contre nous. A quoy, Sire, nous supplions tres humblement V. M. vouloir avoir quelque regard et vous souvenir de la promesse qu'il vous pleust nous faire à Vertueil, sachant le conte que vous aurez à rendre au jugement de Dieu, de dissimuler à la cruaulté des tyrans et à l'effusion du sang de tant de pauvres affligez.

Mess. les Allemans sont avertis que les desers et montagnes de Provence sont pleines de pauvres fugitifz qui meurent de faim et de froid et esperent que, vous estant aujourd'huy rendue l'autorité qui vous appartenoit, V. M. aura plus d'esgard à l'obeissance qu'elle doit à Dieu qu'à l'amitié des tyrans, qui sont en execration de Dieu et des hommes. A quoy je supplie le Créateur, Sire, vous vouloir augmenter la sainte affection qu'il vous a donnée, et tellement inspirer que vous cognoissiez que ses oreilles seront fermées à vos prieres si les vostres sont sourdes aux clameurs de ses serviteurs et enfans. Le priant, etc. De Strasbourg, ce dernier de decembre 1560. Vostre tres humble, etc... Hotomanus[1].

1. Orig. Autogr., signé et scellé. « Au roy de Navarre. »

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

PUBLICATIONS RELATIVES A L'HISTOIRE DE L'ORIENT ET DE LA GRÈCE.

Histoire. — L'*Histoire universelle* de M. Marius Fontane vient de s'enrichir d'un nouveau volume. Dans le volume qui précède, et dont nous avons rendu compte ici même[1], l'auteur avait étudié l'histoire des premiers temps de la Grèce jusqu'au combat des Thermopyles; il expose aujourd'hui les grands événements du ve et du ive siècle, et s'arrête au moment où Alexandre, proclamé chef des Grecs, s'apprête à porter la guerre en Asie[2]. C'est avec raison qu'il intitule son livre *Athènes,* car c'est aux Athéniens qu'appartient le premier rôle durant les cent cinquante années environ qui suivent les guerres médiques. Mais on eût souhaité de lui voir continuer son récit jusqu'à la mort d'Alexandre; c'eût été une fin beaucoup plus naturelle que celle qu'il a adoptée. Si c'était là l'unique défaut de cet ouvrage, il serait excellent; malheureusement, il en a beaucoup d'autres. Nous ne perdrons pas notre temps à relever les erreurs matérielles dont il fourmille. Que l'auteur, par exemple, prenne des noms d'hommes pour des noms de lieux, qu'il regarde Talos comme la patrie du géant de ce nom (p. 135), ce sont là des peccadilles qu'on peut mettre sur le compte d'une rédaction trop précipitée; ce qui est plus grave, c'est la confusion qui règne d'un bout à l'autre du volume, ce sont les idées fausses qui s'y trouvent accumulées, c'est l'inintelligence absolue du génie d'Athènes et de la Grèce, c'est le sang-froid imperturbable avec lequel M. Fontane décrit les mœurs et la politique de ce qu'il appelle « l'Athènes impériale » sous Périclès, donnant aux choses des noms qui les défigurent, se servant de mots qui détonnent et ne peuvent que troubler les esprits. Tout

1. Voy. la *Revue* du 1er mars 1887, p. 313.
2. Paris, Lemerre, 1889. In-8° de 515 pages.

cela manque à la fois de connaissances et de précision; non seulement les événements sont dénaturés, mais la civilisation, cette civilisation athénienne si brillante au ve siècle, est mal comprise et mal appréciée; les arts sont jugés en dépit du sens commun; la littérature est plus maltraitée encore. Je ne sais où M. Fontane a pris que le drame attique était un mélange de *prose* et de *vers* (p. 37), où il a vu que Platon justifia la condamnation de Socrate (p. 346). Les jugements de ce genre se rencontrent à chaque page. Il est vrai qu'ils sont soutenus par un style décidé qui en impose; M. Fontane a gardé le même ton que dans son premier volume: même emploi de termes violents ou vagues et ambitieux, comme le « patriotisme aryen » d'Eschyle (p. 36), les tragiques qui « furent les premiers grands orateurs, mesurés, concis, puissants, harmonieux » (p. 162); même habitude de mettre entre guillemets des mots ou des bouts de phrases absolument insignifiants; mêmes épithètes à la Leconte de Lisle; même façon de peindre à la fois brutale et fausse. M. Fontane dira qu'il écrit pour les gens du monde, à qui il faut des images brillantes et un style coloré. Mais les gens du monde ont le droit d'exiger qu'on les renseigne; la vérité, l'ordre, la clarté, tout cela leur est dû; si on leur épargne les discussions érudites, il faut que l'érudition se sente dans ce qu'on leur expose; manquer à ce devoir, c'est, en quelque sorte, les trahir. M. Fontane y manque aussi complètement que possible; c'est pourquoi son livre, malgré un certain éclat auquel se laisseront prendre les esprits superficiels, sera peu goûté de ceux mêmes à qui il s'adresse.

Les deux thèses récemment soutenues devant la Faculté des lettres de Paris par M. Durrbach, ancien membre de l'École française d'Athènes, sont des œuvres autrement sérieuses et instructives. L'une d'elles a pour titre : *l'Orateur Lycurgue*[1]. C'est une étude très consciencieuse et fort bien conduite de l'administration et de l'éloquence de cet homme d'État. Après une courte notice biographique, l'auteur considère d'abord Lycurgue comme administrateur. Il se demande, en premier lieu, quel était le titre exact de la magistrature qui lui fut confiée et qu'il exerça de fait, sinon officiellement, pendant douze années consécutives. Ce titre était, semble-t-il, ὁ ἐπὶ τῇ διοικήσει. Tel était le nom par lequel on désignait, à Athènes, une magistrature élective qui n'est pas sans analogie avec certaines magistratures du ve siècle, mais qui date, en réalité, du ive, et dont Lycurgue nous apparait comme le premier titulaire. Cette magistrature conférait des attributions très étendues. D'une manière générale, le directeur de

1. Paris, Thorin, 1889. In-8° de 192 pages.

l'administration avait la haute main sur les recettes et les dépenses de la cité. Sans disposer librement des deniers publics, — dans un gouvernement comme celui d'Athènes, il faut tenir grand compte de l'ingérence de l'assemblée, — il avait certainement une part considérable d'initiative : il en profita pour refaire les finances de l'État, accroître la marine, donner au culte un nouvel éclat, construire des édifices qui firent l'ornement et la gloire d'Athènes. Grâce à sa bonne gestion et aux mesures qu'il proposa, le nombre des vaisseaux fut augmenté, les loges destinées à les recevoir à Zéa, Munychie, Kantharos, furent réparées, la skeuothèque d'Eubule, ou l'arsenal qui contenait le matériel naval, fut achevée, des Victoires en or et divers objets d'or et d'argent qu'on portait dans les processions furent fondus et déposés à l'Acropole, des parures d'or furent fabriquées pour cent canéphores, le Lycée fut embelli et planté d'arbres, un grand stade fut creusé sur la rive gauche de l'Ilissus, le théâtre de Dionysos fut pourvu de gradins en pierre, des statues de bronze immortalisèrent les traits des trois grands tragiques, etc. M. Dürrbach étudie tous les actes de l'administration de Lycurgue avec une grande précision ; il discute les textes, épigraphiques ou autres, les compare, les pèse, et, de cette exposition minutieuse, parfois un peu pénible à suivre, se dégage un tableau très complet et très intéressant de l'activité de ce personnage qui réunit entre ses mains les pouvoirs de plusieurs de nos ministres et dirigea tout ensemble les finances, la marine, les travaux publics, les cultes et les beaux-arts.

Cet administrateur consommé était aussi un orateur. Nous n'avons de lui, malheureusement, qu'un seul discours, prononcé devant des juges, mais qui suffit pour nous donner une idée de son éloquence. M. Dürrbach consacre naturellement à ce discours unique (accusation contre Léocrate) des pages nombreuses. Il expose tout d'abord le fond du procès ; il examine ensuite la composition du plaidoyer, en marque les longueurs et les digressions, le ton déclamatoire et sentencieux. On ne lira pas sans intérêt cette étude un peu prolixe peut-être, mais qui témoigne d'un sentiment littéraire délicat et perspicace. Nous avons aussi de Lycurgue un certain nombre de fragments appartenant tous au genre judiciaire. L'auteur essaie, à l'aide de ces débris, de reconstituer les procès auxquels Lycurgue a pris part. Les plus aisés à connaître, ceux sur lesquels nous possédons le plus de renseignements, sont les procès politiques. On y démêle ce rôle de grand accusateur que Lycurgue joua de bonne heure et qui est le trait le plus original de son caractère. Ce patriote austère, cet homme d'un autre âge, égaré dans la société corrompue et sceptique de la seconde moitié du IVe siècle, regardait la dénonciation publique

comme le moyen le plus efficace de relever les mœurs. Il la pratiqua toute sa vie avec une conviction non exempte de grandeur, et M. Dürrbach a raison d'insister sur ce point. Il montre bien comment, autorisée par les lois d'Athènes, cette passion de la dénonciation fut pour Lycurgue une sorte de sacerdoce, quel courage il déploya dans cette poursuite des coupables qui menaçait de le faire ranger dans la classe si méprisée des sycophantes, quelle hauteur de vues et quel profond sentiment de la morale lui valurent, dans cette tâche ingrate, l'estime et l'admiration de ses contemporains. Les pages où sont analysées ces qualités de Lycurgue sont, à coup sûr, parmi les meilleures du livre.

Est-ce à dire que cette monographie échappe à toute critique? Il serait facile d'y relever quelques erreurs, qui tiennent à une mauvaise interprétation des textes. Je préfère y noter un défaut général, qui se fait sentir en plus d'un endroit et dont M. Dürrbach, qui n'en restera pas là, fera bien de se débarrasser. Je veux parler d'une certaine timidité d'esprit qui le conduit à s'interdire toute conjecture un peu aventureuse et l'empêche d'établir, entre les faits, des relations qui ont très probablement existé, bien qu'aucun texte ne les indique. Il s'en tient trop à la lettre même des documents qu'il met en œuvre; il ignore, dans certains cas, l'art d'en tirer parti : de là une exposition, en quelque sorte, étriquée, qui laisse le lecteur dans une espèce de malaise. Je cite quelques exemples. Dans la biographie qu'il donne de son héros, M. Dürrbach nomme en note un des ancêtres de Lycurgue, Lycurgue, fils d'Aristolaïdas, « chef du parti aristocratique contre Pisistrate, » et il ajoute : « mais rien n'indique qu'il ait appartenu à la même famille. » Cette restriction est de Schæfer, et M. Dürrbach a tort de s'y associer. Nous savons, en effet, par Hérodote et par Plutarque, qu'il y eut, au VIe siècle, un Lycurgue, fils d'Aristolaïdas, qui fut un des principaux chefs des Pédiéens. Or, ce personnage était certainement de la race des Étéoboutades. Il n'y a qu'à voir, pour s'en convaincre, de quel éclat semble briller ce γένος au commencement du siècle suivant. Il est si populaire et l'on a pour ses membres une telle estime, que Micon, peignant le *Retour des Argonautes* dans le temple des Dioscures, trouve opportun d'y faire figurer le héros Boutès, le légendaire fondateur de la *gens*. Une pareille flatterie ne pouvait être adressée, en ce temps de réaction contre les Pisistratides et d'expansion de la démocratie sous le haut patronage de la noblesse, qu'à une famille qui s'était fait un nom parmi les adversaires irréconciliables des tyrans. Or, c'est justement le rôle qu'avait joué la famille des Lycurgue. — Sur un autre membre de la même famille, le grand-père de l'orateur, M. Dürrbach me

paraît bien sec. Il se borne à dire qu'il fut mis à mort par les Trente et que, peut-être, il avait été hellénotame. Ne s'agit-il pas de ce Lycurgue dont les comiques du ve siècle, Cratinos, Phérécrate, Aristophane, raillent l'engouement pour tout ce qui vient d'Égypte? C'était donc un de ces curieux comme il y en avait tant à cette époque, un esprit ouvert, peut-être un débauché, comme Callias, fils d'Hipponicos, ou Léogoras, le père d'Andocide. N'était-il pas intéressant de lancer le lecteur sur cette piste, sauf à l'avertir de ne point trop s'y engager? De plus, ce Lycurgue, cet *égyptophile,* avait contribué à introduire en Attique le culte d'Isis. Or, nous avons un décret de l'orateur qui autorise les marchands de Kition à bâtir en Attique un temple d'Aphrodite et leur concède ἔνκτησιν χωρίου ἐν ᾧ ἱδρύσονται τὸ ἱερὸν τῆς Ἀφροδίτης, καθάπερ καὶ οἱ Αἰγύπτιοι τὸ τῆς Ἴσιδος ἱερὸν ἵδρυνται. Ce texte nous fait voir de la façon la plus nette le petit-fils suivant l'exemple de son grand-père, se faisant, comme lui, le patron des colonies étrangères, avec d'autant plus d'à-propos que l'Attique, de son temps, est singulièrement appauvrie et qu'elle a tout intérêt à seconder les étrangers qui viennent redonner un peu de vie à son commerce[1]. Et cela concorde bien avec certains faits rapportés par M. Dürrbach lui-même, avec certain décret proposé par Lycurgue pour réprimer la piraterie (pp. 73, 74-77), avec ce souci constant qu'il fait paraître de relever, non seulement la marine militaire d'Athènes, mais sa marine marchande.

Ce ne sont là que des détails. Un fait plus grave est la manière insuffisante dont l'auteur explique le rôle de Lycurgue et l'attitude des Athéniens après le désastre de Chéronée. Il dit bien qu'après ce désastre on voit se faire jour, à Athènes, le désir d'une revanche prochaine, le sentiment, tout au moins, d'un relèvement nécessaire (p. 11); c'est à ce moment que se place l'administration de Lycurgue. Mais il s'en faut que M. Dürrbach insiste comme il faudrait sur ce point capital. C'était là, cependant, l'idée générale qui devait dominer toute sa thèse. Cette magistrature nouvelle créée, semble-t-il, pour l'homme le plus intègre de la cité, pour l'un des orateurs les plus hostiles à Philippe, et qui lui confère des pouvoirs étendus sur les finances, la marine, le culte, etc., cette prodigieuse activité que déploie Lycurgue dans sa charge, ces traîtres qu'il accuse et dont plusieurs sont condamnés, ces grands travaux qu'il exécute, ces embellissements mêmes qui sont un des côtés les plus curieux de son administration, tout cela dénote un réveil universel du patriotisme qui tente un suprême effort pour rendre à Athènes le rang

1. Kœhler, *Hermes,* V, p. 352.

qu'elle a perdu. C'est à ce réveil qu'il faut attribuer l'acquittement de Ctésiphon, c'est-à-dire l'approbation par les héliastes de la politique de Démosthène. C'est à ce réveil encore que se rattachent certaines mesures signalées par M. Dürrbach, qui n'en aperçoit pas l'importance, comme la création d'une nouvelle magistrature militaire, celle de ταμίας τῶν στρατιωτικῶν (p. 32), confiée précisément à un beau-frère de Lycurgue, Callias, fils d'Habron de Baté, lequel en est le premier titulaire. C'est à ce réveil du patriotisme et du sentiment militaire que se rapportent trois décrets publiés l'année dernière par M. Foucart et qui louent les éphèbes de leur bonne conduite dans la garnison d'Éleusis. Ces éphèbes sont ceux qui sont entrés dans le collège en 333; le fait, par conséquent, se passe sous l'administration de Lycurgue. Athènes, à ce moment, manifeste une ardeur qui contraste fortement avec sa langueur passée. Tirée de son indifférence par un coup terrible, elle se reprend et se souvient qu'autrefois elle a régné sur la Grèce. De là ce retour ou cet essai de retour à l'ancien état de choses, cette réfection de l'armée et de la marine, cette restauration des cérémonies religieuses, cette protection accordée à l'industrie et au commerce, touchante tentative d'un patriotisme hors de saison, qui jettera ses derniers accents par la bouche d'Hypéride, dans l'oraison funèbre des morts de la guerre Lamiaque. Voilà ce que M. Dürrbach a peut-être entrevu, mais ce qu'il n'a pas senti, ce qu'il n'a pas rendu comme on l'eût souhaité. Son livre, pourtant, y eût gagné; il fût devenu de l'histoire vivante et humaine, c'est-à-dire de l'histoire vraie, au lieu de rester un simple mémoire érudit. — J'aurais encore bien des reproches à lui faire, notamment à propos de Lycurgue orateur; je me contenterai, en terminant, de signaler l'insuffisance de sa conclusion. Lycurgue me paraît être un personnage plus original que ne l'a fait M. Dürrbach. J'ai dit tout à l'heure qu'il était d'un autre âge; il est aussi profondément de son temps; il est tout à la fois archaïque et moderne : archaïque par le sentiment religieux, les traditions de famille, une prédilection évidente pour l'ancienne éducation; moderne par ce goût déterminé pour la morale qu'il tient en partie de son maître Isocrate, et qui le conduit à l'éloquence prêcheuse qu'Isocrate a mise à la mode et dans laquelle il a excellé; moderne aussi par la conscience qu'il a des besoins d'Athènes, par la façon dont il essaie de faire passer dans la pratique quelques-unes des théories du traité des Πόροι attribué à Xénophon; archaïque par la poésie de son style, par son amour de l'anecdote et de la citation, par son éloquence conteuse et digressive; moderne par un certain tour de phrase déjà très éloigné de l'archaïsme et qui trahit le contemporain de Démosthène et d'Es-

chine. On pourrait pousser plus loin l'analyse. Je me borne à indiquer dans quel sens il faudrait la conduire. Malgré toutes ses lacunes, on ne pourra s'occuper ni de Lycurgue ni de son temps sans recourir au livre de M. Dürrbach, et l'on y trouvera sur ce IVe siècle si mal connu, quoi qu'il y paraisse, bien des renseignements qui en rendront l'étude plus aisée.

Il n'y a pas lieu d'insister aussi longuement sur la thèse latine de M. Dürrbach, *De Oropo et Amphiarai sacro*[1]. Le sujet est plus circonscrit, et l'on retrouve, dans la façon dont l'auteur l'a traité, les qualités et les défauts que présente la thèse française; mais ici les défauts sont beaucoup moins sensibles; la circonspection était obligatoire, et l'on ne saurait reprocher à M. Dürrbach la prudence méticuleuse dont il ne s'est pas départi. La première partie de son travail est consacrée à l'histoire d'Oropos. Il expose tout d'abord la situation géographique de cette ville et en montre l'importance commerciale; c'est par là et par Érétrie que la Grèce continentale et l'île d'Eubée échangeaient leurs produits. Passant ensuite à l'histoire proprement dite, il fait voir Oropos d'abord sous la domination d'Érétrie, qui est, au VIe siècle, une grande puissance, puis sous celle d'Athènes. Les Thébains en disputent la possession aux Athéniens, qui y tiennent avec raison, à cause de sa position et de son oracle, et, pendant des années, Oropos a le sort de ces villes frontières qui sont, entre voisins, un motif sans cesse renaissant de discorde. Il y a de courts moments où on la voit indépendante; au IVe siècle, elle fait partie de la confédération béotienne, pour retomber au pouvoir d'Athènes. M. Dürrbach en étudie les vicissitudes jusque sous les Romains et ne s'arrête qu'au IIe siècle de notre ère, époque où elle semble définitivement athénienne et est considérée par Pausanias comme partie intégrante du territoire attique. Tout cela n'est pas d'un intérêt passionnant; cette histoire de petite ville, telle que l'auteur l'a comprise, est singulièrement froide et hachée; mais M. Dürrbach a mis en œuvre tous les textes, toutes les inscriptions; je ne crois pas qu'un seul document lui ait échappé de ceux qui lui étaient réellement utiles, et c'est bien quelque chose d'avoir, en quatre-vingts pages, l'histoire exacte et claire d'une localité dont la fortune, si modeste qu'elle ait été, s'est trouvée, en somme, intimement mêlée à celle d'Athènes. — Mais, ce qui nous intéresse bien plus que les faits et gestes des Oropiens, c'est l'oracle d'Amphiaraos qui faisait de leur ville un centre religieux d'une certaine importance et un lieu de pèlerinage. C'est de cet oracle que s'occupe M. Dürrbach dans la

1. Paris, Thorin, 1890. In-8° de 154 pages, avec une carte et un plan.

seconde partie de son livre. L'intérêt en a été renouvelé, dans ces dernières années, par les fouilles de la Société archéologique, qui a découvert à Mavrodilissi, près de Skala (l'ancienne Oropos), les restes du temple d'Amphiaraos, ainsi que les ruines d'un théâtre et de plusieurs autres édifices, qui permettent de reconstituer l'aspect du sanctuaire. Ajoutez à cela un grand nombre d'inscriptions, qui jettent un jour précieux sur l'histoire d'Oropos et sur Amphiaraos, qui y était particulièrement vénéré. Cet Amphiaraos était un héros guérisseur, comme Esculape; il rendait des oracles et opérait des guérisons miraculeuses. De là une disposition spéciale du sanctuaire, des portiques destinés à servir de dortoirs, des sources pour les ablutions. M. Dürrbach décrit cet aménagement sans répéter ce qu'on sait déjà sur les *cliniques* de ce genre, notant seulement les nouveautés. Il examine aussi les fonctionnaires attachés au temple, les revenus, l'administration; il a tout un chapitre, court il est vrai, sur les jeux célébrés en l'honneur d'Amphiaraos, lesquels avaient en Grèce quelque notoriété et que nous connaissons par plusieurs catalogues agonistiques. Peut-être aurait-il pu tirer de tout cela un tableau plus animé, plus attrayant; cette deuxième partie, pour nous la plus curieuse, parce qu'il y est question de faits généraux, d'institutions, de mœurs, est la partie sacrifiée du livre. C'est le contraire qu'on eût compris. Enfin M. Dürrbach, qui ne conçoit décidément les conclusions que sous la forme d'arides sommaires, résume en deux pages tout le contenu de son volume et donne en appendice un certain nombre de documents, listes de noms, dédicaces, etc., qui complètent heureusement sa consciencieuse étude.

Histoire de l'art. — MM. Perrot et Chipiez ont achevé la publication de leur cinquième volume, consacré aux arts de la Phrygie, de la Lydie et de la Carie, de la Lycie et de la Perse[1]. C'est sur la Perse, comme on devait s'y attendre, que les deux auteurs insistent particulièrement; mais les anciens royaumes de l'Asie Mineure, aux frontières plus ou moins précises, dont la civilisation a précédé le complet épanouissement du génie hellénique, leur fournissent plus d'un trait intéressant à noter. Les Phrygiens étaient des Thraces qui, vers le XIIe siècle, étaient venus s'établir dans les vallées de l'Hermos et du haut Méandre. L'histoire de leur domination est obscure; les limites mêmes du pays où s'exerça leur influence demeurent indécises. Il semble, cependant, qu'on puisse distinguer parmi eux deux populations sœurs : l'une qui aurait eu son centre aux environs des

1. Paris, Hachette, 1890. Grand in-8° de 928 pages, avec 12 planches et 537 figures dans le texte.

sources du Sangarios, du Rhyndacos, de l'Hermos et du Méandre, l'autre répandue sur les hauteurs et au pied du mont Sipyle, et qui, plus tard, se serait étendue jusqu'au golfe de Smyrne. C'est de ce second royaume, moins reculé, plus accessible, que les Grecs tirèrent leurs légendes de Tantale et de Niobé. A l'autre se rattache le nom déjà historique de Midas. Des deux, le plus ancien est celui du Sipyle; cette hypothèse a pour elle les traditions helléniques et les monuments. C'est donc le Sipyle que M. Perrot étudie tout d'abord. Les restes antiques qu'on y rencontre se réduisent, par malheur, à peu de chose : des débris d'acropoles, des traces d'habitations, des postes d'observation taillés dans le roc, et c'est à peu près tout. Mentionnons encore, à cause de leur importance, l'empilement de pierres connu sous le nom de *tombeau de Tantale* et les ruines d'un très ancien sanctuaire qui ne pouvait être qu'un temple de Cybèle. La Phrygie du Sangarios contient des monuments plus nombreux. Le plus célèbre est celui qu'on est convenu d'appeler le *tombeau de Midas*. Mais d'autres méritent d'attirer l'attention; telles sont les sépultures d'aspect analogue qui s'offrent ici et là dans la même région, et dont les plus anciennes remontent au VIIIe siècle, tandis que les plus jeunes semblent contemporaines d'Alexandre. Tous ces tombeaux, creusés dans le roc, ont pour l'archéologue un grand intérêt, et l'on doit savoir gré à M. Perrot de faire appel à ses souvenirs, aux notes et aux croquis rapportés de la mission où l'accompagnaient MM. Guillaume et Delbet, pour les décrire en détail; mais il faut bien avouer que ce sont là des spécimens assez médiocres de l'invention et de l'habileté technique des Phrygiens. Ce que la Phrygie a de plus curieux, c'est sa sculpture; les rares morceaux sculptés qu'on y a trouvés sont attachants par leur rudesse même et leur naïveté d'exécution. L'un d'eux, un bas-relief qui décore l'extérieur d'une tombe et qui représente un guerrier perçant de sa lance un ennemi, fait songer, par certains traits du visage et du costume, aux descriptions de batailles de l'*Iliade* et contient peut-être l'image la plus exacte qu'on possède jusqu'ici d'un combattant homérique. Pas d'œuvre de ronde-bosse, à l'exception d'un bélier colossal récemment découvert près du village de Kumbet. Encore cette figure est-elle des plus grossières; les pattes sont simplement séparées par une rainure; la tête, tout d'une pièce et d'ailleurs très endommagée, n'offre plus qu'une saillie informe. Ce qui fait l'intérêt de ce bélier de pierre, ce sont les scènes en relief qu'il porte sur ses flancs et dont l'une montre trois bêtes à cornes, peut-être trois chèvres, l'autre deux cavaliers, le tout rendu avec une grande inexpérience et rongé par le temps. Derrière chacun des cavaliers vole un de ces oiseaux

comme ceux qu'on aperçoit, auprès des figures équestres, sur les bas-reliefs assyriens, les coupes phéniciennes en métal et les vases grecs d'ancien style. M. Perrot considère ces deux scènes (p. 169) comme étrangères à la figure qui leur sert de fond. Pour lui, elles représenteraient une chasse : d'un côté seraient les chasseurs, de l'autre le gibier qu'ils poursuivent. J'y verrais plutôt l'image du troupeau dont le bélier fait partie : sur un des côtés seraient ses compagnons de pâture, sur l'autre deux bergers à cheval comme il s'en trouve dans les pays de grands pâturages, ce qui était précisément le cas de la Phrygie. L'artiste aurait eu recours au même procédé que les artistes égyptiens, auteurs de ces hippopotames en faïence bleue que possède le Musée du Louvre, et sur lesquels sont indiqués à l'encre noire des végétaux et des insectes rappelant le marais qui est censé leur servir de cadre. Je ne crois pas, bien entendu, à une imitation de la part du sculpteur phrygien, mais rien n'est plus simple que de supposer qu'en ces temps lointains, où l'on ignorait l'art de rendre la perspective, un ouvrier plus hardi que les autres, voulant donner au spectateur l'idée d'un troupeau autour de son motif principal, n'imagina rien de mieux que de ciseler le troupeau sur ce motif, usant d'une convention qui n'est pas plus difficile à accepter que celle des hippopotames du Louvre.

Il convient de signaler d'une façon toute particulière les pages ingénieuses où M. Perrot étudie les principes de la décoration phrygienne et montre qu'elle était inspirée par la construction en bois et par la tapisserie. L'exploration récente de M. G. Hirschfeld en Paphlagonie fournit à l'auteur un chapitre intéressant sur les tombeaux de cette contrée, si semblables, sous bien des rapports, aux tombeaux phrygiens. Il conclut en exposant les caractères essentiels de cet art des deux Phrygies, qui est pour l'histoire une révélation. Il procède, en somme, de l'art syro-cappadocien, mais il est demeuré bien au-dessous de ses modèles; son plus grand mérite est de n'avoir point été sans influence sur l'art grec. Certaines analogies de formes, certaines pratiques communes, comme celle du tumulus en cailloux amoncelés, protégé par un revêtement circulaire de pierre appareillée, paraissent bien n'être pas de simples coïncidences. A ce titre, l'art phrygien méritait une place à part, et les esprits curieux de rapprochements et de comparaisons ne trouveront pas trop longue l'étude minutieuse que M. Perrot lui a consacrée.

La Lydie, jusqu'ici, n'a laissé venir à la lumière que peu de monuments. Les fouilles de M. Spiegelthal, consul général de Prusse à Smyrne, les notes prises au passage par un ingénieur français, M. Choisy, résument à peu près toutes les tentatives faites jusqu'à

ce jour pour pénétrer la civilisation de l'antique royaume de Gygès. Le tombeau d'Alyatte, exploré par M. Spiegelthal, avait été violé anciennement; on n'en a presque rien tiré. Dans les tumulus secondaires, on a trouvé quelques lits funéraires intéressants par leur structure et leur décoration. Si l'on ajoute à cela des monnaies en électrum, des fragments de vases en argile, de rares bijoux, deux moules en serpentine, on aura, ou peu s'en faut, la liste de toutes les antiquités exhumées jusqu'à présent de cette terre qui fut le siège d'un des plus puissants États de l'Asie. Aussi M. Perrot se montre-t-il prudent en n'exprimant qu'une opinion très réservée au sujet de la place qu'il convient d'assigner à l'art lydien. Il espère (p. 305) que les découvertes ne se feront pas attendre, et, de fait, l'imposante rangée des tumulus de Sardes est de nature à tenter la curiosité des explorateurs. Mais justement parce qu'ils frappent la vue et ferment la plaine par un horizon d'une beauté incomparable, ces monceaux de terre sont suspects; tous, probablement, ont été fouillés dans l'antiquité et préparent bien des déceptions au chercheur qui entreprendra d'en sonder les flancs.

La Carie a moins fourni encore. Quelques débris de tombes, d'une construction très simple, les restes, assez considérables, d'une enceinte fortifiée, des fragments de poterie très archaïque, sont les spécimens d'art les plus importants qu'on y trouve à signaler. Il n'en est pas de même de la Lycie, qui fut la patrie d'un grand peuple, mêlé à la guerre de Troie et qui a laissé de nombreuses traces de son passage. M. Perrot a raison de s'étendre comme il le fait sur les monuments de cette contrée, sur ses tombes construites ou taillées en pleine montagne, et qui rappellent d'une façon si originale la maison de bois, sur ses forteresses et ses défenses de villes, sur ses bas-reliefs où le lion est souvent représenté avec un sentiment si juste de la réalité. Mais lui-même reconnaît qu'il empiète, dans cette étude, sur les âges suivants; les restes variés sur lesquels l'attention des archéologues a été attirée par un récent voyage nous font descendre jusqu'à l'époque grecque et même assez tard dans l'histoire du monde ancien. Il y a là, peut-être, un léger défaut de composition auquel il eût été facile de remédier en réservant pour un autre volume l'examen de ces curieux vestiges.

L'art perse nous conduit aussi jusqu'à l'époque grecque, ou plutôt il coïncide avec le plein essor de l'art hellénique, car ses chefs-d'œuvre sont contemporains des Pisistratides et de Thémistocle. Mais ici il ne pouvait y avoir le moindre doute. C'est bien à cette place que M. Perrot devait s'occuper de cet art, le dernier venu des arts de l'Orient, comme il le montre dans un magistral résumé, art brillant

et composite, héritier des formes et des procédés de la Chaldée et de l'Assyrie, qui a subi l'influence de l'Égypte, et même qui s'est mis à l'école de la Grèce, art original, malgré ses imitations, dont les œuvres gigantesques et le décor étincelant personnifient le suprême effort du génie oriental. L'auteur adopte, pour cet exposé, les divisions qui lui sont familières. Il commence par décrire le pays et nous instruire des croyances de ses habitants. Peut-être souhaiterait-on, sur la religion des Perses et sur leurs cultes, des indications un peu plus précises, mais l'excellent chapitre sur les rapports de la Perse avec la Grèce dédommage des développements un peu sommaires qui précèdent. Rien de plus intéressant que d'assister à la pénétration des deux peuples par les relations diplomatiques qui s'établissent de bonne heure entre eux, par les exilés grecs réfugiés à la cour du Grand Roi, etc. L'expédition de Xerxès, telle que la conte Hérodote, est, à ce point de vue, bien instructive, et Hérodote ne dit pas toute la vérité. Si les grands travaux du fils de Darius, le pont sur le Bosphore, le canal de l'Athos, dont il faut peut-être reconnaître l'emplacement au lieu encore appelé aujourd'hui Χάνδακα, si toutes ces folies auxquelles l'antiquité elle-même finit par ne plus croire, portent la marque du despotisme oriental, plus d'un incident de la marche des Perses à travers la Grèce ne s'explique que si l'on suppose, dans les conseils du Roi, des officiers hellènes. La Perse de Darius a hérité, aux yeux des Grecs, du prestige de l'Égypte d'Amasis; elle est le refuge de tous les aventuriers, et il est impossible que ce perpétuel contact n'ait pas eu sur sa civilisation une influence décisive. M. Perrot s'attachera certainement à faire ressortir, quand il en sera là, l'influence plus décisive encore qu'elle exerça sur le génie grec.

Tous les lecteurs seront reconnaissants à l'auteur de terminer ces préliminaires par une vue très nette de la répartition des ruines sur le vaste territoire où il les invite à le suivre. Rien de plus commode pour s'orienter que cette nomenclature des grandes villes de la Perse, avec la mention des fouilles qui y ont été exécutées jusqu'à nos jours. De tous ces points où l'art perse se révèle à nous, c'est Persépolis qui mérite le plus qu'on s'y arrête. Là, en effet, subsistent encore d'imposants débris. Suse, d'où la mission Dieulafoy a rapporté une collection si intéressante de fragments d'architecture et d'ornements émaillés, est encore trop peu connue pour qu'on y insiste; ses tumulus réservent aux archéologues plus d'une surprise; d'ailleurs, l'ouvrage où M. Dieulafoy doit consigner les résultats de ses recherches n'a pas encore paru. C'est donc Persépolis que l'auteur nous fait surtout connaître; c'est là qu'il étudie principalement l'architecture et la sculpture des Perses.

Il nous donne auparavant un aperçu des matériaux avec lesquels ils bâtissaient, du parti qu'ils en tiraient et de leurs habitudes de construction. Je note, dans ces pages, de curieux détails sur un scellement en queue d'aronde exactement semblable à celui que j'ai relevé dans l'Héræon de Samos (p. 470) et un passage intéressant sur les remplissages de briques crues qui bouchaient les vides de l'appareil en grands matériaux dans les murs des palais (p. 474). M. Perrot passe ensuite à l'examen raisonné de la colonne et de son chapiteau, ce bizarre chapiteau formé de deux taureaux accroupis et dont le Louvre possède un si bel exemplaire, trouvé à Suse; puis il décrit les formes secondaires et la décoration. Après un bon chapitre sur les édifices voûtés, il considère les œuvres elles-mêmes. L'architecture funéraire, l'architecture religieuse sont assez pauvrement représentées en Perse. Ce qui éclate aux regards comme la vivante image des habitudes sociales et du gouvernement, c'est le palais. M. Perrot nous transporte sur la terrasse de Persépolis et donne des édifices royaux qui s'y dressaient une description fort vraisemblable. Une excellente étude sur la sculpture, où il s'efforce de marquer les progrès accomplis et compare la plastique des Perses à celle des Égyptiens et des Assyriens, forme le dernier chapitre important du volume; la fin est occupée par les arts industriels, où l'on trouvera de bonnes remarques sur l'émaillerie, et par l'appréciation générale dont j'ai parlé en commençant.

Comme pour les volumes qui précèdent, il faut féliciter M. Perrot du secours si précieux qu'il a trouvé dans le commerce incessant et les conseils de son collaborateur, M. Chipiez. C'est à lui que revient l'honneur des grandes restaurations qui tiennent dans l'ouvrage une place si considérable et si légitime, comme celles de la salle hypostyle de Xerxès, de la salle aux cent colonnes, etc. M. Chipiez me semble avoir très bien compris le mélange de force et de grâce qui caractérisait l'architecture officielle des Perses, ainsi que l'aspect décoratif qu'elle tirait du cadre de verdure qui l'entourait. Cette verdure est si bien dans les mœurs des Orientaux, elle forme encore aujourd'hui un accompagnement si indispensable au pittoresque et au confort de la vie turque, qu'il est tout indiqué de la rétablir quand on essaie de restituer les demeures princières d'un peuple auquel les Turcs doivent tant sous tous les rapports. Le soin donné à l'ornementation de ces vastes salles d'audience, où le roi se montrait dans toute sa gloire, n'est pas moins digne d'attention, et la raison n'a pas plus de peine que l'imagination à admettre ces tapisseries dont M. Chipiez fait un si large emploi. Il faut signaler aussi les curieux essais de restitution des charpentes de la salle aux cent colonnes et des palais de

Darius et de Xerxès. L'auteur était mieux à même que personne de mener à bien ces restaurations techniques et de leur donner toute leur valeur. Les planches hors texte destinées à rendre aisée l'intelligence des divers monuments restaurés sont, en général, bien venues. Je ne ferai de réserve que pour les chromolithographies, dont deux sont bien médiocres et dont une surtout, celle qui représente le palais de Darius à Persépolis, est peu digne de l'ouvrage et de son éditeur. — Avec ce volume finit l'histoire des arts de l'Orient. Cinq volumes avant d'aborder la Grèce! Nous voilà loin des cinq ou six tomes qu'annonce encore, pour l'œuvre entière, la couverture de chaque livraison. Ces six tomes, — maintenant on peut le prévoir, — iront à dix ou douze au minimum. Est-ce trop? Les deux auteurs ne se sont-ils point attardés à ce qui, primitivement, devait être une simple introduction à l'étude de l'art classique? Quelques lecteurs l'ont pensé déjà ou le penseront. Quand on y regarde de près, on reconnaît qu'il était difficile d'être plus bref et que cette prolixité, plus apparente que réelle, a ses avantages. En ne négligeant aucune des contrées du monde ancien qui nous ont révélé, par quelques spécimens, leur industrie ou leur art, en insistant même sur les plus pauvres ou les moins explorées, MM. Perrot et Chipiez ont tracé des cadres où viendront se ranger tout naturellement les découvertes de l'avenir. Si quelques-uns de ces cadres sont aujourd'hui peu remplis, il n'importe; l'essentiel est qu'ils soient là. Ce sera beaucoup pour les chercheurs futurs de posséder ces points de repère. Il faut ajouter que cette vaste érudition, rendue attrayante par toutes les séductions du style, a quelque chose en soi qui en impose; devant un tel fardeau si allègrement porté, en présence d'un dessein poursuivi avec tant de persévérance, on ne peut se défendre d'une certaine admiration et l'on s'attache avec une sympathie ardente à la fortune de ce livre, qui comptera parmi les plus beaux monuments de la science contemporaine [1].

L'ouvrage de MM. Laloux et Monceaux sur Olympie sera bien accueilli de ceux qui n'ont pas suivi jadis, dans l'*Archæologische Zeitung*, les fouilles des Allemands sur les bords de l'Alphée, ou qui ignorent les rapports officiels et les livres où ont déjà paru, en Alle-

1. Il ne nous convient pas de prendre parti dans la polémique que M. Perrot soutient, dans ce volume, contre M. Dieulafoy, au sujet de la Perse. On peut discuter les idées de M. Dieulafoy, mais il y a des *faits*, dans ses trouvailles, qui sont hors de doute. Ainsi les lances des archers de Suse sont terminées à la base par une boule peinte en blanc qui a toutes les apparences d'un ornement en argent, pomme ou grenade, peu importe. M. Perrot, p. 823, note 2, serait tenté d'y voir un ornement en or. C'est contester l'évidence à plaisir.

magne, les principaux résultats de ces recherches[1]. M. Monceaux nous fait d'abord connaître l'histoire d'Olympie, qui commence, comme toutes les histoires, par des légendes et ne devient de l'histoire qu'au VIIe siècle avant notre ère. Il nomme les maîtres, Pisates, Éléens, Arcadiens, qui ont successivement possédé le territoire olympique; il étudie le rôle politique et religieux de cette ville, dont la place est si grande dans la vie publique des Grecs, et la montre, jusqu'au VIe siècle, simple capitale de l'Élide, puis, après la destruction de Pise, étendant son action sur tout le Péloponèse et concluant avec Sparte une alliance qui, pendant plus d'un siècle, assure sa grandeur. Ici se place l'étude de l'enceinte sacrée et des différents édifices qui y ont été élevés. A l'origine on ne peut supposer, au pied du mont Kronion, que de grossiers autels, puis des sanctuaires bâtis sans art, autour desquels ou dans lesquels viennent se grouper de nombreux ex-voto. C'est seulement au Ve siècle, vers 470, qu'est commencée la construction du grand temple de Zeus, achevée en 457. Les monuments, alors, se multiplient. M. Monceaux en marque la date approximative à l'époque macédonienne et sous l'empire romain. Il note, en passant, les efforts d'Hadrien pour rendre à Olympie son ancien prestige; mais la ville sainte n'est plus, à ce moment, qu'un objet de curiosité, ou si les pèlerins s'y rendent encore, c'est par habitude, en vertu de cette routine qui est un trait si curieux de l'esprit grec. Il n'était pas sans intérêt de suivre sa fortune à travers le moyen âge, pour faire comprendre en quel état la retrouvèrent les explorateurs modernes. Les premières fouilles sérieuses qui y furent pratiquées sont celles de l'Expédition de Morée. Ensuite viennent celles des Allemands, sous la direction d'E. Curtius, de 1875 à 1881. Toute cette première partie est intéressante et bien conduite; on y est parfois choqué par des expressions un peu trop modernes; on y souhaiterait aussi, çà et là, quelques détails plus circonstanciés, mais l'ensemble est rapide et se lit avec agrément. Les chapitres qui suivent sont consacrés à l'étude des monuments; les voies sacrées, les murs, l'Altis, les temples de Zeus et de Héra, le Pélopéion, le Philippéion, le Métrôon, les Trésors et l'Agora, le Prytanée, le Bouleutérion, le stade et l'hippodrome sont décrits et restaurés. Il fallait, pour finir, animer ce vaste ensemble, faire voir Olympie dans tout l'éclat de sa vie religieuse, donner une idée de ses fêtes et des magistrats qui y présidaient, dire, au moins sommairement, les exercices auxquels s'y livraient les champions de la Grèce entière. C'est

1. *Restauration d'Olympie.* Paris, Quantin, 1889. In-fol. de 228 pages, avec planches et nombreuses figures dans le texte.

par cette peinture que se termine le volume et par une conclusion dans laquelle M. Monceaux résume assez heureusement l'influence exercée par la religion d'Olympie sur la civilisation hellénique. Il y aurait beaucoup à dire sur les restaurations de M. Laloux, que le public connaît déjà par les expositions où elles ont figuré; avec de grands mérites de composition et de rendu, elles sont loin, je crois, de reproduire l'aspect des édifices anciens, et de gros problèmes de sculpture y sont, semble-t-il, résolus un peu précipitamment; la décoration, trop souvent empruntée aux vases peints, y est d'une fantaisie qui prête beaucoup à la critique. Mais il faut louer, encore une fois, la hardiesse de l'entreprise et féliciter les deux collaborateurs du courage avec lequel ils ont essayé de rendre accessibles aux esprits peu versés dans l'archéologie des découvertes qui sont au nombre des plus belles de ce siècle.

Le dernier fascicule des *Céramiques de la Grèce propre*, de MM. Dumont et Chaplain, vient de paraître par les soins de M. Pottier[1]. Ce fascicule complète le second volume, auquel M. Dumont n'avait pas mis la main, mais que le pieux zèle de son élève a composé de notices archéologiques publiées par lui dans divers recueils et des planches que lui-même avait fait graver pour cette dernière partie, laquelle devait comprendre une série d'études sur les arts industriels en Grèce. La nouvelle livraison contient, comme les précédentes, plusieurs mémoires écrits de la main de l'auteur, entre autres, des notices sur les miroirs grecs ornés de figures en relief ou au trait. Les archéologues seront heureux de trouver réunies ces quelques pages sur un sujet que M. Dumont avait particulièrement à cœur et dont, le premier, il a montré tout l'intérêt. La fin est occupée par le catalogue raisonné que M. Pottier a consacré aux planches qui accompagnent le volume. C'était une tâche délicate que de décrire et d'expliquer ce choix de monuments, tous curieux évidemment, mais presque tous de provenance incertaine. Le classement des terres cuites offrait surtout de grandes difficultés. Au lieu de les ranger par fabrique, M. Pottier les a groupées chronologiquement, en commençant par celles dont l'archaïsme n'est pas douteux. Cette galerie de figurines, toutes originaires de Grèce, offre ainsi, quelles que soient les fabriques locales qui les ont produites, comme une histoire abrégée et illustrée de la plastique grecque, à laquelle les *coroplastes* ont si souvent demandé leurs inspirations. Voilà donc terminée cette grande publication à laquelle M. Pottier a mis tout son cœur. Avec les additions qui y ont été faites et les nombreux dessins, d'un sentiment si juste,

1. Paris, Didot, 1890.

qui en éclairent le texte, elle rendra encore d'importants services; les jeunes générations y trouveront beaucoup à apprendre, et quelque chose vivra, dans notre domaine scientifique, de cette haute intelligence trop tôt ravie à l'érudition française.

Je ne saurais passer sous silence, en achevant cette revue des ouvrages relatifs à l'histoire de l'art, trois articles que M. Lechat, membre de l'École française d'Athènes, a publiés cette année dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, et qui constituent un curieux chapitre de l'histoire de la sculpture en Grèce[1]. M. Lechat, qui a suivi de près les belles fouilles exécutées dans ces derniers temps à l'Acropole, a spécialement porté son attention sur les anciennes statues qu'on y a découvertes. Aidé des livres que l'on consulte en pareille occasion, mais secondé surtout par une remarquable finesse d'observation et de jugement, il a longuement étudié ces vieilles figures, il a vécu dans leur intimité, et, de ce commerce, il a tiré des idées originales, qu'il expose avec une précision et une clarté auxquelles la grâce, par endroit, ne fait pas défaut. Dans le premier de ses articles, il insiste particulièrement sur trois des statues archaïques de l'Acropole. L'une d'elles lui suggère des réflexions bien justes et bien délicates sur le faire des vieux maîtres et sur leur façon de rendre la vie. Les deux autres, qui sont évidemment des œuvres samiennes, comme la statue analogue du Louvre, le conduisent à des considérations historiques du plus haut intérêt sur les rapports d'Athènes avec Samos, au temps de Pisistrate, et sur les relations de Samos avec l'Égypte, dont l'art était certainement connu des sculpteurs samiens. On trouvera dans ces pages des aperçus nouveaux sur cette histoire du VIe siècle encore si obscure, et l'on constatera une fois de plus combien, en l'absence de tout document écrit, l'histoire peut tirer de secours de l'histoire de l'art. Le second et le troisième article de M. Lechat ont un caractère à la fois plus général et plus technique; plus général, parce que l'auteur y considère l'ensemble des statues de type féminin exhumées sur l'Acropole; plus technique, parce qu'il s'y renferme dans le détail archéologique. Il y examine les différentes parties du costume, la chaussure, la coiffure, les bijoux et autres ornements; il y traite la question, encore si controversée, du μηνίσκος, ce bizarre parasol de métal que les anciens Grecs adaptaient à leurs statues pour les protéger contre les intempéries; il y montre de quelle manière les vieux sculpteurs travaillaient le marbre, comment ils procédaient par ajustements successifs; il y expose leur système d'enluminure; il s'y demande, enfin, quelles

1. *Bulletin*, 1890, pp. 121, 301, 552, planches VI et VI *bis*.

personnes représentent ces antiques figures, passe en revue les hypothèses proposées pour les expliquer et conclut avec raison à la nécessité de garder à ce sujet, jusqu'à de nouvelles trouvailles, une prudente réserve. Je ne puis, ici, qu'indiquer sommairement le contenu de ces diverses études. Elles forment une série qui a son unité et méritent de prendre rang parmi les meilleurs travaux qu'ait produits depuis longtemps notre École d'Athènes.

Fouilles et découvertes. — Au nombre des fouilles récentes qui intéressent l'histoire, il faut signaler celles que MM. Fougères et Bérard, membres de l'École d'Athènes, ont pratiquées à différentes reprises sur l'emplacement de Mantinée. Ce n'est pas une très ancienne ville que la Mantinée dont il subsiste encore des ruines à quatorze kilomètres au nord de Tripolitza. Elle date du IVe siècle; elle occupait la place de la cité primitive, détruite, en 385, par les Lacédémoniens; mais sa jeunesse même en rend les débris intéressants; ils nous apprennent ce qu'était, au temps de Démosthène, l'architecture militaire des Grecs. Dans deux rapports étendus[1], M. Fougères décrit l'enceinte de la ville, avec ses murs, ses courtines, ses tours de défense, dont le chiffre a été discuté, et qui semblent avoir été au nombre de cent vingt-deux, avec ses portes et leurs couloirs destinés à en rendre l'accès plus difficile aux assaillants; il examine les édifices qui s'élevaient dans cette enceinte, le théâtre, le palais du Conseil, les portiques de l'Agora, etc. Plusieurs de ces constructions ne peuvent être identifiées avec certitude, mais toutes sont curieuses par la hâte qu'elles dénotent et la médiocre qualité des matériaux qu'on y a fait entrer; on se trouve évidemment en présence d'une ville que la politique a subitement relevée de ses ruines et qui n'a ni la solidité ni la beauté lentement acquises d'une cité ancienne. Tout cela n'est que le début de l'étude sans doute plus détaillée où M. Fougères ne manquera pas de compléter l'exposé de ses recherches. On ne lira pas sans satisfaction, à la suite de son second article, la verte réplique, si méritée, qu'il adresse à M. Schliemann, dont l'ignorante légèreté s'était permis, sur les fouilles de Mantinée et la façon dont elles ont été conduites, un jugement peu favorable.

Publications variées. — L'ouvrage de M. Diehl, *Excursions archéologiques en Grèce*[2], s'adresse surtout au grand public et aux voyageurs, chaque jour plus nombreux, qui visitent la Grèce et l'Orient. Ce n'est donc pas un livre savant, mais c'est un livre écrit par un savant, très au courant des découvertes récentes, très versé dans la

1. *Bulletin*, 1890, pp. 65 et 245.
2. Paris, Armand Colin, 1890. In-12 de x et 388 pages, avec 8 plans.

connaissance des ouvrages spéciaux qui en parlent. Pendant son séjour en Grèce, comme membre de l'École d'Athènes, M. Diehl a d'ailleurs parcouru lui-même plusieurs des contrées qu'il décrit, et c'est à ses souvenirs, au moins autant qu'à ses lectures, qu'il a recours pour nous instruire de ce que chacune a fourni d'intéressant pour l'histoire ou pour l'art. L'auteur examine successivement les résultats des fouilles exécutées à Mycènes, à Tirynthe, à Dodone, sur l'Acropole d'Athènes, à Délos, au temple d'Apollon Ptoïos, à Olympie, à Éleusis, à Épidaure et à Tanagra[1]. Comme on le voit par cette énumération, il suit, non la chronologie des recherches, mais, autant que possible, celle des monuments découverts. On pourrait le chicaner sur la place qu'il assigne à telle ou telle de ces grandes fouilles; mieux vaut reconnaître que le plan qu'il adopte lui permet, en somme, de tracer un tableau complet de la civilisation hellénique, depuis les poteries préhistoriques de Mycènes jusqu'aux figurines, d'allure si moderne, exhumées à Tanagra. Une bibliographie placée en tête de chaque chapitre donne la liste des publications spéciales auxquelles M. Diehl a emprunté beaucoup des renseignements qu'il met en œuvre; le lecteur curieux a de la sorte entre les mains les ressources nécessaires pour approfondir les questions qu'il lui plaît. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail de son exposé; qu'il nous suffise de louer son style élégant et facile, qui donne de l'attrait à tout ce qu'il dit, et la manière heureuse dont il a su dégager des travaux érudits auxquels il avait affaire ce qui peut intéresser les gens du monde et les artistes. Il serait aisé de relever, çà et là, quelques erreurs : par exemple, M. Diehl (p. 72) fait venir Hérodote à Dodone à la fin du VIe siècle. Une ou deux naïvetés ont aussi échappé à cette plume si habile. On lit, page 339 : « Des combats de coqs célèbres dans toute la Grèce faisaient de Tanagra un petit paradis terrestre. » C'était le bonheur à bon marché. Ajoutons que ce volume, dont le style est si soigné et parfois même un peu précieux, tombe, par endroit, dans la sécheresse et la monotonie d'un *guide*. Ce sont là des vétilles. Il faut, en résumé, féliciter M. Diehl d'avoir mis à la portée de tous des trouvailles que d'ordinaire les savants seuls connaissent, et de l'avoir fait avec clarté et agrément. Il est seulement regrettable que, trop bien servi par son excellente mémoire, il ait

1. Peut-être M. Diehl aurait-il bien fait d'ajouter un chapitre sur les fouilles de Chypre, qui ont donné de si curieux résultats. Chypre, il est vrai, n'est guère sur le chemin des touristes, mais Dodone non plus, et cette addition aurait eu l'avantage de faire connaître des objets que peu de personnes iront visiter, puisqu'ils se trouvent aux États-Unis, et qui ont avec l'art grec d'étroits rapports.

transporté dans son livre des passages entiers des auteurs dont il s'est servi. Après tout, chacun d'eux s'y trouve en bonne compagnie, et cela suffit pour qu'ils ne songent pas à s'en plaindre.

Il convient d'annoncer, tout au moins, en terminant, deux ouvrages qui n'intéressent qu'indirectement les historiens. L'un est le *Jugement* de Denys d'Halicarnasse sur Lysias, publié avec une traduction par MM. Desrousseaux et Max Egger; l'autre, le second volume de l'*Histoire de la littérature grecque*, de MM. Alfred et Maurice Croiset. Le *Jugement sur Lysias* n'aurait probablement point attiré l'attention de MM. Egger et Desrousseaux s'il n'eût été porté, pour 1890, au programme de l'agrégation de grammaire. Les deux collaborateurs ont fait diligence et leur volume a pu paraître avant l'époque de l'examen[1]. C'est M. Desrousseaux qui s'est chargé de la partie critique; il avertit le lecteur, dans une excellente notice, des ressources dont on dispose pour éditer le περὶ Λυσίου. La plus grande partie du commentaire est son œuvre; ses notes, claires et concises, ses rapprochements grammaticaux portent la marque d'un esprit net, qui sait exactement les points qu'il y a lieu d'élucider et ne se dépense pas en remarques superflues. M. Egger est l'auteur de la brève introduction littéraire qui précède le texte, d'une partie des notes et de la traduction. Ce dernier travail a dû lui coûter beaucoup de peine. Il est toujours difficile de traduire, mais traduire un écrivain de décadence comme Denys, et un écrivain qui disserte sur la rhétorique, était une entreprise pleine de périls. M. Egger s'en est tiré à son honneur; autant que j'en ai pu juger par une lecture rapide, sa traduction est à la fois fidèle et habile. On sera bien aise de trouver, encadrées dans le texte même de Denys, de bonnes éditions de différents passages de Lysias, entre autres, du discours 34, περὶ τῆς πολιτείας.

Le volume de M. Alfred Croiset fait suite à celui dont son frère est l'auteur[2]; il est tout entier rempli par les lyriques et par les premiers prosateurs[3]. L'histoire du lyrisme grec a été faite plus d'une fois; M. Croiset ne la refait pas, il la fait à sa manière, en songeant surtout aux lecteurs français. Nous avons, en effet, un impérieux besoin de précision et de clarté; nous aimons, par-dessus tout, qu'on nous explique le pourquoi des choses. Or, s'il est, dans l'histoire des littératures anciennes, un phénomène qui doive être expliqué et dont il faille nettement définir le caractère, c'est l'éclosion de cette poésie

1. Paris, Hachette, 1890. Grand in-8° de XXIV et 83 pages.
2. Voy. la *Revue* du 1er novembre 1887, p. 316.
3. Paris, Thorin, 1890. In-8° de 633 pages.

lyrique qui, durant de longs siècles, a charmé la Grèce et qui contient des sentiments tout ensemble si voisins et si différents des nôtres, rendus sous une forme et dans un cadre qui nous sont si profondément étrangers. C'est un des grands mérites de M. Croiset d'avoir porté partout, dans cette obscure histoire, la lumière qu'elle réclame. Il ne se borne pas à étudier l'œuvre de chaque poète, à décrire et à classer les génies; cela, il le fait avec une sûreté de main et un talent d'exposition qu'on devait attendre de sa haute compétence et de ses qualités d'écrivain. Mais il s'élève plus haut; il pénètre les causes; il rattache les unes aux autres ces formes de poésie si riches et si variées; il en montre les progrès; il fait saisir les différences essentielles qui séparent du lyrisme moderne ce lyrisme encore simple, et, par là, nous aide à le mieux concevoir. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail. L'impression générale que laisse cette partie du livre est qu'on se trouve en présence d'une poésie très personnelle dans sa naïveté et dont la perte est infiniment regrettable. L'auteur aborde, en terminant, les premiers essais de littérature en prose. Il a sur Hérodote des pages charmantes, où il expose avec finesse les procédés de composition et de style de celui qui reste, malgré toutes les critiques dont il a été l'objet, un historien très considérable et un artiste de premier ordre. Cette étude à la fois si savante et si littéraire sert d'heureux couronnement au volume et donne un avant-goût du plaisir qu'il faut attendre des chapitres que M. Croiset consacrera à la prose attique.

Paul Girard.

P.-S. — Ce *Bulletin* était imprimé quand ont paru deux volumes dont le compte-rendu détaillé y eût naturellement trouvé place. L'un est la *Littérature grecque,* de M. Émile Egger[1], l'autre a pour titre : *les Statuettes de terre cuite dans l'antiquité,* par M. Pottier[2]. L'ouvrage de M. Egger est un recueil de mémoires groupés et publiés par les deux fils de l'illustre savant, suivant un projet qu'il avait eu lui-même et que la mort l'empêcha de réaliser. Ces mémoires, en général assez courts, sont loin d'embrasser toute l'histoire de la littérature grecque, mais ils en touchent les principaux points, poésie homérique, drame, histoire, idées morales, éloquence, critique littéraire. Ils forment ainsi une série d'études qui, bien qu'isolées, ont entre elles un lien et dont la lecture captive autant qu'elle instruit. Je loue, pour ma part, les deux éditeurs de n'avoir pas cherché à les

1. Paris, Picard, 1890. In-8° de 419 pages.
2. Paris, Hachette, 1890. In-16 de VI et 314 pages, avec 92 vignettes.

mettre *au courant* en multipliant les additions au bas des pages. Ce livre, tel qu'il est, donne une idée très nette du talent de l'auteur, de son esprit curieux et chercheur, de ses vastes connaissances, et c'est plaisir de retrouver là, sans altération d'aucune sorte, cette pensée alerte, à l'activité de laquelle la philologie grecque doit tant. Ajoutons que bien des chapitres sont encore d'un intérêt actuel et que plus d'un helléniste en fera son profit. — Le volume de M. Pottier fait modestement partie de la *Bibliothèque des merveilles*, mais je serais bien surpris s'il n'était pas la merveille de la collection. C'est, sous une forme aisée et attrayante, derrière laquelle on devine une profonde érudition, une histoire abrégée de l'industrie du *coroplaste*, considérée surtout dans ses rapports avec la sculpture. L'auteur n'oublie pas, en terminant, de nous renseigner sur les procédés de fabrication et sur la destination des figurines, un sujet sur lequel on a beaucoup divagué. L'illustration est très supérieure à celle des autres volumes de la *Bibliothèque*. C'est un mérite auquel les artistes seront sensibles.

P. G.

HISTOIRE RELIGIEUSE ET TEMPS MODERNES.

Histoire religieuse. — Si la définition d'une belle vie est comme on l'a dit : un rêve de jeunesse réalisé dans l'âge mûr, peu de vies auront été aussi belles que celle de M. Renan. Après le violent arrachement qui l'a jeté hors du séminaire et de l'Église, il a, avec une lucidité et une maturité d'esprit vraiment extraordinaires, dès sa vingt-cinquième année, pris conscience des principes philosophiques qui devaient diriger sa vie entière et tracé le programme des études auxquelles il l'a consacrée. Il écrivit alors sur l'*Avenir de la science* un ouvrage considérable qui était à la fois un examen de conscience, un hymne de délivrance, une explication de l'univers et une vision prophétique des destinées de la société moderne. Au lendemain de son divorce avec la foi de son enfance, il avait voulu dresser le bilan de ses convictions nouvelles, de son esprit et de son âme, et, entraîné par la puissance de son esprit généralisateur, il avait esquissé une philosophie de l'histoire et un tableau de la société et de la pensée contemporaines. Disant un adieu irrévocable aux croyances et aux espérances chrétiennes, il saluait dans la science, non seulement une libératrice, mais aussi une maîtresse de la vie, une consolatrice, une révélatrice du bien et du beau. Jamais la science n'a été célébrée avec une confiance plus juvénile, plus enthousiaste, plus éloquente. C'est le dévouement à la science, c'est-à-dire à la vérité, qui donne à la vie

sa vraie valeur, sa grandeur, sa beauté, qui détourne à jamais de toute frivolité, de toute basse jouissance. Ce sont les sciences, les sciences de la nature et les sciences de l'humanité ou sciences philologiques qui constituent la vraie philosophie, celle qui doit se substituer à la politique et prendre la direction des sociétés. Ce sont elles qui résoudront les questions sociales en donnant comme but aux hommes, non l'égalité dans la jouissance, mais l'égalité dans l'éducation, c'est-à-dire dans la perfection. Ce sont elles enfin qui, après la période transitoire de négation et d'incertitude où nous sommes aujourd'hui, créeront une conception de l'univers plus large, plus rationnelle et plus vraiment religieuse que la conception chrétienne. Pour développer ces idées, M. Renan se trouvait amené à toucher successivement à toutes les plus graves questions de politique, d'art, de pédagogie, de philosophie, et il le faisait avec une richesse de pensée, avec une indépendance d'esprit, avec une fermeté de conception et de style qui nous paraissent aujourd'hui d'autant plus surprenantes que nous retrouvons dans ce premier ouvrage, non seulement les linéaments déjà très nets de toutes les œuvres ultérieures de M. Renan, mais beaucoup de vues qui ont été depuis développées par d'autres que lui. On y trouve esquissés à grands traits le plan de ses « Origines du christianisme » et celui de tous ses essais de linguistique orientale et de critique religieuse et philosophique. On y reconnaît les idées sur le gouvernement des sociétés qui se retrouvent dans les « Dialogues philosophiques » et les vues sur l'éducation qui sont développées dans les « Questions d'enseignement. » Il y a, p. 459, un paragraphe qui est le résumé du livre de M. Lévy Brühl sur l'Allemagne depuis Leibnitz. Ailleurs, M. Renan annonçait dès 1848 que l'importance des questions sociales devait un jour reléguer au second plan les questions de nationalité et de politique pure, vérité devenue aujourd'hui évidente. Il y a enfin telle page, le récit d'une visite à un cimetière de Bretagne par exemple (p. 220), qui annonce déjà l'auteur de l'essai sur la poésie des races celtiques et celui des délicieux « Souvenirs d'enfance et de jeunesse. » A une époque où la rhétorique universitaire était partout triomphante, où l'érudition était prise en dédain par les lettrés et assimilée à une vaine curiosité, il montrait dans la philologie la nourriture nécessaire de la pensée du philosophe comme de l'imagination de l'artiste. Les idées de M. Renan sur ce sujet sont aujourd'hui celles d'un grand nombre d'esprits distingués, mais elles sont loin d'être encore universellement comprises; et c'est une consolation pour ceux à qui elles sont chères de penser que le premier des érudits de notre temps est aussi le premier de nos artistes et de nos écrivains. — Quelque admirables que se montrent déjà l'érudit et

l'écrivain dans l'*Avenir de la science,* ce qui me paraît le plus étonnant dans ce livre est l'indépendance d'esprit dont il témoigne. Jamais homme n'a mérité plus complètement le titre de libre penseur. Il faut remonter aux plus grands noms de la philosophie, Spinoza ou Kant, pour trouver des hommes qui aient osé aussi complètement, aussi librement, avec autant de sérénité, je ne dis pas seulement dire ce qu'ils pensaient, mais penser ce qu'ils pensaient; car l'indépendance de la pensée est plus rare encore et plus difficile que celle de la parole. M. Renan n'est arrêté ni influencé par rien, ni par les souvenirs, ni par les espérances, ni par les regrets, ni par les rancunes, ni par les idées reçues et convenues. Il a créé en lui un monde idéal de pensées où il vit, où il puise la force et la sérénité. Sa pensée était si personnelle et si nouvelle que, s'il avait publié son livre aussitôt après l'avoir écrit, il est probable qu'il aurait scandalisé sans être compris. Admirable dans le détail et dans sa conception fondamentale, il était d'ailleurs d'une composition un peu compacte, trop touffu, trop dense; il s'y trouvait comme une pléthore d'idées qui en aurait rendu la lecture difficile à une époque où ces idées étaient encore étrangères à la plupart des esprits. M. Aug. Thierry conseilla au jeune savant de garder son ouvrage en manuscrit et de communiquer peu à peu ses pensées au public, en détail, dans des essais et des articles. Le conseil était bon. M. Renan l'a suivi; et c'est seulement aujourd'hui, après avoir réalisé presque tous ses projets d'études et de travaux, qu'il nous livre cette synthèse de sa pensée qui est à la fois le programme et l'explication de son œuvre. Nous sommes heureux de la posséder, car cette explication, non seulement ajoute à la clarté de l'œuvre, mais en rehausse la dignité. Ceux qui aiment le plus et le mieux les écrits de M. Renan ont été quelquefois inquiets de trouver chez lui un dilettantisme ironique, une sorte de complaisance à fuir toute affirmation nette, à s'envelopper dans le vague de la contradiction, une certaine indifférence morale sous prétexte de largeur et de curiosité d'esprit. Ils se demandaient s'il n'avait pas perdu en sérieux et en élévation morale, s'il n'avait pas été entamé par l'esprit de raillerie et de mondanité. En publiant l'*Avenir de la science*[1], M. Renan avoue bien qu'il a dû rabattre quelque peu de ses enthousiasmes et de ses espérances; mais il est resté fidèle à la foi de sa vingt-cinquième année dans ce qu'elle avait d'essentiel, et c'est dans ce livre que nous chercherons sa pensée sous sa forme la plus spontanée, la plus complète et la plus pure. A sa lumière plus d'une contradiction se trouve résolue et plus d'un point éclairci.

1. Calman Lévy, 1890, in-8°.

Quelques mois après avoir imprimé l'*Avenir de la science*, M. Renan faisait paraître le t. III de l'*Histoire du peuple d'Israël* (C. Lévy). Encore un volume et cette introduction indispensable aux *Origines du christianisme* sera complète. Le tome III comprend la grande époque prophétique, depuis Ézéchias jusqu'au retour de la captivité. C'est le temps d'Isaïe, de Jérémie, de Nahum, de Sophonie, d'Ézéchiel et des deux prophètes anonymes connus sous le nom de Zacharie et de Second Isaïe. C'est le temps où, sous Ézéchias, l'on fond ensemble les deux rédactions des anciennes traditions hébraïques pour en tirer le récit unifié des Origines nationales que nous retrouvons dans la Genèse, l'Exode et les Nombres; celui où Josias en rédige les lois dites de Moïse, telles qu'on les trouve au Deutéronome; celui enfin où pendant la captivité on se console des disgrâces présentes en rédigeant pour une société idéale les lois contenues dans le Lévitique, en rêvant avec Ézéchiel la restauration du temple, en prédisant la ruine de Babylone et la venue d'un Messie réparateur. Pendant cette période aussi, sous l'influence du prophétisme, la secte piétiste d'où sortiront les pharisiens prend naissance; la notion étroite de Jahvé conçu comme Dieu national se change en la large conception d'un Dieu universel, et l'on voit naître les idées de justice sociale, de démocratie religieuse qui, avec les ébionites, prépareront la voie au christianisme. M. Renan a caractérisé avec bonheur les trois grands représentants du prophétisme : Isaïe, qui fut l'âme du règne réformateur et éclairé d'Ézéchias, Jérémie, l'étroit piétiste qui lutta contre Manassès et Joïaquim et inspira la réaction du temps de Josias, Ézéchiel, qui fut l'interprète des rêves pieux des Exilés. Il a traduit avec un extrême bonheur et une rare éloquence les accents puissants et émus du second Isaïe. Les chapitres sur Job et les Psaumes sont aussi parmi les plus beaux de ce volume. Il y aurait sans doute bien des points d'interrogation à poser en présence de cette reconstitution de l'histoire du peuple juif et de cette explication de la formation des livres saints. Il y a un peu de subtilité et passablement d'arbitraire dans la manière dont M. Renan distribue les psaumes et les prophéties pour y trouver des applications à tel ou tel événement. Malgré ses efforts pour distinguer les moments et les règnes, il ne peut enlever à ces documents la monotonie qui leur est propre ni éviter de tomber dans d'assez fréquentes répétitions. Néanmoins, du moment que cette histoire ne peut être que l'imagination d'une des manières dont les choses ont pu être, la restitution tentée par M. Renan a pour elle de grandes apparences de vérité et contient certainement une large part de vrai.

La réputation de M. Renan, le succès sans précédent de sa *Vie de*

Jésus ont piqué d'émulation le P. Didon, qui, après avoir été arrêté par une autorité ecclésiastique jalouse dans sa carrière de prédicateur à la mode, a noblement pris sa revanche en devenant, sinon un savant, du moins un écrivain brillant et admiré. Il a visité l'Allemagne, il a vu ses universités et il a exprimé dans un livre intéressant, *les Allemands*, l'admiration un peu exubérante et un peu naïve qu'elles lui ont inspirée. Il a visité la Palestine et il a composé une Vie de Jésus ou, pour mieux dire, un livre sur *Jésus-Christ* (Plon), où il a su concilier l'orthodoxie la plus scrupuleuse avec une certaine dose de couleur locale et des apparences de démonstration critique. Le réel talent de style qui se rencontre dans ce livre, l'accent d'émotion et de piété qui s'y fait sentir presque partout, enfin le ragoût de modernité qu'y apportent certaines descriptions et certains traits de mœurs et une connaissance superficielle de la critique biblique lui ont valu une vogue mondaine très rapide. Mais il nous est impossible d'y voir un ouvrage d'histoire et de science; c'est une œuvre d'édification souvent éloquente et touchante et une composition littéraire habile; mais l'emploi qui y est fait de la couleur historique et de la critique nous paraît choquer également les convenances religieuses et le sérieux scientifique. Je comprends qu'on écrive une Vie de Jésus conforme à l'orthodoxie; mais alors il faut accepter purement et simplement, sans discussion, au nom de l'obéissance due à l'autorité, la tradition catholique et écrire une « Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après les saints Évangiles, » comme M. Wallon. Il est permis de dire, comme le P. Didon, que les Livres saints appartiennent à l'Église et qu'il est interdit à la critique d'y toucher; mais alors il faut s'abstenir de les discuter, même pour les défendre, et d'affubler les récits évangéliques d'oripeaux arabes ou bédouins. Prétendre qu'une tradition constituée dans les premiers siècles du moyen âge est sur tous les points conforme à la vérité historique et s'accorde avec les résultats d'une critique indépendante et impartiale; soutenir la concordance absolue des récits évangéliques; expliquer par des sophismes enfantins la divergence des généalogies du Christ, qui d'ailleurs sont toutes les deux des généalogies de Joseph, s'extasier sur l'accomplissement des prophéties en reproduisant des contresens vingt fois corrigés, ce n'est servir ni l'Église ni la science, c'est les offenser toutes les deux.

Je puis m'imaginer ce qu'aurait pensé et ce qu'aurait dit d'un pareil livre Edmond Schérer, lui dont la rigide orthodoxie tomba pièce à pièce par le seul examen consciencieux de la base historique des traditions chrétiennes et de l'inspiration plénière des Écritures. M. O. Gréard vient de raconter dans un livre d'une rare pénétration et d'une sympathie éloquente la tragique histoire du drame intellectuel et

moral qui remplit la vie d'*E. Schérer* (Hachette). Esprit d'une logique inflexible, âme passionnée et mystique, il commença par appliquer toutes les forces de son esprit à construire un système théologique conforme aux idées du piétisme orthodoxe dont la ferveur religieuse l'avait séduit. Mais il ne voulait pas se contenter de demi-clarté ni de demi-certitudes, et la critique biblique, en lui faisant toucher du doigt les incertitudes de l'histoire évangélique, l'amena par degrés, non sans un cruel déchirement de cœur, à examiner, puis à rejeter, d'abord les dogmes de sa théologie, ensuite toute croyance métaphysique. Parti de l'absolu, il était arrivé à admettre la relativité de toutes nos connaissances; mais il n'avait pas perdu la soif de l'absolu et il continuait à méditer pour lui-même et à faire sentir aux autres la redoutable contradiction qui nous laisse impuissants à saisir la vérité objective dont ni notre conscience ni notre cœur ne peuvent se passer. Mais il se refusait avec une sorte de stoïcisme attristé à rien affirmer en dehors de ce que sa raison reconnaissait pour vrai et il éprouvait quelque impatience à voir des esprits moins précis ou moins fermes que le sien trouver un refuge dans des croyances qui étaient à ses yeux entachées d'incertitudes et d'illusions. M. Gréard a décrit avec une admirable finesse les étapes successives de cette conversion à rebours, les efforts douloureux par lesquels Schérer s'est détaché de la foi de sa jeunesse comme on s'arracherait à un attachement délicieux et coupable. Il n'a peut-être pas assez dit quelle influence Schérer a exercée sur certains esprits de notre génération; combien d'hommes ont été excités par ses écrits à la sincérité courageuse, à la critique consciencieuse exercée même contre soi-même, au culte désintéressé et stoïque du vrai. Ainsi que lui, ils n'ont pas salué la perte de leurs croyances comme une délivrance, ils l'ont subie comme une épreuve.

Géographie et économie politique. — L'*Atlas de géographie moderne* de MM. Schrader, Prudent et Anthoine (Hachette, gr. in-fol.) marque un progrès décisif pour la cartographie française. Il donne pour un prix minime (25 fr.) 64 cartes d'une exécution remarquable, autant au point de vue de la netteté de la gravure que du goût de la coloration. Elles ne sont pas surchargées de détails, mais fournissent cependant les points de repère essentiels. Un système très ingénieux de teintage a permis de donner aux montagnes un puissant relief sans exagérer les hachures qui rendent les cartes illisibles. La carte du relief de la France, la France hygrométrique, la France géologique, les cartes de l'Afrique sont des merveilles. Aux cartes est joint un texte excellent imprimé au verso des feuilles et pour lesquelles les trois auteurs se sont adjoint un certain nombre de colla-

borateurs particulièrement compétents, MM. Camena d'Almeida, Dieulafoy, M. Dubois, Jacottet, Rabot, Reclus, Rousselet, etc. Ces notices historiques, économiques, géologiques, ethnographiques, etc., sont rédigées avec une précision concise. L'introduction de M. Schrader sur la terre et la vie terrestre est l'admirable abrégé de toute une philosophie de la nature. Elle est l'œuvre d'un savant, d'un penseur et d'un écrivain. On a joint aux notices un très grand nombre de tableaux et de cartes partielles ou de schémas en teintes noires qui rendent rapidement sensibles à l'œil les renseignements essentiels. Nous espérons que le public fera à l'*Atlas de géographie moderne* l'accueil qu'il mérite; car on ne doit pas oublier que, pour que la cartographie puisse produire de belles choses à bon marché, il faut qu'elle soit assurée d'un large débit. C'est l'avantage qu'a eu depuis longtemps la cartographie allemande et qui a manqué à la cartographie française. La maison Hachette aura rendu à cet égard de signalés services. La maison Colin n'est pas restée en arrière. La *Géographie générale* de M. Foncin est une publication remarquable, et elle annonce un *Atlas de géographie historique et moderne* de M. Vidal-Lablache qui sera une œuvre scientifique de premier ordre. G. Monod.

M. Arsène Dumont a abordé l'une des questions qui préoccupent le plus l'opinion en ce moment, par un volume, *Dépopulation et civilisation* (Lecrosnier et Babé, in-8°), qui est certainement le meilleur qu'on ait encore consacré à l'examen de ce difficile problème, et en tout cas l'un des plus remarquables ouvrages de sociologie parus en France depuis longtemps. C'est la revanche du bon sens sur les discussions de l'Académie de médecine. M. Arsène Dumont démontre très clairement que toutes les causes de dépopulation peuvent se réduire à une seule, le désir de s'élever, qu'il dénomme d'une façon très expressive pour ceux qui ont lu son livre, l'*attraction capillaire*. Le désir de s'élever est en soi très légitime, car il est naturel à l'homme et n'est autre au fond que le désir d'arriver au développement complet de ses facultés. Mais il est dévié et devient nuisible par suite de la conception fausse que se font nos contemporains du sens dans lequel ils doivent développer leurs facultés. On cherche la richesse, non pas comme il serait légitime pour suffire à ses besoins, mais bien pour satisfaire à ses caprices; on place l'art dans le luxe et non pas dans le culte éclairé du beau; on veut en un mot s'élever non pas pour rendre des services, mais afin d'en recevoir. Or, comme un ménage et des enfants sont la plupart du temps, au moins pendant une certaine période de la vie, une gêne pour s'élever, on se marie tard ou même on ne se marie pas. En un mot, toutes les fois que dans l'état actuel de la civilisation les indivi-

dus ont le choix, ils n'hésitent pas, ils aiment mieux se développer en valeur que se développer en nombre, en qualité qu'en quantité. Ils ne prennent le dernier parti que quand le premier leur est rendu impossible. Les faits sont là en effet pour prouver que les populations les plus prolifiques sont celles dans lesquelles, par suite de conditions politiques ou sociales, la faculté de sortir de sa situation pour s'élever à une supérieure est rendue très difficile ou même impossible. M. Arsène Dumont voit donc très clairement les causes du mal; certains des remèdes qu'il indique sont excellents en eux-mêmes, mais il se trompe et il est trop optimiste quand il suppose que leur application serait possible, sinon à l'instant même, au moins dans un avenir prochain. Les causes de la dépopulation de la France tiennent à notre état social et à nos mœurs; elles ne disparaîtront que lentement, quand cet état social et ces mœurs auront accompli une évolution qui est aussi fatale qu'elle sera longue; les mesures législatives qu'on pourrait prendre pour y remédier seront toujours insuffisantes, alors même qu'elles ne seraient pas ridicules.

C'est que la dépopulation n'est en effet qu'une des faces de ce problème social si compliqué, que les théories socialistes, la charité et l'assistance essaient de résoudre avec une ardeur d'autant plus grande que les doctrines économiques sont davantage chaque jour battues en brèche et que la vénérable *science orthodoxe* semble perdre du terrain. Au moins M. Maurice Block en tient-il vaillamment le drapeau. Ses deux gros volumes sur *les Progrès de la science économique depuis Adam Smith* (Guillaumin, in-8°) présentent le résumé le plus méthodique, le plus exact et le plus complet de l'état actuel de l'économie politique. Dans cette revision des doctrines économiques, comme dit le sous-titre, l'auteur n'a pas voulu faire une histoire de l'économie politique. Ce n'est pas un tableau de l'évolution de cette science que nous présente l'éminent membre de l'Institut, c'est un exposé dogmatique de son état actuel et de la part qui revient dans l'édifice économique à chacun de ses fondateurs. On pourra différer avec M. Maurice Block sur les doctrines, on pourra penser que l'économie politique ne donne de solutions qu'à certains éléments de la question, précisément parce qu'elle envisage la société plutôt comme une machine animée d'un mouvement perpétuel que comme ce qu'elle est en réalité, un organisme vivant, on n'en admirera pas moins la netteté, la clarté et la belle ordonnance de cet ouvrage, toutes qualités habituelles à un esprit qui a par-dessus tout horreur du vague et de l'obscurité.

Cette histoire de l'économie politique écrite par ses meilleurs auteurs, M. Xavier Theney nous la donne dans les *Grands écono-*

mistes des XVIIIe et XIXe siècles (Picard et Kaan, in-8°). C'est un excellent livre que ce recueil d'extraits avec biographies et commentaire. Les extraits sont bien choisis, les biographies sobres et complètes, le commentaire abondant et précis. Composé pour les jeunes gens, ce livre pourra être utile à bien d'autres et plus d'un sans doute empruntera à M. X. Treney les éléments d'une érudition économique, qu'il aura, grâce à cet auteur, acquise très facilement.

Nous restons dans le même ordre d'idées avec l'*Indigence et l'assistance dans les campagnes depuis 1789 jusqu'à nos jours*, de M. Saunois de Chevert (Guillaumin, in-8°). La partie historique de cet ouvrage est faible et l'auteur cite avec trop de complaisance l'*Histoire des paysans* de Bonnemère et la *Révolution française* de Thiers, mais, sur l'organisation actuelle de l'assistance publique, il est plein de renseignements précis et intéressants qu'on est heureux de trouver ainsi groupés. Nous signalerons tout particulièrement son chapitre sur l'indigence et l'assistance dans les pays étrangers (p. 328) et aussi les réformes qu'il signale comme possibles, réformes inspirées à la fois par un esprit pratique et généreux. Que l'auteur n'oublie pas cependant que le grand obstacle à un fonctionnement régulier et utile de l'assistance, c'est souvent la multiplicité des sociétés de secours et autres. La philanthropie est pour quelques-uns une carrière lucrative, pour beaucoup un moyen de réclame, dont les vrais indigents payent les frais. Qu'il se méfie aussi des statistiques inexactes. Je le vois dire que la population du Cantal tend de plus en plus à décroître (p. 88). Or, depuis 1876, la population de ce département a progressé régulièrement, malgré l'émigration. D'une façon générale d'ailleurs, M. Saunois de Chevert me semble s'être servi de documents trop anciens. Ces légères critiques faites, je ne puis que rendre hommage au travail considérable que suppose son livre et à l'esprit de justice et de sagesse qui l'anime.

L. Farges.

XVIe, XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES. — M. R. de Maulde a dans un court opuscule rétabli la vérité longtemps méconnue ou inconnue sur la *Conquête du Tessin par les Suisses*, 1500-1503 (Turin, Bocca frères, 47 p. in-8°). On répète d'ordinaire, sur la foi de Prato et de Guichardin, que Bellinzona fut cédé par Louis XII aux Suisses par le traité de Novare et que c'est avec la connivence du roi de France qu'ils s'établirent dans le Tessin. Rien n'est plus faux. Pendant tout le cours du XVe siècle, les Suisses ne cessèrent pas de convoiter le Tessin et de le ravager; ils furent maîtres de Bellinzona de 1402 à 1422, en 1439, en 1447. Si en 1495 l'agent de Louis d'Orléans leur offrit les vallées du Tessin, cette proposition n'eut aucune suite, et en 1500

c'est en contradiction formelle avec les stipulations faites avec les Français que les Suisses occupèrent Bellinzona. M. de Maulde a retrouvé aux archives du duc de la Trémoïlle la copie du traité conclu par Louis de la Trémoïlle et Trivulce. Louis XII fit ce qu'il put pour en déloger les Suisses et rendre Bellinzona à la Lombardie devenue française, mais il fut arrêté par Maximilien, qui fit alliance avec les Suisses le 15 novembre 1500. Louis XII, occupé du côté de Naples, ne voulut pas intervenir, mais chercha à affamer Bellinzona. A la suite d'une nouvelle descente en armes des Suisses, il consentit, le 11 avril 1503, à leur abandonner Bellinzona, Isoa et Medeglia par le traité d'Arona. Ils continuèrent néanmoins à suivre une politique hostile à la France et finirent par occuper toutes les vallées du Tessin. C'est donc à Maximilien seul, nullement à Louis XII, que revient la responsabilité de la conquête du Tessin par les Suisses. M. de Maulde a très savamment mis en lumière cette vérité historique, qui a aujourd'hui un intérêt d'actualité. G. M.

Le livre de M. Eugène Rigal sur *Alexandre Hardy et le théâtre français à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle* (Hachette, in-8°) ne rentre qu'à demi dans le cadre de cette Revue. L'auteur déclarant dans sa préface qu'il a voulu que son travail regagnât en utilité ce qu'il perdrait « en rapidité, en vivacité et en intérêt littéraire, » nous aurions mauvaise grâce à lui faire un reproche au-devant duquel il a été avec tant de modestie. Nous ne lui dirons donc pas que l'agrément manque parfois dans ses sept cents pages, surtout dans la quatrième partie, qui traite de la langue, du style et de la versification de Hardy, et nous nous contenterons de signaler son volume comme un modèle de conscience, de recherches patientes et approfondies. L'analyse des pièces de Hardy (livre III) redressera bien des erreurs, et les fragments que cite M. Rigal de son vieux poète ne sont pas pour faire tort à sa mémoire. La vie de Hardy (livre I) est un curieux chapitre d'histoire des mœurs. Il en est de même du livre II (l'État du théâtre), qui démontre de plus très clairement l'influence que l'organisation matérielle de la scène et des décors a eue sur les idées dramatiques de Hardy, de ses contemporains et de quelques-uns de ses successeurs.

J'avais été enchanté en lisant l'introduction du livre de M. André Le Breton, *le Roman au XVIIe siècle* (Hachette, in-12). L'ensemble du volume, composé de onze études sur l'Astrée de d'Urfé, le Berger extravagant et la Vraie histoire comique de Francion de Charles Sorel, le Roman comique de Scarron, le Roman bourgeois de Furetière, le Cyrus et la Clélie de Mlle de Scudéry, les Mémoires du comte de Grammont, le Traité du roman de Huet, Télémaque, Zayde et la prin-

cesse de Clèves de Mme de la Fayette, est beaucoup moins intéressant que la courte et délicate préface de l'auteur ne l'aurait fait supposer. M. Le Breton écrit d'une langue élégante et correcte, à laquelle un soupçon de manière ne messied pas; il analyse avec une clarté parfaite les ouvrages dont il parle, mais il n'a fait qu'effleurer son sujet. Il n'a pas assez de connaissances historiques pour retrouver sous les personnages et les intrigues romanesques la peinture réelle de la vie et des mœurs au XVIIe s.; il n'est pas non plus assez philosophe pour montrer combien le roman du XVIIe s. concorde avec la conception de la vie qu'avaient les hommes de ce temps. C'est ainsi qu'après un résumé de l'ouvrage, il tourne court la plupart du temps; c'est ainsi qu'aucun lien ne relie ces études, tandis qu'il eût été si facile d'établir que le développement de la littérature romanesque correspond à un développement parallèle dans l'ordre politique et social. Il aurait pu faire voir par exemple que l'influence étrangère, si sensible encore dans l'Astrée, diminue dans les fictions en même temps que dans les faits et ne se retrouve plus dans les romans de Mme de la Fayette. En somme ce livre, si l'on en excepte une théorie ingénieuse sur le Télémaque et quelques pages tout à fait charmantes et bien venues sur Zayde (v. p. 266 et suiv.), reste une agréable lecture, mais ne fournit que quelques fragments incomplets d'une histoire du roman au XVIIe s. qui reste encore à écrire.

On a toujours plaisir à voir paraître un nouveau livre de M. J. LAIR. Dans sa charmante étude sur Mlle de la Vallière, on avait admiré la science et la conscience de l'érudit et en même temps le talent du metteur en œuvre et de l'écrivain. On retrouvera ces qualités, si rarement unies, au moins dans beaucoup de parties des deux gros volumes qu'il nous donne sur *Nicolas Foucquet* (Plon, 2 vol. in-8°). La thèse soutenue par l'auteur tend à justifier le surintendant de toutes les accusations portées contre lui. Il a été fidèle, intègre et vertueux. Sur le premier point, M. Lair me paraît avoir serré la vérité d'aussi près que possible en disant que « Foucquet gardait tant qu'il pouvait un certain ménagement avec les ennemis du jour, amis possibles du lendemain » (I, 173). Sur le second, M. Lair a discuté très habilement toutes les charges qui pèsent sur le surintendant, particulièrement dans les quatrième, sixième et septième parties de son travail. Nous ne pouvons le suivre pied à pied dans cette discussion, mais il nous semble cependant que, si M. Lair a parfaitement démontré que beaucoup des contemporains de Foucquet, notamment Mazarin, étaient aussi coupables que lui, s'il accuse très justement la procédure employée à son égard d'avoir été arbitraire et inique, il ne parvient pas à le disculper complètement. On a frappé

Foucquet tandis que d'autres aussi coupables que lui jouissaient paisiblement du fruit de leurs malversations; on l'a frappé cruellement, presque brutalement; on ne l'a pas frappé à tort. Quant à savoir si Foucquet méritait oui ou non sa réputation galante, il faut convenir qu'en voulant donner le surintendant comme un modèle de vertu et de fidélité conjugale, M. Lair a un peu trop oublié le proverbe : qui veut trop prouver, ne prouve rien. Et d'ailleurs que nous importe que ce soit un autre plutôt que Foucquet qui ait été l'amant de telle ou telle? En résumé, on croira encore Foucquet coupable après la défense qu'en présente M. Lair. Mais, les réserves faites sur la thèse, quand nous aurons dit que l'auteur aurait pu fouiller peut-être plus à fond les archives des affaires étrangères, qu'il aurait dû éviter les allusions à la politique contemporaine et les citations trop longues, nous aurons épuisé les critiques et il ne nous restera qu'à louer son travail sérieux et savant, à signaler de très agréables et parfois de très belles pages sur les origines de Foucquet, sur le personnage curieux de l'abbé Basile Foucquet, sur les relations artistiques et littéraires du surintendant, enfin sur ses dernières années et sa mort.

Ce n'est pas un personnage de premier plan que Pierre Cardin Lebret (1639-1710) dont M. J. Marchand a étudié l'administration en Provence de 1687 à 1704 dans *Un intendant sous Louis XIV* (Hachette, in-8°). Il appartenait à une de ces familles de robe qui remplirent les administrations dans les deux derniers siècles de la monarchie. Son grand-père Charles Lebret avait écrit le traité *De la Souveraineté du Roi;* son père, Julien Lebret, fut conseiller d'État; son fils lui succéda comme intendant de Provence. Quoi qu'en pense son biographe, on ne peut le donner comme le modèle des administrateurs; il faisait son métier en conscience, avec sagesse et aussi un peu avec routine, tâchant de concilier les intérêts de ses administrés avec les siens propres, pourtant plus disposé à sacrifier les premiers que les seconds, au total un assez piètre caractère. Mais grossir l'importance de son personnage est un fait commun à tous ceux qui écrivent des monographies et ce n'est pas le plus grave reproche que nous devons adresser à M. Marchand. Il semble qu'il ait abordé son sujet sans une assez grande préparation et qu'il n'ait appris à connaître l'administration de l'ancien régime qu'en étudiant celle de Lebret. De là des lacunes, un manque d'idées générales et de concentration, un certain flottement dans l'exposé des faits et les jugements qu'il porte sur eux, même des contradictions (pp. 63 et 72). Tel qu'il est cependant, son livre a du mérite; il est clairement écrit, ordonné avec méthode, et il témoigne de recherches considérables et souvent fructueuses. Il

n'est pas d'un intérêt palpitant, et le sujet ne s'y prêtait guère, mais il nous donne un tableau très consciencieusement tracé de l'état de la Provence à la fin du XVIIe siècle et de son administration.

Sur la vie privée au XVIIIe siècle, on trouvera les détails les plus curieux contés avec une agréable bonne grâce dans les *Mémoires du duc des Cars*, publiés par son neveu le duc DES CARS, avec une introduction et des notes par le comte H. DE L'ÉPINOIS (Plon, 2 vol. in-8°). D'abord marin, puis militaire, familier et, l'on peut dire, ami du comte d'Artois, l'auteur ne nous renseigne pas seulement sur la France. Il avait voyagé en Espagne, où il assista au siège de Gibraltar; en Allemagne, en Prusse, où il vit Frédéric II et devint l'ami de son frère, le prince Henri; en Suède, où il assista à l'assassinat de Gustave III. C'est dans les cours et dans la meilleure compagnie que nous nous trouvons avec lui. Brave soldat et honnête homme, d'une intelligence sans grande portée, il est avant tout courtisan. En pleine émigration ce n'est pas sa patrie qui lui manque, c'est *la cour*, c'est *une cour*. Il ne se reprend et ne se retrouve qu'auprès d'un prince qu'entoure une noblesse hiérarchisée, que ce soit à Berlin, à Stockholm ou à Vienne. Signalons encore les détails qu'il donne sur la chute de Choiseul, l'abbé Terray dont il fut le protégé, le financier Laborde dont il épousa la fille, les premiers temps de l'émigration, etc. Les notes sont insignifiantes ou trop rares; quelques renseignements précis eussent remplacé utilement la traduction de citations latines que tout le monde connaît.

Nous avons peu de choses à dire de l'*Essai sur le comte de Caylus* de M. S. ROCHEBLAVE (Hachette, in-8°), qui est une très bonne thèse de doctorat. D'une érudition sûre sans être lourde, écrit avec agrément et clarté, ce livre rend pleine justice à la valeur de l'archéologue, qui fut un précurseur, surtout dans la recherche de nouveaux procédés techniques. En même temps en nous faisant connaître l'homme, sorte de bourru bienfaisant, vieux garçon sans famille et sans tendresse, il explique certains défauts qui ont valu à son nom une célébrité peu recommandable. Utile pour l'histoire de l'art, ce livre l'est aussi pour l'histoire des mœurs. Signalons tout particulièrement à ce sujet le chapitre sur la jeunesse de Caylus, curieux tableau de la vie que menaient après la mort du grand roi les débris de la cour de Louis XIV.

M. André JOUBERT continue la série de ses publications sur le Maine et surtout l'Anjou par *Une famille de grands prévôts d'Anjou aux XVIIe et XVIIIe siècles, les Constantin, seigneurs de Varennes et de la Loire* (Angers, Germain et Grassin; Paris, Lechevalier, in-8°). Son volume est bourré de textes, illustré de vingt-quatre héliogra-

vures, et témoigne d'un labeur considérable. M. Joubert est un collectionneur; il est passionné pour l'histoire de son pays, et il ne peut pas se résigner à n'accorder que peu d'importance à un document qu'il a sauvé de la destruction et qui intéresse son cher Anjou. Mais en lui le collectionneur fait tort à l'historien. J'ai déjà eu l'honneur de le lui dire dans la *Revue critique* à propos de ses précédents travaux et je le lui répéterai ici. Il ne suffit pas qu'une pièce soit ancienne et inédite pour être intéressante et mériter la publication. S'il s'était borné à éditer sur sa famille de grands prévôts d'Anjou les plus curieux de ses documents, s'il les avait fait précéder d'une introduction dans le genre de sa préface, qui est claire, concise, excellente en un mot, il aurait donné au public une brochure modeste, mais utile et attrayante. Au lieu de cela, son volume, de près de quatre cents pages, renferme bien des choses fastidieuses. Il ne manque qu'une chose à M. André Joubert pour rendre à l'histoire de sa province des services de premier ordre; il ne lui manque que de savoir choisir.

C'est un livre agréable à lire que celui que M. L. Bonneville de Marsangy vient de consacrer à *Madame de Beaumarchais d'après sa correspondance inédite* (C. Lévy, in-8°) et l'on y trouvera un tableau intéressant de la société bourgeoise de Paris sous le premier empire. Je lui adresserai cependant une critique, c'est de surfaire trop ses personnages. Mme de Beaumarchais, comme son mari, comme sa fille, a été bonne pour les siens; les uns et les autres ont été en somme d'honnêtes gens et de braves gens, et pourtant il leur a manqué quelque chose. Je voudrais qu'en face de l'invasion Mme de Beaumarchais eût d'autres soucis que de « préserver sa famille et conserver son chétif avoir » (p. 372). Ce n'était pas ainsi que pensait et que parlait cette brave Mme Faré dont j'ai cité ici même les paroles adressées à son fils en 1814, à propos des *Lettres d'un jeune officier*. Je voudrais voir à Beaumarchais un peu moins de cette audace qui va jusqu'à l'effronterie, un peu moins de cette verve qui lui fait inventer, pour se faire mieux valoir, les histoires de brigands que l'on sait. Quoi qu'on dise à sa décharge, quoiqu'on le montre bon parent et bon ami, et il le fut certainement, il manquera toujours à Beaumarchais comme la fleur des sentiments nobles et élevés et cette pureté morale qui naît de la délicatesse du cœur. Sous prétexte de défendre Beaumarchais, on en fait depuis quelque temps un modèle d'intégrité vertueuse, sacrifiant tout au devoir et n'écoutant que lui. C'est un portrait de fantaisie, dont il serait le premier à rire, en homme d'esprit qu'il était.

On sait combien M. Alfred Morel-Fatio connaît à fond tout ce qui

concerne nos voisins des Pyrénées. La deuxième série de ses *Études sur l'Espagne, Grands d'Espagne et petits princes allemands au XVIIIe siècle, d'après la correspondance inédite du comte de Fernan Nuñez avec le prince Emmanuel de Salm-Salm et la duchesse de Béjar*, en fournit une nouvelle preuve (Bouillon, in-8°). Né en 1742, orphelin à l'âge de huit ans, don Carlos, comte de Fernan Nuñez, fut élevé aux frais de Ferdinand VI et entra d'abord dans l'armée. Après différents voyages en Autriche, en Prusse, en Allemagne, en France, où il vit ses parents les Rohan-Chabot, il prit part à l'expédition d'Alger en 1775, puis alla comme ambassadeur en Portugal et en France. Chassé de son poste par la Révolution, il revint mourir à Madrid le 23 février 1795. Ce n'était pas une intelligence d'une haute portée, mais une âme loyale et dévouée et, comme cela arrive souvent en Espagne, un vrai gentilhomme. Sa correspondance ne paraît pas avoir été plus particulièrement intéressante que celle de ses contemporains du même rang, mais M. Morel-Fatio en a su si bien extraire tout ce qu'elle contient de curieux et d'instructif, il l'a contrôlé par des témoignages si nombreux et si piquants, qu'il en a fait un livre de la plus attachante lecture. S'il m'était permis de me servir d'un proverbe un peu trivial, je dirais qu'ici la sauce vaut mieux que le poisson. On se figurerait difficilement ce que son livre contient de renseignements sur les personnes, les familles et les institutions de l'Espagne, la somme de travail et de connaissances qu'il suppose; c'est un véritable tableau de l'état de l'Espagne à la fin du XVIIIe siècle. Sur cet ouvrage qui a tout l'attrait d'un roman, mais d'un roman qui s'appuie sur une érudition aussi précise qu'étendue, je ne ferai à M. Morel-Fatio que deux reproches, c'est de n'avoir pas coupé son récit en chapitres et d'avoir trop compté sur les connaissances de ses compatriotes. Il fait parfois allusion à des faits ou à des termes qui, clairs pour lui, le sont beaucoup moins pour ses lecteurs. Est-il bien sûr, par exemple, que beaucoup de Français connaissent le sens qui s'attache en Espagne à l'expression *gallego ?*

Époque révolutionnaire. — On avait justement reproché aux deux premiers volumes de l'*Histoire générale des Émigrés* de M. H. Forneron (Plon, in-8°) d'être superficiels et quelquefois inexacts, mais ils étaient écrits d'un style vif, brillant et, somme toute, d'une très agréable lecture. Le troisième volume, pour lequel M. Forneron n'avait eu le temps que de recueillir des documents et des notes, a été, semble-t-il, rédigé en entier par M. Le Trésor de la Rocque, qui l'a fait précéder d'une introduction. Dans cette dernière comme dans le corps du volume, M. Le Trésor de la Roque a gardé tous les défauts de M. Forneron; il n'a pas malheureusement conservé toutes

ses qualités. S'il écrit, comme l'auteur de l'histoire de Philippe II, d'une plume alerte et souvent spirituelle, il a beaucoup moins que lui le sens des choses historiques. A l'en croire, Napoléon, durant tout son règne, au milieu de l'éblouissement d'Austerlitz et de Tilsitt, comme dans les efforts désespérés de la campagne de France, n'aurait songé qu'à faire arrêter, emprisonner et fusiller ceux qui faisaient à son gouvernement la moindre tentative d'opposition. Ce Napoléon vindicatif et policier est aussi faux, dans un autre genre, que le Napoléon bonasse et populaire de Marco de Saint-Hilaire. La vérité c'est que, fatigué des conspirations royalistes, accordant en outre aux oppositions de salon une attention dont elles ne valent pas la peine, Napoléon rendait coup pour coup avec une vigueur qui allait parfois, il faut le reconnaître, jusqu'à la brutalité. Mais il faut reconnaître aussi que, quand il frappait M. de Villiers pour avoir fait imprimer *en 1807 à Amsterdam* un récit de l'entrée des Français à Lübeck qui fournissait des armes à nos ennemis, comme quand il faisait fusiller dans Troyes le chevalier de Gouault qui avait tenté une démarche auprès des alliés, il avait bien quelques raisons à faire valoir. L'émigration pouvait se comprendre, sinon s'excuser, sous le régime de la Terreur; elle n'avait plus de prétextes après que les lois sur les émigrés eurent été rapportées. Elle cessait dès lors d'être dirigée contre un parti, c'était la France qu'elle combattait. Dans l'admirable page qui termine le cinquième volume de l'histoire des princes de Condé, M. le duc d'Aumale a formulé la règle à suivre en pareille matière. « Toute tyrannie est haïssable. L'homme de bien a le devoir de protester à tout risque contre l'acte tyrannique qui, dans sa personne, atteint le public; de résister, de lutter même, si, au péril de sa vie, il peut mettre un terme à l'opposition de tous! Il n'a pas le droit de troubler sa patrie, de la déchirer, d'y porter la guerre pour venger une offense personnelle. »

Le premier volume de *Paris pendant la Révolution*, d'Adolphe Schmidt, traduit par M. Paul Viollet (Champion, in-8°), était consacré aux affaires politiques. Dans le second, l'auteur, après une série de rapides tableaux consacrés au jeu, à la criminalité et à la débauche, aborde la partie économique de son sujet. Il la continue dans le tome III, qui vient de paraître. La misère à Paris atteignit son apogée au moment de la Convention. C'est à ce moment que commence le nouveau volume de MM. Schmidt et Viollet et il étudie les causes de la misère, ses résultats, les mesures que prit le gouvernement pour essayer d'y mettre un terme, les raisons enfin qui amenèrent sa décroissance et la firent coïncider avec la fin du papier-monnaie. La dépréciation des assignats fut une des grandes causes de cette misère,

mais elle n'atteignit pas également toutes les classes de la société. Les spéculateurs en profitèrent, les commerçants y échappèrent en majeure partie ; elle retomba sur ceux, rentiers ou fonctionnaires, qui, recevant de l'État les assignats au pair, ne trouvaient à s'en servir qu'avec un rabais énorme de leur valeur nominale, et par eux sur les ouvriers. L'irritation produite par cette différence de traitement aggrava encore le cortège de calamités que la misère traîne à sa suite et de là les émeutes, les pillages, etc. M. Schmidt a raconté ces faits et exposé le mécanisme financier de l'époque avec la science et la clarté qu'il avait montrées dans les précédents volumes. Quant à la traduction de M. Paul Viollet, elle est parfaite. Il l'a accompagnée de notes dont la sûreté précise ne laisse rien à désirer et de pièces justificatives très bien choisies, parmi lesquelles nous signalerons en particulier le Mémoire d'un agent royaliste sur l'état de la France en avril 1796.

L. F.

Le nouveau volume du grand ouvrage de M. A. Chuquet sur les guerres de la Révolution, *Jemappes et la conquête de la Belgique* (Cerf, in-12), n'offre peut-être pas le même attrait dramatique que les précédents, mais se distingue par les mêmes qualités, le même don de tout dire sans confusion, de faire voir les ensembles par la mise au point de chaque détail, de peindre les hommes en racontant minutieusement leurs actes. L'ouvrage s'ouvre par un tableau de l'état politique des Pays-Bas autrichiens ; sujet difficile à traiter, car il faut faire comprendre comment la République française est venue soutenir en Belgique les sujets de Léopold, révoltés, au nom de leurs traditions conservatrices qu'ils identifiaient avec leurs libertés nationales, contre les mesures libérales des souverains autrichiens. Dans les trois chapitres qui suivent, l'Invasion française, Jemappes, la Conquête des Pays-Bas, M. Chuquet nous montre comment, en dépit des entraves que la composition très mélangée de ses troupes mettait à l'exécution de ses plans, Dumouriez conduisit vigoureusement sa marche jusqu'à Jemappes, et comment, secondé par la brillante bravoure de ses lieutenants Thévenot, Chartres et Dampierre et par son excellente artillerie, il gagna la première bataille rangée de la République, comment enfin il lui fut impossible de profiter entièrement de sa victoire pour écraser les Autrichiens, ou pour faire concorder ses plans avec ceux de Custine. Il put néanmoins occuper successivement toutes les places de Belgique ; mais l'impéritie de Pache et la malhonnêteté de ses agents réduisirent l'armée de Dumouriez au dénûment le plus lamentable et amenèrent le plus honteux gaspillage. Le chapitre de M. Chuquet sur Pache est plein de choses neuves sur l'incroyable administration de ce ministre qui semblait

n'avoir d'autre but que la désorganisation des services qui lui étaient confiés. Le chapitre sur la réunion de la Belgique qui clôt le volume est le lamentable récit de l'œuvre de ruse et de violence par laquelle les commissaires de la Convention, Camus, Danton, Delacroix, Gossuin, Treilhard, Merlin de Douai et Robert, assistés de trente commissaires nationaux, firent voter par une infime minorité de sans-culottes et avec les procédés d'intimidation les plus éhontés une annexion qui eut pour résultat de transformer les Pays-Bas en un foyer de haine contre la France. Le tome V sera consacré à la défection de Dumouriez.

G. M.

M. Victor Fournel a écrit sur les *Hommes du 14 juillet* (C. Lévy, in-12) un livre qui est d'une lecture très piquante, je serais tenté de dire trop piquante. Je suis un peu en défiance contre quelqu'un qui a tant d'esprit et surtout qui veut tant en avoir. On préférerait un peu plus de recherches et moins de confiance dans le *Moniteur*. Au reste, on trouvera peu de faits nouveaux dans ce livre; le rôle des gardes-françaises était connu depuis longtemps, de même qu'on savait fort bien que pour beaucoup de gens la prise de la Bastille fut une carrière. Il semble même que pour quelques-uns des vainqueurs cette carrière durait encore en 1874. M. Fournel est peu indulgent pour eux, aussi peu que pour la cause qu'ils ont servie. Il aurait pu se rappeler que la chose est de tous les régimes et de tous les pays. On connaît le mot de Louis XVIII à son retour de Gand et l'Amérique a vu les survivants de la guerre de Sécession augmenter en nombre à mesure que s'écoulaient les années. Cette réserve faite, les lecteurs de M. Fournel trouveront dans son livre bien des détails pittoresques et ils en tireront certainement, sinon un grand profit, au moins beaucoup d'agrément.

Le récit du mariage de Dumouriez avec sa cousine Mlle de Belloy, après douze ans d'attente, et des malheurs qui résultèrent pour les deux époux de cette union qu'on ne pouvait cependant pas taxer d'avoir été conclue à la légère, fait le sujet de l'intéressante étude que M. H. Welschinger appelle *le Roman de Dumouriez* (Plon, in-12) et qui donne son nom à son nouvel ouvrage. D'autres travaux le complètent. Le chapitre sur Adam Lux et Charlotte Corday est une page curieuse de l'histoire psychologique et morale de la Révolution. Les rapports du Comité de salut public et de la Comédie française offrent moins d'intérêt, mais l'odyssée du journaliste Lebois est bien amusante. La pièce capitale du livre est le Livret de Robespierre que M. Welschinger publie in extenso et sur lequel on saisit à vif les préoccupations de cet homme, constamment hanté par l'idée de la conspiration et de la trahison de ceux qui l'entouraient. M. Welschinger semble,

dans son étude, ne pas croire à sa sincérité. « Il jouait bien son nouveau rôle, » dit-il de lui (p. 108). Je pencherais plutôt à le regarder comme un convaincu et son livret même me semble en faire foi. C'était un fanatique étroit, le mal qu'il a fait n'est pas douteux, mais son intégrité et son dévouement à ce qu'il croyait juste et nécessaire ne me paraissent pas tout à fait une légende. De même il ne me semble pas que dans le roman de Dumouriez tous les torts soient du côté du général. Mlle de Belloy n'avait évidemment aucune des qualités qui pouvaient le fixer. Elle avait eu douze ans devant elle pour juger la situation, connaître et apprécier son futur mari. Elle aurait dû imiter la jeune fille qui attira un instant en Espagne les regards de l'inflammable Dumouriez et ne voulut jamais « qu'il fît la folie de la demander en mariage, comme il le désirait » (p. 7).

La *Question Louis XVII*, par M. F. Delrosay (Librairie de l'art indépendant, in-12), et l'*Histoire de Louis XVII*, de M. Ed. Le Normant des Varannes (Orléans, Herluison, in-8°), ont cela de commun que leurs auteurs croient tous deux à la survivance du fils de Louis XVI à la suite de son évasion du Temple. Mais là s'arrête la ressemblance. M. Delrosay est un partisan des Nauendorff; M. Le Normant des Varannes tient pour un système plus compliqué. Pour lui, le baron de Richemont était le véritable dauphin auquel les noms de Mathurin Bruneau et d'Hervagault auraient été imposés à la suite de circonstances très obscures, mais qui paraissent à l'auteur d'une clarté évidente. Souvenons-nous que nous sommes, comme disent ces messieurs, l'histoire officielle, et ne troublons pas de douces rêveries auxquelles le dévouement, même aveugle, donne un je ne sais quoi de touchant qui empêche d'en sourire.

Sous le titre de *Pendant la Terreur* (C. Lévy, in-12), M. Antoine Guillois a consacré un volume au poète Roucher (1745-1794), à la famille duquel il appartient. C'est peut-être beaucoup. Après la lecture du livre de M. Guillois, je persiste à croire que, comme homme public, Roucher avait plus de bonnes intentions que de véritable esprit politique, plus de courage que de pénétration; que, comme poète, s'il a eu le pressentiment des besoins de la poésie française, il était peu capable de les satisfaire. Dans tous les vers que cite M. Guillois, il serait bien difficile d'en trouver un seul qui vienne naturellement chanter dans la mémoire. C'est que Roucher, disciple fervent de J.-J. Rousseau, a gardé du maître l'emphase et la déclamation. Il n'atteint presque jamais à je ne sais quoi d'harmonieux et d'ailé qui donne tant de grâce aux vers de son contemporain André Chénier. Aussi tout n'est-il pas d'un égal intérêt dans ce volume et la partie consacrée à la prison de Saint-Lazare est de beaucoup supérieure à la pre-

mière. C'est que Roucher, poète médiocre égaré dans la politique, se relevait par le caractère. Il était courageux et bon, et il y a plus de vraie poésie dans tel billet écrit de sa prison que dans ses trop nombreuses rimes. Il aurait d'ailleurs fallu pour le faire revivre un autre biographe que M. Guillois. Ce n'est pas avec un éloge continu et sans critique, écrit avec une connaissance imparfaite du temps et du milieu où a vécu Roucher, que l'on pouvait tracer de lui un portrait vivant, c'est-à-dire attrayant. En vain l'auteur appelle à son secours tous les critiques, depuis Sainte-Beuve et Nisard jusqu'à M. Révillout et au colonel Staaff; je doute que *les Mois* trouvent désormais des lecteurs. Et quant à M. Guillois, il peut être rassuré sur « les responsabilités que ses idées politiques pourraient entraîner un jour. » Pour parler la langue du temps, son estimable livre n'est pas de ceux qui attirent la foudre. L. F.

M. Pallain nous a donné un troisième volume de la Correspondance diplomatique de Talleyrand : *le Ministère de Talleyrand sous le Directoire* (Plon, in-8°). Dans une intéressante préface, il rappelle à la suite de quelles circonstances Talleyrand, réfugié en Amérique après son expulsion d'Angleterre en 1794, rentra en France en 1796 et devint ministre des relations extérieures le 16 juillet 1797; il esquisse à grands traits l'action politique de Talleyrand qui, alors comme toujours, avait pour but unique l'établissement d'une paix durable, surtout avec l'Angleterre, pour permettre à la France de s'occuper de développer son commerce et ses ressources intérieures. M. Pallain y publie aussi deux morceaux de premier ordre : la note adressée au gouvernement anglais pour lui expliquer les causes du 10 Août et solliciter la continuation de la neutralité; l'admirable mémoire adressé en 1794 au Conseil exécutif provisoire sur les rapports de la France avec les autres États de l'Europe. La correspondance contenue dans ce volume se compose de quatre séries de documents : les lettres et rapports relatifs aux négociations poursuivies à Lille avec l'Angleterre et la République batave d'abord par Le Tourneur, Pléville Le Peley et Maret, puis par Treilhard et Bonnier; la correspondance avec Clarke et Bonaparte pendant les négociations de Léoben et de Campo-Formio (juillet-septembre 1794); la correspondance avec Treilhard, plénipotentiaire à Rastadt; enfin la correspondance avec Sieyès, ambassadeur à Berlin (juillet 1797-février 1799). On remarquera, en outre, des documents étendus d'une importance exceptionnelle, un mémoire de plus de cent pages sur la situation politique de l'Europe adressé au Directoire le 10 juillet 1798, et le rapport de juin 1799 sur la situation extérieure de la République. On trouvera aussi en note (p. 135) une circulaire apologétique sur le

18 Fructidor an V adressée aux agents de la République, qu'il est curieux de rapprocher de la note sur le 10 Août mentionnée plus haut. On retrouve partout dans cette correspondance la même netteté de vues, la même concision lumineuse de style, la même modération et la même vigueur de pensée. Malheureusement, les grandes qualités politiques de Talleyrand se déployèrent pendant cette période en pure perte; il fut constamment entravé dans son action tantôt par l'impatience, les violences et les prétentions arrogantes du Directoire, surtout de Rewbell, tantôt par la précipitation et l'esprit d'initiative indisciplinée de Bonaparte. Ce fut le malheur de Talleyrand d'avoir vécu dans des temps où ses talents ne trouvèrent point leur véritable emploi. Il s'épuisa à négocier la paix pour des maîtres qui ne voulaient que la guerre. Son triomphe à Vienne, en janvier 1815, n'eut point de lendemain. Ce n'est qu'à la fin de sa vie, de 1830 à 1834, qu'il put à Londres faire triompher la politique de son choix, en établissant une entente cordiale entre la France et l'Angleterre. Pour un tel homme, c'était bien tard et bien peu.

Époque contemporaine. — M. A. Debidour a entrepris la tâche ardue de résumer en deux volumes l'*Histoire diplomatique de l'Europe depuis l'ouverture du Congrès de Vienne* (Alcan, 2 vol. in-8°). M. F. Nolte avait tenté une œuvre analogue il y a une dizaine d'années en publiant les quatre volumes de son *Europe militaire et diplomatique au XIXe siècle*, mais il n'avait su que compiler un répertoire plus utile à consulter qu'agréable à lire. M. Debidour a heureusement des qualités qui faisaient défaut à M. Nolte. Il a la plume alerte et vigoureuse; il sait dominer un sujet et en mettre en lumière les points importants; il est au courant de la littérature historique des divers pays et n'a négligé aucun document essentiel. Aussi a-t-il composé une œuvre solide, judicieuse et intéressante. Quelques personnes se sont scandalisées de l'allure un peu vive et légèrement goguenarde de quelques titres de chapitres : « Un replâtrage difficile, Sic vos non vobis, la Raison du plus faible, » et y ont vu une atteinte à la gravité diplomatique; mais, si les diplomates ont, tout au moins dans l'exercice de leurs fonctions, une gravité professionnelle qui est nécessaire à la correction des relations internationales, il est permis aux historiens de démêler et de faire ressortir le fond d'humanité brutale, mesquine ou ridicule qui se cache sous ces dehors si corrects. L'ouvrage de M. Debidour est d'ailleurs écrit dans le ton le plus sérieux et il ne s'y trouve pas une page qui sente le pamphlet ou le journal. C'est de l'histoire au meilleur sens du mot, et, si cette histoire n'est jamais ennuyeuse, nous n'aurons garde de le lui reprocher. Il a même eu le courage, pour se maintenir dans les limites qu'il s'était imposées, de s'interdire le genre d'intérêt que son livre aurait pu tirer de

portraits et d'analyses psychologiques ou de récits dramatiques. Il s'est tenu strictement à l'histoire des relations diplomatiques, se bornant à donner en note des renseignements biographiques sommaires sur chacun des personnages importants mis en scène. Il s'est également efforcé de conserver, dans le récit d'événements qui remuent si profondément nos sentiments patriotiques, l'impartialité d'un témoin et d'un juge, soit vis-à-vis de nos ennemis, soit vis-à-vis des hommes qui, en France même, ont été les artisans de nos malheurs. Cette impartialité nous semble toutefois avoir fléchi dans la conclusion de l'ouvrage et nous y relevons quelques assertions qui paraissent appeler une rectification. M. Debidour juge l'empereur Guillaume II avec une sévérité exagérée; il le rend responsable des vexations dont souffre l'Alsace-Lorraine, alors que ces vexations tendent tous les jours à diminuer depuis la retraite de M. de Bismarck, et il l'accuse d'avoir été cause d'un redoublement d'antagonisme entre la France et l'Allemagne, alors que cet antagonisme s'est manifestement adouci des deux côtés du Rhin, alors qu'en France comme en Allemagne on a osé affirmer la nécessité d'un rapprochement et en discuter les conditions, alors enfin que, pour la première fois depuis vingt ans, une année entière s'est écoulée sans provocations et sans alarmes. A qui le doit-on sinon à Guillaume II et à ses idées de réforme sociale? Il n'est pas plus vrai de dire que l'Allemagne nous fait des avances, parce qu'elle désire le renouvellement des clauses commerciales du traité de Francfort. La vérité est qu'elle en désire la rupture et que ces clauses ont été bien plus profitables encore à la France qu'à l'Allemagne. — Je ne trouve pas non plus les jugements de M. Debidour sur l'Italie et sa politique suffisamment nuancés et équitables. L'ambition, la jalousie et l'ingratitude n'ont pas été les seules causes de son hostilité à l'égard de la France. La cause profonde de l'alliance italo-allemande a été une raison dynastique, la nécessité pour une monarchie minée par les idées révolutionnaires et républicaines de s'appuyer sur la plus puissante des monarchies européennes et de ne pas laisser chez elle se développer de sympathies pour une nation républicaine. Qu'à cela se soient joints une foule de sentiments mesquins, d'accord; mais il faut reconnaître aussi que ni le gouvernement français ni la presse française n'ont fait grand'chose pour créer en Italie un courant sympathique à la France. Il n'est pas exact de dire avec M. Debidour que la responsabilité de la rupture des traités de commerce repose tout entière sur le gouvernement italien. La vérité est que des deux côtés on était décidé à les rompre et l'on est de mauvaise foi des deux côtés quand on rend la partie adverse seule responsable de la rupture. Par contre, M. Debidour croit les Italiens plus naïfs qu'ils ne le sont quand il suppose qu'ils ont cru que la

République voulait rétablir le pouvoir temporel du pape. Pas un Italien, j'entends de ceux dont l'opinion a une valeur, n'a cru ni aux projets de rétablissement du pouvoir temporel, ni au projet d'attaque sur la Spezzia, ni au projet de conquête de la Tripolitaine; ce sont des bourdes lancées par les journaux avec l'encouragement perfide et conscient de certains hommes politiques pour entretenir l'hostilité contre la France, sans qu'ils en croient eux-mêmes un traître mot. J'aurais également plus d'une réserve à faire sur ce que dit M. Debidour au sujet de la Russie. Il accorde à tort pleine créance à la fable de propositions formelles d'alliance faites par la Russie à la France. Il se trompe aussi quand il croit que la France et la Russie représentent à elles deux un effectif militaire supérieur à celui de la triple alliance. Sur le papier, oui, mais en fait, non! La Russie ne serait pas en mesure en cas de guerre de mettre en ligne plus de 10 à 15 °/₀ de l'effectif nominal de son armée. Elle ne peut ni équiper, ni instruire, ni encadrer, ni approvisionner, ni transporter cette immense armée. Pour le corps même de l'ouvrage, je me trouverais d'ordinaire d'accord avec M. Debidour. Je lui reprocherai pourtant d'avoir fait jouer à la *Congrégation*, au temps de la Restauration, un rôle occulte qui est une légende historique. Il aurait pu, tout en notant, comme il l'a fait, les fautes de M. Guizot, en particulier dans l'affaire du Sonderbund, indiquer avec plus de force tout ce que la France a dû en prestige et en autorité aux sept années du ministère de M. Guizot. Il aurait pu aussi mieux indiquer le défaut essentiel de la politique extérieure de Napoléon III qui était de poursuivre toujours à la fois deux buts contradictoires et de renoncer à des avantages modestes immédiats et certains dans l'espérance d'avantages lointains et chimériques. Il y aurait cependant à écrire à ce point de vue de jolis chapitres sur la politique de 1861 à 1870 avec les titres : « Donner et retenir ne vaut; » ou « la Proie et l'ombre. » M. Debidour a eu d'ailleurs la malechance que l'ouvrage capital de M. de Sybel sur l'unité allemande, qui a éclairé d'un jour si vif la diplomatie impériale lors de la guerre des duchés et de Sadowa, a paru trop tard pour qu'il ait pu en profiter. Il y aurait vu que Napoléon III a fait mieux que consentir aux annexions prussiennes, qu'il les a provoquées. La division générale adoptée par M. Debidour (la Sainte Alliance de 1815-1848; la Révolution de 1848 à 1878) est juste. La politique des nationalités est essentiellement révolutionnaire et la Prusse comme l'Italie ont dit adieu à jamais aux traditions conservatrices et dynastiques des princes de Savoie et de Brandebourg. M. Debidour a-t-il analysé d'assez près ce mouvement des nationalités? Je ne saurais l'affirmer. Il est certain qu'il a donné à la France dans cette histoire diplomatique de l'Europe une place peut-être excessive. Mais il était difficile d'échap-

per à ce défaut, si c'en est un, dans un livre écrit pour les Français par un Français. Il faut bien se mettre à un point déterminé pour voir les choses en perspective. La France a joué un assez grand rôle pour être prise comme poste d'observation et comme centre.

G. M.

Deux ouvrages ont paru simultanément sur Pozzo di Borgo. L'un est une biographie complète du personnage, visiblement écrite dans un but d'apologie, c'est le *Pozzo di Borgo* du vicomte Adrien Maggiolo (C. Lévy, in-12) ; l'autre est un recueil de pièces, c'est la *Correspondance diplomatique du comte Pozzo di Borgo et du comte de Nesselrode depuis la restauration des Bourbons jusqu'au congrès d'Aix-la-Chapelle* (1814-1818), publiée par le comte Charles Pozzo di Borgo (C. Lévy, in-8°). Il ne vient à l'esprit de personne de contester la haute valeur intellectuelle de Pozzo di Borgo. Le fameux signalement donné de lui en 1810, et où l'on croit pouvoir reconnaître la main de Napoléon lui-même, avoue qu'il avait « de la finesse, ou plutôt de la ruse, autant que de l'esprit » et qu'il était « insinuant dans la conversation. » Mais si la destinée brillante, qui fit de ce gentilhomme corse un ambassadeur de Russie et un des facteurs importants de la diplomatie européenne, est une preuve de ses qualités d'esprit et de conduite, elle laisse cependant peser sur la mémoire de Pozzo di Borgo deux redoutables doutes. Avait-il le droit de servir ailleurs qu'en France ? Son rôle a-t-il été funeste ou utile à notre pays ? L'ouvrage de M. Maggiolo va nous servir à répondre au premier de ces doutes, la correspondance de Pozzo di Borgo au second. Il était né, il est vrai, avant l'annexion de son île à la France (1764), mais il avait à maintes reprises témoigné de sa qualité de Français. Secrétaire de l'assemblée de la noblesse de Corse en 1789, il avait presque exclusivement rédigé le cahier dont « la principale demande consistait en ce que la Corse cessât d'être considérée et administrée comme un pays de conquête, qu'elle fût déclarée partie intégrante de la France et gouvernée par les mêmes lois ; » puis il avait été, avec Gentili, chargé de déposer, à l'Assemblée constituante, une pétition portant la même demande; il avait enfin été élu député à la Législative. C'est donc légitimement qu'on peut lui reprocher d'avoir appelé les Anglais en Corse en 1793 et d'avoir, dès cette époque jusqu'en 1814, tourné contre la France toutes ses puissantes facultés. On ne peut pas dire qu'il en ait été de même à partir de cette date. La correspondance publiée par son arrière-petit-neveu lui fait le plus grand honneur. Sans rien sacrifier de ce qu'il devait au pays qui l'avait accueilli et au souverain dont il était le représentant, il rendit à la France le plus de services qu'il put. Il croyait que le pays où il résidait et celui qu'il représentait étaient unis par une étroite com-

munauté d'intérêts, et il est bien regrettable que le mariage du duc de Berry et d'une grande-duchesse n'ait pu, grâce à de mesquins préjugés religieux, resserrer encore cette union. « Aujourd'hui, » disait Pozzo di Borgo, « la France est une puissance qui doit être associée aux intérêts communs. La confiance prescrit cette conduite, la justice la réclame et notre politique particulière nous y oblige. » Il continua cette politique jusqu'après la révolution de 1830, où il eut avec Louis-Philippe des entrevues officieuses sur lesquelles M. Maggiolo nous donne des détails fort intéressants. Il faut lui tenir compte d'ailleurs, pour le juger équitablement, des persécutions dont il fut l'objet, mais surtout du point de vue particulier auquel il se plaçait. Avant tout il fut Corse et chef d'un parti corse ; la petite patrie pour lui primait la grande. C'est un tort assurément, mais un tort qui trouve, non pas son excuse, mais son explication dans les circonstances au milieu desquelles naquit et grandit Pozzo di Borgo. Au moins faut-il lui rendre cette justice que, dans cette cause qu'il avait embrassée, il fut fidèle à ceux qu'il servit et à ceux qui l'avaient servi. Il s'est trompé certainement, mais il n'a jamais trompé et ce n'était pas un malhonnête homme que celui qui écrivait : « Il existe dans mon cœur un sentiment qui me commande de me respecter moi-même ; si j'avais le malheur de l'étouffer, je ne serais plus rien à mes propres yeux. »

La correspondance de M. Thouvenel avec sa famille et ses amis, que publie son fils M. L. Thouvenel sous le titre de *la Grèce du roi Othon* (C. Lévy), s'étend du 10 décembre 1845 au 19 août 1850. Dans ce laps de temps, M. Thouvenel, qui était venu en Grèce comme secrétaire de M. Piscatory et y était resté comme ministre après 1848, eut à résoudre la fameuse affaire Pacifico. Il s'en tira à son honneur, de même qu'il sut louvoyer habilement entre les différents partis grecs et les rivalités internationales dont Athènes était le théâtre. Bien qu'il écrive que les destinées de la Grèce « lui paraissaient être de former un but vers lequel se fussent tournées des espérances » (p. 48), ses lettres vives, animées, spirituelles sont une charmante lecture. On y trouve à chaque pas, outre des détails pittoresques sur la Grèce et ses habitants, les marques d'un esprit fin, d'un jugement sûr et pénétrant. M. Thouvenel n'y apparaît pas seulement comme un diplomate de premier ordre, mais aussi comme un homme fidèle à ses amis, dévoué à sa famille et à son pays. Il portait dans les affaires intérieures un jugement aussi dégagé de préjugés que dans celles de l'extérieur ; reconnaissant qu'il avait reçu de la République de 1848 « les instructions les meilleures, les plus sensées qui aient jamais été données à un agent en Grèce » (p. 195) et écrivant au duc de Broglie, dès le 28 décembre 1848, ces lignes qu'on pourrait dire prophétiques : « L'avantage que je vois à la République consiste en ceci : que cette

forme nouvelle dégage tous les passés, autorise un ralliement entre beaucoup de personnes considérables, en désaccord par leurs souvenirs, mais qui doivent s'entendre pour arracher le pays au désordre et à l'abîme » (p. 218). M. L. Thouvenel a publié cette intéressante correspondance avec le plus grand soin. Son index biographique sera fort utile, bien qu'on s'étonne d'y voir figurer certains noms, et de trouver, par exemple, Antigone entre la reine Amélie de Grèce et M. Emmanuel Arago, Cicéron entre Démètre Christidès et M. Cintrat.

Louis FARGES.

Nous avons à signaler quelques ouvrages d'histoire contemporaine où l'histoire trouvera quelques traits à glaner. M. le baron DU CASSE, qui fut pendant quatre ans aide de camp du roi Jérôme et qui dut à cette heureuse circonstance d'avoir entre les mains les documents avec lesquels il a composé ses grands ouvrages sur les guerres de l'Empire et sur la famille impériale, nous donne aujourd'hui le côté anecdotique de ses souvenirs. Ses *Souvenirs d'un aide de camp du roi Jérôme* (Savine, in-12) sont à la fois une autobiographie de l'auteur et un portrait bienveillant mais non flatté du vieux roi. Écrit avec verve, ce petit volume fait revivre avec agrément et sans méchanceté un coin de ce monde impérial où le laisser aller des aventuriers se mêlait si singulièrement avec la morgue des parvenus et l'étiquette obligée des cours. Dans les souvenirs de la marquise DE TAISEY-CHATENAY : *A la cour de Napoléon III* (Savine, in-12), c'est exclusivement le côté bohème de la cour impériale qui nous est décrit. Nous soupçonnons cette marquise, dont on cherchera vainement la généalogie dans d'Hozier et les terres sur le cadastre, d'être cousine germaine du baron du Casse et de lui avoir prêté une oreille complaisante les jours où celui-ci était en verve de médisance. Ces anecdotes, dont quelques-unes sont amusantes, peuvent servir de correctif aux tableaux bienveillants de Mme Carette. On peut ajouter que malheureusement, à lire les souvenirs de lord Malmesbury et d'autres témoignages aussi impartiaux, la pseudo-marquise nous présente une image plus fidèle des vraies allures de la cour que l'aimable demoiselle d'honneur de l'impératrice. — Le dernier volume du *Journal des Goncourt* (Charpentier) est tout entier consacré à la guerre de 1870 et à la Commune. La plume de ce féroce littérateur (M. J. de Goncourt était mort en juin 1870), à qui tout, amis et ennemis, amis surtout, est proie à dissection, note d'un trait impitoyable tous les détails choquants de la vie ou du langage de ses connaissances, hôtes et commensaux. Ce genre de sincérité et d'exactitude arrive, je le crains, à donner des choses une image assez différente de la réalité et ceux qui ont eu le privilège de connaître les hommes éminents que M. de Goncourt met en scène dans son Journal n'y trouveront d'eux qu'une image bien

caricaturale. Mais, malgré l'allure ouvertement cynique, dénigrante et boulevardière de ces notes au jour le jour, on trouvera des tableaux de la vie du siège et de la Commune d'une observation souvent très juste et très pénétrante dans sa cruauté. — Avec M. A. Quesnay de Beaurepaire et ses récits d'un officier prisonnier de guerre des Allemands, *De Wissembourg à Ingolstadt* (Firmin Didot, in-12), nous trouvons la réalité vue d'une manière plus simple, plus saine et plus sympathique. Ces récits de captivité, sans prétention et sans emphase, sont émouvants par leur accent de vérité. Cet accent de vérité se retrouve dans les dessins qui illustrent le volume, dont la gaucherie et la lourdeur ne choquent pas, tant l'allure en est vraie et les attitudes sincères. Tout y est vu et rendu avec une fidélité scrupuleuse. Ce livre tiendra une place très honorable parmi les ouvrages nombreux dont la guerre de 1870-71 a été le sujet ou l'occasion.

P.-S. — Nous avons reçu après l'achèvement de ce Bulletin trois livres sur lesquels nous reviendrons. M. V. Fournel a repris dans ses détails l'histoire du drame de Varennes (Champion, in-8°). Nous consacrerons à ce livre un compte-rendu spécial en même temps qu'à celui qu'a laissé sur le même sujet M. de Stockmar. M. Taine a publié le premier des deux volumes sur le *Régime moderne* (Hachette, in-8°) qui formeront le couronnement et la conclusion de ses *Origines de la France contemporaine*. Il se compose d'une analyse admirable, quoique discutable sur quelques points, du caractère de Napoléon, d'un exposé du système napoléonien qui a modelé la France moderne, de l'analyse des mérites de ce système et des services qu'il a rendus, enfin de l'étude des résultats funestes produits dans l'administration et la vie sociale par l'excès de centralisation, la suppression de la vie locale et le suffrage universel. Ici, à côté de l'étude de ce qui est, M. Taine a été naturellement amené à nous dire ce qui, à ses yeux, devrait être, à nous donner ses idées sur l'organisation des États. Son ouvrage d'histoire aboutit à un ouvrage de philosophie politique auquel son génie philosophique donne une valeur et un intérêt exceptionnels. Les lecteurs superficiels y trouveront peut-être moins d'attrait qu'aux précédents volumes, mais ceux qui pensent, ceux pour qui l'avenir de la démocratie française est le plus émouvant de tous les problèmes s'y attacheront avec prédilection. Le troisième ouvrage que nous annonçons sans avoir le temps de nous y arrêter est celui de M. Denis, *Fin de l'Indépendance bohême* (Colin, 2 vol. gr. in-8°). M. Denis a entrepris de nous donner une histoire complète de la Bohême depuis Jean Huss. Les deux nouveaux volumes qu'il vient de publier sont une œuvre de premier ordre. G. Monod.

ITALIE.

PUBLICATIONS RELATIVES A L'HISTOIRE DU MOYEN AGE.

I. Ouvrages d'histoire générale.

Nous diviserons ce bulletin en deux parties : 1° l'histoire générale; 2° l'histoire des diverses régions italiennes. En général, nous indiquerons seulement les ouvrages qui ont paru séparément et non les articles insérés dans les revues scientifiques et les Actes des Académies et sociétés savantes. Ces derniers sont mentionnés à leur date dans les analyses des revues étrangères données par la *Revue historique*.

Un ouvrage d'intérêt général pour l'histoire italienne est celui où Salvioli étudie le droit monétaire italien à partir de la chute de l'empire romain[1]; mais ce n'est qu'un abrégé. Une étude de Lechler sur Cassiodore[2] est intéressante; nous avons aussi quelque chose à citer sur Boèce[3]. Pour l'époque lombarde, nous appellerons l'attention sur une dissertation du professeur C. Calisse, connu par ses travaux nombreux sur l'histoire du droit dans le haut moyen âge italien. Il cherche dans les témoignages historiques et dans les textes législatifs quelle influence l'Église exerça sur la pensée et sur la législation des Lombards; il va jusqu'à rechercher si les évêques prirent part à la rédaction des livres de lois, des *Edicta*, etc., des rois lombards.

1. *Il diritto monetario italiano della caduta dell' impero romano ai nostri giorni.* Milan, Vallardi. 116 p.

2. *Die Erlasse Theodorichs in Cassiodors Varien I–V.* Progr. du gymnase de Heilbronn, 1888.

3. Ch. Jourdain, *De l'origine des traditions sur le christianisme de Boèce.* Paris, 1888. — Cerfbeer, *la Consolation philosophique de Boèce.* Traduction. Paris, 1889. L'ouvrage de M. Jourdain a fourni à M. G. Boissier l'occasion d'un article dans le *Journal des savants*, 1889, p. 449 et suiv., où plusieurs points méritent d'être relevés. L'auteur n'a trouvé dans aucun témoignage contemporain la preuve d'un lien quelconque entre la persécution religieuse de Théodoric, où mourut le pape Jean, et la condamnation de Boèce; mais il en a rencontré la mention dans le *Liber Pontificalis*, que sa haute antiquité rend si recommandable. Il admet l'authenticité des écrits théologiques attribués à Boèce par les manuscrits; il croit que la biographie de Boèce découverte par Holder et publiée par Usener est réellement de Cassiodore; mais on regrette qu'il n'ait pas tenu compte des objections soulevées par Scheeps dans le *Neues Archiv*, XI, 123 et suiv. Quant au *De consolatione philosophiae*, M. Boissier n'y trouve rien qui puisse empêcher de faire croire au christianisme de Boèce.

Il conclut en admettant cette influence; il lui accorde même beaucoup d'importance pour l'histoire extérieure de la domination lombarde en Italie[1]. Sur la même époque, on peut encore citer ici plusieurs autres travaux, comme, par exemple, une dissertation de Th. Wollschak, qui étudie le peuple lombard dans ses rapports avec Charlemagne[2].

Une monographie de Silvio Pellini a presque un intérêt d'actualité[3]. On sait que, depuis plusieurs années, ont paru des études sur la mort du roi Alboin et sur les récits que Paul Diacre, Grégoire de Tours, Agnellus de Ravenne et d'autres chroniqueurs nous ont conservés au sujet de la reine Rosemunde. En 1888, M. Costantino Nigra, ambassadeur d'Italie à la cour de Vienne, et célèbre, non seulement comme diplomate, mais aussi comme érudit, en publiant son recueil de *Canti popolari piemontesi* (Turin, Lœscher), a réimprimé « la donna lombarda, » poésie populaire dont il se trouve des rédactions très semblables entre elles dans plusieurs régions italiennes. Dans la préface de son recueil, M. Nigra s'efforça de prouver que cette poésie, soit dans son fond, soit même dans sa forme actuelle, remonte à une époque fort ancienne et très rapprochée du temps où vivait Rosemunde. M. Al. d'Ancona, professeur de littérature italienne à l'université de Pise, avait, il y a quelques années, à une autre occasion, combattu l'opinion de M. Nigra, et, maintenant, dans un savant article de la *Nuova Antologia,* en 1888, il se propose de démontrer que la poésie populaire n'est pas aussi ancienne que le prétend M. Nigra, tout en admettant qu'elle remonte à une antiquité respectable; et, ce qui importe avant tout à l'histoire, il admet que la formation de la poésie est indépendante de la tradition littéraire et qu'elle a pour source directe le souvenir laissé dans la mémoire du peuple italien par l'action tragique de la reine lombarde. La discussion ne s'en est pas arrêtée là, et de nombreux articles ont agité la question dans les revues littéraires. Je rappellerai seulement celle de M. Gaston Paris dans le *Journal des savants* (sept.-déc. 1889). L'érudit français a été encore beaucoup plus affirmatif que M. d'Ancona; il dit qu'il a longuement hésité avant de prendre une décision

1. *Diritto ecclesiastico e diritto longobardo.* Rome, Forzani, 1888. 140 p.

2. *Die Verhältnisse Italiens, insbesondere der Langobarden, nach dem Briefwechsel Gregor's I.* Progr. du gymnase de Horn. 28 p. L'auteur a utilisé la nouvelle édition de la traduction allemande de l'*Historia Langobardorum* de Paul Diacre. Cette traduction, par O. Abel, a été revue (Leipzig, Dyk, 1888. xxvii-278 p.) par R. Jacobi, auteur bien connu par ses recherches sur les sources de Paul Diacre.

3. *La vendetta di Rosmunda.* Bologne, Azzoguidi, 1889. 79 p.

et qu'il avait d'abord partagé l'opinion de M. Nigra, mais qu'enfin il se décide à la combattre. D'après M. Paris, la « donna lombarda » n'est peut-être pas Rosemunde; ce nom ne désigne pas nécessairement la femme d'Alboin; il rappelle un autre récit, une autre légende populaire. Enfin il ne croit pas à l'antiquité de la poésie, qu'il estime être de facture plutôt moderne, et il exprime l'opinion que, si le récit de Rosemunde a contribué à en former la substance, l'auteur de la poésie l'a recueillie dans la tradition populaire, indépendante de la tradition littéraire; la poésie populaire ne serait donc qu'un écho déformé des pages de Paul Diacre et des autres historiens anciens. C'est au milieu de ces discussions qu'est intervenue la dissertation de Pellini, dont l'importance n'est pas très grande, mais constitue cependant une utile contribution. L'auteur passe en revue les divers récits qui ont été faits sur la mort d'Alboin depuis les plus anciens temps jusqu'aux plus récents; il veut prouver qu'ils ont été en s'amplifiant d'auteur en auteur, si bien que, d'un simple embryon, nous sommes arrivés à une histoire complète. Il ne peut ni ne veut cependant conclure que toutes les particularités présentées par les historiens moins anciens soient de pures amplifications de rhétorique, de simples floritures littéraires. Sans doute, il n'ignore pas qu'on peut toujours supposer que les écrivains plus anciens, comme Grégoire de Tours, vivant loin des lieux où les faits se sont passés, en ont eu une connaissance incomplète, ou qu'écrivant avec un autre but que de faire connaître l'histoire des Lombards ils ont à dessein recherché la brièveté. En somme son livre ne mène à aucune conséquence pratique nouvelle, mais il est utile comme recueil de matériaux. Il ne discute pas suffisamment les contradictions vraies ou apparentes qu'offre le récit de Paul Diacre comparé avec d'autres sources.

Parmi les reines lombardes, Théodelinde n'est pas moins célèbre que Rosemunde, mais elle est à juste titre bien plus célèbre. Morte en 628, elle fut ensevelie à San Giovanni de Monza; la tombe actuelle, splendide monument de sculpture, fut érigée en 1308; son histoire a été contée par M. Luca Beltrami[1], l'historien de l'art bien connu.

M. Giovanni Tamassia, qui depuis plusieurs années publie d'importantes monographies sur le droit italien du moyen âge et sur ses sources, a récemment étudié l'édit de Rotharis, qui forme la base du droit lombard[2]. Les lois lombardes, que pendant un temps on con-

1. *La tomba della regina Teodolinda nella basilica di s. Giovanni in Monza*. Milan, 1888. L'art. a paru aussi dans l'*Archivio storico lombardo*, XVI, p. 665 et suiv.

2. *Le fonti dell' editto di Rotari*. Pise, Spœrri. 1889.

sidérait dans leur ensemble comme la manifestation pure et naturelle de la vie et de la pensée lombardes, apparaissent aux plus récents érudits sous un autre point de vue. On étudie leurs sources dans le but de montrer comme elles portent profondément l'empreinte d'un droit qui n'est nullement germanique, mais qui est en partie celui de Justinien, ou le droit romain en général, et en partie le droit canonique. M. Calisse étudie précisément les rapports qui existent entre le droit ecclésiastique et le droit lombard; M. Tamassia recherche les sources du droit de Rotharis tant dans les sources ecclésiastiques que dans le droit romain et visigothique. Les conclusions de ce dernier n'ont pas paru à tous bien certaines. K. Zeumer (*Neues Archiv*, XV, 217-218), qui est certes un érudit de valeur, croit qu'il exagère en trouvant des ressemblances là où il n'y en a réellement pas.

Bien que le *Liber diurnus romanorum pontificum* intéresse directement l'histoire de la papauté et de l'Église plutôt que celle de la nation italienne en particulier, cependant il ne m'est pas possible de passer totalement sous silence une édition de l'importance de celle que vient de donner l'illustre professeur de Vienne, Th. von Sickel[1]. Le manuscrit du Vatican, grâce à la libéralité du saint-père en faveur des érudits, a pu être étudié avec tout le soin désirable par lui et par quelques-uns de ses élèves; puis le texte une fois imprimé a été revu sur le manuscrit par M. Tangl, qui a pu corriger certains passages; ces corrections, M. Sickel les a lui-même communiquées dans un article des *Mittheilungen* (X, 468) de l'Institut autrichien des sources historiques. Dans la préface, il a exposé ses idées sur la valeur juridique que le *Liber* eut à ses yeux dans la chancellerie pontificale, sur le temps où il a été écrit et sur les différentes parties dont il se compose. Il croit que le *Liber* se compose de plusieurs parties dont la plus ancienne aurait été rédigée en 680, tandis que la plus récente appartiendrait aux dernières années du VIIIe siècle. Il croit qu'une de ses formules fut composée à l'occasion de l'élection (en 795) de Léon III, successeur d'Hadrien Ier; le manuscrit fut ensuite écrit vers cette époque, c'est-à-dire peu avant l'an 800. Quant au manuscrit du collège des Jésuites de Clermont (le codex Claromontanus), il le considère comme une autre, et plus récente édition, du manuscrit du Vatican. Ces questions et autres congénères ont été traitées par Sickel, soit dans la préface à son édition, soit dans deux longues dissertations publiées au tome CXVII des *Sitzungsberichte*

1. *Liber diurnus rom. pontificum ex unico codice Vaticano*. Vienne, Gerold, 1889. XCII et 220 p. Cf. *Revue historique*, XLII, 171.

de l'Académie des sciences de Vienne (1889). L'auteur prépare encore d'autres articles sur le même sujet, mais il attend la publication d'un nouveau manuscrit du *Liber diurnus* qu'il n'a pas connu, et qui a été signalé par l'abbé Antonio Ceriani, préfet de la bibliothèque Ambrosienne à Milan, dans une lecture faite à l'Institut lombard des sciences et des lettres (2e série, tome XXII, p. 367 et suiv.). Il s'agit d'un manuscrit très important, de petit format, que l'abbé Ceriani croit écrit dans la seconde moitié du IXe siècle. Pour le format, il ressemble au manuscrit du Vatican; quant au texte, il tient plutôt le milieu entre ce dernier et celui de Clermont. L'abbé Ceriani annonce qu'il fera imprimer intégralement le texte de son manuscrit, travail dont s'occupe en effet le docteur Ratti.

J'ajouterai ici, comme se rapportant à la chancellerie pontificale, le *Liber censuum,* dont l'édition a été entreprise par M. Paul Fabre[1]. Au siècle dernier, Muratori a largement mis à profit ce manuscrit dans ses *Antiquitates italicae,* et l'on sait quel fréquent usage on est amené à faire des documents contenus dans ce manuscrit pour l'histoire de Rome et en général pour celle de l'Italie au moyen âge. Le *Liber censuum* fut rédigé en 1192, sous le pontificat de Célestin III, par le camérier Cencio, qui fut cardinal en 1193, et plus tard pape (Honorius III). Cencio se propose de tracer le tableau des possessions de l'Église romaine dans toutes les parties du monde chrétien, en les accompagnant des documents qui lui paraissaient le plus propres à favoriser les droits de l'Église romaine elle-même. Le manuscrit original de Cencio est conservé dans la bibliothèque du Vatican; au texte primitif se trouvaient des additions nombreuses dues aux accroissements successifs qu'ont pris les possessions de l'Église. Pour déterminer la chronologie relative et absolue de ces additions, on peut se servir d'un manuscrit de la bibliothèque Riccardiana de Florence, qui est de 1254. Toutes les additions manquant à ce dernier manuscrit devraient donc être considérées comme postérieures à 1254. Il existe encore à Florence, à Rome et à Paris d'autres manuscrits du *Liber censuum* (saec. XIII-XV), mais ce sont des copies de médiocre intérêt. M. Fabre s'est occupé de ce *Liber* dès 1883 dans les *Mélanges de l'École de Rome* (III, 328 sq.); il y examine les manuscrits du *Liber* et détermine la valeur de chacun d'eux, établissant ainsi les bases de son édition; il y donne également la liste des documents contenus dans le *Liber*. Il a enfin mis la main à l'édition même du texte, qu'il a fait accompagner d'un commentaire si copieux qu'il peut paraître excessif. Le fascicule qui a été publié jusqu'ici contient

1. *Le* Liber censuum *de l'Église romaine*. Paris, Thorin. Fasc. 1. I-144 p. in-4°.

fort peu de l'œuvre de Cencio, c'est-à-dire la liste (encore est-elle incomplète) des terres appartenant à l'Église romaine, distribuées par diocèses et par régions; une fois terminée, cette liste sera suivie de documents.

L'Italie doit à M. Julien Havet l'explication de quelques notes en caractères tachygraphiques du xe siècle qui se rencontrent dans des documents d'Asti et de Pavie[1]. La découverte des écritures tachygraphiques employées en Italie avant le premier voyage de Gerbert a décidé M. Havet à modifier l'opinion précédemment exprimée par lui que Gerbert aurait été l'inventeur de la tachygraphie employée dans ses lettres. Ces recherches historiques et paléographiques ont préparé M. Havet à son excellente édition des lettres de Gerbert, que nous nous contentons de mentionner ici, car elle ne touche qu'incidemment à l'histoire d'Italie[2].

Arrivant aux sources historiques des xe et xie siècles, je signale une bonne monographie de M. Max Hantsch sur Luitprand de Crémone, qui a paru dans les derniers mois de 1888[3]. Il discute les questions tant de fois agitées sur le degré de créance et d'impartialité que l'on peut accorder à ce chroniqueur, et conclut que les accusations dirigées contre lui ne sont pas sans fondement; mais que, cependant, Luitprand n'est pas sans mérite, car il a droit de figurer comme un des plus importants historiens de son temps, surtout pour ce qui concerne l'Allemagne. Outre un travail de M. Moiraghi sur un personnage du xie siècle[4], je veux noter la traduction de la *Vita Mathildis,* publiée par M. Davoli, d'après le texte qui se trouve dans les *Mon. Germ. hist., SS.,* XII. Comme le poème de Donizon est souvent très obscur, la peine qu'a prise le traducteur n'aura pas été inutile[5]. On trouvera des lacunes, mais aussi des faits curieux et

1. Cesare Paoli (*Program. scolast. di paleografia latina.* 2e édit. Florence, 1888, p. 37) a relevé le mérite de J. Havet à cet égard. Plus récemment (Rome, 1889), Isidoro Carini, dans la dernière édition de son *Sommario di paleografia,* a tenu compte de la précieuse découverte de M. Havet.

2. *Lettres de Gerbert,* 983-997. Paris, Picard, 1889. 255 p. M. Arturo Graf (*Nuova Antologia,* CX, p. 221) a parlé de l'ouvrage de M. Bubnow, qui a paru peu avant celui de M. Havet, et qui aboutit à peu près aux mêmes conclusions. Le second volume de Bubnow vient de paraître à Saint-Pétersbourg.

3. *Ueber Liudprand von Cremona.* Progr. des Gymn. zu Leoben. 1888. Sur ce même sujet, voir aussi L. Colini-Baldeschi, *Liudprando vescovo di Cremona; ricerche storiche.* Giarrè, 1888. 73 p.

4. *Lanfranco di Pavia; schizzo storico-biografico.* Pavie, 1889. 27 p.

5. Donizone, *Vita della contessa Matilde volgarizzata.* Regio Emilia, tip. degli Artigianelli, 429 p. in-fol. L'édition est splendide. Comme la légende de Waltharius (dont parle le *Chron. Novaliciense* dans les *M. G. H. Script.,* VII)

utiles dans un petit travail de M. Brentari, qui a recueilli avec assez de soin beaucoup de légendes populaires sur la vie et la mort d'Ezzelino[1]. M. Brentari commence par examiner la légende à son début, c'est-à-dire aux temps mêmes d'Ezzelino et à ceux qui l'ont immédiatement suivi; il étudie la tragédie « Ecerinis » du Padouan Albertino Mussato où Ezzelino est représenté comme fils du démon; puis il descend d'époque en époque, de poète en poète, et finit par nous dire ce que le peuple pense et raconte encore aujourd'hui sur son compte. Parfois on pourrait désirer plus de précision dans l'analyse et l'examen des sources; la date même de la mort d'Ezzelino, sur laquelle on n'est toujours pas d'accord, n'a pas été non plus suffisamment étudiée.

Pour l'histoire de l'administration pontificale, et non pas pour elle seulement, on peut utiliser un document en langue vulgaire italienne publié par M. Gregorio Palmieri, qui est employé aux archives du Vatican[2]; il s'agit d'un long document administratif où paraissent aussi des noms historiques; ainsi on y trouve celui de maître Adam de Brescia, fabricant de fausse monnaie, que Dante a mis dans l'Enfer, et dont il parle en termes inoubliables au chant XXX. D'un autre caractère, mais toujours appartenant au domaine des sources historiques, est le volume de documents tirés des archives du Vatican et publiés par Ferdinand Kaltenbrunner, professeur à l'université d'Innsbruck, et un des bons élèves formés à l'école de Sickel[3]. Il s'est déjà fait connaître par des études sur le calendrier grégorien. Quand les archives du Vatican furent ouvertes aux travailleurs par Léon XIII, il fut un des premiers à en profiter, comme membre de l'Institut historique organisé par Sickel; depuis lors il a, dans les *Mittheilungen* de cet Institut, fait paraître divers travaux sur la chancellerie pontificale, sur d'anciens registres et catalogues de bulles. Entre temps il travaillait à rassembler les documents qu'il vient de mettre au jour, comme formant le premier volume d'une série imprimée aux frais de l'Académie de Vienne avec le titre de *Mittheilungen aus dem Vaticanischen Archive*. On comprendra l'importance de cette publication quand on saura que plusieurs jeunes

regarde l'Italie, je mentionne l'utile travail de Ch. Schweitzer : *De poemate latino Walthario*. Paris, Berger-Levrault, 1888.

1. *Ecelino da Romano nella mente del popolo e nella poesia*. Padoue et Vérone, 1889.

2. *Introiti ed esiti di papa Nicolò III*, 1279-1280. Rome, tip. Vaticana, 1889. xxxvii-133 p.

3. *Actenstücke zur Geschichte des deutschen Reiches unter den Königen Rudolf I und Albrecht*. Vienne, Tempsky, 1889. xviii-695 p.

érudits de mérite travaillent depuis plusieurs années aux archives du Vatican. Pour disposer les documents qui forment le tome Ier de cette série, M. Kaltenbrunner a eu pour collaborateurs MM. Fanta et von Ottenthal. Le premier est mort très jeune encore, il y a quelques années, mais après avoir donné de bons essais d'érudition; le plus important pour ce qui concerne l'Italie est un mémoire sur les diplômes impériaux relatifs à Venise, qui a paru dans les *Mittheilungen*. Au moment où il mourut, il s'apprêtait à faire des recherches sur les diplômes des Ottons. M. von Ottenthal, professeur aussi à Innsbruck, a publié d'importants travaux d'après les archives du Vatican; il dirige à Rome la section romaine de l'Institut historique d'Autriche. Mais revenons au volume des *Actenstücke*, qui regarde en grande partie l'Italie. Le premier document est un acte de Grégoire X; le dernier est de 1308 et porte le numéro 781.

Au premier rang des chroniqueurs italiens du XIIIe siècle est frà Salimbene, soit pour le fond de sa chronique, soit pour la forme vive, et parfois poétique, de son récit. Cependant nous n'en avons encore qu'une édition (Parme, 1857), d'ailleurs très défectueuse. Elle n'a pas été faite d'après le manuscrit du Vatican, que certains tiennent pour autographe; on utilisa au contraire une copie du siècle dernier, à laquelle manquaient plusieurs chapitres imprimés, il y a quelques années, dans le *Giornale storico della letteratura italiana*. MM. Francesco Novati et Clédat s'occupent de cette chronique, et il faut espérer qu'avant peu nous aurons une édition vraiment bonne, faite d'après le manuscrit du Vatican. Il y a longtemps déjà, Marco Tabarrini a publié sur Salimbene une monographie réimprimée en 1876 dans le recueil de ses *Scritti* historiques; mais depuis lors on n'avait point eu de travail complet sur cet important chroniqueur; on avait seulement donné des études de détail, parmi lesquelles il faut signaler un travail de M. Clédat (*Revue historique*, X, 117). M. E. Michael vient de reprendre le sujet dans un travail non dénué de défauts, mais vraiment méritoire[1]. Dans la première partie, il a étudié avec grand soin la vie de Salimbene, qu'il croit né en 1221; il commença d'écrire sa chronique en 1250; on ne sait pas la date de sa mort, mais M. Clédat a tort d'affirmer qu'il vivait encore en 1290. Puis il étudie le caractère de l'homme et du livre; c'était un aristocrate; il avait des opinions à lui et il en était fier; il était de tempérament sanguin. Il se proposait de raconter la vérité, mais, en passant de la théorie à la pratique, il montre qu'il était un homme de son temps. Il prit une grande part aux questions qui s'agitaient

1. *Salimbene und seine Chronik*. Innsbruck, Wagner, 1889. VII-172 p. in-8°.

de son temps et surtout à celle du joachimisme, « le pire démon de son histoire » (p. 83), en faveur duquel il combattit avec résolution. Dans la seconde partie, M. Michael étudie la chronique de Salimbene dans son caractère et dans ses fondements historiques. Il croit que le manuscrit du Vatican est autographe, et il en tire des arguments pour juger les autres manuscrits de la chronique. Il montre avec quel bonheur elle caractérise les Vénitiens, les Français, les Lombards, les Espagnols, etc. Ses recherches sur les sources de la chronique sont neuves; il montre qu'elle ne contient pas seulement des faits parvenus à la connaissance directe de l'auteur. Salimbene a utilisé en effet la chronique de Sicard de Crémone. Étudiant ensuite les rapports de Salimbene avec les chroniques de Reggio, il discute les opinions de M. A. Dove sur la nature et sur la constitution de ces dernières. Il faut aussi tenir compte de l'observation faite par l'auteur, que Salimbene paraît bien avoir utilisé aussi l'histoire d'Agnello de Ravenne. Si ce point était prouvé, il serait de grande importance, car nous n'avons jusqu'ici aucun manuscrit d'Agnello antérieur au XVe siècle, comme le reconnaît Holder Egger, à qui l'on doit la dernière édition du *Liber pontificalis* dans les *Scriptores rerum italic. et langob.* (Hanovre, 1878).

Bref, mais très remarquable, est un écrit de M. A. Gabrielli sur les Goliards[1]. L'auteur combat l'opinion très répandue, mais dénuée de fondement, que ces Goliards ont formé une association véritable. D'après lui, les poésies goliardiques ne sont pas le produit d'une société, d'une école régulièrement organisée. Le nom de Goliards comprend en général tous les poètes qui écrivaient dans un certain style et avec certaines intentions. Les Goliards ne furent donc pas associés, mais contemporains.

Avant de quitter cette époque, je rappelle que le professeur Augusto Gaudenzi, de l'université de Bologne, a entrepris la publication d'une *Bibliotheca iuridica medii aevi* destinée à comprendre les écrits inédits de jurisconsultes du moyen âge. Le premier volume de ce recueil a paru à l'occasion du 8e centenaire de l'université de Bologne[2].

Le professeur Novati a réédité, sous le titre de *Studî critici e letterari*[3], divers articles déjà publiés dans d'autres occasions. Bien qu'ils touchent plutôt à la littérature et à l'histoire littéraire, certains d'entre eux regardent aussi l'histoire; je citerai dans le nombre

1. *Sulla poesia dei Goliardi*. Città di Castello, Lapi, 1889.
2. *Scripta anecdota antiquissimorum glossatorum*, ed. J.-B. Palmerius. Bononiae, Azzoguidi, 1888. 10-229 p. in-fol.
3. Turin, Lœscher.

« la parodie sacrée dans les littératures modernes. » C'est l'histoire de la moquerie des choses saintes, telle qu'elle se manifeste dans les compositions littéraires. Elle commence avec la « Cène » faussement attribuée à saint Cyprien († 258), mais en réalité composée dans le haut moyen âge. La parodie religieuse et la moquerie des choses saintes ont commencé en Italie après la France et l'Espagne, si l'on ne veut admettre, ce qui au reste est probable, que les productions de ce genre au XIIIe et au XIVe siècle ont été perdues; au XVe siècle encore elles sont rares. On ne peut ranger parmi les publications de ce genre celles où l'on employa les formes religieuses dans un but politique, mais sérieusement et sans ironie. Une composition très ancienne et importante de cette espèce est le *Pange lingua* avec lequel les Parmesans chantèrent en 1248 leur célèbre victoire contre l'empereur Frédéric II. Le « Pater noster des Lombards » décrit l'état misérable de la Lombardie à la chute du XVe siècle. Bien que M. Novati ait utilisé beaucoup de documents manuscrits, M. F. Rœdiger, dans un long article sur son livre[1], a cependant trouvé de nombreuses additions à faire à son travail. Une autre étude de M. Novati est intitulée : « le Rythme du Mont-Cassin et ses interprétations; » elle aussi regarde, mais en une moindre proportion, l'histoire politique. L'auteur nie que cet hymne conserve l'écho de faits historiques du Xe siècle; là où d'autres ont voulu voir une allusion à des événements réels il reconnaît seulement des allégories.

Parmi les publications relatives aux sources historiques, je ne puis en omettre ici une, bien que j'y aie moi-même collaboré. Au congrès historique italien tenu à Turin en 1882, la *R. Deputazione storica* de Piémont, de Lombardie et de Ligurie a présenté un volume destiné à compléter les tables du tome XXV et dernier des *Scriptores* de Muratori. Ce volume porte sur son titre les noms, outre le mien, de MM. Antonio Manno, secrétaire de la *Deputazione*, Giuseppe Calligaris, Giovanni Filippi et Carlo Merkel. On y donne la liste des chroniques et des documents insérés, *in extenso* ou par extraits, dans les volumes du recueil de Muratori et dans les appendices donnés par Tartini, Mitarelli et Ameri; le tout distribué en cinq classes : *Scriptores, Leges, Diplomata* (praecepta imperatorum, acta varia diplomatica, instrumenta), *Epistolae* (epist. pontificum romanorum; epist. omnes praeter pontificales); *Antiquitates* (carmina, inscriptiones praeter rhythmicas, kalendaria, numismata, etc., orationes et varia, monumenta non inscripta). Puis vient la liste des *Disquisitiones criticae scriptorum recentioris aevi* qui se trouvent dans les

1. Dans la *Rivista critica della letteratura italiana*. Anno V, n° 6, 1889.

recueils de Muratori et qui servent au commentaire des documents et des chroniques. L'accueil bienveillant fait à ce volume par le congrès historique a encouragé la *Deputazione* de Turin à continuer ce travail en l'étendant aux autres œuvres de Muratori. Telle est l'origine de la nouvelle publication dont, en 1889 et en 1890, ont paru deux fascicules; le troisième est près de paraître. Elle porte, outre les noms de M. Manno et le mien, ceux de MM. G.-M. Battaglino et G. Calligaris, et est intitulée : *Indices chronologici ad* Antiquitates Ital. m. aevi *et ad opera minora Lud.-Ant. Muratori* (Aug. Taurinor., e regio typographaeo). Le travail est conduit sur le même plan que celui de 1885, mais il sera beaucoup plus long. On n'oubliera pas de dépouiller aussi certains écrits polémiques de Fontanini et autres, qui ont un rapport immédiat avec certaines œuvres de Muratori. On sait par exemple que, en ce qui regarde la possession de la cité de Comacchio, Muratori a soutenu les droits de l'empire et de la maison d'Este, tandis que Fontanini soutenait les droits du saint-siège. Divers écrits ont été publiés à cette occasion de part et d'autre et il est certain qu'on ne peut les séparer.

M. R. Röhricht est un des érudits qui connaissent le mieux l'histoire des croisades. Dans un volume sur les pèlerins allemands en terre sainte[1], il éclaire indirectement quelques points d'histoire italienne, car ces pèlerins se sont souvent servis dans leurs voyages de navires italiens ou, pour être plus précis, vénitiens.

Un très savant travail de M. d'Ancona sur le Trésor de Brunet Latin[2] se rapporte plutôt à l'histoire légendaire et littéraire, non cependant sans intéresser nos études. En publiant deux très anciennes traductions du Trésor (l'une de la première moitié du XIIIe siècle et l'autre de la seconde, mais antérieure à 1310), l'auteur a longuement étudié quelques récits plus ou moins légendaires qui s'y trouvent. Citons surtout les notes qui reflètent l'écho qu'eut dans la littérature la lutte entre les Francs et les Lombards.

Il n'y a pas grand'chose à rappeler au sujet de saint François d'Assise[3]. Il en va autrement pour Dante, et nous devons nous contenter ici de faire un choix parmi les nombreux écrits dont il a été l'objet. En 1888 a paru le volume de M. Isidoro del Lungo : *Dante*

1. *Deutsche Pilgerreisen nach dem heiligen Lande*. Gotha, Perthes, 1889. 352 p.

2. *Il Tesoro di Brunetto Latini versificato*. Rome, tip. dei Lincei. (Extrait des Mémoires de l'Académie des Lincei.)

3. Giselda Chiarini, *La lirica religiosa nell' Umbria, Francesco d'Assisi e Jacopone da Todi*. Ascoli Piceno, Cardi. 39 p.

ne' tempi di Dante[1], où se trouvent réunies plusieurs dissertations publiées dans ces dernières années par l'auteur sur Dante ou sur des faits relatifs au poète. M. del Lungo n'a pas recueilli dans ce volume toutes ses études sur Dante; ainsi il n'y a pas admis ses *Appendici dantesche,* qu'il a publiées dans son ouvrage bien connu sur la chronique de Dino Compagni. Bien moins intéressante pour l'histoire est la *Nuova raccolta di scritti danteschi,* publiée par M. Giovanni Franciosi[2]. Deux de ces écrits nous regardent, l'un sur « les mobiles essentiels de l'histoire d'après Dante, » l'autre sur « Hildebrand jugé par Dante. » Dante, suivant l'auteur, avait une grande estime pour la mémoire de Grégoire VII; il reconnaît pourtant que jamais le poète n'a nommé le pape. Dans d'autres articles, il est question plus ou moins de la politique de Dante.

M. Adolfo Bartoli, en poursuivant la publication de son histoire de la littérature italienne[3], vient de donner un volume sur la Divine Comédie. Plus ou moins, tous les chapitres se rapportent à nos études. Commençons par le dernier, où l'auteur discute sur le temps où fut composé et publié le poème. M. Bartoli croit que Dante l'a commencé vers 1306 à Vérone ou à Padoue ou en Lunigiana. Le Purgatoire fut commencé entre 1313 et 1314; mais du vivant de Dante on en connaissait dans le public peu ou rien. Deux autres chapitres parlent de l'art et de la nature dans la Divine Comédie. A l'histoire se rapporte davantage le chapitre sur « la religion de la Divine Comédie. » Dante, conclut M. Bartoli, est catholique, mais la question politique est pour lui d'une souveraine importance. Il est curieux qu'en parlant du joachimisme et des opinions professées par Dante à ce sujet, l'auteur n'ait pas cité le discours bien connu de Dœllinger à l'Académie des sciences de Munich en 1888; il est intitulé : *Dante als Prophet*. Dœllinger y soutient que Dante était chaud partisan des idées de Joachim de Flore. J'arrive enfin au premier chapitre, qui regarde directement l'histoire. Il est intitulé : « la Politique et l'histoire dans la Divine Comédie; » M. Bartoli y passe en revue les plus remarquables jugements sur des personnages historiques que l'on rencontre dans le poème, pour voir si le parti politique et surtout l'irritation personnelle ont influé sur ces jugements mêmes. M. Bartoli ne détermine pas exactement à quel parti ou à quels partis politiques Dante appartenait, mais il soutient qu'il n'a pas toujours été impar-

1. Bologne, Zanichelli.
2. Parme, Ferrari, 1889. XII-420 p. in-16.
3. *Storia della letteratura italiana.* Tome VI : *Delle opere di Dante Alighieri; la Divina commedia.* 2e partie. Florence, Sansoni.

tial dans les jugements portés sur autrui, et qu'il s'est souvent laissé entraîner par ses sympathies ou ses antipathies personnelles. Il nie que Dante fût gibelin et il reconnaît, ce qui avait été déjà vu par d'autres, que, surtout pour les personnages les plus anciens, il s'est laissé guider par des préjugés guelfes. Ceux qui ont blessé personnellement Alighieri ont été le plus gravement frappés dans ses vers. Ainsi M. Bartoli considère comme trop sévère le jugement sur Boniface VIII; mais c'est que Dante lui attribuait son exil. L'absolution, que dans le Purgatoire Dante attribue au roi Manfred, a pour cause également un sentiment personnel. Les louanges prodiguées dans le Paradis à Charles Martel sont aussi expliquées par l'amitié que le poète portait au jeune roi de Hongrie. On peut différer d'opinion avec M. Bartoli sur bien des points, mais ses recherches sont à tous égards neuves, originales, dignes d'être étudiées de près[1].

Sur la vie de Dante, il y a de nombreuses études. M. Schevillo recherche comment Dante a formé son éducation littéraire et quels livres il a lus[2]; c'est d'abord Virgile, et, après la mort de Béatrice, Boèce, Cicéron, etc. Il croit que Boèce a eu sur Dante une grande influence et que celle-ci se manifeste clairement dans le *Convivio*. M. Francesco Cristofori a étudié les rapports de Dante avec Viterbe[3], et M. Prompt ce qui dans les ouvrages de Dante rappelle Venise[4]. On sait qu'on a mis longtemps en doute la réalité de Béatrice et que la découverte d'une nouvelle rédaction du commentaire de Pietro di Dante a apporté un argument de plus à ceux qui soutiennent qu'elle a réellement existé. Dans ce commentaire, encore inédit et qui a été signalé pour la première fois par L. Rocca, un passage parle de Béatrice Portinari et de l'amour que le poète eut pour elle. Néanmoins la controverse n'a pas cessé. On l'a vu récemment encore (1890), quand on agita la question de savoir si l'on devait rappeler par une exposition le sixième centenaire de la mort de Béatrice. Ici nous devons rappeler un écrit de M. Alessandro d'Ancona en faveur de la réalité historique[5]; l'auteur avait déjà exprimé cette opinion avant

1. Citons ici l'opuscule de G. del Noce : *Il conte Ugolino della Gherardesca* (Rome, Befani, 1889), où l'on discute sur le célèbre épisode du 33e chant de l'Enfer. D'après l'auteur, il est vrai qu'Ugolin trahit sa patrie et ses concitoyens à Maloria, et c'est bien pour cette trahison, non pour une faute politique d'un caractère général, que Dante l'a condamné.

2. *I primi studi di Dante*. Naples, 1888. M. G. Szombathely, dans une étude sur *Dante e Ovidio* (Trieste, 1888), énumère les traces que les œuvres du poète latin ont laissées dans les écrits de Dante.

3. *Dante a Viterbo; il conclave del* 1270 *a Viterbo*. Sienne, 1888.

4. *Dante a Venezia*. Nice, 1888.

5. *Beatrice*. Pise, tip. Nistri, 1889.

la découverte du commentaire, et il avait à ce propos engagé une polémique avec M. Bartoli qui la niait.

Curieux, mais à un autre point de vue, est le travail de Carlo DEL BALZO, qui se propose de publier un recueil des poésies, publiées ou inédites, qui regardent Alighieri[1]. Les premiers fascicules sont de grande importance et contiennent des choses rares ou entièrement inédites. Le recueil commence par une tençon écrite en 1283 à propos d'un sonnet de Dante. Puis vient la correspondance poétique de Dante avec G. Cavalcanti et Cino da Pistoia, etc. En 1888 fut publié en une splendide édition et aux frais de lord Vernon le commentaire sur la Divine Comédie, écrit au XIVe siècle par Benvenuto d'Imola. On en avait, dans les années précédentes, publié seulement une version italienne jugée peu exacte; du texte latin on n'avait imprimé que les extraits historiques insérés par Muratori dans ses *Antiquitates italicae*. La publication fort désirée du texte dans sa forme originale a ranimé les études relatives au commentaire et à son auteur. Nous n'avons pas à mentionner autrement les recherches récentes de M. Novati qui ont paru sous forme d'articles de revue; mais nous ne pouvons passer sous silence la biographie de Benvenuto par M. ROSSI-CASÈ, bien que la critique ne l'ait pas jugée trop favorablement[2].

Au sujet de Pétrarque, nous avons peu de chose à dire. Un travail de MANDALARI intéresse plutôt la littérature que l'histoire[3]. Sur Sanuccio del Bene, ses relations avec Pétrarque, son exil, etc., nous avons deux bonnes dissertations du professeur Francesco D'OVIDIO[4]. Pétrarque nous rappelle un recueil de courtes monographies publié par M. Giacomo LUMBROSO[5]. M. Lumbroso, actuellement professeur d'histoire moderne à l'université de Rome, s'est occupé avec une égale compétence de l'histoire ancienne et moderne. Il est très minutieux dans ses recherches et son érudition est vraiment très vaste. Dans ce volume, on trouve des mémoires dont une petite partie a déjà été publiée antérieurement; ils se rapportent soit à l'histoire du moyen âge, soit à l'époque plus récente. A Pétrarque se rapporte une étude sur l'Itinerarium Syriacum. Cet opuscule de Pétrarque, fort négligé jusqu'ici, a été réimprimé à l'aide de manuscrits nou-

1. *Poesie di mille autori intorno a Dante Alighieri*. Rome, Forzani. L'ouvrage paraît par livraisons.

2. *Di maestro Benvenuto da Imola, commentatore dantesco*. Imola, 1889.

3. *Fra Barlaam, calabrese, maestro del Petrarca*. Rome, Verdesi. 128 p.

4. *Quistioni di geografia Petrarchesca. Ancora di Sennuccio del Bene* (Actes de l'Académie de Naples, t. XXII, p. 35 et suiv., 141 et suiv.).

5. *Memorie italiane del buon tempo antico*. Turin, Lœscher, 1889.

veaux; l'éditeur a montré qu'il est adressé à Giovanni di Mandello, personnage bien connu et qui fut podestat en plusieurs villes importantes. Citons encore un bel article sur « la Justice et l'Injustice peintes par Giotto; » M. Lumbroso y parle des peintures de Giotto qui sont à l'« Arena » de Padoue, qu'il commente en les rapprochant de peintures semblables à Sienne, etc.; il explique les emblèmes des deux figures allégoriques. Également intéressant est l'article intitulé : « Textes, lectures et *ricolette* dans les universités du moyen âge, » travail court, mais très utile pour l'histoire des études italiennes, surtout à l'époque de la Renaissance. Ces trois travaux suffisent pour faire comprendre l'importance du travail de M. Lumbroso.

Passons maintenant à une autre époque et à un livre d'un autre caractère. Les chroniqueurs italiens de la fin du XIVe siècle, quand ils ont à parler de John Hawkwood, ou Giovanni Acuto, et de ses Anglais, exaltent leur valeur militaire, mais les dépeignent comme aussi cruels que les autres aventuriers qui, pendant près de deux siècles, dévastèrent les villes et les campagnes italiennes. Hawkwood était un condottiere supérieur, par ses qualités, à ses compagnons d'armes et aux autres condottieri de son temps. Mais l'horrible sac de Faenza (1376) et d'autres faits semblables lui sont imputés. Dans les historiens modernes de l'Italie, nous trouvons de pareils jugements; ainsi l'Histoire des compagnies d'aventure du regretté Ercole Ricotti est encore appréciée aujourd'hui, après un demi-siècle. Récemment encore, M. Creighton, dans sa *History of papacy*, parlait d'Hawkwood comme du type du condottiere. Un Anglais, M. G. Temple-Leader, et un Italien, M. G. Marcotti, nous ont donné, en 1889, une monographie de ce personnage qui, malgré quelques taches, est vraiment digne d'éloges[1]. Pour leur travail, ils ont fait des recherches très étendues dans les archives de Florence, de Sienne, etc. Les premières années de la vie du condottiere sont racontées d'après des sources anglaises encore inconnues en Italie. Le récit est d'ordinaire vif et substantiel, mais parfois aussi on regrette l'absence d'exactitude scientifique dans les citations, qui ne sont pas assez abondantes. A propos du sac de Faenza, les biographes ont essayé de mettre en doute, pour défendre Hawkwood, une anecdote racontée par la *Cronaca Sanese;* mais ils n'ont pas remarqué qu'elle se retrouve dans un autre chroniqueur contemporain, fra Filippo de Sienne, dans ses *Attempri* (Sienne, 1864).

Avec la mort de Hawkwood (1394), nous sommes entrés dans la

1. *Giovanni Acuto (sir John Hawkwood)*. Florence, Barberà. 310 p. in-8° et 4 pl.

splendide période de l'Humanisme. Comme on l'a déjà remarqué, cette renaissance est caractérisée par l'établissement de l'absolutisme seigneurial. C'est de ce sujet que s'occupe M. G. Blandini[1]. Le tome II de l'*Histoire de la littérature italienne,* par A. Gaspary[2], va de Boccace au milieu du XVIe siècle. Nous ne saurions nous arrêter sur cet ouvrage, très important sans doute, mais en grande partie étranger à l'histoire politique. Ambrosio Traversari fut un littérateur de renom; on le connaît surtout par ses lettres qu'a publiées et commentées L. Mehus; c'est de lui que s'est occupé récemment M. A. Masius[3]. Une utile contribution à l'histoire des bibliothèques monastiques pendant l'époque de l'Humanisme a été fournie par M. A. Crivellucci[4], dans son étude sur les manuscrits de la bibliothèque fondée par S. Giacomo della Marca. Au XVe siècle encore, les moines eurent de l'importance politique. La preuve en est donnée par les noms de S. Bernardino de Sienne[5] et de Girolamo Savonarola. A propos de ce dernier, il ne faut pas omettre la traduction anglaise, faite sur l'édition récente, de la vie de Savonarola par M. Pasquale Villari[6]. G. Sercambi, de Lucques, connu par sa chronique dont l'édition sera prochainement donnée par l'Institut historique de Rome, a écrit aussi un volume de nouvelles intéressantes pour l'histoire de la vie privée; il renferme aussi quelques allusions historiques, lorsque, par exemple, il parle de Barnabò Visconti[7].

Le mariage de Valentine, fille de Gian Galeazzo Visconti, avec Louis d'Orléans a été précédé de longues négociations; il fut suivi de grandes conséquences pour l'histoire italienne. Sur ce mariage et sur les négociations qui l'ont précédé, on peut consulter M. Jarry, qui a mis à profit des documents nouveaux[8].

1. *La tirannide italiana nel Rinascimento.* Catane, Galeati, 1889.

2. *Die italienische Litteratur der Renaissancezeit.* Berlin, 1888. IV-704 p. Citons aussi l'opuscule de M. A. Baroni : *Tito Livio nel Rinascimento.* Pavie, 1889. VII-77 p.

3. *Ueber die Stellung des Kamaldulenser Ambrogio Traversari zum Papst Eugen IV und zum Basler Concil.* Döbeln, Schmidt, 1888.

4. *I codici della libreria raccolta da s. Giacomo della Marca nel convento di S. Maria delle Grazie presso Monteprandone.* Livourne, Giusti, 1885. 110 p.

5. Olmi, *L'apostolo dell' Italia nel sec. XV.* Sienne, 1888, d'après un grand nombre de documents manuscrits. — L. Fumi, *S. Bernardino di Siena in Orvieto ed in Porano.* Sienne, tip. Arcivescovile. 34 p.

6. *Life and times of Savonarola,* translated by Linda Villari. Londres, 2 vol. 1888.

7. G. Sercambi, *Novelle inedite tratte dal cod. Trivulziano CXLIII.* Publ. par R. Renier.

8. *La Vie politique de Louis de France, duc d'Orléans.* Paris, 1889. Joignez l'art. de M. A. de Circourt dans la *Revue des Questions historiques,* en 1889,

L'histoire de l'art ne touche à notre sujet qu'indirectement; elle ne peut cependant rester étrangère à nos études, d'autant que l'art de la Renaissance a été favorisé par les princes; on peut donc la considérer dans ses rapports avec la vie politique de la nation. Qu'il nous soit donc permis de rappeler ici le bel et savant ouvrage de M. Muntz[1]. Dans le premier volume, il étudie les plus anciens temps de la Renaissance italienne et son épanouissement au xve siècle. Il veut, dans un grand travail d'ensemble, fondre les résultats de tant de savantes monographies que sa merveilleuse activité a déjà produites. MM. S. Brunner[2] et L. Scott[3] se sont également occupés de l'art à cette époque. A d'autres érudits nous devons des monographies sur les arts spéciaux[4]. Quant à Léonard de Vinci, dont la vie s'écoula à la cour des Sforza à Milan et à celle de François Ier, roi de France, les études sont comme toujours très nombreuses. En dehors de travaux sur sa biographie[5], on poursuit le difficile travail de publier ses œuvres[6]. Terminons cette première partie de notre bulletin en signalant un travail sur les chevaliers de Malte[7], dont l'histoire, soit en ce qui concerne la possession de l'île de Malte, soit par d'autres faits historiques, est liée indissolublement à celle d'Italie.

Carlo Cipolla.

et G. Filippi, *Nuovi documenti intorno alla dominazione del duca d'Orléans in Savone,* 1394-97, dans le *Giornale lingustico*, 1890, fasc. 3-4.

1. *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, t. I. Hachette.

2. *L'art en Italie au moyen âge et à la Renaissance;* biographies et esquisses. Trad. par J.-J. de Belloc. Tours, Mame. 237 p.

3. *The Renaissance of art in Italy; an illustrated Sketch*. Londres, Chapman et Hall, 1883. 2e édit., in-4°, 384 p.

4. Émile Molinier, *la Céramique italienne au XVe siècle*. Paris, Leroux, 1889. vii-88 p. — J.-C. Raschdorff, *Palast-Architektur von Ober-Italien und Toscana, vom XV bis XVIII Jahrh.* Berlin, Wachsmuth, 1888. In-fol., 16 p. et 100 pl.

5. P. Müller-Walde, *Leonard da Vinci. Lebenskizze und Forschungen über sein Verhältniss zur Florentiner Kunst und zu Raphael.* Fasc. 1. Munich, Hirsch, 1889. In-4°. — J. Rousseau, *L. de Vinci*. Bruxelles, Hayez, 1888.

6. Ch. Ravaisson-Mollien, *les Manuscrits de L. de Vinci; manuscrits C, E et K de la bibliothèque de l'Institut*. Paris, 1888. — Id., *Manuscrits F et I.* Paris, 1889.

7. G. Sommi Picenardi, *Dell' archivio del Gran priorato dell' Ordine Gerosolimitano in Venezia;* notizia. Venise, 1889 (très utile). — F. de Salles, *Annales de l'ordre de Malte ou des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, chevaliers de Rhodes et de Malte, depuis ses origines jusqu'à nos jours*. Vienne, Norbert, 1889. 496 p.

GRÈCE.

(1888-1889.)

Pendant ces deux dernières années, les travaux historiques ayant quelque valeur d'originalité et quelque intérêt scientifique sont tous des monographies soit sur divers pays helléniques, soit sur des personnes qui ont illustré l'histoire nationale, soit sur des parties intéressantes de cette histoire. Excepté l'histoire de la Grèce, par M. S. Lampros, presque tous les travaux d'un caractère plus général sont sans valeur. L'*Histoire des îles Ioniennes, depuis l'année 1797 jusqu'à 1815*, par G. Mauroyanni, est en deux volumes de plus de 400 pages chacun[1]. Après avoir exposé dans une introduction l'histoire de la domination vénitienne sur les îles Ioniennes depuis leur occupation par Venise jusqu'au temps de la chute de la république, l'auteur traite de l'histoire des années 1797-1815. Les sources dont il a fait usage sont principalement les archives du Sénat ionien.

L'ouvrage de M. A.-G. Paspati sur le *Siège et la prise de Constantinople par les Turcs en 1453*[2] est la première œuvre historique originale ayant une valeur scientifique qui ait été écrite par un auteur grec dans la langue grecque. L'auteur n'est pas un historien de profession; c'est un amateur qui a fait des recherches et des études très spéciales sur l'histoire et la topographie de Constantinople. Il a publié beaucoup de dissertations sur les murs et les monuments byzantins de cette ville et surtout sur les palais byzantins; il est au courant de tous les travaux qui ont été faits sur le terrain, il a suivi lui-même avec une consciencieuse attention les fouilles auxquelles donnent lieu à Constantinople les entreprises de travaux publics. Aussi l'ouvrage de M. Paspati est très important, surtout au point de vue topographique, ce qui importe beaucoup dans une histoire du siège de Constantinople. Il a utilisé un grand nombre de documents déjà connus, mais il n'a pas été malheureusement en état de faire usage aussi de sources orientales, spécialement turques, et d'en faire la comparaison avec les sources d'origine byzantine et européenne. Ce qu'on peut encore en quelque point

1. Ἱστορία τῶν Ἰονίων νήσων ἀρχομένη τῷ 1797 καὶ λήγουσα τῷ 1815. Athènes, 1889.

2. Πολιορκία καὶ ἅλωσις τῆς Κωνσταντινοπόλεως ὑπό τῶν Ὀθωμανῶν ἐν ἔτει 1453. Athènes, 1890, 250 p.

blâmer dans l'ouvrage de M. Paspati, c'est le manque de composition et de style. Son livre est comme une chronographie byzantine et une topographie archéologique sans aucune valeur subjective d'une part et sans vivacité de description; il n'a pas essayé de peindre le caractère des hommes et des choses, lacune grave dans le chapitre le plus dramatique assurément de toute notre histoire nationale.

L'*Histoire de Sphakia ou partie de l'histoire de Candie*[1], par l'abbé Grégoire Papadopetraki, renferme plus de 500 pages. Elle est divisée en deux parties; la première contient une description du pays, de ses habitants, de leurs mœurs et coutumes et en général de leur vie et de leur idiome; la seconde contient l'histoire de Candie depuis la prise de l'île par les Sarrasins jusqu'à nos jours. La première partie est originale; l'auteur a vu ce qu'il décrit; il est familier avec les lieux mêmes. La seconde partie a été écrite à l'aide des annalistes byzantins et de quelques annalistes grecs ou européens des temps de la domination turque, mais la plus grande partie de l'ouvrage est consacrée à l'histoire des insurrections que les Sphakiotes, seuls ou avec les autres Candiotes, ont faites pendant notre siècle contre la domination turque. Là l'auteur a travaillé de toute première main, car il a recueilli les traditions mêmes du pays ou consigné ses propres souvenirs; ce sont comme les mémoires personnels de l'auteur.

Cypre ou les Cypriotes d'aujourd'hui, par Georges Frangoudis[2], est un ouvrage divisé aussi en deux parties; la première contient l'histoire de Chypre depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, et la seconde l'état actuel de l'île au point de vue historique, politique, religieux, archéologique, ethnographique et linguistique; cette seconde partie est précédée d'une longue description topographique de l'île.

M. E. Paparrigopoulo a réuni en un volume de 280 pages plusieurs traités historiques[3]. Ce sont : 1° la vie de Georges Karaïskaki (Γεώργιος Καραϊσκάκης), le grand capitaine des derniers temps de la grande révolution grecque. 2° L'hellénisme vu de haut (ὁ ἑλληνισμὸς ἐκ περιωπῆς θεωρούμενος). C'est un résumé général de l'idée hellénique dans l'histoire du monde et de l'unité intérieure de l'esprit hellénique dans toutes ses périodes. 3° Comment finira l'empire ottoman (Τό φημιζόμενον τέλος τοῦ ὀσμανικοῦ κράτους)? C'est un bref résumé de la question d'Orient pendant ses dernières évolutions.

1. Ἱστορία τῶν Σφακίων ἤτοι μέρος τῆς Κρητικῆς ἱστορίας, ὑπὸ Γρηγορίου Παπαδοπετράκη, προηγουμένου. Athènes, 1888.

2. Κύπρις ἤτοι οἱ Κύπροι τῆς σήμερον. Athènes, 1890. 1 vol., 500 p.

3. Ἱστορικαὶ Πραγματεῖαι. Athènes, 1889.

4° Tentative de suicide national (Ἀπόπειρα ἐθνικῆς αὐτοκτονίας). Dans ce traité, M. Paparrigopoulo veut combattre quelques dilettantes d'histoire nationale qui ne veulent rien savoir de l'histoire byzantine et qui refusent de reconnaître au byzantinisme le titre même d'histoire de la nation grecque, pour faire découler directement la Grèce moderne de la Grèce classique. Ces assertions sont, non seulement dénuées de fondement scientifique, elles sont encore préjudiciables au point de vue national, parce que l'unité de la nation grecque telle qu'elle existe aujourd'hui et ses droits historiques sont fondés sur l'hellénisme byzantin. 5° Le vingt-cinquième anniversaire de Georges Ier (Εἰκοσιπενταετήρις τῆς βασιλείας τοῦ Γεωργίου Α'). Dans cet aperçu, M. Paparrigopoulo expose les progrès accomplis pendant le règne du roi Georges Ier en comparaison avec la stérilité du règne du roi Otton, et il explique la cause de cette différence entre les deux époques. 6° L'hellénisme antique, médiéval et moderne (Ἀρχαῖος, μεσαιωνικὸς καὶ νέος ἑλληνισμός); il montre ici en quoi l'histoire de l'hellénisme diffère à ces trois époques, quels ont été les avantages et les inconvénients de chacune d'elles. 7° Les péripéties de la renommée (Αἱ περιπετείαι τῆς ὑστεροφημίας); l'auteur expose au point de vue philosophique comment le but de la vie historique de l'humanité est d'arriver à un développement moral supérieur.

Athènes (Ἀθῆναι), par M. N. Spandoni, associé à plusieurs autres savants, est publiée en livraisons; quatre ont déjà paru. L'ouvrage entier formera une histoire complète de la ville d'Athènes depuis les temps les plus reculés jusqu'aujourd'hui. Il sera en même temps un traité d'ensemble sur l'archéologie de l'Attique avec une description détaillée de tous les monuments archéologiques des temps helléniques et byzantins. En dehors de cette partie proprement historique et archéologique, l'ouvrage publié par M. Spandoni contiendra la topographie complète de l'Attique et particulièrement des environs d'Athènes, avec beaucoup de notices sur l'histoire naturelle du pays. La quatrième livraison publiée récemment contient la description et l'histoire des ports d'Athènes (Τὰ ἐπίνεια τῶν Ἀθηνῶν).

Une série de *Biographies des hommes illustres du Péloponèse*[1], composée, il y a longtemps déjà, par Phytias Chrysanthopoulo, vient d'être éditée par M. St. Andropoulo. Cette collection ne comprend que des personnages appartenant au Péloponèse qui ont vécu à l'époque moderne et particulièrement au temps de la grande Révolution.

Nous devons à M. P. Chiotis six volumes de *Mémoires historiques*

1. Βίοι Πελοποννησίων ἀνδρῶν καὶ τῶν ἔξωθεν εἰς τὴν Πελοπόννησον ἐλθόντων συγγραφέντες. Athènes, 1888.

sur les îles Ioniennes[1], où il dépeint l'état moral de ces îles sous la domination vénitienne.

Un *Mémoire historique sur l'île de Céphalonie*, écrit en italien à la fin du siècle passé[2], a été réédité de nos jours.

Une monographie intéressante sur l'origine et l'usage des noms de Mer ionienne, sicilienne et adriatique, depuis les temps anciens jusqu'aux derniers temps byzantins[3], a été donnée par M. A. Miliaraki, si connu en France par ses importants travaux géographiques sur les divers pays de la Grèce.

Le même auteur a publié une *Histoire de la littérature géographique chez les Grecs modernes*[4], qui a été couronnée dernièrement à Paris par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France.

La biographie consacrée par M. Thériano à Coray est un véritable chef-d'œuvre en son genre[5]. Elle comprend trois volumes, dont chacun contient plus de 350 pages. Une partie considérable du premier volume est occupée par une introduction très importante et très savante sur l'histoire des savants grecs qui, depuis la chute de Constantinople jusqu'au temps de Coray, se sont distingués par leur activité littéraire soit en Europe soit dans leur patrie. On y trouve aussi toute une histoire de la vie intellectuelle, morale et littéraire de la nation grecque pendant la période de la domination ottomane. Quant à la biographie même de Coray, c'est aussi une histoire de la vie intellectuelle du peuple grec pendant la période qui a précédé immédiatement la grande Révolution. L'immense activité déployée par le grand savant et patriote qui fait l'objet de ce travail, et, d'autre part, les consciencieux efforts de l'auteur pour ne rien omettre de ce qui peut se rapporter à la vie de Coray dans l'histoire de la Grèce ou de l'Europe font de cet ouvrage une vraie mine de renseignements variés sur l'histoire du temps où vécut Coray. La Hollande, où il a fait ses premières études littéraires, l'Université de Montpellier, où il a étudié la médecine, Paris et les illustres

1. Ἱστορικὰ ἀπομνημονεύματα περὶ ἑπτανήσου, ὑπὸ Π. Χιώτου, περιέχοντα τὴν ἠθικὴν αὐτῆς κατάστασιν ἀπὸ Βενετοκρατίας μέχρι τῶν ἡμερῶν ἡμῶν. Zante, 1888.

2. *Memorie storiche et critiche dell' isola de Cefalonia dai tempi eroici alla caduta della republica Veneta*, compilate de Marino e Nicolo Pignatore. Corfou, 1887-1889. Citons également, au sujet de Céphalonie et sur les révoltés des années 1800, 1801, 1802, l'ouvrage suivant de M. Thotoki : Ὁ Ἰωάννης Καποδίστριας ἐν Κεφαλληνίᾳ καὶ αἱ στάσεις αὐτῆς ἐν ἔτεσι 1800, 1801, 1802.

3. Μελέτη περὶ τῆς θέσεως τοῦ Ἰονίου πελάγους ἐν τῇ ἀρχαίᾳ καὶ νέᾳ γεωγραφίᾳ. Athènes, 1888.

4. Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία ἤτοι κατάλογος τῶν ἀπὸ τοῦ 1880-1889 γεωγραφηθέντων ὑπὸ Ἑλλήνων. Athènes, 1889.

5. Ἀδαμάντιος Κοραῆς. Trieste, 1890.

philologues français qui ont rendu de si grands services à l'étude de la littérature grecque ont été l'objet d'une étude approfondie. Les historiens de la Révolution française même trouveront dans les lettres de Coray certains épisodes intéressants racontés avec une naïveté élégante. A l'honneur du patriotisme grec, il faut ajouter que l'ouvrage de M. Thériano a vu le jour grâce à un legs consacré par un Grec de Trieste à la publication de livres utiles au progrès intellectuel de la nation. C'est grâce à cette fondation qu'on a pu distribuer gratis l'ouvrage de M. Thériano par milliers d'exemplaires aux écoles et aux professeurs grecs en Grèce et en Turquie[1].

Le neuvième volume des *Monumenta historiae Hellenicae*, par M. Sathas, contient des documents relatifs aux estradiots ou *condottieri* grecs du XVIe siècle, avec un appendice sur les poèmes relatifs aux estradiots. Ces poèmes se rapportent au temps du sultan Sélim Ier[2]. Ils ont une grande valeur, non seulement au point de vue historique, mais aussi au point de vue de l'idiome parlé par les estradiots. On trouve dans les vers italiens, non seulement des mots grecs, mais aussi des vers entiers composés des mots grecs, comme par exemple : O strattuoti pallicari = Ὦ στρατιῶται παλληκάρια, et De fovate thora plio = Δέν φοβάται τώρα πλέον (πλειό)[3].

Carolidès.

1. Nous mentionnons seulement en note les ouvrages suivants : Ἱστορία τῶν Ἀθηνῶν, par D. Kampouroglou. Athènes, 1888; c'est un traité historique sur Athènes pendant la domination turque, avec une description topographique comparée de la ville pendant les derniers siècles. — Le Journal historique du vice-amiral Georges Sachtouri sur les années 1824, 1825, 1826, 1827 (Ἱστορικόν ἡμερολόγιον τοῦ ἀντιναυάρχου Γεωργίου Σαχτούρη περιλαμβάνον τὰ ἔτη 1824, §§ 6, 7. Athènes, 1888). — Enfin un dialogue entre Panagiotaki Nicoussi, premier drogman grec de l'empire ottoman au milieu du XVIIe siècle, et un *vali* turc (Παναγιωτάκη τοῦ Μάμονα τοῦ χρηματίσαντος μεγάλου ἑρμηνέως πρώτου χριστιανοῦ τῆς τῶν Ὀθωμανῶν βασιλείας διάλεξις μετά τινος βαλῆ ἐφέντη μουσουλμάνου ἐκδιδομένη ὑπό Ι. Σακελλίωνος. Athènes, 1890).

2. *Documenta feudatarios Graecos Strathiotas dictos illustrantia.*

3. Dans le Bulletin de la Société historique et ethnologique, en 1889 et 1890, nous trouvons utile de mentionner les articles suivants : 1° Un diplôme du prince de Tarente Philippe II contenant la traduction d'une bulle d'or de Michel II, despote d'Épire, par A. Romano (Ἀνδεγαυικόν δίπλωμα τοῦ Ταραντίνου ἡγεμόνος Φιλίππου Β' περιέχον μετάφρασιν χρυσοβούλλου Μιχαὴλ τοῦ Β' δεσπότου τῆς Ἠπείρου, 1889). — 2° Une bulle d'or des rois paléologues Jean V et Jean VI relative au monastère de Saint-Jean de Sozopolis, par J. Sakellion (Χρυσόβουλλον καὶ ἀργυρόβουλλον περὶ τῆς κατὰ Σωζόπολιν μονῆς τοῦ Προδρόμου, 1890). — 3° Athènes à l'époque chrétienne, par T. Néroutsos (Χριστιανικαὶ Ἀθῆναι, 1890). — 4° Une lettre du patriarche de Constantinople Nicolas à l'émir arabe de Candie, par J. Sakellion (Νικολάου πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως ἐπιστολὴ πρὸς τὸν Ἀμηρᾶν τῆς Κρήτης, 1890).

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Charles Diehl. **Étude sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne (568-751)**; fascicule LIII de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*. Paris, Thorin, 1888. In-8°, pp. I-XIX, 1-421.

L'année 476 n'a nullement marqué la fin de l'empire romain. Il s'est passé alors une chose très simple : au lieu de deux Augustes dont l'un régnait en Orient et l'autre en Occident, il n'y eut plus désormais qu'un seul empereur. Le fait n'était pas nouveau et l'événement n'a pas eu en lui-même d'autre importance. Ce qui était plus grave, c'étaient les circonstances au milieu desquelles il se produisait. On était alors en pleine invasion barbare, et, quelque influence que gardât la romanité sur les nouveaux venus, de profonds changements politiques et sociaux se consommaient alors dans la plupart des provinces occidentales.

Au siècle suivant, l'empire fit un vigoureux effort pour rentrer en possession de ce que les barbares lui avaient ôté, et le bassin occidental de la Méditerranée cessa d'être la mer des Vandales pour redevenir un lac romain. L'Italie tout entière fut reconquise et se retrouva sous le régime impérial; une pragmatique de Justinien régla les conditions du gouvernement nouveau.

Cette restauration de l'autorité impériale fut bientôt suivie de l'établissement du royaume lombard; une moitié de l'Italie échappa à la domination de Byzance et le reste reçut alors une organisation spéciale; il forma ce qu'on a appelé l'exarchat de Ravenne.

Divers éléments ont concouru à donner à l'exarchat sa physionomie. C'est l'empire romain qui s'y perpétue, mais le siège de l'empire est à Byzance, et les Lombards sont en Italie. On n'est donc pas en présence d'un développement normal et régulier des institutions romaines; à tout instant il faut tenir compte de ce grand fait que l'exarchat est un pays frontière et que c'est à Constantinople que réside l'empereur romain. Ainsi l'action byzantine dans l'exarchat doit-elle être exactement connue de quiconque veut étudier les transformations sociales de l'Italie entre le VIe et le VIIIe siècle. L'œuvre pourtant n'avait pas encore été tentée[1];

1. Il faut cependant mentionner un remarquable essai de M. Carlo Calisse (*Il governo de' Bizantini in Italia*) dans la *Rivista storica italiana* de 1885. — De plus, au moment même où paraissait le livre de M. Diehl, un savant qui va reprendre pour les *Monumenta Germaniæ* l'édition interrompue des lettres de saint Grégoire, M. Ludo Moritz Hartmann, publiait un ouvrage sur le même

M. Diehl l'a entreprise et les plus difficiles devront reconnaître qu'il a pleinement réussi.

Son ouvrage est divisé en quatre livres. Dans les deux premiers, M. Diehl étudie l'extension géographique et l'organisation administrative de l'exarchat de Ravenne; le troisième est consacré à une très fine analyse de la politique suivie par les empereurs de Byzance pour protéger l'exarchat à la fois contre les ennemis du dehors et les mécontents du dedans; le quatrième enfin expose les raisons qui ont fait échouer tant d'ingénieuses combinaisons et qui ont amené la chute définitive de l'administration grecque en Italie.

Le tableau que nous présente M. Diehl embrasse par conséquent l'histoire de l'exarchat dans toute son unité et toute son ampleur. Nous assistons à la naissance, au développement et à la ruine d'un régime sous lequel a vécu durant près de deux siècles toute une moitié de l'Italie. Une étude très minutieuse des textes a permis à M. Diehl de déterminer avec une grande précision les pays qui ont été soumis à ce régime et de suivre les modifications de frontières survenues avec le temps entre le royaume lombard et les possessions byzantines. M. Diehl étudie ensuite la constitution politique et administrative de l'exarchat. Les deux faits qui dominent, c'est le progrès constant de la centralisation gouvernementale et la lente substitution des chefs militaires aux fonctionnaires de l'ordre civil. Dans les cités, le tribun ou *dativus* remplace les anciens magistrats municipaux; à la tête des provinces, les ducs prennent peu à peu la place jadis réservée aux gouverneurs civils, et, dans l'ensemble, le préfet d'Italie s'efface peu à peu devant l'exarque de Ravenne. Puis, comme si le pouvoir central se défiait de la trop grande puissance dévolue à son principal représentant, nous le voyons qui songe à prendre ses sûretés; les ducs échapperont à la nomination de l'exarque et tiendront directement leur pouvoir de Byzance.

M. Diehl nous fait alors assister aux efforts des empereurs byzantins pour défendre ces possessions italiennes auxquelles ils paraissent tant tenir. Contre l'ennemi du dehors, c'est-à-dire contre les Lombards, il y aura l'alliance franque et des intelligences soigneusement entretenues chez les Lombards eux-mêmes. Contre les révoltes de l'intérieur, contre les velléités d'indépendance entrevues chez les populations de l'exarchat, on emploiera l'*Hellénisation systématique;* et M. Diehl met ici admirablement en lumière la politique suivie par les empereurs, qui choisissent le plus souvent comme administrateurs des grecs de naissance, qui s'efforcent d'helléniser l'église elle-même, cette grande puissance dont il importe de ne pas se faire une rivale, — tantôt ils cherchent à avoir des papes grecs, tantôt, ne pouvant avoir raison de l'indépendance romaine, ils songent à transporter à Ravenne les prérogatives du siège romain, —

sujet sans avoir pu, d'ailleurs, profiter du livre que nous analysons ici : *Untersuchungen zur Geschichte der byzantinischen Verwaltung in Italien* (540-750); Leipzig, 1889, in-8°. Voyez plus loin, page 141.

et qui, s'ils ne parviennent pas à transformer leurs possessions italiennes en un pays entièrement grec, les imprègnent tellement de culture hellénique que Rome elle-même a été au VIIe siècle, suivant le mot de M. de Rossi, une ville à moitié byzantine.

On comprend que M. Diehl ait été séduit par cette belle ordonnance. Il y trouve le moyen de nous exposer dans un tableau d'ensemble l'histoire tout entière de l'exarchat, et de retracer les différentes étapes du régime politique inauguré en Italie par l'institution des exarques. Cependant, je crains que le livre ainsi conçu ne nous donne ou trop ou trop peu.

L'établissement de l'exarchat n'a pas créé de toutes pièces un nouvel état politique; il a seulement orienté dans un certain sens un développement organique depuis longtemps commencé. On peut sans doute se borner à étudier en lui-même le mécanisme de l'institution byzantine en Italie (c'est ce qu'a fait M. Hartmann), mais il est encore plus intéressant de rechercher quelle action le gouvernement de Byzance a exercée sur la société italienne. M. Diehl l'a très bien compris; seulement il a craint sans doute d'étendre démesurément son sujet, et il n'a pas voulu faire une étude spéciale de l'Italie telle qu'elle s'offrait aux yeux du premier exarque. Il y a pourtant beaucoup à faire dans cette voie, même après Savigny, Hegel et Bethmann-Hollweg. M. Diehl s'est contenté de retracer l'ensemble des rapports qu'ont soutenus avec le régime byzantin les différentes parties de l'organisme auquel il s'est appliqué; il n'a vu l'Italie qu'à travers la domination byzantine, et il a insuffisamment dégagé la part qui revient à Byzance dans les changements apportés à la constitution de l'Italie. Peut-être aurait-il fallu choisir : s'en tenir à l'étude pure et simple de l'administration et de la politique byzantine, ou bien alors s'astreindre résolument à examiner en détail ce qu'était l'Italie, au point de vue politique, social et économique, lors de la fondation de l'exarchat, et à rechercher ensuite les modifications successivement apportées à ce premier état, soit par le fait des circonstances, soit par la volonté des hommes.

M. Diehl a un goût très prononcé pour la méthode synthétique. C'est un esprit généralisateur et un artiste. Il connaît admirablement les textes et il a minutieusement étudié un à un tous les faits avant d'en dégager les lois générales; cela se voit à certaines études de détail, faites avec une remarquable conscience. Mais il entend donner au public autre chose que des matériaux; il a fait un livre. C'est là un mérite qui devient trop rare pour qu'on ne le salue pas quand on le rencontre; et pourtant je crains que cet instinct d'artiste, ce besoin de clarté, de simplification, d'harmonieux agencement n'ait nui plus d'une fois à la claire vue de l'auteur.

La période qu'il étudie est une des plus difficiles à connaître. Elle est longue de deux siècles et les textes qui nous permettent de l'entrevoir sont de natures diverses et très inégalement répartis dans la durée; pour la fin du VIe siècle, nous avons les précieuses lettres de saint Grégoire,

mais cent ans après nous devons nous contenter d'interpréter tant bien que mal quelques noms trouvés dans une charte. Comme dans la société mérovingienne, comme dans toutes ces sociétés de transition, les mots changent rapidement de sens et on n'est jamais sûr qu'à cent ans d'intervalle le même terme désigne la même chose.

Il faut donc procéder avec une extrême prudence et n'avancer qu'avec mille précautions sur un terrain qui peut brusquement manquer sous nos pas. Aussi aurais-je préféré ici la méthode analytique, celle qui consiste à prendre successivement chaque texte et à en faire la critique de compagnie avec le lecteur. Quelque confiance qu'on puisse avoir dans un guide, on aime à se rendre compte par soi-même du chemin par où il vous conduit, surtout en un pays hérissé de difficultés et semé de précipices.

M. Diehl nous permettra de donner ici quelques exemples des inconvénients que peut présenter sa méthode.

Il est sans doute agréable, pour qui aime les choses nettes et bien définies, d'avoir sur l'organisation provinciale de l'exarchat des données comme celles-ci : « Comme le tribun dans la ville s'est substitué aux autorités municipales, ainsi le duc dans la province réunit entre ses mains l'essentiel des attributions jadis réservées au gouverneur civil. — A la tête de l'administration provinciale était placé un gouverneur militaire qui généralement portait le nom de duc, parfois aussi celui de *magister militum* » (p. 140-141). Mais il est permis de se demander si cette unité et cette symétrie sont bien conformes à la réalité et à la complexité des choses. Or, quand on entre dans l'examen des textes, on se heurte à mille difficultés. Ces difficultés, j'aurais voulu que M. Diehl les abordât franchement et qu'au lieu d'agir comme un avocat qui défend une cause, il eût plutôt pris le rôle d'un juge qui instruit un procès : c'est ainsi qu'il aurait vraiment fait œuvre d'historien.

Ayant énoncé sa proposition générale, M. Diehl entreprend de la prouver. Il est alors naturellement amené à chercher un de ces ducs provinciaux à la tête de chacune des provinces byzantines. Comme nous connaissons au VIIIe s. un duché de Pentapole, il suffira qu'en 591 saint Grégoire, écrivant au clergé et au peuple de Rimini, adresse en même temps sa lettre au duc Arsicinus, pour que M. Diehl soit instinctivement porté à vouloir que « l'autorité de cet Arsicinus dépasse la ville de Rimini où il réside et s'étend réellement sur toute la Pentapole » (p. 25). Pour cela il ne reculera pas devant cet argument « qu'à l'époque byzantine les villes italiennes sont gouvernées directement, non point par des ducs, mais par des tribuns (vérité générale qui reste à démontrer), et qu'on trouve en effet à Rimini un tribun pour la ville. » Or, ce tribun « pour la ville » qu'on rencontre à Rimini, c'est un certain Théodose, qualifié de *tribunus et dativus civitatis Ariminensis* dans une concession emphytéotique de Damien, archevêque de Ravenne entre 688 et 705 (*Cod. Bav.*, n° 27, dans Fantuzzi, *Mon. Raven.*, I), et que nous ne connaissons nullement par ailleurs. L'existence de ce *tribunus et dativus civitatis Arimi-*

nensis, postérieur d'un siècle au temps de saint Grégoire et dont les attributions exactes ne sont pas autrement précisées, ne me paraît pas suffisante pour établir que l'autorité du duc Arsicinus, en 591, s'étendait réellement sur toute la Pentapole.

En fait, je ne vois pas trop sur quoi se fonde M. Diehl pour considérer toute l'Italie byzantine comme divisée en un certain nombre de duchés provinciaux. Il y a eu sans doute des ducs provinciaux, mais y en a-t-il eu partout, et, d'autre part, les titres et les fonctions de ducs ont-ils été exclusivement réservés aux gouverneurs de provinces? Il faut prendre garde de mettre en tout cela plus d'unité que les faits n'en comportent et de présenter l'organisation byzantine comme si elle avait été établie d'après un plan préconçu. Je ne suis pas sûr, pour ma part, que les *duces minores* du VIIIe siècle constituent quelque chose de nouveau, et je crois qu'à côté des *duces majores* on peut très bien admettre, dès les premiers temps de l'exarchat, l'existence des *duces minores* plus ou moins subordonnés. Rien n'autorise M. Diehl à dire que « le titre de duc a perdu au VIIIe siècle son sens primitif, parce qu'il ne désigne plus exclusivement le gouverneur de la province, mais s'applique également à des gouverneurs de villes et à de simples officiers militaires » (p. 302).

Combien de duchés provinciaux sont antérieurs à la seconde moitié du VIIe siècle? La première mention qui soit faite d'un duché de Rome est de l'année 713, et ce n'est pas parce qu'en 639 le *Liber pontificalis*, parlant « des *judices* nommés par l'exarque au gouvernement de Rome, place parmi eux, au premier rang, le *chartularius* Maurice, commandant en chef de l'*exercitus romanus*, c'est-à-dire de la population romaine tout entière, » qu'« on peut admettre sans invraisemblance qu'à son grade de *chartularius* Maurice joignait les fonctions de duc » (p. 27); pas plus que la demande faite en 584 par le pape Pélage II à l'empereur d'envoyer à Rome *unum magistrum militum vel unum ducem* ne prouve que les *Romanæ partes* formassent « dès ce moment un duché. » Conclure de la présence d'un *dux* dans une ville ou une région à l'existence d'un duché provincial serait plus que téméraire.

Pour Naples, même incertitude. On voit sans doute au temps de saint Grégoire un duc de Campanie qui réside à Naples (Jaffé, n° 1772)[1], et qui, par conséquent, doit être identifié avec le duc de Naples mentionné d'autre part (Jaffé, n° 1923). Mais ce duc n'apparait que comme un chef militaire et ce n'est peut-être pas à tort que M. Capasso, d'accord avec l'ancienne chronique des ducs de Naples (*Mon. Germ.*, SS., III, p. 211), recule jusqu'à l'année 662 la date de l'établissement du *Ducatus Neapolitanus* (*Mon. ad hist. Neap. duc. pertin.*, I, p. 19).

« Le duc, dans la province, réunit entre ses mains l'essentiel des attri-

1. Il est fâcheux que M. Diehl n'ait pas cru devoir citer les lettres de saint Grégoire d'après les *Regesta* de Jaffé (2e édit.); le classement chronologique tenté par M. Paul Ewald méritait cet honneur et la commodité du lecteur y eût trouvé son avantage.

butions jadis réservées au gouverneur civil » (p. 140). D'une manière générale, la proposition est vraie; il est certain que la rigoureuse séparation établie par la pragmatique de Justinien entre les fonctions civiles et les fonctions militaires n'a pas subsisté très longtemps, et que, dans des provinces constamment exposées aux invasions lombardes, c'est aux mains des commandants militaires qu'a dû s'opérer la confusion des pouvoirs. Mais il est fâcheux en histoire d'émettre ainsi une proposition pour la démontrer ensuite; on est alors trop porté à solliciter les textes pour en obtenir des arguments et à rapprocher d'une manière arbitraire des témoignages de différentes époques. M. Diehl, dans l'exposé des attributions ducales, n'a pas échappé à ce danger.

Les renseignements sont rares : aussi, « bien qu'il ne faille pas voir un duc dans tout *magister militum,* » cependant, « comme rien n'est plus fréquent que la réunion des deux dignités, » on pourra, « pour rendre compte de la compétence du gouverneur de province, faire également usage de ce que nous savons sur les *magistri militum* et de ce que les textes nous apprennent sur le duc » (p. 142). N'est-ce pas là un procédé singulièrement hasardeux?

Admettons-le pourtant et appliquons au duc, « gouverneur de province, » les témoignages relatifs au *magister militum.* Faudra-t-il attribuer au duc, « malgré l'existence du judex provinciæ, la juridiction civile et criminelle en Sardaigne, » par ce fait que le *magister militum,* duc de Sardaigne, a molesté les religieux du diocèse de Porto Torres et qu'il suscite des obstacles au règlement de divers procès intéressant cette église? (p. 144). Mais, à supposer qu'on puisse voir là l'exercice de la juridiction civile et criminelle, la lettre de saint Grégoire qu'invoque ici M. Diehl (Jaffé, n° 1129) déclare elle-même que ce sont là des abus de pouvoir : *quæ quam sint, si tamen vera sint, reipublicæ disciplinæ contraria vos scitis.*

De ce que saint Grégoire demande au duc de Sardaigne d'obliger (*præcipere*) un de ses officiers à comparaître en justice contradictoirement avec l'abbesse de Saint-Vit, il ne s'ensuit pas que le duc « prononce des peines afflictives » (p. 144, note 12). N'est-ce pas aussi forcer les choses que d'attribuer au duc l'établissement de l'assiette de l'impôt, pour cette seule raison que le *magister militum* Zittanus se plaint au pape de ce que *religiosa loca responsum juri publico de rebus ei competentibus reddere contemnunt?* (p. 144, note 13). Et, quand saint Grégoire écrit au *magister militum* Maurentius de s'informer depuis combien de temps l'île de Procida fournit au comte de Misène une redevance de vingt mesures de vin, de manière à faire cesser l'abus, si abus il y a, en faut-il conclure que Maurentius « est investi du droit de réduire les impôts et les charges qui pèsent sur la population de Naples? » (p. 89, note 2).

Je suis disposé à croire que le chartulaire Maurice, en qui M. Diehl veut voir un duc de Rome, commandait « comme chef militaire à l'*exercitus romanus,* c'est-à-dire à la garnison byzantine et aux milices, et que,

de même qu'il les conduisait en temps de guerre, ainsi il avait sur elles juridiction en temps de paix » (p. 146, notes 3 et 4); mais ces deux faits, en tout cas, ne résultent nullement des nos 121 et 127 du *Liber pontificalis*. — On voit, à la fin du VIIIe siècle, les titres de *dux* et de *consul* généralement associés (p. 147, note 7); ce n'est pas une raison suffisante pour dire qu'« un duc était toujours consul; » et, si nous constatons qu'un *magister militum* ou un *chartularius* s'élève au titre de duc, ce n'est peut-être pas assez pour affirmer que tous les ducs avaient commencé par être *magistri militum* ou *chartularii* (p. 147, note 11).

Je veux bien que les *officiales* aient été étroitement rattachés aux gouverneurs de province; mais sera-t-il prouvé que « le magistrat qu'ils servent est leur unique juge en matière civile et criminelle » (p. 156, note 10), par ce seul fait que saint Grégoire a écrit au duc Théodore qu'un de ses *officiales*, comptant sur la protection de son chef, se dérobe à l'obligation de paraître en justice, et qu'il faut le contraindre à s'y présenter ? « *Nunc gloria vestra præcipiat eumdem officialem arbitrale subire judicium, quatenus quidquid de tali controversia arbitrorum judicio fuerit diffinitum effectui mancipetur.* »

Les observations que je viens de faire à propos des *duces* s'appliquent aussi à l'étude des *tribuni*. « Dans l'Italie byzantine du VIIIe siècle, comme dans celle du VIe, dit M. Diehl, le gouvernement impérial est représenté dans les villes par des fonctionnaires à la fois civils et militaires appelés *tribuni* (p. 117). Une formule du *Liber diurnus*, donnant le texte de la *cautio* exigée de tout évêque nouvellement élu, mentionne, en tête des témoins qui souscrivent à ce document, un *tribunus*, et semble indiquer de la sorte que dans toute cité épiscopale se trouvait un officier de ce grade » (p. 113).

La formule en question (no LXXIV) n'a nullement la portée que M. Diehl lui assigne. Faite et souscrite à Rome, elle prouve seulement qu'il y avait à Rome, parmi les personnes considérables, quelqu'un qui portait le titre de tribun. Et puis, tandis que tout à l'heure il identifiait le *magister militum* avec le *dux*, M. Diehl ne craint pas maintenant, pour les besoins de la cause, de l'assimiler au tribun, avec autant de raison d'ailleurs : « Durant tout le temps de la domination byzantine, les villes italiennes eurent à leur tête un commandant militaire parfois revêtu du grade de *magister militum*, plus ordinairement désigné par le titre de *tribunus* » (p. 44).

Parce qu'« il n'est point rare de voir le même personnage réunir les deux titres de *tribunus* et de *comes* » (p. 113), doit-on se croire autorisé, pour mieux marquer la physionomie du tribun, d'appliquer au tribun tout ce que les textes nous apprennent relativement au comte (p. 114, notes 12 et 13) ? Il faut se défier de pareilles identifications.

Nous trouvons, à la fin du VIIe siècle, dans les chartes de Ravenne, un certain Théodose, qui porte le titre de *tribunus et dativus civitatis Ariminensis* (p. 120). C'est le seul texte, antérieur à la chute de l'exarchat, où il soit fait mention d'un *dativus*; contentons-nous de dire que

ce Théodose unissait en sa personne les deux dignités de *dativus* et de *tribunus*, mais gardons-nous d'affirmer que c'est là un fait général (p. 122-123). Si, à la fin du VIIe siècle, la qualité de *tribunus* ne suppose pas celle de *dativus*, ne serions-nous pas plutôt fondés à soutenir, avec Savigny, que ces deux fonctions étaient le plus souvent distinctes, encore qu'on les trouve parfois réunies en une même personne? Ne trouve-t-on pas, de même, *consul et dativus, tabellio et dativus, dux et dativus* (Savigny, § 116)?

D'ailleurs, même en attribuant au tribun ce que les textes nous apprennent sur le consul ou le *dativus*, il serait inexact de lui attribuer « la garde des murailles et le règlement des corvées qui fournissent à ce service » (p. 114, note 12), sur le témoignage d'une lettre de saint Grégoire qui ne dit rien de pareil. Il serait de même exagéré de dire que « Comitatius, consul de Misène, centralise les fonds, » par ce seul fait que saint Grégoire lui fait remettre le reliquat des sommes qu'avait reçues l'évêque *pro construendo illic castro* (p. 116, note 4). Il serait inexact, pour indiquer les attributions du tribun en matière civile (p. 115), de montrer le pape ordonnant « de porter plainte devant le tribun, » alors que saint Grégoire se contente de faire savoir à l'évêque d'Otrante, et, à son défaut, au tribun de cette ville, qu'ils aient à arrêter un esclave fugitif (p. 115, note 2).

Les rapprochements, et surtout les identifications, entre des fonctions ou des classes sociales qui paraissent avoir des caractères communs, sans toutefois porter le même nom, ne doivent être faits qu'avec beaucoup de prudence. Aussi, lorsque M. Diehl, voulant établir « l'identité absolue de l'*exercitus* et des anciens *possessores* » (p. 315), dresse un tableau de correspondance où il fait figurer en regard les différentes classes de la population qui constituent, dans les élections d'évêques, le corps électoral, on est un peu effrayé de la part qu'il fait à l'arbitraire (p. 314). De quel droit rapproche-t-il le mot *possessores* du mot *exercitus* plutôt que de la mention *cives honesti*, qui dès lors ne correspond plus à rien? Est-il bien sûr aussi que ces différentes listes soient complètes? Dans la seconde colonne, il n'est pas question des diacres, et, dans la quatrième, le clergé inférieur n'est pas mentionné.

Nous avons dit assez pour montrer les inconvénients du système; M. Diehl me pardonnera d'avoir insisté sur les critiques; on peut se le permettre à propos d'un livre où il y a tant à louer.

La géographie politique et administrative de l'exarchat est traitée de main de maître. Je ne voudrais pas faire de jugement téméraire, mais, peut-être, l'excellence de ce chapitre tient à ce qu'il est essentiellement analytique. M. Diehl prend successivement chacune des provinces, et il en suit chronologiquement l'histoire, indiquant à leur heure toutes les modifications de frontières. Il peut ensuite conclure et généraliser : « La manière dont s'étaient constituées les provinces qui composaient l'Italie byzantine n'avait point permis aux différentes régions de se rapprocher suivant leurs affinités naturelles; les hasards de la conquête

avaient en maint endroit substitué à leurs frontières géographiques des limites conventionnelles; enfin, l'invasion avait séparé l'un de l'autre la plupart des territoires conservés par Byzance » (p. 78).

Toutefois, il me semble que M. Diehl n'accorde pas assez d'importance géographique aux documents conciliaires. Je présenterais par exemple une réserve au sujet de la distinction que fait M. Diehl entre le gouvernement d'Istrie et celui de Vénétie : le témoignage du concile de Rome de 680, qui mentionne dans la province d'Istrie les villes d'Aquilée, Oderzo, Altino, Padoue et Ceneda, ne me paraît pas pouvoir être écarté par une simple fin de non-recevoir (p. 48, note 5). En outre, il est permis de regretter que M. Diehl n'ait pas cru devoir examiner les notices grecques d'évêchés byzantins publiées par Parthey et qu'il a eues entre les mains (Avant-propos, p. VIII). Dans la notice I attribuée à Léon le Philosophe, il aurait, je crois, trouvé un document très important pour la géographie de l'Italie byzantine. Tout un passage, relatif à Ἡ Ἐπαρχία ὑπὸ τὸν ἐνδοξότατον ἔπαρχον Ρώμης ἤτοι Ἰταλίας, doit être certainement rapporté au temps des exarques. Le texte, il est vrai, est très mutilé (Parthey, p. 75), mais on peut le rétablir, et M. Diehl était tout désigné pour un pareil travail.

La partie la plus nouvelle et la plus intéressante de l'ouvrage est sans contredit l'étude de la politique byzantine en Italie. Ce sera pour beaucoup une révélation. François Lenormant avait déjà indiqué cette première tentative faite par l'Orient, du VIe siècle au VIIIe siècle, pour reconquérir à l'hellénisme la Grande-Grèce latinisée. Mais ce qui n'était chez Lenormant qu'une intuition est devenu pour nous, grâce à M. Diehl, une vérité pleinement démontrée. L'auteur a fait preuve d'une grande finesse et d'une rare pénétration dans la minutieuse recherche de détails, inaperçus jusqu'à lui, et dont le rapprochement inattendu a tout d'un coup projeté, sur toute cette période, une lumière qui l'a éclairée d'un jour tout nouveau. Nous apercevons aujourd'hui très distinctement comment les empereurs de Byzance ont jugé la situation faite par l'invasion lombarde à leurs possessions italiennes, et quels moyens ils ont employés pour les conserver à l'Empire. En présence de cet éparpillement géographique des provinces qui composaient l'exarchat, ils ont compris que la meilleure barrière à opposer aux progrès des Lombards était de provoquer dans les pays de domination impériale un état d'esprit qui les différenciât de l'Italie lombarde en les rapprochant les uns des autres : pour faire l'unité de l'exarchat, ils ont cherché à en faire un pays grec. M. Diehl a très nettement distingué ce dessein et très bien saisi les voies et moyens adoptés par les empereurs. Je ne puis que renvoyer pour toute cette étude aux chapitres intitulés : *les Populations de l'exarchat et les principes de la politique byzantine* (p. 242); *l'Hellénisme dans l'administration* (p. 247); *l'Hellénisme dans l'Église* (p. 251); *l'Hellénisme dans la société* (p. 275). Il y a des pages d'analyse pénétrante et qui sont d'un écrivain.

Cette politique à l'égard des provinces italiennes, si bien suivie

durant deux siècles et soutenue par une politique étrangère non moins habile (voy. les chapitres intitulés : *l'Alliance franque* (p. 202)[1]; *le Parti grec dans le royaume lombard* (p. 211), a été cependant impuissante à sauver l'exarchat. C'est que l'église de Rome est demeurée irréductible, et, le jour où le pape Étienne II abandonna l'empire pour tourner ses regards vers les Francs, c'en était fait de la domination grecque en Italie. Laissons plutôt parler M. Diehl : « Ce que n'avaient pu faire, nous dit-il, ni les guerres du dehors, ni la pesante administration du dedans, ni les tentatives d'indépendance des officiers impériaux, ni les soulèvements des peuples, se fit par l'évolution d'un homme. C'est que cet homme portait en lui la force qui longtemps avait soutenu l'empire et seule était capable de le sauver; les empereurs l'avaient compris, et longtemps ils s'étaient appliqués, non sans succès, à retenir cette force à leur service; mais, entre l'Église et l'empire, trop de causes de conflits existaient pour ne point quelque jour entraîner fatalement une rupture. » Il n'y a rien à ajouter à cette magistrale conclusion.

Paul Fabre.

L.-M. Hartmann. **Untersuchungen zur Geschichte der Byzantinischen Verwaltung in Italien (540-750).** Leipzig, Hirzel, 1889. 1 volume in-8°, 182 pages.

Le livre de M. Hartmann, publié quelques mois après mes *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne,* et indépendamment de ce travail, témoigne de recherches approfondies et fournit une interprétation souvent heureuse des textes peu nombreux qui se rapportent à cette difficile question. Sur la plupart des points essentiels, les solutions proposées par M. H. s'accordent avec les conclusions que j'ai moi-même tenté d'établir; et, sans doute, cet accord paraîtra une forte preuve en faveur de la thèse soutenue dans nos communes recherches. Dans les quatre chapitres dont se compose son livre et où successivement il a étudié l'origine et l'histoire de l'exarchat, l'administration civile, militaire et financière de la province byzantine d'Italie, M. H. a fort bien marqué le caractère essentiellement militaire qu'eut au début la charge d'exarque et signalé la lente transformation qui, peu à peu, à l'administration civile reléguée au second plan, substitua l'autorité absolue des chefs militaires et fit de l'Italie un véritable *thème* byzantin. Dans le chapitre, le meilleur du livre, qui a trait à l'organisation militaire de l'exarchat, M. H. a expliqué, avec une précision et une clarté remarquables, comment de bonne heure les nécessités de la défense amenèrent l'empire d'Orient à donner aux provinces italiennes un

1. Il y aurait quelques réserves à faire à propos de la politique suivie par Byzance à l'égard des Francs, particulièrement au sujet de Gondovald et de la numismatique de Marseille.

régime spécial, où des ducs furent chargés de protéger les régions menacées par les Lombards, des tribuns préposés à la garde des places fortes[1] et des garnisons formées de soldats *limitanei*, bientôt recrutés dans le pays même, installées à demeure sur la frontière byzantine : il a expliqué surtout comment de cette organisation naquit le rôle chaque jour plus considérable assigné dans l'administration et dans la société à l'élément militaire ; bientôt, autour des ducs et des tribuns, héritiers des attributions de l'administration civile, la population s'organise et se groupe en milices provinciales, et entre ces chefs et leurs soldats s'établissent de véritables relations féodales qui font disparaître en Italie la terre et le petit propriétaire libres. L'Italie est devenue un thème, et ce n'est pas le moindre intérêt de cette histoire de montrer, par un exemple particulier, de quelle manière et pour quelles causes s'est accomplie la grande réforme administrative qui, à partir du VIIe siècle, transforma tout l'empire byzantin.

Il faut regretter que M. H. ne s'en soit point tenu là et qu'il ait cru possible d'étudier l'administration financière de l'Italie byzantine. Sur ce point, — et M. H. le reconnaît lui-même (p. 90, 93), — les informations que fournissent les documents sont si incomplètes, si insuffisantes qu'il y a presque témérité à s'engager en de telles recherches. Il a donc fallu, pour donner du corps à ce chapitre, se rejeter sur des généralités déjà connues et exposer, d'après des textes du IVe et du Ve siècle, le régime des impôts et le système de l'administration tels qu'ils étaient constitués aux derniers temps de l'empire. C'est dire qu'il y a là peu de renseignements précis et sûrs sur l'époque byzantine. Sans doute, M. H. a donné quelques indications utiles sur la façon dont étaient administrés dans l'exarchat les domaines impériaux ; encore, sur ce point, a-t-il négligé quelques témoignages qu'on trouvera cités dans mon livre (p. 292, n. 2). Sans doute, il a exposé de façon intéressante le régime de la propriété ecclésiastique ; mais ces recherches étaient-elles bien à leur place dans le chapitre où elles sont rangées ? Assurément, il faut louer M. H. d'avoir tenté cet effort pour résoudre une des plus difficiles questions de l'administration de l'exarchat ; mais, dans l'état actuel de nos connaissances, le problème me paraît presque insoluble.

Je n'insisterai point sur certaines questions de détail, me contentant, pour ces points controversés, de renvoyer aux passages de mon livre où j'ai soutenu la doctrine contraire[2]. Mais il importe de discuter de

1. Au sujet de ces *castra*, dont M. H. marque fort bien le rôle dans la défense du territoire, on aurait pu signaler le nom significatif de *provincia castellorum*, par lequel l'anonyme de Ravenne désigne une partie de la Pentapole.

2. Sur le *præfectus annonae*, dont M. H. nie l'existence (p. 57), cf. *Études sur l'administration byzantine*, page 129. Sur le magistrat nommé *quinquennalis* (Hartmann, p. 46), cf. *Ibid.*, page 98, note 8. Sur les vicaires de diocèse, dont M. H. affirme la disparition (p. 40), cf. *Ibid.*, page 161. Sur ce dernier point en particulier, Mommsen, qui niait l'existence du vicaire d'Italie, se range à mon avis contre M. H. (*Nachträge zu den Ostgothischen Studien*,

manière plus approfondie quelques-unes des affirmations ou des hypothèses de M. H.

M. H. estime (p. 147-148) que l'ancienne division provinciale de l'Italie subsista sans nul changement au moins jusqu'à la fin du VIIe siècle. Je crois avoir pleinement démontré le contraire (*Études*, p. 19, 20); et, d'ailleurs, M. H. montre lui-même comment les nécessités de la défense imposèrent la création de nouvelles circonscriptions administratives (p. 54-55). Il va même plus loin : il suppose que, sous le règne de Léon l'Isaurien, Rome fut entièrement détachée de Ravenne et forma, avec l'Italie méridionale, un gouvernement particulier confié à un *patricius et dux*. Je conviens que l'hypothèse est ingénieuse et qu'elle s'accorde assez bien avec les principes de la politique impériale, qui, peu auparavant, pour diminuer le pouvoir de l'exarque, avait constitué en duchés la Calabre et la Vénétie (cf. mes *Études*, p. 32, 39) et réservé au souverain la nomination des ducs de Naples et de Rome. Mais les preuves que produit M. H. à l'appui de sa conjecture me semblent insuffisantes. Le fait que la Sicile, gouvernée par un patrice, était indépendante de l'exarque, prouve peu, la Sicile n'ayant jamais été soumise à l'autorité du vice-roi d'Italie; le souvenir des traités conclus pour le seul duché de Rome au temps du pape Zacharie n'est pas plus démonstratif, les papes ayant, dès avant cette époque, négocié pour le territoire romain plus d'une convention particulière. Et, d'ailleurs, est-il vraisemblable qu'au moment même où le duché romain tendait, par la force des circonstances, à s'isoler de l'empire byzantin, on lui ait donné pour chef un duc indépendant de l'exarque et d'autant plus étroitement dépendant du souverain pontife?

Je ne crois pas non plus qu'il faille attribuer au texte d'Agnellus, relatif à l'organisation des milices provinciales de Ravenne, toute la portée que lui donne M. H. (p. 63); j'ai essayé de montrer dans mon livre (p. 317, 318) les conclusions contraires que l'on peut tirer de ce témoignage et la part que prit le gouvernement impérial à la création de ces milices. — De même, je pense que M. H. se trompe lorsqu'il fait des *duces minores*, mentionnés au VIIIe siècle dans les textes, des gouverneurs effectifs de provinces. Jamais le duc Exhilaratus n'a administré la Campanie napolitaine (Hartmann, p. 23, 153; cf. *Études*, p. 301); et je ne saurais voir dans Toto, duc de Nepet, et dans le duc Grégoire, des gouverneurs de la Tuscie et de la Campanie romaine. J'ai expliqué (*Études*, p. 301, 302) comment le titre de duc se multiplia de façon prodigieuse à la fin de l'époque byzantine; et M. H., qui a indiqué lui-même combien toutes ces dénominations perdent avec le temps leur signification primitive, s'étonne à tort, suivant moi, du grand nombre de dignitaires de cette sorte mentionnés par ses textes.

Neues Archiv, XV, p. 181). Sur Maurilio, dont M. H. fait un préfet d'Italie (p. 39), cf. *Ibid.*, page 127, où l'on verra que ce personnage est un préfet de la ville.

Mais ce qu'il faut surtout signaler dans le livre de M. H., — car les faits semblent donner ici une impression toute différente, — c'est la singulière idée que se fait l'auteur de la faiblesse de l'empire d'Orient et des sentiments qu'eurent pour lui les populations italiennes. A l'entendre, c'est par impossibilité de se constituer autrement que l'Italie fit retour à Byzance; et, depuis lors, la province saisit chaque occasion de se séparer de l'empire d'Orient. Les insurrections des exarques Eleutherius et Olympius furent des manifestations éclatantes de ces tendances séparatistes; la politique des papes ne poursuivit point d'autre but que la constitution d'un royaume italien indépendant (cf. p. 3, 14, 117, etc.). C'est méconnaître singulièrement le long amour que les populations italiennes gardèrent à l'empire où s'incarnait le souvenir de l'unité romaine, c'est oublier étrangement le dévouement inébranlable que les papes conservèrent si longtemps à Byzance, c'est transformer bien inexactement une opposition toute religieuse en un antagonisme politique. M. H. reconnaît lui-même qu'au temps de Grégoire II encore, l'Italie aimait mieux obéir à Byzance que tomber sous l'autorité trop voisine des rois Lombards. Il en fut ainsi pendant longtemps : les insurrections de l'Italie, les soulèvements des gouverneurs ne poursuivirent jamais le renversement de l'autorité impériale dans la péninsule (cf. *Études*, p. 365, 366); malgré les violences de la lutte religieuse, les papes mirent toute leur influence politique au service de l'empire (cf. *Études*, p. 376-379); et, jusqu'aux derniers jours de l'exarchat, cette fidélité ne se démentit point. C'est la chute de Ravenne, la nécessité de trouver un appui qui remplaçât contre les Lombards l'autorité impériale absente, qui jetèrent la papauté aux bras des princes francs; mais, à coup sûr, jusqu'à la grande insurrection de 727, et dans ce soulèvement même, jamais l'Italie ne songea à se séparer de Byzance.

Ces réserves ne sauraient pourtant diminuer la valeur du livre de M. H.; pour résoudre les difficiles problèmes que soulève l'histoire de l'administration grecque dans l'exarchat, pour combiner les textes obscurs ou incomplets qui se rapportent à ces délicates questions, M. H. a fait un effort méritoire et souvent heureux; peut-être faut-il regretter que tant de soin et d'ingéniosité aient été quelque peu dépensés en pure perte et que ce travail, publié peu après mon propre livre, se trouve par là n'avoir d'autre utilité que de confirmer les résultats déjà acquis.

Ch. Diehl.

Seger. **Byzantinische Historiker des X und XI Jahrhunderts.** I. Nikephoros Bryennios. Münich, Lindau, 1888. 1 volume in-8°, IV-129 pages.

Trois choses ont longtemps contribué et contribuent encore à la difficulté des études byzantines : le nombre relativement restreint des documents publiés, l'absence presque entière d'éditions savantes de ces

textes, le manque de travaux critiques sur les sources de l'histoire byzantine. Depuis une quinzaine d'années pourtant, de sérieux efforts ont été faits pour combler ces lacunes : des publications importantes, telles que la *Bibliotheca graeca medii aevi* de Sathas, ou les *Documents pour servir à l'histoire de la Grèce au moyen âge*, des collections déjà considérables, telles que les *Acta et diplomata* de Miklosich et Müller, ont fait connaître des textes inédits, dont plusieurs offrent un vif intérêt; en même temps l'érudition allemande s'appliquait à remplacer par des éditions nouvelles les insuffisantes publications de la Byzantine de Bonn et successivement de Boor a donné des textes critiques de Théophane, du patriarche Nicéphore, de Théophylacte Simocatta; enfin, parmi ces chroniques byzantines de date si diverse et de valeur si inégale, la critique historique commençait à mettre quelque ordre et quelque clarté; dans ses *Byzantinische Studien*, Hirsch soumettait à une pénétrante étude les sources de l'histoire byzantine du IXe et du Xe siècle; d'autres portaient leur effort vers les écrivains de l'époque des Comnènes; enfin, dans l'ouvrage que nous analysons, Seger commence par Nicéphore Bryenne l'étude des textes qui font connaître la difficile histoire du XIe siècle byzantin.

On sait quel est l'intérêt de cette période historique qui va de la mort de Constantin Porphyrogénète à l'avènement d'Alexis Comnène. De grands princes, tels que ce Nicéphore Phocas dont le beau livre de M. Schlumberger vient de raconter le règne, tels que Jean Zimiscès et Basile II, relèvent dans tout le monde oriental le prestige de l'empire; et, quoique la disparition de ces énergiques souverains diminue dans les années qui suivent l'intérêt de cette histoire, un grand fait pourtant et digne d'attention s'accomplit parmi les révolutions de palais ou de caserne qui remplissent plus de la moitié du XIe siècle : l'aristocratie byzantine se fortifie dans l'empire, et les grandes familles féodales préludent au rôle que va bientôt jouer la plus illustre d'entre elles, celle des Comnènes. Les historiens de cette période offrent par eux-mêmes un égal intérêt. Tous, les Psellos et les Attaliote, les Skylitzès et les Nicéphore Bryenne, sont les témoins des événements qu'ils racontent, et souvent ils y ont pris une part considérable. Si l'on ajoute que leurs ouvrages sont des documents importants pour l'histoire littéraire d'une période où les lettres byzantines eurent une sorte de renaissance, on comprendra tout l'intérêt qu'offre l'étude historique et critique de Seger.

On connaît le personnage qui fait l'objet du livre. Né d'une des plus grandes familles byzantines, probablement fils aîné, comme S. le démontre fort heureusement (p. 14-17), de ce Nicéphore Bryenne qui disputa le trône à Michel VII et à Nicéphore Botoniate, il est plus célèbre encore par le mariage qui fit de lui le gendre d'Alexis Ier et l'époux d'Anne Comnène. Les circonstances dans lesquelles son livre fut écrit ne méritent pas moins d'attirer l'attention. Composé à la prière de l'impératrice Irène Doucas, femme d'Alexis, il devait être par-dessus tout consacré à l'exaltation du grand Comnène; et il a dû à cette origine un

caractère particulier. Tandis que la plupart des écrivains byzantins commencent leur récit au début de quelque règne, c'est au contraire vers 1070, au moment des premiers exploits du jeune Alexis Comnène, que Bryenne entre en matière; et, dans les quatre livres de l'ouvrage, malheureusement resté inachevé, c'est moins un morceau d'histoire qu'il nous donne que la chronique d'une grande famille, de deux grandes familles plutôt, car la gloire des Doucas, aïeux de l'impératrice, n'est pas moins célébrée que celle des Comnènes. Tandis que la plupart des historiens byzantins se bornent à exposer les grands faits historiques, Bryenne s'inquiète peu de s'astreindre à ces règles traditionnelles. Outre les sources écrites qu'il consulte et transcrit sans scrupule, outre Psellos, Attaliote, Skylitzès, il emprunte aux souvenirs de sa famille et de son entourage autant qu'aux siens propres la matière de son récit; il multiplie les anecdotes et ne dédaigne point les traits comiques : fort curieux par là même et très différent de ses contemporains, mais souvent sujet à caution, visiblement partial lorsqu'il s'agit des gens de sa famille, et poussant cette partialité jusqu'à l'évidente altération des faits. Son livre, écrit de parti plutôt qu'ouvrage d'histoire, n'en est pas moins instructif et intéressant.

S. a fort bien retracé la biographie de Bryenne et fait connaître les tendances, les sources et la valeur de son livre. Je ne suivrai point l'auteur dans l'étude fort approfondie qu'il fait de la langue de Nicéphore, non plus que dans la discussion fort curieuse qu'il consacre à la préface de l'ouvrage. Pour lui, la dernière partie seule de cette introduction (à partir de ἄθλον τοῦτο) serait de la main de Nicéphore, le reste, c'est-à-dire le plus grand morceau, étant l'œuvre d'un scribe quelconque, et faisant partie d'un écrit de circonstance composé vers 1090 pour prouver la légitimité, fort contestée à l'époque, des droits des Comnènes au trône de Byzance. L'argumentation, fort ingénieuse, ne me paraît point pourtant pleinement satisfaisante. La différence du style est une preuve peu péremptoire, dans un siècle où, de l'aveu de S. (p. 86), le style de tous les écrivains est à peu près également dépourvu de personnalité. Des confusions généalogiques n'emportent pas davantage la démonstration (p. 96), quand on voit Anne Comnène en commettre de semblables pour sa propre famille (p. 17), et lorsqu'au demeurant, un fait historique incontesté est à la source de la confusion (p. 94). Enfin, malgré des contradictions de détail, les idées dominantes de la préface et du livre sont fort étroitement apparentées; Bryenne, comme l'auteur de l'introduction, s'applique à démontrer la légitimité de l'avènement d'Alexis Ier (cf. p. 40) et la fusion en sa personne des droits des Doucas et des Comnènes : et, s'il est vrai, comme le dit S. (p. 104), qu'en 1118 cette démonstration n'avait plus grande raison d'être faite, je ne vois là nul motif, puisque Bryenne a commencé son livre bien avant cette date (p. 31-34), de lui refuser de ce chef la paternité de l'introduction. Je ne méconnais point que certaines difficultés subsistent : mais la question, dans l'état actuel, ne me paraît pas résolue par la discussion de S.

En terminant l'analyse de ce livre intéressant et utile, je dois avec S. signaler deux points. Le manuscrit unique de Nicéphore Bryenne, employé par le jésuite Poussines pour la Byzantine du Louvre, est aujourd'hui perdu, depuis le jour où les héritiers de Guillaume Puget de Toulouse en ont demandé restitution à l'éditeur. La perte est doublement regrettable, car l'édition de Paris, comme celle de Bonn, laissent fort à désirer pour la correction du texte; et, d'autre part, le même *codex Tolosanus* renfermait l'Alexiade d'Anne Comnène, d'après un manuscrit sensiblement différent de ceux qui ont servi pour l'édition de Bonn. De plus, le P. Poussines avait, au XVIIe siècle, transcrit sur les marges de son Anne Comnène plusieurs centaines de variantes empruntées au *codex Tolosanus;* et jusqu'en 1750 cet exemplaire annoté de la Byzantine du Louvre fut conservé au collège des Jésuites de Toulouse. Depuis lors on perd la trace du volume, et S. ne croit point impossible qu'il soit enfoui dans quelque bibliothèque, parmi la série complète d'une Byzantine du Louvre. On conçoit quel intérêt il y aurait, à défaut du *codex Tolosanus,* à retrouver du moins cet exemplaire annoté de l'Alexiade : c'est pourquoi il m'a semblé utile de signaler cette double recherche à la curiosité des intéressés.

Ch. DIEHL.

Die deutsche Bibelübersetzung des Mittelalters, v. W. WALTHER. Brunswick, Wollermann, 1889. Fascicule I, 208 colonnes in-4° et 3 planches.

H. HAUPT. **Waldenserthum und Inquisition im südöstlichen Deutschland.** Fribourg en B. Mohr (Siebeck), 1890, IV-125 p. in-8°.

M. W. Walther, pasteur à Cuxhaven, nous donne le premier fascicule d'une histoire complète de la Bible allemande au moyen âge. Ce beau livre est inspiré par un très bon esprit scientifique, il repose sur une connaissance parfaite des manuscrits et des textes imprimés, et il est accompagné de fort belles illustrations en couleur, qui en doublent l'intérêt. La lecture en est malheureusement rendue un peu difficile par l'absence de chapitres et de paragraphes, et il eût peut-être gagné à être tenu davantage en dehors de la polémique.

Ce livre, en effet, est né d'une discussion. Il y a quatre ans, la publication d'un texte allemand du Nouveau Testament, le *Codex Teplensis,* souleva en Allemagne les plus vives querelles. Un savant à l'esprit très aventureux, M. L. Keller, mit le feu aux poudres en avançant que cette version de la Bible était due aux Vaudois, et des brochures fort intéressantes furent lancées par M. H. Haupt et par M. Jostes pour soutenir et pour attaquer cette hypothèse. On put voir, à l'empressement du public à changer d'avis à chaque nouvelle manifestation, combien la question était mal mûre et le sujet mal étudié dans son ensemble. M. Jostes annonça aussitôt l'intention d'écrire l'histoire générale de la

Bible allemande; M. Walther partit en même temps, il arrive le premier : *Remus prior sex vultures, Romulus posterior septem vidit.* Ne croyez pourtant pas que le nouvel historien mette dans sa recherche le moindre parti pris religieux; il conclut au contraire, lui protestant, contre les Vaudois, et cela avec une certaine animation. La question des bibles vaudoises est si délicate qu'on ne saurait y apporter trop de tranquillité d'esprit, et la thèse vaudoise vaut sans doute mieux que la défense qu'en a donnée M. Keller. Le ciel me préserve de rentrer dans ce débat. Je dirai seulement ce qui me paraît gagné à la discussion et ce qui est, suivant moi, encore à éclaircir[1].

La Bible allemande, la seule qui soit bien connue (elle a été imprimée dix-huit fois avant Luther), n'est pas une œuvre purement allemande. Elle paraît avoir été traduite, du moins pour le Nouveau Testament, au XIVe siècle, dans le sud de la Bohême, dans la patrie des Hussites et dans le centre de l'agitation vaudoise. Le texte latin sur lequel elle s'est modelée est très caractéristique et très étrange; il n'a jamais, que je sache, été usité en Allemagne. Il est vrai que M. Walther a trouvé à Wernigerode un manuscrit de ce texte copié probablement en Bohême à l'époque hussite; ce texte a sans doute été importé en Bohême par les Vaudois ou par les Cathares, car c'est le pur texte du Languedoc, tel qu'il a été usité au XIIIe et au XIVe siècle entre Avignon et Carcassonne et tel que nous le retrouvons dans les bibles provençales et vaudoises. Je ne parle que du Nouveau Testament; en effet, je voudrais être mieux convaincu de l'unité de la Bible allemande. Sur ce point important, la lumière n'est pas faite. M. Walther soutient l'unité de la Bible par des arguments très sérieux, tirés de l'unité du style. Si l'on retrouve un texte latin semblable en entier à la Bible allemande, il faudra se rendre. Jusque-là, il demeurera un doute. Au reste, cette extranéité du texte latin, qui nous paraîtrait singulière ailleurs, est toute naturelle en Bohême : ce pays est la patrie de la diversité religieuse et des textes bibliques les plus incohérents.

Mais voici où les difficultés commencent. Le Nouveau Testament allemand (il n'est pas ici question de l'Ancien) a-t-il été traduit directement du latin, ou n'aurait-il pas été pris dans une traduction provençale ou vaudoise? Cette dernière hypothèse est assurément peu naturelle, mais en matière d'influence des littératures en langue vulgaire les unes sur les autres, l'expérience apprend à ne rien considérer comme impossible. En général, la Bible allemande a toutes les apparences d'une simple traduction du latin, mais on y a relevé des expressions singulières et des fautes qui ne peuvent s'expliquer que par l'influence d'un texte

1. Voyez les articles de la *Revue historique*, t. XXX, p. 167, et t. XXXII, p. 184 (1886), et comparez le *Bulletin de la Société d'histoire vaudoise*, n° 3, ainsi que Herm. Haupt, ouvrage cité, p. 35, note, et *Romania*, t. XVIII, p. 353 : *les Bibles provençales et vaudoises*, et t. XIX, p. 505 : *Nouvelles recherches sur les bibles provençales et catalanes*. M. Walther n'a pu connaître ces derniers travaux; peut-être y aurait-il trouvé matière à plus d'une correction.

roman, provençal ou vaudois. Ainsi, la question des origines de la Bible allemande demeure devant nous comme un problème étrange, et il faut se garder de trop tôt la résoudre dans un sens ni dans l'autre. Il ne faut pas médire de cette discussion, car elle a certainement été profitable à la science, mais il y a encore trop de lacunes à nos connaissances pour que nous puissions regarder une solution comme définitive. Si M. Walther démontre l'unité de la Bible allemande, il aura porté à la thèse vaudoise un grand coup.

Cela étant dit sur la question aiguë des origines vaudoises, revenons au livre de M. Walther. C'est un véritable trésor d'observations justes de toute espèce. L'Histoire de l'imprimerie, qui compte les Bibles allemandes au nombre de ses plus grandes raretés, y trouvera des corrections importantes à faire aux classements reçus jusqu'ici. Une coïncidence singulière a attiré notre attention. Une note mise après 1453 en tête du Livre des Juges, dans un manuscrit de Wolfenbüttel, raconte comment le peuple juif demanda à Dieu, à la mort de Josué, qui serait son guide, et la voix de Dieu répondit : « Judas Machabée sera votre chef (*Judas Machabeus der sol üwer stritter sin,* col. 149). » Or, dans un manuscrit de la Bible française acheté récemment à la vente Didot (Bibl. nat., nouv. acq. lat. 1404. — Voyez P. Meyer, *Romania,* t. XVII, p. 134), on lit cette rubrique : « Coment le pueple d'Israel, après la mort Josué, prierent a Deu qu'il leur donast guior contre les Cananeus, et il lor respondi que Judas Machabeus les guieroit. » Faut-il croire que le prêtre allemand Johannes Rellach, qui avait voyagé de Rome à Drontheim et autres lieux, avait rencontré quelque part une Bible française? Ce rapprochement ne serait pas le seul que nous ayons cru remarquer entre les Bibles françaises et allemandes. Mais ne trouverait-on pas plutôt quelque glose latine à laquelle le prêtre allemand et le traducteur français auraient emprunté l'un et l'autre cette énormité? Il y aura toujours profit, même au risque de se tromper quelquefois, à ouvrir l'œil sur la question délicate des rapports entre les diverses littératures nationales. La question est nouvelle et elle nous réserve des surprises. Au moyen âge, on comprenait les langues vivantes mieux qu'on ne le croit souvent.

La brochure de M. Haupt, que nous annonçons en second lieu[1], est une intéressante contribution à l'histoire des hérésies en Allemagne. Ce sujet est tout actuel. Depuis les belles publications de MM. Preger, Goll, K. Müller et Haupt, on n'en est plus à croire que les Vaudois aient été un petit troupeau localisé dans quelques vallées des Alpes. Ils se sont ramifiés dans toute l'Allemagne du Sud, et le mouvement hussite a été préparé par eux. C'est ce que M. Haupt nous paraît avoir parfaitement démontré.

S. Berger.

1. Tirage à part de deux articles parus dans les tomes I et III de la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft.*

La jeunesse de la duchesse Nicole de Lorraine (1606-1634), par MM. Éd. Meaume et F. des Robert. Nancy, Sidot, 1889. In-8° de 134 pages.

Feu M. Meaume, l'habile biographe de Louise de Lorraine et de la marquise de Boufflers, avait recueilli, dans les archives des affaires étrangères et dans les bibliothèques de Paris, de nombreux documents inédits concernant l'histoire de la Lorraine. Avant sa mort, il a laissé à son ami M. F. des Robert la plupart de ces documents dont quelques-uns ont été utilisés par ce dernier pour la rédaction du second volume des *Campagnes de Charles IV*. Une autre partie desdits documents a été employée par l'historien de Charles IV dans la notice biographique sur l'infortunée duchesse Nicole, dont M. Meaume avait achevé le premier chapitre et ébauché le second, qui s'arrête à l'année 1625. Soit en complétant ce second chapitre, soit en rédigeant tout entier le chapitre III, qui nous conduit jusqu'à l'année 1639, « à ce moment critique de l'histoire de Lorraine où, après le siège et la prise de Nancy, Charles quitta son duché, tandis que la duchesse Nicole abandonnait pour toujours son pays natal, » M. des Robert a été l'excellent continuateur de l'excellent biographe. Les pages des deux collaborateurs complètent tout ce qui avait été écrit jusqu'ici sur « la plus malheureuse des duchesses de Lorraine. » A des renseignements importants qu'on chercherait en vain dans les ouvrages de dom Calmet, de Digot, de M. d'Haussonville, MM. Meaume et des Robert ont joint bon nombre de piquantes anecdotes, de curieuses particularités (voir notamment pp. 6, 43, 47, 48, 63, 67, 69, 82, 83, 99, etc.). Les documents insérés dans la notice ou réunis à l'appendice augmentent la valeur d'un travail où l'on retrouve toutes les qualités de deux des historiens de la Lorraine qui ont le mieux mérité de leur province natale.

A Student's history of England from the earliest times to 1885, by Samuel Rawson Gardiner. Londres, Longmans, 1890. Volume I, BC 55-AD 1509. XXXII-378 pages in-8°. Prix : 4 sh.

Voici un excellent manuel et le guide le plus précis qu'on puisse mettre aux mains des écoliers pour leur apprendre l'histoire d'Angleterre sous les aspects les plus variés : guerres, institutions, vie privée. Il n'est pas besoin de dire aux lecteurs de la *Revue historique* les garanties qu'offre le nom seul de M. Gardiner pour la réussite d'une entreprise, toujours difficile, comme celle-ci. L'auteur d'une savante histoire de l'Angleterre sous les Stuarts, qui compte déjà douze volumes et qui n'est pas finie, a su déjà trouver le temps de présenter au grand public un bref et lucide résumé de la révolution puritaine et de la guerre de Trente ans[1],

1. *The Thirty years war*, 1618-1648. Longmans. (Epochs of history.) — *The puritan revolution*, 1603-1660. Ibid.

ainsi qu'une vigoureuse esquisse du développement politique et social de l'Angleterre depuis ses origines[1]. Professeur pendant plusieurs années à l'Université de Londres, il possède la pratique de l'enseignement et des examens. Les élèves lui sauront gré d'avoir pris la peine d'écrire un ouvrage qui est si bien à leur portée. L'histoire du peuple anglais par le regretté J. R. Green[2] n'est pas assez un livre scolaire; si brillante et si vivante qu'elle soit, elle est souvent trop peu soucieuse du détail exact; elle n'est pas faite pour graver les faits particuliers de l'histoire et de la chronologie dans la mémoire des écoliers; elle les déroute par des divisions arbitraires ou paradoxales. L'histoire de M. Gardiner est exactement appropriée au public pour lequel elle a été écrite; elle est bien divisée, très précise dans les détails qui ne surabondent pas, d'une lecture agréable et substantielle à la fois[3].

L'impression est très nette et la correction irréprochable; ajoutons que le livre est illustré. A ce dernier point de vue même, il mérite une mention spéciale : les gravures ont été choisies par M. John Hope, secrétaire de la Société des antiquaires, qui s'est acquitté de cette tâche avec un soin digne de tout éloge. Ici, pas de dessins de fantaisie, les monuments figurés (au nombre de 173) reproduisent fidèlement les ori-

1. *Introduction to the study of English history.* 1re partie. Kegan Paul. On sait que la seconde partie est un tableau des sources de l'histoire d'Angleterre par M. J.-B. Mullinger.

2. Traduite en français par Aug. Monod, 1889. Plon et Nourrit.

3. Voici quelques critiques de détail. Page 31, le sens du mot « welsh » n'est pas correctement indiqué; ce n'est pas un mot anglais signifiant « celui qui baragouine. » C'est un mot analogue à celui de wallon, de welche, de valaque, etc., par lequel un peuple, conquérant par exemple, désigne un peuple voisin, étranger, avec une nuance de mépris; c'est l'équivalent exact du mot *barbare* tel que le comprenaient les Grecs et les Latins. — Page 172, le titre de l'ouvrage de miss Norgate, *England under the Angevin kings,* a été omis (il est donné plus loin, p. 172). — Page 174, jusqu'à preuve contraire, je tiens que Jean Sans-Terre n'a pas été jugé par les Pairs de France à l'occasion du meurtre d'Arthur de Bretagne (voyez *Revue historique,* XXXII, p. 33 et 290). — Page 232, on n'a pas invoqué la loi salique en faveur de Philippe V et de Philippe VI; la question reste ouverte de savoir à quel moment on eut l'idée de recourir à cet argument pour justifier l'usurpation des Valois. M. Gardiner juge la politique des seigneurs français qui donnèrent la couronne aux Valois au détriment d'Édouard III comme nous avons l'habitude de le faire en France, et selon la formule de Mignet; il y aurait beaucoup à dire là-dessus. — Page 305, sur le meurtre de Jean Sans-Peur, M. G. aurait pu modifier un peu sa phrase en tenant compte de ce qu'en a dit M. de Beaucourt dans son histoire de Charles VII. — Page 309, il aurait pu mieux préparer le « miracle » de Jeanne d'Arc en insistant sur la situation plus que précaire des Anglais en France. — Page 320, n'eût-il pas fallu citer au moins le nom de la bataille de Castillon et la date de 1453? — M. G., qui suit Stubbs de très près quand il dépeint l'organisation sociale de l'Angleterre aux temps primitifs, et qui s'approprie encore son jugement sur le caractère d'Édouard Ier et de ses institutions, montre moins d'admiration que lui pour Henri V; la note atténuée me paraît plus juste.

ginaux et nous reportent juste au temps où ils ont été faits[1]. Ce scrupule est rare; quelques progrès qu'ait accomplis la librairie scolaire en France depuis dix ans, nos éditeurs trouveront un excellent modèle à suivre dans cette histoire d'Angleterre pour les écoliers.

Ch. Bémont.

Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret, par le baron Alphonse de Ruble. Paris, Labitte, 1885-1886. Tomes III et IV, 2 volumes in-8° de 391 et 444 pages. — **Le traité de Cateau-Cambrésis**, par le Même. Paris, Labitte, 1889. 1 volume in-8° de IV-347 pages.

Dans le premier de ces ouvrages, à en juger par le titre, il s'agit du ménage royal dont un livre antérieur, *le Mariage de Jeanne d'Albret*, a raconté les débuts[2]; mais l'énergique princesse, qui « rêvait une grande destinée pour son culte, pour sa maison et pour son fils » (III, 215), y occupe une place de plus en plus restreinte. Son séjour en Béarn en 1561 et sa venue à la cour (III, 122-141), son adhésion active et passionnée à la Réforme (III, 205-225), ses querelles avec son mari, son séjour à Vendôme et sa rentrée dans ses états (IV, 77-100) ne remplissent qu'un petit nombre de pages. Nous pourrons la suivre, il faut l'espérer, dans une nouvelle série de récits jusqu'à sa mort en 1572.

En attendant, c'est son mari qui occupe surtout la scène, comme roi de Navarre, et surtout comme lieutenant général du royaume de France, et la pensée de sa situation comme souverain héréditaire lui inspire, même à la cour de Charles IX, ses principales résolutions. Après avoir, sous l'influence de sa femme, protégé les huguenots, il se range dans le parti catholique, sauf à mourir ensuite avec une profession de foi luthérienne sur les lèvres. Il lui faut, en effet, obtenir à tout prix du roi d'Espagne la restitution d'une partie de la Navarre et la reconnaissance de ses droits (ch. xv et xx). Son ambition, qui se prend à tout, l'engage dans d'interminables négociations avec Philippe II, et lui fait accepter la perspective d'une compensation de ses pertes en Sardaigne, aux Baléares (III, 270, 272), même en Tunisie et en Grèce (IV, 44, 209).

Comme conseiller de Catherine de Médicis, Antoine de Bourbon fait assez triste figure entre Montmorency, François de Guise et Coligny, et,

1. Le portrait de Richard III donné p. 341, d'après une peinture originale appartenant à la Société des antiquaires, est moins expressif que celui qui se trouve en tête de l'histoire de ce roi par M. Gairdner, d'après le tableau de la collection royale à Windsor. L'attitude et le geste sont presque identiques; mais dans ce dernier on voit bien mieux accusée l'infirmité du roi, dont l'épaule gauche était fort déprimée. Je sais que M. Gairdner met en doute la réalité de cette infirmité dont Richard avait quelque honte, mais les portraits sont là.

2. Sur le *Mariage de Jeanne d'Albret*, voir t. VII, p. 183, et, sur les deux premiers volumes d'*Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, t. XXIV, p. 412-415.

pour regarder son nom comme un prétexte plausible à tant de curieux développements, il faut voir dans ce prince l'image la plus fidèle de *l'homme* dans ces temps troublés : ses hésitations entre le culte ancien et le culte nouveau, fruit de l'insouciance ou de l'ignorance, ses changements de conduite inspirés par l'intérêt et l'amour-propre plus que par la conviction, le laisser-aller de ses mœurs, tout cela résume la vie de beaucoup de ses contemporains, et tout cela se retrouvera chez son fils Henri IV, mais couvert par un sentiment plus généreux et une idée plus haute, le sentiment des devoirs du souverain envers son peuple, l'idée de la France divisée et épuisée à pacifier et à guérir.

Quoi qu'il en soit, grâce à la situation disproportionnée à ses mérites qu'Antoine de Bourbon eut en France durant les deux dernières années de sa vie, nous avons devant les yeux toute une époque, du moins toutes les luttes de personnes et de partis qui agitèrent la cour de 1561 à 1563. Ce livre contient tant de renseignements qu'on en pourrait extraire, pour la période traitée, la biographie de tous les personnages marquants, et ces renseignements sont de première main, empruntés principalement aux correspondances des ambassadeurs vénitiens, florentins, anglais et espagnols en France[1]. Chantonay surtout, l'envoyé de Philippe II, dont les lettres sont aux Archives nationales, a été mis à contribution[2]. Il y a lieu de recommander, dans cette suite de récits variés, les épisodes du colloque de Poissy (III, 162-199), du massacre de Vassy (IV, 108-112), du complot tramé pour enlever le jeune duc d'Orléans et en faire le porte-drapeau du parti catholique (III, 227 et sq.), et enfin les passages trop courts, à notre gré, relatifs à l'enfance d'Henri IV (III, 222; IV, 91).

Cette abondance de détails et de points de vue n'est regrettable que parce qu'elle semble détruire la conformité du titre avec le sujet traité; elle s'explique par la connaissance approfondie que M. de Ruble a acquise de cette époque, et qu'il a communiquée au public sous diverses formes. En 1883, il traitait avec la même sûreté de main l'histoire romanesque de Mlle de Rohan; en 1886 et 1887, il éditait pour la Société de l'histoire de France, après les *Commentaires* de Monluc et les *Mémoires* de La Huguerie, les deux premiers volumes de l'*Histoire Universelle* de d'Aubigné; en 1888, il publiait des documents sur la première guerre civile en Berry, et voici que, revenant en arrière, il nous livre le résultat de ses recherches sur le traité de Cateau-Cambrésis.

Sur ce traité, l'opinion qui a longtemps prévalu a été celle des gens de guerre qui regrettaient l'abandon de l'Italie, la fermeture du champ-

1. Entre autres erreurs insignifiantes, je relève Adrien II pour Adrien VI (t. III, p. 4); le chancelier Granvelle, frère de Chantonay, pour le garde des sceaux Perrenot de Granvelle, père de Chantonay (t. III, p. 256); Gaspard de Saulx, qualifié de maréchal dès 1560 (t. III, p. 317); Champagny pour Champagney (t. IV, p. 64).

2. Voir, sur Chantonay, son rôle et l'autorité de son témoignage, le *Traité de Cateau-Cambrésis*, ch. IV.

clos ouvert depuis un demi-siècle à leurs prouesses; on l'a jugé comme une capitulation, presque comme une trahison. M. de Ruble, qui en a étudié avec soin les préliminaires (ch. I), puis l'exécution en Italie (ch. II), avec l'Angleterre (ch. III), avec l'Espagne (ch. IV), est amené à conclure que ce traité a été à l'avantage de tous et en particulier de notre pays. En Italie, s'il a permis à l'influence espagnole de renaître à Florence et à Ferrare, à Rome il a rendu au saint-siège une situation vraiment indépendante, et la restitution des places du Piémont a été le premier gage de cette politique prudente et pratique qui devait valoir au royaume en 1601 la Bresse et le Bugey. Au nord, il nous a donné de solides frontières par la reprise de Calais, par l'occupation rendue permanente de Metz, Toul et Verdun. Ainsi, « l'acte le plus reproché à Henri II est le plus grand bienfait qu'il ait légué à son peuple. »

M. de Ruble développe cette thèse avec son érudition habituelle et cet art qui sait transformer les digressions en épisodes se rattachant naturellement au sujet principal. Je signalerai entre autres les pages sur Sampiero, le patriote corse, l'ami de la France (p. 68-84), celles sur la mort de Paul IV et le conclave qui s'ensuivit (p. 87-116), sur l'accord prétendu d'Henri II et de Philippe II contre les réformés (p. 197-201), et enfin celles sur Élisabeth de Valois qui composent tout un chapitre. M. de Ruble, en restituant d'après des documents authentiques la figure de cette princesse, a fait pour elle ce que M. Gachard avait fait pour don Carlos; il a mis à néant le roman de Saint-Réal traduit sur la scène par Schiller, la légende mise en vogue par les historiens « sensibles » et prévenus du siècle dernier.

Léonce PINGAUD.

Politische und militærische Correspondenz Kœnig Friedrichs von Wûrttemberg mit Kaiser Napoleon I. 1805-1813. Von Dr A. VON SCHLOSSBERGER. Stuttgart, Kohlhammer, 1889.

M. le docteur A. de Schlossberger, vice-directeur des Archives de l'État et des Archives privées de la maison royale du Wurtemberg, a publié en 1886-87 quelques-unes des lettres les plus mémorables échangées entre le roi Frédéric et l'empereur Napoléon, dans un ouvrage en trois volumes intitulé : « Correspondance de la reine Catherine et du roi Jérôme de Westphalie avec le roi Frédéric de Wurtemberg, » « pour la meilleure intelligence politique des différentes phases de cette époque[1]. » Il vient de porter (1889) à la connaissance publique, dans

1. Il serait à propos, pour montrer comment il faut publier des documents originaux, de faire quelques observations sur cet ouvrage, malgré les critiques bienveillantes qui ont déjà paru. Il suffit d'indiquer les lacunes de cette collection de lettres : selon les lettres du roi *Frédéric* à Catherine, publiées dans le troisième volume (supplément), il manque dans le premier volume treize lettres et dans le second volume vingt-trois *lettres de la reine Catherine* au roi de

un autre ouvrage, la correspondance politique et militaire de ces deux souverains.

Les documents de ce nouvel ouvrage, publiés « en grande partie » pour la première fois, contiennent pour l'historien plus d'un fait nouveau et intéressant; citons notamment les lettres du roi de Wurtemberg qui ont été publiées pour la plupart d'après des autographes corrigés à plusieurs reprises par le roi lui-même et déposés aux archives de Stuttgart (Geh. Haus-und Staatsarchiv)[1]. Mais, tout en remerciant l'éditeur de s'être imposé la tâche de déchiffrer les « lettres illisibles » du roi et d'ouvrir ainsi à la science de l'histoire une nouvelle source, quelque maigre qu'elle soit, il faut pourtant observer que presque toutes les lettres de Napoléon à Frédéric, à quelques exceptions près[2], ont déjà été publiées, il y a près de vingt ans, dans la *Correspondance de Napoléon Ier* (tomes XI-XXVI).

Wurtemberg, son père; et selon les lettres de *Catherine* au roi Frédéric, publiées dans les premier et second volumes, il manque quatorze *lettres du roi* de Wurtemberg à sa fille; ainsi environ cinquante lettres!

En outre, tandis qu'elle contient des lettres de Napoléon au roi Frédéric sur Catherine, la correspondance entre Napoléon et Catherine elle-même y manque. Dans la *Correspondance de Napoléon Ier* se trouve un grand nombre de lettres de Napoléon à Catherine, reine de Westphalie, et ces lettres prouvent que la reine aussi a adressé diverses lettres à l'empereur.

Par exemple :

1. Paris, 27 janvier 1809. — *Corresp.*, XVIII (n° 14751).
2. Ems, 6 mai 1809. — *Corresp.*, XVIII (n° 15167).
3. Paris, 31 janvier 1810. — *Corresp.*, XX (n° 16193).
4. Trianon, 11 mars 1813. — *Corresp.*, XXV (n° 19726), etc., etc.

1. Il manque toutefois six lettres du roi Frédéric à Napoléon; les réponses de l'empereur en font mention en ces termes : « J'ai reçu votre lettre du..., » etc.; l'éditeur nous doit compte de l'absence de ces lettres. Elles sont datées :

1. 30 septembre 1805. — 2. 3 décembre 1805. — 3. 30 novembre 1807. — 4. 1er décembre 1807. — 5. 13 avril 1809. — 6. 4 mai 1813.

Remarquons, en outre, que les lettres de Frédéric ont été éditées d'après des « brouillons autographes. » Où se trouvent les originaux? Dans les archives de l'empire à Paris? L'éditeur n'a-t-il pas fait de recherches à ce sujet?

2. Des quatre-vingt-huit lettres de Napoléon à Frédéric, quinze sont éditées pour la première fois :

1. 11 décembre 1805 (5 lignes). Schlossberger, p. 18. — 2. 25 décembre 1805 (5 lignes). Schlossberger, p. 23. — 3. 4 janvier 1806 (47 lignes). Schlossberger, p. 36. — 4. 30 mars 1807 (33 lignes). Schlossberger, p. 86. — 5. 29 octobre 1807 (5 lignes). Schlossberger, p. 98. — 6. 1er mai 1809 (26 lignes). Schlossberger, p. 159. — 7. 30 mai 1809 (11 lignes). Schlossberger, p. 168. — 8. 23 juin 1809 (25 lignes). Schlossberger, p. 179. — 9. 14 août 1809 (12 lignes). Schlossberger, p. 207. — 10. 20 mars 1811 (14 lignes). Schlossberger, p. 226. — 11. 18 janvier 1813. Schlossberger, p. 258-267. — 12. 30 avril 1813 (14 lignes). Schlossberger, p. 290. — 13. 8 mai 1813 (12 lignes). Schlossberger, p. 293. — 14. 17 mai 1813 (11 lignes). Schlossberger, p. 300. — 15. 2 juin 1813 (8 lignes). Schlossberger, p. 304.

L'auteur de ces critiques, n'ayant pas eu jusqu'à présent la possibilité de faire à Paris la recherche des copies des lettres du roi Frédéric ni d'examiner les brouillons, même à Stuttgart, et de s'assurer s'ils ont été bien déchiffrés, doit forcément s'abstenir d'une critique de cette partie de la publication; il ne s'agit donc que de faire ressortir des lettres de Napoléon au roi Frédéric, jusqu'à quel point l'éditeur peut s'attribuer le mérite d'avoir été, en ce cas, un éditeur intelligent et consciencieux.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, presque toutes les lettres de Napoléon au roi de Wurtemberg se trouvent déjà dans la *Correspondance de Napoléon Ier*. Les brouillons de ces lettres, que son neveu l'empereur Napoléon III fit publier par une commission dans les années 1858-1870, doivent donc être confrontés avec les copies que M. le docteur de Schlossberger a pu faire imprimer avec l'autorisation du roi actuel de Wurtemberg. Nous aurions supposé que l'auteur se serait soumis lui-même à ce labeur. Mais, puisqu'il semble avoir complètement ignoré la *Correspondance de Napoléon Ier* en publiant la *Correspondance du roi Frédéric avec Napoléon*, il est nécessaire de collationner les deux ouvrages. Nous ne pouvons naturellement pas supposer que l'éditeur de la *Correspondance du roi Frédéric avec Napoléon* n'ait pas voulu entreprendre une comparaison des deux ouvrages, qu'il ait voulu se borner à rassembler, en vue d'une publication, les matériaux qui se trouvent aux archives de Stuttgart sans se soucier des moindres exigences d'une édition critique. A ne considérer que l'intérêt de l'éditeur, il aurait été fort à désirer qu'il se fût soumis lui-même à cette tâche; il ne se serait pas alors glissé dans le travail des fautes et des incorrections qu'une lecture attentive, du reste, aurait suffi à éliminer.

Si donc nous comparons la *Correspondance* publiée par M. le docteur de Schlossberger avec la *Correspondance de Napoléon Ier* (tomes XI-XXVI), il faut d'abord constater que celle-ci contient six lettres qui ne se trouvent pas dans cette nouvelle publication.

1. Austerlitz, 5 déc. 1805. — *Corresp.*, XI, 455-456 (n° 9545). (Toutefois, la minute de cette lettre porte : « On ignore si elle a été envoyée. »)
2. Mayence, 30 sept. 1806. — *Corresp.*, XIII, 286 (n° 10913).
3. Mayence, 5 août 1807. — *Corresp.*, XV, 477 (n° 12998).
4. Mayence, 22 août 1807. — *Corresp.*, XV, 514 (n° 13061).
5. Ratisbonne, 25 avril 1809. — *Corresp.*, XVIII, 511 (n° 15120).
6. Schœnbrunn, 23 juillet 1809. — *Corresp.*, XIX, 279 (n° 15583).

Après ces remarques préliminaires, qu'il me soit permis de passer au rapprochement des fautes et des incorrections que la collation des deux correspondances a fait ressortir dans la publication de M. le docteur de Schlossberger. L'ordre chronologique ayant été observé dans ces deux ouvrages, c'est dans ce même ordre que nous examinerons ici les plus ou moins grands lapsus *historici aut critici*.

a. Napoléon à Frédéric, roi de Würtemberg.

Idem. Munich, 7 janv. 1806. — Schlossberger, p. 45.

Idem. Munich, 9 janv. 1806. — *Corresp.*, XI, 531 (9661).

Ainsi, dans la correspondance de Napoléon, cette lettre est datée du 9 janvier, dans la publication Schlossberger du 7 janvier. Laquelle de ces dates est la date juste? Napoléon écrit : « ... Je serai retenu encore quelques jours à Munich. » D'après les lettres qui lui sont adressées, Napoléon est resté à Munich du 31 décembre 1806 au 17 janvier 1807 inclus. Si alors, de ce dernier jour (17 janvier 1807), nous remontions les « quelques jours, » nous arriverions plutôt à la date du 9 janvier qu'à celle du 7 janvier. Et l'objection qu'une lettre rédigée précédemment aurait pu avoir été envoyée après n'aurait pas de valeur ici, puisque le brouillon de Napoléon porte une date postérieure à celle de la copie.

b. Dans Schlossberger, page 143, se trouve une lettre de Napoléon au roi Frédéric, datée : Ratisbonne, 25 mars 1809, qui, dans la *Correspondance de Napoléon* (XVIII, 511, n° 15120), porte la date : Ratisbonne, 25 avril 1809. — Mais il est parfaitement clair que la lettre doit porter la dernière date; car, le 25 mars 1809, la lutte entre l'Autriche et la France n'était pas encore engagée, — ce ne fut que le 15 avril que parut le manifeste de déclaration de guerre adressé par l'empereur François à ses peuples, — et, ce jour-là, Napoléon ne se trouvait pas encore à Ratisbonne; il n'arriva à Donauwörth que le 17 avril pour prendre le commandement en chef des troupes dans la guerre qui venait d'éclater et il n'était parti de Paris que quelques jours avant.

Si, d'un côté, ces faits sont trop connus pour qu'une lettre de Ratisbonne ait pu être datée du « 25 mars 1809, » d'un autre côté, on est étonné de ce que l'attention de M. de Schlossberger n'ait pas été éveillée par les premiers mots de la lettre de Napoléon (Schlossberger, p. 143) et par les déclarations dans la lettre du roi Frédéric du 28 avril 1809 (Schlossberger, p. 155-156). Dans la première de ces lettres il est dit : « Le corps de Bellegarde était aujourd'hui le 25 à Schwarzenfeld; il se retire par la Bohême. » Le chef de division Bellegarde, commandeur du premier corps autrichien, se trouvait, comme on sait, au début de la campagne de 1809 (par conséquent au commencement d'avril), avec ses troupes dans le haut Palatinat, de l'autre côté du Danube, tandis que l'archiduc Charles opérait avec les deux autres corps d'armée de ce côté-ci du Danube; l'archiduc, battu, conçut le singulier plan de se réunir avec Bellegarde en Bohême pour y présenter la bataille à Napoléon, ou, en faisant un grand détour, de gagner Vienne en marches rapides et d'attendre l'empereur des Français sous les murs de la capitale. C'est de ce moment de la guerre, vers la fin d'avril, qu'il s'agit, et l'exactitude de la date d'avril au lieu de mars est prouvée.

Puis, dans la lettre suivante du roi Frédéric à Napoléon, nous trouvons (28 avril 1809. Schlossberger, p. 155) : « J'ai reçu avant-hier soir la lettre que V. M. I. m'a adressée *par courrier* en date de *Ratisbonne, le* 25, et, en ce moment, *celle du même jour*, partie dans la nuit, *par un officier* du régiment des chevau-légers du duc Henri. »

L'une des lettres du 25 avril, qui fut apportée au roi par un courrier,

est naturellement la seule imprimée par Schlossberger (p. 155) (*Correspondance de Napoléon,* XVIII, 510 (n° 15149); mais, comme il est dit que, ce même 25 avril, une autre lettre de Napoléon fut apportée par un officier, l'éditeur aurait dû, au moins, avertir le lecteur curieux et étonné dans une note que, « malheureusement, la deuxième de ces lettres mentionnées n'existe pas. » Cependant, si l'on prend le XVIII° volume de la *Correspondance de Napoléon,* on y trouvera imprimées depuis vingt-cinq ans déjà paisiblement l'une à côté de l'autre ces lettres désignées par le roi Frédéric :

1. Ratisbonne, 25 avril 1809. — XVIII, 510 (n° 15119).

2. Ratisbonne, 25 avril 1809. — XVIII, 511 (n° 15120).

Et la preuve que ces deux lettres sont connexes et se confirment se trouve dans les mots :

1. « Je ne doute pas que Bellegarde ne se soit replié pour gagner la Bohême. »

2. (Bellegarde) « il se retire par la Bohême. »

Cette seconde lettre du 25 avril n'aurait donc pas dû être imprimée par Schlossberger page 143, mais page 155, pour faire suite à la première. On voit, d'après cela, qu'ayant encore négligé de comparer sa propre publication avec la *Correspondance de Napoléon,* rédigée, par ordre de l'empereur, par un nombre d'hommes savants avec beaucoup de soins et de sens critique, M. de Schlossberger a commis un grave anachronisme, que, du reste, une lecture attentive de son travail lui aurait fait corriger.

c. Dans la lettre de Napoléon au roi Frédéric, 26 juillet 1809 (Schlossberger, p. 198, ligne 8), on lit : « Le général *B*usca, » tandis que, dans la *Correspondance de Napoléon,* XIX, 226 (n° 15591) (dans la même lettre), se trouve correctement : « Le général *R*usca. » C'est, en effet, le nom du général de division dans l'armée d'Eugène, vice-roi d'Italie, qui, dans l'année 1809, était chargé de surveiller de Klagenfurt et de Villach la révolte des Tyroliens. (*Correspondance de Napoléon,* XIX, p. 82.)

d. Si on compare la lettre de Napoléon du 18 mars 1811, dans la *Correspondance de Napoléon,* XXI, 491 (n° 17491), avec la lettre de la même date chez Schlossberger, p. 225, on trouve que les nombres des troupes diffèrent en partie. Dans la *Correspondance de Napoléon,* on lit : « J'ai cru utile de compléter la garnison de Dantzig à 15,000 hommes. Elle se compose de *six* bataillons polonais et de *trois* bataillons saxons. J'ai demandé au roi de Westphalie *trois* bataillons, ce qui ferait *douze.* » Ici le compte y est : six et trois et trois font douze; dans Schlossberger, qui lit, au lieu de *six* bataillons, *dix* bataillons, le compte n'y est pas; or, une erreur dans la *Correspondance* est inadmissible. On se demande avec combien peu de soin ces lettres doivent avoir été préparées pour l'impression pour que, dans une seule proposition, une telle erreur de compte ait pu se glisser (l'auteur de ces remarques n'admet point, d'après tout ce qui précède, que ce soit une faute d'impression) ! Plus loin on trouve dans la *Correspondance :* « Ces forces composeraient une

garnison de 12 *à* 15,000 *hommes;* » dans Schlossberger : « de 12 *à* 13,000 hommes. » Mais, comme Napoléon a dit plus haut qu'il veut renforcer la garnison de Dantzig et la porter à 15,000 hommes et que ce chiffre est porté dans la somme totale, il faut conclure que 12 à 15,000 hommes de la *Correspondance* est plus correct.

Pour terminer, nous voudrions encore dire un mot sur quelques remarques de Schlossberger dans sa préface.

Page III, en bas : « Lorsque les lettres ne portent pas le lieu d'origine, ce qui arrive souvent, il faut supposer qu'elles ont été écrites, à quelques exceptions près, à Stuttgart ou à Ludwigsburg. » Il faut pourtant se demander quand avait lieu la règle, quand l'exception. Ne pourrait-on pas, par des recherches critiques, découvrir l'exact lieu de départ de la lettre? Un itinéraire du roi Frédéric devrait fournir les dates et la provenance des lettres. Quelques-unes de ces lacunes pourront encore être comblées par la *Correspondance de Napoléon*. Ainsi, il y a lieu de croire que la lettre de Frédéric à Napoléon du 4 décembre 1805 (sans lieu d'origine. Schlossberger, p. 15-16) a été écrite à Stuttgart, puisque Napoléon, dans sa réponse du 13 décembre 1805 (XI, 474, n° 9567). — Schlossberger, p. 18), dit : « Je ne reçois qu'en ce moment votre lettre du 4 décembre, » et qu'il l'adresse à *Stuttgart;* Napoléon aura donc vu par cette lettre où elle avait été écrite.

De même : Frédéric à Napoléon, 13 mars 1809 (*Correspondance de Napoléon,* XVIII, 367, n° 14920. — Schlossberger, p. 129) : « Je reçois au moment même la lettre de Votre Majesté du 13. » Adresse : A Frédéric, roi de Wurtemberg, à *Stuttgart.*

De plus, pourquoi M. le docteur de Schlossberger dit-il dans sa préface (p. III-IV) : « Les lettres de Napoléon ne sont pas des autographes; elles ne portent que la signature de l'empereur avec, de temps en temps, un mot ajouté par lui; mais l'authenticité de chacune des parties de cette correspondance est hors de doute »? Car, indépendamment de quelques lettres qui n'ont pas été publiées dans la *Correspondance de Napoléon* dont l'authenticité est claire, les autres lettres de Napoléon à Frédéric ont déjà paru il y a vingt-cinq ans dans cette *Correspondance,* et, dans l'intervalle, personne n'a protesté contre leur authenticité, — naturellement, puisque ces lettres sont publiées en grande partie d'après les brouillons de la propre main de Napoléon déposés aux archives de l'empire; — et puis M. le docteur de Schlossberger dit lui-même que les lettres, c'est-à-dire en ce cas les copies, quoique n'étant pas écrites par Napoléon (tout naturellement, pour les copies il avait ses secrétaires), sont pourtant signées de sa propre main. Comment, alors, pourrait-on émettre des doutes sur l'authenticité de ces lettres?

Que le lecteur juge, après cet examen, du soin critique et de l'exactitude avec lesquels l'ouvrage de Schlossberger a été composé. L'auteur de cet article tient à faire remarquer de nouveau que, étant donnés les matériaux à sa disposition, il n'a voulu critiquer de la publication de Schlossberger que les lettres de *Napoléon* au roi Frédéric de Wurtem-

berg. Il reste à savoir jusqu'à quel point l'éditeur a réussi à déchiffrer exactement les lettres peu lisibles du roi Frédéric à Napoléon.

F. SAUERHERING.

Histoire des joyaux de la couronne de France, d'après des documents inédits, par Germain BAPST. Ouvrage orné de 50 gravures. Paris, Hachette, 1889. III-716 pages in-8°. Prix : 30 fr.

Voici un livre d'une érudition savante et aimable tout à la fois. Épuiser un sujet très spécial sans fatiguer le lecteur, satisfaire, d'une part, aux exigences de la critique la plus consciencieuse, et, de l'autre, rendre attrayante au grand public une question neuve et pleine d'actualité, il est vrai, mais sur laquelle des légendes assez bizarres s'étaient accréditées, tel est le but que poursuivait M. Bapst et qu'il a atteint dans une très large mesure, il faut le reconnaître.

La création du trésor de la couronne remonte à l'année 1530. Par lettres patentes du 15 juin, François Ier constitue *propriété de l'État* un certain nombre de joyaux jusqu'alors sa propriété particulière, à la condition expresse, toutefois, qu'ils ne seraient jamais aliénés. Ce trésor ne comprit tout d'abord que huit pièces représentant une valeur totale de 272,242 écus soleil et dont une seule, un rubis monté, la *Côte de Bretagne,* fait encore partie de la collection des diamants de la couronne. Ces joyaux, qui, à l'origine, ne pouvaient être ni modifiés ni vendus, subirent néanmoins, au cours des siècles, de nombreuses transformations. Portées par le roi ou prêtées par celui-ci à la reine quelquefois, et le plus souvent à ses maîtresses, les pierres du trésor étaient inventoriées à chaque changement de règne et restituées à la Chambre des comptes, « responsable de leur disparition. » Ce fut là une mesure sage qui brida François Ier, pour ne parler que de lui, dans son penchant aux « excessives liberalitez » et sauva les huit joyaux de la fonte en lingots que la comtesse de Châteaubriant fit subir, selon Brantôme, aux bijoux particuliers dont le roi lui demandait la restitution.

Jusqu'à la mort de Henri II, les diamants de la couronne ne jouent dans l'histoire de la royauté qu'un rôle purement *décoratif*. On constate leur présence aux sacres d'Éléonore d'Autriche et de Catherine de Médicis et dans toutes les grandes cérémonies de la cour. Leur utilité *politique* et *pratique* ne s'affirme, en revanche, que sous les derniers Valois. « Les plus belles pièces du trésor, dispersées dans les caisses des principaux financiers de l'Europe, aideront désormais le royaume à sortir des crises les plus funestes. » C'est ainsi que la *Grande table de diamants,* dite de François Ier, fut sur le point d'être livrée à Élisabeth d'Angleterre pour assurer à la France la possession de Calais. Dès le milieu du règne de Charles IX, presque tous les emprunts contractés à l'étranger sont gagés par les pierres du trésor. On en retrouve à Florence, en 1569, entre les mains du grand-duc de Toscane; à Venise, la même

année, dans les coffres de la sérénissime république, qui, malgré la prudence proverbiale de ses Conseils, parvint néanmoins à perdre 100,000 écus sur son prêt. Il est vrai qu'au même temps les bijoux particuliers de Catherine et de son fils prenaient la route de Bâle et de Cracovie. Sous Henri III, la situation apparaît encore plus désespérée. Le roi fait arracher les rubis qui garnissaient le reliquaire de la sainte chapelle et disperser à Nancy, Parme, Venise, Heidelberg les derniers joyaux officiels et privés conservés au Louvre.

Les pérégrinations du *Sancy* fournissent à M. Bapst l'occasion de réfuter d'une manière lumineuse les fables mises en cours ou soutenues par les Duclos et les Baudrillart quant à l'origine de ce diamant célèbre, qui n'appartint jamais à Charles le Téméraire et ne fut pas remis en gage aux Suisses en 1589, mais qui, vendu à Jacques Ier par Nicolas de Harlay, fut acquis plus tard, ainsi que le *Miroir de Portugal*, par Mazarin. Il appartenait à Henri IV de reconstituer, soit par achats, soit en désintéressant les créanciers gagistes, le trésor des joyaux, qui put ainsi contribuer à l'éclat de la cérémonie des mariages espagnols. Le très léger déficit que lui causa l'absence de scrupules de Concini et de Luynes fut comblé et au delà, grâce à l'administration prévoyante et patriotique de Richelieu. Sous la régence d'Anne d'Autriche, un incident bizarre faillit priver la collection de quelques-uns de ses plus beaux fleurons. On était en pleine Fronde. Dans l'espoir de mettre un terme aux réclamations incessantes, et d'ailleurs justifiées, des officiers suisses qui se battaient depuis quelque dix ans sans toucher de solde, la cour s'était décidée à remettre à l'un d'eux, alors à Lyon, un certain nombre de diamants d'une beauté irréprochable. Le malheur voulut que, circonvenu par ses collègues, le gardien du précieux dépôt le laissât emporter à Zurich, d'où Mazarin éprouva toutes les peines du monde à le faire revenir. Le premier ministre dut subir les conditions que lui imposèrent trois capitaines suisses et consentir de ce chef à un gros sacrifice pécuniaire. La propension à se faire justice eux-mêmes, toutes autres instances épuisées, n'était pas près de disparaître chez les montagnards des Alpes. Soixante ans plus tard, un simple particulier grison, créancier, lui aussi, du roi de France, tenait en échec, pendant plusieurs mois, toute la diplomatie de Louis XIV avant de rendre à la liberté le grand prieur de Vendôme, séquestré par lui dans une île du Rhin. — A cette dernière époque, la collection des joyaux battait son plein, grâce au legs des dix-huit *mazarins* et aux achats importants ordonnés par la couronne. Elle fut dignement complétée par l'acquisition du *Régent*, payé 2,500,000 livres et porté pour la première fois par Louis XV en 1721 « sur son épaule, au milieu d'un nœud de perles et de diamants. » L'affectation des pierres officielles s'était, en effet, modifiée depuis la fin du XVIIe siècle. Elles servaient encore quelquefois à la reine, mais surtout au roi. Louis XIV, qui les portait étalées sur ses justaucorps, inaugura également l'emploi des pierreries dans les insignes des ordres de chevalerie. Sous Louis XV, le *Régent* et le *Sancy* figurent avec

d'autres joyaux du trésor dans la couronne du sacre. Sous Louis XVI, en revanche, les diamants officiels sont relégués au second plan; les guerres peu nombreuses n'exigent pas leur mise en gage et les fêtes des règnes précédents sont remplacées par des réunions presque intimes. Marie-Antoinette, au reste, n'aime pas les lourdes parures. La « retaille » de tous les diamants et rubis envoyés à cette fin en Hollande et le fameux procès du *Collier de la reine,* qui, par parenthèse, ne contenait aucune pierre faisant partie du trésor de l'État, ferment l'histoire de cette collection sous l'ancienne monarchie.

L'intérêt renaît avec l'année 1792. Le développement donné par l'auteur au récit du *vol du garde-meuble* en septembre et des procès qui le suivirent peut paraître hors de proportion avec les chapitres précédents. Il s'explique cependant. M. Bapst, d'ailleurs, a su donner à ce livre VIII une allure vive qui en fait la partie la plus captivante, comme aussi la plus étudiée de son ouvrage. Il en est de même de l'histoire des recherches qui firent rentrer au trésor le *Régent,* le *Sancy* et la plus grande partie des bijoux dérobés. Ils n'y demeurèrent malheureusement pas longtemps. Forcé de se procurer à tout prix des ressources en numéraire pour subvenir à l'entretien de ses armées, le Directoire fit mettre à sac les palais nationaux. Dix-huit millions de joyaux, vendus à l'enchère, contribuèrent à solder les frais de l'immortelle campagne de 1796. La saisie à Amsterdam, en 1795, des diamants du roi de Sardaigne avait été une aubaine inespérée pour le trésor (ils formaient au moins un tiers des bijoux mis en vente le 12 mai 1887); les victoires du premier consul firent le reste. Un an après la proclamation de l'Empire, la France était rentrée en possession de la presque totalité de ses joyaux, qui, mis en gage entre les mains des fournisseurs de l'armée, procurèrent à la cavalerie française les chevaux dont elle se servit à Rivoli et à Marengo. Le *Régent* fut placé à la garde de l'épée, puis du glaive de Napoléon. Le *Sancy,* moins heureux, entra, après une longue odyssée, dans les parures de la famille Demidoff, où il est resté jusqu'en 1860. Si nous sommes bien informés, il était offert en vente amiable il y a quatre ou cinq ans. Toutes les pierres de la couronne figuraient au sacre de Marie-Louise : le lot de l'ancien trésor aussi bien que les bijoux provenant de la confiscation des biens des émigrés et les diamants du roi de Sardaigne. Plus tard, l'empereur y ajouta pour six millions de nouveaux diamants. Survinrent les désastres de 1814. L'impératrice, dans sa fuite à Orléans, emporta sur elle tout ce qu'elle avait pu réunir de joyaux de la couronne, tandis que l'une des personnes de sa suite dissimulait sous ses vêtements la poignée démontée du glaive impérial représentant une valeur de douze millions. La galanterie des souverains alliés n'alla pas jusqu'à laisser la princesse détrônée en possession du trésor qu'elle avait espéré mettre en lieu sûr. Il lui fut brutalement enlevé ainsi que les joyaux particuliers de l'empereur, estimés 600,000 francs. Pendant les Cent-Jours, Louis XVIII n'eut garde de laisser le précieux dépôt à Paris, il l'emporta à Gand, d'où il revint assez diminué, à la suite

des largesses faites, à ses dépens, aux généraux de la coalition. Charles X fut moins heureux en 1830. Le trésor qui l'accompagnait à sa sortie de la capitale ne dépassa pas Rambouillet. Le récit mouvementé des circonstances extraordinaires qui sauvèrent les joyaux de la couronne en 1848, en 1870 et en 1871 nous amène aux dernières pages du livre de M. Bapst.

Telle est, esquissée dans ses grandes lignes, la physionomie générale de cette œuvre qui embrasse une période de plus de trois siècles et dénote chez son auteur des qualités d'érudition, de sagacité, de composition et, disons-le aussi, de patience auxquelles on ne saurait trop rendre hommage.

L'ensemble des documents imprimés ou manuscrits consultés par M. Bapst est considérable. On peut s'étonner, dès lors, que certaines époques, celles des règnes de Henri IV et de Louis XIII, pour n'en citer que deux, se signalent par une lacune de renseignements tout au moins inexplicable. Il était facile d'y remédier, à notre sens, et l'*Inventaire des arrêts du Conseil d'État sous Henri IV*, publié en 1886 par M. Noël Valois, eût sans nul doute fourni un complément d'informations qui n'étaient pas à dédaigner; tel : l'arrêt du 5 juillet 1527 assignant 100,000 écus au maréchal de Bouillon, auquel la *Licorne* de la couronne avait été donnée en gage. Il eût été aussi désirable que l'auteur prît connaissance des volumes parus du *Catalogue des actes de François Ier*, édité par l'Académie des sciences morales et politiques. Ils renferment l'indication d'un assez grand nombre de mandements au trésorier de l'Épargne relatifs à des acquisitions de diamants et de rubis par le roi (articles 5150 à 5153, 6160, 7523, etc.). Dans un autre ordre d'idées, nous formulons des réserves au sujet de l'hypothèse, d'ailleurs très ingénieusement exposée, que Henri III, soutenu par sa mère, ait désiré, dès la mort de Charles IX, faire abolir la loi salique (p. 126).

Quelques inexactitudes se sont, en outre, glissées dans l'impression des textes. Il suffira de les rectifier et de lire *Robertet*, secrétaire de François Ier, au lieu de *Robert* (p. 71); *François* et non *Jean Hotman*, trésorier de l'Épargne, mort en janvier 1600 (p. 97); *d'Espesse* pour *Despesse* (p. 135); *de Vic* et non *de Vié* (p. 321); *Rahn*, colonel, au lieu de *Rohn* ou de *Roll* (p. 322); *Mouslier*, ministre résident à Soleure, et non *Moustier* (p. 327). Enfin, à la table, Gabrielle d'Estrées et la duchesse de Beaufort apparaissent comme deux personnes distinctes. Ce sont là des vétilles qu'il fallait cependant relever dans une revue spéciale comme celle-ci. Elles n'atténuent en rien la valeur d'un ouvrage qui demeurera un des plus beaux monuments typographiques des dix dernières années et dont trois chapitres au moins, ceux qui sont consacrés au *Sancy*, au *vol du garde-meuble* et à la *séquestration des diamants sardes*, peuvent être considérés comme des dissertations historiques définitives.

ROTT.

Rikskansleren Axel Oxenstiernas skrifter och brefvexling-Senare afdelningen-Hugo Grotii bref (1633-39), publiées par l'Académie royale d'histoire de Suède. Stockholm, Norstedt et fils, 1889. In-8°, x et 678 pages.

La publication des écrits et de la correspondance du grand chancelier Axel Oxenstiern promet de fournir aux chercheurs de précieux documents et l'Académie royale d'histoire de Stockholm rend un grand service à la science, en mettant à la portée de tous ces richesses inédites. Les volumes parus en 1888 (écrits politiques et historiques d'Oxenstiern, lettres et instructions de Gustave-Adolphe) étaient fort intéressants; celui dont j'ai à rendre compte ici reproduit des documents déjà connus, mais n'en a pas moins une réelle valeur, parce qu'il permet pour la première fois de comprendre une foule de passages chiffrés ou rédigés en langage énigmatique. M. Nyström, qui a pris soin d'éditer les lettres de Grotius, a retrouvé la clef du langage secret employé par le savant diplomate, et a pu ainsi expliquer les phrases les plus importantes de ses dépêches. D'ailleurs, en revoyant les originaux, M. N. a fait disparaître bon nombre d'erreurs et de lacunes; enfin, si son premier tome concernant les années 1635 à 1639, ne contient que deux lettres inédites, il en a découvert pour la période suivante (1640-45) plus de deux cents encore inconnues, et les fera paraître dans un second tome. De là la grande utilité de cette nouvelle édition qui doit désormais remplacer absolument celle de 1687, publiée à Amsterdam par les descendants de Grotius.

Hugo Grotius, né à Delft en 1583, s'était vu condamner à la prison perpétuelle en 1619, pour avoir soutenu le parti de Barnevelt contre celui du stathouder Maurice. Il s'était évadé en 1621 de sa prison de Lœvenstein et avait ensuite vécu tantôt en France, tantôt à Hambourg. Ses œuvres, le *Mare liberum* et le *De jure belli et pacis* surtout, qui témoignaient d'une grande largeur de vues et d'une connaissance singulièrement étendue du droit ancien et nouveau, le signalèrent de bonne heure à l'attention de Gustave-Adolphe, mais le roi de Suède mourut en 1632, au moment où il songeait à le prendre à son service; le chancelier Oxenstiern exécuta le dessein de son maître, et Grotius représenta la reine Christine de Suède en France de 1635 à 1645. C'est alors qu'il rédigea les lettres et les relations qui nous occupent en ce moment et qui sont une source capitale pour l'histoire de l'Europe au milieu de la guerre de Trente ans.

A partir de 1635, Grotius réside continuellement à Paris et, tout en négociant avec Richelieu et les autres ministres de Louis XIII, il envoie à Oxenstiern toutes les nouvelles qui lui parviennent de Madrid, de Rome ou de Constantinople; il tient le grand chancelier au courant non seulement de ce qui se passe en France, des intrigues de Gaston d'Orléans et de la reine mère, des troubles provoqués dans les provinces par les impôts trop lourds, de l'habileté de Richelieu, mais encore de tous

les événements européens sur lesquels il reçoit des détails. Il apprécie avec beaucoup de finesse et de jugement les ministres de la cour de France : ce qu'il dit notamment du rôle du Père Joseph, le successeur désigné de Richelieu (p. 21, 259), le candidat français au cardinalat (p. 145 et 403), a été confirmé par les recherches des historiens modernes. Les négociations pour la paix, dont on parle dès 1635, l'impossibilité de parvenir à fixer le lieu du congrès, pour lequel on propose successivement Spire, Constance, Cologne, Hambourg ou Lubeck, la peur de chaque puissance de voir ses alliés traiter séparément, tout cela est parfaitement exposé et expliqué à plusieurs reprises. Bien des faits apparaissent sous un jour nouveau, comme la conduite des Hollandais et des Anglais pendant la guerre, ou l'attitude de Bernard de Saxe-Weimar après ses dernières victoires. Je n'insiste pas davantage sur le haut intérêt de cette correspondance; il y a longtemps qu'on s'en est rendu compte. La bonne foi de Grotius ne peut être contestée et, grâce à ses scrupules d'historien, son information est aussi complète et aussi exacte que possible. Il nous rassure du reste de ce côté quand il nous dit qu'il n'aime pas à se faire l'écho de bruits incertains : « Ego de rebus non conspectis tacere quam incerta conjectare malo » (p. 381). Ses devoirs de diplomate ne l'empêchèrent pas de continuer ses travaux littéraires, et, à plusieurs reprises, il eut l'occasion d'en écrire à Oxenstiern, auquel il dédia son histoire des Goths et des Vandales (cf. p. 358, 371 et 393).

La principale critique qu'on puisse faire à cette publication, c'est qu'elle ne contient aucune table, aucun index; il faut donc, pour trouver ce que Grotius a dit d'un personnage ou d'un événement, parcourir les six cent soixante-dix-huit pages du volume, ce qui rend toute recherche excessivement longue. Il est vrai que cette lacune sera peut-être comblée dans le prochain volume; mais il en restera une autre, qu'il sera plus difficile de réparer, c'est le manque absolu de toute note explicative; il y a des noms qui auraient besoin d'être revus et corrigés, d'autres qui auraient besoin d'être traduits : M. N. a dans la sagacité de ses lecteurs une confiance fort honorable pour eux, mais exagérée à mon avis; j'avoue, par exemple, avoir été assez longtemps à trouver que « Dux Vinariensis » c'était le duc de Saxe-Weimar (on écrit en général Wimariensis); il en est de même pour les noms de certaines villes françaises dont le latin change beaucoup la physionomie, par exemple Sylvanectum pour Senlis, etc., etc.

A. Waddington.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Revue des questions historiques**. Juillet 1890. — Lecoy de la Marche. La prédication de la croisade au XIIIe s. (très intéressante notice sur le *Tractatus de praedicatione sanctae crucis*, par Humbert de Romans, cinquième maître général des Dominicains, composé entre 1266 et 1274, conservé dans un incunable de la Mazarine, n° 259). — Delaville Le Roulx. La suppression des Templiers (l'Ordre était innocent, beaucoup de Templiers furent coupables). — Bourgain. Contribution du clergé à l'impôt sous la monarchie française (démontre que ces contributions ont eu une importance et un caractère de périodicité que les historiens ont méconnus). — L. Le Grand. L'hospice national du tribunal révolutionnaire (détails très complets sur l'hôpital qui fut installé à l'évêché pour les détenus malades; ils y étaient dans de bonnes conditions). — Piolin. Bérengère, reine d'Angleterre, dame du Mans. — Kurth. Les institutions franques (analyse et critique intéressantes des ouvrages de Fustel, Glasson, Viollet). — Jarriand. L'évolution du droit écrit dans le midi de la France, depuis le IXe s. jusqu'à 1789 (fait remarquer le rôle considérable joué dans le Midi aux XIIe et XIIIe s. par le droit coutumier à côté du droit romain; à partir du XVIe s. le droit romain domine). — Jacqueton. La France et la Régence d'Alger (d'après Plantet). — Pingaud. Une ambassade en Turquie sous Henri IV (d'après la correspondance de Jean de Gontaut-Biron). — Gandy. Mémoires et correspondance de M. de Villèle. = Comptes-rendus. *Finke*. Forschungen und Quellen zur Geschichte des Constanzer Konzils (important). — *Ragey*. Histoire de saint Anselme de Cantorbéry, 2 vol. (bon). — *Pauthe*. Mlle de la Vallière (médiocre). — *H. de Leymont*. Mme de Sainte-Beuve et les Ursulines de Paris, 1562-1630 (très important pour l'histoire de l'éducation). — *Hubert-Valleroux*. La charité avant et depuis 1789 dans les campagnes de France. — *Ferrand*. Histoire de la principauté de Donzère. — *Godin*. Histoire de la ville et du canton de Guitres (très bon). — *Berthelé*. Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou. — La Révolution française au pays de Liège (série de conférences sur le vandalisme révolutionnaire). = Octobre. N. Valois. L'élection d'Urbain VI et les origines du grand schisme d'Occident (ce remarquable récit des péripéties qui ont accompagné l'élection d'Urbain VI, bien qu'il conclue au doute sur la légitimité de l'élection, plaide au fond en faveur de cette légitimité). — H. de la Ferrière. Les dernières conspirations du règne de Charles IX (menées du duc d'Alençon, des protestants; complot de La Môle et de Coconas; intervention d'Élisabeth; mort de Charles IX). — Fagniez. Le P. Joseph et Richelieu. La

déchéance politique et religieuse du protestantisme et la première campagne d'Italie, 1627-1638 (rôle du P. Joseph dans la lutte de Richelieu contre les protestants, à la Rochelle où il empêche le cardinal de lever le siège; sa mission à Mantoue en 1629; campagne pour la conversion en masse des protestants par une conférence solennelle où quatre-vingts ministres, gagnés à prix d'argent, se seraient déclarés convaincus). — Choppin de Janvry. Le duc Louis-Philippe d'Orléans. Son mariage secret avec la marquise de Montesson en 1773 (détails assez piquants, mais un peu longs, tirés de la correspondance du duc et de la marquise, conservée parmi les copies des lettres arrêtées par le *Secret de la Poste*, de 1771 à 1774, aux Archives diplomatiques). — P. Allard. Saint François d'Assise et la féodalité (elle fut hostile au tiers ordre qui favorisa l'esprit communal. Les tertiaires étaient dispensés du service militaire féodal. A propos du livre de M. Le Monnier sur saint François). — Douais. L'Université de Paris au xiie s. (à propos du *Chartularium Universitatis Parisiensis*). — Spont. La France et l'unité allemande (à propos du livre de M. de Sybel). = Comptes-rendus. Henri de la Rochejaquelein et la guerre de Vendée, d'après des documents inédits (intéressant). — *Roussel*. Nouvelle étude sur le diocèse de Langres et ses évêques (place à 320 la fondation de l'évêché). — *Baudouin*, Maison-Dieu et Maladière d'Avallon. — Comptes-rendus des échevins de Rouen, de 1409-1701, publiés par J. Félix, 2 vol. in-8° (utile pour le xvie et le xviie siècle). — *Duclos*. Histoire des Ariégeois (en sept vol. !). — *Delachenal*. Histoire de Crémieu (excellent). — *Peyrecave*. Élincourt-Sainte-Marguerite (notice hist. et arch.). — *Rübsam*. Johann Baptista von Taxis (1530-1610; offre de l'intérêt pour l'histoire de France où J.-B. de Taxis a été deux fois ambassadeur du temps de la Ligue et sous Henri IV). — Briefe u. Akten zur Geschichte Maximilians, hrggb. v. W.-E. Schwarz (1re partie, correspondance avec Pie V; analyse cent cinquante-huit lettres). — *Montero y Vidal*. Historia general de Filipinas (histoire savante de la colonisation espagnole).

2. — Revue d'histoire diplomatique. 4e année, n° 4. — L. de Laigue. L'institution consulaire; son passé historique, depuis l'antiquité grecque jusqu'au commencement du premier empire, 1806. — W.-H. de Beaufort. Démêlé entre le stathouder et le baron de Breteuil, ambassadeur de France auprès des Provinces-Unies, 1768 (publie un récit contemporain et anonyme; il s'agit uniquement d'une question de cérémonial). — Baron Chlapowski. Arrestation en Pologne de deux envoyés français, 1702 (documents sur l'arrestation de M. de Bonac en Samogitie et du marquis du Héron qui, accrédité auprès du roi de Pologne Auguste, fut arrêté par ordre de ce roi et renvoyé en France). — R. de Maulde. L'entrevue de Savone en 1507 (entre Ferdinand le Catholique et Louis XII; les détails de cette entrevue ont une réelle importance au point de vue international; ils consacrent pour ainsi dire un nouveau droit des gens. Quant aux conséquences politiques de l'entrevue, elles demeurent toujours fort obscures). — Doinel. Les passages

d'ambassadeurs et de princes à Orléans, du XVIe au XVIIIe siècle (montre de quels égards était entourée la personne des ambassadeurs). — Ch. SCHEFER. Mémoires de M. de Bannac, 1715 (expose au régent ses vues sur la politique extérieure de la France).

3. — **La Révolution française**. 1890, 14 oct. — GAFFAREL. L'annexion du Piémont à la France en 1798 (d'après les mémoires de Miot et la Correspondance). — BUSSIÈRE et LEGOUIS. Le général Beaupuy et le poète anglais Wordsworth (Wordsworth avait connu Beaupuy à Blois en 1792 et il lui avait apparu comme incarnant ce qu'il y avait de plus généreux et de plus pur dans la Révolution française; il a parlé de lui dans son *Prélude*). — GUGLIA. Le journal politique national de Rivarol; notice bibliographique. — AULARD. Les cendres de Mirabeau (on ne les a toujours pas retrouvées, et, sans doute, elles sont confondues avec les ossements anonymes des autres morts ensevelis au cimetière de Clamart). — Mémoires de Moreau de Jonnès; 1er art. = 14 nov. Alf. STERN. Mirabeau et la politique étrangère (traduction d'un chapitre de la biographie de Mirabeau, publiée récemment en allemand). — THÉNARD. Les débuts oratoires du conventionnel Goujon (publie le procès-verbal, rédigé au nom du maire de Meudon, de la cérémonie qui fut célébrée en l'honneur de Mirabeau, le 22 mai 1791, et dans laquelle Goujon prit la parole). — DEBIDOUR. Le Napoléon de la paix, 1839-1841 (Méhémet-Ali. Chapitre détaché de l'*Histoire diplomatique de l'Europe,* qui vient de paraître). — Mémoires de Moreau de Jonnès; suite.

4. — **Comité des travaux historiques**. *Bulletin archéologique,* 1890, n° 1. — BROSSARD. États de la maison du duc d'Orléans, frère du roi Charles IX. — BUHOT DE KERSERS. Caractères de l'architecture religieuse en Berry. — ENLART. Étude sur quelques fonts baptismaux du nord de la France. — HÉRON DE VILLEFOSSE. Notes sur les inscriptions romaines d'Angoulême. — PILLOY. Le cimetière carolingien d'Essigny-le-Petit. — THOLIN. Inventaire du mobilier de Mascaron, évêque d'Agen. — DE LA MARTINIÈRE. Recherches sur l'emplacement de la ville de Lixus (Tchemich sur le Lokkos). = N° 2. CARTON. Nécropole de Bulla-Regia (sur l'Oued-Bedjtine, entre Carthage et Sémittu, Tunisie. Fouilles importantes). — D. FLEURY. Inventaire de Saint-Cybard d'Angoulême, 10 fév. 1457. — A. SAINT-PAUL. Suger, l'église de Saint-Denis et saint Bernard (Suger veut donner à son église toute la splendeur possible, en opposition à saint Bernard qui blâme le luxe des églises). — CHABOUILLET. Médailles satyriques du XVIe s. (communiquées par M. de Richemond). — ID. Appendice à un rapport sur le sceau d'un abbé de Cuxa (d'après deux communications de M. Brutails. Le sceau est celui de Jules-Amélius de Brascia, successeur de l'abbé Bérard, fin du XIVe s. Le Césarinus, abbé de Cuxa à la fin du XVe s., est César Borgia. M. Brutails publie la bulle d'institution d'Alexandre VI, du 3 juin 1491). = *Bulletin historique,* 1890, n° 1. DE FLAMARE. Le pape Clément V à Nevers (il y entra le 21 mars 1306. Texte de la citation adressée par le

doyen de Nevers aux abbayes et prieurés du diocèse de Troyes pour leur part de contribution). — FILLET. État des revenus de l'évêché de Die vers 1474. — J. GAUTHIER. Actes d'abjuration de cent cinquante-quatre protestants internés à Besançon, de 1686 à 1688. — P. PÉLICIER. Documents sur une émeute à Châlons-sur-Marne, 1306-1307. — ROSEROT. Les abbayes du département de l'Aube (2e partie, abbayes de Beaulieu, de Clairvaux et de Larrivour. Additions et corrections à la *Gallia christiana*).

5. — **Revue des études grecques**. T. II, 1889. — RÉVILLOUT. Un nouveau papyrus d'Hypéride (à propos du discours inédit contre Athénogène, retrouvé sur un papyrus égyptien, important pour l'histoire des mœurs et des lois d'Athènes. M. Reinach donne p. 170 des corrections au texte). — RAMSAY. Inscriptions d'Asie mineure (entre autres treize inscr. provenant d'Apamée, auj. Dineri). — G. PERROT. Les rapports de la Perse et de la Grèce (les deux pays ont peu agi l'un sur l'autre ; ils se méprisaient mutuellement). — BABELON. Les monnaies d'or d'Athènes (Athènes ne frappa de monnaies d'or qu'exceptionnellement, en 407 et en 87 av. J.-C.). — HUIT. Les épistolographes grecs. — ICONOMOPOULOS. Les jeux gymniques de Panopolis (mentionnés par Hérodote, II, 91, confirmés par une inscription trouvée à Akhonin). — SAYCE. Inscriptions d'Égypte. — S. REINACH. Inscription archaïque de Notium. — S. REINACH. Apollon Opaon à Chypre. — DECHARME. Euripide et Anaxagore (Euripide n'est pas le disciple d'Anaxagore). — SCHLUMBERGER. Sceaux byzantins inédits. — RUELLE. La Chrysopée de Psellos (a été composée à la demande de Michel Cérullaire au commencement de son patriarcat). — Th. REINACH. Noms méconnus (Μάνης dans Strabon, II, 3, 25, doit être corrigé en Μάης). — R. DARESTE. Du droit de représailles principalement chez les anciens Grecs (le rapproche surtout des représailles usitées en Kabylie). — WEIL. Observations sur les fragments d'Euripide. — COSTOMIRIS. Écrits inédits des médecins grecs. — Th. REINACH. Noms méconnus (Βαβύρσα, lu par M. de Longpérier sur une balle de fronde rhodienne, doit être lu Βαβύρτα. Longpérier s'est aussi trompé en plaçant en Arménie une Carthage qui n'a jamais existé). — S. REINACH. Lettre inédite de Bœckh à Raoul Rochette au sujet de la peinture murale chez les Anciens. = Chaque numéro de la *Revue des études grecques* contient un bulletin archéologique par M. Th. REINACH, un bulletin épigraphique par M. HAUSSOULLIER, une correspondance grecque par M. BIKÉLAS. — A la fin du volume se trouve une excellente bibliographie des travaux relatifs à la Grèce par M. RUELLE.

6. — **Mélanges d'archéologie et d'histoire**. (École française de Rome.) 9e année, fasc. 3-5. — AUDOLLENT. Les *Veredarii*, émissaires impériaux sous le Bas-empire (ce sont des messagers publics à cheval et non en char qui, dans la seconde moitié du IVe siècle, ont remplacé les *tabellarii* dans le service de la poste ; ils dépendaient du maître des offices et avaient aussi des fonctions de police). — MICHON. Fouilles

faites à Porto S. Stefano. — Fabre. Registrum curiae patrimonii beati Petri in Tuscia (analyse un registre du Vatican contenant une enquête sur les droits du Saint-Siège en Toscane, faite en 1327, complétée par Ph. de Cambarlhac en 1334, puis par d'autres jusqu'à 1354). — E. Jordan. Monuments byzantins de Calabre (Santa Severina, Rossano, La Roccellata, Saint-Jean-le-Vieux près Stilo). — De la Blanchère. Inscription de Terracine (indique au Ier siècle l'existence d'un Numisius *praefectus pro duumviro juri dicundo*). — Duchesne. Notes sur la topographie de Rome au moyen âge (IV. Le forum de Nerva. Au XIIe siècle on appelle le forum romain *Forum Caesaris;* le forum de Nerva, *Forum Trajani;* le forum d'Auguste, *Forum Nervae;* le temple de Faustine, *Templum Nerviae;* le temple de César, *Templum Jani;* le temple de Janus, *Arcus Nervae*. V. Le nom d'Anaclet II au palais de Latran était associé dans les peintures de la chapelle de Saint-Nicolas à Callixte II). — Lécrivain. De quelques institutions du Bas-empire (I. Les *principales,* aristocraties municipales privilégiées, mais chargées de nombreuses fonctions. II. Les *tribuni* des milices municipales, probablement ancêtres des tribuns mérovingiens. — Le *Pastus Primipili.* — L'*Annona* est déjà au IIIe s. un supplément à l'impôt foncier. — Le rôle des décurions dans la levée de l'impôt foncier). — Pélissier. Un inventaire de la bibl. Corsini, par La Porte du Theil (publié avec additions). = 10e année, fasc. 3. Juillet 1890. L. Duchesne. Notes sur la topographie de Rome au moyen âge; 7e partie (les légendes chrétiennes de l'Aventin. Église de Saint-Boniface; comment s'est formée la légende du saint. Origines et transformation de la légende de saint Alexis, dont le nom fut ensuite associé à Rome avec celui de saint Boniface). — L. Auvray. Un traité des requêtes en cour de Rome au XIIIe s., note additionnelle (signale un second ms. du traité des requêtes du cardinal Guala, qui se trouve à la Bibl. nat.). — Ch. Lécrivain. Études sur le Bas-empire. I. Explication d'une loi du code théodosien, XVI, 2, 38 (cette loi, bien interprétée, fournit d'utiles renseignements sur les assemblées provinciales de l'Afrique du Bas-empire). II. Textes de saint Ambroise, de saint Chrysostome, du pape Gélase sur la servitude pour dettes, le délit d'adultère et la composition. III. Les soldats privés au Bas-empire. — Ch. Diehl. Notes sur quelques monuments byzantins de Calabre. — R. P. Delattre. Inscription de Carthage; épigraphie païenne.

7. — **Revue archéologique**. Mai-juin 1890. — Deloche. Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne; suite. — Th. Reinach. Un portrait de Pompée (publié par M. Helbig d'après un marbre de la collection Jacobsen à Copenhague). — Toulouze. Un témoin des âges antiques à Lutèce; découverte d'une voirie romaine (à l'angle des rues Gay-Lussac et Royer-Collard). — Eug. Müntz. Le pape Urbain V; essai sur l'histoire des arts à Avignon au XIVe siècle; suite (les constructions d'Urbain V à Montpellier. Sur un inventaire du trésor apostolique rédigé en 1369 et encore inédit). — Mowat. Ins-

criptions de la cité des Lingons conservées à Dijon et à Langres; suite. = Sept.-oct. 1890. PIGEON. Voie romaine dans la Manche et l'Ille-et-Vilaine (de Cherbourg à Rennes par Valognes, Coutances, Avranches et Romagny). — LEBÈGUE. Les premières fouilles de Délos (proteste contre l'injuste légende qui le représente comme ayant fait fausse route dans ses fouilles; il a indiqué dès son retour en France les fouilles à faire là où M. Homolle a travaillé si fructueusement). — J. DE MORGAN. Note sur les nécropoles préhistoriques de l'Arménie russe. — RADET. Les villes de la Pamphylie (donne, à propos du bel ouvrage du comte Lanckoronski sur la Pamphylie et la Pisidie, les résultats de ses propres voyages et recherches à Adalia, Pergé, Sillyon, Aspendos, Sidé, et résume l'histoire de ces villes).

8. — **Archives historiques, artistiques et littéraires.** 1890, 1er oct. — MIREUR. Le royaume de la Basoche à Draguignan (cette association, organisée au commencement du XVIe siècle, a duré jusqu'en 1641). — Le Sud-Ouest de la France en mars 1814 (publie un rapport, adressé au duc de Rovigo par le sénateur Cochon de Lapparent, commissaire extraordinaire de l'empereur dans la 20e division militaire. Il montre la désorganisation intérieure de la France à la veille de l'abdication).

9. — **Bulletin critique.** 1890, n° 21. — *Liénard.* Monographie de la numismatique virdunoise (décrit un grand nombre d'espèces monétaires, mais sans critique). — *Beautemps-Beaupré.* Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVIe siècle. 2e partie : recherches sur les juridictions de l'Anjou et du Maine pendant la période féodale. Tome I (excellente étude sur les actes du comte, la juridiction de sa cour, le sénéchal, les chanceliers, les baillis, le conseil du comte, du duc et du roi de Sicile, enfin sur la chambre des comptes d'Anjou et du Maine). = N° 22. *Mommsen.* Der Religionsfrevel nach rœmischen Recht (les chrétiens ont été persécutés comme chrétiens et nullement comme contrevenant aux lois protectrices des bonnes mœurs; s'inspirant des idées du temps sur la solidarité entre l'État et la religion, l'autorité romaine a vu dans le christianisme un danger et l'a combattu, soit en interprétant dans un sens très large la loi de majesté, soit par des mesures de police, plus ou moins rigoureuses suivant les circonstances). — *Führer.* Ein Beitrag zur Lœsung der Felicitasfrage (connaissance remarquable des sources; la passion de sainte Félicité et de ses sept fils est au plus tôt du VIe siècle; mais la tradition de son martyre est très ancienne et il n'y a pas de raisons pour en mettre en doute la réalité historique). — *A. de Barthélemy.* Nouveau manuel de numismatique ancienne (très complet et au courant des dernières découvertes). — *Allmer* et *Dissard.* Trion; antiquités découvertes en 1885 et 1886, et antérieurement, au quartier de Lyon dit de Trion. Tome I (œuvre magistrale). = N° 23. Publications récentes relatives à Jeanne d'Arc.

10. — **Journal des Savants.** 1890, sept. — P. JANET. L'Allemagne

depuis Leibnitz (d'après l'ouvrage de M. Lévy Brühl). — H. Wallon. Marie Stuart. 2e art.

11. — Polybiblion. 1890, nov. — *Noulens.* Maison d'Amiens; histoire généalogique (intéressant, mais des erreurs et une table insuffisante). — *Marquise de Cumont.* Recherches sur la noblesse du Périgord (beaucoup d'informations précieuses). — *Stænder.* Chrirographorum in regia bibliotheca Paulina Monasteriensi catalogus (très bon catalogue des mss. de la bibliothèque Paulina de Munster).

12. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1890, n° 40. — *A. Holder.* Inventio sanctae crucis (publie trois textes importants; l'article montre en résumé comment s'est formée l'histoire de l'impératrice Hélène en Orient). — *Knust.* Geschichte der Legenden der heiligen Katharina von Alexandrien und der heiligen Maria Ægyptiaca (histoire de la légende de sainte Catherine depuis le premier document daté, qui est du xe siècle). — *J. Félix.* Comptes-rendus des échevins de Rouen, avec des documents relatifs à leur élection, 1409-1701 (très intéressant). — *Tommasini.* Il diario di Stefano Infessura (excellent). — *Hartmann.* Untersuchungen zur Geschichte der Byzantinischen Verwaltung in Italien, 540-750 (très consciencieux). = N° 41. *Klatt.* Chronologische Bemerkungen über die Regierungszeit des Kœnigs Kleomenes III von Sparta (bonne dissertation). — *Pflugk-Harttung.* Geschichtsbetrachtungen (intéressant, bien que trop condensé, et qu'on y sente trop d'aigreur personnelle). — *Bernouilli.* Basler Chroniken. IV Bd. (publication menée vite et bien). — *Batiffol.* La Vaticane, de Paul III à Paul V (s'occupe surtout de mss. grecs). — *Jadart.* Mémoires de Jean Maillefer, marchand, bourgeois de Reims, 1611-1684 (bon). — *Comtesse d'Armaillé.* La comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu, 1740-1773 (livre d'une érudition sobre et sûre, à lire par tous ceux qui s'intéressent à la société du dernier siècle). — *A. Stern.* Das Leben Mirabeaus (excellente biographie, mais le caractère de l'homme n'est pas assez nettement tracé). — *M. de la Rocheterie.* Histoire de Marie-Antoinette (œuvre considérable, très consciencieuse et exacte). — *Perrero.* Gli ultimi reali di Savoia del ramo primogenito (critique entraînante du livre du marquis Costa de Beauregard). = N° 42. *Sachau* et *Ethé.* Catalogue of the persians, turkisch, hindustâni and pushtâ mss. in the Bodl. library. — *Reich.* Graeco-roman institutions from anti-evolutionist point of view (étroit et systématique, mais fait penser). — *Castelli.* Storia degli Israeliti (récit agréable par un auteur bien informé). — *Gasquet.* Études byzantines; l'empire byzantin et la monarchie franque (très remarquable). — *Fournel.* Les hommes du 14 juillet, gardes-françaises et vainqueurs de la Bastille (agréable et consciencieux). = N° 43. *Zernial.* Tacitus Germania (bon). — *Bratke.* Wegweiser zur Quellen-und Litteraturkunde der Kirchengeschichte (très mal composé et incomplet). — *A. Blanchet.* Nouveau manuel de numismatique du moyen âge et moderne (excellent). — *Lair.* Nicolas Foucquet (l'apologie

de Foucquet entreprise par l'auteur est inadmissible, mais les faits qu'il a recueillis pour sa thèse ont une grande valeur). = N° 44. *Omont*. Catalogue des mss. celtiques et basques de la Bibliothèque nationale. — *Duckett*. Visitations of english cluniac visitations (traduction anglaise des procès-verbaux des visites exercées dans les monastères de l'ordre de Cluny en Angleterre en 1262, 1275 et 1279; à quoi bon ?). = N° 45. *Glaser*. Skizze der Geschichte und Geographie Arabiens bis zum Propheten Muhammed (remarquable, malgré des hypothèses gratuites et trop de délayage). — *Hauck*. Kirchengeschichte Deutschlands. Theil I (très remarquable). = N° 46. *Fleet*. Corpus inscriptionum indicarum. Vol. III : inscriptions of the early Gupta kings and their successors. — *Turba*. Ueber den Zug Kaiser Karls V gegen Algier (travail de réelle valeur). — *Prou*. Fabri de Peiresc et la numismatique mérovingienne (excellent). = N° 47. *Bonnet*. Narratio de miraculo a Michaele archangelo Chonis patrato, adjecto Symeonis Metaphrastæ de eadem re libello (dissertation remarquable). — *Seger*. Byzantinische Historiker des x und xi Jahrhunderts. I. Nikephoros Bryennios (très bonne étude sur cet historien qui fut le mari d'Anne Comnène). = N° 48. *Niese*. Flavii Josephi opera. Tome IV (excellente édition). — *Liebenam*. Zur Geschichte und Organisation des römischen Vereinswesens (très bon exposé de tout ce qu'on sait sur les associations chez les Romains, autres que les collèges funéraires). — *Luzio* et *Renier*. Delle relazioni di Isabella d'Este Gonzaga con Ludovico et Beatrice Sforza (excellente étude sur la marquise de Mantoue, femme de François de Gonzague, le type le plus brillant et le plus exquis de la femme cultivée de la Renaissance). — *Law*. A historical sketch of the conflicts between Jesuits and seculars in the reign of queen Elizabeth (le conflit qui divisa les ecclésiastiques anglais eut pour cause la question de savoir si Élisabeth, née quand Catherine d'Aragon vivait encore, devait être tenue pour fille légitime ou non d'Henri VIII et aussi, par conséquent, si elle ou Marie Stuart devait être tenue pour reine légitime). — *Vicomte de Meaux*. La réforme et la politique française en Europe jusqu'à la paix de Westphalie. — *Lambert*. Les fédérations en Franche-Comté et la fête de la Fédération du 14 juillet 1790 (bon).

13. — Annales de l'École libre des sciences politiques. 1890, 15 oct. — F. Auburtin. Les débuts diplomatiques de Talleyrand; sa mission à Londres en 1792 (analyse sa correspondance publiée l'an dernier par M. G. Pallain). — Capperon. Lamartine parlementaire, 1834-1848; suite et fin. — Stourm. Bibliographie des finances du xviiie siècle; 3e article (pendant la Constituante, la Législative et la Convention).

14. — Nouvelle revue historique de droit. 1890, sept.-oct. — P.-F. Girard. Le « Fragmentum de formula Fabiana » (propose quelques corrections au texte publié par P. Krueger). — D'Arbois de Jubainville. De quelques termes du droit public et du droit privé qui sont communs au celtique et au germanique (Reich, Amt, Bann, frei,

Schalk, Eid, Geisel, leihen, Erbe, Werth, etc.). — Paul VIOLLET. Les témoins mâles; histoire de l'art. 37 du *Code civil* (c'est Thibeaudeau qui a fait décider que seuls des témoins mâles auraient capacité pour donner à l'acte de naissance sa forme solennelle; c'est une nouveauté abritée derrière la loi de 1792 qui dit justement le contraire). — Lud. BEAUCHET. Étude sur les sources du droit suédois jusqu'au XVe siècle (article important).

15. — Revue générale du droit. 1890, sept.-oct. — DUMÉRIL. Les manieurs d'argent à Rome (analyse l'ouvrage de M. Deloume).

16. — Revue celtique. 1890, juillet. — H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. Variétés (l'inscription prétendue gauloise de Nîmes est composée de trois mots qui, en réalité, sont du latin archaïque, et d'un quatrième d'origine inconnue). = Oct. OMONT. Catalogue des mss. celtiques et basques de la Bibl. nat. — Kuno MEYER. La plus ancienne version du *Tochmarc-Émir* ou demande en mariage d'Emer par le héros Cûchulainn (d'une sauvagerie remarquable). — D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. Les noms de lieu gaulois dans le Roussillon.

17. — Revue de l'histoire des religions. 1890, sept.-oct. — Jean RÉVILLE. Études sur les origines de l'épiscopat. La valeur du témoignage d'Ignace d'Antioche; 2e art. (tient pour l'authenticité des épîtres d'Ignace, qui ont été composées sous Trajan, de 107-108). — L. DE ROSNY. Les origines du taoisme. — HALÉVY. La cosmologie babylonienne d'après M. Jensen (répertoire très utile, si on laisse de côté les aberrations de philologie comparée et d'ethnographie).

18. — Revue des études juives. 1890, juill.-sept. — Isid. LOEB. La littérature des pauvres dans la Bible. 1er art. : les psaumes; suite. — HALÉVY. Recherches bibliques (n° 20 : la correspondance d'Aménophis IV et la Bible; fin). — ID. Remarque sur un point contesté touchant la persécution du Nedjran (au sujet de la religion professée par les persécuteurs). — KAUFMANN. Les victimes de la prise d'Ofen en 1686.

19. — Bulletin des musées. 1889, n° 2. — COUSIN. Une scène des Gelosi (tableau du musée Carnavalet. Isabelle Andréini et sa troupe, 1601-1604). = N° 3. POTTIER. Catalogue du legs de céramique antique du baron de Witte au Louvre. = N° 4. Leçon de réouverture du cours de M. Courajod. = N° 5. COURAJOD. Acquisitions de la sculpture au Louvre. — HÉRON DE VILLEFOSSE. Une figure de Dionysos en bronze. = N° 6. MICHEL. Documents d'archives relatifs à l'acquisition de la coupole de Parme (cartons d'après le Corrège). = N° 7. COURAJOD. Sculptures de Saint-Martin de Montmorency. = N° 8. S.-L. Inscription chrétienne trouvée entre Tixter et Ras-el-Oued (Algérie). = N° 9. E. MOLINIER. La « langue de bœuf » du marquis de Mantoue. — PROU. Le musée municipal de Sens. — MARYE. Les musées d'Alger (déplorablement installés et administrés).

20. — Revue maritime et coloniale. 1890, oct. — SERRE. Les

marines de guerre de l'antiquité et du moyen âge; suite (la trière athénienne de la fin du ve siècle av. J.-C.; comment elle était construite; la grande différence qui existe entre le système de construction suivi par les anciens et par les modernes explique la rapidité avec laquelle on pouvait, dans l'antiquité, construire toute une flotte); suite en nov. (détails de construction, emménagements, œuvres mortes de la trière).

21. — Le Spectateur militaire. 1890, 15 nov. — Les débuts militaires du comte de Moltke.

22. — Le Correspondant. 25 oct. 1890. — Marquis DE COURCY. Un grand inquisiteur d'Espagne à la cour de France (premières démarches peu heureuses de del Giudice à la cour de Louis XIV). = 10 nov. La question des universités (article très hostile au projet de création des universités et d'une injustice allant jusqu'à la calomnie. Cherche à effrayer la majorité républicaine en montrant le parti que les catholiques pourraient tirer de la disparition des petites facultés. En fait, les cléricaux sont hostiles au projet, parce que la création d'universités régionales autonomes tuerait les facultés catholiques). — THUREAU-DANGIN. Les suites des mariages espagnols (appréciation élevée et judicieuse des conséquences de la politique de Guizot. La présence de Palmerston aux affaires condamnait la France à l'hostilité de l'Angleterre. La fière attitude de Guizot avait grandi la situation de la France en Europe). — Marquis DE COURCY. Un grand inquisiteur à la cour de France; fin (Del Giudice fut rappelé en Espagne, en apparence pour complaire à l'Angleterre, en réalité pour le punir de l'opposition faite à Philippe V dans ses projets pour restreindre l'autorité de l'Inquisition. Sa mission eut peu de résultats pratiques, mais contribua à rétablir les bons rapports entre Louis XIV et Philippe V). = 25 nov. FROMENT. Le Grand Condé et le duc d'Aumale. — HENNEBERT. Le Soudan français. — BIRÉ. Victor Hugo après 1830. Le Rhin. Les burgraves (la politique de Victor Hugo. Il voulait l'unité allemande sous l'hégémonie de la Prusse. Son discours au roi sur la mort du duc d'Orléans). — LESCURE. La Vendée héroïque (d'après Mme de la Rochejaquelein et Mme de la Bouëre). — DADOLLE. Mme de Sainte-Beuve et les Ursulines de Paris (d'après M. de Leymont).

23. — La Nouvelle Revue. 1890, 15 août. — BIKÉLAS. L'empereur Nicéphore Phocas (analyse du livre de M. Schlumberger). = 1er sept. TATISTCHEFF. Alexandre Ier et Napoléon, d'après leur correspondance inédite; 4e partie, 1809-1810 (négociations au moment de la guerre contre l'Autriche, et en vue du mariage de Napoléon); fin le 15 sept., 1810-1812 (rupture entre la France et la Russie; désastreuse impression morale produite sur l'esprit d'Alexandre par la prise de Moscou). = Marquis DE CASTELLANE. Gentilshommes démocrates. Le vicomte de Noailles (sa biographie; son rôle au début de la Révolution); suite le 15 sept. (Noailles dans l'émigration, en Amérique, puis à Saint-Domingue où il réussit à rentrer dans l'armée française; sa mort

héroïque en 1802). = 15 sept. Prince DE VALORI. Les czars (*sic*) et la France, au sujet de Pozzo di Borgo en 1815 (comme quoi l'alliance franco-russe est écrite dans l'histoire, une nécessité géographique et historique). = 1er oct. GAIDOZ. Le grand-duché de Luxembourg; son histoire, ses institutions, ses traditions; fin le 15 oct. (curieux, surtout le second article consacré aux légendes du pays, à saint Quirin, le grand guérisseur, à Mélusine, etc.). — MAUBRY. Un intérieur de grand seigneur français au XVe siècle (d'après l'inventaire du mobilier de Georges de la Trémoille, dressé le 30 sept. 1481). = 15 oct. Les mémoires du prince de Talleyrand; l'affaire du duc d'Enghien (publie la lettre écrite par Talleyrand au roi, le 8 nov. 1823, et où il demande de passer en jugement devant la cour de Paris au sujet de l'accusation, lancée contre lui dans les Mémoires du duc de Rovigo, d'avoir été le principal auteur du meurtre du duc d'Enghien). = 15 nov. H. DE LA FERRIÈRE. La Saint-Barthélemy (montre combien était ancienne l'idée d'en finir avec les huguenots en massacrant au moins les chefs du parti); fin le 1er déc. (c'est Catherine qui, pour empêcher la guerre de Flandre, fait frapper l'amiral, et qui ensuite arrache au roi l'ordre de massacre en lui faisant croire à l'existence d'un vaste complot tramé par les huguenots). = 1er déc. CORENTIN-GUYHO. Portraits et médaillons du second empire : M. de Morny.

24. — Revue des Deux-Mondes. 1890. — H. BAUDRILLART. Olivier de Serres, son rôle dans les guerres de religion (il a pris une part active au siège de Villeneuve-de-Berg, mais on ne saurait le rendre responsable des horreurs commises par les vainqueurs protestants sur les habitants catholiques). = 1er nov. G. VALBERT. La restauration des Bourbons en Espagne, 1874 (d'après le très intéressant ouvrage de M. Houghton). = 15 nov. MUNTZ. Une cour de la haute Italie à la fin du XVe siècle : Ludovic le More et Léonard de Vinci. = 1er déc. ROUSSET. Le surintendant Foucquet. I : la fortune (analyse du livre de M. Lair). — LAVISSE. La jeunesse du grand Frédéric; la prison (récit très dramatique; la conclusion sur le caractère de Frédéric au moment où il sort enfin de prison est à méditer. Quant aux interventions étrangères en faveur du prince, elles ont peu ému le roi, et, moins que toutes les autres, celle de l'empereur, qui doit être reléguée parmi les légendes).

25. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1890. Bulletin de mai-juin. — Comte DE LASTEYRIE. Inscription énigmatique sur un chapiteau de Saint-Julien de Brioude (ce chapiteau représente le démon entraînant un usurier en enfer, et c'est sa faute, écrite par le démon lui-même, que l'inscription a pour but de rappeler. Elle doit se lire ainsi : « Mille artifex (c'est le nom du démon) scripsit, tu periisti usura »). — VERCOUTRE. Un denier et un *aureus* de Manius Aquillius et de Publ. Clodius. — G. PARIS. Robert Courte-Heuse à la première croisade (son rôle vrai et légendaire; ce qu'en savait Suger). — AMÉLINEAU. Le manuscrit copte de la

Bibliothèque nationale contenant les actes du concile d'Éphèse (ce n'est pas une histoire du concile, mais la chronique des petits événements qui s'y passèrent). — D'Arbois de Jubainville. Notice sur les Celtes d'Espagne. — Abbé Duchesne. Le solon (dans les actes des martyrs Montan, Lucius et autres, les mots « solonem fiscalem » désignent une sorte d'aliment et n'ont rien à voir avec un Solon quelconque revêtu des fonctions d'un *fiscalis* imaginaire). — Geffroy. Lettre de Rome. — Menant. Une nouvelle inscription hétéenne. — Vercoutre. Un denier de Lucius Cassius Caecianus. — Blancard. Note sur la monnaie romaine au iiie s. ap. J.-C. (réfute des théories récentes présentées par MM. Lépaulle, Mommsen et Seeck). — D'Arbois de Jubainville. Étymologie du nom de Ligugé, Vienne (vient de *Lucoteiacus*, supposant un gentilice romain *Lucoteius*, qui désigne un nom d'homme gaulois *Lucotos*). — Saglio. Sur un denier d'Hostilius Saserna et sur le culte primitif de Diane en Italie. = *Séances*. 1890, 23 août. S. Luce. Louis d'Estouteville, le bâtard d'Orléans et la défense du Mont Saint-Michel, 1425-1453. — Digard. La papauté et l'étude du droit romain au xiiie s. (la bulle par laquelle Innocent IV interdit l'enseignement du droit romain en France, en Angleterre et dans les autres pays de droit coutumier est apocryphe; elle a été fabriquée en Angleterre). = 22 août. S. Reinach. Note sur le passage du pseudo Scymnus relatif aux Celtes (ce passage est sans valeur historique; il dérive du roman d'Hécatée sur les Hyperboréens). — 5 sept. Deloche. Histoire de la ville de Saint-Rémy-en-Provence, Bouches-du-Rhône (elle existait dès l'époque mérovingienne et formait alors une dépendance de l'abbaye de Saint-Rémy de Reims). = 12 sept. Batiffol. Note sur la chronique arabe de Sicile connue sous le nom de chronique de Cambridge (n'est qu'une adaptation musulmane d'une chronique grecque chrétienne dont il y a des fragments ms. à la Bibl. nat.). — Grellet-Balguerie. Étude sur l'annotation chronologique du prêtre Lucerios, inscrite sur le plus ancien ms. de la chronique dite de Frédégaire (elle a été inscrite au mois d'août 674). = 19 sept. Le même. Le poème de *Waltharius* (l'auteur de cette épopée latine sur un prince d'Aquitaine est un certain Géraud, moine de Saint-Benoît-sur-Loire, qui vivait au xe s.; il a dédié son œuvre à son frère, l'évêque Archambaud, qui doit être Archambaud de Sully, archevêque de Tours vers 984). — Oppert. Un passage de Ptolémée et sa source babylonienne (ces documents rapprochés fixent la mort du faux Smerdis et l'avènement de Darius en oct. 521 et l'avènement de Xerxès après le mois de sept. 485). — 26 sept. Grellet-Balguerie. Sur l'emploi de l'ère chrétienne en France au viie s. (le plus ancien exemple cité est celui de 632). = 3 oct. L. Batiffol. Étude sur la magistrature du prévôt des marchands à Paris à la fin du xive s. = 10 oct. R. de Maulde. Origines du canton du Tessin (c'est par un acte de violence que les Suisses arrachèrent ce lambeau de la Lombardie; ils s'y maintinrent par l'appui des Gibelins, c'est-à-dire des amis de l'Allemagne). — Th. Reinach. Histoire des rois de Commagène, d'après

des inscriptions récemment découvertes (établit la série généalogique de ces rois depuis le règne de Darius, fils d'Hystaspe, jusqu'à celui de Trajan). — GRELLET-BALGUERIE. La chronologie des papes de 649 à 683. = 24 oct. P. DE NOLHAC. Un ouvrage inédit de Pétrarque (signale une rédaction très différente du *De viris illustribus* composé par Pétrarque; il s'y trouve treize biographies nouvelles et une curieuse préface). = 31 oct. Arnold MOREL-FATIO. Catalogue raisonné de la collection de deniers mérovingiens de la trouvaille de Cimiez. — VIOLLET. Une ordonnance royale inédite de février 1358 (rendue sur la demande des états généraux de la langue d'oïl réunis à Paris; le dauphin y révoque toutes les concessions faites jusqu'alors aux états particuliers des diverses provinces du royaume). = 7 nov. VIOLLET. Une ordonnance de saint Louis pour la croisade en 1245. = 21 nov. DEVÉRIA. Recherches sur les inscriptions découvertes par M. Yadrintzeff sur les bords de l'Orkhoun (elles appartiennent à une écriture non encore déchiffrée). — DURRIEU. Une peinture historique de Jean Foucquet (sur un exemplaire des statuts de l'ordre de Saint-Michel; outre sa valeur artistique, cet œuvre présente encore cet intérêt particulier que tous les personnages représentés sont autant de portraits; l'auteur croit avoir réussi à identifier la plupart d'entre eux).

26. — Académie des sciences morales et politiques. *Séances et travaux.* Compte-rendu. Nov. 1890. — G. AFANASSIEV. Le pacte de famine (recherche les origines des bruits qui inspirèrent à Leprévost de Beaumont l'idée que la société Malisset volait le roi).

27. — Société nationale des Antiquaires de France. Séance du 19 novembre. — M. DE VILLEMOISY lit une note sur la découverte, en 1889, à Chambalud, département de l'Isère, de plus de 2,000 oboles de Marseille et d'une bague formée d'un fil d'or. — M. BAPST fait une communication sur la mise en scène des mystères au moyen âge et fait passer sous les yeux des membres de la Société le fac-similé d'une miniature du mystère de sainte Apolline par Jean Foucquet, d'après le ms. appartenant à M. Funck-Brentano, de Francfort, et la photographie d'une gravure du Térence de Trechsel de 1492; il en conclut que les théâtres du moyen âge étaient quelquefois constitués comme de nos jours avec des loges à clés et que la mise en scène était des plus soignées et souvent confiée aux grands peintres du temps. — M. DE BARTHÉLEMY lit, de la part de M. Nicolas Kharousin, un mémoire sur les anciennes églises russes construites en forme de tentes.

28. — Société de l'histoire du protestantisme français. *Bulletin historique et littéraire,* 1890, 15 octobre. — BERNUS. Pierre Ramus à Bâle, 1568-1569. — OMONT et BERNUS. Lettre de Ramus à Rod. Gwalter et Louis Lavater à Zurich, de Bâle, 22 juillet 1569 (texte latin avec une traduction en français). — N. WEISS. Autobiographie d'une victime de la révocation : Jacques Cabrit, pasteur du Refuge, 1669-1751. I : la sortie de France, 1685-1686; 2e art. le 15 nov. : l'étudiant, 1687-

1694. — Dardier. La tour de Constance. Lettre inédite d'une prisonnière, la veuve Frisol, 10 sept. 1740. = 15 nov. Galland. Les deux procès du temple de Caen, d'après des documents pour la plupart inédits, 1661-1685 (mettent en lumière la méthode adoptée sous Louis XIV pour détruire par avance l'édit de Nantes en l'interprétant dans le sens le plus étroit de la lettre). — Read et Cleisz. A propos de la conférence de Fontainebleau. Trois lettres de Casaubon, de Duperron et de Sully, 1599-1600. — Fr. Passy. Chronique de la colonie réformée française de Friedrichsdorf (analyse d'un ouvrage paru en 1887 chez Steinhæusser à Hombourg-ès-Monts). — Aug. Pascal. Documents pour servir à l'histoire des protestants du Dauphiné.

29. — Revue de Champagne et de Brie. 1890, sept. — Leblond. La vente des biens de l'abbaye de Rebais (de 1790 à l'an VII). — J. Viard. Une municipalité de canton dans la Haute-Marne sous le Directoire; suite. = Octobre. Comte de Marsy. La vie de la grande bourgeoisie rémoise au xviie siècle, d'après les mémoires de Jean Maillefer. — V. Froussard. Le bâtard de Bourbon (il s'agit de celui qui fut, par ordre de Charles VII, jeté dans un sac à la rivière, au pont de Bar-sur-Aube, en châtiment des dévastations qu'il avait commises en Champagne. Notice brève et incolore). — L. Soullié. Opposition des chapitres cathédraux de la province ecclésiastique de Reims au gouvernement du duc de Bedfort, 1423 et 1428. — Hérelle. Répertoire général et analytique des principaux fonds anciens conservés aux archives départementales de la Marne; suite. — Mélanges. Discours au vray de l'entreprise faicte par les hérétiques sur la ville de Troye, le 17 septembre dernier (1590), avec les noms de plusieurs gentilshommes et capitaines qui sont demeurez morts en ladicte entreprinse (réimpression).

30. — Revue historique et archéologique du Maine. 1890, 2e semestre. — G. Fleury. Notes sur Antoine le Corvaisier de Courteilles, son nom, sa famille et sa terre de Courteilles. — V. Alouis. Lucé et ses environs aux xviie et xviiie siècles; suite. — A. Martin. La communauté des boulangers du Mans; suite (l'essai du pain en 1748 et en 1750; le métier de boulanger à la même époque).

31. — Société éduenne. *Mémoires.* Tome XVII, 1889. — An. de Charmasse. Chartes de l'abbaye de Corbigny (27 chartes de 1076 à 1296, parmi lesquelles 8 bulles inédites. Publiées d'après une copie faite par Dom G. Aubrée, d'après les originaux du chartrier de l'abbaye). — Bulliot et Thiollier. La mission et le culte de saint Martin, d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen; suite. — Bulliot. J.-Cl. Desplaces de Charmasse (notice nécrologique). — J. Virey. L'architecture romaine dans l'ancien diocèse de Mâcon. — An. de Charmasse. L'institution charitable de l'aumône de Saint-Léger à Autun, 677-1668 (renseignements tirés surtout des comptes de la

grèneterie du chapitre, dont on possède 93 registres, de 1388 à 1598). — Bulliot. Harold de Fontenay (notice nécrologique).

32. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Année 1890, 44e vol. — Ad. Guillon. Le château des abbés de Vézelay. — H. Monceaux. La Révolution dans le département de l'Yonne; essai bibliographique, 1788-1800; fin (ce travail important vient de paraître en un volume de 734 p.). — Max Quantin. Le comté d'Auxerre au xvie siècle (fait exclusivement d'après les pièces d'archives).

33. — Annales de l'Est. 1890, oct. — Ch. Schmidt. Laurent Fries, de Colmar, médecin, astrologue, géographe à Strasbourg et à Metz (curieuse étude sur sa biographie et ses livres). — V. Jacques. Le siège d'Épinal par le maréchal de Créqui, du 19 au 26 sept. 1670 (utilise la correspondance inédite du maréchal et celle de son intendant avec Louvois et Louis XIV).

34. — Annales de Bretagne. Tome VI, n° 1. — A. Dupuy. L'agriculture et les classes agricoles en Bretagne au xviiie siècle. — Baron de Rostaing. Les ports de l'Armorique. Gésocribate et Saliocanos (c'est à l'extrémité du Finistère, à la presqu'île de Kermorvan du port du Conquet, située à cent kilomètres de Carhaix, que se trouvait Gésocribate; Brest était le port du Saliocanos mentionné par Ptolémée). — Robiou. Note sur quelques monnaies romaines trouvées à Montauban, Ille-et-Vilaine. — Vignols. J.-P. Vigneu, secrétaire de la représentation commerciale de Nantes, 1680-1746. — Loth. Les Pictes, d'après des travaux récents.

35. — Annales du Midi. 1890, oct. — A. Deloye. Pétrarque et le monastère des Dames de Saint-Laurent à Avignon (le nom du poète est noté dans un nécrologe de ce monastère où vécurent plusieurs dames de la famille Sade d'Avignon, dans laquelle entra Laure de Noves par son mariage avec Hugues de Sade). — A. Spont. La taille en Languedoc, de 1450 à 1515; fin (les dix dernières années de Charles VII ont été une époque de paix financière; Louis XI, au contraire, épuisa le crédit de la France; en 1482, il demandait à la France le double de ce qu'elle devait payer en 1518-1520; Charles VIII et Louis XII ne lui en ont jamais imposé autant). — Légrivain. La lutte d'Arles et de Vienne pour la primatie des Gaules (résume l'article de Gundlach dans *Neues Archiv*).

36. — Bulletin d'histoire ecclésiastique. 1890, nov.-déc. — Abbé Fillet. Histoire religieuse de Saint-Martin-en-Vercors, Drôme; suite. — Chan. Ul. Chevalier. Notice sur un livre d'heures provençal de 1265. — Abbé Perrossier. L'abbé Serpeille, aumônier de la maison centrale de Poissy; fin. — Chan. Ul. Chevalier. Mémoire d'un Dauphinois pour la croisade contre les Turcs (vers 1462 ou 1463).

37. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1890, 1er sept. — Une stèle du musée de Saintes (sur un soldat de la xive légion). — P. Mer-

CIER. La commanderie de Châteaubernard. — G. DE C. Les Campani, milice de l'île de Ré (ces *Campani*, qu'un historien de l'île de Ré se plaint de voir passés sous silence par ses prédécesseurs, ne sont autres que des soldats du régiment de Champagne au siège de Saint-Martin en 1627). — Louis A. Quel est le patron de l'église de Fouras ? (quel est le saint Gaudens de Fouras appelé au XIe siècle Currasium ?). — D. D'AUSSY. Campagnes de Duguesclin dans le Poitou et la Saintonge, 1372-1375 (étude approfondie composée en partie à l'aide de pièces d'archives). = 1er nov. DELAMAIN. Le cimetière mérovingien d'Herpes. — AUDIAT. L'instruction primaire avant 1789 en Saintonge et en Aunis.

38. — Revue de Gascogne. 1890, nov. — Abbé DUBARAT. Le bréviaire de Lescar de 1541; fin. — T. DE L. Un formulaire de dévotion du cardinal d'Armagnac.

39. — Revue de l'Agenais. 1890, 9e et 10e livr. — COMMUNAY. Mémoire de M. d'Orgemont sur les manufactures et le commerce de l'Agenais et du Condomois (1762). — LAUZUN. Les couvents de la ville d'Agen avant 1789. Couvents de femmes; suite. — MASSIP. La ville et les seigneurs de Cancon en Agenais; suite : 1568-1602. — T. DE L. Petites notes diverses (1° acte par lequel Bertrand d'Audebard, seigneur de Ferrussac, déshérite son fils Pierre, 1643; 2° requête présentée au maréchal d'Albret par Bernard Larrivas, qui avait été rossé par le greffier du vice-sénéchal d'Agenais, 1671; 3° placet adressé à Louis XV par les consuls et habitants de la ville de Tonneins-Dessous qui se plaignaient d'iniquités commises par les répartiteurs). — G. T. Notes d'archives (la rupture d'un mariage sous Louis XIII).

40. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne. *Bulletin archéologique et historique.* Tome XVII. 1890, 3e trim. — POUSSY. Fac-similé du signet authentique des anciens notaires du département de Tarn-et-Garonne.

---

41. — Historische Zeitschrift. Bd. XXIX, Heft 1. — H. VON FRIEDBERG. Frédéric le Grand et le procès Gœrne (le ministre d'État de Gœrne, placé en 1774 par Frédéric II à la tête de la Société maritime, fut condamné en 1782 pour malversation à la prison perpétuelle et à la confiscation de ses biens. Il ne fut remis en liberté que par Frédéric-Guillaume III). — L. VON HEINEMANN. Le décret de Nicolas II sur les élections papales (ce n'est pas ce décret qui a amené la lutte entre l'empire et la papauté, car en janvier 1059 l'accord de Sutri avait reconnu à l'empereur son droit de patronage comme patrice et le décret de mai laissait subsister l'approbation impériale avant l'intronisation. C'est le décret du concile de Pâques 1060, qui permettait à un pape nommé hors de Rome d'user des biens de l'Église sans avoir été intronisé, qui provoqua la condamnation de Nicolas II et les protestations impériales. C'est après l'élection de l'antipape Clément IV que le décret de Nicolas II fut falsifié par ses partisans). — Fragments de la corres-

pondance officielle de Winterfeldt en 1755. = Comptes-rendus. Geschichte der Erziehung vom Anfang bis auf unsere Zeit, von *K. A. Schmid*, fortgeführt von *G. Schmid*, 2e partie (comprend l'époque de l'humanisme par M. Hartfelder, celle de la réforme par M. Gundert et les portraits de quatre grands pédagogues du XVIe siècle : Friedland, Sturm, Neander et Wolf par M. Schmid). — *A. Holm*. Geschichte Griechenlands im 5 Jahrh. v. Chr. (second volume d'une excellente histoire générale de la Grèce). — *H. Welzhofer*. Geschichte des griechischen Volkes bis zur Zeit Solon's (peu de sens historique). — *Hermann*. Lehrbuch der Antiquitæten. Bd. II, Abt. 2 (excellent traité des sièges et de la guerre navale). — *S. Plew*. Quellenuntersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrians (a surtout recherché les traces de l'autobiographie d'Hadrien dans les historiens anciens). — *E. Bratke*. Wegweiser zur Quellen-und Literaturkunde der Kirchengeschichte (très incomplet et inexact). — *Guldenpenning*. Die Kirchengeschichte des Theodoret von Kyrrhos (Th. s'est peu servi de Socrate, beaucoup de Rufin et de Sozomène). — *Dœllinger*. Beitraege zur Sektengeschichte des Mittelalters. 2 v. (documents sur les sectes gnostiques-manichéennes et sur les Cathares et Vaudois). — *G. Richter* et *Horst Kohl*. Annalen des deutschen Reiches im Zeitalter der Ottonen und Salier (très utile; le critique signale quelques erreurs et omissions). — *Dœberl*. Monumenta Germaniae selecta ab anno 768 u. ad an. 1250. III. Zeit der salischen Kaiser (utile choix de pièces pour les étudiants). — *M. Hermann*. Siegfried I, Erzbischof von Mainz, 1060-1084 (bon). — *H. Lorenz*. Die Jahrbücher von Hersfeld (essai de reconstitution, suppose comme base une compilation faite à Fulda entre 830 et 840). — *J. Janssen*. Geschichte d. d. Volkes seit dem Ausgange des Mittelalters, t. VI (art. important de M. Ellinger qui conteste la justesse des jugements sévères de M. J. sur la littérature et les mœurs du XVIe s.). — *L. Keller*. Johann v. Staupitz u. die Anfænge der Reformation (tire avec excès Staupitz du côté de la réforme. Fait toute une histoire de l'anabaptisme primitif). — *A. Richter*. Der Reichstag zu Nürnberg, 1524 (bon). — *H. v. Treitschke*. Deutsche Geschichte. IV. Bis zum Tode Kœnig Friedrich Wilhelm's III (génial mais étroit). — Urkundenbuch der Stadt Hildesheim. 2, 3, 4 Th., 1367-1450 (important). — Domesday Studies (recueil des essais lus au 8e anniversaire du Domesday Book, 1886. Le plus important est celui où M. Clarke compare le D. avec le cadastre turc du XVIe siècle; puis celui de M. Round sur le Danengeld et les finances dans le D.). — *Henderson*. The Casket letters and Mary Queen of the Scots (soutient l'authenticité de toutes les lettres. En donne une édition). — *Cartailhac*. La France préhistorique d'après les sépultures et les monuments (bon). — *Diehl*. Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne (important et très élogieux article de H. Gelzer). — *L. Zdekauer*. Studi Pistoiesi (intéressant). = Bd. XXIX, Heft 2. LŒNING. L'origine de la donation de Constantin (exposé complet et lumineux de la question et de toutes les opinions émises à ce sujet. Il est hors de doute que la falsification

a été faite à Rome dans la seconde moitié du VIIIe siècle, et probable qu'elle n'émane pas de la chancellerie pontificale. M. L. la place entre 772 et 781). — A. BAUER. La double attaque de Sparte par Épaminondas (examen minutieux et comparaison des divers témoignages, surtout de Diodore, Plutarque et Xénophon. Épaminondas n'a pas été apprécié à sa valeur par les historiens anciens comme tacticien. Il a frayé la voie à Philippe et à Alexandre. Son principe était l'offensive hardie pour frapper l'ennemi au cœur, en enlevant de vive force sa base d'opération). — Sur les finances prussiennes (tableau de l'accroissement graduel des réserves depuis la mort de Frédéric Ier jusqu'à celle de Frédéric II; elles ont passé de un million à plus de 54 millions de thalers). — Deux rapports de G. de Humboldt à Altenstein et à Hardenberg (le premier, du 20 juillet 1809, indique au ministre des finances les ressources nécessaires à la fondation de l'Université de Berlin; le second, du 22 juin 1810, traite de l'état et des besoins de l'instruction publique). = Comptes-rendus. Articles de MM. *Lenz* et *H. Bresslau* sur les t. XLIX, LI et LII des Œuvres complètes et VIII et IX de l'Histoire universelle de Ranke. — *Læning*. Die Gemeindeverfassung des Urchristenthums (l'organisation sacerdotale païenne n'a eu aucune influence. Les institutions juives en ont eu seules. L'épiscopat monarchique est organisé au milieu du IIe siècle). — *M. Weber*. Zur Geschichte der Handelsgesellschaften des Mittelalters (bonne étude sur les sociétés commerciales italiennes). — *H. Brunner*. Deutsche Rechtsgeschichte. I (important article de Schrœder. Insiste sur les idées de B. relatives à la centaine, où il voit un groupement d'individus, non un territoire, et sur la Fehde. Pour l'époque franque, la partie relative aux lois est la plus remarquable). — *R. Stintzing*. Geschichte der deutschen Rechtswissenschaft, t. II (ouvrage historique de premier ordre). — *R. Sohm*. Die deutsche Genossenschaft (nouvelle interprétation sur cette notion juridique). — Die deutschen Runendenkmæler (utile recueil). — *Niehues*. Geschichte des Verhæltnisses zwischen Kaiserthum und Papsthum im Mittelalter II (superficiel). — *Manitius*. Deutsche Geschichte unter den sæchsischen und salischen Kaisern (purement politique; beaucoup moins admiratif que Giesebrecht pour la politique des empereurs). — *H. Koch*. Die Karmelitenklöster der niederdeutschen Provinz, 13-16 Jahrh. — *M. Souchon*. Die Papstwahlen von Bonifaz VIII bis Urban VI (très important; montre comment se sont introduites les capitulations électorales. Liste des cardinaux de 1294 à 1378). — *F. Prowe*. Die Finanzverwaltung am Hofe Heinrich's VII wæhrend des Rœmerzuges. — Regulae cancellariae apostolicae. Die pæpstlichen Kanzleiregeln von Johannes XXII bis Nicolaus V, herausgegeben von *E. von Ottenthal* (bon). — *E. Krause*. Der Weissenburger Handel, 1480-1505 (récit de la querelle de Wissembourg avec le palatin Philippe et son maréchal Jean de Trotha). — Leonis X Regesta edid. *Jos. card. Hergenræther*, IV-VI. — *O. Merx*. Thomas Münzer et H. Pfeiffer, 1523-1525. — *A. Elben*. Vorderœsterreich und seine Schutzgebiete im J. 1524. Ein Beitrag zur

Geschichte des Bauernkrieges. — *Gengler*. Die altbayerischen Rechtsquellen aus der vorwittelsbachischen Zeit (utile). — Sigeboto's Vita Paulinae, herausgegeben von *P. Mitzschke* (vie inédite de la fondatrice du couvent de Paulinzelle, XIe-XIIe siècle, de la famille des comtes de Schwarzbourg; édition insuffisante). — *A. von Kostanecki*. Der œffentliche Kredit im Mittelalter (d'après des documents brunswickois). — *R. Schleiden*. Erinnerungen eines Schleswig-Holsteiners. N. F. 1843-1848 (important pour les relations du Danemark et du Holstein). — *W. Naudé*. Deutsche stædtische Getreidehandelspolitik vom 15 bis 17 Jahrh. (dans la Baltique et la mer du Nord). — Die Kolonieliste vom 1699, herausgegeben von *R. Beringuier* (liste des réfugiés en Brandebourg; 13,847 personnes; édition soignée). — *C. Breysig*. Der Prozess gegen Eb. Danckelmann (défend la mémoire et raconte l'administration du ministre brandebourgeois). — *A. Pribram*. Œsterreichische Vermittlungspolitik im polnisch-russischen Kriege, 1654-1660 (très bon). — *L.-M. Hartmann*. Untersuchungen zur Geschichte der byzantinischen Verwaltung in Italien, 570-750 (organisation semblable à celle des provinces de l'empire d'Orient, peu à peu modifiée par la prépondérance des éléments civils et ecclésiastiques). — Zur Geschichte der polnischen Kœnigswahle von 1669; Danziger Gesandtschaftsberichte aus d. Jahren 1668 u. 1669. — *A. Schlossberger*. Prinz Karl von Württemberg, kaiserlich russischer Generallieutenant. — *H. Bresslau*. Handbuch der Urkundenlehre für Deutschland u. Italien (ouvrage d'une importance capitale). — *Prou*. Manuel de paléographie latine (excellent).

42. — Gœttingische gelehrte Anzeigen. 1890, n° 14. — *Viollet*. Histoire des institutions politiques et administratives de la France. Tome I (article important de Sickel; additions nombreuses et rectificatives). = N° 15. *Dopffel*. Kaisertum und Papstwechsel unter den Karolingern (analyse détaillée de cet ouvrage très consciencieux). — *Gurlitt*. Ueber Pausanias (malgré une tendance excessive vers l'apologie, c'est le meilleur livre qui ait encore paru sur ce sujet).

43. — Nord und Süd. 1890, août. — F. Ruehl. La suppression du servage en Prusse (expose les résultats auxquels est arrivé Knapp dans son ouvrage sur l'affranchissement des paysans en Prusse. De la situation sociale et politique de la Prusse dans le dernier tiers du XVIIIe s. et jusqu'en 1810).

44. — Zeitschrift für Vœlkerpsychologie und Sprachwissenschaft. Bd. XX, Heft 3, 1890. — R. Lœwe. Mélanges de langues et de dialectes (expose un certain nombre de lois générales qui gouvernent ce mélange; montre l'influence profonde exercée sur l'histoire politique et morale par les changements et le mélange des langues). — Steinthal. La naissance périodique des légendes (montre qu'en beaucoup de cas une légende populaire, tombée pendant longtemps en oubli, s'est reformée tout à coup sous l'empire de certaines circonstances, puis qu'elle a disparu pour reparaître sous une nouvelle forme à une

autre époque et à un autre endroit). = Comptes-rendus. *Vignoli*. Mythus und Wissenschaft (bon). — *Kleinert*. Zur christlichen Kultus- und Kulturgeschichte (excellent).

45. — Zeitschrift für ægyptische Sprache und Alterthumskunde. Bd. XXVIII, Heft 2, 1890. — L. Borchardt. Recettes et dépenses de la cour royale d'Égypte à la fin du moyen empire (papyrus n° 18 de Boulaq publié par Mariette, II, pl. 14-55. Explique et commente cet important ms.). — Piehl. Sur quelques documents datant de l'époque saïtique (1° stèle de l'époque d'Apriès; 2° la stèle n° 4017 du Louvre). — Brugsch. Le roi égyptien Ishr (ce nom se rencontre pour la première fois dans une inscription découverte par l'érudit américain Wilbons; l'auteur rapproche cette inscription de l'histoire de Joseph dans la Bible). — Steindorff. Remarque sur l'article précédent (l'auteur identifie le roi Ishr avec le roi de la troisième dynastie Τοσορθρος que cite Manéthon, et dont le nom était sans doute Dsr). — Erman. Nouvelles données généalogiques d'après les tablettes d'argile d'El Amarna (montre la parenté des Pharaons avec les rois de Mitani-Naharina à l'époque des rois égyptiens de Thoutmosis IV à Aménophis IV). — Evetts. Les princesses mésopotamiennes Tâtum-hipa et Gilu-hipa (nommées sur une tablette d'argile d'El Amarna comme épouses du Pharaon Aménophis III). — Winckler. Satarna, roi de Mitani-Naharina dans les tablettes d'argile d'El Amarna (traduction améliorée de l'inscr. n° 30; il en ressort que des mariages entre la maison royale d'Égypte et celle de Naharina furent la règle pendant plusieurs générations). — Mahler. La période Sothis et la période Phœnix chez les anciens Égyptiens (recherches chronologiques sur les rapports entre ces deux ères).

46. — Zeitschrift für Assyriologie. Bd. V, 1890, Heft 2-3. — Zimmern. Lettres sur des tablettes d'argile provenant d'El Amarna en Égypte (transcription, traduction et commentaire de trois lettres de Burraburijasch, roi de Babylone, au roi Aménophis IV d'Égypte et d'une lettre de Duschratta, roi de Mitani, au roi Aménophis III, vers 1440-1400 av. J.-C.). — P. Jensen. Études préliminaires au déchiffrement d'une lettre trouvée à El Amarna et qui est écrite en langue Mitanni (important). — Bruennow. La langue Mitanni (essai d'interprétation des textes trouvés récemment, qui sont écrits en cette langue). — Sayce. La langue Mitanni (ces trois études sont indépendantes les unes des autres). — Id. Un contrat babylonien à Saint-Pétersbourg (transcription, traduction et commentaire). — Epping. Explication de l'inscription de Cambyse n° 400 (des observations astronomiques contenues dans cette inscription). — Lagrange. Une inscription nabatéenne (trouvée au delà du Jourdain à Madabuh, une des anciennes cités de Moab; elle date de l'an 39 après J.-C.). = Comptes-rendus. *Eb. Schrader*. Keilinschriftliche Bibliothek. Bd. II (excellent). — *Bachmann*.

Corpus juris Abessinorum. Pars I (bon). — *De Clercq* et *Menant*. Collection De Clercq (bon; des critiques et des corrections).

47. — Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik. Bd. CXLI, Heft 1, 1890. — Krauth. Le pays des Scythes d'après Hérodote (critique et commentaire). — Lupus. Achradina (études topographiques et historiques sur cette partie de la ville de Syracuse, dont l'auteur cherche à fixer les limites). — Ludwich. Baubo et Déméter (corrige le passage de Clément d'Alexandrie, *Protreptic.* II, 20, sur ces deux divinités). = Heft 2. O.-E. Schmidt. Examen critique des lettres de Cicéron à M. Brutus et de l'histoire de la guerre de Modène (ces lettres nous sont parvenues avec des lacunes; étudie la lettre de Cicéron à Brutus, I, 15, qui est d'une grande valeur pour juger la politique de Cicéron après la mort de César. Brutus a joué à l'égard de Cicéron le rôle d'un traître; il est le principal auteur de la perte de Cicéron). = Heft 3. G.-F. Unger. Le commencement du printemps (chez les Grecs et les Romains, cette date coïncidait, comme chez nous, avec l'équinoxe du printemps). — Kothe. Les îles de l'ambre dans Timée (commente le passage de Pline, *Nat. hist.*, IV, 94, et critique les hypothèses de Müllenhoff; d'après Timée, ces îles sont Bornholm et Falster, qui étaient dans l'antiquité les lieux où l'on vendait l'ambre trouvé sur le littoral prussien). — Wernicke. Le bas-relief de Dublin représentant la mort de Démosthène (ce n'est pas une œuvre d'art antique; elle est du xviiie s.). — Hultzsch. Sur Dion Cassius (Zonaras, Tzetzès et Xiphilin ont fait un abrégé de Dion qui en beaucoup d'endroits a été interpolé et corrompu). — Soltau. Le jour de naissance d'Auguste (dans le calendrier réformé par J. César, le 23 septembre était un *dies fastus;* auparavant c'était un *dies comitialis*). = Heft 4 et 5. Ihm. Philon et Ambroise (dans plusieurs de ses écrits, Ambroise a copié Philon mot pour mot). — Busolt. Critique des sources relatives à l'époque de la révolution romaine (pour faire l'histoire des Gracques et des mouvements révolutionnaires qui suivirent, Diodore a mis à profit, non pas Calpurnius Pison, comme Klimke le supposait, mais Posidonius).

48. — Philologus. Bd. XLIX, Heft 1, 2e Hæfte, 1890. — W. Schmid. L'œuvre historique de Thucydide (il y a dans la langue de l'historien des traces évidentes de l'influence exercée par Gorgias, donc son livre est postérieur à l'année 404. D'une comparaison avec le Ménexène de Platon, l'auteur conclut qu'il n'a pas été publié avant 387. Cratippe a coordonné et remanié tout ce que Thucydide laissa après lui). — O.-E. Schmidt. M. Tulli Ciceronis epistularum ad M. Brutum liber I (essaie de reconstituer ce livre perdu à l'aide des données fournies par d'autres lettres et écrits de Cicéron). — Holzapfel. Les origines du calendrier julien (réfute les critiques présentées par Matzat et Aug. Mommsen).

49. — Rheinisches Museum für Philologie. Neue Folge. Bd. XLV,

Heft 1, 1890. — A. von Domaszewski. Histoire de l'administration des provinces romaines. I (1° sous Claude, et déjà sans doute sous Tibère, les provinces de Mésie, de Macédoine et d'Achaïe n'en faisaient qu'une; pendant ce temps, le chef des deux légions de Mésie était chargé d'administrer ce pays. Cette étude a pour point de départ l'inscription du *C. I. L.*, XI, 1835; Borghesi, *Œuvres*, III, 183; 2° sur les fonctionnaires impériaux et leurs fonctions dans l'Espagne citérieure). — H. Nissen. Le droit municipal romain (1° la *Lex Julia municipalis* a été promulguée en sept. de l'an 45 av. J.-C.; 2° sur la composition et la date de promulgation des tables d'Héraclée). — Jos. Schmidt. La *Lex dedicationis* de Mactaris (supplément au vol. XLIV, page 481. Complète, à l'aide d'un fragment trouvé récemment, l'inscription publiée là). = Heft 2. Buecheler. Inscriptions osques (texte et commentaire de deux inscriptions osques trouvées dans la nécropole de l'antique Capoue dans le Fondo Patturelli. Complète et corrige le texte donné par Sogliano dans les *Notizie dei scavi*, 1889, p. 23). — A. von Domaszewski. Histoire de l'administration des provinces romaines. II (1° l'administration et les gouverneurs de la Pannonie de la fin du IIe siècle au milieu du IIIe; 2° les « speculatores » des légions romaines étaient des agents des légats impériaux). — Huelsen. Sur les inscriptions d'Hérode Atticus (Buresch avait prétendu au tome XLIV du *Rhein. Mus.* que les deux inscr. du *C. I. G.*, 6184 et 6185, étaient fausses; c'est une erreur). — Swoboda. Sur la situation politique des stratèges athéniens (leurs rapports avec la βουλή et l'Ἐκκλησία d'après des inscriptions trouvées récemment et qui conduisent à des résultats nouveaux). — J. Schmidt. Les descriptions de pays dans le Jugurtha de Salluste (elles paraissent assez fidèles).

50. — Jahrbücher für protestantische Theologie. Jahrg. XVI, Heft 3, 1890. — G. Krueger. Saint Athanase et l'importance de son rôle (en matière de théologie et de politique ecclésiastique; la victoire de l'arianisme aurait changé la religion chrétienne en un autre polythéisme. L'importance du rôle historique de saint Athanase consiste en ceci : qu'il a apposé une digue à ce péril). — Schulz. Du sens du nom « Jahweh Sebaoth » (il signifie Dieu des armées, non des bataillons du ciel, mais de l'armée terrestre; la signification fondamentale est « chef de tous les peuples »). — Ph. Meyer. Deux apologies inédites de saint Luc évangéliste (texte et commentaire; une de ces apologies est d'origine gnostique). — C. Siegfried. Les missions du peuple hébreu (jusqu'aux origines du christianisme, les Juifs ont fait une active propagande en faveur de la religion juive. Expose pourquoi elle a cessé). — F. Gœrres. L'Église et l'État de Dèce jusqu'à l'avènement de Dioclétien; 1er art. (bien que Dèce n'ait point ordonné l'extermination du christianisme, il a cependant fait plus de mal à l'Église que tous les autres empereurs. Expose en détail l'histoire de la persécution des chrétiens sous son règne).

51. — Der Katholik. 1890, sept. — Koch. Le pape Grégoire le Grand (sa biographie; caractère de la papauté au vie et au viie s.). — Nirschl. Les thérapeutes; suite (les thérapeutes étaient, comme les savants catholiques l'ont justement reconnu, des ascètes chrétiens; ils se composaient pour la plupart d'anciens prêtres juifs de Jérusalem qui s'étaient convertis au christianisme et qui, devant la persécution des Juifs, s'étaient enfuis avec leurs familles en Égypte; ils ont commencé d'exister en 34 ou 35 ap. J.-C.). = Comptes-rendus : *Wolfsgruber*. Gregor der Grosse (excellent). — *Ebner*. Die klösterlichen Gebets-Verbrüderungen bis zum Ausgang des karolingischen Zeitalters (utile). = H. Mueller. La mort de Gustave-Adolphe, 1632 (critique des versions qui ont couru sur cette mort; il n'est pas prouvé qu'il y ait eu meurtre; fait ressortir les contradictions qui se rencontrent dans les divers récits de la catastrophe). — Rœhm. L'Antéchrist d'après la doctrine du protestantisme (que le pape a été mis sur le même rang que l'Antéchrist depuis Luther). — Fehr. Giordano Bruno (contre sa biographie récente par H. Bender. Bruno était un ennemi du christianisme).

52. — Theologische Studien und Kritiken. Jahrh. 1889, Heft 1. — Kœppel. Histoire du canon des livres du Nouveau Testament (apprécie la polémique récemment engagée à ce sujet par Harnack et Zahn). — Kawerau. Quatre éditions, inconnues jusqu'ici, du catéchisme des frères bohèmes en langue allemande (1522, 1523, 1525, 1526). — Szlawik. Les publications récentes de la société protestante de littérature à Budapest.

53. — Zeitschrift für Kirchengeschichte. Bd. XII, Heft 2. — Tschirn. Origine de l'église romaine au iie siècle (recherche les idées romaines qui ont pénétré dans le christianisme primitif; on ne comprend rien au catholicisme, si on ne voit en lui la création nationale du génie romain dans le sens le plus large). — Pflugk-Harttung. Les archives et les registres des papes (histoire de ces archives; des livres qui ont existé à côté des registres). — G. Frank. La traduction de la Bible de Wertheim devant le conseil aulique de Vienne (publie les pièces du procès intenté à cette traduction, 1736-1737). — Carl de Boor. Additions aux *Notitiae episcopatuum* de l'Église d'Orient. — Seebass. Sur les *Statuta Murbacensia*. — Weiland. La sorcellerie au moyen âge (exhortation aux évêques et à leurs prêtres, tirée d'un ms. du xiie s.). — Ney. Notes sur l'histoire de la diète de Spire en 1526. — Bodemann. Lettres de Leibnitz et actes officiels relatifs à l'histoire d'Antoinette Bourignon.

54. — Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. Jahrg. XXXIII, Heft 4, 1890. — Hilgenfeld. Des études les plus récentes sur l'Apocalypse (parle des travaux de Völter, Weizsæcker, Vischer, Weyland, Pfleiderer, Schœn, Sabatier, Spitta; l'Apocalypse a bien eu pour auteur l'apôtre Jean; elle nous est parvenue sans changements essen-

tiels telle qu'elle a été composée). — F. Gœrres. Histoire de la persécution des chrétiens sous Dioclétien (1° montre que l'empereur Constantin Ier protégeait les chrétiens dans ses territoires contre l'exécution des édits lancés contre eux par les augustes; 2° recherches sur les actes de la martyre Crispina dans l'Afrique septentrionale). — Dræseke. Maxime Planude; sa vie et ses écrits (1250-1300).

55. — K. Bayerische Akademie der Wissenschaften. Abhandlungen der historischen Classe. Bd. XIX, Abth. 1, 1889. — Heigel. La politique bavaroise dans les années 1679-1683 (jusqu'à la mort de l'électeur Ferdinand Marie, en 1679, la Bavière fut étroitement alliée à la France; après lui, l'électeur Max Emmanuel se tourna aussitôt vers l'Autriche; il prit, en 1683, part à la délivrance de Vienne et épousa la fille de l'empereur Léopold. A l'aide de pièces d'archives inédites, l'auteur montre que le jeune électeur voulait, en 1679, épouser une princesse protestante de la maison de Saxe-Eisenach. Son mariage avec la princesse autrichienne fut l'œuvre de la cour de Rome qui voulait empêcher une alliance de famille de l'électeur avec les Luthériens. Expose les négociations qui eurent lieu avec le duc Jean-Georges de Saxe-Eisenach et le nonce pontifical, ainsi que les efforts de la France pour détourner l'électeur de l'alliance autrichienne). — Stieve. Lettres des Wittelsbach des années 1590-1610; 4e partie (nos 150-185, se rapportant aux années 1596-1600).

56. — Allgæuer Geschichtsfreund. 1890, n° 5. — Gross. Burkhard Zink (historien d'Augsbourg, 1396-1474; sa biographie). — Braun. La situation de la ville de Memmingen en février 1529 (elle fut exclue de la ligue souabe à cause de sa conversion au protestantisme; des mesures prises à cette occasion par la ville; très intéressant pour l'histoire des luttes religieuses à cette époque).

57. — Kollectaneen-Blatt für die Geschichte Bayerns. Jahrg. LIII, 1889. — Rieder. Histoire du district de Nassenfels; suite (impôts et finances, d'après des documents inédits. Contribution importante à l'histoire intérieure du chapitre d'Eichstædt et à l'histoire économique de l'Allemagne). — Rueth. Sur l'époque de la guerre de Trente ans (extraits de lettres privées, de 1616-1644, qui montrent les conséquences désastreuses de la guerre en Bavière, surtout dans les années 1632-1637). — Article nécrologique sur le lieutenant-colonel Jos. Wuerdinger, écrivain distingué sur l'histoire militaire de Bavière.

58. — Oberbayerisches Archiv für vaterlændische Geschichte. Bd. XLV, Heft 1, 1888. — Primbs. Le château de Hohenaschau et ses seigneurs (du VIIe au XIXe siècle). = Heft 2, 1889. Hæutle. De quelques privilèges municipaux de la Bavière ancienne (privilèges municipaux de Burghausen, 1307, de Dingolfing, 1274, de Landau sur l'Isar, 1304, de Neubourg sur le Danube, 1332. Texte et commentaire).

59. — Archiv des historischen Vereins für Unterfranken

(Wurzbourg). Bd. XXXIII, 1890. — ARMHEIN. Les membres du chapitre de Wurzbourg, 2e partie (compte 809 chanoines, de 1481 à 1803; ajoute des indications biographiques, d'après des documents inédits. Article important).

60. — Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte. Neue Folge. Bd. VII, Heft 1-2, 1890. — LIPPERT. Contribution à l'histoire primitive de la Thuringe (1° sur la mort du roi Herminfrid en 534; 2° contributions à l'histoire de sainte Radegonde; contre les hypothèses présentées par feu Charles Nisard dans la *Rev. hist.*, t. XXXVII, et par H. Grœssler. Les deux poèmes « de excidio Thoringiae » et « ad Artachin » ont été composés, non par sainte Radegonde, mais par Fortunat). — GUTBIER. Histoire de la collégiale Saint-Pierre et Saint-Paul à Oberdola-Langensalza, 987-1560. — EINERT. La ville d'Arnstadt dans la guerre de Trente ans; fin (1635-1649; important pour l'histoire des événements militaires en général). — M. VON DITFURTH. De la part prise par les troupes thuringiennes à la lutte contre les Tyroliens révoltés, en 1809 (d'après les notes du colonel bavarois Charles Baron de Ditfurth; parle surtout des combats livrés dans les premiers jours d'août, dans les environs de Sterzing). — DOBENECKER. Y a-t-il eu en Thuringe un Gau Winidon? (non! L'erreur provient d'une faute de lecture dans une charte). — SCHMIDT. La seigneurie de Blankenbourg (publie une liste, dressée en 1411, des territoires appartenant à cette seigneurie). — Des publications récentes sur l'histoire de Thuringe.

61. — Mittheilungen des Vereins für Geschichte und Alterthumskunde in Hohenzollern. Jahrg. XXII, 1890. — ZINGELER. Histoire du monastère bénédictin de Beuron sur le Danube, près de Sigmaringen; fin, 1590-1802 (important).

62. — Mittheilungen aus dem Stadtarchiv von Kœln. Heft 18, 1889. — HŒHLBAUM. Un essai pour créer une flotte impériale sous le règne de Maximilien II depuis 1570 (l'exécution de ce plan fut surtout l'œuvre du comte palatin Georges Hans de Veldenz, beau-fils de Gustave Wasa, qui agit comme mandataire de l'empereur. Les projets très détaillés pour la création d'une marine impériale furent soumis par le comte palatin, en 1581, au syndic de la Hanse, Dr Heinrich Sudermann de Cologne, et c'est ainsi qu'ils arrivèrent dans les archives de la ville. L'immensité du projet le fit échouer. Publie les pièces les plus importantes du recueil). — ID. Les chartes des archives de Cologne depuis 1397, 4e partie (inventaire des chartes de 1421-1430, nos 9613-10754); 5e partie dans Heft 19 (1431-1450, nos 10755-12307. Additions à la liste des chartes de 1196 à 1450). = Heft 19, 1890. KEUSSEN. Le procès intenté au dominicain Mathieu Grabow (il fut condamné par l'Inquisition, en 1419, à retirer ses attaques véhémentes contre l'ordre des Frères de la vie commune; de pièces tirées des archives d'état de

Rome, il ressort que Grabow, en 1421, refusait encore de se rétracter, et qu'il était alors prisonnier à Rome). — Hœhlbaum. La chronique de la ville de Cologne de l'an 1499 (elle fut mise à l'index aussitôt après son apparition. En 1574, à l'occasion d'un procès, on fit des recherches sur la valeur et sur l'auteur de la chronique. Elle a sans doute été composée par un dominicain de Cologne).

63. — Mittheilungen vom Freiberger Alterthumsverein. Heft 26, 1890. — Knebel. Histoire des corporations de métier à Freiberg (de la manière d'acquérir le titre de « maître; » des usages suivis depuis le moyen âge jusqu'à l'époque moderne. D'après des documents inédits).

64. — Archiv des Vereins für die Geschichte des Herzogthums Lauenburg. Bd. III, Heft 1, 1890. — Duehrsen. Ducs de Saxe-Lauenburg au service de l'Autriche (1576-1689; analyse des actes nombreux conservés aux archives de la guerre à Vienne). — Hellwig. La ville de Lœwenstadt (fondée, d'après le chroniqueur Helmold, vers 1156 par Henri le Lion; position de la ville qui, d'après l'auteur, était située sur la rivière Waknitz dans le « Kaninchenberg »). — Handelmann. Les fortifications du « Limes Saxoniae. » — Duehrsen. Biographie du duc Ernest-Louis de Saxe-Lauenbourg, 1587-1620.

65. — K. Preussische Akademie der Wissenschaften. *Sitzungsberichte,* 1890, Stück 28. — U. Kœhler. Arrien et son histoire des Diadoques (à l'aide des fragments déjà connus de cette œuvre historique et des fragments récemment trouvés par Reitgenstein dans un palimpseste du Vatican, l'auteur cherche à reconstituer l'histoire dans son ensemble; à ses yeux, la source principale d'Arrien est l'histoire de Jérôme de Cardie. Des sources utilisées par Justin, Diodore et Quinte-Curce pour l'histoire des Diadoques. L'œuvre de Duris est postérieure à celle de Jérôme de Cardie). = Stück 29. Weinhold. Sur la guerre des « Wanes » et des « Anses » dans la mythologie germanique (interprète le passage de la Voluspà, 21-24, éd. Bugge, 7-10, éd. Müllenhoff; dans le combat des dieux raconté dans ce passage, l'auteur voit un témoignage pour ce fait que le culte du dieu Wodan-Odin n'a pas supplanté, sans de graves luttes, en Scandinavie, le culte des Wanes. Hypothèses sur les divinités [patronymiques des trois grandes familles de peuples germaniques : Erminons, Ingevons et Istévons, et sur l'extension que prit, longtemps avant l'an 800, le culte d'Odin, patron des Istévons, en se répandant chez les peuples voisins et surtout en Scandinavie. Les Wanes étaient des divinités de la lumière et du soleil; par contre, Odin a beaucoup de traits qui le font paraître comme un dieu du monde souterrain et un ennemi des dieux de la lumière). = *Abhandlungen,* 1889. Sachau. Chants populaires arabes de Mésopotamie. — Moritz. Sur la topographie antique du pays de Palmyre (Palmyre était le nœud de quatre voies militaires romaines. L'auteur cherche à déter-

miner le tracé de ces routes et les localités antiques dont elles étaient bordées à l'aide des anciens itinéraires et en particulier de la carte de Peutinger. Carte de l'ancienne Palmyrène au 1-750,000).

66. — Preussische Jahrbücher. Bd. LXVI, Heft 1, 1890. — B. Delbrueck. Victor Hehn (sa biographie; ses travaux sur l'histoire de la civilisation). — H. Delbrueck. L'œuvre de H. von Sybel sur l'empereur Guillaume Ier. = Heft 2. H. Prutz. Le duc Albert de Prusse, 1490-1568 (sa biographie; son rôle dans la Réforme).

67. — Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte. Bd. III, Hælfte 1, 1890. — Liesegang. La guilde des marchands de Stendal dans la Marche de Brandebourg (importante contribution à l'étude des origines des institutions municipales dans l'Allemagne orientale. Critique approfondie des hypothèses relatives à l'origine des guildes marchandes; apprécie hautement les travaux de Nitzsch sur ce sujet). — Holtze. Sur l'histoire du droit criminel dans la Marche de Brandebourg (expose en détail un procès intenté à un grand nombre de Juifs accusés d'avoir profané des hosties et tué des enfants chrétiens en 1510. Ce procès montre qu'à cette époque l'ordonnance bambergeoise sur la justice criminelle, composée en 1507 par le chevalier Jean Schwarzenberg, ce qu'on appela plus tard la « Carolina, » était déjà en vigueur dans la Marche de Brandebourg). — Schiemann. Louise-Charlotte Radziwill, marquise de Brandebourg (cette princesse Radziwill fut mariée avec un fils de l'électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume, 1681-1687; l'électeur avait fait ce mariage en vue d'étendre sa puissance en Lithuanie, pays où la princesse avait de grands biens. Détails intéressants sur la politique polonaise de l'électeur et sur ses rapports avec les réformés en Lithuanie. La mort du margrave Louis, en 1687, détruisit ces plans. La princesse épousa ensuite secrètement, et contre la volonté de la cour brandebourgeoise, le comte palatin Charles-Philippe de Neubourg, qui visait au trône de Pologne). — H. Weber. Récits vénitiens sur la guerre de Sept ans (la bibliothèque royale de Berlin possède un ms. en trois volumes intitulé : « Raccolta di composizioni poetiche di vari autori sopra la guerra di Germania dell' anno 1757-1759. » Analyse minutieuse de ces volumes; on y voit comment la guerre et la personne du roi Frédéric II se reflètent dans les esprits des Vénitiens, et quels intérêts on prenait à Venise à l'égard de la Prusse et de l'Autriche. Les partisans de l'Autriche, ou « Teresiani, » étaient très hostiles aux « Prussiens, » mais le parti des Neutres était fortement représenté). — Koser. Récentes publications sur l'histoire de Prusse au xixe siècle (parle du tome IV de Treitschke, de l'ouvrage de Sybel et des mémoires ou biographies les plus importants qui ont paru dans ces derniers temps). — G. Schmidt. Jean Félix, évêque de Havelberg (1312; il était jusqu'alors inconnu comme évêque). — Michael. Un jugement de l'empereur Joseph II sur

Frédéric II en 1772 (d'après une relation inédite de l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne, lord Stormont; le jugement trahit un mélange d'étonnement et de méfiance). — F. Hirsch. L'électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume Ier et Christian-Louis de Kalckstein (additions et rectifications au mémoire de Paczkowski sur le procès de haute trahison intenté, en 1670, à Ch.-L. de Kalckstein; intéressant pour l'histoire des rapports du Brandebourg avec la Pologne). — Paczkowski. Réponse au mémoire de F. Hirsch. — Des publications récentes relatives à l'histoire du Brandebourg et de la Prusse.

---

68. — Archæologisch-epigraphische Mittheilungen aus Œsterreich-Ungarn. Jahrg. XIII, Heft 2. — Von Domaszewski. Études sur l'histoire des provinces romaines du Danube; 1re partie (cherche à déterminer les frontières de la Mésie supérieure et les limites du territoire douanier d'Illyrie à l'aide d'inscriptions inédites. Critique approfondie de Ptolémée et des cartes routières des Romains). — Von Premerstein. Inscriptions de Carinthie (corrige des inscriptions déjà publiées et en donne d'inédites). — Szanto. Cinq inscriptions nouvelles de Naxos. — Nœldeke. L'inscription latine et palmyréenne de Karansebos. — Kubitschek. Un journal de l'abbé Alberto Fortis (vers 1772; l'auteur publie des inscriptions latines inédites et quelques notes importantes de ce recueil). — Heberdey. A quelle époque ont été composés les Voyages de Pausanias? (un des rares événements contemporains notés par Pausanias est l'invasion qu'il raconte des Costoboques, pillards venus de la Dacie ou de la Sarmatie en Grèce. Cette incursion eut lieu en 175 après J.-C.; les Voyages de Pausanias ont donc été composés entre 173 et 177). — Téglas et Kiraly. Inscriptions inédites de Dacie (25 numéros). — Téglas. La situation de Blandiana dans la Carte de Peutinger (cette localité se trouvait sur la rive droite du Maros, entre Karlsburg et Algyogy. Publie une inscription trouvée en cet endroit). — Kubitschek. De l'ère pompéienne en Syrie (on a prétendu qu'au moment où fut organisée la province de Syrie par Pompée, on y introduisit une ère provinciale, commençant en 64 av. J.-C. L'auteur réfute cette opinion). — Trois inscriptions romaines de Serajevo.

69. — Mittheilungen der Gesellschaft für Salzburger Landeskunde. Jahrg. XXVIII, 1888. — Wutke. Contributions à l'histoire de la grande guerre entre les princes et les villes, 1387-1388 (expose la part prise par l'archevêque Piligrim II de Salzbourg, allié aux villes, d'après des documents inédits). — Prinzinger. De quelques voies romaines et préhistoriques dans la montagne de Salzbourg. — Aberle. Sur Théophraste Paracelse; suite (parle des portraits qu'on a conservés du célèbre savant). = Jahrg. XXIX, 1889. Hauthaler. La famille de l'archevêque Éberhard II de Salzbourg (1200-1246; elle descendait d'une famille des chevaliers de Regensberg en Thurgovie). —

Pick. Documents inédits pour une histoire du Collegium Marianum et du Collegium Rupertinum à Salzbourg (fondés, en 1645-1653, par l'archevêque Paris; ils étaient en relation avec l'université dirigée par les jésuites. Publie en entier ou en analyse 272 lettres). — Erben. Recherches sur le « Codex traditionum Odalberti » (rédigé en 923-935; étudie les actes copiés dans ce livre, les listes de témoins, la date, les « comites » et « advocati » nommés dans les documents).

70. — Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes. Bd. IV, Heft 3, 1890. — Dashian. La légende du roi Abgar d'Édesse (suite des observations sur l'ouvrage de Tixeront. Publie la traduction arménienne de la « Doctrine d'Addai »). — Winternitz. Le culte des morts et des aïeux chez les peuples indo-européens (suppléments au travail de Calland; étudie en particulier ce qui se passait chez les anciens Hindous, à l'aide de textes sanscrits inédits). — Houtsma. Le Kitâb-al-Fihrist (le texte publié par Flügel contient une lacune au début du 5e livre; l'auteur comble cette lacune en partie. Explications sur le texte qu'il publie).

71. — 48er Bericht über das Museum Francisco-Carolinum. Linz, 1890. — Commenda. Matériaux relatifs à la bibliographie sur l'histoire de la Haute-Autriche; suite (avec une liste des pièces d'archives inédites et des chartes les plus importantes qui se rapportent à l'histoire littéraire et morale. Travail très complet).

72. — Blætter des Vereins für Landeskunde von Niederœsterreich. Jahrg. XXIII, 1889. — R. Mueller. Les noms de lieu autrichiens (du nom de la ville de Vienne; la forme primitive « Vindobna » est d'origine celtique). — J. Maurer. Histoire du château de Schlosshof et du bourg de Hof an der March (de 1074 à nos jours; d'après des documents inédits). — Friess. Invasion des insurgés de la Haute-Autriche dans la Basse-Autriche en 1659 (elle eut pour cause les conflits entre catholiques et protestants). — R. Mueller. Généalogie et histoire des familles de chevaliers autrichiens Wadstein et Losenheim). — Schalk. Chartes relatives à l'histoire du bourg de Medling (13 pièces de 1307 à 1493). — Lampel. Une charte fausse de l'an 1362 (fabriquée dans la collégiale de Saint-Pœlten en Basse-Autriche). — Eigner. La Peste à Stockerau en 1679 et en 1713. — Haas. Bibliographie relative à l'histoire de la Basse-Autriche en 1889.

73. — Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie. Comptes-rendus des séances de l'année 1890. Octobre. — *Krzyaznowski.* Les archives et la chancellerie de Przemyslav II, roi de Grande-Pologne (analyse de cet ouvrage, qui est un important traité de diplomatique polonaise au xiiie s.).

---

74. — The english historical review. 1890, oct. — Prof. Mait-

LAND. De quelques modes de tenure en Northumbrie (explique les termes de tenure en « thegnage » et en « drengage » dans les cinq comtés les plus septentrionaux de l'Angleterre. Article court mais instructif). — Ch.-W. COLBY. Progrès de l'oligarchie dans les villes anglaises (important. Voici les conclusions de l'article : 1° il y a peu de traces d'une vie municipale organisée dans le Domesday book; 2° sous les Plantagenets, le régime municipal est démocratique en général; 3° depuis la fin du XIIIe s., la classe riche des gros marchands commence à prendre une importance prédominante que les progrès du commerce, la guerre de Cent ans, la Peste noire, l'accroissement de la population urbaine n'ont fait qu'augmenter; au XVe siècle, on aboutit partout au système des « select bodies » ou corporations fermées, qui a duré jusqu'en 1835). — Th. BENT. Les Anglais dans le Levant (histoire de la Compagnie anglaise du Levant, fondée en 1581 et dissoute en 1825). — SPEIRS. L'émigration des protestants exilés de Salzbourg en 1732. — Lord ACTON. L'œuvre historique de Dœllinger. — ROUND. Notes sur le XIIe siècle (1° une maîtresse inconnue de Henri Ier, sœur de Gautier de Gand; 2° sur le nom de Robert de Bampton, connu par sa révolte contre Étienne en 1136; 3° une prétendue invasion de Henri, fils de Mathilde, en 1147; prouve que M. Howlett, dans son édition des *Gesta Stephani*, a pris trop à la lettre un passage du chroniqueur, et qu'il y a confusion avec le débarquement bien connu de Henri en 1149; 4° le prétendu débat sur le Danegeld en 1163; dans le passage où Grim parle de l'assemblée de Woodstock, il ne peut être question du Danegeld, par la raison que cet impôt devait être versé directement au Trésor royal, sans laisser aucun profit aux shériffs; en réalité, il s'agit ici uniquement de l' « aide au shériff » que Henri II prétendait ajouter à ses revenus annuels). — HENDERSON. La date de la *Praerogativa regis* (ce statut remonte au temps de Henri III). — LITTLE. Le ms. manquant d'Eccleston (se trouve à la bibliothèque de sir Th. Phillipps à Cheltenham; c'est l'exemplaire même dont s'était servi Leland). — FIRTH. Une lettre de George Hickes, doyen de Worcester (sur l'exécution de l'alderman Henry Cornish, 23 oct. 1685). — ARMSTRONG. L'influence d'Alberoni dans la disgrâce de la princesse des Ursins (il est prouvé que cette disgrâce eut lieu à la prière du duc de Parme, conseillé par Alberoni). — PROTHERO. La bataille de Trafalgar (publie une lettre d'un aspirant de marine qui montait *le Neptune*, écrite huit jours après la bataille). = Bibliographie : *Oman*. A history of Greece from the earliest times to the macedonian conquest (très bon livre scolaire). — *Plew*. Quellenuntersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrian (trop de raisonnements a priori). — *Bretschneider*. Medieval researches from eastern asiatic sources (fragments sur la géographie et l'histoire de l'Asie centrale, du XIIIe au XVIIe s.). — *Green*. Calendar of the proceedings of the committee for advance of money, 1642-1656 (très instructif).

75. — The Academy. 1890, 4 oct. — *Altamira*. Historia de la pro-

priedad communal (remarquable; l'auteur attribue à la législation française de la Révolution une part excessive dans l'introduction de la théorie absolue de la propriété individuelle). — *S.-R. Gardiner*. A students history of England. Vol. I, 55 av. J.-C.-1509 (excellent manuel, illustré avec beaucoup de science et de goût). = 11 oct. *Mackay*. A sketch of the history of Fife and Kinross (bon). = 18 oct. *Walford*. William Pitt (ce livre est de la haute fantaisie). — *Alexandrenko*. Angliiski taini Soviet i ego istorya. 1547-1649, 2e partie (bonne étude sur l'histoire du Conseil privé d'Angleterre, et en particulier des rapports entre l'Angleterre et la Russie au XVIe s.). = 25 oct. *Ashton*. Social England under the Regency (superficiel mais amusant). = 1er nov. *A. Lang*. Life, letters and diaries of sir Stafford Northcote, first earl of Iddesleigh (travail très consciencieux; mais la préface est écrite sur un ton par trop apologétique, et nombre de lettres ou de documents sont dénués d'intérêt). — *Thornton*. The Stuart dynasty (intéressant pour la révolte de 1715; l'auteur a publié des lettres provenant des archives du château de Windsor). — *Lecky*. History of England in the XVIIIth century. Vol. VII-VIII, 1793-1800 (l'auteur est un adversaire déclaré, dans le passé, du jacobitisme; dans le présent, du Home rule; ce parti pris s'est fait naturellement sentir dans son livre composé d'ailleurs avec une science remarquable). — Les rôles d'une cour de manoir en Norfolk (extraits relatifs au temps de Henri VIII). = 22 nov. *I. von Dœllinger*. Studies in european history, translated. — *Trotter*. Warren Hastings (très bonne biographie). — Les mémoriaux de Saint-Edmundsbury (polémique au sujet de la belle Rosemunde, qui fut aimée de Henri II, et qui fut peut-être la mère et de Geofroi d'York et de Guillaume Longuépée).

76. — The Athenæum. 1890, 4 oct. — Un nouveau ms. de la conquête des Canaries (ce ms., entré il y a deux ans au British Museum et coté Egerton 2709, est plus ancien d'un demi-siècle que le ms. de 1482 considéré jusqu'ici comme unique, et d'après lequel ont été faites toutes les éditions existantes; il contient peut-être même la forme originale du récit). = 11 oct. *Butler*. Sir Charles Napier (apologie outrée d'un homme qui fut sans doute un grand capitaine, mais aussi un conquérant peu scrupuleux et un caractère d'un commerce fort difficile). — *Blaydes*. Genealogia Bedfordiensis; being a collection of evidences relating chiefly to the landed gentry of Bedfordshire, 1588-1700 (bon). = 18 oct. *Smith* et *Shortt*. The history of the parish of Ribchester (bonne monographie : 1° sur l'ancien castrum romain Bremetonacum, qui était une tête de pont fortifiée sur le Ribble; 2° sur Ribchester depuis le moyen âge). — *Sachau* et *Ethé*. Catalogue of the persian, turkish, hindustani and pushtu mss. in the Bodleian library. Part I : persian mss. — *Roth* et *Butler*. The Aborigines of Tasmania (bon travail sur cette race aujourd'hui éteinte). = 1er nov. *Lewis*. The ancient laws of Wales (veut prouver que les Saxons envahisseurs ont

largement adopté les institutions légales et sociales des Bretons conquis; il ramène à une origine galloise à peu près tous les termes des anciennes institutions anglaises; le mot manoir même, qui est si évidemment normand et latin, il lui trouve une origine galloise. Enfin il expose les plus anciennes institutions galloises à l'aide de textes qui, dans leur plus ancienne forme, ne remontent pas au delà du XIIIe s.). = 8 nov. *Lecky*. A history of England in the XVIIIth century. Vol. VII et VIII (histoire de l'Irlande, de 1793 à 1801, période qui renferme les derniers jours du parlement irlandais, la révolte contre l'Angleterre et l'union politique du pays avec la Grande-Bretagne. L'auteur s'est livré aux recherches les plus approfondies qui, cependant, ne lui ont pas appris beaucoup de nouveaux faits importants; mais il connaît admirablement l'époque et en retrace l'histoire avec impartialité). — *G. Pallain*. Le ministère de Talleyrand sous le Directoire. — *Smith*. The history of Longridge and district (contient des traits intéressants de mœurs locales). = 15 nov. *Froude*. Lord Beaconsfield (ce n'est pas, à vrai dire, une biographie du célèbre ministre, mais une série d'esquisses enlevées avec un rare talent littéraire.) = 22 nov. *Hughes*. A history of Windsor forest, Sunnighill and the great park (monographie très intéressante et faite dans un esprit critique; elle fait justice d'une foule de menues erreurs accréditées au sujet de ces lieux célèbres).

77. — Transactions of the royal historical Society. New series. Tome I (1884). — H.-E. Malden. L'histoire marquée sur la face de l'Angleterre. — Howorth. Les plus anciens rapports des Francs et des Danois. 3e partie (jusqu'à la mort de Ragnard Lodbrok, enlevé par la peste en Danemark en 845). — Clarke. Notes sur les Ligures, les Aquitains et les Belges (1° la Ligurie était occupée par des tribus parlant des langues apparentées avec celles des Ibères, qui n'étaient eux-mêmes qu'une réunion de clans parlant des langues et des dialectes différents; 2° les Aquitains et les Belges d'avant César sont des Ibères. C'est l'étude des monnaies qui a conduit l'auteur à ces résultats). — Swaine. Comment les Anglais ont acquis et perdu Dunkerque (surtout d'après les renseignements fournis par les « Thurloe papers »). — Fleury. Allusions historiques dans quelques poètes anglais. I. (Chaucer et Gascoigne). — Pennington. L'empereur Frédéric II de Hohenstaufen. — Clarke. L'influence ibérique et belge et les Ibères en Bretagne (la Bretagne et l'Irlande ont subi l'influence des Ibères avant celle des Grecs et des Romains; on a donc tort d'accorder aux Celtes un rôle exclusif dans l'histoire primitive de la Bretagne. Il y a dans cet article une bonne part de roman étymologique). — Sir R. Temple. Leçons politiques tirées de l'histoire de Chine (caractères de la domination mongole et mandchoue). — Palmer. Les pestes; leur influence sur la destinée des nations montrée par l'histoire de la peste noire). — Zerfi. La Hongrie sous le roi Mathias Hunyadi dit Corvin, 1458-1490. — Sir R. Temple. Portraits de princes mahrates. — Howorth. La conquête

de la Norvège par les Ynglings. — W. Dawson. L'Église celtique et le christianisme anglais. = Vol. II (1885). Sir B. Frere. Esquisse hist. de l'Afrique méridionale. — Malden. Notes sur le progrès local du protestantisme en Angleterre au xvie et au xviie siècle (le protestantisme a commencé en Angleterre par le sud-est, c'est-à-dire par les comtés en relations avec la Flandre et les Pays-Bas et ses progrès ont été géographiques). — O. Browning. La triple alliance de 1788 (d'après les archives de l'État anglais). — Howorth. Le christianisme dans la Bretagne romaine (on n'en trouve de traces certaines que depuis le iiie siècle). — Palmer. L'invasion saxonne et son influence sur notre caractère national (l'activité intellectuelle des Saxons, agissant sur l'esprit contemplatif, a produit cette combinaison de pensée et d'action qui a fait l'Angleterre actuelle et d'où est sorti « ce compréhensif intellect anglais dont Shakespeare est le type »). — Thornton. La langue et la littérature anglaises avant la conquête et leur effet sur l'invasion normande. — Col. Malleson. Occasions manquées par la maison d'Autriche. — Stone. Ce qu'il y a d'historique dans le Mahabharata. — Venning. Origine de la compagnie de la Nouvelle-Angleterre, à Londres, avec un récit de ses travaux relativement aux Indiens de l'Amérique du Nord (il s'agit de la « Corporation for promoting and propagating the Gospel of J.-C. in New England » fondée en 1649). — Howorth. Rapports des Danois avec les Francs (invasion de l'Irlande par les Danois au milieu du ixe s.). — O. Browning. Le traité de commerce entre l'Angleterre et la France en 1786. = Vol. III (1886). H. Clarke. La légende de l'Atlantide et les rapports préhistoriques avec l'Amérique. — Solly-Flood. L'histoire du prince Henri de Monmouth et du chef-juge Gascoigne (l'histoire de l'arrestation du futur Henri V par le chef-juge pour insultes qu'il avait adressées à ce dernier siégeant au tribunal est une fable). — H. Hall. La politique « impériale » d'Élisabeth d'après les papiers d'État (montre ce qu'eut de déraisonnable la politique extérieure d'Élisabeth et quelles difficultés son règne prépara au pays après elle). — Clarke. Les Pictes et la Bretagne préceltique (les Pictes ne sont pas des Celtes, mais des Ibères. La reine Victoria descend des rois Pictes). — Extraits des « Memoranda rolls » de l'Échiquier : 1° négociations qui précédèrent la confirmation des chartes en 1297. — O. Browning. La fuite de Louis XVI à Varennes; une critique de Carlyle. — Palmer. Le Celte au pouvoir : Tudor et Cromwell. — W. Cunningham. Les corporations ouvrières; leur formation et leur déclin (tableau rapide, mais instructif, de leur histoire). = IV (1889). Col. Malleson. Vercingétorix. — Conder. Les Hittites (étaient de race touranienne; leur langage était apparenté à celui des plus anciennes populations de la Médie et de la Mésopotamie). — O. Browning. De l'enseignement de l'histoire dans les écoles. — Id. Hugh Elliot à Berlin (raconte le vol des dépêches d'Arthur Lee à Berlin, en 1777, par ordre et au profit d'Hugh Elliot, mais montre, d'après les pièces diplo-

matiques relatives à cet incident, les nombreuses erreurs de fait commises par Carlyle). — MALDEN. Généalogie historique (comment il faut dresser une généalogie pour rendre compte du caractère des Grecs). — SOLLY-FLOOD. Le prince Henry de Monmouth; ses lettres et dépêches pendant la guerre de Galles, 1402-1405 (donne la traduction de ces pièces dont l'original a été publié dans les *Acts of the privy council*). — ROPES. Les causes de la guerre de Sept ans. — WILLIAMSON. Informations historiques fournies par les monnaies commerciales du XVIIe s. et par la petite monnaie (décrit un grand nombre de ces monnaies de cuivre frappées de 1648 à 1679 au nom des corporations de métier ou même par de simples particuliers pour suppléer à l'extrême rareté de la petite monnaie). — CUNNINGHAM. La politique commerciale d'Édouard III (fait un grand éloge de cette politique, guidée uniquement par l'intérêt du consommateur). — Sir B. FRERE. Tableau historique de l'Afrique méridionale. 2e partie. — HAINES. L'histoire et l'assassinat politique. — GLENNIE. Les traditions des races blanches primitives (il s'agit des races blanches non sémitiques et non aryennes, c'est-à-dire des races blanches dont l'action civilisatrice sur les races de couleur a précédé celle des sémites et des aryens).

78. — The law quarterly review. Vol. I, 1885. — POLLOCK. La Paix du roi (bref exposé des mesures prises pour faire respecter la paix publique, surtout jusqu'au XIIIe s.). — HOLMES. De l'équité dans l'Angleterre ancienne. — CAMPBELL. Des tenures foncières en Écosse et en Angleterre (au XIIe et au XIIIe s., il était plus facile d'échapper aux liens du servage en Écosse qu'en Angleterre; le serf y avait une plus grande liberté d'action; jusqu'à Édouard Ier, il n'y eut pas en Écosse de château du type normand; suite au tome II). — VINOGRADOFF. Le texte de Bracton (critique très sévère de l'édition Twiss). — MAITLAND. La saisine des biens-meubles (montre que la distinction, classique aujourd'hui dans la jurisprudence anglaise, entre la saisine, comme pouvant seule s'appliquer aux immeubles, et la possession réservée aux meubles est étrangère à la loi anglaise du moyen âge). — SCRUTTON. La loi romaine dans Bracton. — PIKE. La loi commune et la conscience dans l'ancienne cour de chancellerie. = Vol. II, 1886. ROBY. Les douze tables de Gortyne (traduction). — MAITLAND. Le mystère de la saisine (montre comment on en est arrivé à établir, après le XVe s., une distinction entre la saisine et la possession). = Vol. III, 1887. LIGHTWOOD. De la possession en droit romain. — EMERTON. La terminologie stoïcienne dans le droit romain. — J. SALMON. Histoire du contrat selon la législation anglaise. — SCRUTTON. De l'origine des communaux. = Vol. IV, 1888. Les avantages de la saisine (garanties données par la loi à la saisine contre la propriété). — KOVALEVSKY. Anciens modes de tenure en Angleterre (résume les études de M. Paul Vinogradoff). — ELTON. Anciens modes de tenure (à l'occasion du volume d'études sur le Domesday qui a paru en 1886). — WILLIAMS. Les termes « réel » et

« personnel » dans la loi anglaise. = Vol. V, 1889. PIKE. Inféodation et tradition des choses incorporelles (contre Bracton et Blackstone; montre dans certains Year-books la mention assez fréquente de rentes inféodées). — BLAKESLEY. Juridiction seigneuriale dans les manoirs (du sens ancien du mot *manerium;* il a souvent été pris comme un simple synonyme de *mansio;* comment il a fini par prendre le sens juridique de manoir à partir du XIIIe s. M. Maitland a tort de dire que la juridiction manoriale, telle qu'elle est administrée par la *court-baron,* est d'origine purement féodale).

79. — The contemporary review. 1890, nov. — MAC-CARTHY. Les derniers volumes de M. Lecky. = Déc. POLLOCK. Les origines de la loi commune (quelques pages seulement où il est surtout question de l'influence exercée par la loi romaine). — SAYCE. Les derniers résultats de l'archéologie orientale (des nouvelles découvertes en Arabie et des résultats fournis par les fouilles de Tel-el-Amarna. — THORPE. Lavoisier.

80. — The nineteenth century. 1890, nov. — LAWLESS. Chroniques irlandaises : Gerald le Grand (il s'agit de Gerald, comte de Kildare, lord député et gouverneur d'Irlande au XVe s.). — Prof. HUXLEY. La question aryenne et l'homme préhistorique. — PROTHERO. Les crimes agraires en France et leur remède (résume l'histoire du « droit de marché » en Picardie, surtout depuis 1679, époque où le gouvernement entreprit de combattre ce droit, jusqu'à nos jours, où il existe encore. Expose les raisons diverses pour lesquelles ce droit cède peu à peu devant la loi et le partage égal des terres, depuis la Révolution). — Dr J.-P. RICHTER. Les guildes des vieux peintres italiens. — Prof. PALGRAVE. Le mouvement d'Oxford au XVe s. (expose, d'après l'histoire de l'université d'Oxford par M. Maxwell Lyte, le mouvement de renaissance qui s'opéra dans la seconde moitié du XVe s. et qui fut brutalement réprimé par les violentes persécutions de Henri VIII).

81. — The scottish review. 1890, octobre. — C.-R. CONDER. Les premiers chrétiens en Syrie. — Prof. J. RHYS. L'ethnographie celtique traitée au point de vue mythographique. — ANDERSON. Le méchant clan Gregor.

---

82. — The Nation. 1890, 25 sept. — *Child.* Church and state under the Tudors (livre à tendance; l'auteur est de l'école de Hook, Newman, Pusey; de l'école de la « voie moyenne, » qui veut faire croire que l'Église d'Angleterre est restée catholique même après la rupture avec le Saint-Siège). = 2 oct. *J. Johnson.* The defence of Charleston Harbor, including Fort Sumter and adjacent islands, 1863-1865 (récit très intéressant et impartial). = 16 oct. *Moore.* Dante and his early biographers (bon). = 23 oct. *Fyffe.* A history of modern Europe. Vol. III. 1848-1878 (bon). — *Mac Connel.* History of the american episcopal church (très intéressant, mais parfois peu révérencieux, bien que l'auteur soit un

zélé ministre de l'Église épiscopale). — *Brown*. The Venetian printing press; an historical study (livre bien fait, mais trop somptueux). — *Munro*. The constitution of Canada (c'est le meilleur manuel des institutions canadiennes qui ait encore paru). = 6 nov. *Weeden*. Economic and social history of New England, 1620-1789 (beaucoup de faits mal présentés mais curieux). — *Thruston*. The antiquities of Tennessee (très bon).

---

83. — Archivio storico italiano. 1890, disp. 5. — Luzio et Renier. François Gonzague à la bataille de Fornoue (1495), d'après des documents de Mantoue (publie plusieurs lettres du marquis; étude sur les poésies où il a été célébré). — Virgili. Après la bataille de Pavie; mai-juin 1525 (notes tirées des rapports du cardinal Salviati, légat dans la Lombardie cispadane). — Livi. Lettres inédites de Pasquale de' Paoli; 2e partie : lettres diverses; fin (toutes ces lettres, sauf une de 1791, sont des années 1766-1770, au moment de la conquête de la Corse). — Piccolomini. Une lettre grecque de Pietro Bembo à Demetrio Mosco, 1er janv. 1493. — Sforza. Pie VI à la chartreuse de Florence. = Bibliographie : *Rosi*. Longobardi e chiesa romana al tempo del re Liutprando (consciencieux mais incomplet). — *Belgrano*. Annali genovesi di Caffaro e dei suoi continuatori 1099-1213. — *Gherardi*. Le lettere di santa Caterina de' Ricci, fiorentina, religiosa domenicana in S. Vincenzio di Prato, alla famiglia (excellent). — *Supino*. La scienza economica in Italia della seconda metà del secolo xvi alla prima del xvii (intéressant; l'auteur n'expose pas seulement les idées des économistes; il les rapproche toujours des textes). — *Gobbi*. L'economia politica negli scrittori italiani dei sec. xvi-xvii (bibliographie très abondante). — *Graziani*. Storia critica della teoria del valore in Italia (fait trop vite, beaucoup de lacunes, mais une grande largeur d'idées). — *Montanari*. Contributo alla storia della teoria del valore negli scrittori italiani (complément fort utile à l'ouvrage précédent). — *Racioppi*. Storia della Lucania e della Basilicata (bonne monographie).

84. — Rivista storica italiana. Anno VII, fasc. 3. Juill.-sept. 1890. — Testa. L'Église de Naples dans ses rapports avec le pape Grégoire Ier (fait avec soin). — Sanesi. Jean de Procida et les Vêpres siciliennes (jusqu'à la bataille de Bénévent, Jean servit la cause souabe; puis il sut obtenir du vainqueur la restitution de ses biens. Au moment de l'expédition de Conradin, il revint à ses anciennes amitiés; déclaré traître par le roi Charles, il s'offrit aux Aragonais pour travailler au renversement des Angevins; mais il finit par les abandonner pour revenir à ces derniers. Ce n'est donc pas un grand patriote ni un héros italien. D'autre part, si les intrigues auxquelles il se livra et l'agitation qu'elles créèrent en Sicile n'ont pas été la cause directe du soulèvement de 1282, elles l'ont du moins préparé). = Bibliographie : *Rosi*. Longobardi e chiesa romana al tempo del re Liutprando (brochure qui n'apprend rien de nouveau). — *Hirsch*, trad. par *Schipa*. Il ducato di Benevento

sino alla caduta del regno longobardo. — *Giorgi* et *Balzani*. Il regesto di Farfa. Vol. IV. — *Schack*. Geschichte der Normannen in Sicilien (consciencieux et attrayant, mais manque de critique). — *C. Merkel*. Un quarto di secolo di vita comunale e le origini della dominazione angioina in Piemonte (très bon travail, et neuf en grande partie, sur la vie communale en Piémont de 1230 à 1259, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'influence provençale commence à se faire sentir avec Charles d'Anjou). — *C. Paoli*. Il libro di Montaperti 1260 (publie avec grand soin l'unique document officiel de source florentine qui reste de la guerre de 1260). — *Schipa*. Carlo Martello Angioino (bonne biographie). — *Lastig*. Markenrecht und Zeichenregister, ein Beitrag zur Handelsrechtsgeschichte (bonne étude sur les marques de commerce et les signatures des marchands au moyen âge). — *Bruzzo*. Francesco Morosini nella guerra di Candia e nella conquesta della Morea (essai très digne d'éloges; fait bien augurer du travail d'ensemble que l'auteur prépare sur la carrière politique et militaire du grand amiral vénitien au XVIIe s.). — *Bouvy*. Le comte Pietro Verri, 1728-1797; ses idées et son temps (assez intéressant pour le mouvement des idées et pour l'histoire économique au XVIIIe s.; l'auteur est trop peu au courant des travaux publiés en Italie). — *Fr. Hayez*. Le mie memorie (ces mémoires vont de 1791 à 1838; l'éditeur les a fait suivre d'un grand nombre de pièces et surtout de lettres qui vont de 1811 à 1812 et qui sont peut-être plus intéressantes que les mémoires). — *De Tillier*. Historique de la vallée d'Aoste; 2e édit. (réimpression d'un ouvrage du XVIIe s. qui n'est plus au courant de la science).

85. — Giornale ligustico. 1890, sept.-oct. — SABBADINI. Les vingt dernières années de la vie de Manuel Chrysoloras, 1396-1415 (il vint pour la première fois à Venise en 1396; de 1397 à 1403, il enseigna à Florence et à Pavie; puis il séjourna à Constantinople de 1403 à 1407, bien qu'il ait été deux fois dans l'intervalle envoyé comme ambassadeur à Venise. Il revint à Venise en 1408, visita Paris, Londres, l'Espagne, où il était en 1410; enfin il rejoignit à Bologne la cour de Rome, que désormais il ne quitta plus jusqu'à sa mort). — FILIPPI. Un conflit entre Gênes et Savone au XVe siècle (au sujet de la terre de Quiliano). — STAGLIENO. Antonio Gallo et la famille de Christophe Colomb (cet A. Gallo, chancelier de la banque de Saint-Georges, était fort bien renseigné et les indications qu'il donne dans son *Manuale litterarum* sur l'origine génoise de Colomb et de son frère ont une très grande valeur).

86. — Archivio storico per le provincie napoletane. Anno XV, fasc. 3. — N. BARONE. Notices historiques tirées des registres *Curiae* de la chancellerie aragonaise; suite : sept. 1497-nov. 1498. — RACIOPPI. Géographie et démographie de la province de Basilicate aux XIIIe et XIVe ss. (d'après les pièces copiées dans les registres de la chancellerie angevine aux archives de l'État de Naples). — CAPASSO. La « Vicaria

vecchia, » pages de l'histoire de Naples; fin. — G. DE PETRA. Inscriptions latines découvertes à Naples (il y en a deux, dont l'une désigne Naples ainsi : « Colonia Aurelia, Aug. Antoniana, felix, Neapolis »). — Inventaire des pièces sur parchemin qui ont appartenu autrefois à la famille Fusco et qui ont été acquises par la Société d'histoire de Naples; suite. = Bibliographie : *Tortora*. Nuovi documenti per la storia del banco di Napoli (nouvelle édition corrigée de ce bon livre). — *G.-B. d'Addosio*. Sommario delle pergamene conservate nell' archivio della r. casa dell' Annunziata di Napoli.

87. — Archivio della R. società romana di storia patria. Vol. XIII, fasc. 1-2. — ZANELLI. Le conclave pour l'élection de Clément XII (25 mars-12 juillet 1730; d'après un grand nombre de dépêches inédites; récit intéressant des intrigues entre les cardinaux et les grandes puissances. C'est le cardinal Corsini, ou Clément XII, qui fut élu). — MANFRONI. Nouveaux documents relatifs à la légation du cardinal Aldobrandi en France, 1600-1601, tirés des archives secrètes du Vatican. — CUGNONI. Autobiographie de Mgr G.-Antonio Santori, cardinal de San Severina; suite et fin.

88. — Società di storia patria A. L. Antinori negli Abruzzi. Bolletino. Anno II, fasc. 4. — CASTI. Aquila des Abruzzes, de la mort de Philippe IV au tremblement de terre de 1703. — BRAGAGNOLO. Charles VIII et l'Abruzze. — PANSA. Les anciens statuts de la bagliva de Sulmone.

89. — Studi e documenti di storia e diritto. Anno XI, fasc. 2-3. — PARISOTTI. Des magistrats qui gouvernèrent la Sicile après Dioclétien. — L.-G. PÉLISSIER. Le cardinal Henri de Norris et sa correspondance; suite : sur les travaux de Norris. — Statuts et régestes de l'Œuvre de Notre-Dame d'Orvieto.

---

90. — Boletin de la Real Academia de la historia. Tomo XVI. Cuadernos v y vi, mayo-junio 1890. — Franscisco CODERA. Catálogo de los libros árabes adquiridos para la Academia en virtud del viaje á Túnez. — Anteproyecto de trabajos y publicaciones árabes que la Academia debiera emprender (l'auteur réclame ces travaux et publications pour préparer les matériaux d'une histoire des Arabes en Espagne). — Francisco COELLO. « Reseña histórica sobre Italia, » por el Sr. Rodriguez Villa (compte-rendu des plus élogieux de l'ouvrage de M. R. Villa). — Ant. Sánchez MOGUEL. El argobispo Vaca de Castro y el abad Gordillo (procès entre ces deux personnages). — F. DE MÉLY. La tabla de don Pedro de Castilla (discussion sur un bijou historique). — Francisco COELLO. « Historia del Ampurdán, » por D. José Pella y Forgas (compte-rendu critique). — Eduardo SAAVEDRA. Inscripciones arábigas de Elche. — Fidel FITA. Historia hebrea. Documentos y monumentos ineditos (publication de documents modifiant ou complétant certains points de l'histoire des Juifs espagnols). — Cesáreo Fernández DURO. D. Fran-

cisco Javier de Salas. — Franscisco Codera. « Bosquejo histórico de la dominatión islamita en las islas Baleares, » por D. Alvaro Campaner (étude critique). — Antonio Sánchez Moguel. Un romance español en el dialecto de los judios de Oriente (étude philologique). — Cesáreo Fernández Duro. Don José Toribio Medina, historiógrafo de Chile (compte-rendu rapide de plusieurs ouvrages de D. J. Toribio Medina, notamment des trois premiers volumes de sa *Colección de documentos ineditos para la historia de Chile*). — Celestino Pujol y Camps. Más datos sobre epigrafia iberica. — Fidel Fita. Historia hebrea (suite de la publication commencée dans le numéro précédent). — Dans les *Noticias* est signalé un nouveau livre de D. Ant. Rodriguez Villa : *El coronel Francisco Verdugo* (1537-1595). *Nuevos datos biográficos y Relacion de la campaña de Flandes de* 1641 *por Vincart*. — Notice de D. F. Fita sur quatre inscriptions romaines inédites. = T. XVII, cuadernos i-iii. — Ant. María Fabié. Nueva collección de documentos para la historia de México (notice sur le second volume de la collection publiée par D.-J. García Icazbalceta, contenant des documents relatifs à l'ordre des Franciscains au Mexique. A la suite de cette notice, son auteur a imprimé treize lettres inédites de D. Fray Juan de Zumárraga, évêque de Mexico, datées de 1536 à 1548). — Cesáreo Fernández Duro. « Diccionario biográfico general de Chile, » por D. Pedro Pablo Figueroa (compte-rendu). — José Gómez de Arteche. « Vida y escritos de don Vicente de los Rios, » por D. Luis Vidart (compte-rendu et critique). — Francisco Coello. Sistemas de fortificatión á principios del siglo xvi por el comendador Scribá (compte-rendu d'un ouvrage du xvie s., imprimé pour la première fois en 1878). — J. Vilanova. Congreso de antropologia y de arqueologia prehistóricas, celebrado en Paris en agosto de 1889. — Id. Curiosidades protohistóricas (comptes-rendus de travaux de MM. Van Overloop et de Pauw et de M. le Dr Much). — F. Fita-J. Vilanova. Espolla y Colera. Antigüedades protohistóricas é históricas de aquella región pirenáica en la provincia de Gerona (analyse d'un mémoire manuscrit de M. Avilés Arnau, contenant notamment la description d'une nécropole préhistorique trouvée à Vilars). — Francisco Codera. Nuevos manuscritos árabes adquiridos para la Academia (catalogue). — Mariano Pano. Numismatica de Urgel y de Rivagorza (description de quelques pièces provenant de six ateliers monétaires espagnols inconnus jusqu'à ce jour). — Vicente de la Fuente. Una medalla masónica (médaille représentant Fabre Palaprat, grand maître du Temple, gravée en 1820). — Fidel Fita. Epigrafia hebrea de Carmona. Lápidas espurias (rectification de plusieurs inscriptions hébraïques). — Id. El cementerio hebreo de Sevilla. Epitafio de un rabino célebre (dissertation sur l'épitaphe du rabbin Salomon, fils d'Abraham). = Variedades. Ramón Santa María. Edificios hebreos en Alcalá de Henares. — Fidel Fita. Guillén Berenyuer, ex-obispo de Vich. El cementerio hebreo de Barcelona en 1111. Documentos inéditos. — El Vizconde de Palazuelos. Navas de Riofrio. Un monumento del arte románico (description d'un curieux portail

roman). = Dans les *Noticias*. Colección de documentos inéditos, relativos al descubrimiento, conquista y organización de las antiguas posesiones españolas de Ultramar. Seconde série, tome V (publication de l'Académie royale d'histoire). — Notice sur quelques inscriptions latines. — Notice sur quelques lettres de saint Louis de Gonzague récemment découvertes, avec le texte de ces lettres. = Indications bibliographiques : *Cartas de San Ignacio de Loyola*, 6 vol. in-4°. — *Estudios históricos y bibliográficos sobre San Ramón de Penyafort*, por D. Buenaventura Ribas y Quintana, in-4°. — *Ecclesiasticæ historicæ breviarium*, auctore Joanne Laurentio Berti,... continuation par le Fr. Thyrso Lopez, 2 vol. in-4°. — *The necropolis of Ancon in Peru*, par A.-H. Keane, 2 vol. in-fol. — *Historia general de España*, parait par fasc. in-4°, sous la direction de M. Cánovas del Castillo. — *Cantigas de Santa María*, de D. Alfonso el Sabio, 2 vol. pet. in-fol. — *Lecciones de arqueología sagrada*, par D. Ant° López Ferreiro.

---

91. — Bydragen voor vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde. VI. — Blok. Studien over friesche toestanden in de Middeleeuwen (histoire sociale de la Frise dans le moyen âge). — Fruin. De Nederlandsche ballingen in Engeland (1563-1570) (annotations à quelques lettres publiées par M. Hessels dans *Ecclesiae Londino Batavae archivum*). — Muller. Collatierecht en ambtsbejag (appendice à un article antérieur sur les mœurs gouvernementales à Utrecht). — Slothouwer. De buitengewone ambassade naar het zweedsche hof in 1672 (épisode remarquable de l'histoire de cette année funeste).

92. — Bydragen en Mededeelingen historisch Genootschap. XII. — Politicq Journaal van 15-19 jan. 1795 (journal intéressant de M. Roëll sur les événements d'Amsterdam pendant l'invasion française). — Zuidema. Kroniekje van Groningen uit de 16de eeuw (petite chronique suppléant à celle de Benninge). — Van der Haeghen. Bydragen tot de geschiedenis der Hervormde Kerk te Gent, 1578-1584 (extraits de comptes). — Brief van Ant. van Diemen (concernant la vie de ce célèbre gouverneur général des Indes). — Annotations sur la famille du célèbre théologien réformé du xvii° siècle G. Voet.

---

93. — Oversigt over Videnskabernes Selskabs. *Forhandlinger*. 1889. Cah. 3. — J.-L. Heiberg. Sur la connaissance de la langue grecque au moyen âge (cryptographie au moyen de lettres grecques dans un manuscrit irlandais de la bibliothèque de Bamberg). = 1890. Cah. 2. J.-L. Ussing. Sur les tombeaux lydiens (ressemblances frappantes entre les tombeaux de la Lydie et de l'Étrurie).

94. — Historisk Tidsskrift. 6e série, vol. II. Cah. 2. — J.-A. Fridericia. La population de Copenhague vers 1660 (Copenhague avait 25,000 habitants). — W. Scharling. Le nombre des églises et de la population en Danemark au xiii° siècle. — Henry Petersen. Le château royal à Roskilde. — Kr. Erslev. La guerre du roi Erik Plovpenning

contre son frère Abel, suivant les vraies sources (M. Erslev nie que Hvitfeldt ait consulté des sources jusqu'à présent inconnues). — W. Christensen. Publications historiques relatives au Danemark, 1889.

95. — **Aarbœger for Nordisk Oldkyndighed**. 1890. Cah. 2-3. — Jul. Lange. L'âge et le style de la cathédrale de Roskilde (comparaison avec les cathédrales de Tournay et de Noyon; sans doute on a fait venir un architecte français). — H. Rink. L'origine des peuples esquimaux (le sol natal des Esquimaux et de leur culture est dans l'Ouest, peut-être vers les côtes méridionales de l'Alaska). — Henry Petersen. Les objets déposés dans les tourbières et dans la terre l'ont-ils été dans un but religieux? (M. Petersen combat l'explication de Worsaae sur les grandes trouvailles de l'âge de fer dans les tourbières. Ce ne sont pas des objets consacrés aux dieux dans un lac sacré; ils ont tous l'apparence d'être des dépouilles enlevées sur le champ de bataille et déposées avec le plus grand soin pour être cachées; aussi Orose ne parle-t-il que de l'or et de l'argent déposés. La théorie de Sophus Müller, que diverses trouvailles du temps de l'âge de pierre et de l'âge de bronze sont des offrandes votives, manque aussi de fondement).

---

96. — **Russische Revue**. — C.-J. Haller. L'avènement de l'impératrice Catherine I; fin (en appendice, une note sur le récit de Campredon relatif à cet événement en 1725; Campredon a donné deux récits le même jour (10 févr.), et ces deux récits sont tout à fait différents. Seul, celui qu'il a envoyé à Louis XV, et qui concorde avec Bassewitz, dit la vérité). — Bruckner. La Russie et la France, 1800-1802 (analyse, pour en montrer l'importance, la récente publication de M. Tratchevsky).

---

97. — **Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique**. Bulletin. 1890, nos 9-10. — E. Goblet d'Alviella. La fécondation artificielle du palmier dans la symbolique assyrienne. — E. Banning. La conférence de Bruxelles, son origine et ses actes (compte-rendu intéressant des séances de la conférence antiesclavagiste qui a siégé à Bruxelles du 18 novembre 1889 au 2 juillet 1890).

98. — **Commission royale d'histoire de Belgique**. Compte-rendu des séances. 4e série, XVII, n° 3. — C. Piot. Renseignements sur les archives de la haute cour du Limbourg (c'est un inventaire rédigé en 1787; il est intéressant en ce qu'il fait connaître les immunités de juridiction dont jouissait le Limbourg). — P. Genard. La collection des lettres du magistrat d'Anvers et de ses députés aux États de Brabant (table alphabétique de 2,627 lettres intéressantes pour l'histoire des Pays-Bas depuis 1544 jusqu'à 1669). — O. de Meulenaere. Documents inédits pour servir à la biographie de Jehan Boutillier, auteur de la *Somme rurale* (détails authentiques sur le lieu de naissance de Boutillier, les fonctions qu'il a exercées, la composition de sa famille et la date approximative de sa mort).

99. — Revue belge de numismatique. 1890, n° 4. — J. Chautard. Étude sur les jetons au point de vue de la reproduction du type du revers. — A. Engel. Mélanges numismatiques (choses curieuses sur la numismatique des Wisigoths, des Suèves; sur des monnaies de Reckheim et de la haute Alsace). — A. de Witte. Poids de marchandises des anciennes provinces belges. Un quarteron de Binche. — Roger Vallentin. Date de la fabrication des quarts d'écus d'Henri III. — J. Evans. Notice biographique sur Charles R. Smith (1804-1889).

100. — Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. XXII, n° 2. — V. Barbier. Fondation de l'abbaye de Marche-les-Dames et introduction de la réforme dans cette maison (il s'agit de l'abbaye cistercienne du Vivier-Notre-Dame à Marche-lez-Namur, fondée au xiie siècle). — Reusens. Documents relatifs à la léproserie de Cornillon-lez-Liège. — Id. Documents relatifs à l'histoire de l'université de Louvain; suite (ces documents se rapportent aux couvents des Dominicains, des Récollets et des Augustins et sont extraits de Valère André, de Vernulæus et de Molanus).

101. — Revue de Belgique. 1890, n° 9. — A. Gittée. L'étude du folklore en Flandre (examine le caractère et l'influence des quatre revues de folklore qui ont existé dans la Westflandre). = N° 10. C. Rahlenbeck. Feu Doellinger. La justification des Templiers (résume le discours prononcé par Doellinger à l'Académie de Munich le 15 novembre 1889, et qui conclut à l'innocence des Templiers). = Compte-rendu : *Schuermans*. La Pragmatique sanction de saint Louis (les conclusions sont dignes de l'attention de tous ceux qui regrettent la confusion du spirituel et du temporel).

102. — Annales du cercle archéologique de Mons. XXII, n° 1. — F. Hachez. Visites de l'archiduchesse Marie-Élisabeth à Mons en 1734. — E. Matthieu. Les sceaux de la ville de Binche (description des cinq types connus). — F. Hachez. F. du Mont, marquis de Gages (détails intéressants pour l'histoire de la franc-maçonnerie en Belgique). — A. Debehault. La noblesse hennuyère au tournoi de Compiègne de 1238 (ce tournoi ne fut que le prétexte d'une réunion où devaient se trancher deux grandes questions : l'hérédité des fiefs chez les principaux feudataires et la délimitation des pouvoirs civils et ecclésiastiques). — T. Lejeune. Recherches historiques sur le Rœulx, ses seigneurs et les communes de l'ancien bailliage de cette ville (monographie complète de cet important canton; détails généalogiques sur les princes de Croy, seigneurs du Rœulx). — A. Debehault. Histoire généalogique de la famille de Boussu de Mons (il s'agit de la famille de l'historien du Hainaut). — Dom Ursmer Berlière. Le moine Baudoin d'Aulne (ce moine alla évangéliser les provinces baltiques au xiiie siècle; il fut ensuite évêque suffragant de Cologne et mourut archevêque de Vizia en Thrace). — F. Hachez. Tableau du siège de Mons en 1691. — E. Braconnier. Notice historique sur la paroisse de Jamioulx.

103. — Annales de la Société archéologique de Namur. XVIII, n° 4. — G. Cumont. Monnaies franques découvertes dans les cimetières francs d'Éprave (elles ont probablement été frappées avant le règne de Clovis). — Stan. Bormans. Les présidents de l'ancien conseil provincial de Namur (cette liste va de 1491 à 1794). — Niffle. Les repos de Jésus et les berceaux reliquaires. = Comptes-rendus : *Dom Ursmer Berlière*. Monasticon belge. T. I : la province de Namur (sera pour la Belgique ce que la *Gallia christiana* est pour la France). — *L. La Haye*. Étude sur l'abbaye de Waulsort et de l'ordre de Saint-Benoît, 944-1795 (fait d'après les documents des archives). — *J. Helbig*. La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse (l'auteur s'est surtout occupé du moyen âge et nous fait connaître tous les monuments que cette période nous a transmis). — *Ad. Servais*. Étude historique et critique sur saint Materne, sa mission et son culte (défend une thèse aujourd'hui tout à fait abandonnée : saint Materne aurait été envoyé par saint Pierre pour évangéliser les régions comprises entre la Moselle, la Meuse et le Rhin; il aurait occupé le siège épiscopal de Trèves et fondé ceux de Cologne et de Tongres. L'auteur est d'une rare crédulité). — *C. Piot*. Inventaire des chartes des comtes de Namur (excellent).

104. — Annales du cercle archéologique du pays de Waas. 1890, n° 4. — J. van Naemen. Notice biographique sur Adolphe Siret (académicien belge, auteur de travaux estimés sur l'histoire de la peinture). — Van Raemdonck. Le pays de Waas à l'époque du mammouth. — J. Geerts. Renouvellement des privilèges et chartes du pays de Waas, Beveren, Termonde, etc. (intéressant pour l'histoire des libertés locales). — Van Raemdonck. Le cimetière gallo-romain de Tamise. — Le même. Découverte des deux premiers exemplaires connus de la grande carte d'Europe [1554] et de la carte des îles britanniques [1564] de Gérard Mercator. — F. van Naemen. Épitaphier wasien; suite (trois cent trois inscriptions funéraires relevées à Basele, Burcht, Beveren, Calloo, Cruybeke, Melsele et Zwijndrecht).

105. — Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. XXI, 3e livr. — Ph. de Limbourg. Les liards de Franchimont (y a-t-il existé un atelier monétaire à Theux ou à Franchimont?). — J.-E. Demarteau. La Violette, histoire de la maison de la cité à Liège (origines et histoire des magistratures populaires et de l'hôtel de ville, d'après des manuscrits de la maison de Warfusée. Beaucoup de détails curieux exposés d'une manière assez diffuse). — C. Le Paige. Notes pour servir à l'histoire des mathématiques dans l'ancien pays de Liège (dissertation remarquable. Elle nous fait connaître les mathématiciens liégeois et les mathématiciens étrangers qui ont vécu et enseigné à Liège depuis la fin du xe siècle jusqu'à la fin de l'ancien régime).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. de Bourrousse de Laffore est mort le 18 juillet dernier à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il était un des fils de l'inventeur de la statilégie, ou « méthode lafforienne » pour apprendre rapidement à lire aux enfants et aux adultes. Après avoir professé la médecine pendant longtemps, il se voua aux travaux sur l'histoire et la généalogie de la Gascogne et de l'Agenais. Sa dernière œuvre est un mémoire tendant à prouver l'authenticité de la charte d'Alaon, que nous avons déjà annoncé et sur lequel nous reviendrons.

— Le 21 sept. est mort M. Victor Guérin, connu par ses voyages en Palestine et par les ouvrages qu'il a publiés sur la Terre sainte. Ce n'était pas un savant de haut vol; mais il connaissait bien certaines parties de l'Orient, et ses travaux, s'ils ont pour but surtout d'édifier les âmes pieuses, rendent aussi de réels services aux archéologues et aux historiens.

— M. Charles Rocher, avocat au Puy-en-Velay, décédé le 14 avril, à l'âge de cinquante-huit ans, avait publié, dans divers recueils locaux, notamment dans les *Tablettes historiques du Velay* et dans les *Annuaires de la Haute-Loire,* un grand nombre d'études sur l'histoire du Velay. La liste de ses travaux a été donnée dans les *Annales du Midi* (oct. 1890).

— M. le docteur Barthélemy, décédé à Marseille, à l'âge de quatre-vingts ans, avait consacré la plus grande partie de sa vie à la pratique médicale. Bien qu'il n'ait donné à l'histoire que les loisirs de ses quinze dernières années, il n'en laisse pas moins de solides travaux sur la maison des Baux, sur l'histoire de la ville d'Aubagne et sur les artistes marseillais des xve et xvie siècles.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a retiré du concours la question relative à la chute des Ommeyyades et la question relative à la chronique de Normandie. — Elle a mis au concours pour 1893 : une étude critique sur l'authenticité des chartes relatives aux emprunts contractés par les Croisés et une autre sur les traductions françaises d'auteurs profanes exécutées sous les règnes de Jean II et de Charles V (prix Bordin). Le prix Delalande-Guérineau sera décerné en 1894 au meilleur ouvrage d'archéologie ou de littérature ancienne classique.

— M. Arthur de la Borderie s'est chargé d'un cours libre sur l'histoire de Bretagne à la faculté des lettres de Rennes. Il traitera cette année-ci l'histoire générale de la province depuis les origines jusqu'à 1789; ensuite il abordera l'étude spéciale et détaillée de certaines

questions particulières. S'il faut en juger par l'empressement avec lequel a été accueillie sa leçon d'ouverture, ce cours sera aussi goûté que suivi.

— Signalons le remarquable rapport de M. J. Darmesteter sur les études orientales en 1889, fait à la *Société asiatique* le 26 juin 1890 (Imp. nat., 166 p. in-8°). Nous y renvoyons nos lecteurs qui regrettent sans doute, comme nous, que l'insuffisant espace dont nous disposons nous empêche de donner autant de place que nous le voudrions aux travaux relatifs à l'histoire de l'Orient. M. D. a rendu un hommage senti aux membres de la Société morts dans l'année, parmi lesquels Bergaigne, Garrez, Hauvette-Besnault, Pavet de Courteille, etc.

— La librairie Leroux commence la publication d'un *Recueil des inscriptions juridiques grecques;* texte, traduction et commentaire par MM. R. Dareste, B. Haussoulier et Th. Reinach. L'ouvrage sera complet en trois fascicules.

— M. H. Houssaye a réuni dans un même volume trois portraits historiques : *Aspasie, Cléopâtre, Théodora* (C. Lévy), très vivement enlevés et où l'éclat de la forme n'enlève rien à la vérité du fond. Il n'a pas cédé au facile plaisir de faire d'Aspasie une vertueuse matrone, de Cléopâtre une grande politique, de Théodora le modèle des reines. Il leur a laissé à toutes trois leurs vices et leurs faiblesses, et si une critique scrupuleuse peut trouver plus d'un détail à reprendre dans ces biographies, elle acceptera dans leur ensemble les peintures et les jugements de M. Houssaye.

— Un des plus sérieux progrès qu'ait faits l'enseignement historique de nos lycées pendant les dix dernières années consiste à faire une place de plus en plus grande dans l'enseignement à l'histoire des mœurs et des institutions. Les livres de *Lectures historiques* que met en vente la maison Hachette rendront à cet égard de véritables services. Trois volumes ont déjà paru, relatifs à l'*Histoire ancienne* (Maspero), à l'*Histoire grecque* (Guiraud), à l'*Histoire du moyen âge* (Langlois). Les volumes de MM. Maspero et Guiraud ont trait exclusivement à l'état social et aux institutions politiques. On y trouvera un tableau à peu près complet de la vie privée et publique chez les Égyptiens, les Assyriens et les Grecs, dû tout entier, pour l'histoire ancienne, à la plume de M. Maspero, emprunté en partie pour l'histoire grecque aux auteurs anciens ou à des érudits modernes. M. Langlois, ayant à s'occuper d'une période beaucoup plus complexe, a dû être à la fois plus varié et moins complet. Il a fait une place au récit des événements et a dû choisir un certain nombre de points saillants pour lesquels il avait sous la main, dans des livres récents, les éléments des extraits dont il voulait composer son volume. Il a dû en outre se livrer à un travail d'adaptation pour raccourcir ou compléter ces extraits, les mettre à la portée des jeunes intelligences. — L'expérience seule pourra dire si ces volumes, composés avec le plus grand soin et remarquablement illustrés, pourront rendre dans les classes, surtout en 6e, 5e, 4e, les services qu'on en attend; mais ils sont du plus

haut intérêt ; les étudiants et les lecteurs de tous les âges y trouveront une source d'instruction et d'intérêt.

— M. Ch. Seignobos a publié chez A. Colin une *Histoire narrative et descriptive des anciens peuples de l'Orient,* à laquelle est jointe un supplément destiné aux professeurs. L'ouvrage, admirablement illustré, est exécuté avec le soin, l'intelligence et le talent qui distinguent tous les ouvrages de M. Seignobos. Il a eu pour but de donner dans son livre toute la partie narrative et descriptive de l'histoire empruntée autant que possible aux documents anciens ou aux meilleurs auteurs modernes et d'indiquer, dans le supplément aux professeurs, les points sur lesquels ils devront faire porter leurs commentaires après avoir fait lire à l'élève la partie qui le concerne. Quoique le système qui consiste à remplacer le cours oral d'histoire par l'usage des livres nous paraisse une erreur pédagogique des plus graves, les deux volumes de M. Seignobos mériteraient d'être chaudement recommandés s'ils tenaient suffisamment compte du temps dont on dispose en sixième pour le cours d'histoire et du degré de développement des élèves. Il n'y a même qu'un petit nombre de professeurs qui pourront profiter entièrement des indications du supplément. M. Seignobos rendra probablement encore plus de services aux candidats à la licence qu'aux professeurs de sixième.

— Les deux volumes de M. Corréard pour les classes de troisième et de seconde : *Histoire de l'Europe et de la France de* 395 *à* 1270 et *de* 1270 *à* 1610 (G. Masson), paraissent avoir été rédigés un peu vite. On y lit, par exemple, que la lutte entre Clovis et les Alamans « s'engagea sur un point de la rive gauche du Rhin que l'on ne peut déterminer exactement, à Tolbiac. » Or, Tolbiac est le lieu très précis de Zulpich, mais il est douteux que la bataille entre Clovis et les Alamans y ait été livrée. — Le récit est bien abrégé et bien sec. Toutefois on doit louer la clarté de ces manuels, la netteté des divisions et du style. Ils pourront utilement servir de mémento.

— Le copieux commentaire dont M. Hild a accompagné le texte de la 7e satire de Juvénal (*D. Junii Juvenalis satira septima.* Klincksieck, 91 p. in-8°), sur l'indigence des gens de lettres, est un riche recueil de renseignements sur la vie privée et la vie littéraire à Rome au ier siècle de J.-C.

— M. M. Prou, dans une lecture faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a reconnu sur trois monnaies mérovingiennes de la collection Ponton d'Amécourt le nom de lieu *Antuberix* qu'il rapproche du nom des *Antobroges* cité par Pline, et que, depuis Scaliger, on identifiait aux Nitiobriges. Ce lieu Antuberix serait d'ailleurs dans le voisinage des Ruteni comme les Nitiobriges. — M. Prou a, dans la *Revue numismatique* (1889, 4e trimestre), grâce à deux tiers de sou mérovingiens, portant le nom du roi Gontran, conservés à Madrid et dont M. Engel a rapporté des empreintes, pu dater toute une série de tiers de sou pseudo-romains portant au revers une victoire qui tient d'une main une couronne et de l'autre une croix.

et d'actes réels. Il rappelle à ce sujet les travaux de MM. Delisle, Noël Valois, Boutaric, en France, Rockinger, Bresslau, Kaltenbrunner, etc., en Allemagne. Le recueil contenu dans le ms. 4763 de la Bibl. nat., écrit à la fin du règne de Philippe V par un scribe de la chancellerie royale, contient des mandements royaux de Capétiens, surtout de Philippe IV, Louis X et Philippe V, relatifs surtout aux bailliages d'Amiens, de Vermandois et de Senlis, mais il s'y trouve cependant 66 actes relatifs au Midi. M. Langlois en transcrit 36, parmi lesquels un diplôme de Louis VII en faveur de deux Anglais, une liste des membres de la cour du roi en 1269, 6 actes relatifs aux biens confisqués des Templiers, 6 lettres relatives aux Juifs, 2 relatives aux usures, divers mandements relatifs à l'Amiénois et à la Saintonge, 4 actes très intéressants relatifs aux enquêteurs réformateurs, etc., etc.

— M. E. Langlois a donné au t. XXXIII des *Notices et extraits des manuscrits* des *Notices des manuscrits français et provençaux de Rome antérieurs au XVIe s.* Ces mss. sont conservés dans les Bibl. du Vatican, de la Minerve, Corsini, Barberini et Chigi. Remarquons que le ms. 753 du fonds de la reine Christine est un fragment du journal de Maupoint, publié par M. Fagniez au t. IV des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*.

— M. Longnon a fait imprimer sa leçon d'ouverture, au Collège de France, en 1889, sur la *Formation de l'Unité française* (Champion, 46 p. petit in-4°). On y trouvera un aperçu intéressant sur les accroissements successifs du domaine royal et sur les principes qui ont présidé à la succession au trône. — M. L. croit que la loi salique a été invoquée à la mort de Louis X et à celle de Charles IV. Nous ne le pensons pas et croyons que la loi salique n'a été reconnue comme loi de succession que sous Charles V. Ayant eu à nous occuper de cette question à l'École normale et à l'École des hautes études, nous avions soutenu l'opinion que la loi salique n'a pas été invoquée sous Philippe VI et que probablement ce sont les érudits de la cour de Charles V qui ont trouvé dans la loi salique la justification du principe de succession établi en 1316 et en 1328. — Nous avions indiqué à M. L. Cadier, notre élève et ami, cette question comme sujet de thèse latine de doctorat. Il n'a pas eu le temps de pousser ses recherches assez loin pour affirmer ou contredire la justesse de notre opinion, mais jusqu'ici les documents qu'il a recueillis à Paris et à Rome, ceux que nous avons consultés en Angleterre, la confirment. Nous espérons pouvoir pousser bientôt nos recherches assez loin pour en publier les résultats en utilisant les documents que nous avons réunis et ceux de M. Cadier, que sa famille a bien voulu nous confier. G. M.

— M. L. Gallois a publié dans le *Bulletin de la Société de géographie de Lyon* et à part (Lyon, impr. Vitte, 23 p. et 2 planches) une étude sur le *Portulan de Nicolas de Canerio,* avec une reproduction très soignée de ce portulan retrouvé par lui au Dépôt de la marine. L'étude des données

un aimable épicurien et un esprit très attentif à toutes les choses de la politique européenne. M. P. a classé les extraits de la correspondance d'après les matières : lettres relatives à la vie de Noris, à ses travaux, à ses relations avec Nuzzi, à Venise, à ses confrères de l'ordre des Augustins, à la chronique anecdotique, à la politique. Noris est très au courant des affaires militaires et diplomatiques et surtout des affaires du Levant et de Venise; il est ardent ennemi de Louis XIV et ses jugements sur la politique du grand roi ont un réel intérêt. — Les *Lettres inédites de D. Claude de Vic à Fr.-Ant. Marmi* (Montpellier, Hamelin frères, 64 p. in-8°), écrites entre 1717 et 1720, traitent presque exclusivement d'érudition et de littérature. Elles sont intéressantes pour l'histoire de la congrégation de Saint-Maur. On y trouve aussi des nouvelles ecclésiastiques. — M. P. a encore publié un *Catalogue annoté de quelques manuscrits de la bibl. Corsini*. Il s'agit de 16 volumes de Miscellanea dont le catalogue n'a jamais été publié et contient beaucoup de pièces curieuses. En appendice, M. P. donne le relevé de tous les mss. de la bibl. Corsini relatifs aux conclaves. — M. P. a trouvé à la Vallicellane une *Relation inédite de l'escalade de Genève*, due probablement à l'un des capucins qui accompagnaient M. d'Albigny. Il l'a publiée dans les *Annales du Midi* et à part (Toulouse, Privat, 10 p. in-8°). — M. P., tout en poursuivant ses études italiennes, entreprend une nouvelle série de publications relatives à l'époque révolutionnaire, d'après des documents conservés aux archives des Bouches-du-Rhône. Les *Lettres de Soldats*, 1792-93, qu'il a données à la Revue alsacienne et à part (Berger-Levrault, 12 p. in-8°), nous font connaître plusieurs types curieux du jacobin exalté au Marseillais réactionnaire. Ses *Documents révolutionnaires* (Marseille, impr. marseillaise, 52 p. in-8°) nous font connaître l'état de l'opinion au moment des violences jacobines du comtat. On y trouvera aussi des pièces intéressantes relatives à la séquestration des papiers de Sémonville.

— On lit avec grand intérêt la magistrale conférence faite par M. Courajod à l'exposition de 1889 sur *la Part de la France du Nord dans l'œuvre de la Renaissance* (Impr. nat., 34 p.), dans laquelle il a soutenu avec une grande force sa thèse favorite, à savoir : que la Renaissance est la transformation de l'art gothique sous l'influence du naturalisme et que cette transformation s'est produite en France avant même de se manifester en Italie. M. C. a rencontré d'abord de nombreux contradicteurs, il a même été l'objet d'attaques mesquines, plus ridicules que méchantes, mais l'idée qu'il a mise en circulation a désormais sa place dans l'histoire de l'art moderne. M. Courajod a donné aussi une intéressante notice sur *Eugène Piot et les objets d'art légués au Musée du Louvre* (aux bureaux de la *Gazette des beaux-arts*, 31 p. in-8°).

— M. E. Muntz a fait imprimer, à l'occasion du sixième centenaire de l'Université de Montpellier, des renseignements inédits très curieux sur les *Constructions du pape Urbain V à Montpellier*, 1364-1370 (Leroux, 19 p. in-8°). Il s'agit en particulier de l'église de Saint-Benoit et de Saint-Germain, à laquelle étaient annexés un couvent et un collège.

— M. de Saint-Bris a protesté dans le supplément du *New-York Herald* de Paris, du 24 août 1890, contre la décision du congrès des Américanistes qui a refusé de faire remonter le nom d'Amérique à *Ameraca pana,* nom de la partie du continent américain où Colomb aborda en 1498 et Vespuce en 1499. — C'est de ce nom que serait venu le nom d'Amérique inscrit sur un globe de 1513 et sur un atlas d'Apeanus de 1520. — C'est pour plaire au duc de Lorraine, ennemi de Ferdinand, que Ringmann aurait fait de Vespuce le premier découvreur du continent américain. M. de Saint-Bris n'admet pas le voyage de Vespuce en 1497. — Le congrès n'a pas admis les conclusions de M. de Saint-Bris. On trouvera dans la *Revue critique* du 17 nov. un article de M. Gallois qui ne laisse rien subsister de la théorie de M. de Saint-Bris.

— M. E. Rodocanachi a réuni dans une courte étude les traits les plus saillants du *Carnaval de Rome au XVe et au XVIe siècle* (Amiens, typ. Delattre-Lenoel, 17 p. pet. in-4°).

— M. Pierre Batiffol a ajouté un chapitre important aux nombreux travaux publiés dans ces derniers temps sur l'histoire de la Vaticane par MM. Müntz, Fabre et de Nolhac et par M. Batiffol lui-même. Son petit livre, *le Vatican de Paul III à Paul V,* paru dans la *Petite bibliothèque d'art et d'archéologie* (impr. Leroux), est consacré à l'histoire du fonds grec de l'inventaire de Paul III à celui de Paul V. C'est en même temps une contribution à l'histoire des trois cardinaux bibliothécaires Cervini, Sirleto, Caraffa.

— M. A. de Ruble a donné dans le livre XVI des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris* et à part (Champion, 55 p. in-8°) une intéressante étude sur le *Colloque de Poissy*. Il y a publié pour la première fois le procès-verbal des séances tenu par Despence, recteur de l'Université, un des douze théologiens catholiques du colloque, mais dont l'impartialité est garantie par ses sympathies antérieures pour la Réforme. — Le point le plus nouveau mis en lumière par M. de Ruble est l'intrigue du cardinal de Lorraine, qui poussa Christophe de Wurtemberg à envoyer au colloque des docteurs luthériens pour semer la zizanie parmi les protestants et en faire accepter plus aisément la dissolution par les calvinistes.

— M. Omont vient de publier deux nouveaux inventaires de manuscrits : celui de *la Collection Eusèbe Renaudot* à la Bibl. nat. (Picard, 30 p. in-8°), composé de 45 vol., dont les deux tiers sont relatifs à l'Orient et l'autre tiers aux affaires diplomatiques et religieuses à la fin du règne de Louis XIV, et celui des manuscrits grecs des bibliothèques des villes hanséatiques Hambourg, Brême et Lubeck (Leipzig, Harrassowitz, 29 p. in-8°).

— Nous recevons de M. Tamizey de Larroque deux nouvelles plaquettes, le n° xviii des Correspondants de Peiresc consacré à *Boniface Borilly* (Aix, impr. Garcin et Didier, 72 p. in-8°); c'était un notaire et antiquaire d'Aix, à qui Louis XIII fit en 1622 l'honneur de visiter son cabinet et de lui

donner un baudrier qu'il avait reçu du duc d'Épernon. Le catalogue de ce cabinet, publié par M. T. de L., ainsi que les cinq lettres de Peiresc (1618-1631) nous prouvent que cabinet et antiquaire étaient dignes de cette visite royale. — *Hercule d'Argilemont* (Bordeaux, impr. Gounouilhou, 38 p. in-8°) était un capitaine picard que François, comte de Saint-Paul, duc de Fronsac et de Château-Thierry, mari d'Anne de Caumont, fit gouverneur de ses châteaux de Caumont sur la Garonne et de Fronsac sur la Dordogne; il en profita pour rançonner les marchands et même emprisonner les magistrats bordelais. Ceux-ci, après avoir longtemps en vain poursuivi ce bandit, protégé trop longtemps par le cardinal de Sourdis, finirent par se saisir de lui, le condamner et l'exécuter le 23 septembre 1620. M. T. de L. nous raconte ses méfaits et reproduit deux extraits du *Mercure de France* sur les crimes et l'exécution du baron d'Argilemont. Il publie une note sur le recueil de vers en l'honneur de J.-A. Du Sault, commissaire du roi, qui détruisit en 1621 onze villes et châteaux rebelles, dont Caumont et Fronsac.

— M. Ch. Joret, à qui nous devons un excellent livre sur Tavernier, vient de nous donner un nouveau chapitre de l'histoire des protestants sous Louis XIV et de leurs relations avec le Brandebourg, *Pierre et Nicolas Formont. Un banquier et un correspondant du grand Électeur à Paris* (Picard, Bouillon, 80 p. in-8°). Pierre Formont était un huguenot normand, marchand et banquier à Paris, dont les relations commerciales s'étendaient à toute l'Europe, à l'Amérique et à l'Afrique et qui, par ses navires et ses comptoirs, faisait un énorme commerce de métaux et de marbres; il fut le principal fournisseur des constructions royales. Il était, de plus, comme banquier, l'intermédiaire du roi avec les ambassadeurs étrangers à Paris et avec les agents français à l'étranger. C'est par lui que Spanheim touchait les subsides promis au grand Électeur. Il devint en 1678 conseiller-secrétaire du roi; son fils Nicolas fut correspondant et courtier attitré de Frédéric-Guillaume à Paris. Pierre mourut avant la Révocation, mais sa veuve dut s'exiler avec ses deux fils Pierre et Jean et tous ses biens furent confisqués en dépit des subterfuges employés pour les leur conserver. — La monographie de M. Joret ajoute un chapitre important à l'histoire des protestants sous Louis XIV. Une seule petite critique : M. Joret a le tort de maintenir la particule *de* devant les noms nobles lorsqu'il les emploie sans les faire précéder de *Monsieur*. Nous publierons un supplément aux recherches de M. Joret d'après des documents des archives de Berlin.

— Nous ne possédions pas de bonne édition annotée du *Siècle de Louis XIV* de Voltaire. M. E. Bourgeois vient d'en publier une excellente (Hachette) avec un copieux index et une introduction où l'on trouve une histoire très complète de la composition du *Siècle de Louis XIV*. On y verra quelle somme de travail et de recherches représente cet ouvrage et comment Voltaire y utilisa les documents des archives diplomatiques qu'il eut à sa disposition, en 1745 et 1746, comme historiographe

du roi. M. B. indique aussi, mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, le plan de l'ouvrage et la raison d'être du dernier chapitre sur les cérémonies chinoises, critique détournée de l'esprit d'intolérance, et des querelles religieuses qui remplirent les trente dernières années du règne de Louis XIV.

— A la même librairie et dans le même format, M. Waddington a donné une bonne édition de l'*Histoire de Charles XII*. Dans son introduction, après avoir montré avec quel soin Voltaire a réuni les documents et renseignements qui font de son livre une source de premier ordre, il résume l'histoire intérieure de la Suède sous Charles XII, que Voltaire a bien à tort entièrement négligée. Les documents réunis par Voltaire ont été donnés par lui à la Bibl. du roi. Ils se trouvent au n° 9722 du fonds fr. de la Bibl. nat.

— M. Maurice Lambert a fait un récit très complet et fidèle, d'après les documents originaux, sur *les Fédérations en Franche-Comté et la fête de la Fédération du 14 juillet* 1790 (Perrin, 116 p. in-8°). Le mouvement commença à Dôle, Vesoul, Besançon par la formation de milices qui avaient pour objet la protection des propriétés privées contre la jacquerie qui éclata en province à la suite de la prise de la Bastille. Il prit corps par la conclusion à Besançon, le 16 nov. 1789, d'un traité fédératif entre 14 villes de Franche-Comté, en vue d'assurer l'ordre public et les subsistances. Les idées de Turgot avaient fait leur chemin, car, si l'on prend des mesures contre l'exportation des grains, on réclame la liberté entière du transport dans l'intérieur du royaume. Les communes comtoises prirent part à la fête parisienne du 14 juillet 1790 et célébrèrent avec éclat en Franche-Comté même la Fédération. Les détails donnés par M. Lambert, les discours, les chansons, tout concourt à affirmer la vivacité des sentiments royalistes à ce moment de la Révolution.

— Le général Thoumas continue à réunir en volumes ses causeries militaires du *Temps*, si intéressantes et si instructives. La 2e série vient de paraître (1 vol. in-12, chez Plon, 1890). Tout ne se rapporte pas également à l'histoire dans ces articles écrits au jour le jour et qui n'ont entre eux d'autre lien, outre celui de l'actualité, que l'amour de l'auteur pour le métier militaire et pour son pays. Nous signalerons cependant dans ce nouveau volume de très intéressants détails sur l'histoire de la cavalerie et de l'artillerie, une critique très sympathique, mais très compétente, du *1814* de M. Henry Houssaye et de nombreux renseignements biographiques qu'un index alphabétique permet de retrouver et de grouper facilement. C'est surtout de l'histoire militaire de la Révolution et de l'Empire que s'occupe M. le général Thoumas. On peut dire qu'il la connaît par le menu. Sur cette période, on peut se fier à l'abondance et à la sûreté de ses connaissances.

— M. A. Lods, qui a consacré une excellente monographie à Bernard de Saintes, nous envoie deux courtes études d'histoire religieuse qui jettent le jour sur un côté peu connu de l'époque révolutionnaire. On

croit souvent que le culte protestant fut toléré alors que l'église catholique était persécutée. On verra, en lisant ces deux brochures sur l'*Église réformée de Paris pendant la Révolution* et sur les *Églises réformées de l'ancienne principauté de Montbéliard pendant la Révolution et le pasteur Kilg* (Fischbacher), que ces églises eurent à passer elles aussi par de cruelles épreuves, que le pasteur Marron à Paris, le pasteur Cuvier dans le Doubs furent arrêtés et emprisonnés, et le culte suspendu pendant plusieurs mois. M. Lods donne les plus intéressants renseignements sur les vicissitudes par lesquelles passa l'Église de Paris avant d'obtenir de Napoléon son organisation définitive, sur la situation particulière de l'Église de Montbéliard, qui réussit au début à se faire assimiler à l'Église d'Alsace, et sur le rôle si noble du pasteur Kilg, devenu en 1792 membre du Conseil général du département du Doubs, destitué et arrêté en 1794, nommé membre du Directoire du Doubs en 1795, et qui sut défendre les prêtres eux-mêmes contre le fanatisme révolutionnaire. M. Lods avait précédemment consacré une autre brochure à l'*Église de Paris de la Révocation à la Révolution* (Fischbacher).

— M. le professeur A. Tratchevsky vient d'entreprendre la publication des *Documents diplomatiques concernant les relations de la France et de la Russie à l'époque de Napoléon Ier* (Saint-Pétersbourg, Stassouliévitch). Le premier volume comprend les années 1800 à 1802 et est précédé d'une très ample et importante introduction. Les documents sont publiés en français et en russe. On y trouvera une cinquantaine de lettres, notes et rapports de Talleyrand, soit dans le corps de l'ouvrage, soit dans les notes copieuses qui lui font suite.

— La brochure de M. le comte de Chambrun : *Nos historiens, Guizot, Tocqueville, Thiers* (Chamerot, 110 p.), arrivée à sa troisième édition, est augmentée d'appendices parmi lesquels nous signalerons trois lettres sur Descartes. M. de C. nous donne la formule de sa philosophie de l'histoire : « La manducation du logos divin par le logos humain. »

— M. Léon Boucher vient de nous donner une *Histoire de la littérature anglaise* (Garnier frères) qui n'a pas le charme littéraire de celle de M. Filon, mais qui est plus précise et mieux informée. On y trouve plus de dates et de titres que chez M. Filon, mais la même absence d'indications bibliographiques. Il serait pourtant nécessaire de trouver dans un manuel ce qu'il y a d'essentiel en cette matière.

— L'excellente collection des classiques populaires de MM. Lecène et Oudin vient de s'enrichir de trois nouveaux volumes : *Cervantès*, par L. Biart, *E. Augier*, par H. Parigot, et *Gœthe*, par M. Firmery. M. Debidour a donné le second volume de ses *Chroniqueurs* de l'histoire de France. Le premier était consacré à Villehardouin et Joinville, le second l'est à Froissart et à Comines.

— M. E.-H. Guize, chef d'escadron d'artillerie en retraite, a tenté comme M. Jung (cf. *Rev. hist.*, XLIII, 99) une sorte de philosophie de

la guerre; mais, tandis que ce dernier étudiait surtout, dans son livre sur la *Guerre et la Société,* les relations de l'état de guerre avec l'état de paix dans une nation, M. Guize, dans le *Militarisme en Europe* (Berger-Levrault), étudie l'influence de l'organisation des armées et des guerres sur les relations internationales. Il voit dans la guerre la voie cruelle mais nécessaire par laquelle les nations européennes se sont constituées et celle par laquelle elles arriveront à s'unir dans un système fédératif.

— On trouvera dans le livre de M. Saunois de Chevert : *la Liberté de conscience en France et à l'étranger* (Perrin), des renseignements intéressants sur la législation scolaire et religieuse des divers pays. M. S. de C. est un partisan convaincu de la séparation des Églises et de l'État.

— Le P. Carlos Sommervogel, S. J., commence une nouvelle édition de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus,* par les PP. de Backer; elle sera corrigée et considérablement augmentée; elle contiendra, en outre, deux additions importantes : l'une est une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la Compagnie de Jésus,* publiée en 1864 par le P. Carayon; l'autre est un volume de tables : table des anonymes, table méthodique, table des auteurs par nationalités. On pense que cette édition demandera dix volumes de cent vingt-cinq feuilles chacun, imprimés cette fois sur deux colonnes (au lieu de trois) en grand in-4° (et non in-folio). Pour les souscripteurs à tout l'ouvrage, le prix est fixé à 30 fr. par vol., à 40 fr. pour les autres personnes. Dès maintenant, la copie est entièrement terminée (Bruxelles, Schepens; Paris, A. Picard).

— Citons parmi les articles importants des livraisons 4-6 du *Nouveau Dictionnaire d'économie politique,* de MM. L. Say et Chailley, les suivants : Colonies (Chailley); Colonisation au xixe s. (P. Leroy-Beaulieu); Cobden (Say); Condorcet (H. Baudrillart); Consuls (R. Millet); Contrôle de finances (V. Marcé); Conversion (R. Lisle); Corporations (Hubert-Valleroux); Desmarets (Latreille); Disraéli (J. Reinach); Dette publique, Domaine (Roquet); Dombasles (Zolla); Douanes, Dupont de Nemours (Schelle); Eaux et forêts (H. de Venel).

— Le 54e fasc. du *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle,* par MM. Vivien de Saint-Martin et Rousselet (Hachette), contient d'importants articles sur la mer Rouge, la Roumanie, la Roumélie, la Russie. Il ne reste plus maintenant à paraître qu'un sixième de l'ouvrage. On peut compter qu'il sera entièrement achevé au commencement de 1892 au plus tard.

— M. L. Malavialle a publié un intéressant rapport sur la *Géographie à l'Exposition universelle* (Montpellier, typ. Bœhm, 48 p. in-8°), dans le Bulletin de la Soc. languedocienne de géographie (1889). Il a donné au même Bulletin un important compte-rendu du livre de Metchnikoff sur les grands fleuves historiques.

— A une époque où les questions politiques tendent, de plus en plus, à se transformer en questions d'économie politique, la géographie doit

faire une place de plus en plus grande aux questions économiques. — Le grand public, aussi bien que le public des écoles, fera le meilleur accueil à l'excellent *Précis de la géographie économique des cinq parties du monde,* par M. Marcel Dubois (Masson).

— Nous recommandons aussi l'intéressant manuel géographique pour la classe de quatrième, publié par M. L. Bougier, *Notions de géographie générale, suivies de l'étude du continent américain* (Alcan), très complet, très clair et très pratique.

— L'Exposition coloniale de 1889 a provoqué la publication, par le sous-secrétariat d'État des colonies, d'un recueil statistique, descriptif et historique sur les *Colonies françaises* (Quantin), en six volumes, élégamment illustrés. M. L. Henrique a dirigé cet utile travail. Un volume spécial sur les *Établissements français du golfe de Benin* a été publié par M. A. d'Albéca, administrateur du Grand Popo (Baudouin).

— M. J. Ferry a réuni dans un volume, *le Tonkin et la mère-patrie* (Havard), les documents les plus complets sur les événements qui nous ont donné cette belle colonie et sur les richesses qu'elle met à notre disposition si nous savons les exploiter. Il répond dans une fière préface aux accusations injustes dont le Tonkin a été l'occasion et revendique hautement la responsabilité et l'honneur de cette conquête.

— M. H. Cordier a donné à la *Grande Encyclopédie* et publié à part une très complète et très remarquable *Notice sur la Chine* (Lamirault, 111 p. in-8°, avec carte).

— La *Collection pour l'enseignement des arts du dessin* (Quantin) vient de s'enrichir d'un charmant volume de M. Ary Renan sur le *Costume en France,* qui suit de très près celui de Quicherat. On y trouvera la marque d'une triple hérédité, artistique, littéraire et scientifique.

— L'*Annuaire de la jeunesse* pour 1890, publié par M. Vuibert (Nony), rendra de vrais services aux familles. C'est un recueil très bien fait de renseignements sur toutes les écoles, publiques et privées, sur les conditions d'admission, les programmes d'études et d'examens.

— A côté de sa grande publication des statuts des universités, M. Fournier donne de divers côtés des documents ou des études sur des points spéciaux de l'histoire universitaire au moyen âge. Signalons dans la Revue internationale de l'enseignement *Une enquête dans un collège de droit de l'université de Montpellier au XIVe siècle* et *Une règle de conduite et de travail pour les étudiants en droit au XIVe,* tirée d'un ms. de Toulouse; dans la Revue des Pyrénées, les contrats ou conduites de *Corras* pour Valence en 1544, de *Cujas* pour Valence en 1557, de *Pacius* pour Montpellier en 1600; dans la Revue hist. et arch. du Maine, des documents sur la *Nation du Maine à l'université d'Angers au XVe siècle;* dans la Nouvelle Revue historique de droit, une notice sur la *Bibliothèque de l'université d'Orléans en* 1420, des *Notes et documents sur l'université de Rennes et sur Lanjuinais, professeur de droit canon à Rennes,*

enfin une étude détaillée et très intéressante sur l'*Église et le droit romain au XIIIe siècle* (Larose et Forcel, 40 p. in-8°), où il met en lumière l'hostilité systématique de la papauté contre le droit romain, qui a provoqué la bulle *Super Speculam* d'Honorius III, de 1219.

— Le 3e fascicule du t. I des *Travaux et mémoires des Facultés de Lille* contient une étude intéressante de M. P. Fabre sur le Polyptique du chanoine Benoît, conservé dans le ms. 512 de la bibliothèque municipale de Cambrai. Ce polyptique, dont diverses parties se retrouvent à la bibliothèque Vaticane et dans un ms. de la Vallicellane, contient entre autres un Ordo romanus, un résumé des droits temporels du Saint-Siège, une chronique pontificale, les Mirabilia Urbis et un Curiosum Urbis; il a été composé entre 1140 et 1143 par Benoît, chanoine de Saint-Pierre de Rome, et a été utilisé dans la suite, par Cencius par exemple, comme une sorte de compilation officielle. M. Fabre a négligé de nous donner une notice complète des documents composant le Polyptique dans le ms. de Cambrai avec l'indication des folios, mais il a reproduit la description des régions de Rome et une série de textes très curieux sur les jeux demi-païens, demi-chrétiens célébrés à Rome aux XIe et XIIe siècles. Il a restitué deux hymnes curieuses, l'une grecque, l'autre latine, en l'honneur du pape.

— MM. R. de Lasteyrie et E. Lefèvre-Pontalis ont fait paraître le premier fasc. du t. II de la *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France* (Impr. nat.). Il contient les départements suivants : Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Landes, Loir-et-Cher, Loire, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Lot, Lot-et-Garonne et Lozère.

— Doit paraître en souscription chez A. Picard et chez Michel et Médan (Agen) le tome III de la *Bibliographie générale de l'Agenais et des parties du Condomois et du Bazadais incorporées dans le département de Lot-et-Garonne,* contenant un supplément général et un index méthodique. Le prix est fixé pour les souscripteurs à 15 et à 25 fr. selon le papier.

— A l'occasion de la récente inauguration du port de la Pallice, à la Rochelle, ont paru : *la Rochelle et ses environs,* par M. de Richemond, précis historique par M. A. de Quatrefages, et *la Rochelle et ses ports,* par M. G. Musset. Ce dernier ouvrage énumère et décrit les ports que la Rochelle s'est donnés pour les besoins de son commerce et indique comment a pu triompher une ville pour laquelle la nature s'est montrée presque ingrate, en défaisant un jour ce que l'énergie humaine avait créé la veille.

— M. de Richemond a fait imprimer une notice curieuse sur un récit de voyage en Hollande et en Allemagne tiré des *Livres de raison d'Élie Richard,* marchand de la Rochelle (la Rochelle, impr. Siret, 19 p. in-8°).

— M. Louis Batiffol a retracé un vivant tableau de Versailles au temps de Louis XVI dans son joli opuscule : *Versailles et ses habitants*

en 1789 (publié par l'*Écho de Versailles,* 97 p. petit in-8°), illustré par G. Meunier.

— Dans un travail qui a pour titre *les Châteaux et les châteliers dans la Mayenne* (Laval, Moreau), M. l'abbé A. Angot a fait une pénétrante étude de ces châteaux en terre analogues à celui de Beugy, décrit par Orderic Vital, qui, au plus fort des guerres entre Manceaux et Normands, pendant le dernier quart du XIe siècle et les premières années du XIIe, furent élevés en si grand nombre sur les bords de la Mayenne et de ses affluents, la Jouanne, l'Ernée, l'Aron, la Colmont et la Varenne.

Livres nouveaux. — Documents. — *L. Blancart.* Inventaire des archives départementales. Bouches-du-Rhône. Série L : documents de la période révolutionnaire. Tome I. Marseille, impr. Barlatier. — *Lauzun.* Les mss. de la bibliothèque de Saint-Amans. Agen, impr. Lamy. — *Le Chauff de Kerguenec.* Souvenirs de zouaves pontificaux, 1861 et 1862. Poitiers, Oudin. — *Réveillé de Beauregard.* Relations d'événements se rapportant à l'expédition d'Alger, 1830, observés et décrits jour par jour à bord du brick « l'Alerte; » documents inédits. Aix, impr. Nicot. — *O. Tessier.* Armorial de la sénéchaussée de Draguignan; recueil officiel dressé par les ordres de Louis XIV en 1696. Marseille, impr. marseillaise. — *A. Barbet.* Histoire de la Rochelle; tome III (Archives histor. de la Saintonge et de l'Aunis, t. XVIII). Picard. — *Dutilleux* et *Depoin.* Cartulaire de l'abbaye de Maubuisson. Pontoise, impr. Paris (doc. publ. pour la Soc. hist. du Vexin). — *Lalore.* Cartulaire de l'abbaye de Montiéramey. Thorin.

Histoire locale. — *J. Baton.* Le Franc Lyonnais. Neuville-L'archevêque, aujourd'hui Neuville-sur-Saône; étude historique et monographie communale. Lyon, Chanard. — *Laffon.* Histoire de la commune de Saint-Orens de Gameville. Toulouse, Dupuy. — *Abbé Leclerc.* Monographie de la commune de Compreignac. Limoges, Ducourtieux. — *Devet.* Saint-Étienne sous la Terreur. Une prison en 1793 et 1794; registre d'écrou. Lechevalier. — *Duchemin.* Histoire de Bourg-Achard. Pont-Audemer, impr. Dugas. — *Lottin de Laval.* Bernay et son arrondissement. Bernay, Lefèvre. — *Maitre.* Les villes disparues de la Loire-Inférieure; 6e livr. Rennes, impr. Oberthür. — *Naud.* Histoire de la commune de Saint-Valérien, Vendée. Fontenay-le-Comte, impr. Gouraud. — *Plieux.* Étude sur l'instruction publique à Lectoure depuis la fin du XVe siècle. Agen, Michel et Médan. — *Meriel.* Histoire de Falaise. Bellême, impr. Levayer. — *Rigaud.* Géographie historique des Côtes-du-Nord. Saint-Brieuc, Guyon. — *Chanliaux.* Les antiquités de l'Allobrogie à travers le Dauphiné. Lyon, Cote. — *Bardon.* Listes chronologiques pour servir à l'histoire de la ville d'Alais. 1er fasc. : les consuls, 1250-1714. Nîmes, impr. Chastanier. — *Bernard.* Essai historique sur Entrevaux et sur les privilèges et franchises dont cette ville a joui jusqu'à la Révolution. Castellane, impr. Gauthier. — *Bidart.* Histoire du département des Hautes-Pyrénées. Guérin. — *Bourrilly.* Histoire du département du Var. Ibid. — *Carteret.* Histoire du département de la Savoie. Ibid. — *Castel* et *Maury.* Histoire du département de l'Aude. Ibid. — *Chaussade.* Histoire du département de la Dordogne. Ibid. — *Couchoud.* Histoire du département de la Drôme. Ibid. — *Dodey.* Histoire du département de l'Aube. Ibid. — *Février.* Précis de l'histoire de l'Algérie. Ibid. — *Ledieu.* Histoire du département de la Somme. Ibid. — *Saindenis.* Histoire du département de Loir-et-Cher. Ibid.

Biographies. — *Courteaux*. Histoire généalogique de la maison de l'Esperonnière, de ses alliances et de ses seigneuries qu'elle a possédées (1156-1889), d'après les archives inédites du château de la Saulaye, Maine-et-Loire. Jouaust. — *Carré de Busserolle*. Inventaire de la noblesse d'Anjou et du pays saumurois en 1789, d'après les procès-verbaux dressés à cette époque pour l'élection des députés aux états généraux. Montsoreau, impr. Carré de Busserolle.

Belgique. — Le tome XXVI du *Cours d'histoire nationale* de Mgr Namèche, ancien recteur de l'université catholique de Louvain, raconte le règne de Charles VI et de Marie-Thérèse dans les Pays-Bas autrichiens, c'est-à-dire la Belgique actuelle (396 p.; Louvain, Ch. Fonteyn).

— M. Joseph Demarteau, rédacteur en chef de la *Gazette de Liège*, a publié trois opuscules intéressants pour l'hagiographie liégeoise : *Vie la plus ancienne de saint Lambert, écrite par un contemporain;* — *Vie de saint Lambert en français du XIIIe siècle, traduite de la biographie écrite au Xe siècle par Étienne, évêque de Liège;* — et *Vie de saint Théodoard par Hérigère* (Liège, Grandmont-Donders).

— M. Félix Nève, professeur émérite de l'université catholique de Louvain, a réuni en volume, sous le titre de *la Renaissance des lettres et l'essor de l'érudition ancienne en Belgique*, une série de monographies sur Érasme, Busleiden, Thomas Morus, Dorpius, Barlandus, Cleynaerts, Guy le Fèvre de la Boderie, Gramaye, Castellanus, Valère André, etc. (Louvain, Ch. Peeters; Paris, E. Leroux, 439 p.).

— Sous le pseudonyme de Pierre Chrétien, un juriste catholique a publié un *Essai sur le droit public de la Belgique*, qui est la contre-partie ultramontaine de l'ouvrage de M. Giron, professeur à l'université de Bruxelles (Bruxelles, Gœmære, 439 p.).

— M. Henri Lonchay, professeur à l'Athénée royal et chargé de cours à l'université de Bruxelles, nous a donné récemment une monographie vraiment remarquable sur *la Principauté de Liège, la France et les Pays-Bas au XVIIe et au XVIIIe siècle* (Bruxelles, Hayez, 190 p.). Cette étude d'histoire diplomatique a été couronnée par l'Académie royale de Belgique et fait suite au mémoire couronné du même auteur sur *l'Attitude des souverains des Pays-Bas à l'égard du pays de Liège au XVIe siècle* (Bruxelles, Hayez, 1888, 231 p.). Ces deux ouvrages sont faits d'après des sources en grande partie inédites et contiennent beaucoup de choses neuves.

Livres nouveaux. — *J. Diericx de ten Hamme*. Souvenirs du vieux Bruxelles. 283 p. Bruxelles, Rossel. — *Dujardin*, *Croquet* et *Bourdeau*. Souvenirs historiques et religieux sur Braine-le-Comte. 688 p. Braine-le-Comte, Zech. — *Abbé Monchamp*. Le Flamand et Descartes d'après des documents nouveaux. 48 p. Saint-Trond, van Leenen. — *Th. Sevens*. Geschiedenis der abdij van Groeninge te Kortrijk. 93 p. Courtrai, Duboccage. — *Abbé P. V. Bets*. Zout-Leeuw, beschrijving, geschiedenis, instellingen. 2 vol. Tirlemont, van Hoebroeck.

Alsace-Lorraine. — Depuis le mois d'octobre dernier, notre colla-

borateur M. Rod. Reuss publie, dans le *Progrès religieux* de Strasbourg, une très intéressante étude sur le gymnase protestant de Strasbourg pendant la Révolution, et sur les persécutions qu'il eut à subir de la part des révolutionnaires.

— M. G. Wolfram a consacré une très intéressante plaquette à la statue équestre en bronze de Charlemagne provenant de la cathédrale de Metz, qui est conservée au musée Carnavalet (*Die Reiterstatuette Karls des Grossen*. Strasbourg, Trübner, 26 p. in-8°). Cette statuette, que la plupart des archéologues ont crue un ouvrage carolingien, aurait été, comme l'auteur croit le prouver d'après les actes du chapitre de la cathédrale, fondue en 1507; l'artiste aurait pris pour modèle le Charles le Chauve de l'Évangéliaire et du Psautier de Metz aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Mais l'œuvre fondue en 1507 par un orfèvre était certainement d'argent, et celle-ci est de bronze; en outre, ce serait un fait unique de voir au XVIe siècle un industriel s'inspirer de manuscrits carolingiens, enfin l'aspect même de la statuette dément qu'elle soit une œuvre de la renaissance; c'est bien un travail carolingien.

— C'est à tort que, dans notre dernier *Bulletin* concernant les publications sur l'histoire d'Alsace, nous avons parlé de M. R. Kæppelin, auteur de l'*Alsace à travers les âges* et *Récits d'un vieux Colmarien*, comme étant « mort récemment à Caen. » M. Kæppelin nous a écrit lui-même pour rectifier cette assertion, « par égard, dit-il, pour ceux de vos lecteurs qui peuvent m'avoir connu personnellement et m'avoir accordé leur affection » (lettre datée de Clamart, 6 nov. 1890). C'est avec grand plaisir que nous faisons cette rectification.

Allemagne. — Le 3 oct. est mort au monastère cistercien de Meheran, près de Bregenz, le cardinal Dr Hergenrœther, autrefois professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Wurzbourg; il avait soixante-six ans. Il était né, le 15 sept. 1824, à Wurzbourg et avait enseigné à l'université de cette ville de 1851 à 1879. Partisan déclaré de l'infaillibilité pontificale, il fut nommé par Pie IX prélat de la maison du pape; Léon XIII le nomma cardinal et préfet des archives du saint-siège; on sait combien il s'est employé pour permettre l'accès de ces archives aux recherches scientifiques. Il a beaucoup écrit; citons seulement, parmi ses travaux les plus importants : *Photius, Patriarch von Constantinopel* (3 vol., 1867-1869); *Anti-Janus* (1870); *Katholische Kirche und christlicher Staat in ihrer geschichtlichen Entwickelung* (1872); *Handbuch der allgemeinen Kirchen-Geschichte* (3 vol., 1876-1880; 3e édit. en 1884-1885). Il avait en outre composé le 8e vol. de l'Histoire des conciles de Hefele.

— Le Dr Charles Sell a été nommé professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Bonn. — M. Quidde a été nommé directeur de l'Institut historique de Prusse à Rome; il a en même temps reçu le titre de professeur.

— L'Académie des sciences de Prusse a accordé 6,500 m. pour l'édi-

tion de la carte géologique de l'Attique dressée par LEPSIUS, 750 m. pour aider à publier un recueil de drames religieux du XIVe au XVIe s., entrepris par le Dr BOLTE, 500 m. au Dr BAUCH pour des recherches sur l'histoire de l'humanisme allemand pendant trois ans, 7,000 m. pour continuer le *Corp. inscr. latinarum.*

— L'Académie des sciences de Bavière a élu membre ordinaire M. Fr. von Reber, professeur d'histoire de l'art, membre étranger, le professeur M. Ritter, de Bonn, et membres correspondants MM. l'abbé Duchesne, à Paris, Max Lenz, à Berlin, et G. Meyer von Knonau, à Zurich.

— Sous les auspices de la Direction centrale des *Monumenta Germaniae historica* ont paru, en 1889-90 : 1° le dernier fascicule du tome V des *Leges* (fol.), contenant la *Lex romana Raetica Curiensis,* par ZEUMER, et le tome II des *Necrologia Germaniae,* par HERZBERG-FRÆNKEL, contenant les livres des morts de Salzbourg. Dans la série des *Auctores antiquissimi,* l'impression du texte de Claudien est terminée; les œuvres de Cassiodore sont moins avancées. M. KRUSCH travaille activement aux tomes III et IV des *Scriptores merovingici.* Le tome I des Écrits relatifs à la guerre des investitures est prêt, ainsi que l'édition, longtemps interrompue, de la *Kaiserchronik.* Le volume qui la contiendra sera complété par une nouvelle édition du poème d'Anno. L'impression des œuvres d'Enikel et de la chronique rimée de Styrie est commencée. Le tome XXIX des *Scriptores* (éd. in-fol.) doit contenir des textes islandais, les tomes XXX et XXXI les extraits des chroniques italiennes. L'impression des diplômes d'Otton III a été commencée, ainsi que du tome III et dernier des lettres des papes, qui atteindront l'année 1268. — Le 1er fasc. du tome II des *Capitularia regum Francorum* de BORETIUS vient de paraître.

— Pour le dernier exercice, la Commission historique de l'Académie royale des sciences de Bavière a livré au public les ouvrages suivants : 1° *Geschichte der Wissenschaften in Deutschland.* Vol. XXI : *Geschichte der Kriegswissenschaften,* par Max JÆHNS, 1re et 2e sections; 2° dans la série des *Jahrbücher,* les *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich IV und Heinrich V,* par G. MEYER VON KNONAU, tome I, 1056-1069; 3° les tomes XXX et XXXI (1er fasc.) de l'*Allgemeine deutsche Biographie.* L'inventaire des actes du Vatican relatifs à l'histoire de l'empereur Louis de Bavière est imprimé; il paraîtra dès que la table sera terminée. Le Dr KOPPMANN, chargé de publier les récès de la hanse de 1419 à 1430, touche à la fin de son travail, qui sera terminé avec les t. VII et VIII en 1891. On espère pouvoir donner aussi en même temps le remaniement par Œlsner du travail de Bonnell sur les origines de la maison carolingienne, et le tome III des Chroniques d'Augsbourg au XVe siècle. La série des Actes de la diète, pour être moins avancée, marche néanmoins régulièrement, ainsi que la correspondance des Wittelsbach. La Biographie générale de l'Allemagne s'est ralentie par

suite de retards imputables et aux collaborateurs et à l'imprimeur; encore s'est-elle, en 1889-90, augmentée de six nouvelles livraisons.

— L'Institut de la Société Gœrres à Rome, en 1889-90, a dirigé ses recherches sur deux points : 1° les Actes de la chancellerie des papes d'Avignon au XIVe s.; 2° les rapports de la nonciature et autres correspondances du XVIe s., en particulier pour l'époque de Sixte V. En même temps M. SCHLECHT a fait, sur les relations de Sixte IV (1471-1484) avec l'empire d'Allemagne, des études qui paraîtront bientôt en volume.

— Nous avons reçu la première livraison d'une *Geschichte des deutschen Volkes und seiner Kultur zur Zeit der karolingischen und sæchsischen Kænige,* par M. H. GERDES (Leipzig, Duncker et Humblot). Le récit assez pâle qu'elle contient des événements de 843 à 919 ne nous permet pas de préjuger ce que sera l'œuvre même.

— M. J. VON PFLUGK-HARTTUNG a consacré ses *Untersuchungen zur Geschichte Kaiser Konrads II* (Stuttgart, Kohlhammer, 144 p. in-18) à examiner l'autorité des sources qui nous renseignent sur ce règne. En opposition à Bresslau dans ses *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Konrad II,* il donne aux sources françaises Adémar de Chabannes et Raoul Glaber la préférence sur les sources allemandes, Annales de Saint-Gall et Wipo.

— M. Frédéric KURZE a donné, dans la petite édition des *Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum* (Hanovre, Hahn), une nouvelle édition de la chronique de Réginon avec la continuation. Il a, le premier, classifié tous les ms. et a pu améliorer sensiblement le texte donné par Pertz. Son édition a pour base les ms. de Munich 6388, Paris 5018, 11851, 5017; Einsiedeln 359, Schaffouse 109. Elle est soigneusement annotée et relève les emprunts faits évidemment à d'anciennes annales de Prum.

— Le 1er vol. de la seconde édition des *Akademische Vortræge,* de J. DE DŒLLINGER (Munich, Beck), contient une série de morceaux historiques d'une haute valeur, parmi lesquels il faut avant tout signaler les suivants : Dante comme prophète, Aventin et son temps, les Juifs en Europe, la Politique de Louis XIV, la Femme la plus influente de l'histoire de France (Mme de Maintenon).

— M. G. GRADNAUER a, dans son opuscule : *Mirabeau's Gedanken über die Erneuerung des franzæsischen Staatwesens* (Halle, Niemeyer, 59 p. in-8°), donné une analyse très consciencieuse des idées politiques de Mirabeau, qu'il montre avoir été en général très supérieures à celles auxquelles s'est arrêtée la Constituante. Ce travail avait déjà été fait par M. Decrue dans la *Revue historique* (t. XXI, XXII et XXIII).

— M. A. STERN vient de publier une *Geschichte der deutschen Verfassungsfrage wæhrend der Befreiungskriege und des Wiener Kongresses* (Stuttgart, Gœrchen), laissée inédite par le regretté Ad. SCHMIDT. Nous y reviendrons.

— M. le Dr K. Laubert, directeur du *Realgymnasium* de Francfort-sur-l'Oder, a publié, dans le Programme de Pâques 1890, des *Pædagogische Skizzen aus Frankreich* (Frankfurt a. O., Trowitzsch, 58 pages in-4°), qui mériteraient d'être traduites et connues en France. Après un court aperçu de l'histoire de l'instruction publique en France avant 1870, on y trouve un exposé remarquablement exact du mouvement d'opinion qui, depuis 1870, a renouvelé l'enseignement à tous les degrés, en particulier l'enseignement primaire. On y trouve des portraits aussi fidèles que sympathiques des hommes qui ont exercé la principale influence sur cette réforme de l'enseignement primaire, Buisson, Gréard, P. Bert, Pécaut, Bréal. M. L. rappelle avec émotion les souvenirs du Congrès pédagogique de 1889. Sa brochure est un témoignage impartial des heureux résultats des solennités internationales du Centenaire.

— L'*Encyclopædie der neueren Geschichte* de M. Herbst (Gotha, Perthes) approche de sa fin. Signalons, dans les livr. XLIII et XLIV, les art. Türkische Kriege, Ungarn, Union, Universitæten (les fait sortir à tort en France des écoles monastiques), Vatikanisches Konzil, Vereinigten Staaten, Voltaire, Wallenstein, Whigs und Tories.

— A l'occasion de l'achèvement de la cathédrale d'Ulm, MM. Bazing et Veesenmeyer ont été chargés, par la Société historique d'Ulm et de la haute Souabe, de publier un recueil de documents relatifs à l'histoire de ce monument; il comprend 391 pièces allant de 1323 à 1518.

Livres nouveaux. — Antiquité. — *Krüger*, *Mommsen* et *Studemund*. Collectio librorum juris antejustiniani in usum scholarum. Tome III. Berlin, Weidmann. — *O. Cuntz*. Agrippa und Augustus als Quellenschriftsteller des Plinius in den geog. Büchern der Nat. Hist. Leipzig, Teubner. — *Dindorf*. Dionis Cassii Cocceiani historia romana; éd. revue par I. Melber. Vol. I. Ibid. — *W. Kalb*. Roms Juristen nach ihrer Sprache dargestellt. Ibid. — *Buedinger*. Poesie und Urkunde bei Thukydides. Leipzig, Freytag. — *Kellner*. Chronologiae Tertullianeae supplementa. Rome, Hanstein. — *Gelzer*. Georgii Cyprii descriptio orbis romani; accedit Leonis imperatoris diatyposis genuina adhuc inedita. Leipzig, Teubner. — *Peiser*. Jurisprudentiae Babylonicae quae supersunt. Berlin, Peiser. — *B. Schmidt*. Korkyræische Studien. Leipzig, Teubner.

Histoire locale. — *Nirrnheim*. Hamburg und Ostfriesland in der ersten Hælfte des 15 Jahrh. Hambourg, Meissner. — *Schwartz*. Die Provinz Posen als Schauplatz des 7 jähr. Krieges. Posen, Jolowicz. — *A. Poinsignon*. Die Urkunden des heil. Geist-Spitals zu Freiburg i. B. Bd. I, 1266-1400. Fribourg, Wagner. — *Gothein*. Wirtschaftsgeschichte des Schwarzwaldes und der angrenzenden Landschaften. Strasbourg, Trübner. — *Nathansen*. Zur Geschichte der Hamburger Schützengilde. Hambourg, Meissner. — *Tschackert*. Urkundenbuch zur Reformationsgeschichte des Herzogthums Preussen. Leipzig, Hirzel. — *Varges*. Die Gerichtsverfassung der Stadt Braunschweig bis zum Jahre 1374. Marbourg, Elwert. — *Von der Ropp*. Hanserecesse 2e Abth., 1431-1496. Bd. VI. Leipzig, Duncker et Humblot.

Histoire générale. — *W. Preger*. Ueber die Verfassung der französischen Waldesier in der ælteren Zeit. Munich, Franz. — *G. Rüthning*. Tilly in Olden-

burg und Mansfelds Abzug aus Ostfriesland. Oldenbourg, Stalling. — *H. Schrœder*. Zur Waffen-und Schiffskunde des deutschen Mittelalters bis um das Jahr 1200. Kiel, Lipsius. — *H. Haupt*. Waldenserthum und Inquisition im südœstlichen Deutschland. Fribourg-en-Brisgau, Mohr. — *Kraus*. Die christlichen Inschriften der Rheinlande. 1re partie : bis zur Mitte des 8 Jahrh. Ibid. — *Müllenhoff*. Deutsche Alterthumskunde. Bd. I; nouv. édit. par M. Kœdiger. Berlin, Weidmann. — *F. von Lœher*. Archivlehre. Paderborn, Schœningh. — *Gottlieb*. Ueber mittelalterliche Bibliotheken. Leipzig, Harrassowitz. — *Dresdner*. Kultur-und Sittengeschichte der italienischen Geistlichkeit im x u. xi Jahrh. Breslau, Kœbner. — *Seler*. Altmexikanische Studien. Berlin, Spemann. — *Gitterman*. Ezzelin von Romano. Theil I : die Gründung der Signorie, 1194-1244. Stuttgard, Kohlhammer. — *Henner*. Beiträge zur Organisation und Competenz der pæpstlichen Ketzergerichte. Leipzig, Duncker et Humblot. — *Sægmüller*. Die Papstwahlen und die Staaten von 1447-1555. Tubingue, Laupp. — *Bassenge*. Die Sendung Augustins zur Bekehrung der Angelsachsen. Leipzig, Fock. — *Bellesheim*. Geschichte der katholischen Kirche im Irlande, Bd. II, 1509-1690. Mayence, Kirchheim. — *Diemar*. Untersuchungen über die Schlacht bei Lützen, 16 nov. 1632. Leipzig, Fock. — *Helfert*. 1814 : Ausgang der französischen Herrschaft in Ober-Italien und Brescia. Leipzig, Freytag. — *Kotelmann*. Gesundheitspflege im Mittelalter. Hambourg, Voss. — *Meister*. Die Hohenstaufen im Elsass. Strasbourg, Trübner. — *Rady*. Die Reformatoren in ihrer Beziehung zur Doppelehe des Landgrafen Philipp. Francfort, Fösser. — *Reitzenstein*. Der Feldzug des Jahres 1622 am Oberrhein und in Westfalen. Munich, Zipperer.

Documents. — *Boretius* et *Krause*. Monumenta germ. histor. Legum sectio II : Capitularia regum Francorum. Hanovre, Hahn. — *Knœpfler*. Walafridi Strabonis liber de exordiis et incrementis quarundam in observationibus ecclesiasticis rerum. Munich, Stahl.

Autriche-Hongrie. — Le 23 sept. dernier est mort à Weidling, près de Vienne, le Dr Lorenz chevalier de Stein, professeur d'économie nationale à l'université de Vienne. Il était né le 15 nov. 1813 à Eckernförde, dans le Schleswig-Holstein. C'était un très savant homme en matière d'économie politique, de finances et de théories politiques. Parmi ceux de ses travaux qui touchent à l'histoire, nous citerons sa *Verwaltungslehre*, dont les tomes V et VI, parus en seconde édition (1883), contiennent un remarquable exposé de l'histoire de l'éducation et de l'enseignement de l'antiquité jusqu'au début de l'histoire contemporaine; en outre : *Socialismus und Communismus im heutigen Frankreich* (2e édit. 1848); *Geschichte der socialistischen Bewegung in Frankreich bis auf unsere Tage* (3 vol. 1850); *die Lehre von Heerwesen* (1872).

— A l'université de Vienne on a adjoint un institut pour le droit politique dirigé par le professeur A. von Miaskowski.

— Le précieux recueil commencé par M. de Vivenot et continué par M. H. de Zeissberg : *Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Œsterreichs wæhrend der franzœsischen Revolutionskriege*, 1790-1801 (Vienne, Braumüller), vient de s'enrichir d'un 5e vol. (3e de la série consacrée aux relations de l'Autriche avec la France et la Prusse de 1793 à 1797); il comprend les documents relatifs à la paix de Bâle et

au troisième partage de la Pologne. La correspondance de Thugut avec Cobenzl (ambassadeur à Saint-Pétersbourg) et Starhemberg (ambassadeur à Londres) forme la partie la plus importante de ce volume; la correspondance avec Gherardini (ambassadeur à Turin) et avec le prince de Reuss (ambassadeur à Berlin) est aussi représentée par des documents d'une haute valeur.

Grande-Bretagne. — La *Revue historique* a déjà signalé un recueil annuel très utile qui devrait être imité en France et qui servirait à tenir au courant, par une série de suppléments annuels, la bibliographie des sociétés savantes de MM. de Lasteyrie et Lefèvre-Pontalis, c'est le *Year-Book of the scientific and learned Societies of Great Britain and Ireland.* La 7e année (1890) vient de paraître (Londres, Ch. Griffin and Ce, 230 p. in-8o). Pour être tout à fait utile, l'Index devrait être bien plus considérable et contenir les noms des auteurs de mémoires et les noms de personnes, de lieux et de choses mentionnés dans les titres de mémoires. Aujourd'hui qu'on a abandonné chez nous le répertoire des travaux historiques, que son plan défectueux condamnait, comme nous l'avions prédit, à une prompte disparition, il serait bon que le comité des travaux historiques publiât un annuaire de ce genre.

— Le rév. W.-D. Macray, attaché à la bibliothèque Bodléienne d'Oxford depuis un demi-siècle, vient de publier (Oxford, Clarendon-Press, 1890, in-8o) la seconde édition, fort améliorée, de ses *Annals of the Bodleian library.* C'est l'histoire, sous forme annalistique, et la description de l'une des plus anciennes et des plus belles bibliothèques de l'Europe, avec l'indication des divers fonds qui s'y sont successivement déposés, des inventaires ou catalogues qui en ont été rédigés. Ce livre sera également utile aux bibliographes de profession et aux personnes qui sont amenées à faire des recherches dans les inépuisables collections de la Bodléienne. Il fait honneur, par sa bonne mine, à la Clarendon-Press qui l'a imprimé.

— La librairie Murray entreprend une nouvelle édition du *Dictionary of greek and roman antiquities,* par Smith. L'œuvre de revision a été confiée à MM. Wayte et Marindin.

— La Société d'histoire d'Écosse vient de distribuer les volumes suivants : 1e *Saint Andrews kirk session register,* 2e partie (1583-1600); 2o *The Glamis book,* journal écrit par le premier comte de Strathmore (1684-1689); 3e *List of persons concerned in the rebellion in* 1745-46, d'après un ms. appartenant à lord Rosebery. Dans sa 4e assemblée annuelle tenue à Édimbourg le 28 oct. dernier, elle a décidé de distribuer l'année prochaine la traduction, par M. Archibald Constable, du *De gestis Scotorum* de Major (1521), le tome I des *Minutes of the commission of the general assembly,* 1646-1662, enfin le *Journal of sir John Clerk of Penicuik* (1702-1754).

— La 7e partie du 12e rapport de la *R. Commission of historical mss.*

vient de paraître; elle contient l'inventaire des mss. de S.-H.-C. Fleming.

— M. Charles Gross, professeur d'histoire à l'université de Harvard (États-Unis), vient de publier une très importante contribution à l'histoire municipale de l'Angleterre sous le titre *The Gild merchant* (2 vol. Oxford, Clarendon-Press). Nous nous contenterons aujourd'hui d'en donner le sommaire. Tome I, chap. I : débuts et distribution des guildes de marchands; chap. II : organisation et constitution; chap. III : fonctions dans la guilde; privilèges des membres; chap. IV : leurs obligations; chap. V : distinction entre la guilde et le bourg; chap. VI : influence de la guilde sur la constitution municipale; chap. VII : la guilde de marchands et les corporations ouvrières; chap. VIII : compagnies de marchands postérieures; chap. IX : histoire postérieure de la guilde marchande. L'appendice contient la bibliographie du sujet, des études sur les guildes anglo-saxonnes, la hanse anglaise, la guilde marchande d'Écosse, l'affiliation des bourgs au moyen âge, les guildes marchandes du continent. Le tome II renferme les documents accompagnés chacun d'un commentaire.

— La librairie Desclée et De Brouwer, à Lille, a publié, dans sa collection historique, une *Vie du bienheureux Jean Fisher, évêque de Rochester, cardinal de la sainte Église romaine et martyr sous Henri VIII*, par le R. P. Bridgett, traduite de l'anglais par l'abbé J. Cardon (XII-420 p. in-8°).

— Un dépôt central d'archives a été constitué dans ces dernières années à Bombay, sous les auspices de lord Dufferin, par M. Forrest. Le gouvernement se propose d'en organiser un pareil à Calcutta, et en a chargé le même érudit. C'est une entreprise digne de tous les éloges que de réunir les documents relatifs à l'histoire du grand empire anglais dans l'Hindoustan, de les mettre en lieu sûr et d'en dresser l'inventaire.

Livres nouveaux. — *Cochran-Patrick*. Mediæval Scotland, chapters or industry and trade. Glasgow, Maclehose. — *A. W. Moore*. The surnames and place-names of the Isle of Man. Elliot, Stock. — *Blomfield*. History of the deanery of Bicester. Oxfordshire, ibid. — *W. Smith*. Old Yorkshire. Vol. III, Longmans. — *Hughes*. A history of Windsor forest, Sunning hill and the great park. Bumpus. — *Aldy*. Feudalism; its rise, progress and consequence. Bell. — *Spalding*. Life of Suworoff. Chapman et Hall. — *Beazley*. James I of Aragon. Oxford, Blackwell. — *Irwin*. A history of presbyterianism in the south and west of Ireland. Hodder et Stoughton. — *Mackintosh*. Scotland. F. Unwin (The story of the nations). — *Russell*. Horatio Nelson and the naval supremacy of England. Vol. I. Putnam. — *Fletcher*. Gustavus-Adolphus and the struggle of protestantism for existence. Ibid. — *Abbott*. Pericles and the golden age of Athens. Ibid.

États-Unis. — M. George E. Howard, professeur à l'université de Nebraska, a consacré une remarquable étude à l'histoire des juges de paix locaux en Angleterre (*Development of the King's Peace and the English local Peace Magistracy*). On n'y trouvera pas seulement l'histoire

des *Justices of Peace* et l'analyse de leurs fonctions à l'heure actuelle, mais un exposé très intéressant de la façon dont s'est formée la notion juridique de la *paix* en opposition à la *faida*, de toutes les formes du wergeld et de la composition, puis de la *frith* ou paix établie par la justice populaire, de la paix du roi imposée au nom de l'État, enfin des transformations successives de la police locale en Angleterre.

— Le premier numéro des monographies historiques publiées par l'université Harvard (Cambridge, Mass.) est intitulé *The veto power; its origin, development and fonction in the government of the United states*, 1789-1889, par M. Edw.-C. Mason. Le second est une *Introduction to the study of federal government*, par M. Albert B. Hart. Nous reviendrons sur ces travaux; mais nous voulions, sans plus tarder, annoncer cette série de mémoires qui rivalisera bientôt avec les publications de l'université John Hopkins, de Baltimore (Boston, chez Ginn et Cie).

Suisse. — La Société générale d'histoire suisse a tenu, le 23 et le 24 sept., à Soleure, sa 45e session. Ouverte par un très beau discours de M. G. de Wyss sur les origines de la Confédération suisse et les limites qui séparent le domaine de l'histoire de celui de la tradition, la séance publique du 24 a été remplie par trois lectures de MM. J.-J. Amiet (les commencements de l'imprimerie en Suisse), F. von Arx (l'émigration française à Soleure, 1789-1798) et P. Vaucher (un mémoire inédit de F.-C. de la Harpe, 1797). — La Société a élu en qualité de membres honoraires MM. A. Schulte, archiviste à Karlsruhe, et C.-A. Cornelius, professeur à l'université de Munich.

— La Direction des archives fédérales vient de publier une édition nouvelle (xv-286 p. in-8°) du travail de M. V. Cérésole qui a pour titre : *la République de Venise et les Suisses*. C'est un répertoire complet des manuscrits des archives de Venise relatifs à la Suisse et aux trois ligues grises.

— M. le professeur H. Fazy a publié, il y a quelques mois, sur *les Constitutions de la République de Genève*, une étude habilement composée et élégamment écrite[1], où l'on ne trouve à reprendre que pour la façon un peu étroite dont l'auteur a entendu son sujet. Car, il faut le dire, l'histoire politique de la république de Genève, quand on la rapproche de ce qui se passait dans le voisinage, ne présente rien de bien exceptionnel. Transformation graduelle des institutions démocratiques du moyen âge en un régime aristocratique qui dure jusqu'au xviiie siècle, pour être à la fin emporté par la tourmente révolutionnaire, puis reparaît, quelque peu modifié, aux temps de la Restauration pour succomber de nouveau sous l'effort de la démocratie moderne : c'est ce qu'on

1. Genève, H. Georg. 1 vol. in-8° de viii et 335 p. — L'ouvrage est divisé en onze chapitres, qui vont des Franchises de l'évêque Adhémar (1387) à la constitution de 1847. Un appendice (p. 289-335) renferme le texte, publié pour la première fois, des édits de 1543.

voit dans presque toutes les cités suisses, et la seule différence qu'il y ait à relever est, d'une part, qu'à Genève l'opposition libérale s'est plus fortement emparée des souvenirs idéalisés du passé; de l'autre, qu'elle a pu, dès le XVIIIe siècle, mettre au service de ses réclamations des écrivains éloquents et passionnés qui les ont fait retentir bien au delà des limites d'un très petit territoire. M. H. Fazy se rattache en un sens à cette tradition; mais, si d'emblée il déclare être « avec ceux qui ont combattu pour la liberté et le progrès (p. VI), » ou s'il exprime peut-être trop fréquemment ses sympathies politiques, cela ne nous empêche point de recommander son travail aux personnes curieuses de se rendre compte des changements que la patrie de J.-J. Rousseau a subis depuis l'époque où l'auteur du *Contrat social* lançait dans le monde ses *lettres écrites de la montagne*.

Pays-Bas. — La bibliothèque de l'université de Leyde s'est enrichie d'une grande collection de livres et de manuscrits relatifs au droit romain pendant le moyen âge. Cette collection formait partie de la bibliothèque de feu M. D'ABLAING, professeur de droit romain à l'Université, profond connaisseur du droit médiéval.

— M. UHLENBECK, de Leyde, a été chargé par le gouvernement néerlandais d'une mission scientifique dans les archives de la Russie, à Saint-Pétersbourg et à Moscou, pour y chercher des documents relatifs à l'histoire des Provinces-Unies. Une autre mission scientifique a été confiée à M. BERNS à Dresde, où il a composé un inventaire exact d'une foule de documents, faisant partie des archives d'Albert et George, ducs de Saxe et potestats de la Frise vers 1500.

— M. NYHOFF a commencé la publication d'une grande histoire politique des Pays-Bas (*Staatkundige geschiedenis van Nederland,* Zutphen, Thieme, 1890). Les deux livraisons, jusqu'ici parues, traitent de l'histoire du moyen âge. L'auteur veut vulgariser les résultats des études savantes dans ces derniers temps. Il a réussi à donner un récit, qui se fait lire, mais qui ne donne pas une idée exacte du développement historique des états qui existèrent alors sur le sol néerlandais.

— Un second volume a paru des *Historische Bladen,* de feu M. JORISSEN. Ce volume contient entre autres des articles remarquables sur Henri IV et sur Mme de Maintenon, fondés sur les documents nouveaux que notre âge a vus paraître.

— La Société historique d'Utrecht nous a donné le second volume des *Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas,* par MM. MULLER et DIEGERICK; ce volume nous mène jusqu'à 1579 et se distingue, comme le premier, par une foule d'annotations et quelques appendices, qui font de cet ouvrage une source historique très importante. La même Société a publié une nouvelle collection de lettres de M. Van Goens, publiciste hollandais éminent vers la fin de la République, qui a joué un rôle dans les troubles de cette période. Le douzième volume des *Bydragen en Mededeelingen* de la Société contient entre

autres des extraits d'un journal politique de 1795, composé par le pensionnaire d'Amsterdam, depuis ministre de Louis Bonaparte, le baron Roëll; ce journal est intéressant pour la connaissance des événements qui aboutirent à l'invasion française dans la République en 1795.

— M. de Fremery a publié un Cartulaire de la célèbre abbaye de Marienweerd, située sur la Meuse, dans la province de Gueldre. Nous reviendrons sur cette remarquable publication.

— M. Heeres s'est chargé de continuer l'œuvre de feu M. Tiele sur l'histoire de l'empire néerlandais dans les Indes orientales. Il a déjà publié le second volume de la série; ce volume, se rapportant aux possessions hors de Java (*Buitenbezittingen*), s'occupe des actions du célèbre gouverneur général Koen et de ses successeurs dans ces contrées (1623-1639).

— M. Kernkamp a écrit une volumineuse dissertation sur la guerre du Nord de 1644-45, principalement sur la part de la République dans cette guerre. Nous reviendrons sur cette publication.

— Une autre œuvre remarquable est celle de M. Mendels sur le célèbre général hollandais Daendels, qui a joué un rôle important dans l'histoire de notre période française. L'auteur a mis à contribution les archives de la famille de son héros, celles de la Haye, les Archives nationales et celles des affaires étrangères à Paris. Le fait qu'un auteur néerlandais a fait des études suivies dans un dépôt d'archives étranger est assez remarquable pour être relevé ici avec joie, parce que les historiens néerlandais ont négligé pendant nombre d'années les sources étrangères, qui pourraient combler les vides de leurs propres archives. C'est surtout depuis les missions historiques en Allemagne, dont le gouvernement néerlandais a chargé notre collaborateur M. Blok, que l'attention des historiens néerlandais s'est portée sur les archives étrangères.

— M. Muller, d'Utrecht, a donné le programme d'un recueil de diplômes pour l'évêché d'Utrecht, qu'il se propose de composer. Il expose son plan, qui consiste à publier tous les diplômes provenant de la chancellerie des évêques, etc., jusqu'à 1528, lorsque Charles-Quint s'empara du territoire d'Utrecht. Il veut commencer par la publication d'une série de *Regesta* des archives des différents collèges, cloîtres, villes et villages de l'évêché, etc. Dans le programme il étudie la chronologie de l'évêché et publie un *Calendarium Trajectense*, composé avec l'aide des livres ecclésiastiques, des martyrologes, etc.

— M. van Riemsdyk a publié dans les *Verslagen en Mededeelingen* de l'Académie royale son étude sur les Registres des comtes de Hollande de la dynastie de Hainaut. Il montre que ces registres commencèrent à être tenus d'une manière régulière vers 1319; il étudie leur forme extérieure et leur contenu. La chancellerie comtale de la Hollande y est décrite pour la première fois; les archives de l'État à la Haye, où ces registres se trouvent, et l'œuvre du célèbre jurisconsulte hollandais

du XIVe siècle, [illegible]ilippe de Leyde, sont les sources principales où l'auteur a puisé po[illegible]on étude intéressante.

LIVRES NOUVEA[illegible] — *Koch.* De Juliano imperatore scriptorum, qui res in Gallia ab eo gesta [illegible]arrarunt, auctore disputatio. — *Wyga.* Liber de viris illustribus urbis Ro[illegible]e. — *Wilde.* De Plinii epistolis ad Trajanum. — *Ter Gouw.* Geschiedenis [illegible] Amsterdam. VII.

Italie. — Notre [illegible]aborateur M. C. CIPOLLA nous fournit les indications suivantes su[illegible]nstitut historique italien :

« L'Institut, s[illegible] direction de M. Cesare Correnti et, après sa mort, de M. Marc[illegible]rini, a déjà donné de bons résultats, grâce au zèle et à l'é[illegible] surtout de M. Ernesto Monaci. Il a entrepris deux sortes de p[illegible]ations, d'abord un bulletin, dont dix fascicules ont déjà paru, e[illegible] série des volumes constituant les « Fonti per la storia italiana. » [illegible]us ne nous arrêterons pas autrement ici sur le Bulletin, qui tend à [illegible]tre ce qu'est en Allemagne le *Neues Archiv* par rapport aux *Mon. Germ. hist.* La série des Fonti a commencé en 1885 par un travail soigné de M. Monaci sur les *Gesta di Federico I in Italia,* poème écrit par un bergamasque, au temps même de Barberousse (cf. *Revue hist.,* XLII, 172). Le prof. A. GAUDENZI a publié le premier vol. des *Statuti delle società del popolo di Bologna ;* il comprend les statuts des « Società delle armi. » Ce que sont ces sociétés et quand elles ont commencé à Bologne, l'éditeur l'a exposé tout au long dans un mémoire inséré au fasc. 8 du Bulletin. Dans la préface de ce nouveau volume, M. Gaudenzi reprend les résultats auxquels il était arrivé, montrant que ces sociétés sont loin, comme il l'a prétendu, d'avoir pris naissance en 1175 ou peu après, mais qu'elles ont une origine beaucoup moins haute ; la première men[illegible]ion qu'on en rencontre est dans un document, publié dans l'appendice [illegible]u volume, et qui est de 1230. Aussi M. Gaudenzi est-il d'avis que [illegible]utes les compagnies d'armes naquirent par suite de la révolution poli[illegible]ique de 1228, où le peuple de Bologne, c'est-à-dire la réunion des corporations des arts et des armes, s'est constitué comme un état dans l'État. Après avoir exposé rapidement des règles et des modifications de ces sociétés, M. Gaudenzi décrit les mss. et les statuts qu'il a utilisés pour la compilation du présent volume. Il s'agit de vingt-sept statuts et documents, presque tous de la seconde moitié du XIIIe siècle, il y en a un de 1202 et un autre antérieur à 1488 avec des additions de 1602.

« Nous n'insisterons pas sur la chronique de Giovanni de Cermenate, parce que la *Revue historique* [illegible] déjà rendu compte. Muratori l'avait publiée pour la prem[illegible] tome II de ses *Anecdota latina ;* mais le nouvel édi[illegible]FERRAI, a pu mettre à profit de nouveaux mss.; la co[illegible] avec le *Chronicon Modoetiense* (Chronique de Monza), de [illegible]ontro Morigia, lui a suggéré aussi d'utiles corrections au texte. Il distingue deux rédactions de sa chronique : la première comprend les quarante-deux premiers des soixante-huit chapitres dont se compose la seconde rédaction. Celle-ci contient en outre beaucoup de modifications de lecture aux chapitres de la première. L'éditeur s'est efforcé de

rétablir la version primitive. Quant à Cermenate, Muratori n'avait plus trouvé de mention de lui après 1330, M. Ferrai en signale une en mars 1344.

« Au commencement de la présente année, et avec la date de 1890, M. Oreste Tommasini a publié pour les *Fonti* une nouvelle édition du Journal de Stefano Infessura; nous y reviendrons. Nous en dirons autant des Régestes des cardinaux Ugolin d'Ostie et Octavien des Ubaldini, publiés par M. Guido Levi, ainsi que des très anciennes chroniques vénitiennes publiées par M. Giovanni Monticolo. M. Francesco Novati, qui connaît à fond l'histoire littéraire de la fin du xive siècle, ainsi que dans ses rapports avec l'histoire politique, a beaucoup avancé l'impression du tome I de la Correspondance de Coluccio Salutati. Beaucoup de faits, qui ne pourraient prendre place dans les notes, ont été publiés par M. Novati dans diverses revues littéraires (voir p. 117).

« Nous devons à M. le prof. L.-F. Belgrano, bien connu par ses nombreuses publications sur l'histoire de Gênes, le premier volume de la nouvelle édition des Annales de Gênes, écrites par Caffaro et ses continuateurs. C'est un fort volume, précédé d'une érudite préface. Non sans valeur pour l'histoire de Naples à la fin du xive s. et au commencement du suivant est la chronique d'Ange de Tumilellis, publiée par C. Corsivieri. Il sera utile aussi, pour la connaissance de l'histoire du xive siècle, de lire le recueil des épitres, éditées et inédites, du célèbre tribun romain Cola di Rienzo, publié par A. Gabrielli. De ces volumes de l'Institut historique nous parlerons plus au long dans nos Bulletins sur l'histoire d'Italie pendant le moyen âge. Parmi les articles contenus dans la dernière livraison du « Bollettino », nous nous bornerons à signaler ici l'étude de M. le prof. Calligaris, *Di un nuovo manoscritto della historia Langobardorum di Paolo diacono*. Le même professeur vient de publier un autre mémoire sur les ouvrages de Paul Diacre dans les « Miscellanea » publiés par la Commission historique de Venise, sous le titre : *Profili fisci e morali nelle opere di Paolo diacono* (Venise, 1890). »

— La Commission d'histoire pour la Toscane, les Marches et l'Ombrie a publié en volume les *Atti del quarto Congresso storico italiano* tenu à Florence du 19 au 23 sept. 1889 (Florence, Vieusseux, 220 p. in-8°).

— Dans un article du *Propugnatore* de Bologne (1890, 15e fasc.) sur le duc d'Athènes dans la poésie contemporaine, M. Antonio Medin parle des poésies qui furent composées pour et contre Gautier VI de Brienne au temps où il était seigneur de Florence (1342-1343), et il retrace son histoire d'une façon très superficielle, en puisant avant tout dans Villani. Les poésies dont il s'agit ont été publiées déjà, la plupart, par M. C. Paoli, et les autres, soit par M. Narducci, soit par M. Medin lui-même.

— La Commission d'histoire vénitienne a publié le tome I des *Antiche Cronache veronesi*, par MM. F. et C. Cipolla. Ce volume contient le

livre *De modernis gestis* de Maestro Marzagaia (XIVe-XVe s.) et d'autres chroniques jusqu'ici inédites, allant de 823 à 1409.

— Dans une lecture faite à la Société d'histoire ligure les 28 janv. et 11 fév. 1889, et qui vient de paraître (Gênes, impr. des sourds-muets, 1890), M. Cornelio Desimoni a traité avec vivacité *Di alcuni recenti giudizi intorno alla patria di Cristoforo Colombo ;* il y établit de nouveau l'origine et la naissance génoises du grand navigateur, et réfute les arguments de ceux qui le font venir de Plaisance ou de Corse.

— Dans les derniers jours de la présente année 1890, la librairie Le Monnier publiera un essai méthodique et pratique sur les *Abbreviature latine nel medio-evo* par M. Cesare Paoli. Ce petit livre fera partie de la collection pour les écoles publiée par le R. Istituto superiore.

— A la même maison vient de paraître le 12e vol. des œuvres d'Ugo Foscolo qui contient, entre autres écrits, un fragment des *Commentari della storia di Napoli* qui a très peu de valeur.

— M. V. Lami, dans un article de l'*Archivio storico italiano* intitulé : *Di un compendio inedito della Cronaca di Giovanni Villani nella sue relazioni con la storia fiorentina Malispiniana,* tiré à part (Florence, 1890, 50 p. in-8o), a montré que la Chronique de Malispini a eu pour source le résumé de Villani conservé à la Magliabecchiana, II, I, 252.

— M. P. Villari a consacré deux articles importants de la *Nuova Antologia* (janv. et juin 1890) à étudier les *Origines de Florence et les Origines de la Commune de Florence* (Roma, tip. della Camera dei deputati, 33 et 44 p. in-8o). C'est l'exposé le plus critique et le plus clair de cette question très délicate, fondé sur les recherches et les découvertes de Hartwig (*Quellen u. Forschungen zur ältesten Geschichte der Stadt Florenz*), de Pawinski (*Zur Entstehung des Consulats in den Communen des Nord-und Mittel-Italiens*) et de Santini (*la Società delle Torri in Firenze. Arch. stor. ital.*, série IV, t. XX). Il commence par donner un aperçu critique des sources à consulter pour l'ancienne histoire de Florence, et indique les faits très rares qui nous permettent de constater de loin en loin l'existence de Florence jusqu'au temps de la comtesse Mathilde. C'est à cette époque, c'est-à-dire à la fin du XIe siècle et dans les premières années du XIIe, que l'on voit le *Populus Fiorentinus* prendre corps et personnalité ; d'une part apparaissent les associations de métiers, de l'autre les grands qui jugent avec la comtesse dans son tribunal et seuls en son absence. Ce sont ces grands qui, après la mort de la comtesse, exercent le pouvoir militaire et judiciaire et conduisent les expéditions guerrières dans le *contado*. Parmi eux sont choisis les consuls, deux par section, mentionnés pour la première fois dans un acte de 1138 (19 mars), mais qui évidemment existaient antérieurement. A côté de ces *consules* ou *rectores,* dont l'ensemble porte aussi le nom de *potestas,* les chefs des métiers exercent une grande autorité et peuvent, en l'absence des consuls, représenter la cité. Les consuls s'entourent d'un conseil de 100 *buoni uomini* et dans certaines grandes occasions le

peuple est convoqué en parlement ou assemblée générale pour approuver des mesures importantes. Toutes ces institutions, exactement comme ce fut aussi le cas dans les villes du Nord de l'Italie et dans celles de France, ont pris naissance et se sont développées peu à peu sous la domination seigneuriale, puis se sont transformées en institutions régulières et autonomes, soit quand l'autorité seigneuriale disparaît comme ce fut le cas pour Florence à la mort de Mathilde (1115), soit par un accord avec l'autorité seigneuriale, comme il arriva ailleurs. C'est par un lapsus que M. V. fait régner l'empereur Henri IV en 1115.

— M. C. Castellani, préfet de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, vient de publier une brochure et un livre relatifs aux origines de l'imprimerie. Dans la brochure intitulée *l'Origine tedesca e l'origine olandese dell' invenzione della stampa* (Venise, 1889, in-8°), il a réuni tous les témoignages et documents de la fin du xve siècle et du commencement du xvie siècle relatifs à la question si obscure de l'invention de l'imprimerie. Nous n'y trouvons aucun document nouveau; rien d'important qui n'ait été donné par Van der Linde, Hartwig et Dziatzko. Il n'a pu connaître les actes notariés si importants récemment découverts par l'abbé Requin et qui semblent établir l'existence de l'imprimerie à Avignon dès l'année 1544.

Le livre de M. Castellani est beaucoup plus original que sa brochure et sera lu de tous ceux qui s'intéressent aux origines de l'imprimerie. Il a pour titre : *la Stampa in Venezia dalla sua origine alla morte di Aldo Manuzio seniore* (Venise, 1889, in-8°). Ici l'auteur était sur un terrain qu'il connaît à merveille. Il a dressé tout d'abord une liste chronologique des imprimeurs vénitiens depuis Jean de Spire jusqu'à Daniel Bomberg d'Anvers qui a imprimé à Venise en 1515. Vient ensuite une histoire de l'imprimerie à Venise puisée aux meilleures sources, accompagnée de références bibliographiques nombreuses et dont le dernier chapitre est consacré à Petrucci da Fossombrone qui, le premier, appliqua les caractères mobiles à l'impression de la musique. Un appendice contient une série de documents, privilèges d'imprimeurs, décrets contre les contrefacteurs, testaments, dont un certain nombre, jusqu'ici inédits, ont été copiés sur les originaux dans l'*Archivio di stato* de Venise. Une table alphabétique des matières rédigée avec le plus grand soin facilite l'usage du volume.

— M. Domenico Carutti a donné un très bon résumé de l'histoire du Masque de Fer : *la Maschera di Ferro* (Florence, *Rassegna nazionale*, 47 p. in-8°). Il passe en revue tous les prisonniers d'État de Pignerol, Exilles, Sainte-Marguerite, la Bastille, confiés à Saint-Mars et arrive à la conclusion que le Masque de fer était un dominicain, arrêté et gardé pour avoir surpris un secret et en avoir abusé au détriment de personnes influentes.

— Dans un opuscule intitulé *Carlo Emmanuele III e la Corsica al tempo della guerra di successione Austriaca* (Turin, Bocca, 34 p., in-8°),

M. G. Roberti a raconté, d'après des documents inédits des archives de Turin, les efforts faits par le Piémont pendant la guerre de succession d'Autriche pour enlever la Corse à Gênes et pour se l'approprier en s'appuyant, d'abord, sur le roi Théodore, puis sur des réfugiés corses, le comte Riparolas, Gaffori, etc. Deux expéditions militaires en 1745 et 1748 furent inutiles.

— MM. Gregorio Palmieri et Isidoro Carini ont entrepris la publication d'un *Spicilegio Vaticano* (Rome, Lœscher), paraissant par fascicules à 5 fr. réunis en volumes de 20 fr. et contenant des documents tirés des Archives du Vatican. Deux fascicules ont déjà paru.

— Le *Nuovo giornale Arcadico,* revue mensuelle, paraît à Rome depuis le 1er janvier 1890, sous la direction de M. le comte Cristofori.

Espagne. — Sous le titre de *Indulgences in Spain,* M. Henry-Charles Lea a publié dans le premier volume de l'*American Church History Society* (tiré à part, p. 129-171) une étude intéressante et bien documentée sur la bulle de la croisade en Espagne, depuis ses origines (1457) jusqu'à nos jours. — Le même auteur a traité, dans un mémoire lu à l'*American Historical Association* (congrès de Washington, déc. 1888), du meurtre de l'inquisiteur d'Aragon, Pedro Arbués, que l'Église a, on le sait, canonisé en 1867. Ce mémoire, rédigé en partie d'après les papiers de l'Inquisition de Saragosse, conservés à la Bibliothèque nationale de Paris, fait connaître quelques détails peu connus sur l'établissement de la nouvelle Inquisition en Aragon (*The Martyrdom of San Pedro Arbués.* New-York, 1889). Le *Tizon de España,* que M. Lea croit inédit, a été plusieurs fois imprimé; c'est, d'ailleurs, un ramassis de faits mal contrôlés et dont un historien ne peut se servir avant de les avoir soumis à une revision sérieuse.

Livres nouveaux. — *B. Gallardo.* Essayo de una biblioteca española de libros raros y curiosos. 4 vol. Madrid, Murillo. — *A. Chabret.* Sagunto; su historica y monumentos. Ibid.

Roumanie. — M. Nic. Densusianu, membre correspondant de l'Académie roumaine et bibliothécaire du grand état-major, a publié dans le *Romanulu* du samedi 4 oct. (22 sept. v. st.) et dans la *Liberté roumaine* des 29, 30 sept. et 2 oct. (11, 12 et 14 oct. v. st.) une longue et véhémente réplique aux critiques adressées au tome I, 1re partie, de ses *Documente privitoare la istoria Rominilor,* 1199-1345, par notre collaborateur M. Al. Xénopol. M. Xénopol lui avait reproché : 1° d'avoir omis un document de 1213, qui se trouve, en réalité, publié tout au long aux pages 63 et 64 du volume en question; 2° de n'avoir pas publié un document de 1274 où il est question de certains nobles roumains de Transylvanie, dont l'un porte le nom de Micou; M. Densusianu cite de nombreux documents hongrois des XIIe et XIVe s. où ce nom apparaît dans la partie occidentale de la Hongrie, au delà de la Theiss, c'est-à-dire en pays non roumain; 3° d'avoir omis un acte très important de 1096. Ce dernier a été publié dans la 2e partie du tome I, parue quatre mois avant le Bulletin de M. Xénopol. Ici, c'est à la *Revue historique* de s'excu-

ser; nous ne pouvons toujours, nous pouvons même rarement, vu l'abondance des matières, publier les bulletins étrangers aussitôt qu'ils nous arrivent. Dans l'espèce, le Bulletin de M. Xénopol nous était parvenu, il avait été imprimé et corrigé avant la mise en vente du volume de M. Densusianu. M. Xénopol indique très clairement (t. XLIII, p. 380) qu'il parle seulement du volume paru en 1887. L'observation de M. Densusianu tombe donc d'elle-même. L'honorable membre correspondant de l'Académie roumaine traite assez durement la *Revue historique* à cette occasion. Nous n'en pouvons mais, et il nous serait impossible de contrôler les assertions de nos correspondants. Les fonctions qu'ils exercent et les ouvrages qui ont établi leur réputation scientifique sont d'assez bons garants; et quel est l'homme qui ne se trompe jamais? M. Densusianu aurait été plus indulgent pour nous s'il s'était souvenu que la *Revue historique* est, de toutes les publications périodiques de France, la seule qui tienne régulièrement le public savant au courant du mouvement historique de la Roumanie.

Russie. — M. Platonov, auteur de plusieurs travaux sur les saints Cyrille et Méthode, vient de mourir à Kharkof.

— Le 23 oct. est mort à Riga Leo von Napierski, connu par ses travaux sur l'histoire des provinces baltiques; il avait soixante-douze ans.

Vénézuéla. — A l'occasion du Centenaire de 89, le gouvernement de Vénézuéla a fait publier par M. Aristides Rojas une réimpression des documents publiés par Miranda en 1810, à Londres, pour justifier sa conduite en 1793. On trouvera dans ce volume intitulé : *Miranda dans la Révolution française* (Caracas, impr. du gouvernement, 1889, 387 p., pet. in-8°) toutes les pièces relatives à la défaite de Nerwinde dont Dumouriez voulut rejeter la responsabilité sur Miranda; le plaidoyer de Chauveau-Lagarde en sa faveur et les opinions des historiens sur Miranda. Les documents justifient le jugement favorable de Michelet sur le héros de l'émancipation hispano-américaine, le seul Américain d'origine espagnole qui soit entré au service de la France révolutionnaire; il reçut en récompense la prison et la proscription, bien qu'il eût été acquitté lors de sa première comparution devant le tribunal révolutionnaire. Après avoir failli être victime des Jacobins, il fut un des exilés du 18 fructidor.

Erratum du précédent numéro.

Page 417, ligne 39, au lieu d'*Auvergne*, lire : *Anjou*.

Erratum du présent numéro.

Nous avons plus haut, p. 60, indiqué et publié comme inédite une lettre de F. Hotman qui a déjà été imprimée dans le *Bull. de la Soc. du Protestantisme français* en 1860 et dans la *Revue historique*, t. II, p. 26.

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

CAUSES

DE LA

CHUTE DE LA POLOGNE[1]

I.

Quand on étudie la vaste littérature historique consacrée à l'époque des partages polonais, il est facile de découvrir dans tous ces ouvrages une idée générale, à savoir que la Pologne périt victime de son désordre intérieur. Les publicistes occidentaux du XVIIIe siècle, qui n'ignoraient pas cette situation, s'étonnaient qu'un État si étrangement organisé pût subsister, et, quand il commença à être partagé entre les voisins, ils virent dans ce fait le résultat naturel de son anarchie intérieure. Les écrivains politiques polonais du siècle dernier ont également recherché les moyens de mettre un terme à cette anarchie dans laquelle ils avaient fini par voir la cause de la décadence où était tombée la *Rzecz Pospolita* (République), et non le fondement de son existence, comme le croyaient auparavant les Polonais dont la pensée s'exprimait dans le fameux adage : « *Polska nierzondem stoi* » (la Pologne se tient par son désordre). Les historiens, tant Polonais qu'étrangers, — Français, Allemands, Russes, — qui ont écrit au XIXe siècle sur la chute de la *Rzecz Pospolita*, signalent aussi cette décomposition politique comme la principale cause qui fit succomber le royaume de Pologne dans la lutte internationale pour l'existence. Mais, si les historiens sont unanimes à recon-

1. Le présent article est le résumé de trois travaux de l'auteur : 1° *la Chute de la Pologne dans la littérature historique*, Saint-Pétersbourg, 1888, x-404 pages; 2° *Esquisse historique de la diète polonaise*, Moscou, 1888, IV-162 pages; 3° *les Réformes polonaises au XVIIIe siècle*, Saint-Pétersbourg, 1890, II-184 pages.

naître que l'organisation gouvernementale de la *Rzecz Pospolita* ne valait absolument rien, l'accord cesse entre eux dès qu'il s'agit d'indiquer en quoi consistait la racine du mal. Lorsque les confédérés de Bar recoururent aux lumières de Mably et de Rousseau, l'un loua dans la constitution polonaise précisément ce que l'autre y trouvait à blâmer[1]. En Pologne même, sur les défauts que présentait l'organisation de la *Rzecz Pospolita* et sur les réformes à y introduire, deux manières de voir absolument différentes se firent jour, en sorte que les publicistes polonais se partagèrent en deux camps : les monarchistes, qui voulaient l'accroissement du pouvoir royal, et les républicains, qui jugeaient inutile de modifier les bases de la vie politique du pays[2]. Lorsque celui-ci eut succombé et que sa chute fut entrée dans le domaine de la science historique, on vit se continuer dans l'historiographie polonaise le débat qui avait surgi parmi les publicistes, alors que la chute de la *Rzecz Pospolita* n'était pas encore un fait accompli : aux publicistes monarchiques du siècle passé se rallia le créateur de l'historiographie nationale polonaise, Naruszewicz, qui forma toute une école d'historiens, — école dont les traditions ont été renouvelées dans ces vingt dernières années par l'école dite de Cracovie; mais dans l'intervalle entre ces deux écoles régna la tendance de Lelewel qui compta aussi beaucoup de partisans, et qui s'appropria les idées politiques des publicistes républicains du siècle passé. Enfin, en comparant les vues émises sur ce même sujet par les deux derniers historiens marquants qui ont écrit sur la chute de la *Rzecz Pospolita*, Kalinka et M. Korzon, nous trouvons qu'eux aussi sont en désaccord complet l'un avec l'autre; pour le premier, la réforme politique la plus avantageuse eût été celle qui se fût faite dans un sens plus monarchique, tandis que, suivant le second, la Pologne devait conserver son ancienne forme républicaine. Cette divergence d'opinions, — où, du reste, prédominent les opinions monarchistes,

1. Mably, *Du gouvernement et des lois de la Pologne;* Rousseau, *Considérations sur le gouvernement de Pologne et la réforme projetée.*

2. Sur la littérature politique de la Pologne au siècle dernier, voir Hoffmann, *Historya reform politycznych v Polsce* (histoire des réformes politiques en Pologne); Pilat, *Literatura polityczna sejmu czteroletniego* (littérature politique de la diète des Quatre ans); Smolenski, *Kuznica Kollontajowska* (la forge de Kollontay); Limanowski, *Historya ruchu spolecznego w drugiej polowie XVIII wieku* (histoire du mouvement social dans la seconde moitié du XVIIIe siècle).

— nous pouvons la découvrir également dans les ouvrages historiques sur la chute de la Pologne écrits par des étrangers.

Le dissentiment signalé ici porte sur les remèdes qu'il fallait employer pour guérir la *Rzecz Pospolita* de la maladie dont on prédisait l'issue mortelle en cas de médication défectueuse; le diagnostique de la maladie elle-même a été, au fond, établi par tous d'une façon identique, en sorte que sur ce point nous ne remarquons pas de divergence particulière entre les écrivains du siècle passé et ceux du siècle présent, ni parmi eux entre les publicistes et les historiens, quelle que soit, d'ailleurs, la nation à laquelle ils appartiennent. Cette maladie est *l'impuissance du pouvoir législatif et la complète désorganisation du pouvoir exécutif*. Les causes d'un si triste état du pouvoir dans la société politique polonaise ont encore été comprises de façons diverses par les différents historiens, chacun d'eux en jugeant d'après ce qu'il considérait comme le meilleur moyen de guérir tous les maux, c'est-à-dire qu'ici encore, dans l'exposé des causes qui amenèrent la désorganisation de l'État polonais, nous rencontrons les mêmes thèses politiques déjà mises au premier plan quand il s'agissait des remèdes à apporter au mal; ce dernier provenait pour les uns de ce que la Pologne, passée de la monarchie à la république, n'avait pas pu revenir à la monarchie; pour les autres, de ce que la Pologne n'était pas devenue une république dans toute la force du terme, et même avait plus ou moins cherché à fortifier chez elle le « royalisme. »

Pour résoudre la question d'une façon purement scientifique, il faut se détacher des idées préconçues; il faut se placer au point de vue de l'histoire des institutions politiques en Pologne. Le passage de la monarchie à la république, tel que nous l'observons en effet dans l'État polonais, n'est pas en soi quelque chose d'équivalent à l'affaiblissement du pouvoir législatif et à la désorganisation du pouvoir exécutif, comme le représentent certains historiens; de même, les restes du « royalisme » conservés dans la constitution républicaine de la Pologne et que d'autres historiens signalent comme quelque chose de funeste n'étaient pas pour cette constitution un élément nécessaire d'altération. La question est de savoir comment les pouvoirs furent organisés en Pologne dans la nouvelle forme de son existence, et pourquoi cela arriva ainsi. Quoique l'histoire du droit politique polonais ait été fort peu élaborée, on peut répondre avec assez d'exacti-

tude à cette question. D'abord, sur les côtés distincts des institutions de la Pologne, les écrits des anciens publicistes, Polonais ou étrangers, contiennent bon nombre de remarques justes qui n'ont pas encore perdu leur valeur; en second lieu, les historiens qui ont écrit spécialement sur la chute de la Pologne ont cru devoir donner des esquisses de l'organisation polonaise dans lesquelles il n'est pas rare non plus de rencontrer des observations judicieuses sur telle ou telle particularité de cette organisation; troisièmement, plusieurs aperçus généraux de l'histoire polonaise sont d'une grande importance pour qui veut saisir dans son ensemble le cours de l'évolution politique en Pologne; enfin, il existe des travaux scientifiques spécialement consacrés à l'histoire du droit politique polonais en général et en particulier durant les deux ou trois derniers siècles de la *Rzecz Pospolita*[1]. Voilà comment on peut se représenter cette question.

En comparant la diète polonaise avec les institutions analogues que nous trouvons à une certaine époque dans tous les États de l'Occident, nous devons noter chez elle deux particularités qui s'expliquent par son mode d'origine, et qui, à leur tour, expliquent bien des choses dans l'histoire politique de la Pologne durant les trois derniers siècles de son existence indépendante. D'abord, la diète n'admettait dans son sein qu'une seule classe, la noblesse, tandis que les autres assemblées similaires étaient ouvertes, non seulement à la caste aristocratique, mais encore au clergé, aux bourgeois et même, parfois, aux paysans. La seconde particularité, c'est que la diète de la *Rzecz Pospolita*, représentant en droit l'État seul, en fait revêtit le caractère d'un congrès international d'ambassadeurs délégués par des pays entièrement autonomes. Grâce à la première circonstance, la noblesse put faire de la diète l'instrument de ses intérêts de caste au préjudice des intérêts généraux de l'État comme au plus grand dommage des autres classes. Si, avec le temps, la diète aristocratique devint en Pologne une institution n'ayant plus aucun pouvoir au-dessus d'elle, l'autre circonstance signalée plus haut, le

1. Hoffman, *Obraz rzondu i prawodawstwa dawnej Polski* (Tableau du gouvernement et de la législation de la Pologne); Hüppe, *Die Verfassung der Republik Polen* (la Constitution de la République polonaise); Pawinski, *Rzondy sejmikowe w Polsce* (le Gouvernement des diétines en Pologne). Le travail de M. Pawinski est excellent. Pour les indications bibliographiques ultérieures, voir la liste placée à la fin de l'article.

caractère du congrès affecté par la diète, eut pour conséquence le développement du funeste *liberum veto* qui permettait à un seul *nonce* d'annuler par son opposition toutes les décisions de cette assemblée, et les diétines locales commencèrent à disputer à la diète la prépondérance politique. « Rien ne la domine, mais rien ne lui obéit, » écrivait Rousseau à propos de la diète polonaise. Une seule classe s'empara du pouvoir suprême dans l'État, et elle ne sut pas l'organiser ; voilà, en termes plus généraux, les deux phénomènes qui, dans le développement de l'État polonais, se reflétèrent sur le caractère original de sa diète. Le pouvoir suprême dans la *Rzecz Pospolita* appartenait en effet à la noblesse : d'abord, individuellement, tout noble possesseur d'un domaine habité était un petit roi indépendant et absolu vis-à-vis des paysans ses « sujets, » et sous ce rapport la *Rzecz Pospolita* nous apparaît comme la fédération d'une multitude de petites monarchies aristocratiques absolues; en second lieu, collectivement la noblesse de chaque voïvodie (palatinat) se réunissait dans une diétine où elle décidait les affaires communes et élisait les « nonces » qu'elle envoyait à la diète générale munis d'instructions déterminées et investis du droit de s'opposer aux règlements contraires à ces instructions, si bien que chaque voïvodie était à son tour comme une petite république où l'autorité suprême appartenait à un comice aristocratique; en troisième lieu, toute la nation noble qui envoyait de temps à autre ses nonces à la diète se réunissait pour élire son chef politique; ce dernier portait le vieux nom de roi, mais n'était en réalité que le premier magistrat d'une république; la noblesse souveraine concluait un pacte avec ce roi, gardant par-devers elle le pouvoir suprême et restreignant le plus possible les droits et prérogatives de la couronne. La souveraineté appartenait donc à chaque noble en particulier, pourvu qu'il fût *possessionatus* (c'est-à-dire en possession d'un domaine habité), et à l'ensemble de la noblesse dans les diétines des diverses voïvodies comme dans tout l'État. De plus, dans les diètes dites d'élection, la noblesse tout entière pouvait exercer sa souveraineté directement, c'est-à-dire par tête (*viritim*). Mais, après s'être emparée du pouvoir suprême, la noblesse polonaise s'occupa-t-elle de l'organiser dans l'intérêt de l'État, même compris au point de vue étroit de l'esprit de caste? Non, elle ne songea, pour ainsi dire, qu'à partager également cette souveraineté, d'une part, entre tous les membres de sa classe, surtout ceux qui étaient posses-

sionnés, d'autre part, entre les voïvodies distinctes dont se composait la *Rzecz Pospolita*. Si la diète, qui aurait dû représenter les intérêts généraux de l'État, n'avait pas le droit de s'immiscer dans les relations des « pans » (seigneurs) avec leurs « sujets, » ni de prendre aucun arrêté contraire aux désirs des nonces d'une voïvodie, on comprend très bien que, représentant la classe noble, elle ne pouvait être le centre organisé de la souveraineté disséminée, si l'on peut ainsi s'exprimer, dans cette classe. Lorsque le pouvoir suprême passa des mains du roi dans celles de la noblesse, il aurait fallu lui donner une organisation nouvelle. La noblesse ne le fit pas; elle préféra détruire ce qui existait auparavant, et ne créa pas de pouvoir nouveau pour remplacer l'ancien. En définitive, il aurait été difficile de dire où il fallait chercher la souveraineté dans la nation polonaise; la souveraineté de la noblesse sur la masse des paysans est incontestable, mais ce souverain collectif de la *Rzecz Pospolita*, qui aimait à se comparer au peuple-roi de l'ancienne Rome, n'avait ni comices populaires, ni magistrats républicains rappelant par leur importance dans l'État ceux qui existaient à Rome. En fin de compte, les Polonais eux-mêmes trouvèrent la formule de leur existence politique dans le fameux dicton grâce auquel plusieurs générations apprirent à considérer le désordre comme le fondement de leur patrie : « *Nierzonden Polska stoi.* » Si l'accaparement du pouvoir suprême par une seule classe tient à ce que cette classe seule composait les diètes, l'anarchie qui se développa dans la *Rzecz Pospolita* se lie étroitement à un autre abus : au lieu de concentrer en elles l'autorité, ces diètes étaient devenues quelque chose comme des congrès internationaux, dont les décrets dépendaient du consentement individuel des représentants de la noblesse, tandis que l'exécution de ces décrets était subordonnée au bon vouloir de chaque noble en particulier. La présence exclusive de la noblesse dans les diètes et le caractère de congrès affecté par celles-ci avaient sans doute leurs raisons d'être dans l'état social et politique de la Pologne à l'époque où des diètes générales commencèrent à s'y réunir. En Pologne comme en Angleterre, les évêques n'étaient pas souverains; dans le sénat royal comme dans la chambre des lords, ou, plus anciennement, dans le « magnum consilium, » ils prenaient place en qualité de hauts dignitaires ecclésiastiques à côté des autres personnages auxquels les rois demandaient conseil. De la sorte s'opéra aussi chez elle

une fusion des éléments aristocratiques de l'Église et de la société laïque qui isola les prélats du bas-clergé, et ne permit pas à ce dernier de former, conjointement avec l'épiscopat, un ordre distinct dans les assemblées politiques. C'est pourquoi l'Église n'eut pas en Pologne de représentation politique particulière comme elle en avait une en France dans les États généraux. L' « izba poselska » (chambre des nonces) de la diète polonaise correspondait par sa composition sociale aux chambres aristocratiques qui existaient dans les assemblées publiques de l'Europe occidentale, et surtout à celles où siégeait seulement la petite noblesse, la « chevalerie, » distincte de la haute noblesse, des « magnats » ou des « seigneurs. »

Ce qui, entre autres choses, distinguait la chambre polonaise de la chambre des communes anglaises, c'est que dans la première, à côté des nonces des voïvodies, élément correspondant aux *Knights of the shires*, ne siégeaient point de députés des villes, mais en même temps elle se différenciait aussi des chambres aristocratiques du continent par ce fait que dans la diète n'existait point à côté d'elle une autre *izba poselska* ouverte aux délégués de la bourgeoisie. Si l'épiscopat polonais participait à la vie politique du pays grâce à son admission dans le sénat, si la noblesse avait sa chambre des nonces, par contre, le troisième élément des assemblées représentatives en Occident, — les villes, sans la représentation desquelles il n'y aurait eu ni Parlement anglais, ni États généraux français, — brillait dans la diète polonaise par son absence. Au XIIIe siècle, les villes de Pologne avaient reçu une population allemande, et avec elle l'autonomie, un droit particulier et d'autres privilèges parmi lesquels je noterai ici l'exemption des impôts et du service militaire qui étaient supportés par la noblesse. Cette circonstance fut cause qu'en Pologne les bourgeois, non seulement n'eurent aucun intérêt commun avec la noblesse, — contrairement à ce que nous observons en Angleterre, — mais que même en général ils n'eurent pas intérêt à intervenir dans les luttes politiques, — à l'encontre du spectacle que nous offrent les villes de France. Les communes étaient, au milieu de la Pologne, comme des oasis germaniques; satisfaites de leurs droits et de leurs privilèges, elles se tenaient tellement à l'écart que, loin de réclamer la faculté d'envoyer des nonces aux diètes, elles n'en auraient même pas envoyé au cas où on les y eût forcées. A la vérité, dans la première moitié du

XVIe siècle, les villes commencèrent peu à peu à se poloniser, fait qui insensiblement aurait pu associer les bourgeois aux intérêts nationaux; mais, lorsque fut consommée cette polonisation de la population allemande des villes, il était déjà trop tard pour que celles-ci obtinssent des droits politiques; la noblesse régnait seule dans les diètes, elle avait déjà pris goût à son nouveau rôle et, loin de consentir à un partage quelconque de son autorité, elle aspirait à l'étendre sur les autres éléments de la société, en sorte que, durant cette période, les villes polonaises se voient même dépouillées de leurs anciens droits, bien loin d'en acquérir de nouveaux.

Aussi l'état de la société polonaise à l'époque où naquit la diète nous explique pourquoi, abstraction faite du sénat qui existait en dehors d'elle, cette assemblée se composa exclusivement de l'*izba poselska* aristocratique. D'autre part, pourquoi cette dernière prit-elle le caractère d'un congrès international? Nous devons chercher l'explication de ce phénomène dans l'organisation politique de la Pologne à la même époque.

Dans le dernier siècle de son existence, particulièrement sous les rois saxons, lorsque l'anarchie en Pologne eut atteint ses plus grandes proportions, la « sérénissime Rzecz Pospolita polonaise » ressemblait au « saint-empire romain » du même temps; tout noble était un « pouvoir immédiat » de l'État, jouissant de l'autorité souveraine, c'est-à-dire de l' « unmittelbarer Reichsstand » dans le sens allemand, et chacun des deux gouvernements constituait une fédération d'autocrates locaux. En Allemagne, ceux-ci étaient généralement plus considérables, rappelaient plutôt le type du prince régnant et portaient les titres d'électeurs, de princes, de comtes, etc., tandis qu'en Pologne ils étaient insignifiants, se rapprochaient par leur position des simples propriétaires russes ou de la « chevalerie impériale » allemande, et s'appelaient du nom plus modeste de gentilshommes. Ce phénomène toutefois se produisit plus tard, et il est, non la cause, mais la résultante de l'importance prise par la diète dans la *Rzecz Pospolita*. Si l'atomisation de la Pologne, signalée plus haut, devint possible, c'est seulement parce que la chute de l'ancien pouvoir, c'est-à-dire du pouvoir royal, n'eut pas pour complément la fondation d'une autorité nouvelle, celle de la diète; c'est précisément parce que la diète était un congrès; mais, ce qui lui donne ce caractère, ce n'est pas l'usurpation de la souveraineté

par la noblesse, attendu qu'à l'époque où la diète prit naissance le pouvoir suprême dans l'État appartenait incontestablement au roi, nonobstant toutes les prétentions et tous les privilèges de l'aristocratie. La cause qui fit de la diète polonaise un congrès, il faut la chercher, non pas dans le semblant de féodalisation que nous observons en Pologne lorsque l'autorité politique sur la masse populaire se trouve appartenir exclusivement à la classe des propriétaires du sol, mais dans des relations tout autres; au point de vue des rapports existant en Pologne entre le pouvoir royal et la classe agricole privilégiée, la diète polonaise vit le jour dans un ordre de choses qui rappelle plutôt celui de l'Angleterre à l'avènement du Parlement que celui de la France à la veille de la première convocation des États généraux, et, à juger seulement par ce fait que la noblesse polonaise n'était qu'une classe agricole privilégiée, ne possédant même pas les droits féodaux qui appartenaient aux *barones* et aux *milites* anglais, il semblerait que la diète polonaise eût dû, dans son développement, suivre la voie du Parlement britannique, l'institution qui ressemble le moins à un congrès. S'il en advint autrement, cela tient à l'insuffisant degré de centralisation politique qu'avait atteint la Pologne au xve siècle; en Angleterre, l'époque de la création du parlement avait été précédée d'un long travail d'unification nationale qui s'était terminé bien avant l'établissement du régime représentatif, tandis que la Pologne n'était pas encore tout à fait unifiée au moment où fut créée l'*izba poselska*, et ce défaut d'unité politique réagit sur le caractère de l'institution.

L'Angleterre, comme la Pologne, s'était formée de petites nationalités distinctes, mais dans le premier de ces pays ne se produisit pas une désagrégation comme celle qui eut lieu en Pologne par le fait de sa nouvelle division en principautés apanagées. Sous ce dernier rapport, l'histoire polonaise jusqu'au xive s. ressemble beaucoup à celle de la Russie durant la même période; d'abord se constitue assez rapidement un grand état, puis cet état se fractionne en « terres » ou principautés distinctes qui échoient à divers membres de la famille régnante. Déjà trop faiblement rattachées entre elles pendant la période de l'état unitaire, — autrement la dissolution de celui-ci n'aurait pas pu se produire, — les « terres » purent aisément s'isoler les unes des autres pendant la période des apanages, et chaque *dzielnica* se donna des institutions particulières. Une nouvelle unification de

la Pologne s'effectua au commencement du XIVe siècle sous le règne de Vladislas Lokietek; le pays ne la dut pas à la longue opération d'une « réunion » graduelle; elle se fit, pour ainsi dire, tout d'un coup et au plus vite. Dans les premiers temps, la seule différence entre l'ancien ordre de choses et le nouveau consistait en ce que les principautés apanagées, tout en restant isolées les unes des autres, reconnaissaient le même prince; entre elles existait ainsi une sorte d'union personnelle. Le prince commun de ces « terres » qui jouissaient de l'autonomie sous le rapport administratif, militaire et judiciaire, et qui se trouvaient sous l'autorité supérieure des « voïvodes, » — d'où leur nouveau nom de « voïvodies, » — ce prince commun devait néanmoins tendre à unifier plus complètement l'État, pensée qui se manifeste même dans l'action de Casimir le Grand (1332-1370). Mais l'extinction de la dynastie des Piasts ouvrit la voie en Pologne à un gouvernement oligarchique, et sous ce régime s'arrêta la fusion commencée; la force de l'oligarchie tenait précisément à son importance locale qui aurait reçu une rude atteinte si les « voïvodies » avaient cessé d'être autonomes. Ainsi, à peine unifiée, la Pologne rencontra des conditions politiques qui mirent obstacle au développement ultérieur de ce mouvement; les « terres » n'avaient pas encore perdu le sentiment de leur individualisme lorsque s'éteignit la dynastie appelée à régner sur toute la Pologne, et les éléments oligarchiques, forts de leur importance locale, qui tenaient en tutelle les rois nouveaux, s'appuyaient sur cet individualisme et en même temps le soutenaient. Quand enfin le pouvoir royal, dans la personne de Casimir IV, secoua au XVe siècle la tutelle de l'aristocratie ecclésiastique et séculière; quand, s'appuyant sur la gentilhommerie, il se mit à supprimer les privilèges de ses anciens tuteurs et en même temps appela la petite noblesse à prendre part aux affaires de l'État, cette dernière classe ne put entrer dans son nouveau rôle autrement qu'au sein des voïvodies, et l'organisation de la diète, comme congrès de nonces délégués par les diverses voïvodies autonomes, témoigna combien était encore peu avancée la fusion des anciennes principautés apanagées en un seul État. Avant l'apparition de la diète générale, les voïvodies acquirent de nouveaux droits; chacune d'elles reçut de Casimir IV comme un privilège particulier, et la noblesse locale commença de se réunir en diétines avec le droit d'émettre son avis sur la modification des lois

et la déclaration de la guerre. Les deux pouvoirs alors en lutte, le roi et l'oligarchie, cherchant chacun un allié contre son ennemi, songèrent à s'appuyer sur la noblesse réunie dans les diétines, et Casimir lui-même parcourut dans ce but les voïvodies, visitant les nouvelles diétines ou convoquant les plénipotentiaires de plusieurs d'entre elles à une diétine « générale; » finalement il conçut l'idée d'une diète commune composée des nonces de toutes les « terres, » mais il revenait volontiers aux diétines, quand les nonces se montraient récalcitrants.

Ainsi la diète en Pologne surgit à une époque où les voïvodies dont se composait l'État conservaient encore des traces de leur ancien individualisme, comme principautés distinctes; ayant tout d'abord besoin de l'appui de la noblesse et par conséquent forcé de lui faire des concessions, Casimir IV s'adressa aux diétines des diverses voïvodies, même après être arrivé à l'idée d'une diète commune. De la sorte, dès son origine même, l'assemblée générale n'obtint point une prépondérance décidée sur les assemblées locales, et l'histoire ultérieure de la Pologne prit une direction telle que la chute du pouvoir royal survenue après l'extinction de la dynastie des Jagellons n'eut point son corollaire obligé : l'accroissement de l'autorité de la diète vis-à-vis des diétines. Les voïvodies étaient d'abord des principautés distinctes, rattachées les unes aux autres par l'union personnelle, et, quand tomba le pouvoir royal qui aurait pu leur donner une cohésion plus étroite, ce lien devait s'affaiblir, d'autant plus que la diète, qui, par son origine, était manifestement un congrès, ne pouvait elle-même acquérir assez d'autorité sur les diétines pour continuer avec succès l'œuvre commencée par les rois. Comme, vu la faiblesse de la monarchie élective, l'union personnelle entre les voïvodies ne pouvait plus avoir la même force qu'autrefois, et que, grâce au développement des privilèges de la noblesse, les voïvodies elles-mêmes étaient devenues en quelque sorte des républiques distinctes, leur nouveau lien prit la forme d'une fédération avec envoi de délégués au congrès général. Ce n'est pas la transformation de la Pologne en république qui imprima un caractère fédératif au lien qui exista plus tard entre les voïvodies distinctes; ce lien était déjà tel auparavant et la forme seule en fut modifiée. Quand la diète fut établie en Pologne, le gouvernement se trouvait dans une période de transition; il était en train de passer de l'union personnelle entre les voïvodies distinctes à la

monarchie réellement unitaire, et, lorsque le principe monarchique fut remplacé par le principe républicain, cet état de transition, loin de cesser, devint chronique, car la *Rzecz Pospolita* fut tout à la fois et une fédération des voïvodies républicaines et un état républicain unitaire, c'est-à-dire en réalité ni l'un ni l'autre. Sa diète n'était pas un congrès d'états alliés, ni même un congrès d'états confédérés, et elle n'était pas non plus ce qu'était le Parlement anglais.

Telle est en traits généraux l'origine des deux principales particularités qui distinguent la diète polonaise des autres institutions analogues : voilà pourquoi elle ne se compose que d'une seule classe et pourquoi elle fut un congrès. L'histoire ultérieure de la *Rzecz Pospolita* confirme à la diète ce caractère : après avoir asservi les paysans, dépouillé les bourgeois de leurs anciens droits et privilèges, fait des plus hautes fonctions ecclésiastiques l'apanage exclusif de sa classe et mis la couronne dans sa dépendance, la noblesse naturellement ne voulut partager ses droits avec personne ni déléguer à qui que ce fût l'autorité sur elle. Aspirant à réaliser le type du gouvernement démocratique direct, elle suscita tous les obstacles possibles à l'établissement d'un véritable régime représentatif; seulement le « peuple » c'était elle; aussi nul, en dehors des personnes appartenant à ce peuple, n'était digne de partager avec elle le pouvoir. Du reste, à qui en aurait-elle fait part? Les paysans étaient ses sujets; l'élément bourgeois, grâce aux mesures qu'elle avait prises, était ruiné et écrasé; le haut clergé qui siégeait au sénat sortait de ses rangs. D'un autre côté, il n'y avait pas non plus d'organe prêt à prendre le pouvoir échappé des mains du roi : cet organe, la diète aurait pu l'être si, d'abord, avant d'adopter le principe de la « libre élection » des rois, elle avait arrêté que les affaires seraient décidées dans son sein à la majorité des voix; si, ensuite, elle-même avait su imposer décidément sa suprématie aux diétines; si enfin, après avoir rendu le trône électif, elle avait immédiatement établi une certaine succession entre les diverses réunions de l'*izba poselska*, et substitué quelque chose qui eût agi au nom de la diète pendant ses vacances. Avec l'avènement de la diète, la noblesse, qui était déjà la classe privilégiée, fut appelée à devenir la classe dirigeante et elle profita de sa nouvelle situation pour accroître ses droits, oubliant le devoir qui lui incombait de remplacer par quelqu'un ou par quelque chose le roi en tant qu'administrateur

suprême du pays. En augmentant ses droits, la noblesse, comme classe privilégiée, ôta aux autres éléments sociaux toute possibilité de lutter avec elle, et cela assura aussi pour l'avenir la composition exclusive de la diète. Oubliant ses devoirs de classe dirigeante, elle ne songea pas à fonder un gouvernement quelconque inspiré de ce principe représentatif auquel l'*izba poselska* devait son existence; c'est pourquoi la diète conserva une organisation qui ne se justifiait plus par les circonstances du temps et qui ne répondait pas à sa tâche nouvelle. Sans doute, au moment où la Pologne passa de la monarchie à la république, on ne pouvait prévoir où en viendrait la *Rzecz Pospolita* avec sa diète affectant le caractère d'un congrès, quoique dès lors plusieurs aient essayé de donner à l'*izba poselska* une organisation pleinement satisfaisante; quant aux générations suivantes, elles se refusaient sciemment à des remaniements de l'organisation politique qui auraient transformé une classe anarchique en une classe réellement dirigeante. Dans le premier cas, ce qui nuisit à la vue claire des choses, ce fut la confusion régnant dans les institutions mêmes où se trouvaient amalgamées des créations d'époques différentes, et par la suite la noblesse elle-même ne réduisit pas ces institutions au même dénominateur; dans le second cas, l'intelligence vraie des questions de la politique intérieure rencontra un obstacle dans la doctrine adoptée par la noblesse, doctrine dont le dogme principal était l' « aurea libertas, » et la conclusion essentielle, que la Pologne devait se tenir précisément par son désordre.

Les tentatives de la Pologne pour sortir de cette anarchie commencèrent alors précisément qu'elle aurait eu besoin d'être une et forte : la réforme politique arriva trop tard. Un État où il n'y avait littéralement pas de gouvernement, mais des sujets indisciplinés et déshabitués de supporter les charges publiques, offrait une proie facile à la conquête. Mais, sous d'autres rapports, la désorganisation du pouvoir et la démoralisation politique des citoyens qui en résulte concouraient à la décomposition de la nation : ce n'était pas seulement la direction supérieure qui manquait aux forces nationales en lutte avec les ennemis du dehors, il n'existait même pas de force capable d'atténuer de façon ou d'autre les mauvaises conséquences des tristes phénomènes de la vie polonaise sous le rapport social et intellectuel. L'oppression des paysans par les seigneurs et l'intolérance des catholiques à l'égard des dissidents, deux phénomènes auxquels on attache à

bon droit une part plus ou moins considérable d'influence sur la chute de la *Rzecz Pospolita*, trouvent sans doute des analogues dans l'asservissement des masses populaires et dans les persécutions religieuses dont d'autres pays nous ont offert le spectacle, mais un gouvernement plus fort n'aurait pas permis à ces abus d'atteindre l'excès qui rendit les masses populaires complètement indifférentes aux destinées de la *Rzecz Pospolita*, qui même leur fit souhaiter ardemment sa ruine, ou du moins ce gouvernement aurait paralysé les dangereuses conséquences des phénomènes signalés, dans une mesure suffisante pour sauvegarder l'existence de l'État. Il va sans dire que l'oppression des paysans, leur indifférence ou leur franche hostilité à l'égard de la « patrie, » le déclin économique du pays, les persécutions exercées contre les dissidents presque toujours prêts à la révolte, l'étouffement de la vie intellectuelle par la réaction catholique, l'ignorance générale de la classe dirigeante, etc., étaient en soi les éléments de la décadence que suivit la chute définitive, mais on ne peut pas ne pas noter qu'au moment où la Pologne périt comme nation, la société et la civilisation ne se trouvaient pas chez elle dans une complète décadence, et que les progrès intellectuels et économiques ne purent la sauver, alors que toute la question était pour elle d'avoir un gouvernement fort (fort par l'obéissance raisonnée de la société), puis de l'argent et des soldats. Voilà pourquoi dans tous les ouvrages historiques sur la chute de la Pologne la question politique est mise au premier plan, quelque attention qu'on accorde d'ailleurs aux phénomènes qui trahissent la décadence morale et matérielle de la *Rzecz Pospolita*.

II.

Au milieu du siècle dernier, l'état de la Pologne était tel que certains publicistes de l'étranger s'étonnaient que cette nation ne fût pas encore devenue une province de l'empire voisin ou lui prophétisaient cette destinée dans le plus bref délai. Un historien polonais moderne, M. Korzon, suppose même que, si la Russie, l'Autriche et la Prusse s'étaient avisées en 1772 de partager toute la Pologne, au lieu de se borner à un démembrement partiel de son territoire, elles n'auraient rencontré aucune résistance. On comprend donc très bien que le premier partage ait paru aux contemporains non polonais le résultat tout naturel de

l'anarchie aristocratique, quoique en même temps l'opinion publique se prononçât contre la « politique d'usurpation » appliquée au cas donné. Les symptômes de régénération intérieure qui se manifestèrent dans la *Rzecz Pospolita* à l'époque de la diète de Quatre ans (1788-1792) achevèrent de disposer en faveur des Polonais l'opinion publique indépendante en Occident, aussi y accueillit-on avec indignation le deuxième et le troisième partage. D'une façon générale, telle fut également la manière dont les Polonais eux-mêmes considérèrent la chose, mais, — ce qui pour nous est particulièrement important, — les relations extérieures de la Pologne, qui jouèrent un grand rôle dans sa chute, ont été dans leur temps appréciées fort superficiellement par les écrivains polonais comme par ceux de l'Europe occidentale. En premier lieu, on n'a pas tenu un compte suffisant des relations historiques de la Pologne avec la Prusse : le principal ennemi de la Pologne, celui à qui appartenait l'initiative du partage, c'était, disait-on, la Russie qui, de fait, s'ingérait dans les affaires de la *Rzecz Pospolita* depuis le temps de Pierre le Grand, tandis que le roi de Prusse n'apparaissait pas comme un voisin dangereux, quoique ses deux possessions les plus importantes fussent séparées l'une de l'autre par le territoire polonais et que lui-même, en général, s'occupât beaucoup d' « arrondir » ses États. En second lieu, les relations russo-polonaises ont été comprises aussi d'une façon peu exacte par les publicistes soit polonais, soit occidentaux, du XVIIIe siècle, et en général par tous les historiens non russes du XIXe : aux yeux de ceux-ci, ces relations, pour autant qu'elles contenaient en germe la chute future de la *Rzecz Pospolita*, ne remontaient qu'à l'époque de Pierre le Grand; c'était oublier complètement la longue rivalité de la Moscovie avec la Lithuanie et ensuite avec la Pologne pour la possession de toutes les Russies; du reste l'importance de cette querelle ne pouvait être pleinement appréciée, attendu que les hommes d'État russes du XVIIIe siècle n'eurent pas eux-mêmes une conscience bien nette de la question nationale russe qui fut tranchée à l'époque de la chute de la *Rzecz Pospolita*. Pour toutes ces raisons, c'est seulement aux historiens de notre siècle qu'il était réservé de révéler dans toute leur force les causes extérieures de la chute de la Pologne, lesquelles tenaient aux relations de ce pays d'une part avec la Prusse, de l'autre avec la Russie. Les publicistes du siècle passé et les anciens historiens pouvaient

croire que la Prusse et la Russie, en vertu de circonstances purement accidentelles, avaient profité de la faiblesse de la Pologne pour s'agrandir à ses dépens, comme le fit en effet l'Autriche, admise au premier et au troisième partage. Dans ce siècle seulement les historiens allemands ont montré comme quoi les intérêts les plus vitaux de la monarchie prussienne exigeaient l'annexion de la large bande de territoire polonais située entre les deux principaux domaines de la maison de Hohenzollern; tôt ou tard la Prusse « polonaise » ou « royale » (aujourd'hui occidentale) devait être l'occasion d'une lutte à mort entre la *Rzecz Pospolita* et la monarchie prussienne, car cette province était nécessaire à toutes deux, à la première comme constituant sa seule issue du côté de la mer, à la seconde comme enclave coupant en deux les états des Hohenzollern. L'accroissement de la puissance polonaise aurait été la mort de la Prusse, car la *Rzecz Pospolita* en aurait profité pour occuper tout le littoral de la mer Baltique attenant au royaume de Pologne, et la monarchie prussienne ne pouvait opérer l'unification de son territoire, condition *sine quâ non* de sa future grandeur, qu'en détachant de la Pologne des terres d'une extrême importance pour celle-ci. Ainsi l'agrandissement de la Prusse, tel qu'il résulte du premier partage (et en partie aussi du second), ne fut pas une simple application du proverbe : « l'occasion fait le larron. » — La littérature historique russe est arrivée à une conclusion analogue relativement aux provinces de la *Rzecz Pospolita* qui échurent à la Russie : leur acquisition par le gouvernement russe ne fut pas non plus une pure affaire de circonstance, le simple fait d'un État qui s'entend avec deux voisins pour profiter de l'extrême faiblesse du troisième. Les écrivains russes (publicistes et historiens) ont montré que les régions enlevées à la *Rzecz Pospolita* par les trois partages et réunies à la Russie constituaient autrefois des principautés russes soumises à la Lithuanie, que pour leur possession des guerres avaient eu lieu entre la Moscovie et la Lithuanie, les deux puissances qui alors se disputaient la prépondérance dans le monde slave, puis entre le grand-duché de Moscou et la *Rzecz Pospolita*, après la réunion de cette dernière à la Lithuanie; que la population même des territoires en litige avait commencé à graviter vers le gouvernement de Moscou lorsque le catholicisme s'était mis à persécuter la religion orthodoxe; enfin que cent ans avant Catherine II, pendant les

guerres du tzar Alexis Mikhaïlovitch, la Russie avait déjà été sur le point d'atteindre le but de sa politique séculaire. Ainsi éclairés par la lumière de l'histoire, les partages de la Pologne revêtent au point de vue russe un sens qu'ils ne pouvaient pas avoir pour les écrivains occidentaux et polonais, ceux-ci n'ayant pris en considération ni les antécédents historiques de la question, ni la composition ethnographique de la population qui habitait les territoires annexés à la Russie.

Les historiens allemands et russes ont donc introduit dans l'histoire de la chute de la Pologne des vues qui étaient complètement inaccessibles aux écrivains polonais et français; du reste, les historiens allemands eux-mêmes ne se sont pas encore suffisamment approprié les données fournies par les auteurs russes pour l'intelligence des destinées de la *Rzecz Pospolita*. Comme depuis quelque temps les représentants de l'historiographie nationale polonaise suivent tout ce qui s'écrit dans les autres pays sur l'histoire de leur patrie, les vues allemandes et russes ont dû nécessairement réagir sur les conceptions des historiens polonais modernes; ils commencent aussi à comprendre que les événements qui arrachèrent à la *Rzecz Pospolita* et la Prusse occidentale et les provinces russes ne furent pas exclusivement déterminés par une simple passion d'agrandissement, aidée de la faiblesse du voisin, ni par des circonstances temporaires nées sous l'influence des conditions accidentelles de la politique courante; eux-mêmes reconnaissent qu'un concours de circonstances historiques produit par les siècles avait placé la Prusse et la Russie dans une situation telle, vis-à-vis de la Pologne, que la lutte de chacune de ces deux nations avec la *Rzecz Pospolita* devait aboutir à l'anéantissement de la puissance vaincue.

Sans examiner ici comment l'anarchie intérieure de la Pologne facilita à la Russie et à la Prusse l'accomplissement de leur « tâche historique, » nous ne pouvons pourtant nous empêcher d'observer que, quand même l'organisation politique de la *Rzecz Pospolita* eût été plus forte, la Russie et la Prusse n'en seraient pas moins arrivées tôt ou tard, l'une à s'incorporer toutes les provinces russes (« toutes les Russies »), l'autre à acquérir ce qui portait aussi le nom de Prusse. La cause en est dans les conditions historiques générales de la *Rzecz Pospolita*, de la Prusse et de la Russie. En effet, la première, après avoir à une époque plus reculée laissé se former sur son flanc un État allemand qui pou-

vait devenir, — et qui devint, — dangereux pour elle, chercha des acquisitions ailleurs, là où infailliblement elle devait se trouver en conflit avec une autre puissance slave qui considérait une partie des possessions polonaises comme son héritage légitime. En conséquence, l'histoire des relations de la Pologne avec la Prusse et avec la Russie, — histoire qui, à proprement parler, se résume dans les mots : « recul à l'ouest et avancement à l'est, » rendait inévitable à un moment donné, sinon le partage total de la *Rzecz Pospolita* entre les voisins, du moins la perte pour elle des provinces dont la Prusse ne pouvait pas se passer et de celles qui constituaient le but des aspirations séculaires de la Russie. Celui qui cherche les causes de la chute de la *Rzecz Pospolita* dans les conditions générales de son histoire tant intérieure qu'extérieure ne peut pas ne pas accorder une attention particulière à ce fait capital, et, parmi les historiens polonais modernes, le professeur Bobrzynski, notamment, a signalé avec beaucoup de justesse les principales fautes de la politique extérieure de la Pologne qui ont abouti à un tel résultat.

Parmi les faits d' « abdication » polonaise à l'occident (pour employer le langage du professeur Bobrzynski), il faut sans doute ranger le concours que la Pologne prêta à la formation de l'État prussien et à l'accroissement de l'Autriche (qui figura aussi au nombre des puissances copartageantes); mais cette abdication se lie à ce que les historiens nationaux polonais appellent la « mission » de leur peuple à l'orient, et qui mit fatalement la *Rzecz Pospolita* en conflit avec la Russie. Les historiens russes ont encore noté que ladite « mission » coûta fort cher aux populations russes soumises à la Pologne; c'est, il est vrai, la « politique de planteurs » (expression du professeur Bobrzynski) pratiquée par les nobles, ainsi que le fanatisme catholique des curés, — ce à quoi se réduisait toute la « mission, » — qui inspira au peuple russe lui-même le désir d'échapper à la domination polonaise. Ce côté de la question, dont les écrivains polonais ne tenaient nul compte autrefois, commence aussi à être pris en considération par les représentants contemporains de l'historiographie polonaise, tels entre autres que le professeur Bobrzynski, quoique tous ne se soient pas encore pleinement assimilé ce qu'il y a de vrai, de scientifique et d'étranger au subjectivisme nationaliste dans les vues émises par les publicistes et les savants russes sur le sujet qui nous occupe.

Jusqu'à présent nous avons examiné les causes de la chute de la Pologne, qui se trouvent dans les conditions générales, intérieures et extérieures, de son existence. Par elle-même l'action de ces causes ne conduisit pas encore la Pologne à sa perte : la *Rzecz Pospolita*, en effet, « se tenait par son désordre, » car les puissances voisines protégeaient jalousement son intégrité contre les convoitises étrangères. Ce « commencement de la fin » put arriver lorsque les voisins s'entendirent contre la Pologne : cet accord fut conclu par Frédéric II avec Pierre III, puis avec Catherine II, et, par une des clauses de la convention, les contractants s'engagèrent à ne point permettre en Pologne les réformes qui auraient pu faire sortir le pays de son anarchie ; or c'est précisément vers cette époque que le besoin d'une réorganisation politique se manifesta dans la *Rzecz Pospolita* et qu'il se trouva des gens prêts à l'entreprendre. Ainsi la réforme arriva trop tard, car elle se produisit au moment même où deux États voisins, qui avaient de vieux comptes à régler avec la *Rzecz Pospolita*, s'étaient résolus à y mettre obstacle. Nous allons maintenant analyser le cours des événements qui ont été les causes immédiates de la chute de la Pologne.

Une des principales questions dont se sont occupés les historiens du partage polonais en général et du premier en particulier est celle de savoir à qui en appartient l'initiative. Cette question n'a pu être résolue que depuis qu'a été ouvert aux historiens l'accès des archives où sont conservés les documents diplomatiques de l'époque. Les matériaux historiques publiés et les recherches spéciales sur le point dont il s'agit mettent hors de doute que l'idée première de partage émane de Frédéric II, qui cependant dut déployer toute son habileté politique pour atteindre le résultat souhaité. Du reste, Frédéric II lui-même ne fit que réaliser un projet déjà conçu par ses prédécesseurs : l'idée d'annexer certains territoires de la *Rzecz Pospolita* était inspirée aux rois de Prusse par le désir de relier ensemble les deux parties les plus importantes de la monarchie prussienne. Ils pensèrent à exécuter ce dessein en s'alliant avec la Russie, à qui ils offrirent une « compensation » correspondante. Mais, depuis la dernière « paix perpétuelle » entre la *Rzecz Pospolita* et la Moscovie, l'ancienne politique russe vis-à-vis de la Pologne s'était modifiée du tout au tout : au XVIe et au XVIIe siècle, les tzars de Moscou ne réclamaient que leur « héritage, » c'est-à-dire les

provinces russes, sans porter leurs vues sur la Pologne elle-même; aussi leur objectif manifestement poursuivi était-il le démembrement de la *Rzecz Pospolita*, tandis qu'au XVIIIe siècle le but de la politique russe était la domination sur la Pologne tout entière, ce que comprenaient bien les contemporains et ce qui ne peut faire doute non plus aujourd'hui pour la science historique. Ainsi il y avait divergence de vues entre la Prusse et la Russie au sujet de la Pologne : à Berlin on désirait passionnément le partage, à Pétersbourg on voulait l'inviolabilité du territoire polonais. Les buts poursuivis ici et là exigeaient, l'un comme l'autre, qu'on maintînt la Pologne dans son état de faiblesse, mais sur ce point encore la politique prussienne différait en un sens de la politique russe : Frédéric II était absolument hostile à toute réforme qui eût fait sortir la *Rzecz Pospolita* de son état anarchique, parce que l'anarchie servait ses projets; Catherine II, au contraire, ne répugnait pas à seconder en Pologne des réformes qui, sans rendre cette nation assez forte pour secouer la tutelle russe, en auraient fait néanmoins un pays mieux organisé, ce qui eût ôté aux autres voisins tout prétexte pour s'immiscer dans les affaires polonaises et projeter le partage du territoire polonais. Les circonstances favorisèrent le plan de Frédéric II et donnèrent tort à celui de Catherine II. Sans toucher aux autres côtés de l'affaire, nous devons surtout remarquer que le plan de Catherine II avait besoin du concours actif des Polonais eux-mêmes et que, ce concours, il ne pouvait en aucun cas l'obtenir.

Il est hors de doute aujourd'hui que le premier partage de la Pologne fut le résultat d'une victoire diplomatique de la Prusse sur la Russie ; l'initiative du partage vint de Frédéric II; Catherine II s'y opposa pendant près de trois ans et ne se décida que sous la menace d'une coalition européenne à se « récompenser » de ses victoires sur la Turquie aux dépens, non de celle-ci, mais de la *Rzecz Pospolita;* le motif de la résistance de Catherine II, c'est qu'elle considérait toute la Pologne comme devant lui appartenir sous une forme ou sous une autre. Grâce au premier partage, la Prusse parvint à ses fins : les deux principales parties de la monarchie de Frédéric II furent réunies en un tout et elle commença à prendre pied sur le cours inférieur de la Vistule. Ce but toutefois ne fut pas atteint complètement : les deux importantes villes de commerce situées aux deux extrémités de la par-

tie de la Vistule qui était devenue prussienne, Thorn et Dantzick, restèrent à la Pologne, quelque désir qu'eût Frédéric II de les comprendre aussi dans ses nouvelles possessions. La diplomatie russe les conserva à la *Rzecz Pospolita* et force fut au gouvernement prussien de prendre dès lors pour objectif de sa politique à l'égard de la Pologne l'annexion de ces deux villes. Cependant, après 1772, la Russie eut un nouveau motif pour sauvegarder l'intégrité territoriale de la *Rzecz Pospolita :* du consentement de l'Autriche et de la Prusse qui s'estimaient suffisamment nanties, un contrôle souverain fut donné à la Russie sur les institutions intérieures établies en Pologne par la diète de 1773-1775 ; autrement dit, la Pologne se plaça en fait sous la domination russe. Par suite, la politique prussienne et la politique russe se trouvèrent encore avoir des vues opposées relativement à la *Rzecz Pospolita;* aussi, à l'époque de la seconde guerre turque et pendant la diète de Quatre ans, le successeur de Frédéric II, Frédéric-Guillaume II, se mit-il à agir contre la prédominance russe en Pologne, soit en offrant son alliance à cette dernière moyennant la cession de Dantzick et de Thorn, soit en brouillant les Polonais avec la Russie pour frayer ainsi la voie à un nouveau partage. Les résultats sont connus : ce que la Pologne avait refusé de céder à l'amiable, la Prusse l'acquit par une alliance avec la Russie avant la guerre à laquelle elle-même avait poussé les Polonais, en leur prodiguant les promesses, en fomentant leur animosité contre la Russie, enfin en concluant avec eux une alliance qu'elle rompit traîtreusement ; outre Dantzick et Thorn, elle prit une partie considérable de la vraie Pologne, qui s'enfonçait comme un coin dans les possessions prussiennes, entre la frontière méridionale de la province de Prusse et la frontière orientale de la Silésie. A la vérité, la mainmise de la Russie sur ce qui resta de la *Rzecz Pospolita* après le deuxième partage fut encore mieux confirmée qu'elle ne l'avait été par le règlement de 1775, mais, en réalité, ici encore la Prusse obtint un succès diplomatique sur la Russie : Catherine II manqua son but, qui était de garder toute la Pologne pour elle, et Frédéric-Guillaume sut détacher de la *Rzecz Pospolita* un peu plus que les deux villes dont l'acquisition devait être l'objectif du gouvernement prussien depuis que la Prusse avait commencé à s'établir sur les deux rives de la basse Vistule.

La politique prussienne qui remporta de telles victoires sur la

politique russe ne lui rendit, au fond, d'autre service que de faciliter à la Russie, à l'époque des partages polonais, la réalisation du but poursuivi autrefois par les grands-ducs et les tzars moscovites qui « recueillaient la terre russe : » la Russie occidentale fut réunie à la Russie orientale. Au XVIIIe siècle, ce n'est pas cette « réunion » que visait la politique russe, c'était, répétons-le, la domination sur toute la Pologne, domination que devaient empêcher les autres États voisins, bien que partisans du partage. Ainsi la Prusse et, à sa suite, l'Autriche obligèrent inconsciemment la Russie à quitter la voie où elle était entrée au XVIIIe siècle, à reprendre vis-à-vis de la *Rzecz Pospolita* la ligne politique qu'elle avait suivie sous les anciens grands-ducs et tzars moscovites qui revendiquaient leur « héritage » et aspiraient à être autrement que de nom souverains de « toutes les Russies. » Au XVIIIe siècle la Russie voulait simplement se rendre maîtresse de toute la Pologne, sans égard à la composition ethnographique de sa population : forcée de consentir au premier partage, elle s'adjugea la zone territoriale la plus proche de ses possessions, exactement comme firent la Prusse, en supprimant la coupure qui existait entre ses principales provinces, et l'Autriche, en s'annexant la Galicie pour « arrondir » sa frontière au nord-est. Au XVIIIe siècle, la Russie avait renoncé à « recueillir la terre russe » en vue d'un rôle nouveau qui exigeait le maintien de l'intégrité de la Pologne, et, forcée au partage, elle affirma encore une fois sa renonciation au vieux programme des tzars moscovites en cédant la Galicie russe à l'empire des Habsbourgs. Dans le fait que les habitants de la Pologne orientale étaient pour la plupart ses coreligionnaires, la Russie voyait surtout une raison plausible d'intervenir dans les affaires polonaises, et la communauté de race qu'elle mettait aussi en avant (à l'époque du second partage) était bien moins le motif déterminant de ses actes qu'un prétexte allégué pour les justifier. On se tromperait au plus haut point si des résultats obtenus par la politique russe d'alors on prétendait induire les intentions primitives de cette politique : l'union définitive de presque tous les rameaux du peuple russe sous une seule autorité suprême ne pouvait s'effectuer sans le démembrement de la *Rzecz Pospolita* qui n'entrait pas dans le plan de la Russie, mais que la Prusse imposa.

Les historiens russes qui ont élucidé les anciennes relations russo-polonaises du XIVe au XVIIe siècle ont critiqué la politique

polonaise de Catherine II en se plaçant au point de vue des intérêts nationaux et populaires de la Russie : à leurs yeux cette politique eut tort de céder la Galicie à l'Autriche et de laisser une population de serfs russes sous le joug des propriétaires polonais. Les faits sont exacts, mais la tâche de l'historien consiste à en expliquer les causes. D'autre part, au nom des intérêts politiques de la Russie ou du slavisme, les historiens russes reprochent à Catherine de n'avoir pas su ou pu garder sous son pouvoir toute la *Rzecz Pospolita* et d'avoir admis deux puissances allemandes au partage de la Pologne « véritable, » ethnographique, c'est-à-dire du peuple polonais lui-même. Ici encore l'historien doit tenir compte des conditions de possibilité ou d'impossibilité qui s'imposèrent à la politique russe dans la question polonaise.

Dans le cours des événements qui entraînèrent la chute de la *Rzecz Pospolita*, bien des choses dépendirent de la conduite des Polonais eux-mêmes. Quand même, s'inspirant des principes philanthropiques plutôt que des règles politiques du XVIIIe siècle, fort éloignées de la philanthropie, Catherine, comme l'auraient désiré certains écrivains d'autrefois, aurait voulu être la « bienfaitrice » désintéressée de la malheureuse république, ou que, conformément au vœu rétrospectif des slavophiles modernes, elle eût plus sincèrement tenté d'arracher le peuple polonais au danger de la germanisation, dans un cas comme dans l'autre, elle n'aurait pu réussir sans la coopération des Polonais eux-mêmes. Cette nation de gentilshommes ne regardait pas dans l'avenir, elle ne voyait que le présent; or le présent c'était l'intervention de la Russie dans la question des dissidents, la guerre qu'elle avait faite à la confédération de Bar, la part qu'elle avait prise au premier partage, l'établissement de son pouvoir sur la *Rzecz Pospolita* à l'aide des institutions et des « garanties » nouvelles, son hostilité à l'égard des réformes entreprises sans son assentiment, enfin la guerre ouverte de 1792, — c'est-à-dire que la majorité de la noblesse polonaise était blessée par la Russie à la fois dans ses sentiments religieux, qui avaient revêtu depuis la réaction jésuitique une nuance d'intolérance et de fanatisme extrêmes, et dans son patriotisme national lié à l'idée que les Polonais étaient un peuple d'une noblesse particulière et entre tous le plus digne de la liberté. Le vieux conservatisme aristocratique qui s'exprimait dans le caractère ultra-catholique de la confédération de Bar et l'esprit progressiste qui guidait les réfor-

mateurs de la diète de Quatre ans étaient également hostiles à la Russie. Sans doute cette dernière ne laissait pas d'avoir au sein de la *Rzecz Pospolita* bon nombre de partisans dont les uns avaient épousé sa cause en vue d'avantages matériels, les autres par suite de calculs politiques, mais ce qu'on peut appeler l'esprit national en Pologne, — qu'il se manifestât dans le catholicisme fanatique des confédérés de Bar ou dans les tendances réformatrices des hommes du 3 mai, — avait un cachet décidément antirusse. Si Catherine ne réussit pas à empêcher le partage de la *Rzecz Pospolita* entre l'Autriche et la Prusse, son échec ne fut pas seulement dû à la politique prussienne, qui sut exploiter dans son intérêt l'inimitié des Polonais pour les Russes, les efforts de l'impératrice se brisèrent aussi contre l'antagonisme de l'élément le plus polonais, contre les ressentiments religieux et nationaux de la Pologne.

L'historiographie polonaise à son tour s'est pénétrée de ces rancunes : elle a vu dans le gouvernement russe le principal auteur de la chute de la Pologne et s'est montrée particulièrement sympathique aux personnages et aux partis qui ont agi contre l'intervention de la Russie dans les affaires polonaises et contre sa domination dans la *Rzecz Pospolita*. Outre que ces personnages et ces partis étaient les défenseurs de l'indépendance nationale, la sympathie des historiens pour eux s'explique encore par ce fait qu'à leurs yeux les agissements de ces personnages et de ces partis étaient les seuls conformes aux intérêts de la nation et qu'ils n'ont échoué que par suite de « circonstances indépendantes. » Le fait est que l'historiographie polonaise a longtemps partagé la croyance devenue générale qu'à l'époque de la lutte finale pour l'indépendance, c'est-à-dire de 1791 à 1794, il s'était opéré en Pologne une complète rénovation intérieure, une pleine refonte de l'éducation nationale dans le sens progressiste; grâce à ce nouvel état de choses, semblait-il, un glorieux avenir était assuré à la Pologne si elle n'avait pas contenu dans son sein des traîtres qui appelèrent à leur aide les ennemis du dehors. Une étude plus approfondie de l'époque a radicalement modifié à cet égard l'opinion de certains historiens polonais. De leur propre aveu, la situation intérieure de la Pologne au XVIIIe siècle était si désespérée et les conditions extérieures si mauvaises que deux alternatives seulement s'offraient à ce pays : ou le partage entre les voisins, ou la soumission à la Russie. La dernière perspective

valait mieux pour la nationalité polonaise : les historiens polonais modernes ont même été jusqu'à reprocher à Catherine II de n'avoir pas su s'emparer de toute la Pologne, du moment qu'il n'y avait plus pour la *Rzecz Pospolita* d'autre moyen d'éviter le partage; en se plaçant à ce point de vue, ils ont envisagé maints personnages et maints événements de l'époque des partages tout autrement que ne l'avaient fait les historiens antérieurs. Comme les partages ont eu pour complices involontaires des hommes dont le patriotisme se révoltait contre l'assujettissement à la Russie et des entreprises hasardées, hors de proportion avec les ressources du pays, en désaccord avec ses traditions et ses usages, les nouveaux historiens ont précisément entrepris de réhabiliter la politique et les personnes flétries jusqu'alors comme russophiles. Suivant ces historiens, les partisans de la soumission à la Russie montraient beaucoup plus d'esprit politique que leurs adversaires et l'activité pacifique dans les limites de la liberté que la Russie laissait en partage à la *Rzecz Pospolita* conduisait plus sûrement au but, à la régénération intérieure de la société et à l'affermissement de l'État que les entreprises téméraires des « patriotes. » Telle est la conclusion générale des travaux historiques de Kalinka, tel est aussi le point de vue du professeur Bobrzynski. Partant de l'idée que la Russie aspirait à étendre sa domination sur toute la Pologne et que pour celle-ci se soumettre à la Russie était le seul moyen d'échapper au partage, les historiens polonais modernes n'admettent pas que Catherine ait voulu la perte de la Pologne, ils reconnaissent que la Russie, — dans des vues intéressées, il est vrai, — défendait la Pologne contre les convoitises de la Prusse, que la politique russe n'était pas foncièrement opposée aux réformes nécessaires dans la *Rzecz Pospolita*, pourvu seulement qu'elles ne contrecarrassent pas ses propres intérêts et n'allassent pas jusqu'à faire d'un pays anarchique un État puissant; ils estiment aussi que les institutions créées par la Russie dans la *Rzecz Pospolita* (le Conseil permanent) étaient d'une grande utilité pour un État désorganisé, et que ce fut une grosse faute de les remplacer par d'autres qui, en elles-mêmes, pouvaient être meilleures, mais avaient un défaut capital, celui d'être établies sans l'assentiment de la Russie, et même dans un esprit d'hostilité contre elle, par des gens qui provoquaient la guerre sans avoir mesuré leurs forces. Si certains écrivains polonais en viennent ainsi à reprocher à la politique de Catherine II

de n'avoir pas su placer la Pologne dans la dépendance de la Russie, d'autres voient dans la conduite même des Polonais la principale cause qui empêcha Catherine de s'en tenir à ses intentions primitives au sujet de la Pologne : M. Bobrzynski, notamment, considère le rôle de la Russie comme la conséquence forcée de l'attitude prise aussi bien par les adversaires de la politique de Catherine que par ceux-là mêmes qui invitaient l'impératrice russe à intervenir dans les affaires polonaises.

Cette nouvelle manière de voir des historiens polonais se rapproche beaucoup des vues que l'on rencontre chez les historiens russes qui se sont occupés des derniers temps de la *Rzecz Pospolita*. Voici sur quoi les uns et les autres sont d'accord : Catherine II voulait se rendre maîtresse de toute la Pologne et elle aurait dû y parvenir; mais ses plans furent traversés d'abord par la politique prussienne sous Frédéric II et son successeur, puis par les Polonais eux-mêmes. Ensuite commence le domaine des conjectures historiques sur ce qui serait arrivé si telle ou telle circonstance s'était produite. Entreprendre la solution d'un pareil problème, c'est vouloir résoudre une équation à plusieurs inconnues. En supposant même que l'affaire ait tourné autrement qu'elle ne tourna en réalité, nous osons penser que la vieille querelle russo-polonaise, un peu assoupie au XVIIIe siècle, se serait réveillée tôt ou tard et que son dénouement naturel aurait été l'annexion à la Russie des provinces de la *Rzecz Pospolita* dont la possession devait permettre au tzar de se dire avec vérité l'empereur de « toutes les Russies. » Conservant son intégrité et son existence politique grâce à l'alliance russe, la Pologne n'aurait pas pu garder pour toujours ses frontières de 1772.

Ainsi, des plus récents travaux historiques, tant russes que polonais, il ressort que la *Rzecz Pospolita* était enfermée dans un dilemme : ou l'hostilité à l'égard de la Russie avec la perspective du partage entre les voisins, ou l'alliance russo-polonaise, c'est-à-dire, en fait, la soumission de la Pologne à la Russie; *tertium non datur*, s'il est regardé comme douteux au plus haut degré (ce *tertium* c'était la conservation ou, pour parler plus exactement, l'acquisition par la *Rzecz Pospolita* de sa pleine indépendance). Cela ressort aussi du jugement que les historiens modernes portent sur la renaissance qui eut lieu en Pologne après le premier partage. Les publicistes et les historiens étrangers, sympathiques aux malheurs de la nation polonaise, ont célébré

hautement la rénovation des Polonais et manifesté la plus vive indignation contre les voisins qui mirent obstacle à toutes les améliorations tentées en Pologne. Les écrivains politiques et les historiens polonais ont aussi considéré la période comprise entre le premier partage et la chute de la *Rzecz Pospolita* comme une époque de progrès rapide dans tous les sens, un temps où l'esprit national se régénéra, où la vie sociale s'organisa sur de nouvelles bases, où les Polonais se corrigèrent de tous leurs anciens défauts; la fin de la *Rzecz Pospolita* fut ainsi entourée d'une auréole dont l'éclat ne s'obscurcit que parce qu'il existait au sein de la patriotique nation quelques misérables traîtres qui vendirent leur pays aux voisins. Sans discuter le fait même de cette renaissance, nous devons noter que, pour autant qu'elle dépendait des actes des individus et des partis, elle pouvait, au même titre que les relations extérieures de la Pologne, être ou agréable ou désagréable à la Russie. La politique russe, comme nous l'avons dit, n'était pas d'une façon générale opposée aux réformes en Pologne, seulement celles-ci devaient consolider l'influence politique de la Russie dans la *Rzecz Pospolita* et se borner à doter le pays d'une meilleure organisation sans le transformer en une nation forte. Mais de telles réformes n'étaient pas de nature à satisfaire les patriotes polonais, aux yeux de qui les changements politiques et sociaux ne pouvaient avoir de sens que dans la mesure où ils arrachaient la patrie à la tutelle étrangère et lui donnaient au dehors une force suffisante pour assurer son indépendance dans l'avenir. Le but des patriotes était diamétralement opposé aux vues de la Russie; de plus ils le poursuivaient en comptant sur l'alliance d'une autre puissance, ce qui accrut encore l'hostilité de la politique russe à l'égard des innovations créées contre elle. Les historiens modernes ont reproché à ces hommes d'État leur myopie, leur absence de tact politique; en même temps, ils ont mis en question l'importance de cette même renaissance qui, d'après les historiens précédents, avait été opérée par les hommes de la diète de Quatre ans; ils se sont demandé ce qu'était l'amélioration générale qui avait provoqué ces agissements, encore qu'elle eût pour cause l'application à l'intérieur de la politique agréable à la Russie ou tolérée par elle. Les historiens modernes dont nous parlons se sont montrés sceptiques quant à l'importance sérieuse qu'aurait eue la renaissance de la Pologne pendant les vingt dernières années de son existence : sans nier le fait, ils le ramènent à des proportions

plus modestes et ils trouvent que les entreprises de libérateurs de la patrie ne pouvaient pas réussir, attendu que ni l'éducation morale et politique du pays n'était encore assez complète, ni l'État assez affermi pour qu'on pût être sûr du succès; en conséquence, ils blâment les hommes de la diète de Quatre ans d'avoir entrepris une tâche qui dépassait les forces et les moyens de la Pologne. Il y a une part de vérité dans ce reproche (en ce cas il s'appliquerait plus justement encore à l'héroïque effort de Kosciuszko), mais la nouvelle école historique et, en particulier, Kalinka, sont allés trop loin dans la réaction contre les idées de leurs prédécesseurs; aussi, pour avoir une vue complète des faits, fera-t-on bien de lire, après le livre de Kalinka, celui de M. Korzon qui soutient la thèse diamétralement opposée (et avec beaucoup plus de soin qu'on ne l'avait fait jusqu'alors). Du reste, il faut le reconnaître, M. Korzon lui-même n'échappe pas non plus au reproche d'exclusivisme, car il n'accorde guère son attention qu'aux facteurs matériels et extérieurs.

Quelle conclusion générale peut-on donc formuler sur l'état de la question dans la science historique contemporaine?

Après avoir distingué parmi les causes de la chute de la Pologne celles qui étaient fondamentales, produites par les siècles, et les causes immédiates qui agirent à l'époque même où la *Rzecz Pospolita* dut régler définitivement ses comptes avec son passé et avec ses voisins; après avoir subdivisé les unes et les autres en extérieures et intérieures, nous pouvons dire qu'aujourd'hui c'est tout au plus s'il peut surgir quelque malentendu sérieux sur les causes fondamentales de la chute de la Pologne tant intérieures (développement de l'anarchie au sein du pays) qu'extérieures (relations historiques de la Pologne avec la Russie et avec la Prusse). Pour ce qui est des causes immédiates, à la même catégorie appartiennent, croyons-nous, les relations extérieures qui créèrent l'union des trois puissances copartageantes. Il n'en va plus ainsi pour l'histoire intérieure de la Pologne durant les trente dernières années de son existence nationale : l'histoire des réformes d'alors, des partis d'alors a besoin, suivant nous, d'être examinée à nouveau, étant donné le désaccord que nous avons signalé entre les historiens les plus considérables qui ont écrit sur l'époque; c'est seulement après un tel examen qu'on pourra déterminer quel rapport les phénomènes intérieurs survenus en Pologne ont eus avec le fait de sa chute. Nous pensons aussi qu'à présent, surtout depuis

le livre de M. Korzon, il ne s'agit plus d'amasser de nouveaux matériaux, mais de travailler sur ceux qui existent, à moins toutefois que les nouveaux documents n'aient trait à des côtés de la vie polonaise peu étudiés jusqu'à ce jour, comme, par exemple, les diétines dont l'histoire a été faite pour la première fois dans le bel ouvrage du professeur Pawinski.

III.

Essayons de résumer l'état de la science sur cette question.

Nous avons déjà dit que les écrivains du siècle passé reconnaissaient combien était vicieuse l'organisation intérieure de la *Rzecz Pospolita* et voyaient en elle la cause de la décadence dans laquelle ce pays se trouvait au milieu du XVIIIe siècle. A mesure que se dessina le mouvement réformateur qui fit entrer la Pologne dans une voie nouvelle, l'opinion publique en Europe modifia peu à peu son jugement sur une nation dont le désordre était passé en proverbe. C'est surtout à l'époque de la diète de Quatre ans que se répandit en Europe la foi à la renaissance de la Pologne, en même temps que l'indignation contre les puissances qui la contrariaient. C'est dans cet esprit que fut conçu notamment le premier ouvrage historique consacré au règne de Stanislas-Auguste : nous parlons de l' « Histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette république, » par Rulhière, livre célèbre dans son temps, qui fut écrit avant 1791 (année de la mort de l'auteur), mais qui ne vit le jour qu'en 1807. Quoique la mort n'ait pas permis à Rulhière de continuer l'histoire de la Pologne même jusqu'au premier partage, à plus forte raison jusqu'au moment où se manifestèrent chez la nation polonaise des symptômes réels d'une renaissance au moins possible, cependant, dans les intentions et les actes du parti sympathique à l'écrivain, celui-ci se plaît à constater les symptômes de progrès qui faisaient espérer le salut de la Pologne, si les puissances voisines n'y avaient mis obstacle. Comprenant très bien et la nécessité des réformes et la difficulté de les réaliser, il n'en est pas moins l'adversaire passionné de Stanislas-Auguste à qui, dans sa haine contre la Russie, il ne peut pardonner d'être la créature de cette puissance. Suivant Rulhière, l'essentiel consistait à « arracher » la *Rzecz Pospolita* « au pouvoir anarchique de la

noblesse » par l'abolition de la loi qui exigeait pour la décision de toutes les affaires l'unanimité des voix dans la diète; il fallait en même temps « préserver la république de tous les dangers du despotisme » en enlevant au roi le droit de nommer aux emplois supérieurs de l'État. L'année où mourut l'historien publiciste français, son programme se trouva pleinement reproduit dans la constitution du 3 mai dont les auteurs (Kollontay, etc.) crurent devoir, dans l'année du second partage, publier pour la justification de leurs actes un ouvrage intitulé : « De l'établissement et de la chute de la constitution du 3 mai[1]. » Dans cet ouvrage politique, pour prouver la nécessité de la révolution de mai, non seulement on dénie toute vertu bienfaisante aux réformes accomplies auparavant en Pologne avec le consentement et la coopération de la Russie, mais on leur attribue même la continuation de l'anarchie dans le pays : les auteurs anonymes représentent la noblesse comme possédée d'un esprit de réformes au profit des bourgeois et des paysans, mais, à les en croire, la « garantie » russe empêchait tout. La confédération de 1788 projeta de sauver la Pologne et tous ses plans furent accueillis par la nation avec la plus grande sympathie; les mesures de la diète des Quatre ans étaient dignes de tout éloge; la constitution du 3 mai, établie par elle, est le comble de la perfection. Pourquoi donc cette constitution ne trouva-t-elle pas un appui suffisant dans la nation? « Il a dû paraître étrange à l'Europe, » est-il dit dans un endroit de ce livre, « que la nation polonaise, peu auparavant toute dévouée à la constitution du 3 mai, ait pu se rallier à la confédération de Targovica formée contre elle. » « Si, en effet, » lisons-nous plus loin, « la nation avait été si inconstante, elle mériterait tous les mépris et ne serait digne d'aucune bonne constitution. » L'auteur du chapitre d'où ces lignes sont extraites se tire d'embarras en rejetant tout sur la Russie et sur une trentaine de Polonais traîtres à la patrie. « La perte d'un État, » est-il dit à la fin du livre, « au moment où il avait le droit de nourrir les plus belles espérances, où il prenait d'intelligentes mesures dans l'intérêt du bien général, sera sans doute un sujet de méditations pour les temps à venir. La Pologne, jusqu'alors injustement décriée comme le séjour de la barbarie, comme le repaire d'une féodalité qui foulait aux pieds les droits de l'homme, montrait, dans les décisions de la

1. *O ustanowieniu i o upadku konstytucyi* 3 *maja*. 1793.

diète constitutionnelle, qu'elle marchait de pair avec les nations les plus cultivées de l'Europe dans la vraie civilisation, dans la sagesse législative, dans la reconnaissance et le respect des droits de l'homme... Sans s'être donné aucun tort, sans avoir fourni à ses voisins le moindre sujet de rancune ou d'inimitié, la Pologne succomba dans le temps même où elle avait tout préparé pour son bonheur ! »

En 1818, l'historien polonais Joachim Lelewel publia son petit livre sur l'histoire de la Pologne pendant les trente dernières années de son existence et deux ans après parut en français le grand ouvrage de Ferrand sur le même sujet. Avec les productions mentionnées plus haut de Rulhière et des auteurs de la constitution du 3 mai, les travaux que nous venons de nommer constituèrent longtemps les principaux ouvrages sur l'histoire de cette époque, et la littérature historique s'inspira longtemps de leurs idées. Dans son livre intitulé : « Le Règne du roi de Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski, ou trente années d'efforts faits par un peuple pour renaître et conserver l'existence et l'indépendance[1], » Lelewel formule très nettement son opinion sur les réformes qui furent accomplies à cette époque en Pologne. Tout en étant lui-même d'avis que la *Rzecz Pospolita* avait besoin d'une transformation radicale, il n'est pas sympathique aux réformes opérées par les Czartoryski au début du règne de Stanislas-Auguste : la célèbre « famille » les avait entreprises sous l'influence des idées monarchiques qui de France s'étaient répandues dans la société polonaise, et Lelewel voyait le salut de la Pologne dans un plus grand développement du principe républicain. Néanmoins les quinze années qui suivirent le premier partage et durant lesquelles « l'ambassadeur russe gouverna la Pologne » apparaissent à l'historien comme une époque d'importantes améliorations à l'intérieur, quoique « des hommes vils, guidés par les préjugés ou l'intérêt, » s'efforçassent de tout gâter ; d'après ses propres paroles, les vieilles institutions polonaises sont alors « remplacées par de nouvelles formes plus rapprochées de la monarchie tempérée, d'un type de gouvernement mixte dont on rêvait de plus en plus, pour qui on éprouvait une inclination

1. Lelewel, *Panowanie króla polskiego Stanislawa Augusta Poniatowskiego obejmujonce trzydziestoletnie usilnosci narodu podzwigniencia sin, ocalenia bytu i niepodleglosci.* 1818.

croissante. » Quant à la constitution du 3 mai, dans le livre dont nous parlons et dans un autre ouvrage où il s'en est spécialement occupé[1], le républicain Lelewel considère avec un serrement de cœur cette « déviation des anciens principes, » cependant il ne laisse pas de se réconcilier avec la constitution, parce que, après tout, elle était nationale et maintenait le républicanisme aristocratique, quoiqu'elle n'ait pas sauvegardé l'existence de la Pologne, comme le présumaient ses auteurs. Le jugement général du célèbre historien polonais sur l'époque revient à dire que la *Rzecz Pospolita* était incontestablement en progrès : d'abord peu de gens avaient voulu les réformes et ce à l'aide de l'étranger, tandis qu'ensuite toute la représentation nationale les désira et non plus avec l'assistance étrangère ; d'abord les nombreux mécontentements suscités par les réformes engendraient des confédérations qui couvrirent le royaume et la Lithuanie, tandis que plus tard quelques traîtres seulement firent appel à l'étranger contre les nouvelles institutions ; à la première insurrection pour la défense de l'indépendance (celle de la confédération de Bar) la noblesse seule prit part, à la dernière (celle de Kosciuszko) participèrent et les bourgeois, et les paysans, et l'armée. Par là, la nation polonaise « montra au monde entier qu'à la veille de sa chute elle revenait à la vie après un long engourdissement, que dans sa chute même commençait pour elle une rapide renaissance. » Dans les trente dernières années de l'existence de la *Rzecz Pospolita*, sous l'influence des tentatives faites pour réformer l'État, « toutes les classes se réveillèrent ; le spectacle de ces entreprises les secoua de fond en comble : la noblesse vola à la défense de ses privilèges mis en danger ; les dissidents, les bourgeois se souvinrent à leur tour des droits qu'ils avaient perdus ; l'humanité commença à élever la voix pour les serfs, elle tenta un effort en faveur de leur cause. Combien d'éléments sociaux reprirent vie pendant les trente dernières années de la *Rzecz Pospolita* périssante ! » Mais on ne fit pas, à beaucoup près, tout ce qu'il fallait faire, et ce qu'on fit ne fut pas fait comme il fallait. Lelewel reproche à la constitution du 3 mai d'avoir « placé des institutions républicaines sous un gouvernement héréditaire » et il lui trouve encore un autre défaut : elle conservait à la noblesse sa toute-puissance et ses préroga-

1. *Trzy konstytucje polskie* 1791, 1807, 1815, *porownat i roznice jich rozwazyt* Joachim Lelewel, w roka 1831.

tives. Après avoir noté que les concessions faites à la bourgeoisie accrurent aussitôt les forces de la *Rzecz Pospolita*, il s'écrie involontairement : « Quelle force elle aurait acquise, si on avait su mettre en mouvement la classe la plus nombreuse et la plus laborieuse ! » Dans son récit de la dernière tentative entreprise pour sauver la Pologne en 1794, l'historien note également ce fait que la noblesse se refroidit pour l'insurrection lorsque Kosciuszko s'adressa au populaire, et que dans ce dernier le fameux agitateur ne trouva pas la force morale sur laquelle il avait compté. En tout cas, suivant Lelewel, la Pologne avait fait des progrès, mais elle était trop faible pour lutter contre trois puissances. Une révolution politique et sociale ayant lieu chez elle, « l'ennemi profita de l'occasion pour tirer parti du trouble, utiliser tout ce qu'il y avait de vauriens parmi les éléments vils et corrompus d'autrefois, » en s'appuyant sur l'audace croissante des Polonais qui à l'intérieur trahissaient leur patrie.

Ferrand, dont l'ouvrage : *Histoire des trois démembrements de la Pologne*[1] a été mis à profit par Lelewel dans les éditions subséquentes de son livre, touche aussi à l'histoire des réformes intérieures opérées dans la *Rzecz Pospolita*. Il existait encore, dit-il, un esprit national en Pologne et ce fut lui qui, après l'élection de Stanislas-Auguste, fit une suite d'efforts contre les désordres intérieurs. Mais, suivant l'historien français, extrêmement défavorable au roi, ces efforts échouèrent faute d'ensemble et par suite des désordres que protégeait la Russie. Le premier partage eut lieu et il exerça une influence bienfaisante sur l'esprit national des Polonais ; des réformes furent entreprises et elles avaient déjà atteint le but quand tout fut gâté par la trahison du roi. Ferrand est grand admirateur de la diète de Quatre ans et de la révolution de 1794, quoique dans celle-ci, à l'en croire, l'esprit national ait à peine eu le temps de se montrer.

Bien qu'on puisse, même dans le rapide exposé que nous venons d'en donner, découvrir une différence entre les vues de Rulhière, des auteurs du livre sur la constitution du 3 mai, de Lelewel et de Ferrand, nous croyons cependant devoir les grouper dans une même catégorie : le trait caractéristique de ces écrivains, c'est

1. *Histoire des trois démembrements de la Pologne pour faire suite à l'histoire de l'anarchie de Pologne par Rulhière*, par l'auteur de l'*Esprit de l'histoire et de la théorie des révolutions*. Paris, 1820.

qu'ils prennent au sérieux les améliorations réalisées en Pologne et qu'ils attribuent exclusivement l'insuccès des réformes aux intrigues de quelques traîtres et à l'action violente des puissances voisines. En outre, sur certains points de détail même, les auteurs cités plus haut professent des opinions identiques : ainsi tous sont peu sympathiques à la réforme des Czartoryski, tous sont hostiles à Stanislas-Auguste, tous signalent la renaissance de la nation après le premier partage et approuvent, glorifient même les actes de la diète de Quatre ans. Les premiers historiens qui, après avoir étudié l'époque, s'en firent une autre idée furent des Allemands, lesquels, s'occupant surtout des « partages, » donnèrent aussi un coup d'œil aux relations intérieures de la Pologne. Parmi les historiens allemands, nous citerons ici Raumer, qui a écrit, entre autres choses, sur les événements européens accomplis de 1763 à 1783; Hermann, l'auteur d'une célèbre histoire allemande de la Russie; Sybel, l'historien de l'époque révolutionnaire; Smitt, qui a consacré aux affaires polonaises deux importants travaux, et von der Brüggen, qui a donné dernièrement une série d'esquisses retraçant la « décomposition de la Pologne[1]. » Raumer n'a eu à parler que du premier partage, et, si nous mentionnons ici son livre, c'est seulement parce qu'on y trouve exprimée avec beaucoup de netteté l'idée qui traverse toute la littérature allemande sur ce sujet, à savoir que les Polonais eux-mêmes furent les principaux artisans de leurs malheurs. Hermann pénètre déjà plus profondément dans la vie même de la Pologne d'alors; il a mis à profit les rapports envoyés de Varsovie à Dresde par le résident saxon Essen, ainsi que diverses pièces conservées dans les archives de Londres et de Berlin. Fort de ces documents, Hermann a le premier, à notre connaissance, démontré qu'il n'y eut absolument aucun progrès en Pologne pendant les quinze années qui séparent la diète de Quatre ans du premier partage; voici ses propres paroles : « Les faibles essais tentés par des personnalités isolées pour améliorer l'état moral et politique de leur nation dispa-

1. Raumer, *Europa vom Ende des siebenjährigen bis zum Ende des amerikanischen Krieges*, Leipzig, 1839 (l'Europe depuis la guerre de Sept ans jusqu'à la guerre d'Amérique); Hermann, *Geschichte des russischen Staats* (Histoire de l'État russe), Hambourg, 1853, 60, 61; Sybel, *Geschichte der Revolutionszeit* (Histoire de l'époque révolutionnaire), Dusseldorf, 1853, sq.; Smitt, *Suworow und Polens Untergang* (Souvoroff et la chute de la Pologne), Leipzig et Heidelberg, 1858; Von der Brüggen, *Polens Auflösung* (la décadence de la Pologne), Leipzig, 1878.

raissaient presque sans laisser de traces, comme des gouttes d'eau dans une mer de sable brûlant. » Sybel, qui est très mal disposé à l'égard des Polonais, accorde fort peu de place à leurs affaires intérieures dans sa grande « Histoire de l'époque révolutionnaire. » Dans tous les endroits de son livre où il y revient, il répète invariablement la même chose, c'est-à-dire qu'il décrit la profonde détérioration de l'état politique et social en Pologne; il semble n'attacher aucune importance aux remèdes que la *Rzecz Pospolita* employa enfin pour guérir son mal intérieur, et même il néglige tout à fait cette circonstance que la Pologne, à l'époque de la constitution du 3 mai et de l'insurrection de Kosciuszko, avait laissé loin derrière elle la Pologne contemporaine de la question des dissidents, de la confédération de Bar et du premier partage. Si l'historien allemand signale les réformes de la *Rzecz Pospolita*, c'est surtout pour en faire ressortir l'inconvénient au point de vue prussien et justifier la politique de la Prusse qui ne pouvait permettre à sa plus proche voisine de se fortifier. De même Smitt, auteur d'un ouvrage écrit en français sur « Frédéric II, Catherine II et le partage de la Pologne, » ainsi que d'un grand travail allemand intitulé : « Souvoroff et la chute de la Pologne, » porte principalement son attention sur l'antagonisme des intérêts prussiens et polonais, mais il approfondit beaucoup plus que Sybel l'histoire intérieure de la nation condamnée à périr. En complète opposition avec les auteurs du livre sur la constitution du 3 mai, Smitt juge favorablement les réformes entreprises en Pologne après 1772, trouvant qu'elles ont rendu possibles dans le pays certaines améliorations. « Le malheur du premier démembrement, dit-il, devait devenir le moyen de corriger la situation intérieure de la Pologne, » et il considère les quinze années qui suivirent comme « une des périodes les plus heureuses de l'histoire polonaise. » A son avis, la *Rzecz Pospolita* aurait dû se tenir à l'alliance de la Russie : il approuve ou blâme les faits suivant qu'ils répondent à cette idée ou y sont opposés, c'est pourquoi, d'une part, il se montre partisan de la politique intérieure de Stanislas-Auguste, condamnée par les historiens polonais, entre autres choses, à cause de sa tendance russe, et, d'autre part, il critique les agissements de la diète de Quatre ans, cette diète hostile dès le début à la Russie, qui a été portée aux nues par les historiens non allemands. Le même auteur dissèque la constitution du 3 mai pour justifier le jugement sévère qu'il prononce sur

elle : d'après lui, ce fut « une œuvre assez décousue, » quoique, dans les circonstances données, elle ne laissât pas d'être « un grand pas en avant. » Du reste, dans son estimation, lors même que l'intervention étrangère ne se fût pas produite, cette constitution n'aurait pas pu résister à l'opposition intérieure, car « il n'est pas de remède efficace au moment de l'agonie. » Ainsi, dans l'ouvrage de Smitt, resté malheureusement inachevé, la façon générale d'envisager les affaires intérieures de la Pologne est diamétralement opposée à celle des écrivains français et polonais que nous avons passés en revue. Enfin von der Brüggen, dans ses intéressantes esquisses réunies sous un titre commun : « la Décomposition de la Pologne, » émet l'idée que les Polonais avaient besoin de la monarchie absolue, qu'elle seule pouvait les sauver de la ruine finale. Tout en admettant le bienfait des réformes introduites après le premier partage, il trouve pourtant qu'elles touchaient peu la masse des nobles, classe que les réformateurs ne prirent pas en considération suffisante, parce qu'ils attendaient le salut d'en haut, c'est-à-dire de l'extension du pouvoir royal, de l'importance extérieure de la Pologne, des ressources de l'action gouvernementale. Plus favorable qu'aucun autre écrivain allemand à la constitution du 3 mai, il observe néanmoins que ce fut l'œuvre d'un petit nombre de personnalités et qu'elle n'avait pas de solides racines dans la masse.

Chez les historiens russes qui se sont occupés de la chute de la Pologne, nous rencontrons aussi des vues extrêmement différentes de celles qui avaient cours chez leurs prédécesseurs, Polonais et Français. Énumérant les causes auxquelles la Russie dut de pouvoir régler ses vieux comptes avec la *Rzecz Pospolita*, Solovieff, dans son « Histoire de la chute de la Pologne[1], » indique entre autres les « mouvements réformistes » qui régnèrent en Europe depuis le commencement du siècle jusqu'à sa fin. Notre auteur explique sa pensée comme il suit : « Au milieu des mouvements réformistes qui signalaient le siècle, au milieu des mouvements qui avaient lieu partout autour d'elle, la Pologne pouvait d'autant moins rester en repos que le besoin de réformes était plus grand chez elle que n'importe où... Mais, ajoute l'historien, ce qui est le salut pour les organismes robustes est la perte des faibles, et la tentative de régénération ne fit que hâter la chute de

1. S. Solovieff, *Histoire de la chute de la Pologne*. Moscou, 1863.

la Pologne. » Ainsi, dans ces mêmes réformes par lesquelles les patriotes polonais pensaient sauver leur pays, et où les historiens se plaisaient à voir la manifestation de la vitalité intérieure et de la renaissance de la nation polonaise, Solovieff aperçoit une des causes qui ont hâté la chute de cette nation. Parlant de l'action réformatrice de Stanislas-Auguste après le premier partage, il remarque encore que « toutes ces petites fleurs qui, dans certaines conditions favorables, apparaissaient à la surface du sol n'étaient pas les symptômes d'une renaissance de la Pologne, laquelle devait inévitablement payer son histoire de sa vie. » Ailleurs, Solovieff répète que « l'action réformatrice n'eut qu'un effet superficiel, » que « le corps social, atteint d'une maladie incurable, n'était capable que des mouvements convulsifs de l'agonie. » Et, à propos de la constitution du 3 mai, il parle encore de cette « paralysie du corps politique et national qu'aucune réforme ne pouvait rappeler à la vie. » Non moins défavorable est le jugement porté sur les affaires intérieures de la Pologne par Kostomaroff dans son vaste ouvrage intitulé « les Dernières années de la *Rzecz Pospolita*[1]. » Ayant examiné ces affaires beaucoup plus attentivement que Solovieff, il attribue aussi plus d'importance aux réformes opérées en Pologne après le premier partage, mais il ne cesse de faire observer que durant cette époque la pression du gouvernement russe fut toute-puissante. « C'est seulement sous la pression de la Russie, » dit-il par exemple, « que la Pologne, devenue définitivement incapable d'une vie politique indépendante, put s'organiser d'une façon quelconque. » Il reconnaît tout le bien qui a été fait pendant la période comprise entre le premier partage et la diète de Quatre ans, mais partout il constate la coopération directe ou indirecte de la Russie. Du reste, les résultats de cette activité sont loin de lui paraître brillants : « Les Polonais, qui parlaient tant de renaissance nationale, dit-il, n'ont presque rien fait pour atteindre ce grand but. Plus tard, ils ont rejeté la faute sur la Russie qui aurait systématiquement fomenté l'esprit de discorde et empêché la restauration de l'ordre public. L'idée est fausse historiquement, » achève Kostomaroff. Suivant lui, la principale faute des Polonais fut d'avoir mis en premier plan, « non pas le bon ordre intérieur, non pas le pro-

1. N. Kostomaroff, *les Dernières années de la Rzecz Pospolita*. Saint-Pétersbourg, 1870.

grès moral et intellectuel, mais la force politique de la nation. » La révolution ne pouvait que consommer la perte de la Pologne : c'est à ce point de vue que l'historien considère les agissements antirusses de la diète de Quatre ans. « Rien n'est plus vain, » lisons-nous encore chez lui, « que les phrases souvent répétées par les Polonais et après eux par les écrivains des autres nations, à savoir que la Pologne avec la constitution du 3 mai aurait pu renaître à une vie nouvelle sans les obstacles venus de dehors. » Citons enfin, en les empruntant à divers endroits du livre, les fragments suivants de Kostomaroff sur la diète de Quatre ans et la constitution du 3 mai : « La diète de Quatre ans montra clairement qu'il était impossible à la république de se sauver et de se guérir de sa corruption... L'insuffisance de cette constitution, en son temps si vantée, indépendamment de son mode de promulgation, se manifestait dans le fonds même de son contenu... Sans même les circonstances tristes et, vu le cours des choses, inévitables qui réduisirent en poussière et la constitution de mai et après elle la *Rzecz Pospolita* elle-même, la renaissance de la Pologne au moyen de cette constitution était impossible... Dans la situation de la Pologne après la constitution du 3 mai, nous ne voyons aucune condition favorable à un rajeunissement; au contraire, tout ce qui devait l'empêcher n'apparaît que trop nettement... L'agonie suprême aurait plutôt été retardée si la Pologne était restée dans l'état valétudinaire où elle se trouvait avant la révolution. »

Passons à l'historiographie polonaise moderne qui a pris pour devise la recherche de la vérité pure et simple, tandis que, d'ordinaire, les anciens historiens polonais se proposaient directement pour but de réchauffer le sentiment patriotique. Ici, en dehors du vaste ouvrage de Kraszewski, « la Pologne à l'époque des trois partages[1], » qui n'a pas de grands mérites au point de vue scientifique, la principale place appartient aux deux livres du prêtre Kalinka et au travail de M. Korzon. Le prêtre Kalinka a étudié très à fond l'époque de la chute de la Pologne dans « les Dernières années du règne de Stanislas-Auguste » et dans « la Diète des Quatre ans[2]. » Le premier de ces ouvrages, en dépit de

1. I.-J. Kraszewski, *Polska w czasie trzech rozbiorow*. Poznan, 1873-1875.
2. W. Kalinka, *Ostatnie lata panowania Stanislawa Augusta*. Poznan, 1868, Sejm czteroletni, 1880-1886.

son titre, n'est pas du tout consacré aux dernières années du règne indiqué (le volume des documents seul s'y rapporte), mais, au contraire, il embrasse le commencement et le milieu de cette époque (1764-1778), en sorte que « la Diète des Quatre ans, » ouvrage interrompu par la mort de l'auteur (en 1886), est, pour ainsi dire, la suite du premier travail. L'idée dominante chez Kalinka, c'est que, parmi les causes intérieures de la chute de la Pologne, la principale doit être cherchée dans la démoralisation de la société, et que la réforme de l'éducation morale était beaucoup plus nécessaire que celle des institutions politiques et sociales; en outre, selon lui, la *Rzecz Pospolita* devait se tenir à l'alliance avec la Russie et éviter les entreprises risquées. A ce dernier point de vue, Kalinka défend la politique de Stanislas-Auguste. Les Polonais furent eux-mêmes cause de la chute de leur nation. L'auteur ne pense pas, comme ses prédécesseurs, qu'après le premier partage la Pologne entra dans la voie du progrès. « La catastrophe du premier partage, dit-il, ne corrigea pas le peuple, » et tout ce qui se fit de bon à cette époque fut fait par le roi, par le « conseil permanent » qui subissait l'influence de la Russie et par des efforts individuels. Dans son ouvrage sur la diète de Quatre ans, Kalinka est très sévère (et pas toujours juste) pour les actes de cette fameuse assemblée. Les appréciations de l'historien sur les affaires polonaises d'alors sont extrêmement pessimistes. Partout il signale la démoralisation publique, la légèreté des politiciens, la profonde incorrigibilité de la société, les fautes graves des *leaders* de la diète. Toute l'activité des réformateurs appartenant au parti des « patriotes » lui apparaît comme une suite ininterrompue de fautes politiques. En général, il s'élève contre « la fièvre réformatrice » de la seconde moitié du XVIIIe siècle. La Pologne n'aurait pu être sauvée que par une réforme modérée et graduelle conformément au plan du roi et avec l'alliance de la Russie. Trouvant néanmoins beaucoup de bon dans la constitution du 3 mai, Kalinka la soumet aussi à une critique détaillée et en fait ressortir les côtés faibles; elle contenait nombre de lacunes, elle laissait subsister bien des vieilleries qu'il aurait fallu abolir. En même temps que le dernier ouvrage de Kalinka voyait le jour, M. Korzon faisait paraître un immense travail sous ce titre : « Histoire intérieure de la Pologne sous Stanislas-Auguste au point de vue économique

et administratif[1]. » « Les historiens précédents, » dit l'auteur dans sa préface, « en décrivant les derniers temps de la *Rzecz Pospolita,* ont donné surtout leur attention aux actes des sphères et des classes dirigeantes, ce qui, naturellement, les a conduits aux généralisations les plus pessimistes, » mais ils ont perdu de vue « l'élément énigmatique des manifestations de la vitalité dans l'organisme si gangrené de la nation. » L'auteur laisse de côté l'organisation de l'État et les transformations politiques, la moralité publique et l'éducation de la noblesse pour s'occuper de l'état économique de la Pologne, de l'administration et des réformes qui y furent opérées. Ayant affaire à un ordre de phénomènes sociaux autre que celui dans lequel se mouvait Kalinka, M. Korzon établit qu'un progrès fut réalisé dans la *Rzecz Pospolita;* il signale beaucoup de bonnes choses faites en Pologne dans l'intervalle entre le premier partage et la diète de Quatre ans; il prend décidément la défense de cette diète et arrive en général à des conclusions d'une nature plutôt optimiste. La ligne de conduite que la Pologne devait suivre pour conserver son indépendance n'est pas comprise de la même façon par les deux historiens, de là en grande partie la différence de leurs vues; parfois aussi ils ne font qu'indiquer les causes diverses d'un seul et même fait, mais souvent leur désaccord provient de ce qu'ils traitent des sujets différents : l'un était un moraliste qui étudiait avant tout la société polonaise; de plus, il faisait dépendre les destinées de la Pologne de la politique extérieure où les Polonais ont commis quantité de fautes, tandis que l'autre a surtout porté son attention sur l'économie nationale, les finances, l'administration; or, dans cet ordre de faits, la Pologne réalisa des progrès sérieux et, à ce point de vue, les réformes la mirent dans la bonne voie; seulement les Polonais n'avaient pas assez de ressources matérielles pour faire la guerre avec succès. Dernièrement a été publié un livre de M. Limanowski, intitulé : « Histoire du mouvement social dans la seconde moitié du XVIIIe siècle[2]. » L'auteur écrit l'histoire de la littérature politique

1. Tadeusz Korzon, *Wewnintrzne dzieje Polski za Stanislawa Augusta. Badania historyczne ze stanowiska ekonomicznego i administracyjnego.* Krakow, 1882-1886.

2. Limanowski, *Historya ruchu spolecznego w drugiej polowie XVIII wieku.* Lwow, 1888.

et des réformes sociales dans toute l'Europe pendant la seconde moitié du siècle dernier. Dans cette histoire, il fait place aussi à la *Rzecz Pospolita*, lui consacrant quelques pages dans le chapitre sur les mouvements de réforme pendant la période du XVIIIe siècle qui précède la Révolution, et tout un long chapitre qui a pour sujet l'époque de la diète de Quatre ans et l'influence de la Révolution française sur la Pologne. M. Limanowski expose surtout les idées et les faits appartenant au domaine des questions sociales. Aussi la question des paysans et celle des bourgeois en Pologne sont les seules qu'il présente d'une façon détaillée. Suivant lui, la promulgation de la constitution du 3 mai fit de la Pologne un centre de propagande révolutionnaire à l'est comme la France en était un à l'ouest. L'insurrection polonaise de 1794 délivra la France de la coalition : la Pologne périt, mais la Révolution fut sauvée et les Polonais vaincus entrèrent dans l'armée des sans-culottes qu'ils aidèrent à écraser l'Europe féodale. C'est pourquoi, continue l'auteur, l'alliance du parti démocratique polonais avec la France révolutionnaire était un phénomène nécessaire : par ce moyen seulement la Pologne pouvait reconquérir son indépendance, en même temps que renouveler ses vieilles institutions politiques et sociales.

Ne pouvant pas examiner à fond toutes ces vues, car il y faudrait un volume entier, nous nous permettrons d'appeler seulement sur un point l'attention des lecteurs : les historiens que nous venons de passer en revue parlent de réforme politique, de la constitution du 3 mai et ils ne disent pas mot de la question politique qui, à notre avis, primait alors toutes les autres en Pologne : la question des relations réciproques de la diète et des diétines[1]. Parmi les publicistes du siècle dernier, deux seulement (et encore c'étaient des Français : Mably et Rousseau) ont noté les relations anormales qui existaient en Pologne entre les diétines des diverses voïvodies et la diète générale. Les premières s'étaient tout à fait soustraites à l'autorité de la seconde, devenue finalement impuissante, et le *liberum veto* lui-même, nous avons lieu de l'affirmer, dut en grande partie son origine aux tendances autonomes des diétines locales. Les écrivains poli-

1. Il n'y a guère que les professeurs Bobrzynski et Pawinski qui se soient occupés de cette question.

tiques polonais du XVIIIe siècle auraient pu, du moins, s'approprier les idées de Mably et de Rousseau, creuser davantage la question, trouver les moyens pratiques de mettre fin à l'irrégularité signalée. Mais cela même, les réformateurs ne le firent pas. Pendant le dernier tiers du siècle passé, l'opinion publique en Pologne était beaucoup plus occupée de la question du pouvoir royal, qui, suivant certains publicistes et hommes politiques, devait être rendu héréditaire, que de l'organisation de la diète, dont il aurait fallu faire enfin ce que par essence elle devait être. Si dans la littérature politique de la Pologne au XVIIIe siècle figurait au premier plan la question du pouvoir royal et non celle de la diète, dans cette dernière question même, l'attention se portait principalement sur les inconvénients palpables du *liberum veto* et non sur les relations, préjudiciables à l'unité gouvernementale, qui existaient entre la diète et les diétines. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer pourquoi fut si peu comprise une des plus importantes questions de la nation polonaise à l'époque des réformes, mais le fait est que les projets d'abolition du *liberum veto* se rattachaient, non à la question des rapports des diétines avec la diète, mais à celle de l'hérédité ou de l'électivité du pouvoir royal. Les « monarchistes » réclamaient l'abrogation du *liberum veto* et les « républicains » n'y consentaient qu'à la condition qu'on enlèverait au roi la collation des emplois publics et la distribution des « starostwos » (biens nationaux) pour qu'il ne pût pas créer une majorité en sa faveur. La lutte sourde entre les forces centripètes et centrifuges de la Pologne ne s'exprima que par la formation de deux partis représentant deux principes : l'un, l'unité gouvernementale ; l'autre, le particularisme des diétines. Pour les historiens contemporains comme pour leurs successeurs, la question politique se ramenait à ce dilemme : monarchie ou république ; c'est pourquoi ils se partagèrent aussi en deux camps. Nous pensons que c'était une question secondaire. D'abord, pour les deux partis, le roi n'était que le « pouvoir exécutif, » selon la terminologie empruntée à la France ; ensuite, certains défenseurs de l'hérédité n'avaient en vue que d'écarter les inconvénients de l'élection et non de fortifier le pouvoir lui-même, en sorte que la monarchie, au fond, resta républicaine comme devant : la question de l'organisation du pouvoir législatif était plus importante que celle du mode de désignation du magistrat

suprême, à qui était dévolu (parfois sans autorité réelle) le rôle d'exécuteur de la volonté du peuple souverain, c'est-à-dire de la noblesse. Nous avons donc le droit d'affirmer que la pensée politique polonaise fit fausse route : les publicistes polonais se trouvaient sous l'influence des théories politiques françaises et celles-ci, ne touchant pas à la question qui avait pour la *Rzecz Pospolita* une importance vitale, ne pouvaient les mettre dans la bonne voie, si bien que les observations mêmes de Mably et de Rousseau furent complètement perdues pour eux. Aujourd'hui encore, ce côté de l'affaire est oublié par les écrivains qui exposent le mouvement des idées et de la législation en Pologne à cette époque.

Examinons maintenant la réforme politique de 1791. On sait que les premières tentatives de réforme avaient été dirigées contre le *liberum veto*, mais la constitution de 1768, « garantie » par une puissance étrangère, en maintint l'existence jusqu'à la constitution de mai. Quoique cette « prunelle de la liberté » ait eu plus tard encore des partisans, on peut admettre en thèse générale que sa suppression ne rencontrait plus d'obstacles sérieux à l'intérieur, sauf l'insubordination traditionnelle des diétines à l'égard de la diète. En abolissant le *liberum veto,* l'article VI de la constitution du 3 mai enterra un phénomène politique qui, à en juger par la pratique des dernières diètes, ne semblait pas destiné à renaître. Mais, en Pologne, il y avait une autre question non moins importante; nous en avons déjà parlé : c'était celle des relations des diétines avec la diète. Dans son excellent travail, « le Gouvernement des diétines en Pologne, » le professeur Pawinski, énumérant les diverses petites modifications apportées en 1764 à l'existence de ces assemblées, dit qu'avec tout cela « on ne réussit pas à détruire de vieux principes de vie sociale qui s'étaient profondément enracinés. » « La lutte contre eux, » poursuit-il, « fut difficile, pénible, sanglante. Pour vaincre, il aurait fallu plus de temps qu'on n'en eut... Nonobstant ces changements et ces réformes, » dit-il encore, « l'esprit qui était au fond même des relations de la diétine avec la diète ne se laissait pas extirper; il inspirait l'organisation du gouvernement des diétines et en dirigeait le développement. » En outre, les changements dont il s'agit ne touchaient qu'au côté administratif de l'ordre gouvernemental polonais ou à l'organisation intérieure des diétines mêmes; celle-ci fut améliorée, mais la diétine en soi

et ses rapports avec la diète ne subirent aucune modification. La constitution du 3 mai laisse de même à peu près intacts et la composition de la diétine (strictement aristocratique sauf l'exclusion de la noblesse impossessionnée) et les propositions de la couronne aux diétines et les instructions de celles-ci à leurs nonces (quoiqu'elles dussent désormais réunir la majorité des voix et non plus l'unanimité). « Honorant la mémoire de nos ancêtres en tant que fondateurs d'un gouvernement libre, » est-il dit dans l'article II de la constitution, « nous confirmons à la classe noble toute liberté, immunités, privilèges et primauté dans la vie privée et publique; nous reconnaissons dans la noblesse la première gardienne de la liberté et nous lui confions, comme à la seule forteresse de la patrie, le dépôt sacré de la présente constitution. » La noblesse restait comme auparavant le « peuple, » « de la volonté de qui, » ainsi qu'il est dit au commencement de l'article V, « découle tout pouvoir dans la société humaine. » Confirmant la loi votée par la diète sur les diétines « comme le plus réel fondement de la liberté civique, » l'article VI déclare que « les nonces élus dans les diétines doivent être respectés comme les représentants du peuple entier, l'incarnation de la confiance publique; » mais, au fond, ils restaient les nonces des diétines distinctes qui devaient, comme auparavant, examiner les propositions à elles soumises par le trône et prendre à leur égard des décisions, lesquelles devenaient les instructions des nonces. Il est encore dit dans l'article VI que la Chambre statuera, avant toute autre affaire, sur « les propositions du trône soumises à l'examen des voïvodies, des « terres » et des districts, et présentées à la Chambre dans les instructions des nonces. » Il est incontestable que l'examen des propositions dans la diétine, le vote des instructions, la constatation de la majorité devaient être comme une décision préalable de la question, qui ne laissait plus une entière liberté aux membres de la diète générale. Nous pensons que ce fut là un des vices fondamentaux de la constitution du 3 mai au point de vue politique. Ainsi la substitution de la majorité des voix à l'unanimité fut le changement le plus essentiel introduit dans l'organisation du pouvoir législatif; mais la souveraineté des diétines, c'est-à-dire le terrain sur lequel avait poussé le *liberum veto*, ne reçut aucune atteinte.

La constitution du 3 mai établit nettement la séparation des

pouvoirs : aux termes de l'article V, le pouvoir législatif appartenait aux « États réunis, » le pouvoir exécutif au roi et au « straz » (comité gardien); et l'article VI commence par déclarer carrément que « la diète ou les États réunis » se composent de la Chambre et du Sénat. L'ancien droit politique polonais, confirmé par la constitution de 1768, reconnaissait que les trois « états, » c'est-à-dire le roi, le Sénat et la Chambre des nonces, devaient prendre part à la confection des lois; la constitution du 3 mai retire ce droit au roi : celui-ci ne pouvait qu'indirectement, par le droit de nommer les sénateurs, exercer une influence sur le travail législatif; dans cette dernière sphère, un certain *veto* suspensif était accordé au Sénat, bien que la Chambre des nonces s'appelât « l'incarnation de la toute-puissance du peuple. » Le principal rôle du roi consistait à être à la tête du pouvoir exécutif. Mais comment ce pouvoir était-il organisé par la constitution du 3 mai? Déjà, pendant la période précédente (1764-1788), parallèlement à l'accroissement et à la concentration du pouvoir exécutif (commissions, départements, « conseil permanent »), s'était produite une diminution des anciens droits de la couronne. A notre avis, on peut jusqu'à un certain point en dire autant de la constitution du 3 mai. Auparavant, le droit de convoquer la diète n'appartenait qu'au roi (dans l'interrègne au primat). L'article VII de la constitution du 3 mai investit de ce droit le maréchal de la diète, « s'il jugeait tout à fait urgent de convoquer la diète et si le roi s'y opposait, » ou si le roi ne renonçait pas à une résolution qu'aucun ministre ne voulait signer. De par l'ancienne constitution polonaise, le roi jouissait du droit de nommer aux emplois supérieurs; on lui laisse ce droit (celui de choisir tous les ministres et de les faire entrer dans le « straz »), mais à la condition qu'il nommerait immédiatement un autre ministre, si cela était demandé par une majorité des deux tiers des voix dans les deux Chambres. Le même article de la constitution (VII) porte encore qu' « au roi appartient le commandement suprême de la force armée et la nomination des chefs militaires, qui peuvent cependant être relevés de leurs fonctions par la volonté du peuple. » Quant aux commissions exécutives (d'éducation, de police, de guerre et de finance), leurs membres devaient être nommés directement par la diète; c'était elle aussi qui jugeait les conflits entre les pouvoirs exécutifs; le roi ne pouvait entrer en

rapport avec les autorités administratives de province que par l'intermédiaire des commissions mentionnées plus haut. Ainsi le pouvoir royal, que les « patriotes » de la diète de Quatre ans avaient tant travaillé à rendre héréditaire, ne pouvait être considéré comme un facteur indépendant de la vie politique. Cependant les auteurs de la constitution avaient tracé en tête de l'article VII les mots suivants : « Le gouvernement le plus parfait ne peut exister sans un fort pouvoir exécutif. » — « En conséquence, » est-il dit plus loin, « nous déléguons le pouvoir suprême d'exécuter les lois au roi et à un conseil qui prendra le nom de comité gardien (straz) des lois. » Est-ce alors dans le « straz » que résidait, au jugement des réformateurs, la « forte autorité gouvernementale? » En fait, elle ne s'y trouvait pas non plus. Ce conseil se composait du primat, de cinq ministres, de deux secrétaires (sans voix délibérative) et du maréchal de la diète, personnage muet. Au maréchal appartenaient le contrôle sur les actes du « straz » et le droit de convoquer la diète en cas de besoin. Le « straz » lui-même ne mettait rien à exécution ; il donnait seulement des indications aux commissions placées sous la dépendance de la diète et présidées par des ministres, mais non par ceux qui faisaient partie du comité gardien. Ici encore la diète devait décider tous les cas litigieux. Cependant, en divers endroits de l'article VII, il est parlé de la nécessité d'obéir au pouvoir exécutif, de contrainte à exercer contre les insubordonnés, de volonté unique dans l'exécution des lois.

En un mot, sous le rapport politique, la constitution du 3 mai nous apparaît comme la fusion des anciens principes avec les nouveaux empruntés à la littérature politique de la France. L'abrogation du *liberum veto* et l'établissement de l'hérédité monarchique pouvaient être considérés comme des changements radicaux, mais de ces deux réformes la première perdait de son importance par le maintien des anciennes relations des diétines avec la diète, et à la seconde ne correspondait pas un renforcement réel du pouvoir exécutif dans les mains du roi. Les anciens défauts de l'ordre gouvernemental polonais auraient continué à se faire sentir même sous le nouveau régime, mais, avec quelque circonspection qu'on les eût introduites, les nouveautés de cette constitution suscitèrent des obstacles invincibles à sa mise en pratique.

En comparant la constitution polonaise de 1791 avec la constitution française du même temps, certains historiens donnent la préférence à la première, parce que, « au lieu de tout détruire indistinctement, elle construisit sur les fondements de l'ordre existant et se borna à améliorer ce qui était défectueux. » En elle-même l'observation est vraie, mais, pour que la Pologne pût entrer alors dans une voie nouvelle, elle avait besoin précisément d'une réforme plus radicale. Il aurait fallu que la diète s'assurât la prépondérance sur les diétines, que le pouvoir exécutif acquît plus d'indépendance, que la noblesse cessât d'être tout le peuple (politiquement parlant), que la bourgeoisie obtînt quelque chose de plus que la faculté pour certains bourgeois de devenir nobles, enfin que, pour les paysans, la tutelle des lois devînt une réalité et non une simple phrase. Faire tout cela d'un coup était impossible, et la constitution du 3 mai n'aurait pu être qu'un *premier* pas de la Pologne dans la voie de la régénération intérieure et non le *couronnement* des réformes précédentes. Ses auteurs voulaient que le nouveau « statut gouvernemental » subsistât sans aucune modification pendant vingt-cinq ans; pour un premier pas, c'était un trop long terme; d'ailleurs, il était difficile de compter sur une telle durée pour une constitution qui, tout en conservant les vieux principes de l'ordre politique polonais, semblait à nombre de gens une porte ouverte à l'invasion du « despotisme » dans le royaume de l'« aurea libertas. » La Pologne avait besoin d'une transformation plus radicale, mais celle-ci se trouvait être impossible.

L'idée même de réforme ne surgit dans la *Rzecz Pospolita* que quand la faiblesse de l'État eut commencé à se faire sentir, et les réformes devaient surtout être un moyen de conjurer la ruine imminente. Sans doute, c'était déjà un progrès si l'on se reporte au temps où les Polonais croyaient qu'il n'y avait pas dans le monde entier de constitution meilleure que la leur. Mais les premiers changements qui furent projetés trente ou quarante ans avant la constitution du 3 mai n'étaient calculés qu'en vue de l'action extérieure : on voulait principalement augmenter l'armée, accroître les ressources du Trésor et aussi fortifier le monarchisme, c'est-à-dire faire tout ce qui se faisait dans les autres pays au milieu du XVIIIe siècle. Il fallait rattraper les voisins et, au fond, la diète de Quatre ans, qui créa la constitution

du 3 mai, se proposait encore ce but auquel pourtant la majorité de la noblesse continuait à se montrer hostile. Du reste toute la question n'était pas dans les ressources matérielles : quand les masses populaires restent passives, les armées et les finances sont impuissantes. Cependant, jusqu'à Kosciuszko, presque personne en Pologne ne pensa à sauver la patrie au moyen d'un mouvement purement populaire. Depuis longtemps la noblesse seule se considérait comme le peuple ou la nation et il ne venait à l'esprit de personne de faire appel aux bourgeois et aux paysans. Le fait même qu'on s'adressa à eux dans les dix dernières années du siècle passé, — autre grand pas en avant, quoique venu trop tard, — se produisit sous l'influence des idées américaines, mais surtout françaises. En tout cas, au moment dont nous parlons, en 1791 et 1794, le problème des réformes fut compris d'une façon plus large : l'attention se porta sur les relations des classes, sur l'organisation sociale. Les réformateurs précédents, ceux des premières années du règne de Stanislas Poniatowski, s'étaient placés exclusivement au point de vue de la « raison d'État. » A la fin de cette époque, les considérations tirées du « droit naturel » commencèrent à entrer aussi en ligne de compte.

Au XVIIIe siècle, des réformes s'opérèrent partout : c'était le temps du « despotisme éclairé » et de la Révolution française. Mais en Pologne précisément faisaient défaut les deux forces qui ont joué un rôle dans l'histoire des changements politiques et sociaux accomplis ailleurs, c'est-à-dire le gouvernement et le peuple : il n'y eut ici d'action ni par en haut ni par en bas, car l'autorité gouvernementale était impuissante et les masses écrasées (elles ne s'agitaient que dans les provinces russes peuplées d'orthodoxes et d'uniates). La noblesse n'était habituée à subordonner ses intérêts ni à celui de l'État ni au « bien public. » Elle ressemblait aux conservateurs qui s'insurgeaient également contre les mesures du despotisme éclairé et celles de la Révolution française. Un miracle seul aurait pu sauver la Pologne, mais il n'y a pas de miracles dans l'histoire.

Nicolas KARÉIEV.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

Nous donnons ici les titres des ouvrages les plus récents sur l'histoire de la Pologne en général ou sur celle de ses partages. Les livres cités dans les notes placées au bas du texte sont exceptés de cette liste.

1. Arneth (Alfr. von). *Geschichte Maria Theresia's*. Vienne, 1863-1879.
2. Barral (comte de). *Études sur l'histoire diplomatique de l'Europe*. Paris, 1885.
3. Beer (Adolf). *Die erste Theilung Polens*. Vienne, 1873.
4. Bobrzynski. *Dzieje Polski w zarysie*. Cracovie, 1879.
5. Broglie (duc de). *Le Secret du roi*. Paris, 1878.
6. De Poulay. *Stanislas-Auguste Poniatowski à Grodno et la Lithuanie en 1794-1797*. Saint-Pétersbourg, 1871 (en russe).
7. Gross-Hoffinger. *Die Theilung Polens*. 1847.
8. Herrmann. *Die östreichisch-preuszische Allianz und die Theilung Polens*. 1861.
9. Ilovaïsky (D.-I.). *La Diète de Grodno en 1793*. Moscou, 1870 (en russe).
10. Ianssen (Dr Iohannes). *Zur Genesis der ersten Theilung Polens*. Fribourg-en-Brisgau, 1865.
11. Koialovitch (M.-O.). *Leçons sur l'histoire de la Russie occidentale*. Saint-Pétersbourg, 1884 (en russe).
12. Lelewel (Ioachim). *Dzieje Polski potocznym sposobem spowiedziane*. 1830. *Uwagi nad dziejami Polski i ludu jej*. 1844.
13. Miakotin. *Les paysans polonais au XVIIIe siècle*. 1889 (en russe).
14. Moraczewski. *Dzieje rzeczpospolitej polskiej*. Posen, 1843-55.
15. Roepell (Dr Richard). *Polen um die Mitte des XVIII Jahrhunderts*. Gotha, 1876.
16. Schmitt. *Dzieje narodu polskiego*. Lwow (Lemberg), 1861.
17. Schmitt. *Panowanie Stanislawa-Augusta*. 1868-1870.
18. Solovieff (S.-M.). *Histoire de la Russie depuis les temps les plus reculés*. Tomes XXVI et XXVIII. Moscou, 1876 et 1878 (en russe).
19. Sorel (A.). *La Question d'Orient au XVIIIe siècle*. Paris, 1889 (deuxième édition).
20. Smitt (Fr. de). *Frédéric II, Catherine et le partage de la Pologne*. Paris, 1871, 123-124, 133-138.
21. Szujski (Jozef). *Dzieje Polski podtug ostatnich badan*. Lwow, 1861-1866. *Historyi polskiej Ksiong dwanascia*. Varsovie, 1880.
22. Waliszewski. *Potoccy i Czartoryscy*.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES

COURONNEMENTS DES ROIS HUGUES ET ROBERT.

UN DOCUMENT INTERPOLÉ PAR PIERRE PITHOU.

Hugues, élu roi dans les derniers jours de mai 987, fut couronné peu de temps après son élection. Dès l'hiver suivant, son fils Robert fut associé au trône et couronné à son tour. Sur la date de chacune de ces deux cérémonies, peu de documents donnent des indications précises, et ces indications ne s'accordent pas entre elles.

Selon Richer, l'archevêque de Reims, Adalbéron, couronna Hugues à Noyon, le 1er juin 987, et Robert à Orléans, dans la cathédrale de Sainte-Croix, au moment de la fête de Noël :

(Richer, *Hist.*, IV, 12 :) Hac sententia promulgata et ab omnibus laudata, dux omnium consensu in regnum promovetur, et per metropolitanum aliosque episcopos Noviomi coronatus, Gallis, Brittannis, Dahis, Aquitanis, Gothis, Hispanis, Wasconibus rex kal. jun. prerogatur...

(*Ibid.*, 13 :) Metropolitanus... dictis regiis cessit. Et quia tunc in nativitate Domini regnorum principes convenerant ad celebrandum regiae coronationis honorem, in basilica sanctae Crucis ejus filium Rotbertum Francis laudantibus accepta purpura sollempniter coronavit...

Selon les Annales de Saint-Denis, conservées aujourd'hui au Vatican et publiées en dernier lieu par M. Élie Berger et par G. Waitz, l'avènement ou le couronnement de Hugues eut lieu le 3 juillet et celui de Robert le 30 décembre :

Anno DCCCCLXXXVII obiit Ludovicus filius Hlotharii, et ipso anno V non. jul. Ugo rex factus est, et in supradicto anno III kl. januar. Rodbertus filius Hugonis Deo juvante rex ordinatus est[1].

Le document en apparence le plus précis et le plus explicite est un

1. *Bibliothèque de l'École des chartes*, XL (1879), p. 275; *Monumenta Germaniæ, Script.*, XIII, p. 720.

fragment de chronique anonyme de Saint-Benoît-sur-Loire, publié par Pierre Pithou, réimprimé par André Du Chesne et par les continuateurs de dom Bouquet. On lit, dans ces diverses éditions, un paragraphe ainsi conçu :

Eo enim (Carolo) spreto Francorum primates *communi consensu* Hugonem, qui tunc ducatum Franciae strenue gubernabat, Magni Hugonis filium, cujus jam mentio facta est, Noviomo sublimant regio solio, eodem anno quo Ludovicus adolescens obiit : *et unctus est Hugo Remis V non. jul.* Carolus autem captus positus est in carcere... Is Robertum filium suum consortem legit regni, *et benedici fecit Remis kal. jan.* Ipse vero per decem annos continuo regno potitus est cum eodem filio Roberto, *et defunctus est VIIII kal. novemb. ac sepultus in aede S. Dionysii juxta patrem suum anno DCCCCXCVI.* Hujus temporibus floruerunt Fulbertus Carnotensis et Abbo Floriacensis [1].

Ainsi, Hugues aurait été d'abord élevé au trône, « sublimatus », à Noyon, à une date non indiquée, puis sacré à Reims le 3 juillet; Robert aurait été sacré aussi à Reims, non le jour de Noël, ni le 30 décembre, mais le 1er janvier 988.

Pagi [2] et les Bénédictins [3] ont fixé les dates des deux couronnements en alléguant le fragment de Saint-Benoît-sur-Loire. J'ai cru à mon tour pouvoir m'en servir, en le combinant avec Richer, pour distinguer entre la cérémonie du couronnement des rois et celle de leur sacre [4]; cette distinction semblait, en effet, indiquée par le chroniqueur lui-même : « Noviomo sublimant regio solio... *et unctus est Hugo Remis...* »

Il ne faut en tirer, ni cette conclusion, ni aucune autre : car c'est un texte altéré par des interpolations modernes. Dans le passage qu'on vient de lire, les mots imprimés en romain appartiennent seuls au chroniqueur de Saint-Benoît-sur-Loire; ceux que j'ai mis *en italiques* manquent dans le manuscrit de la chronique et ne peuvent être attribués qu'au premier éditeur, Pierre Pithou.

En effet, le manuscrit qui a servi à Pithou existe encore, et il est aisé de le comparer avec son édition. C'est aujourd'hui la dernière partie (fol. 58-66) du manuscrit latin 6190 de la Bibliothèque nationale. Ce manuscrit 6190 (ancien 1400 de Colbert) est un volume composé de plusieurs fragments, dont le principal renferme une

1. *Annalium et historiae Francorum... scriptores coaetani XII... ex bibliotheca P. Pithoei* (1588, in-8°), II, p. 415, 416; Du Chesne, *Historiae Francorum scriptores*, II, p. 632; *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, X, p. 210, 211.

2. Notes sur les *Annales* de Baronius, année 987, § II; année 988, § V.

3. *Recueil des historiens*, X, p. 543, 566.

4. *Lettres de Gerbert* (1889), p. 95, note 4, et p. 101, note 6.

copie de l'ouvrage de Raoul Glaber; tous ont appartenu à Pierre Pithou, car tous portent des notes de son écriture, facile à reconnaître; à la fin de celui qui nous occupe (fol. 66), on lit, en outre, sa signature abrégée, en lettres grecques : ΠΙΘ. Ces neuf feuillets de parchemin, malpropres, mal coupés, chargés d'additions d'écritures diverses, forment un ensemble d'aspect assez mesquin, qui justifie le titre un peu dédaigneux mis par Pithou en tête de son édition : « Fragmentum ex antiqua membrana Floriacensis coenobii[1]. » Le début de la chronique manque dans le manuscrit comme dans l'édition ; le texte commence au milieu d'un paragraphe : « Hujus Ludovici tempore gens Normannica... » Le manuscrit contient tout ce qui a été imprimé par Pithou, depuis ces mots jusqu'à la mention d'une éclipse de lune, en 1110. Pour lire ce texte au complet, chez Pithou, il faut réunir ce qu'il a donné dans ses *Scriptores coaetanei XII*[2] et dans ses *Scriptores veteres XI*[3]. L'ouvrage a été pareillement morcelé en deux fragments dans l'édition d'André Du Chesne[4], en quatre dans celle du *Recueil des historiens de France*[5]. Une note des bénédictins pourrait faire croire qu'il a existé jusqu'à trois manuscrits de la même chronique, un chez P. Pithou, un chez J.-A. de Thou et un à la bibliothèque du roi : « Petri Pithoei editionem contulit Andr. Chesnius cum ms. codice bibliothecae Thuanae : nos autem utramque editionem contulimus cum codice regio 6190[6]. » Mais on vient de voir que le manuscrit 6190 est venu de Colbert et qu'auparavant il avait appartenu à Pierre Pithou ; or, la plupart des manuscrits qui de la bibliothèque de Pithou sont arrivés à celle de Colbert ont passé par celle de J.-A. de Thou[7]. C'est donc un seul et même volume qui a appartenu à P. Pithou, à J.-A. de Thou, à Colbert, qui a été consulté par Du Chesne et par les bénédictins, et que nous avons sous les yeux aujourd'hui[8].

1. *Scriptores coaetanei XII*, II, p. 407. — Cette *membrana* est devenue chez Pagi une *charta Floriacensis*, dont les bénédictins (*Recueil*, X, p. 543) et, à leur suite, Giesebrecht et Kalckstein ont fait une charte, *Urkunde* (Boubnov, *Sbornik pisem Gerberta*, II, p. 946).

2. II, p. 407-416.

3. *Historiae Francorum ab anno Christi DCCCC ad ann. MCCLXXXV scriptores veteres XI... ex bibliotheca P. Pithoei* (1596, in-fol.), p. 83-95.

4. II, p. 630-633 ; IV, p. 85-95.

5. VIII, p. 297-299 ; X, p. 210-212 ; XI, p. 160-162 ; XII, p. 1-8.

6. *Recueil des historiens*, X, p. 210.

7. Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, I, p. 470, 471.

8. Ce fragment mériterait d'être l'objet d'une étude plus approfondie et peut-être d'une nouvelle édition. On distingue dans le manuscrit plusieurs parties, d'écritures et d'époques différentes. Les bénédictins, faute d'avoir fait cette distinction, ont attribué l'ouvrage entier à un auteur du XIIe siècle, ce qui diminuerait beaucoup la valeur historique des premiers chapitres. Tout ce qui

L'identité du manuscrit est d'ailleurs assurée par la conformité à peu près complète du texte qu'il présente avec celui des éditions. Plusieurs paragraphes, ajoutés dans les marges par divers scribes, ont été insérés par les éditeurs à leur place dans le corps du texte. Les fautes même de lecture, que ceux-ci ont parfois laissé échapper, témoignent de l'emploi de notre manuscrit : si, par exemple, dans un passage relatif au règne de Raoul, ils ont tous lu : « Danorum compescens incursus perpetuos[1] », au lieu de : « incursus protervos », c'est parce que, dans le manuscrit 6190 (fol. 58 v°), ce dernier mot est écrit ainsi : ꝓtuos.

Voici, selon ce manuscrit unique, le texte exact du passage cité ci-dessus :

Eo enim spreto Francorum primates Hugonem, qui tunc ducatum Francię strenue gubernabat, Magni Hugonis filium, cujus jam mentio facta est, Novihomo sublimant regio solio, eodem anno quo Ludovicus adolescens obiit. (*En marge :* Karolus autem captus positus est in carcere, *etc.*) Is Rotbertum filium suum sibi consortem legit regni. Ipse vero per decem annos continuos regno potitus est cum eodem Rotberto filio. Hujus temporibus floruerunt Fulbertus Carnotensis et Abbo Floriacensis.

Le paragraphe suivant commence par : « Hugo autem anno incarnationis dominicę DCCCCXCVII obiens », et ceci suffit pour qu'on ne puisse attribuer à l'auteur de cette chronique la phrase reproduite plus haut, qui place (avec raison d'ailleurs) la mort de Hugues en 996[2]. Une autre marque d'interpolation est fournie par les mots : « ac sepultus in aede S. Dionysii. » L'emploi du mot « aedes » au sens

concerne les derniers Carolingiens, ainsi que le règne de Hugues et les premières années de Robert, paraît avoir été écrit à la fin du xe siècle ou tout au début du xie. Dans cette première partie même, il faut distinguer le texte primitif et les additions marginales; celles-ci trahissent une origine auvergnate ou tout au moins aquitaine. — Certains passages de la rédaction première se retrouvent à peu près textuellement dans les *Miracles de Saint-Benoît*, d'Adelaire et d'Aimoin. Les bénédictins, qui en ont fait la remarque, ont cru que le chroniqueur anonyme avait copié les *Miracles :* c'est plutôt le contraire, autant qu'on peut en juger. Le style de la chronique est plus simple, celui des *Miracles* plus recherché. D'ailleurs, Aimoin a écrit certainement plusieurs années après l'an 1000, c'est-à-dire probablement après la rédaction de la première partie de notre fragment. Quant à Adelaire, c'est sans preuves qu'on a placé sa vie et la rédaction de ses deux chapitres dans les dernières années du ixe siècle : on sait qu'il a écrit avant Aimoin, mais on ne sait rien de plus.

1. *Recueil des historiens*, VIII, p. 298.

2. Si Pithou n'a pas vu lui-même la contradiction, c'est que le morcellement de son édition en deux fragments, imprimés dans deux volumes différents, a séparé l'un de l'autre les deux passages contradictoires.

d'église est à peu près étranger, si je ne me trompe, à la latinité du moyen âge. On reconnaît ici la plume de Pierre Pithou.

Comment un érudit aussi estimable s'est-il permis, dans un texte ancien, cette série d'interpolations, qu'on pourrait presque appeler des falsifications ? Ce n'est probablement qu'un accident involontaire. Pithou aura annoté sa copie, et l'imprimeur aura mal à propos incorporé les notes dans le texte. Un peu plus haut, on trouve une note semblable, distinguée matériellement du texte qu'elle complète[1]. Ici, on a oublié d'employer un artifice typographique analogue, et la faute une fois commise a été reproduite d'édition en édition.

Où Pithou a-t-il pris les éléments de ces notes, ajoutées par lui à la chronique de Saint-Benoît-sur-Loire ? — La date du 3 juillet, pour le couronnement de Hugues, doit avoir été empruntée aux Annales de Saint-Denis, le seul texte ancien qui la donne. Ces Annales étaient alors inédites[2], mais Pithou a pu avoir connaissance du manuscrit unique qui les renferme[3]. — La date du 1er janvier, pour le couronnement de Robert, dérive probablement de la même source. Les Annales de Saint-Denis donnent, il est vrai, pour cette seconde cérémonie, « III kl. januar. », mais M. l'abbé Duchesne, qui a bien voulu examiner pour moi le manuscrit de Rome, m'apprend que les chiffres III sont ajoutés en plus petits caractères, au-dessus de la ligne, et tracés de telle façon qu'il est assez facile de les prendre pour les lettres « in » : Pierre Pithou aura commis cette faute et aura lu : « in kalendis januarii ». — Quant à l'indication de Reims, comme lieu des deux cérémonies, ou elle est tirée de Hugues de Fleury (voir ci-après), ou elle n'a d'autre fondement que la notion traditionnelle qui voulait que tous les rois de France fussent couronnés dans cette ville.

Voilà donc une prétendue source à éliminer des données de notre problème. Restent le témoignage de Richer et celui des Annales de Saint-Denis.

En ce qui concerne le lieu des deux couronnements, il n'y a plus d'embarras, car il n'y a plus de contradiction : il faut croire

1. Sur Louis V : « Nonnulli adhuc puerum Blanchiam vel Blandinam accepisse uxorem tradunt. » Ces mots, qui n'appartiennent pas à la chronique, sont imprimés entre parenthèses, avec cet avertissement en marge : « Non est in vest. » (*sic*) : *Scriptores coaetanei XII*, II, p. 415.

2. Elles ont été publiées pour la première fois par D'Achery, au tome II du *Spicilegium*, en 1657 (Élie Berger, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, XL, p. 261).

3. Ce manuscrit a appartenu successivement à l'abbaye de Saint-Denis, aux Pétau, à la reine de Suède (*Bibliothèque de l'École des chartes*, XL, p. 263). Il paraît difficile de dire où il était en 1588, date de la publication des *Scriptores coaetanei XII*; mais, en quelque bibliothèque qu'il fût, il n'a pas dû échapper à la curiosité étendue de P. Pithou.

Richer. Moine à Reims, dans la ville même dont l'archevêque avait le privilège de sacrer les rois et a présidé de fait aux couronnements de Hugues et de Robert, il était mieux placé que personne pour être bien informé. S'il eût voulu altérer la vérité, c'eût été, bien plutôt, pour donner un rôle prépondérant à la ville qu'il habitait, que pour transporter à Noyon et à Orléans des cérémonies qui auraient eu lieu à Reims. D'ailleurs son témoignage est confirmé par d'autres documents. Des prétendues indications de la *membrana Floriacensis*, la seule authentique, la seule tirée du manuscrit, est celle qui dit que Hugues fut élevé au trône à Noyon, « Novihomo sublimant regio solio. » Un autre texte de Saint-Benoît-sur-Loire porte également :

Hugo dux rex Francorum est elevatus Noviomi, qui secum Rotbertum filium suum regem Aurelianis elevat[1].

Raoul Glaber dit de Hugues :

Congregatis in Aureliana urbe regia quibusque Francorum ac Burgondionum regni primoribus, eundem Rotbertum filium videlicet suum, anno scilicet tertio decimo ante millesimum incarnati Salvatoris, adhuc se superstite regem constituit[2].

Les mêmes indications ont été recueillies par divers auteurs[3]. Un seul chroniqueur, à ma connaissance, dit que Hugues fut couronné à Reims : c'est Hugues de Fleury, dont le récit, écrit longtemps après les événements et plein de fables, ne peut inspirer aucune confiance[4]. Une bulle de Silvestre II témoigne, il est vrai, que le droit de sacrer les rois de France était un privilège des archevêques de Reims[5] : mais cette bulle ne dit rien du lieu où devait se faire le sacre, et Richer, racontant que les deux rois furent couronnés, l'un à Noyon, l'autre à Orléans, ajoute qu'ils furent couronnés l'un et l'autre par l'archevêque de Reims. Il n'y a donc aucune raison de ne pas le croire.

Quant au jour du couronnement de Robert, Richer nomme la fête de Noël, c'est-à-dire le 25 décembre, les Annales de Saint-Denis le 30 décembre. La divergence n'est qu'apparente : Richer ne dit pas que la cérémonie eut lieu le jour même de Noël, mais qu'on la fit en

1. *Recueil des historiens*, X, p. 177; *Monumenta Germaniae, Script.*, II, p. 254.

2. Glaber, II, I, 1; *Recueil des historiens*, X, p. 13; édit. Prou, p. 26.

3. *Recueil des historiens*, X, p. 736, col. 1, et p. 689, col. 3; cf. Boubnov, *Sbornik pisem Gerberta*, II, p. 947.

4. *Recueil des historiens*, X, p. 220; *Monumenta Germaniae, Script.*, IX, p. 368.

5. « Silvester... Arnulfo... Benedictionem regum Francorum et tibi subjectorum episcoporum obtineas, et omne magisterium quod tui antecessores habuisse visi sunt, nostra auctoritate apostolica geras. » Jaffé, n° 2993; Loewenfeld, n° 3908; *Lettres de Gerbert*, édit. J. Havet, p. 140.

présence des grands réunis à la cour au moment de cette fête. Leur séjour dura apparemment plus d'un jour, et la plupart pouvaient être encore présents le 30 décembre aussi bien que le 25. Les Annales de Saint-Denis ne font donc ici que compléter et préciser, sans le contredire, le témoignage de Richer.

La seule date qui fasse difficulté est celle du couronnement de Hugues : entre le 1er juin de Richer et le 3 juillet des Annales de Saint-Denis, la conciliation semble impossible. — Un détail de diplomatique, déjà remarqué par les bénédictins[1] (qui pourtant ne connaissaient pas le texte de Richer, découvert en 1833 et publié pour la première fois en 1839), confirme la date du 1er juin. Les actes du concile de Verzy ou de Saint-Basle, rédigés par Gerbert, sont datés du 17 juin, l'an de l'incarnation 991, 4e indiction; à quoi l'un des deux manuscrits qui nous ont conservé ces actes ajoute : « anno regni V domni Hugonis augusti et excellentissimi regis Rotberti », l'autre : « anno regni domni Hugonis augusti et excellentissimi regis Rotberti IIII ». Si l'une quelconque de ces deux leçons était exacte, la présence de l'autre dans un manuscrit s'expliquerait difficilement; la leçon de l'original ne peut avoir été que celle-ci, déjà admise dans l'édition de Pertz : « anno regni V domni Hugonis augusti, et excellentissimi regis Rotberti IIII[2] ». Or, ces diverses façons d'exprimer la date s'accordent bien entre elles, si l'on fait commencer le règne de Hugues au 1er juin 987; tandis que, si l'on plaçait le début officiel de ce règne au 3 juillet, on serait obligé de reporter le 17 juin de la 5e année de Hugues à l'an 992 de notre ère, indiction 5. — D'autre part, le 3 juillet, en 987, tomba un dimanche, jour fréquemment choisi pour la célébration des solennités ecclésiastiques, ce qui donne à cette seconde date une part de vraisemblance. — M. A. Luchaire a rappelé que plusieurs des Capétiens ont réitéré la cérémonie de leur couronnement[3]; déjà Eudes, un siècle plus tôt, s'était fait couronner deux fois, à Compiègne le 29 février 888[4] et à Reims le 13 novembre suivant[5]. Peut-être Hugues jugea-t-il à propos de se faire donner une seconde fois, dès le dimanche 3 juillet 987, l'investiture ecclésiastique déjà reçue à Noyon le mercredi 1er juin précédent; cette seconde cérémo-

1. *Recueil des historiens*, X, p. 543.

2. *Monumenta Germaniae. Script.*, III, p. 659. — C'est un principe général de critique, qu'on doit plutôt supposer, de la part des copistes, des omissions que des additions. Il faut donc maintenir à la fois le V au commencement de ce membre de phrase et le IIII à la fin.

3. *Histoire des institutions monarchiques*, I, p. 69.

4. *Monumenta Germaniae. Script.*, IV, p. 3.

5. *Recueil des historiens*, VIII, p. 88.

nie aurait probablement eu lieu à Paris ou dans le voisinage de cette ville, ce qui expliquerait qu'elle eût frappé particulièrement l'annaliste de Saint-Denis. Mais le vrai couronnement, celui qui servit de point de départ au calcul des années du règne et qui compta aux yeux de la plupart des contemporains, fut celui qui eut lieu à Noyon, le 1er juin 987[1]. Si l'on songe que la mort de Louis V est du 21 ou du 22 mai 987[2], on ne pourra s'empêcher d'admirer la rapidité avec laquelle fut effectué le changement de dynastie[3].

En résumé :

1° Les indications relatives à la date des couronnements de Hugues et de Robert, qu'on lit dans les éditions de la chronique de Saint-Benoît-sur-Loire (*antiqua membrana Floriacensis*), sont des interpolations modernes sans valeur historique.

2° Les renseignements donnés par Richer sur ces mêmes couronnements sont exacts, et le résultat de la discussion est ici favorable à la véracité de cet historien. Ces renseignements doivent être complétés par ceux que fournissent les Annales de Saint-Denis.

3° Ni Hugues, ni Robert, selon toute probabilité, ne furent couronnés à Reims; mais tous deux furent couronnés par l'archevêque de Reims, Adalbéron.

4° Hugues fut couronné à Noyon, le mercredi 1er juin 987, et peut-être une seconde fois, à Paris ou dans le voisinage de cette ville, le dimanche 3 juillet de la même année.

5° Robert fut couronné à Sainte-Croix d'Orléans, le vendredi 30 décembre 987.

Julien Havet.

1. *Recueil des historiens*, X, p. 292, note *b*; Richer, IV, 5.

2. Les rares chartes de Hugues jettent peu de lumière sur la question. Celle du 4 juin de l'an premier du règne, pour Sainte-Colombe de Sens (original aux archives de l'Yonne, héliogravure dans le *Musée des archives départementales*), qu'on date ordinairement de 988, peut aussi bien être de 987. Cette charte porte la souscription de Robert : *Signum Rotberti ejus filii et regis*. M. Molard, archiviste de l'Yonne, m'écrit que les mots *et regis* lui paraissent, sur l'original, écrits de la même main que les précédents. J'ai, d'après le fac-similé héliographique, l'impression contraire, et la tournure bizarre de cette souscription ne peut s'expliquer qu'en supposant ces deux mots ajoutés après coup.

3. Cet article était livré à la *Revue* quand j'ai reçu le dernier volume de l'ouvrage de M. Boubnov (*Sbornik pisem Gerberta*, II, II, 1890), où est discutée la même question (p. 945-953). M. Boubnov, trouvant le délai trop court entre le 22 mai et le 1er juin, se prononce pour la seule date du 3 juillet. Il est donc obligé de tenir pour non avenus : 1° le témoignage de Richer; 2° la leçon de l'un des deux manuscrits du concile de Verzy. Il n'explique pas (si je l'entends bien) comment les leçons qu'il tient pour fautives auront pu s'introduire dans ces deux textes : c'est pourtant ce qui me paraît difficile à comprendre, aussi bien pour Richer que pour le concile.

L'AMBASSADE
DE
L'ABBÉ DE SAINT-ANTOINE DE VIENNE ET D'ALAIN CHARTIER
A VENISE
D'APRÈS DES DOCUMENTS VÉNITIENS
(1425).

Le 1er ou le 2 mai 1425, une ambassade française, composée d'Artaud de Grandval, abbé de Saint-Antoine de Vienne, et d'Alain Chartier, débarquait à Venise [1]. Ces ambassadeurs venaient offrir à la République la médiation de Charles VII dans la lutte qu'elle soutenait contre Sigismond d'Autriche. Les événements de cette guerre sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les retracer en détail : on sait, en effet, qu'elle eut pour origine la vente de la ville de Zara, consentie le 9 juin 1409 [2], à Venise, par Ladislas, roi de Naples et compétiteur malheureux de Sigismond au trône de Hongrie. En apprenant cette cession, celui-ci ouvrit les hostilités contre la République et envahit le Frioul pendant qu'il cherchait à intéresser à sa cause les princes d'Occident. Ses plaintes trouvèrent d'abord un écho à la cour de France. Le 11 décembre 1410 [3], Charles VI écrivit à la

1. Voy. la délibération du 3 mai 1425, que nous publions en appendice. — Dans cette pièce, l'abbé de Saint-Antoine est appelé Bertrand ; il y a là certainement une erreur. En 1425, l'abbé de Saint-Antoine était Artaud de Grandval, [illegible] pour successeur, en 1427, Jean de Polley (*Gallia christiana*, t. XVI, [illegible]). L'erreur doit provenir du copiste qui a transcrit le document dans [illegible] des Délibérations, et à l'oreille de qui la consonnance de Bertrand, [illegible] en Italie, était plus familière que celle d'Artaud.

[illegible] de Venise, Commemoriali, t. X, fol. 90 ; Lünig, *Codex Italiæ diplo-* [illegible] t. IV, col. 10 [illegible] Romanin, *Storia documentata di Venezia*, [illegible] t. IV, p. 10, et Capella, *Storia delle signorie italiane*, p. 275. Les [illegible] relatifs à l'acquisition de Zara ont été publiés par [illegible] t. I et IV des *Monumenta spectantia historiam Slavorum* [illegible], 1875 et 1878. D'après Predelli, *I libri com-* [illegible] *da Venezia*, Venezia, 1883, t. III, p. 340, le traité [illegible]

[illegible] p. 1[illegible], d'après Arch. de Venise, Senato, Delibe- [illegible] ce n'était pas la seule affaire dont s'occupât la [illegible] aussi la Seigneurie de verser à Sigismond la [illegible] à la couronne de Hongrie, en vertu du

Seigneurie que Sigismond lui avait notifié l'achat de Zara fait par Venise : d'après le roi de France, cette ville, faisant partie du royaume de Dalmatie, membre lui-même du royaume de Hongrie, n'avait pu être de la part de Venise l'objet d'un marché valable, eu égard aux conventions qui liaient la République à l'empereur. Il invitait donc celle-ci à annuler cette vente et à rendre Zara à son légitime possesseur. Dans sa réponse en date du 8 juillet 1411, la Seigneurie manifestait au roi l'étonnement que lui causait le procédé de Sigismond, qui portait leur querelle devant les cours étrangères, bien qu'il eût accepté l'arbitrage du pape. Défendant ensuite la validité du contrat qu'elle avait passé, Ladislas, dit-elle, était réel possesseur de ce qu'il a cédé et avait le droit d'en disposer au moment où il l'a fait. Du reste, Venise ne considère cet achat que comme une restitution : Zara, en effet, avant d'être possession hongroise, avait été pendant près de 325 ans possession vénitienne.

Sans se décourager de ce message, le gouvernement français revint à la charge l'année suivante. De concert avec le duc de Bourgogne, Charles VI envoya à Venise l'abbé de Saint-Jean d'Écouen et Philippe de Poitiers, qui firent connaître à la Seigneurie le bon vouloir de leurs maîtres envers elle et leur désir d'être médiateurs entre elle et Sigismond; le 11 juillet 1412[1], le Sénat accueillit ces offres d'autant plus volontiers que le pape Jean XXIII venait d'échouer dans sa tentative de conciliation[2]. Il ne semble pas que l'intervention de Charles VI ait eu plus de succès que celle du pontife. Une trêve de cinq années était bien signée le 17 avril 1413; mais c'était le comte de Cilly, beau-père de Sigismond, qui était parvenu à la négocier[3].

traité de Turin (8 août 1381. Romanin, *op. cit.*, t. III, 295. Predelli, *op. cit.*, t. III, p. 149). Pour avoir de l'argent liquide et contribuer au rachat des prisonniers de Nicopolis, le roi de Hongrie avait, le 15 janvier 1398 (Delaville le Roulx, *la France en Orient au XIVe siècle*, Paris, 1886, t. II, p. 36), engagé, moyennant 100,000 ducats, cette rente à Dino Rapondi, maître d'hôtel et conseiller du duc de Bourgogne (sur Dino Rapondi, voy. Coville, *les Cabochiens*, Paris, 1889, p. 95). C'est alors que la Seigneurie refusa sous différents prétextes de payer cette avance. Les négociations auxquelles ce refus donna lieu ont été exposées par M. Delaville le Roulx, *op. cit.*, t. I, p. 328 et ss.

1. Liubjic, *op. cit.*, t. IX, p. 275, d'après Arch. de Venise, Senato, Delib. secr., t. V, fol. 43 v°.

2. Sismondi, *Hist. des républiques italiennes*, t. V, p. 308; Romanin, *op. cit.*, t. IV, p. 62.

3. *Ibid.* Voy. aussi Kagelmacher, *Filippo Maria Visconti und König Sigismund*, 1413-1431, Berlin, 1885, p. 2, et Valentinelli, *Regesten zur deutschen Geschichte aus den Handschriften der Marcusbibliothek in Venedig*, München, 1864, p. 127.

Pendant cette trêve, les belligérants ne déposèrent les armes qu'en apparence. L'empereur ne put faire qu'une apparition en Italie : dès qu'il l'eut quittée, Venise s'alliait étroitement contre lui avec Philippe-Marie Visconti[1]. De son côté, Sigismond ne cessait de répandre dans toute la chrétienté que c'était la République qui avait appelé les Turcs sur les confins de Hongrie et d'Illyrie[2]. Dans ces conditions, les pourparlers que le marquis de Ferrare entama en vue de régler une paix définitive ne pouvaient aboutir[3]. Aussi, à l'expiration de l'armistice (avril 1418), la guerre avait-elle recommencé de plus belle : les Vénitiens, profitant des difficultés que le roi de Hongrie avait en Bohême, lui enlevèrent le Frioul et la Dalmatie (1420); puis les opérations subirent un temps d'arrêt.

Au fond, les deux adversaires aspiraient à la paix. Satisfaite des avantages qu'elle avait remportés dans la dernière campagne, la Seigneurie préférait réserver toutes ses forces pour pouvoir, au moment opportun, recueillir les fruits de la guerre que le duc de Milan faisait aux Florentins[4]. Sigismond, de son côté, souhaitait la paix, peut-être plus ardemment encore : ses forces et ses ressources étaient épuisées par la révolte de la Bohême; il voulait aller ceindre à Rome la couronne impériale et se consacrer ensuite tout entier à l'œuvre de repousser les Ottomans qui envahissaient la Hongrie; mais il ne pouvait songer à réaliser ces deux projets qu'après s'être réconcilié avec Venise.

Sigismond, selon nous, ne dissimula pas ses dispositions pacifiques à l'abbé de Saint-Antoine et à Alain Chartier, lorsqu'au début de 1425 ils accomplirent auprès de lui la mission que Charles VII leur avait confiée le 31 décembre 1424[5]; peut-être même leur donna-t-il

1. Ce traité est du 10 mars 1414. Il se trouve Arch. de Venise, Commemoriali, t. X, fol. 184, et a été analysé par Predelli, *op. cit.*, t. III, p. 370. La ratification de Philippe-Marie (11 avril) a été publiée par Osio, *Documenti diplomatici tratti dagli archivi milanesi*, Milano, 1869, t. III, p. 39.

2. Le 30 août 1415, la Seigneurie se défendit de ces imputations qu'elle qualifie de calomnieuses dans une lettre circulaire aux rois de France, d'Angleterre et d'Aragon. (Ljubjic, *op. cit.*, t. XII, p. 209, d'après Arch. de Venise, Senato, Delib. secr., t. VI, fol. 67.) Voir *ibid.*, fol. 67 v°, une lettre particulière au roi de France. Sur les préparatifs de Sigismond, cf. Kagelmacher, *op. cit.*, p. 15.

3. Romanin, *op. cit.*, t. IV, p. 76.

4. Le 14 avril 1425, la Seigneurie avait accepté que Carmagnola se mêlât de s'entremettre, au nom du duc de Savoie, entre elle et Sigismond (Valentinelli, *op. cit.*, p. 139). Le document qui rappelle ce fait a été publié par Battistella, *Il conte Carmagnola*, Genova, 1889, p. 478.

5. Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, Paris, 1882, p. 345. Nous avions pensé un instant, vu le court délai écoulé entre le départ de l'abbé de Saint-Antoine et de Chartier pour l'Allemagne, et leur arrivée à Venise, qu'ils avaient

à entendre qu'il verrait avec plaisir leur maître s'interposer entre la République et lui. Il nous paraît, en effet, difficile d'admettre que le roi de France, sans y être invité par une des parties ou tout au moins sans connaître les intentions de l'une d'elles, ait pris de lui-même l'initiative d'offrir son arbitrage aux contendants et ait couru le risque d'un refus. Nous savons que la Seigneurie ne tenta aucune démarche dans ce sens : s'il y en eut une de faite, elle le fut donc par l'empereur. A l'appui de cette hypothèse, on peut faire valoir deux observations : d'abord, dans l'exposé des envoyés français à la Seigneurie et dans les réponses de celle-ci, le bon vouloir de Sigismond de se prêter à ces pourparlers n'est pas discuté; il n'en est pas question, c'est vrai, mais, si ce bon vouloir eût été l'objet de quelques doutes, ces doutes n'eussent pas été passés sous silence; en second lieu, le choix des ambassadeurs est un indice significatif. Si Charles VII députe à Venise les mêmes diplomates qui avaient négocié avec Sigismond, c'est que par cela même ils étaient mieux préparés à transmettre à la Seigneurie les vues de l'empereur et à mener à fin des pratiques de paix; de plus, ils étaient presque sûrs d'un bon accueil s'ils étaient obligés d'aller de nouveau conférer avec ce dernier.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses qui, hâtons-nous de le déclarer, ne sont confirmées par aucun document [1], Artaud de Grandval et Alain Chartier, peu après leur retour d'Allemagne, mais avant de se rendre à Venise, firent partie d'une grande ambassade envoyée au printemps de 1425 au pape Martin V [2]. C'est à Rome [3], selon toute vraisemblance, que l'abbé de Saint-Antoine et Alain Chartier se séparèrent de leurs collègues qui rentraient en France et gagnèrent Venise.

L'abbé de Saint-Antoine paraît avoir été le chef de la légation; il est, en effet, toujours nommé avant Chartier. Cette préséance n'a rien

traversé cette ville à leur aller auprès de Sigismond; toutefois, si leur voyage se fût effectué dans cet ordre, la proposition d'arbitrage du roi de France eût été une des principales matières de leur ambassade à l'empereur, et Chartier n'eût pas manqué d'y faire allusion dans un des discours qu'il prononça devant lui; or, ces harangues, qui nous ont été conservées au nombre de trois, et que M. Delaunay a publiées (*Étude sur Alain Chartier*, Paris, 1876, p. 218 et ss.), sont muettes sur ce sujet, ne mentionnent même pas Venise et ne traitent que de la nécessité pour le roi de Hongrie de se rapprocher de Charles VII, afin d'éteindre le schisme.

1. Les instructions remises à l'abbé de Saint-Antoine et à Alain Chartier, et qui nous renseigneraient sur tous ces points, ont échappé à nos recherches.

2. Beaucourt, *op. cit.*, t. II, p. 344.

3. *Raynaldi annales*, 1425.

qui puisse choquer; à cette époque, Artaud de Grandval, réputé pour sa pratique des affaires, était un plus illustre personnage que l'auteur du Quadrilogue. Habitué aux grandes charges, il avait été employé dans d'importantes missions dont il avait su se tirer à son honneur [1]; il venait encore d'exercer ses remarquables qualités de diplomate en concluant avec le duc de Milan le traité d'Abbiate Grasso [2] (17 février 1424). Chartier, qui sortait d'avoir trente ans [3], était loin d'avoir la maturité de son compagnon. Secrétaire du roi depuis 1422 [4], il était connu par ses premiers ouvrages qui, tels que ses lettres à l'Université de Paris, avaient eu assez de retentissement et l'avaient mis en réputation [5]; mais de là à la célébrité il y a loin. Chartier n'était pas davantage l'homme d'action de l'ambassade; ce rôle était tenu par Artaud de Grandval qui, plus soucieux d'atteindre des résultats pratiques que de briller par l'éloquence, se déchargeait sans doute sur le poète, comme il l'avait fait pendant leur commune mission en Allemagne, du soin de prononcer les discours d'apparat et de courtoisie.

Les deux Français arrivèrent à Venise à la fin d'avril ou dans les deux premiers jours de mai. Ils firent probablement le 2 mai leur exposition à la Seigneurie; le lendemain, le doge, en son nom, présenta au Sénat son rapport sur cette exposition [6]. Artaud de Grandval et Alain Chartier avaient déclaré que leur maître, affligé du différend qui existait entre Sigismond et la République, proposait son concours pour ménager un rapprochement entre les deux parties, et qu'il leur avait donné ses pleins pouvoirs pour agir dans ce sens. Le Collège, par l'organe de A. Contarini, de P. Lorédan, de S. Venier et de P. Dandolo, Sages du conseil, et des Sages des terres nouvellement acquises [7], demanda au Sénat de remercier le roi de France de ce nouveau témoignage d'affection, d'affirmer hautement par la même occasion les sentiments pacifiques de la Seigneurie, enfin d'accepter les offres d'arbitrage du roi sous réserve du consentement du duc de

1. On l'accusait même de négliger son abbaye pour la politique (*Gallia christiana*, t. XVI, col. 199).

2. Beaucourt, *op. cit.*, t. II, p. 341.

3. M. de Beaucourt (*Les Chartier. Recherches sur Guillaume, Alain et Jean Chartier*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, 3e série, t. VIII, Caen, 1870, p. 17) a établi qu'il ne put naître avant 1392.

4. *Ibid.*, p. 18.

5. Delaunay, *op. cit.*, p. 30 et ss.

6. Cf. le document publié en appendice. La bibliothèque Marcienne possède une copie de cette pièce, que Valentinelli (*op. cit.*, p. 139) a analysée.

7. Plus tard, lorsque les possessions continentales de la République furent accrues, ils furent appelés Sages de terre ferme.

Milan, allié de Venise. Le Sénat approuva cette motion presque à l'unanimité et décréta d'aviser sur-le-champ de sa décision Paul Correr, orateur vénitien à Milan[1], afin qu'il l'annonçât au duc.

Peu après, l'abbé de Saint-Antoine partait pour l'Allemagne. Il semble que Chartier, soit qu'il ait prolongé son séjour à Venise, soit qu'il ait été obligé de regagner directement la France, afin d'avertir Charles VII de l'accueil que la Seigneurie avait fait à ses ouvertures, ne l'ait pas suivi au cours de cette nouvelle pérégrination. En effet, l'abbé de Saint-Antoine désormais figure seul et est seul cité dans les documents vénitiens relatifs à cette mission.

Artaud de Grandval rejoignit Sigismond, suivant toute vraisemblance, à la fin de juillet ou dans le courant du mois d'août; l'empereur résidait alors en Hongrie, à Bude ou aux environs[2]. Ainsi que c'était prévu, il entra tout à fait dans les vues du roi de France[3] et se déclara prêt à signer une longue trêve avec la République; mais il posait à son agrément définitif des conditions assez dures.

Ces clauses étaient au nombre de six : la première, qu'il regardait comme la base essentielle de la trêve future, consistait dans la conclusion d'une ligue entre Venise et lui; cette ligue, offensive et défensive, viserait uniquement les Turcs; la Seigneurie s'engagerait à les combattre sur mer et sur le Danube, tandis que l'empereur leur ferait la guerre sur terre. Toutes les autres stipulations découlaient de ce principe. Sigismond voulait en second lieu que la République l'autorisât à lever sur son territoire, toutes les fois que les progrès des Turcs l'exigeraient, les arbalétriers et les gens d'armes dont il pourrait avoir besoin. De plus, la République lui prêterait 200,000 ducats. En retour, il promettait de ne pas l'attaquer tant qu'il serait son débiteur. En quatrième lieu, il demandait à la Seigneurie de lui fournir, en cas de nécessité, des constructeurs de navires. Il acceptait l'introduction du duc de Milan dans la trêve. Enfin il réclamait, non seulement la neutralité, mais encore les bons offices de la Seigneurie et de son allié, le duc de Milan, quand il descendrait en Italie pour recevoir la couronne impériale.

1. Depuis le 10 mars 1414.

2. Aschbach, *Geschichte des Kaiser Sigismund's*, Hamburg, 1838-45, t. III, p. 455.

3. Sigismond profita de la présence de l'ambassadeur français pour le prier de demander à la Seigneurie un sauf-conduit pour une ambassade qu'il voulait envoyer au pape. L'abbé de Saint-Antoine transmit, en l'appuyant, cette demande au gouvernement vénitien, qui, le 3 septembre, l'accordait (Arch. de Venise, Senato, Misti, t. LV, fol. 160, et Valentinelli, *op. cit.*, p. 139).

Afin d'éviter tout malentendu, ces articles, qui n'abordaient pas la question de Zara, furent, sur l'ordre de Sigismond, consignés par écrit[1] et délivrés entre les mains de l'abbé de Saint-Antoine de Vienne et du chancelier du royaume de Hongrie, qui partit avec lui pour Venise.

Le 23 octobre, Artaud de Grandval était de retour à Venise et expliquait au Collège dans quelles excellentes dispositions il avait laissé l'empereur. Le même jour[2], les Sages du conseil et de terre ferme et Nicolas de Molin, Pierre Bembo et Antoine Gradenigo, Sages aux ordres, communiquèrent ces nouvelles au Sénat qui, sur leur avis, confia au Collège le soin de s'aboucher avec l'abbé de Saint-Antoine pour connaître en détail les conditions que l'empereur mettait à la trêve.

Dans la nouvelle entrevue des membres du Collège avec l'abbé de Saint-Antoine, et qui eut lieu sans doute le même jour ou le lendemain matin, l'envoyé français leur donna un aperçu des exigences de Sigismond. Le 24 octobre[3], les membres du Collège qui, la veille, s'étaient occupés de l'affaire présentèrent au Sénat leur rapport sur ces dernières déclarations. Suivant eux, la prétention de réclamer 200,000 ducats formulée par le roi de Hongrie était inadmissible et n'était même pas digne d'un examen sérieux : abstraction faite de l'énormité de la somme, il y avait une question de principe à élucider. Jusqu'ici, et lors de la trêve conclue, en 1413, avec Sigismond, et lors des négociations entamées à Constance pour la renouveler, la Seigneurie s'est toujours refusée à accorder à l'empereur une compensation pécuniaire; le Collège estime qu'il n'est pas utile de renoncer à cette ligne de conduite. Certes Venise désire la paix et est prête aux plus grands sacrifices pour l'obtenir; mais, aux conditions où elle lui est offerte, elle ne peut songer à l'accepter. Cependant, par considération pour le représentant du roi de France, qui souhaiterait que le chancelier de Sigismond fût reçu par la Seigneurie, le Collège pense qu'on peut, sans inconvénient, l'autoriser à venir à Venise, en le prévenant que le fait d'écouter ces pourparlers ne préjugeait aucunement de leur issue qui, en tout état de cause, restait subordonnée à l'adhésion du duc de Milan[4]. Tel est le sens de la

1. Arch. de Venise, Senato, Delib. secr., t. IX, fol. 45 v°.
2. *Ibid.*, fol. 43 v°.
3. *Ibid.*, fol. 43 v°.
4. Le 26 octobre, la Seigneurie chargeait François della Sega, secrétaire de la République à Milan, de rappeler au duc la mission de l'abbé de Saint-Antoine

réponse qu'on pourrait faire, d'après le Collège, à l'abbé de Saint-Antoine. Le Sénat approuva complètement ce projet.

Le 26, le chancelier de Sigismond était arrivé à Venise; il eut ce jour-là audience du Collège, à qui, en présence de l'ambassadeur français, il lut les articles que Sigismond avait dressés et que nous avons analysés plus haut. Le Collège les étudia très attentivement; ce fut le 30 octobre seulement que les Sages du conseil, Victor Canal, François Lorédan, Daniel Victuri et Marc Lippomano, Sages des terres nouvellement acquises, et Nicolas de Molin, Pierre Bembo et Antoine Gradenigo, Sages aux ordres, délégués par lui, firent connaître son opinion au Sénat. Rédigées sous forme de contre-projet aux propositions de l'empereur, ces observations y répliquaient point par point [1]. Le Collège inclinait à ne pas rejeter ces propositions sans les discuter; elles lui paraissaient sincères et acceptables après quelques concessions. Selon lui, on pouvait acquiescer aux clauses énoncées dans les 2e, 4e, 5e et 6e articles, ayant trait, on s'en souvient peut-être, à l'enrôlement de gens d'armes et de constructeurs de navires vénitiens par Sigismond, à l'introduction du duc de Milan dans la ligue à contracter, enfin à l'attitude de la République lors de la venue éventuelle de l'empereur en Italie. C'étaient donc le 1er et le 3e article qui soulevaient toutes les difficultés. Quant au premier, les objections étaient de deux sortes : d'abord, la République ne pouvait promettre d'accéder à une alliance contre les Turcs avant de savoir si les menées pacifiques entreprises avec eux par son capitaine général de mer avaient réussi : en cas d'échec, elle agréait l'alliance offerte, pourvu que l'empereur prît l'engagement de commander en personne son armée et de la mener en Grèce; dans ce cas, une flotte vénitienne pourrait protéger le Danube, et les possessions vénitiennes seraient ouvertes aux troupes impériales. Quant à la deuxième condition, c'est-à-dire à la demande d'emprunt faite par Sigismond, elle était plus vivement débattue. Après avoir remarqué, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut, que jamais la République n'a reconnu qu'une trêve pût être l'objet d'un semblable marché, le Collège, eu égard à l'intervention gracieuse du roi de France, était partisan de déroger, par exception, au système établi à Venise, et d'avancer au roi de Hongrie 50,000 ducats en deux termes; moyennant quoi, la trêve, officiellement quinquennale, serait effectivement

à Venise et en Allemagne, et de lui en indiquer les résultats (Arch. de Venise, Senato, Delib. secr., t. IX, fol. 44 v°).

1. Arch. de Venise, Senato, Delib. secr., t. IX, fol. 46.

prolongée jusqu'au remboursement intégral de cette somme. Le Sénat vota cette motion à une grande majorité.

Sigismond jugea, semble-t-il, que cette réponse équivalait à une fin de non-recevoir, et qu'il y avait trop d'écart entre ses prétentions et celles de Venise pour qu'un compromis ou une transaction devînt possible; il abandonna les négociations et les hostilités recommencèrent[1]. En somme, la médiation de Charles VII fut inefficace.

Cette légation, quoique infructueuse, nous a paru cependant mériter une relation circonstanciée : elle fournit, en effet, sur la carrière d'Alain Chartier un renseignement qui jusqu'ici avait, croyons-nous, échappé à ses biographes, renseignement sans grande importance, à la vérité, car ce voyage ne semble pas avoir contribué beaucoup au développement intellectuel du poète ni avoir produit sur lui une impression bien profonde, puisqu'il ne parle pas de Venise dans ses œuvres[2]. A un point de vue plus général, cette tentative d'intervention, cette mission, plus curieuse par les personnages qui la composaient que par ses conséquences immédiates, vient confirmer (et c'est ce qui en constitue l'intérêt) ce que M. de Beaucourt a prouvé avec tant d'autorité[3] : à savoir qu'à cette époque la diplomatie de Charles VII était active, se développait de jour en jour et ne restait étrangère à aucune des graves questions qui excitaient l'attention de l'Europe.

P.-M. Perret.

Délibération du 3 mai 1425[4].

M CCCC XXV, die III Maii.

Ser Antonius Contareno, procurator; ser Petrus Lauredano, ser Janotus Venerio, miles, ser Fautinus Dandulo, Sapientes consilii; ser Andreas Justiniano, ser Marcus de Molino, ser Vitus de Canali, ser Daniel Victuri, ser Marcus Lippomano, doctor, Sapientes terrarum de novo acquisitarum.

Cum comparuerit ad presentiam nostri dominii reverendus pater,

1. La guerre durait encore en 1431 (Lünig, *op. cit.*, t. II, col. 2327), après un vain essai de rapprochement tenté en 1428 (Aschbach, *op. cit.*, t. III, pp. 277 et 467).

2. Voy. les *Œuvres de maistre Alain Chartier ..... reveues, corrigées* ..... par André Duchesne, tourangeau, Paris, 1617, in-4°.

3. *Hist. de Charles VII*, t. II, pp. 249, 50.

4. Arch. de Venise, Senato, Delib. secr., t. IX, fol. 12.

dominus Bertrandus, abbas Sancti Antonii Vienensis, consiliarius, et Alanus Auriger, secretarius serenissimi domini regis Francie, et pro parte dicti domini regis nostro dominio exposuerint, quod dictus dominus rex cupiens videre pacificum statum nostri dominii et sciens guerram et divisiones esse inter serenissimum dominum regem Romanorum et Hungarie et nostrum dominium, rogat nostrum dominium, ut nobis placeat, per medium et interpositionem dicti domini regis, velle ad pacem et concordium cum dicto domino rege Romanorum et Hungarie venire, quia dicti ambassiatores a dicto domino rege Francie habeant libertatem tractandi et praticandi pacem et concordium predictum, etc., sicut sapientissime expositum est isti consilio per serenissimum dominum ducem; — vadit pars, quod respondeatur dictis ambaxiatoribus, quod audivimus, et diligenter intelleximus ea que nobis exposuerunt pro parte serenissimi domini regis Francie offerentis se interponere per medium dictorum ambassiatorum ad tractandum bonam pacem et concordium inter serenissimum dominum regem Romanorum et Hungarie et nostrum dominium; et respondemus, quod semper nostra dominatio, per tempora elapsa et etiam in presenti cognovit, et per veram experientiam vidit singularem benevolentiam et amorem quem serenissima domus Francie habuit et habet erga nostrum dominium, et de oblatione sua predicta, sue serenitati offerimus uberrimas gratiarum actiones, et dicimus, quod dominatio nostra semper optavit et optat habere pacem cum omnibus christianis mundi et specialiter cum dicto rege Romanorum, et ob istam causam acceptamus interpositionem dicti domini regis libentius quam alicujus alterius regis vel principis mundi propter affectionem sinceram quam semper nostra dominatio habuit erga serenissimam domum Francie et habet erga serenissimum dominum regem predictum, et erimus semper parati ad bonam pacem et concordium venire cum dicto domino rege Romanorum et Hungarie per illos modos qui sint rationabiles et honesti, declarando semper quod simul nobiscum veniat ad dictum concordium illustris dominus dux Mediolani cum quo sumus in liga.

Et scribatur nobili viro ser Paulo Corrario, ambaxiatori nostro ad dominum ducem Mediolani, quod de dicta nostra responsione notitiam dare debeat dicto domino duci Mediolani.

De parte	146
De non	1
Non sinceri	1

LA

CONQUÊTE DU TESSIN PAR LES SUISSES.

(1500-1503.)

A PROPOS D'UNE BROCHURE RÉCENTE[1].

M. de Maulde-la-Clavière vient de publier, chez le libraire Bocca de Turin, un mémoire relatif à la conquête du Tessin par les Suisses, qu'il avait lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 10 octobre dernier. S'appuyant sur des faits qu'il regarde comme ignorés jusqu'ici, interprétant à nouveau des témoignages qu'il croit avoir été mal compris avant lui, il y établit les quatre points suivants :

1° Les prétentions des cantons suisses sur Bellinzona étaient antérieures à 1500; 2° l'occupation de 1500 par les Suisses dériva d'un simple coup de force parfaitement illégitime, que n'autorisait aucune convention entre eux et Louis XII, que n'autorisait pas, surtout, le traité de Novare du 10 avril 1500; 3° Louis XII vit cette occupation avec regret et aurait voulu pouvoir l'empêcher; 4° si les Suisses se maintinrent dans leur conquête, c'est qu'ils étaient soutenus par l'empereur. Ces quatre points démontrés, il conclut que la France et son roi ne doivent point être tenus pour responsables de la spoliation dont le Milanais fut l'objet de la part des Suisses au commencement du XVIe siècle.

Quand M. de Maulde communiqua son travail à l'Institut, des événements récents avaient appelé l'attention publique sur le canton du Tessin et tout particulièrement sur sa capitale Bellinzona. La communication fut accueillie avec un intérêt marqué. Plusieurs revues spéciales, des organes même de la presse quotidienne en donnèrent des résumés. On attribua à l'auteur le mérite d'avoir mis au jour une vérité historique longtemps méconnue, d'avoir trouvé et produit les documents qui, seuls, permettent d'établir cette vérité.

Nous essaierons, dans le présent article, de montrer que les faits sur lesquels repose la conclusion de M. de Maulde sont, en dehors de ceux qu'on connaissait déjà, ou controuvés, ou présentés d'une manière inexacte; que, si l'on peut néanmoins, à quelques restric-

1. *La Conquête du Tessin par les Suisses* (1500-1503), par M. de Maulde-la-Clavière. Torino, Bocca, 1890, in-8°.

tions près, adopter cette conclusion en se plaçant au même point de vue que lui, on est amené à en formuler une toute différente en portant le débat sur son véritable terrain; enfin que la thèse soutenue est sans objet, parce que, fût-elle même démontrée en soi, les faits d'ordre plus général dont elle dépend la détruisent absolument.

— Reprenons avec quelque détail chacun des quatre points de cette thèse.

Le premier est relatif, avons-nous dit, aux prétentions des Cantons sur Bellinzona, antérieurement à 1500. Que ces prétentions aient existé et qu'à plusieurs reprises elles se soient manifestées par des actes, cela n'a pas grande importance dans la question qui nous occupe. Il est à remarquer seulement qu'elles se fondaient moins sur des raisons de droit que sur des nécessités économiques. Non pas que les Cantons, ceux du moins d'Uri et d'Unterwald, n'eussent pas de titres à la possession de Bellinzona : ils en pouvaient invoquer tout autant que leurs compétiteurs. Mais ce n'était point là le vrai motif de leurs perpétuelles revendications. L'occupation de Bellinzona, en leur donnant toute commodité pour envahir la haute Italie, les mettait à même de s'assurer, de la part de leurs voisins italiens, la concession des privilèges commerciaux dont ils avaient besoin pour s'approvisionner sur les marchés lombards et y écouler les produits de leur sol et de leur industrie. Chaque fois qu'ils s'emparèrent de la place, ce fut pour reconquérir ou pour sauvegarder ces privilèges; chaque fois qu'ils la cédèrent de plein gré, ce fut en s'y réservant pleine liberté de passage et en stipulant le maintien de leurs immunités commerciales dans le Milanais. En 1402, ils se saisissent de la Lévantine, parce que les droits de leurs marchands ont été violés à la foire de Varese. En 1407, ils s'allient, moyennant exemption de péages, aux comtes de Misocco, seigneurs de Sax[1] et possesseurs de Bellinzona, contre le duc de Milan Philippe-Marie Visconti, qui cherche à se mettre en possession de la ville, et dont ils connaissent par expérience les principes rigoureusement restrictifs en matière commerciale. En 1419, ils obligent Jean de Sax à la leur céder pour le prix de 2,400 florins, au moment où il s'apprête à reconnaître la suzeraineté de ce même duc, et ils se font octroyer par l'empereur l'investiture du territoire acheté. Si, en 1426, ils abandonnent leurs droits aux Visconti, ce n'est que sur la garantie d'une liberté entière

1. M. de Maulde, citant divers membres de cette famille, les appelle Albert de Saxe, Henri de Saxe, Jean de Saxe; cela pourrait donner à croire qu'il les tient pour alliés aux Saxe allemands; or, il n'en est rien. Les Sax sont d'origine rhétienne; ils étaient aussi seigneurs d'Ilanz dans le pays des Grisons.

de commerce et contre exemption de péages pour leurs marchands jusqu'à Milan exclusivement, pendant une période de dix ans.

Il serait oiseux de multiplier les preuves de cette préoccupation constante avec laquelle les Cantons avaient les yeux fixés sur Bellinzona. M. de Maulde reconnaît que, pour les gens d'Uri et d'Unterwald, l'état de leurs rapports commerciaux avec le Milanais était une affaire de vie ou de mort. Apporter de ce côté des entraves à leur commerce, c'était s'exposer de gaieté de cœur aux incursions de leurs bandes déprédatrices. Pour le reste des Cantons, pour les Cantons occidentaux surtout, la question de la liberté commerciale en Italie n'avait pas la même importance, mais on comprend qu'ils ne pussent s'en désintéresser entièrement.

Ces constatations faites, nous entrerons dans le vif du sujet en étudiant le second point de la thèse de M. de Maulde.

L'énoncé de ce point contient, comme on l'a vu, deux affirmations distinctes : la première, que l'occupation de Bellinzona en 1500 dériva d'un simple coup de force; la seconde, que ce coup de force était parfaitement illégitime, parce qu'aucune convention avec Louis XII ne l'autorisait. De ces deux affirmations, l'une est tout à fait inexacte, — nous le montrerons plus loin; — l'autre, telle qu'elle est présentée, soulève une question de droit des plus délicates, qu'on ne saurait vraiment trancher d'un trait de plume. Pour la résoudre comme le fait M. de Maulde, il faudrait tout d'abord être parfaitement sûr que, le jour où eut lieu la prise de possession de Bellinzona par les Suisses, Louis XII en était bien le légitime possesseur. On nous permettra de ne point examiner dans leur rapport les deux termes de cette seconde affirmation : l'examen nous entraînerait trop loin et le résultat, quel qu'il fût, importerait peu. Nous ne dirons rien non plus, pour le moment, du premier terme considéré en lui-même, nous réservant d'exprimer en quelques mots notre pensée sur la légitimité de l'acte, quand nous aurons fait connaître les circonstances où cet acte s'accomplit.

Nous retiendrons donc le second terme seulement, à savoir que ni le traité de Novare[1], ni aucune autre convention avec Louis XII

1. Il s'agit d'une convention du 10 avril 1500, en vertu de laquelle les mercenaires suisses, bourguignons et allemands à la solde de Ludovic Sforza évacuèrent Novare, où ce duc était assiégé par l'armée française. M. de Maulde croit que ce fut une convention verbale. Il commet évidemment une erreur, car les soldats de Sforza en reçurent avant leur départ un exemplaire scellé des généraux de Louis XII, où étaient inscrites les clauses de l'évacuation et qui dut leur servir de sauf-conduit pour retourner chez eux. (Val. Anshelm, *Berner Kronik*, t. III, p. 117-118. — Tschudi, *Chron. helveticum Contin.*, p. 588.)

n'autorisait, en l'année 1500, l'occupation de Bellinzona par les Suisses. La chose est exacte. M. de Maulde croit être le premier à l'avoir démontrée. De fait, elle n'a jamais été mise en doute par les historiens qui, avant lui, l'ont étudiée de près. Non seulement on savait qu'aucun article du traité de Novare ne garantissait aux Cantons la cession de Bellinzona, — les clauses de ce traité ayant été reproduites dans la chronique de Valerius Anshelm[1] et, avec moins de détail, dans celle qu'on attribue à Ægidius Tschudi[2], — mais, de plus, on n'avait garde de supposer que l'occupation de 1500 eût été stipulée par un accord quelconque entre Louis XII et les Suisses, — les pièces qui constituent le dossier de l'affaire excluant de la façon la plus nette la possibilité d'un accord de ce genre. Seul, le texte, d'ailleurs assez vague, de l'historien Prato mentionne une convention par laquelle les Cantons auraient été mis en possession de Bellinzona. « Les Suisses, dit-il, appelés les Grisons, occupèrent Bellinzona, qui leur avait été promis par convention. » M. de Maulde pense que, par cette « convention, » Prato entend le traité de Novare. Ignorant les documents beaucoup plus complets que l'on possédait sur la matière, et s'imaginant que le récit de l'écrivain milanais avait seul fait loi jusqu'ici, il a cru que la découverte dans les archives des ducs de la Trémoille d'un texte authentique de ce traité allait doter la science historique d'une vérité nouvelle. Le plus élémentaire des manuels d'histoire suisse lui eût appris que cette vérité était connue et divulguée depuis longtemps.

Nous avons dit ci-dessus que M. de Maulde s'était trompé en affirmant que l'occupation de Bellinzona par les Suisses dérivât d'un simple coup de force. Il nous reste à le prouver. D'après lui, le coup devrait être imputé aux Suisses de Ludovic Sforza. Le traité de Novare les obligeait à rentrer dans leurs cantons par la vallée de Domo d'Ossola. Au lieu de se conformer à cette obligation, ils seraient partis par Bellinzona. Une avant-garde de cent Uraniens se serait emparée de la ville par surprise, par violence, et aurait déclaré l'occuper au nom du canton d'Uri. M. de Maulde cite à l'appui de son dire des lettres adressées de Lugano au sire de la Trémoille le 5 et le 6 mai

1. Valerius Anshelm's, genannt Rüd, *Berner Kronik*. Berne, A. Haller, 1827, 6 vol. in-8°. — Une nouvelle édition de cette chronique est en cours de publication.

2. Publ. par J. A. Balthasar dans le recueil : *Helvetia, Denkwürdigkeiten f. d. 22 Freistaaten der... Eidgenossenschaft*, t. IV, Aarau, 1828, pp. 463-629. Voy. p. 588. — La chronique publiée par Balthasar comme une suite de celle d'Æg. Tschudi n'est probablement pas en entier de cet historien. J'ajoute que, sur ce point spécial, elle pourrait bien n'être qu'un résumé de celle d'Anshelm.

1500. On comprend très bien que l'auteur de ces lettres ait pu ignorer de quelle façon et à quel moment eut lieu l'occupation. M. de Maulde, lui, est d'autant moins excusable de ne pas le savoir qu'il a eu entre les mains un recueil de documents et un ouvrage qui lui fournissaient sur ce point tous les renseignements désirables, je veux parler de la collection des *Recès fédéraux*[1] et du livre de Fuchs, *Die Mailändischen Feldzüge der Schweizer*[2].

Il est constant que Bellinzona fut occupé par les Suisses une dizaine de jours environ avant l'évacuation de Novare. Quand, en 1499, Louis XII s'empara du Milanais, Bellinzona reçut une garnison française[3]. Au commencement de 1500, Ludovic Sforza étant rentré dans ses états à la tête d'une armée, les Bellinzonais furent des premiers à se déclarer en sa faveur et à lui ouvrir leurs portes[4]. Ils prirent les armes, assaillirent la garnison étrangère, en égorgèrent une partie et chassèrent le reste. On conçoit avec quelle terreur ils apprirent l'arrivée dans le Milanais d'une nouvelle armée française. Ils attendaient anxieusement le résultat de la lutte quand, vers la fin de mars, une bande de 800 Uraniens et Schwytzois, qui se rendaient au service de Louis XII, parut sous leurs murs. Aussitôt leur parti fut pris. Ils sortirent à la rencontre des Suisses et les supplièrent d'accepter leur soumission au nom du canton d'Uri. Les Suisses ne se firent pas prier : le capitaine uranien Walther in der Gassen reçut le serment de fidélité des habitants et toute la troupe, au lieu de poursuivre sa marche, resta dans la ville[5]. Là-dessus, une députation des Bellinzonais se rendit en Suisse pour demander aux Cantons de rattacher la ville à leur Confédération. Elle était parvenue à destination dès avant le 7 avril, car le recès de la diète tenue ce jour-là

1. *Amtliche Sammlung der älteren eidgenössischen Abschiede*, herausg.... unter der Direktion des eidgenössischen Archivars, Jacob Kaiser, t. III, 1re et 2e parties. — M. de Maulde parle (p. 8) des « procès-verbaux des Recès fédéraux. » L'expression est impropre, le *Recès* (en allemand Abschied) étant lui-même un procès-verbal. Ce mot vient de ce qu'avant de se retirer (en allem. abscheiden) les députés recevaient un procès-verbal des délibérations de la diète.

2. Saint-Gall, 1810, 2 vol. in-8°.

3. Anshelm, t. III, p. 104. — Ben. Jovius, *Hist. patriae libri duo*, liv. I. (Venise, Pinelli, 1629, in-4°, p. 94-95.)

4. *Lettre de Galeazzo Visconti aux Cantons*. Coire, 28 janvier 1500 (Archives de Zurich, sect. *Meiland*; autographe (?) sur papier). « Nam Bellinzona et Clavenna nostre sunt. Totus lacus Comanus cum civitate ipsa ad partes nostras concessit, omnes subditi principis mei illum cupidissime et revocant et expectant. »

5. Anshelm, *loc. cit.* — Ben. Jovius, *op. cit.*, p. 97. — Tschudi, *Chron. helvet. Contin.*, p. 587. — Cf. *Recès*, diète de Zurich, 7 avril. L'ambassadeur français demande qu'on *rende* Bellinzona à son maître.

à Zurich mentionne sa présence dans le pays[1]. Les Cantons, sans exception semble-t-il, désiraient vivement l'acquisition de Bellinzona. Un mois auparavant, ils en avaient formellement réclamé la cession de Louis XII. Le 7 avril, la diète de Zurich, où presque tous étaient représentés, fit de l'abandon de Bellinzona, de Locarno et de Lugano l'une des conditions d'un accord avec Ludovic Sforza. Cependant la majorité paraît ne pas s'être engagée sur l'heure envers la députation bellinzonaise. Une ambassade fut dépêchée par elle à Milan[2] pour obtenir le consentement de Sforza ou celui de Louis XII, suivant que la victoire se serait déclarée en faveur de l'un ou de l'autre de ces princes. Seuls, les cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald acceptèrent immédiatement de prendre la ville sous leur protection. Ils y envoyèrent des commissaires qui, le 14 avril 1500, conclurent avec les citoyens un pacte en bonne forme, aux termes duquel Bellinzona, avec les deux communes voisines d'Isone et de Medeglia sur l'Agno, se déclarait sujette des trois cantons, moyennant reconnaissance par eux de tous ses privilèges[3].

Ce simple exposé montre bien que l'occupation de Bellinzona se fit sans violence aucune et avec la connivence des habitants. Du reste les documents le disent en termes exprès. « Als Bellitz die Stat und Schlösser uff bitt der Burgern daselbs, und mit Ir hilff ingenomen ist, » porte le procès-verbal de l'entrevue que l'ambassade suisse eut, le 19 avril, à Milan avec le cardinal d'Amboise[4]. « Sed quia predictum oppidum [Bellinzona] castra et arces... ampla et optima voluntate dediti sunt et vere non timore, non fortia, nec timiditate remissi sunt nobis et hoc etiam sine jactu ensis, non morte, non effusione sanguinis, nec aliqua violentia, sed alacriter et voluntarie hoc adversus nos fecerunt, » déclare le pacte du 14 avril 1500[5]. Ces mêmes documents, joints au recès de la diète du 7 avril, montrent en outre que l'occupation eut lieu antérieurement au 10 avril, jour où fut évacué Novare, et que, par conséquent, elle ne peut être mise sur le compte des mercenaires suisses de Ludovic Sforza. M. de Maulde n'a évidemment pas lu avec assez d'attention le texte des *Recès*.

1. « Die Burger von Bellenz haben eine Botschaft hergefertigt und begehrt sy by uns Eidgnossen gemeinlich ze behalten, und wo das mit sin mög, so wellen sy der von Ury und wer das mit Inen haben wil sin und das man das Lowerztall ouch mit Inen annemen wolle. »

2. Elle y arriva ou, du moins, y fut entendue le 19 avril (*Recès*, t. III, 2e part., p. 31).

3. *Recès*, ibid., Appendice, pièce n° 1. Cf. diète de Lucerne, 17 oct. 1502.

4. *Recès*, ibid., p. 31.

5. *Recès*, ibid., Appendice, n° 1.

L'accord intervenu entre les trois Cantons et Bellinzona était-il en soi valable ou nul? Les Bellinzonais avaient-ils, oui ou non, le droit de se donner, les Cantons celui d'annexer leur territoire? C'est là une question qu'il serait oiseux de discuter, car il est bien difficile en pareille matière de dire où commencent, où finissent la légitimité et le droit. Il faut remarquer seulement qu'en prenant Bellinzona sous leur domination, les Cantons ne commirent pas, à l'égard de Louis XII, un acte d'hostilité qui eût été, en somme, contraire à leur traité d'alliance avec lui. Au moment où ils y entrèrent, ils considéraient la place comme appartenant à Ludovic Sforza, en faveur duquel elle s'était déclarée. Dans le long débat qu'ils allaient avoir à soutenir contre Louis XII pour se l'être annexée, ils ne manquèrent pas de faire valoir cet argument[1].

Nous ne pouvons nous dispenser de dire ici quelques mots des négociations poursuivies entre Louis XII et les Cantons touchant Bellinzona avant l'occupation de 1500. M. de Maulde paraît n'avoir, sur ces négociations, que des données assez vagues. En les étudiant de près, il aurait sans doute évité quelques erreurs.

Ce fut le 13 juin 1495, dans la diète de Lucerne, que s'ouvrirent les pourparlers. Un agent de Louis, alors duc d'Orléans, promit aux Cantons les villes et territoires de Bellinzona, de Lugano, de Locarno, et même d'Arona, en échange des secours qu'il leur demandait pour son maître contre Ludovic Sforza. Le 9 juillet, il renouvela sa promesse, cette fois sans faire mention d'Arona. M. de Maulde laisse entendre que l'offre fut toute verbale; il pense même que l'agent du duc d'Orléans, Jean-Jacques Ferrari, juge d'Asti, dépassa ses instructions. Il se trompe. Ferrari était muni d'un pouvoir scellé du sceau ducal, ainsi que le prouve le recès de la diète du 9 juillet. Après l'avoir remis à la diète, il ajouta que, si l'on ne considérait pas cette pièce comme une garantie suffisante, on n'avait qu'à envoyer des ambassadeurs au duc Louis pour signer avec lui une convention formelle[2]. Le pouvoir, où les promesses de Louis d'Orléans étaient énumérées tout au long, resta probablement en Suisse, et, dans la suite, les Cantons paraissent l'avoir invoqué à l'appui de leurs revendications[3].

1. *Recès*, ibid., diètes de Zurich, 27-28 juillet 1500; Lucerne, 17 oct. 1502. — Cf. diète du 11 mars 1500.

2. *Recès*, ibid., diètes du 15 juin et du 9 juillet 1495.

3. *Recès*, ibid., diètes de Lucerne, 11 mars 1500 et 14 novembre 1502. — *Rapport d'une ambassade suisse*, envoyée à Milan en octobre-novembre 1500 (*Recès*, ibid., p. 5).

L'affaire, abandonnée pour le moment, fut reprise quatre ans plus tard, en 1499. Louis XII, devenu roi de France, venait d'envahir le Milanais. Il avait profité de ce que l'empereur, engagé dans une guerre avec les Suisses, ne pouvait se porter au secours de Ludovic Sforza. Mais à peine avait-il passé les Alpes, que des négociations de paix s'étaient ouvertes à Bâle, entre Maximilien et les Cantons, par l'intermédiaire d'un agent de Ludovic, le Milanais Galeazzo Visconti[1]. Louis XII s'en émut. Son ambassadeur en Suisse, Tristan de Salazar, archevêque de Sens, se rendit à Bâle et mit tout en œuvre pour contrecarrer les négociations et pousser les Suisses à continuer la guerre. De nouveau fut faite la promesse d'une cession de Bellinzona, de Lugano et de Locarno[2]. Salazar exhiba-t-il à l'appui de cette promesse un pouvoir en règle? On ne peut l'affirmer. Il serait en tout cas surprenant qu'il eût parlé sans l'aveu du roi. De son côté, Louis XII, sitôt le Milanais conquis, fit dire aux Cantons que, désireux de leur témoigner sa bienveillance comme duc de Milan, de même qu'il l'avait fait jusque-là comme roi de France, et se souvenant leur avoir promis certains avantages dans le duché, il les invitait à formuler eux-mêmes leurs vœux[3]. Aussitôt une ambassade suisse partit pour Milan (fin oct.-nov. 1499), où séjournait le roi. Elle demanda la cession des trois villes; puis, rappelant au roi sa promesse de faire pour les Cantons plus qu'aucun des ducs ses prédécesseurs, elle réclama l'extension des privilèges commerciaux et autres obtenus jadis de ces ducs. Elle trouva le roi dans des dispositions très différentes de celles que présageaient ses récentes avances. Louis XII déclara que tout ce qu'il pourrait faire touchant les privilèges, ce serait d'en étendre le bénéfice aux Cantons entrés dans la Confédération, depuis que ces privilèges avaient été octroyés; qu'en tous cas, il ne donnerait pas à ce sujet de réponse immédiate, mais ferait connaître plus tard ses intentions par écrit aux gouvernements helvétiques. Quant à la cession de Bellinzona, il s'y refusa catégori-

1. Sur la parenté de ce personnage voy. Litta, *Famiglie celebri italiani : Visconti*, pl. XVII.

2. *Recès*, diètes de Lucerne, 4 févr. 1500; de Zurich, 11 mars 1500. — *Lettre de Galeazzo Visconti aux Cantons*, citée ci-dessus : « Ad hec cum mihi ingens labor et cura in dieta Basiliensi ad promovendam sanctissimam pacem vestram adesset, quis ignoret quantam jactantiam verborum archiepiscopus ille Senonensis apud oratores vestros faceret ad turbandam hanc pacem, ita se gerens ac policens ac si medietas pene status vobis speranda esset. Sed quid postea actum sit experti estis. Itaque illustrissimus princeps meus non solum injuriam suam sed etiam vestram vindicare statuit, singulari gratia altissimi qui omnia prospere disponit. Nam Bellinzona et Clavenna nostre sunt... »

3. *Recès*, t. III, 1re part., diètes des 6 et 16 septembre, 7 octobre 1499.

quement, disant que le serment prêté par lui aux Milanais lui interdisait d'aliéner aucune partie de leur territoire, — étrange raison de la part d'un homme qui avait livré aux Vénitiens près de la moitié du duché. Il apprit ensuite aux ambassadeurs que, peu de jours auparavant, une députation du canton d'Uri était venue auprès de lui et qu'elle avait renoncé à Bellinzona, au nom de ce canton. Les ambassadeurs se montrèrent stupéfaits de cette nouvelle. Elle était exacte pourtant. Le 24 octobre 1499, avait été passé à Milan, entre trois mandataires d'Uri, d'une part, et trois représentants du roi, d'autre part, un contrat aux termes duquel Uri abandonnait à Louis XII tous ses droits sur Bellinzona, moyennant reconnaissance par le roi de quelques minimes conquêtes[1] faites récemment par les Uraniens dans la Lévantine[2].

Quel pouvait être le mobile auquel avaient obéi les gens d'Uri en abdiquant des prétentions séculaires au moment même où ces prétentions semblaient avoir plus de chance que jamais d'être satisfaites? Faut-il croire que le roi leur parla d'une rétrocession prochaine, leur promit, indépendamment des avantages stipulés par le contrat, quelques privilèges spéciaux dans le Milanais, acheta leurs magistrats à prix d'or ? Doit-on supposer qu'à ce moment ils préférèrent laisser Bellinzona à Louis XII, avec l'espoir de le lui reprendre un jour à la faveur des circonstances, plutôt que d'admettre leurs confédérés au partage de ce coin de terre dont ils ne pourraient plus jamais redevenir les seuls possesseurs ? La lumière n'est pas faite là-dessus. Si l'on accepte la dernière hypothèse, et le soin que mirent les gens d'Uri à dissimuler leur acte la rend assez plausible, on est obligé de croire qu'il y eut entre eux et Louis XII une sorte de marché, par lequel le roi s'engagea à refuser aux autres cantons la cession de Bellinzona.

Bien qu'un peu décontenancée par la révélation qu'elle venait d'entendre, l'ambassade helvétique insista pour la remise de Bellinzona, de Lugano et de Locarno à la Confédération. Mais Louis XII, qui avait jugé prudent d'entretenir les illusions des Suisses tant que la soumission du Milanais n'était pas complète, pensa n'avoir plus de ménagements à garder maintenant qu'il s'y croyait solidement établi. Il demeura inébranlable dans son refus[3].

Les Cantons, informés de l'insuccès de leur démarche[4], n'avaient

1. Abiasca, Cresciana, Osogna, Iragna, Lodrino, Prosito, Moleno, Pergomiti.
2. *Rapport de l'ambassade*, *Recès*, t. III, 2e partie, p. 5. — *Contrat* du 24 octobre (ibid.).
3. *Rapport de l'ambassade*, cité ci-dessus.
4. *Recès*, diète de Lucerne, 8 janvier 1500.

pas encore pris de décision sur la conduite à tenir envers le roi, quand le retour de Ludovic Sforza dans le Milanais leur permit de reprendre les pourparlers dans de très favorables conditions. Le 11 mars, Tristan de Salazar étant venu solliciter une levée pour la défense du duché, on lui rappela les promesses du roi et les siennes tant au sujet de Bellinzona, Lugano et Locarno, que touchant l'octroi des privilèges commerciaux dans le Milanais. Salazar fit l'étonné; il déclara qu'il n'y avait jamais eu de promesse formelle. Mais on lui rafraîchit la mémoire, on lui cita les lettres de Louis XII. Il finit par revenir sur sa déclaration et par consentir à transmettre au roi, en les appuyant, les demandes des Cantons. Quant à la levée, la diète l'ajourna au moment où la réponse du roi serait connue. Défense fut faite aux agents français d'enrôler des mercenaires, ordre fut donné aux soldats de ne pas se laisser enrôler[1].

Louis XII, cette fois, allait être obligé de céder : s'il n'avait pas l'aide des Suisses, le Milanais lui échappait. Une circonstance fortuite le dispensa d'en venir à cette extrémité : ce fut l'inobservation par les mercenaires des ordres de la diète. A l'appel du bailli de Dijon, qui, chargé par le roi d'organiser la levée, répandit l'argent à pleines mains, ils franchirent au nombre de 20,000 les passages des Alpes, rejoignirent près de Verceil l'armée française, trop faible encore pour se porter à la rencontre de l'ennemi, et marchèrent avec elle sur Novare où Sforza s'était enfermé[2].

M. de Maulde s'est borné à rappeler la démarche du duc d'Orléans, en 1495, et il a passé complètement sous silence les négociations ultérieures. Il nous semble pourtant qu'elles intéressent le sujet de bien plus près que les misérables tentatives faites dans la suite par l'administration du Milanais pour ressaisir Bellinzona et sur lesquelles il s'étend complaisamment. Elles dessinent avec netteté l'attitude de chacune des parties : celle de Louis XII cherchant sans cesse à esquiver ses promesses, celle des Cantons profitant de toutes les occasions pour l'obliger à les exécuter.

On a vu plus haut dans quelles circonstances s'effectua l'occupation de Bellinzona; on a vu qu'aussitôt après, les Confédérés, sollicités par une députation des habitants d'incorporer la ville au territoire helvétique, envoyèrent une ambassade à Milan pour obtenir, en faveur de la Confédération tout entière, semble-t-il, la reconnaissance de l'acte accompli. Ce fut le cardinal d'Amboise qui reçut les ambassadeurs. Il opposa à leur demande un refus plein de hauteur, réclama

1. *Recès*, diètes de Zurich, 11 mars 1500; de Brunnen, 23 mars.
2. Ansheim, t. III, p. 103. — Tschudi, *Chron. helvet. Contin.* — Guichardin, liv. IV, ch. 55-57. — *Recès*, diète de Zurich, 11 mars 1500.

la restitution immédiate de Bellinzona et fit entendre qu'à ce prix seulement le roi consentirait à régler, suivant le vœu des Cantons, la question des privilèges commerciaux[1]. Louis XII, de son côté, avisé de l'incident, pria les Cantons neutres de s'entremettre pour obliger ceux d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald à rendre leur conquête[2]. Dans les diètes de Zurich et de Lucerne, Tristan de Salazar éleva d'énergiques protestations[3]. Mais Uri ne tint compte de rien. Il se déclara prêt à partager avec ses confédérés la possession de Bellinzona, ajoutant que, dût-il être seul à le vouloir garder, il s'y maintiendrait envers et contre tous[4]. Louis XII s'obstina, et, tandis qu'à Milan on cherchait les moyens de reprendre la ville de force, il essaya d'obtenir satisfaction par voie diplomatique. Dès le mois de mai 1500, des négociations furent entamées en Suisse par ses ambassadeurs. Poursuivies presque sans interruption pendant trois ans, elles se terminèrent le 11 avril 1503 par la conclusion du traité d'Arona. En vertu de ce traité, Louis XII abandonnait pour toujours aux trois cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald la ville et le territoire de Bellinzona, avec les deux villages d'Isone et de Medeglia. Il s'engageait à remettre en vigueur les traités de commerce que les Confédérés avaient obtenus jadis des ducs Sforza et promettait de supprimer, tant en France que dans le Milanais, les tonlieux, péages et prohibitions de toute nature, auxquels il avait depuis peu soumis les marchands suisses, pourvu que les Cantons, de leur côté, accordassent chez eux des avantages identiques aux marchands français et lombards, sujets du roi. Le même acte stipulait en outre que les Suisses formeraient immédiatement avec Louis XII, comme duc de Milan, un traité d'amitié et de bon voisinage, où seraient expressément décrites les obligations réciproques des parties. Ce pacte complémentaire, qui fut signé à Lucerne le 16 juin suivant, astreignit les états contractants à la protection et au respect mutuels des personnes et des biens de leurs ressortissants, interdit à chacun d'eux de prêter assistance aux ennemis de l'autre, institua, pour vider leurs contestations, un tribunal arbitral investi d'une compétence et de pouvoirs très étendus, garantit aux citoyens suisses, de quelque condition et de quelque état qu'ils fussent, la faculté d'aller et venir sans aucune entrave dans le Milanais, et leur octroya liberté commerciale pleine et entière, avec exemption de tous droits jusqu'aux fossés de Milan exclusivement[5].

1. *Recès*, t. III, 2e part., p. 31.
2. *Lettre de Louis XII aux Cantons*. Lyon, 30 avril [1500] (Archives de Zurich, *Lettres des rois de France*, carton n° 2. Original sur parchemin).
3. *Recès*, ibid., 7 et 24 avril 1500.
4. *Recès*, ibid., diète de Lucerne, 24 avril 1500.
4. *Recès*, t. III, Appendice, pièces nos 8 et 9.

On ne saurait reprocher à M. de Maulde de n'être pas entré dans le détail des laborieuses négociations qui précédèrent la signature de ce traité. Elles n'offrent qu'un assez médiocre intérêt. Ce qu'il en dit confirme le troisième point de sa thèse, à savoir que Louis XII vit l'occupation de Bellinzona avec regret et qu'il aurait voulu pouvoir l'empêcher. La chose, du reste, va de soi et n'avait pas besoin d'être démontrée. On doit s'étonner toutefois qu'ici encore le recueil des *Recès fédéraux* n'ait pas servi de base au travail de M. de Maulde. C'est dans ces procès-verbaux que le débat apparait avec sa véritable physionomie. On y voit très nettement que, pour Louis XII, le recouvrement de Bellinzona était surtout une affaire d'amour-propre. Dans une lettre que le roi écrit aux Cantons, le 30 mars 1501, il promet que, si la ville lui est remise, il la rétrocédera immédiatement, mais qu'il ne veut pas qu'on puisse dire qu'il s'en est laissé dépouiller par la force[1]. Il n'y a aucune raison de douter que Louis XII, en parlant ainsi, ne fût sincère.

Arrivons au quatrième point de la thèse. « Si, nous dit M. de Maulde, les trois cantons montrèrent tant d'énergie à défendre leur conquête, c'est qu'ils avaient derrière eux l'empereur. » « Si, poursuit-il, Louis XII n'osa pas recourir aux armes pour les contraindre à restituer Bellinzona, c'est qu'il craignit un conflit avec l'Allemagne. »

M. de Maulde tire la première de ces affirmations de deux sources : une lettre de Louis de la Trémoille au cardinal d'Amboise, du 30 mai 1500, et les *Diarii* de Marino Sanuto.

La lettre de la Trémoille dit simplement ceci (p. 35) : « Le roi des Romains est à Ysborge (Insprück), sans troupes, mais il propose aux Ligues de leur donner Chiavenna et toute la Valteline en gage de 50,000 ducats, si elles veulent l'aider à ravoir le pays. » Et M. de Maulde de s'écrier : « On peut dire que la question s'est trouvée close par cette lettre qui constate l'accord des Suisses avec l'Allemagne. » Comment! parce que Maximilien, ayant besoin d'argent, invite les Suisses à s'emparer de Chiavenne et de la Valteline qu'il leur donnera en gage de 50,000 ducats, cela signifie qu'il est d'accord avec eux dans l'affaire de Bellinzona! M. de Maulde sollicite un peu trop ingénieusement les textes.

Les *Diarii* de Marino Sanuto sont l'écho de ce qui se disait à Venise et des nouvelles qu'on y envoyait. Or, à Venise, on était très porté à chercher partout la main de l'empereur, l'ennemi héréditaire. On y était porté plus encore maintenant que l'on redoutait aussi bien

1. *Recès*, ibid., p. 115.

l'explosion d'une guerre entre la France et l'empire, à propos du Milanais, qu'une entente entre Maximilien et Louis XII pour permettre au premier de recouvrer la partie du duché qu'il avait livrée à la République. Il ne faut donc employer ces *Diarii* qu'avec une extrême circonspection. D'ailleurs, les renseignements fournis par les passages qu'en cite M. de Maulde, ou ne prouvent rien de ce qu'il croit, ou sont de simples racontars, dont Sanuto n'a nullement la prétention d'affirmer l'exactitude, ou sont manifestement faux. Ni les uns ni les autres n'ont d'ailleurs la portée générale que leur attribue M. de Maulde. « Le 25 avril, un certain Visconte de Visconti, émigré milanais, serait arrivé à Bellinzona au nom de l'empereur » (p. 36). C'est tout simplement une preuve, entre beaucoup d'autres, que l'empereur, auprès duquel s'étaient réfugiés bon nombre de partisans des Sforza, cherchait à se créer, par leur moyen, des intelligences dans le duché. « Le 28 mai, le bruit court que l'empereur a envoyé des troupes du côté de Bellinzona, que Chiavenna même n'est pas en sûreté, que les Français expédient dans le nord de la Lombardie des forces considérables et renoncent à leurs autres projets en Italie. » Ce sont là de simples bruits; d'ailleurs le texte de Sanuto indique assez clairement que les troupes allemandes ont été envoyées vers Bellinzona, non pour le défendre ou y organiser une expédition de concert avec les Suisses, mais pour s'en saisir au profit de l'empereur. « Le 3 mai, les Bellinzonais envoient une députation au cardinal d'Amboise pour lui faire connaître leur désir de rester unis aux Suisses. » Cette députation est évidemment composée de gens du pays. Cependant on écrit à Venise que les Bellinzonais se sont fait représenter par quatre Suisses ou, pour mieux dire, quatre Allemands agissant au nom du roi des Romains.

Il est absolument inutile d'insister, par d'autres exemples, sur le peu de valeur de cette catégorie de témoignages. On pouvait d'autant mieux les négliger que la vérité sur cette prétendue connivence de l'empereur avec les Suisses nous est fournie par une série de documents autrement sérieux, je veux parler des procès-verbaux des diètes suisses, où sont consignés les rapports et les instructions des ambassades échangées, à cette époque, entre Maximilien et les Cantons. Or voici ce qu'on y trouve : le 18 juin 1501, l'empereur fait inopinément[1] proposer aux gouvernements helvétiques une alliance contre Louis XII en vue de la conquête du Milanais; le 17 août et le 16 septembre, il renouvelle cette proposition sous une forme un peu diffé-

1. Je dis inopinément, parce que, dans les nombreuses négociations poursuivies antérieurement devant la diète suisse entre Maximilien et les Cantons, jamais ce point ne fut touché, pas plus d'ailleurs que la question de Bellinzona.

rente[1]. Quel accueil reçoit-elle dans les Cantons ? C'est Maximilien lui-même qui nous l'apprend. Une ambassade suisse étant venue auprès de lui, en novembre de la même année, pour lui présenter quelques demandes, dont une seule, d'ailleurs, intéresse notre sujet, il la renvoie en lui disant : « Nous vous avons à plusieurs reprises adressé nos ambassadeurs; vous n'avez jamais voulu les entendre; vous les avez reçus avec dédain et congédiés avec mépris. » Les instructions de l'ambassade contenaient une demande d'appui dans l'affaire de Bellinzona. Maximilien refusa formellement de s'en mêler[2]. Dans la suite, jusqu'en 1503, il ne fut plus question entre lui et les Cantons ni d'un pacte contre Louis XII, ni de Bellinzona.

M. de Maulde prétend que « l'alliance des Suisses avec Maximilien fut signée le 15 novembre 1500. » Il serait bien embarrassé, je crois, de prouver l'existence de ce traité[3].

On voit donc ce qu'il faut penser de la première affirmation par laquelle il établit le rôle de Maximilien. La seconde se réfute d'elle-même.

Est-il vraisemblable que Louis XII, après s'être emparé du Milanais malgré l'opposition nettement avouée de l'empereur, reculât devant cette opposition lorsqu'il ne s'agissait plus pour lui que de compléter sa conquête par la prise de Bellinzona ? Mais admettons même qu'avant la conclusion du traité de Trente, par lequel Maximilien lui donna l'investiture du Milanais en octobre 1501, la crainte d'avoir sur les bras les Suisses et l'empereur l'ait arrêté. En pouvait-il être ainsi après la signature de ce traité, qui mettait fin aux réclamations de Maximilien et dont les clauses ne contenaient aucune réserve touchant Bellinzona ? Évidemment non. Pourtant le roi ne modifia en rien son attitude à l'égard des Cantons.

Ce qu'il faut dire, c'est que Louis XII avait besoin de l'amitié des

1. *Recès*, t. III, 2e part., pp. 122, 133, 139.

2. *Recès*, ibid., p. 146-7.

3. Voudrait-il parler, par hasard, du renouvellement entre Maximilien et les cantons de Berne, Zurich, Uri et Unterwald d'un accord héréditaire, conclu en 1474 entre les Suisses et Sigismond d'Autriche pour les domaines de la maison d'Autriche (*Recès*, t. III, 2e part., Appendice, pièce n° 4)? Dans ce cas, il lui aurait suffi de lire le texte de l'acte de renouvellement, daté, non du 15 novembre, mais du 31 octobre, pour se convaincre que ledit accord n'avait rien à voir dans la matière qui nous occupe. Huit cantons refusèrent obstinément d'en signer le renouvellement. Les quatre autres ne s'y décidèrent qu'après en avoir fait supprimer le seul article entraînant non pas même l'obligation, mais la simple possibilité d'une aide mutuelle en cas de guerre. — J'imagine que M. de Maulde a pris son renseignement dans Sanuto, IV, 835, sans chercher ce que pouvait être le traité mentionné en cet endroit.

Suisses pour la sécurité du Milanais, de la sécurité du Milanais pour l'accomplissement de ses projets sur Naples. Il fit tout ce qu'il put pour obtenir satisfaction sans amener une rupture, et quand, malgré ses ménagements, cette rupture fut sur le point de se produire, il abandonna ses droits pour l'éviter. L'empereur, loin de l'empêcher de reprendre Bellinzona, lui laissa toute liberté d'en revendiquer, même par les armes, la possession.

Venons-en maintenant aux conclusions de M. de Maulde. La thèse, en somme, est celle-ci : Louis XII n'est pour rien dans l'existence du canton du Tessin, parce qu'il n'est pas responsable de la réunion de Bellinzona à la Suisse, qui a donné naissance à ce canton.

L'ignorance où était M. de Maulde des points acquis au débat l'a conduit à faire porter le fond même de la discussion sur un de ces points : « Louis XII a-t-il cédé Bellinzona à la Suisse par le traité de Novare ? Tout, dit-il, se résume en cette question. » Si, réellement, tout est là, sa thèse ne méritait point examen, puisque la question était d'ores et déjà résolue. Mais tout n'est pas là. Sans doute la responsabilité de Louis XII se trouve atténuée par le fait que Bellinzona lui a été enlevé. Pourtant ce fait ne la dégage pas d'une manière absolue : 1° parce que le roi, par ses promesses, a réveillé les convoitises des Cantons, et qu'il a entretenu ces convoitises en ne s'expliquant pas nettement sur les privilèges commerciaux qu'il accorderait dans le Milanais à leurs ressortissants; 2° parce qu'un pur hasard a fait, probablement, qu'il n'ait pas cédé Bellinzona aux Suisses dès avant l'occupation de cette ville par Uri, Schwytz et Unterwald.

Puis, la question que pose M. de Maulde tranchée négativement, il s'en présente une autre, non moins importante, non moins nécessaire à résoudre et sur laquelle, dans l'état de nos connaissances, il convenait de faire rouler le débat. La voici : Louis XII en abandonnant Bellinzona, par le traité d'Arona, a-t-il cédé devant une fatalité inéluctable ?

Nous ne le pensons pas. Louis XII n'a point fait tout ce qu'il pouvait pour reconquérir Bellinzona. Il l'a sacrifié à ses vues sur Naples, de même qu'il avait sacrifié le pays au delà de l'Adda à ses vues sur Milan.

Nous touchons ici au terme de notre démonstration. M. de Maulde aura beau prouver que Louis XII n'a pas cédé Bellinzona en 1500, que, s'il l'a cédé en 1503, c'est contraint par un cas de force majeure, il ne prouvera jamais que la réunion de Bellinzona à la Suisse ne soit pas une conséquence de la politique française en Italie.

Il se donne beaucoup de mal pour disculper Louis XII d'avoir aidé

à la formation du petit canton du Tessin; il veut convaincre les Italiens que leurs rancunes doivent aller à l'Allemagne. L'intention est louable; mais elle fait souvenir que le vœu le plus cher de ce même Louis XII a été de rattacher à la France Milan, Gênes et Naples. M. de Maulde conviendra que c'est un peu plus grave[1].

Ch. Kohler.

1. On pourrait relever dans le travail de M. de Maulde bon nombre de contradictions et d'erreurs de détail. Nous avons signalé déjà quelques imperfections de ce genre dans le cours de notre article. En voici d'autres : P. 1, on lit : « Le langage très réservé de Jean d'Auton indique combien, à la cour de France, on se montrait alors peu désireux de s'expliquer sur cette difficile affaire [de Bellinzona]. » Or, toute la brochure tend à prouver que la position de Louis XII était parfaitement nette. — M. de Maulde affirme en maints endroits que les habitants de Bellinzona ne demandaient qu'à rentrer sous la domination française, et il met toutes les manifestations d'un sentiment contraire sur le compte d'un certain nombre de réfugiés lombards. Pourtant les documents qu'il emploie sont tout à fait défavorables à cette opinion, ainsi la lettre de Ballans, du 18 avril (p. 18), celle de Tristan de Salazar, du 9 mai (p. 22). Voy. aussi ce qu'il dit p. 40. D'ailleurs, si des Lombards s'y étaient réfugiés, c'est évidemment parce qu'ils savaient devoir y être bien reçus. — P. 20, on lit que l'occupation de Bellinzona fut tout de suite très mal vue par la majorité des Cantons. Mais la lettre de Salazar, qu'il reproduit in-extenso, porte : « Et hier pour toute response nous firent plusieurs remonstrances et en conclusion que tous Messrs des Ligues vous pryent que leur voulissiez donner ledit Bellixonne. » Plus tard seulement, quand se produisirent les protestations de Louis XII, la plupart des Cantons, craignant un conflit armé, demandèrent aux gens d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald de s'arranger à l'amiable avec le roi. (Voy. les *Recès* des diètes.) — P. 44, M. de Maulde cite, parmi les ambassadeurs de Louis XII en Suisse, un évêque de Rennes. C'est un évêque de Rieux qu'il faut dire; il se nommait Pierre-Louis de Valtan, et, dans la suite, il remplit d'autres missions auprès des Cantons. — P. 46, on lit : « Après l'insurrection de Milan et la défaite des Français à Novare, en 1513, le duché revint à Maximilien Sforza. » M. de Maulde doit pourtant savoir, mieux que nul autre, que Maximilien Sforza fut intronisé comme duc de Milan en décembre 1512, après la conquête du Milanais par les Suisses et les Vénitiens. — Le personnage qu'il cite, p. 21, sous le nom de « Morisin » doit être un nommé Jean Moresini qui plus tard remplit de nouvelles missions en Suisse. — Jacques d'Asnières, cité au même endroit, sans plus, était secrétaire du roi. — P. 21. La localité désignée sous le nom de Hirland est évidemment Ilanz dans les Grisons.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

Antiquités romaines[1].

Ouvrages généraux, institutions, antiquités religieuses. — Histoire politique et religieuse. — Textes littéraires. — Histoire littéraire. — Paléographie et épigraphie. — Histoire de l'art et archéologie. — Numismatique. — Géographie historique et archéologique.

I. Ouvrages généraux, institutions. — Le treizième tome de la traduction du *Handbuch* de Mommsen et Marquardt[2] complète le t. XII, annoncé par nous l'an dernier, qui est consacré au culte chez les Romains. Les matières étudiées ici sont les collèges, les jeux et le calendrier. Outre des additions entre crochets faites, dans le corps de l'ouvrage, par le traducteur M. Brissaud, on trouve, aux pages 387-403, des *addenda* et *corrigenda* en petits caractères, portant sur l'ensemble des deux volumes. La plupart sont des extraits des articles de M. Lafaye dans la *Revue de l'histoire des religions;* la plus longue notice concerne le culte des génies (p. 390-396). Ces additions sont loin d'être inutiles, mais, par l'importance exagérée qu'elles donnent à de petites découvertes, par la seule raison qu'elles sont récentes, elles nuisent un peu à l'équilibre du volume[3]. La traduction m'a paru lisible et l'impression correcte. L'index est nouveau et plus complet que celui de l'original allemand.

Dans un travail qui relève surtout de la linguistique, mais qui présente aussi un grand intérêt pour l'histoire, M. Bréal a commenté

1. Voir la *Revue historique*, 1890, t. XLII, p. 115 et 342. Le présent compte-rendu s'occupe d'ouvrages et d'articles publiés d'octobre 1889 à octobre 1890.

2. *Manuel des antiquités romaines*, par Th. Mommsen et J. Marquardt. XIII. *Le Culte chez les Romains*, par J. Marquardt, traduit par M. Brissaud. Paris, Thorin, 1890, gr. in-8°, 457 p. dont 45 d'index.

3. Voir à ce sujet les judicieuses observations de M. Cagnat, *Revue critique*, 1890, II, p. 3.

la *Graecia capta* d'Horace. Il a fait voir[1] que la langue latine a emprunté directement à la Grande Grèce des mots comme *legere, scribere, litterae, schola, classis, studium,* montrant ainsi « par le témoignage irrécusable de la langue, que l'enfant qui va apprendre à lire et à écrire est, dès le premier jour, un élève des Grecs. »

Le livre de M. P. Viollet, un manuel au meilleur sens du mot, est un des plus importants qui aient paru, cette année, dans le domaine des études qui nous occupent[2]. Ce qui concerne les Gaulois, César et la Gaule romaine remplit les 195 premières pages; l'administration romaine proprement dite est esquissée en quatre chapitres (p. 59-148). Le système de l'auteur est celui des *Handbücher* allemands, mais il a fait preuve, en l'appliquant, de qualités toutes françaises de style et d'ordonnance qui rendent la lecture de son manuel, sinon attrayante, — ce serait trop demander, — du moins aussi facile que le comporte la complexité du sujet. Les notes, très nombreuses, remplies de remarques de détail et de références, ne m'ont jamais semblé en disproportion avec le texte; celui-ci est divisé en chapitres et en paragraphes dont le contenu est signalé au fur et à mesure par les titres courants. Pour éviter les redites, chaque chapitre se termine par une bibliographie abondante, trop abondante même, car je pense que M. Viollet aurait pu éliminer certains travaux remplacés par d'autres qui les reproduisent et les complètent. Il faut absolument que la philologie et l'histoire débarrassent leur *apparatus* bibliographique des non-valeurs : la bibliographie critique devrait être la science des suppressions. Je me hâte de dire que cette abondance de biens n'est ici qu'un défaut accidentel : en général, notes et notices sont excellentes et témoignent de la plus scrupuleuse érudition[3]. Les questions abordées par M. Viollet sont, en partie, très

1. *Revue des études grecques,* 1890, p. 125-130.

2. *Histoire des institutions politiques et administratives de la France,* par P. Viollet. T. I. Période gauloise. Période gallo-romaine. Période franque. Paris, Larose et Forcel, 1890, in-8°, VIII-468 p. M. Viollet a publié lui-même quelques *addenda* à son livre (*Revue critique,* 1890, II, p. 290-297), à la suite d'un long article où il n'est même pas question des chapitres qui se rapportent à la période romaine et où l'on trouve des phrases singulières (*ibid.,* p. 292).

3. P. 16, M. Viollet cite à la fois la *Liste des inscriptions gauloises connues en* 1879, publiée par M. de Villefosse, et le travail de M. Stokes, publié en 1886, qui annule le précédent, on pourrait dire tous les précédents. A la même page il indique que la *Deutsche Alterthumskunde* de Müllenhoff comprend trois volumes; il n'en existe que deux. A la page suivante, il mentionne un travail de M. J. Guillemaud sur lequel, de l'avis de tous les celtisants, il vaut mieux faire le silence. A la note 2 de la page 106, les vieux livres cités sur les Κοινά grecs sont devenus inutiles. Il faut en dire autant du *Recueil des diplômes*

obscures et seront encore longtemps controversées; lorsqu'il prend parti entre des opinions contraires, il le fait à bon escient et après enquête personnelle. Ainsi (p. 19), il admet avec raison une première colonisation phénicienne de Marseille, en se fondant surtout sur la découverte, dans cette ville, d'une pierre inscrite provenant des environs de Carthage; traitant de l'assemblée de Lyon (p. 107), dont on a souvent surfait l'importance, il reste dans une juste mesure et ne parle pas de « régime parlementaire. » Il est impossible d'examiner par le menu le contenu d'un ouvrage d'une trame si serrée, rempli d'idées et de faits. Si, d'ailleurs, l'importance s'en impose au premier coup d'œil, c'est à l'usage seulement qu'on en appréciera toute l'utilité. Je ne veux être, en exprimant ici ma reconnaissance à M. Viollet, qu'un des premiers parmi des générations de travailleurs.

L'ouvrage de M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE : *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieu en France* (t. I. Thorin, in-8°), traite de la même période que celui de M. Viollet. La *Revue* a déjà rendu hommage à cette œuvre importante (XLII, 259). Je tiens seulement à répéter ici[1] que je ne suis nullement convaincu par l'argumentation de l'auteur contre Fustel, et que je ne crois pas du tout prouvée l'absence de la propriété territoriale dans la Gaule indépendante.

Les Romains aimaient la gloire, mais ils aimaient encore plus l'argent. A partir de la première guerre punique, Rome n'a peut-être pas fait une seule conquête dont la cause déterminante n'ait été d'ordre économique; encore est-ce là se servir d'un euphémisme, car les chevaliers romains, dont la rapacité poussait aux annexions, étaient des spéculateurs et non des économistes. L'étude de ces grandes compagnies de publicains, analogues à nos sociétés en commandite, qui jouèrent un si grand rôle dans l'histoire du dernier siècle de la République, a été faite non sans talent par M. DELOUME[2]. « Il n'y a eu au fond, écrit-il, qu'une seule différence entre ces époques anciennes de la spéculation démocratiquement répandue (quel style !) entre toutes les mains et notre époque : elle résulte de la concentration de toutes les affaires de l'univers à Rome, de la centralisation absolue de la politique et des opérations financières entre les mains de l'État. »

militaires (p. 35, n. 2), ouvrage dont le commentaire n'a jamais paru et dont tous les textes se retrouvent dans le *Corpus*.

1. Cf. *Revue critique*, 1890, II, p. 439.

2. *Les Manieurs d'argent à Rome. Les grandes compagnies par actions. Le Marché. Puissance des publicains et des banquiers jusqu'à l'Empire*, par Antonin Deloume. Paris, Thorin, 1890, in-8°, IV-500 p.

Ce livre est de ceux qui paraissent devoir vivre, bien que très mal écrit et souvent inexact dans le détail[1], grâce à la variété des connaissances de l'auteur et à la vivacité amusante qui soutient partout son exposition.

M. Ch. Salomon a étudié une institution sur laquelle les sources antiques sont peu abondantes et dont le nom même n'est pas exactement déterminé : c'est le mariage sans *conubium*, appelé aussi *matrimonium injustum, non legitimum, juris gentium*[2]. L'auteur le définit ainsi : « Le mariage de deux personnes que l'arbitraire de la loi seul sépare et qui, n'ayant pas le *conubium*, ne se soumettent pas à l'union inférieure appelée le concubinat. » Son étude est à la fois historique et juridique; il recherche d'abord les origines du *matrimonium sine conubio*, puis il en expose les conditions et les effets. Son livre m'a paru bien informé et bien composé : de plus compétents diront si, dans cette question difficile, il a apporté quelques résultats nouveaux à la science.

Le travail de M. Chénon sur le *defensor civitatis*[3] concerne surtout l'histoire du Bas-Empire, puisque ce fonctionnaire n'apparaît qu'en 364, sous le règne de Valentinien. Nommé d'abord par le préfet du prétoire, le défenseur est un magistrat électif depuis 387; mais ses pouvoirs furent bientôt réduits et, sous Justinien, c'est encore le préfet qui nomme et révoque le *defensor*. M. Chénon a nettement établi les différentes phases que cette magistrature a traversées, les vicissitudes de la compétence du défenseur et ses rapports avec les magistrats municipaux[4].

1. On peut d'abord reprocher à M. Deloume certaines références par trop sommaires, par exemple, « Wallon, *Histoire de l'esclavage*, » « Belot, *Histoire des chevaliers*, » « Mommsen, *Histoire romaine*. » Ailleurs, on trouve un renvoi à Salluste sans l'indication du titre de l'ouvrage visé; des renvois aux discours de Cicéron sans indication du paragraphe, etc. Par une inadvertance vraiment inconcevable, M. Deloume attribue à Lucain (p. 138) les vers si connus de Juvénal, *Sevior* (sic !) *armis*, etc. Il n'est pas moins étrange (p. 190) de citer le *Querulus* comme un ouvrage de Plaute, de qualifier la *Bibliothèque des hautes études* de *Revue* (p. 242), de mentionner une ville de *Prenesti* (p. 467). L'impression, celle des notes surtout, est fort incorrecte.

2. *Du mariage du droit des gens et en général des mariages sans connubium*, par M. Ch. Salomon. Paris, Giard, 1889, gr. in-8°, 269 p.

3. Émile Chénon, *Étude historique sur le defensor civitatis*. Paris, Larose et Forcel, 1889, in-8°, 98 p.

4. Je ne fais que mentionner ici les titres de deux livres que je n'ai pas vus : G. Melin, *Essai sur la clientèle romaine*, Nancy, 1889, 170 p. (cf. Voigt, *Berliner Philologische Wochenschrift*, 28 juin 1890, p. 830); M. H. Fourcade, *Massurius Sabinus, sa vie, son œuvre, les théories sabiniennes*, ouvrage couronné par la Faculté de droit de Bordeaux. Bordeaux, 1889, 326 p. (cf. Voigt, *Berl. Phil. Woch.*, 1890, p. 854, compte-rendu très élogieux).

Le premier volume publié par la Section des sciences religieuses à l'École des hautes études contient quelques travaux qui se rapportent à l'antiquité romaine : *le Sens du mot Sacramentum dans Tertullien*, par M. A. Réville; *le Rôle des veuves dans les communautés chrétiennes primitives*, par M. J. Réville. Il ne nous appartient pas d'insister ici sur les autres mémoires relatifs à la critique des livres évangéliques. Une question difficile, celle de l'organisation du culte chrétien avant la victoire définitive du christianisme, a été abordée par M. l'abbé Duchesne dans la première partie d'un grand ouvrage qui s'occupe spécialement de l'histoire de la liturgie latine depuis la fin du IVe siècle jusqu'à Charlemagne[1]. C'est un livre tout de première main, écrit avec une vivacité parfois agressive, plus souvent aimable, et que les historiens étrangers aux études religieuses s'étonneront de pouvoir lire sans fatigue.

II. Histoire politique et religieuse (monographies). — M. C. Thiaucourt est d'accord avec MM. Duruy et Ranke pour attribuer beaucoup d'importance au récit de Fabius Pictor sur les origines de la deuxième guerre punique[2]. Polybe s'est trop laissé convaincre par l'argumentation des Romains; Appien dénature les faits pour les adapter à l'ensemble de son récit; quant à Tite-Live, il a consulté Polybe et les annalistes romains, s'est efforcé de les combiner et n'a pas échappé aux contradictions. Ce mémoire appartient à une classe de travaux aussi rares en France qu'ils sont fréquents en Allemagne; on ne peut que louer l'auteur d'avoir courageusement abordé un sujet qui est étranger aux préoccupations de notre public, mais il aurait pu le traiter plus brièvement.

Je n'éprouve point d'embarras à parler ici du livre que M. Théodore Reinach vient de publier sur Mithridate Eupator[3]; s'il était mauvais ou ennuyeux, je le déclarerais tel sans ambages et le rôle d'un Timoléon littéraire ne m'effraierait pas; comme il se lit avec facilité[4] et, chose plus importante, apporte du nouveau, je dis que c'est une œuvre d'historien. Ce livre n'est pas seulement une biographie de Mithridate le Grand, mais une histoire et une géographie du Pont.

1. *Origines du culte chrétien. Études sur la liturgie latine avant Charlemagne*, par l'abbé Duchesne. Paris, Thorin, 1889, in-8°, VIII-504 p. Cf. Sabatier, *Revue critique*, 1890, II, p. 426.

2. C. Thiaucourt, *les Causes et l'origine de la seconde guerre punique et le commencement de la troisième décade de Tite-Live*. Paris, Hachette, 1890, in-8°, 56 p.

3. Théodore Reinach, *Mithridate Eupator, roi de Pont*. Paris, Didot, 1890, in-8°, 494 p.

4. Le parti pris de modernité dans le style, inspiré par l'exemple de Renan et de Mommsen, est parfois poussé beaucoup trop loin.

Sa valeur réside surtout dans une multitude de petites rectifications, chronologiques et autres, qu'il apporte aux exposés plus anciens du même sujet. C'est ce qui ne se peut découvrir qu'au prix d'une étude approfondie et l'on regrette que l'auteur, pour ne point, comme il dit dans sa préface, *faire l'avantageux*, n'ait pas mis en tableau, dans quelque appendice discret, les nouveautés de détail qui sont le plus heureux résultat de ses recherches. L'idée dominante est plus facile à reconnaître, plus facile aussi à discuter. Pour M. Th. Reinach, Mithridate, « grande figure de sultan hellène, » réunit et réconcilie, comme jadis Alexandre, l'hellénisme et le persisme, pour en opposer les forces jointes aux envahissements de Rome dans l'Orient. A-t-il raison ? A-t-il tort ? Mithridate eut-il quelque chose d'Alexandre, ou n'a-t-il été, comme le veut M. Babelon[1], qu'une manière de Méhémet-Ali, barbare frotté, plutôt qu'imprégné, de civilisation ? Des discussions de ce genre me paraissent oiseuses, parce que nous ne connaissons pas les faits historiques par des témoignages assez directs et parce que nous ne pouvons avoir la prétention de voir clair dans l'âme des autres, alors que nous vivons dans une si profonde obscurité sur nous-mêmes. Il faut réserver notre temps et notre ingéniosité, si nous en avons, à découvrir des faits démontrables, par exemple les sources et les rapports des différents historiens qui ont relaté une même période de l'histoire. L'appendice que M. Th. Reinach a consacré à cette question (p. 417-453) sera le chapitre le moins lu, mais est un des meilleurs et des plus utiles de son livre, celui dont on voudrait que l'exemple ne fût pas perdu.

Les journaux et la pièce de M. Sardou ont fait un succès considérable à la *Cléopâtre* de M. H. Houssaye; l'essai qui porte ce titre fait partie d'un volume brillamment écrit qui est arrivé, en quelques mois, à sa cinquième édition[2]. Puisqu'il y aura toujours des gens pour préférer à la lecture d'une traduction de Plutarque celle d'une paraphrase très libre, enjolivée de développements très hypothétiques, M. Houssaye n'a pas perdu son temps en faisant revivre, à leur usage, l'image de la dernière des Lagides. Comme je reprochais à l'auteur d'avoir par trop *brodé* sur Plutarque[3], il m'a répondu tranquillement[4] : « A la vérité, les auteurs nous donnent pour tout renseignement caractéristique sur l'existence fastueuse et effrénée

1. *Revue numismatique*, 1890, p. 408. C'est un compte-rendu sérieusement fait (le seul que j'aie encore lu) du livre de M. Th. Reinach.

2. H. Houssaye, *Aspasie*, *Cléopâtre*, *Théodora*. Paris, Calmann Lévy, 1890, in-8°, III-336 p.

3. *Revue critique*, 1890, II, p. 284.

4. *Ibid.*, p. 357.

d'Antoine et de Cléopâtre que les deux amants pêchaient à la ligne. D'après votre système, peut-être un peu étroit, j'aurais dû me borner à dire : *La vie inimitable consistait à pêcher à la ligne.* » Ne pouvant se résoudre à cette *étroitesse,* M. Houssaye a inventé les mille détails de la vie inimitable. Ces détails ont leur prix, mais comme exercice de style; l'histoire veut autre chose.

MM. Bérard et Colardeau ont découvert à Phasélis une inscription qui fait connaître le *cursus honorum* du consul Voconius Saxa, gouverneur de Lycie et de Pamphylie entre 142 et 159 après J.-C.[1].

M. Mowat, rectifiant une erreur de Longpérier, a montré que le gentilice de Victorinus était bien *Piavonius* (et non *Avvonius*) ; quant à Tetricus, il s'appelait *C. Esuvius Tetricus Pius,* mais lorsqu'il devint empereur il dut ajouter à ses noms les adjectifs *pius felix augustus;* il supprima alors ou changea de place son second *cognomen*[2].

M. Th. Reinach a proposé de rapporter à un siège de Tours par les Francs au IIIe siècle le texte d'Eusèbe où il est parlé du siège de la « ville des Tyrrhéniens » par les « Celtes d'outre-Rhin; » ce texte contient d'intéressants détails sur la poliorcétique des envahisseurs[3].

Le R. P. Delattre a découvert à Carthage une inscription mentionnant le proconsulat de Symmaque[4]; c'est le troisième texte épigraphique relatif à cet illustre personnage.

Un passage d'une lettre de Sidoine Apollinaire (éd. Luetjohann, p. 103) a été interprété par quelques géologues comme faisant allusion à des éruptions volcaniques qui se seraient produites en France au Ve siècle; je crois avoir montré que cette explication est absurde[5].

Dans deux articles ingénieux et profonds, intitulés : *le Christianisme et l'invasion des Barbares,* M. G. Boissier a étudié la *Cité de Dieu* de saint Augustin[6] et s'est demandé si le christianisme était responsable de la ruine de l'Empire[7]. Ces deux sujets sont connexes, car la *Cité de Dieu* fut écrite, ou du moins commencée, après la prise de Rome par Alaric, en réponse aux païens qui attribuaient cette catastrophe à l'oubli de leurs dieux. Saint Cyprien avait riposté le premier à des reproches analogues, en alléguant que la colère du ciel s'expliquait plutôt par la persistance du paganisme et par l'atrocité

1. *Bulletin de Correspondance hellénique,* 1890, p. 643-645.
2. *Revue numismatique,* 1890, p. 65-70.
3. *Revue historique,* 1890, t. XLIII, p. 34.
4. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions,* 1889, p. 428.
5. *Revue archéologique,* 1890, II, p. 76-8.
6. *Revue des Deux-Mondes,* janvier 1890, p. 345.
7. *Ibid.,* mars 1890, p. 52.

des persécutions. Saint Augustin, écrivant dans un empire où le christianisme était devenu le maître, devait invoquer d'autres arguments. Si Alaric n'avait pas été chrétien, dit-il, le désastre aurait été plus grand encore, et il compare la clémence relative du barbare adouci à l'impitoyable cruauté des Grecs lorsqu'ils s'emparèrent de Troie. D'ailleurs, les dieux du paganisme ne sont pas les auteurs de l'antique prospérité de Rome, puisqu'ils ne lui ont donné ni l'honnêteté, ni la vertu, qui sont les plus grands des biens. Saint Augustin emploie ensuite cinq livres à refaire une dernière fois le procès du paganisme, sans toujours comprendre, — la remarque est de M. Boissier, — le vrai caractère des légendes et des pratiques religieuses qu'il condamne. Puis, après avoir attaqué les païens, saint Augustin consacre les douze derniers livres de son gros ouvrage à l'exposition du christianisme.

Comme personne ne se contente plus aujourd'hui des arguments de saint Augustin, M. Boissier s'est demandé à son tour si les païens de l'an 410 avaient raison. On peut dire, sans l'accuser d'être partial, qu'il a plaidé les circonstances atténuantes en faveur de ceux que les païens accusaient. Le point capital de sa défense, c'est que les vices par où l'Empire a péri étaient déjà pour lui des causes redoutables de faiblesse alors que le christianisme naissait à peine. Cela est d'une vérité incontestable. M. Boissier reconnaît cependant que l'ingérence des évêques dans les affaires de l'État et l'ardeur des querelles religieuses furent deux nouveautés pernicieuses pour l'Empire chrétien; il admet aussi que le caractère tout pacifique de la religion chrétienne ne fut pas étranger à l'affaiblissement de l'esprit militaire. Mais le vrai malheur des empereurs chrétiens, c'est qu'ils ont « hérité d'une situation fort compromise. » Le christianisme et l'Empire n'étaient pas incompatibles, puisqu'ils ont vécu ensemble pendant un siècle; si l'Empire est tombé, ce n'est pas à cause du christianisme, mais parce qu'il était depuis longtemps vermoulu. Ces conclusions sont celles du bon sens. Il n'en reste pas moins, comme je l'écrivais ici l'an dernier, que le christianisme mettait à la disposition des empereurs une force morale immense, et qu'ils n'ont pas fait appel à cette force pour sauver l'Empire. Ailleurs, dans le monde musulman et dans l'Europe des croisades, la religion s'est montrée un levier d'hommes d'une puissance irrésistible : nous ne voyons rien de tel au ve siècle. Les derniers patriotes, Claudien, Rutilius, sont de bons païens. Est-ce la faute du christianisme, ou seulement celle des chrétiens de ce temps-là ? Problème insoluble, que des passions encore vivaces trancheront dans un sens ou dans l'autre sans aboutir. M. Boissier se garde bien d'être affirmatif : il

trouve seulement que la décadence de Rome, comme sa grandeur, a suivi une marche très régulière, très logique. « Le Destin n'a dit son secret à personne..., l'Empire était si profondément atteint que sous quelque régime religieux qu'on l'eût fait vivre, un peu plus tôt ou un peu plus tard, sa fin était inévitable. » Comment mieux dire, et pourquoi rien ajouter ?

III. Textes littéraires. — On doit à M. A. Reymond la première partie d'une édition de Lucrèce, accompagnée d'une traduction du célèbre commentaire anglais de H.-A.-J. Munro [1].

M. E. Thomas a terminé l'édition des poèmes de Catulle entreprise par le regretté Benoist [2], et M. Chatelain a donné une reproduction photographique du manuscrit de ces poèmes connu sous le nom de *Sangermanensis* [3]. La publication de fac-similés de ce genre est fort à encourager : elle facilite les collations et rend moins redoutables les accidents, toujours à prévoir, qui peuvent détériorer ou détruire les originaux. M. Hild a commencé la publication d'une édition de Juvénal, avec commentaire critique, explicatif et historique : la septième satire a seule paru jusqu'à présent [4].

IV. Histoire littéraire. — A propos d'une thèse de M. Philippe Fabia, M. Boissier est entré dans d'intéressants détails sur les prologues de Térence [5]. M. Pellisson a enrichi la collection des *Classiques populaires* d'un agréable volume sur Cicéron [6]. Une thèse sur Archias, écrite dans un latin correct, expose la vie singulière de cet ami de Cicéron, *graeculus* dont la postérité intellectuelle jouera un grand rôle dans la Rome impériale et dont les poèmes historiques paraissent avoir été une des sources de Plutarque [7]. MM. Doublet et Deschamps ont découvert à Mylasa, en Grèce, une inscription grecque très importante, dédicace des Ioniens d'Asie à Publius Cornélius Tacite, proconsul [8]. Nous apprenons par là que le grand historien fut proconsul d'Asie

1. Lucrèce, *De la nature*, texte latin accompagné du commentaire critique et explicatif de H.-A.-J. Munro, traduit de l'anglais par A. Reymond, avec préface par L. Crouslé. Livre I. Paris, Klincksieck, 1890, xii-196 p.

2. E. Thomas, *les Poésies de Catulle*, commentaire critique et explicatif des poèmes 64-116 (p. 565-836). Paris, Hachette, 1890, pet. in-8°.

3. Catulle, manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, précédé d'une étude de M. E. Chatelain, photolithographie de MM. Lumière. Paris, Leroux, 1890, vii p. et 36 f. gr. in-8°.

4. *D. Junii Juvenalis Satira Septima*, texte latin publié par J.-A. Hild. Paris, Klincksieck, 1890, in-8°, xvi-100 p.

5. *Journal des Savants*, 1890, p. 34-43.

6. *Cicéron*, par M. Pellisson. Paris, Lecène et Oudin, 1890, in-8°, 238 p.

7. Th. Reinach, *De Archia poeta*. Paris, Leroux, 1890, gr. in-8°, 68 p.

8. *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1890, p. 621.

vers 113-116 et que son prénom, sur lequel on avait des doutes, était *Publius*. Après ces travaux sérieux, il nous suffira de noter en passant, comme un cas pathologique ou une gageure, la publication de M. P. Hochart, qui, reprenant la thèse d'un Anglais visionnaire, a représenté les *Annales* et les *Histoires* de Tacite comme l'œuvre du Pogge[1].

V. Paléographie et épigraphie. — Il faut recommander vivement aux historiens le *Manuel de paléographie latine et française* de M. Prou, livre qui a comblé une lacune dans notre littérature d'enseiguement[2]. Un ouvrage semblable pour la paléographie grecque reste un *desideratum;* M. Omont est tout désigné pour nous donner ce livre, qui serait accueilli avec reconnaissance même à l'étranger.

Un des traducteurs du *Handbuch* de Mommsen et Marquardt, M. P.-E. Girard, a fait ressortir, après beaucoup d'autres, les profits que l'étude du droit peut retirer de l'épigraphie[3]. M. Cagnat a continué, dans la *Revue archéologique,* son utile *Revue des publications épigraphiques*[4], qui nous dispense d'entrer ici dans des détails sur les inscriptions latines publiées par nos recueils provinciaux.

On lira avec grand intérêt l'opuscule de M. E. Le Blant sur l'épigraphie chrétienne en Gaule et en Afrique[5]; le sujet est exposé avec beaucoup d'agrément et de clarté, bien que sous une forme peu didactique. La méthode de l'auteur ressemble à celle de l'exégète qui conduit une *promenade épigraphique* dans un musée chrétien et indique chemin faisant, à ceux qui le suivent, les principes généraux qui ressortent de l'étude des monuments. M. Le Blant passe ainsi en revue, à l'aide d'exemples bien choisis, les différents problèmes que soulève l'épigraphie chrétienne, considérant tour à tour l'aspect matériel des textes, leur rédaction et les idées religieuses qui s'y reflètent. Une bibliographie très soignée de l'épigraphie chrétienne et une table des principaux manuscrits contenant les inscriptions chrétiennes de la Gaule complètent cet agréable exposé.

1. P. Hochart, *De l'authenticité des Annales et des Histoires de Tacite*. Paris, Thorin, 1890, in-8°, 330 p.

2. M. Prou, *Manuel de paléographie latine et française du VIe au XVIIe siècle*, suivi d'un dictionnaire des abréviations avec 23 fac-similés. Paris, Picard, 1890, in-8°, 387 p.

3. *Revue internationale de l'enseignement*, 15 septembre 1889.

4. R. Cagnat, *l'Année épigraphique*. Paris, Leroux, 1890 (extrait de la *Revue archéologique*).

5. *Instructions adressées par le Comité des travaux historiques et scientifiques aux correspondants du ministère de l'instruction publique. L'épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine*, par M. E. Le Blant. Paris, Leroux, 1890, in-8°, 140 p. et 5 pl.

Le second volume des *Inscriptions romaines de Bordeaux*, publiées par M. C. Jullian, termine dignement cet ouvrage magnifique qui, exécuté aux frais de la ville, fait autant d'honneur au Conseil municipal bordelais qu'à l'éditeur[1]. Il comprend d'abord (quatrième partie) un avant-propos sur l'épigraphie chrétienne, puis les inscriptions chrétiennes de 300 à 750 environ, une longue série d'inscriptions et de marques sur objets usuels, la liste des légendes des monnaies mérovingiennes, enfin une inscription juive gravée sur une bague. La cinquième partie est consacrée aux inscriptions du département de la Gironde (*civitates Biturigum*, *Basatium*, *Boiorum*, *Nitiobrigum*); elle est précédée d'une étude sur les *civitates* et suivie d'un chapitre sur les voies romaines de cette région. La sixième partie comprend les inscriptions fausses et les inscriptions étrangères au département; la septième, une des plus remarquables, est divisée en trois chapitres : 1° les destinées des monuments épigraphiques; 2° les inscriptions étudiées en elles-mêmes; 3° Bordeaux romain d'après les inscriptions. Viennent ensuite un second supplément, des additions et corrections, enfin de volumineux index, excellemment disposés. Je n'ai jamais senti plus vivement qu'après avoir parcouru ce volume, l'embarras où se trouve la critique en présence d'ouvrages de premier ordre, tant les épithètes laudatives ont perdu de leur force par l'abus que l'on en fait tous les jours. Paraphrasant donc le propos tenu par un personnage d'un roman naturaliste, je dirai que s'il y avait un mot plus admiratif qu'admirable, je l'emploierais ici de grand cœur. Heureux Bordelais, *qui talem antiquitatis suae praeconem invenerunt !* Mais il n'y a pas que les Bordelais qui se réjouiront de ce livre, où sont traitées, de main de maître, tant de questions d'un intérêt général.

Le nombre de nos *Corpus* provinciaux augmente rapidement : il faut voir là un heureux symptôme du réveil des études épigraphiques en France. Ces *Corpus* ne seront pas rendus inutiles par l'achèvement du grand travail de M. Hirschfeld, où l'historique et le commentaire des textes sont nécessairement réduits à leur plus simple expression. On peut cependant regretter, comme l'a fait M. Cagnat[2], que les auteurs de ces travaux témoignent d'une fâcheuse tendance à la prolixité et à la *micrologie :* c'est là un défaut dont M. Jullian lui-même

1. Camille Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. II. Bordeaux, Gounouilhou, 1890, in-4°, 715 p. avec pl. Voir un article de M. Boissier dans le *Journal des Savants*, 1890, p. 273-284. Quelques réserves sur la partie relative à l'onomastique gauloise ont été présentées par M. d'Arbois de Jubainville dans la *Revue celtique*.

2. *Revue critique*, 1890, II, p. 109.

n'est pas exempt. La portée de cette critique facile ne doit pourtant pas être exagérée : il faut bien dire que l'épigraphie locale, s'adressant surtout aux lecteurs d'une zone limitée de territoire, légitime des minuties qui seraient tout à fait déplacées dans un *Corpus*. Le volume de M. Lejay[1], s'ajoutant à ceux de MM. Robert et Cagnat, de Villefosse et Thédenat, Jullian, Lebègue, Allmer et Terrebasse, Allmer et Dissard, Maxe-Werly, Mowat, Vaillant, Espérandieu (j'en passe), ne mérite, en somme, que des éloges. L'auteur nous apprend, dans sa préface, que la *Commission des antiquités de la Côte-d'Or* lui a refusé *à l'unanimité* l'autorisation de prendre des estampages au musée de Dijon. Ce refus est tout simplement inqualifiable, et M. Lejay s'est montré bon enfant en prenant la chose sans aigreur. Ladite Commission, composée de grands hommes inconnus, prépare ou du moins annonce, depuis douze ans et plus, un catalogue, qui ne paraît point, de son musée : il est impossible (*experto crede*) d'obtenir d'elle ni un moulage, ni un estampage, ni une photographie. Mais laissons là ces illustres Dijonnais et leur manque de courtoisie scientifique. M. Lejay a pu, du moins, copier les textes du musée et il l'a fait, autant qu'on en peut juger de loin, avec beaucoup de conscience; ses commentaires, enrichis d'observations dues à M. de Villefosse, disent tout ce qu'on a besoin de savoir, et même davantage; enfin, ses index sont excellents. Au moment où paraissait son livre, M. Mowat commençait, dans la *Revue archéologique*, la publication des inscriptions de la cité des Lingons, conservées dans les musées et les collections privées de Dijon et de Langres[2]. MM. Lejay et Mowat ont donc fait, en partie, la même besogne. M. Mowat cite la publication de son émule à partir du n° 20 de son recueil (p. 24 du tirage à part)[3] et apporte quelques corrections de détail à ses lectures ; on doit lui savoir gré d'avoir renoncé à publier de nouveau (p. 32) un certain nombre d'épitaphes de Dijon données correctement par M. Lejay. Le mémoire de M. Mowat renferme des choses fort intéressantes; ainsi il a signalé une série de cippes pyramidaux avec inscriptions dont la forme lui paraît une réminiscence des menhirs (p. 32); il a rendu très vraisemblable l'existence, au sein de la *civitas Lingonum*, d'une colonie de vétérans, analogue aux *coloniae Sequanorum* et *Morinorum* que l'on connaissait déjà (p. 45). Au point de vue philologique, il faut noter une inscription inédite de Mâcon

1. P. Lejay, *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*. Paris, Bouillon, 1889, in-8°, 280 p.

2. *Revue archéologique*, 1889, 1890; tirage à part en vente chez Leroux, 1890, 74 p. et 2 pl.

3. Cf. la note dans la *Revue archéologique*, 1890, I, p. 403.

(p. 26), où se trouve le nominatif *Sosistraten*, accusatif grec devenu, par métaplasme, la souche de noms propres en *-en -enis*, sur le type de *Syren, solen*. Les planches (assez médiocres) reproduisent deux stèles funéraires inédites appartenant au cabinet de M. de Torcy à Dijon. A défaut d'un index, nous trouvons à la fin (p. 74) une liste intéressante des noms gaulois ou présumés tels qui se rencontrent dans les inscriptions lingonnaises.

M. le capitaine Espérandieu est toujours infatigable. Après nous avoir donné l'*Épigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge*, et tout en préparant les *Inscriptions de la cité des Petrucorii*, il vient de publier en un fort volume les inscriptions de la cité des Lémovices[1]. Ces textes ne sont ni très nombreux, ni très importants; un tiers environ appartient à la classe des *falsae vel suspectae* et sortent de l'officine du trop célèbre Pierre de Beaumesnil. Il y a cependant autre chose que des D. M. S. L'auteur a reproduit en fac-similé toutes les inscriptions qu'il a pu voir et les a commentées avec sa richesse habituelle d'informations; il a ensuite réuni, dans une dissertation bien composée (p. 281-330), tous les renseignements que l'on possède sur la cité des Lémovices à l'époque romaine. Assurément, si M. Espérandieu avait voulu être bref, nous lui dirions qu'il n'y a pas réussi[2]; mais le soin et la conscience avec lesquels il s'est acquitté d'une tâche assez ingrate sont vraiment dignes de tous éloges.

M. Wölfflin pense que les éloges en vers de L. Cornelius Scipion, consul en 258, et de L. Cornelius Scipion Barbatus, consul en 298, n'ont été composés qu'après la victoire de Zama, alors que la célébrité du vainqueur d'Annibal rejaillissait sur la série de ses ancêtres[3]. Les arguments paléographiques et philologiques qu'il a fait valoir à l'appui de sa thèse sont très dignes d'attention, sinon probants. M. Th. Mommsen a publié un article en français sur la curieuse inscription récemment découverte à Forum Clodii, où se trouve mentionnée une légation de Cn. Publius Pollion dans la Gaule Chevelue et en Aquitaine[4]. Le nom de la *Gallia Comata* se rencontre ici pour la première fois dans un texte épigraphique; il semble y être opposé à l'Aquitaine et désigner les deux provinces de Lyonnaise et de Belgique. « Il faut avouer, » écrit M. Mommsen, « qu'on ne connait pas d'autre exemple de cet usage, mais il n'a rien qui surprenne. Plus

1. Émile Espérandieu, *Inscriptions de la cité des Lémovices*. Paris, Thorin, 1891, in-8°, 344 p.

2. Il y a de vrais hors-d'œuvre, par exemple, p. 30-34, ce qui est dit du culte impérial, de l'avènement du christianisme, etc.

3. *Revue de philologie*, 1890, 113-122.

4. *Revue de philologie*, 1889, p. 129-132 (publiée en 1890 seulement).

tard, et par un abus de langage, on aura étendu la même désignation à l'Aquitaine, et c'est ainsi que cette région figure alors au nombre des provinces formées de la *Gallia Comata.* »

Dans un discours prononcé le 19 décembre 1889 devant la *Société des antiquaires de Normandie,* M. DE VILLEFOSSE a raconté l'histoire du célèbre marbre de Thorigny, commenté les inscriptions des trois faces et traduit celles qu'on peut restituer avec vraisemblance[1]. Cette jolie conférence se termine par quelques réflexions spirituelles sur les épitaphes romaines. « Ces gens-là, » dit M. de Villefosse, « étaient vraiment dignes d'être modernes. » Seraient-ils bien flattés de se l'entendre dire, s'ils pouvaient revivre, ces heureux contemporains de la *pax Romana ?*

On doit encore à M. DE VILLEFOSSE la restitution du nom d'Apollon *Anextiomarus,* déjà connu par d'autres textes, sur un fragment épigraphique du Musée du Mans[2]. Le même savant a présenté des observations intéressantes sur les trois inscriptions connues d'Angoulême, qui ont été, jusqu'à présent, mal interprétées[3]. M. BLANCHET a publié des inscriptions inédites de Saintes, extraites de deux manuscrits de la Bibliothèque nationale[4]. D'autres textes, découverts à Saintes par M. le chanoine J. LAFERRIÈRE, ont fait l'objet d'une note de M. DE VILLEFOSSE[5]. MM. LETAILLE et AUDOLLENT ont découvert près de Sétif la dédicace d'une *memoria* en l'honneur de deux martyrs; cette inscription, datée de 359, mentionne des reliques déposées dans la *memoria,* entre autres un fragment du bois de la Croix. Dans une autre inscription copiée par les mêmes explorateurs, il est question, pour la première fois, de l'enceinte réservée dans les églises aux vierges sacrées, *Virginum cancellus*[6]. M. BLANCHET a publié un utile *Corpus* des tessères théâtrales avec inscriptions grecques et latines[7].

VI. HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE[8]. — Dans un petit livre sur l'*Histoire du travail en Gaule à l'Exposition universelle*[9], j'ai passé rapidement en revue la civilisation de l'époque gallo-romaine et repro-

1. *Bulletin monumental,* 1889, p. 514-534.
2. *Bulletin monumental,* 1889, p. 583-586.
3. *Bulletin du Comité,* 1890, p. 74.
4. *Revue archéologique,* 1890, II, p. 16-25.
5. *Bulletin du Comité,* 1890, p. 318-320.
6. Duchesne, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions,* 1889, p. 417.
7. *Revue archéologique,* 1889, I, p. 225, 369; 1889, II, p. 64, 243.
8. On trouvera, dans la *Revue historique,* des analyses détaillées des articles publiés dans les *Mélanges de Rome;* je me dispense de les mentionner ici.
9. S. Reinach, *l'Histoire du travail en Gaule à l'Exposition universelle de* 1889. Paris, Leroux, 1890, in-16, 73 p. avec photogravures.

duit une image de la boutique du potier Pixtillus, *ad Amphoram rubram,* qui a généralement été prise pour une pharmacie par les visiteurs de l'Exposition.

La première livraison de l'*Album archéologique des Musées de province*[1] contient d'abord une notice de M. de Lasteyrie sur les musées de France (ceux de Paris exceptés), accompagnée d'indications bibliographiques très précieuses. Deux articles seulement, dans le premier fascicule, se rapportent à l'archéologie gréco-romaine : dans le premier (pl. II, p. 6-19), j'ai décrit la célèbre statue en bronze de Jupiter, conservée au Musée d'Évreux; dans le second (pl. VI et VII, p. 38-47), j'ai fait connaître une statue inédite en bronze, découverte sur la montagne de Sion près de Mirecourt, qui représente un Hermaphrodite ithyphallique (Musée d'Épinal). L'exécution matérielle de cette publication est véritablement admirable.

Plusieurs autres recueils in-4°, destinés à faire connaître les œuvres d'art de l'Afrique romaine, ont été commencés ou mis sous presse en 1890[2]. Après une longue période d'apathie, le travail de publication des monuments africains s'exécute sur tous les points à la fois : *furia francese anche in questo,* comme disait Borghesi. Tous les archéologues devront se réjouir de ces entreprises et leur souhaiter un prompt achèvement. Le recueil intitulé *Collections du Musée Alaoui* comprenait, au mois d'octobre 1890, trois livraisons : les deux premières renferment une introduction générale et une notice de M. de la Blanchère sur la grande mosaïque du triomphe de Neptune, découverte à Hadrumète par des officiers de tirailleurs[3]; la seconde est une notice de ma façon sur une terre cuite de même provenance, représentant un Africain monté sur un chameau. J'ai résumé à cette occasion ce que l'on croit savoir sur l'introduction du « vaisseau du désert » dans l'Afrique du nord.

L'étude que j'ai consacrée à l'arc de Titus et aux dépouilles du temple de Jérusalem[4] s'adresse plutôt au grand public qu'aux érudits, mais comme le sujet n'avait pas encore été traité en France,

1. *Album archéologique des Musées de province*, publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique et sous la direction de Robert de Lasteyrie, 1re livraison. Paris, Leroux, 1890, in-4°.

2. Le premier fascicule, *Musée d'Alger*, avec texte par M. G. Doublet, a paru à la fin d'octobre 1890 (Paris, Leroux). On annonce encore dans le même format et chez le même éditeur les monographies suivantes : *Musées de Constantine, de Cherchell, d'Oran, du praetorium de Lambèse, de Philippeville.*

3. On cherche vainement, dans la publication officielle, les noms de ces officiers.

4. *Revue des études juives, actes et conférences*, 1890, p. LXV-XCI, avec pl. Il en existe un tirage à part luxueux, *qui n'a pas été mis dans le commerce.*

les érudits qui s'occupent de Titus auront recours à ma conférence en attendant mieux.

Dans une lettre adressée à M. le Commandeur J.-B. de Rossi, M. Th. Reinach a restitué, à l'aide de notes inédites de Cyriaque d'Ancône, le plan du temple construit par Hadrien à Cyzique; il a montré également que l'architecte de ce temple s'appelait *Aristénète* et que les frais de la construction furent supportés par le Κοινὸν Ἀσίας[1].

Un autel récemment découvert à Mayence présente sur une de ses faces le dieu au maillet (*Dispater*), accompagné de Diane chasseresse. Ce curieux monument a fourni matière à deux articles de MM. Flouest et Gaidoz. Le second est particulièrement intéressant, parce qu'il fait connaître des monuments inédits comme termes de comparaison[2].

Une des découvertes archéologiques les plus importantes de l'année est celle d'une tête de femme en bronze, d'un assez bon style, accostée de deux têtes plus petites comme celle du célèbre dieu tricéphale d'Autun. Cette tête a été exhumée non loin de Clermont et publiée par M. Lugnet[3]. Il est singulier que l'éditeur n'ait même pas soupçonné l'intérêt de cette œuvre, qui appartient à un amateur clermontois, M. Girard. Une collection extrêmement riche de moules en terre cuite, formée dans le département du Cher par feu M. Roubet, a été publiée par MM. Roubet et le comte R. de la Guère[4]; cette collection est heureusement entrée au Musée de Saint-Germain avec une partie des moules de vases réunis à Lezoux depuis 1879 par M. Plicque.

M. Blanchet a publié une belle anse de vase en bronze, appartenant à la collection de feu Rattier, qui représente une nation personnifiée et des guerriers vaincus; cette sculpture s'ajoute à celles que j'ai étudiées dans mon travail sur les Gaulois dans l'art antique[5].

Un autre bronze très remarquable, découvert et conservé à Constantine, a fourni à M. Audollent le sujet d'un article fort instructif[6]. Ce bronze, qui représente une Victoire, a probablement été l'attribut d'un Zeus Niképhore, signalé, parmi les trésors du Capitole de Cirta, par une inscription que M. Audollent a rappelée (*Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, n° 6984).

Sur une curieuse mosaïque romaine découverte près de Monréal,

1. *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1890, p. 517-545.
2. *Revue archéologique*, 1890, I, p. 153-176, pl. VI-VII.
3. *Bulletin du Comité*, 1890, p. 240-241, pl. XIII.
4. *Mémoires des antiquaires du Centre*, 1889.
5. *Revue archéologique*, 1890, I, p. 341-346, pl. IX.
6. *Revue archéologique*, 1890, II, 66-75, pl. XIV.

dans le Gers, et transportée récemment au Musée d'Auch, on voit la tête du dieu Océan avec la légende OCIANVS (*sic*)[1]. Il est déplorable que des touristes imbéciles aient détruit, avant qu'on ait pu les dessiner, les mosaïques voisines de celle-là[2]. J'ai publié une mosaïque découverte à Carthage, et actuellement au Musée du Louvre, qui représente, avec des détails curieux, les apprêts d'un festin[3]. Une autre mosaïque, avec des inscriptions fort singulières, a été découverte par M. Pacquetau près de Ténès et publiée par M. Cagnat[4].

Les beaux sarcophages chrétiens d'Aire-sur-Adour, de Lucq de Béarn et de Bielle ont été l'objet d'une notice richement illustrée par M. P. Lafond[5]. Un précieux reliquaire en argent, orné de reliefs du ve siècle, a été découvert, en 1884, dans les ruines d'une basilique de la province de Constantine, non loin d'Aïn Beïda; acheté par le cardinal Lavigerie, cet objet d'une haute valeur, dont la place était au Louvre, a été offert à Léon XIII, qui l'a déposé au Vatican. Là, M. de Rossi l'a étudié et en a fait l'objet d'un beau mémoire, qui a été traduit par M. de Laurière; cette traduction est accompagnée des planches de l'édition italienne[6].

M. C. Loret a repris l'étude des textes de Héron et de Vitruve sur l'orgue hydraulique et les a éclairés par le rapprochement avec plusieurs monuments figurés, entre autres une statuette en terre cuite représentant un organiste, découverte par le P. Delattre à Carthage[7].

VII. Numismatique. — On trouvera un tableau d'ensemble de la numismatique romaine dans la nouvelle édition du *Manuel* de M. de Barthélemy, ouvrage qui, publié pour la première fois en 1851, n'a pas cessé, bien qu'imparfait, de rendre service aux archéologues[8]. Le même antiquaire, dans un intéressant mémoire[9], a émis l'opinion que le droit de battre monnaie, en Gaule, était attaché au titre de cité libre ou fédérée. La numismatique permettrait ainsi de compléter la liste des cités libres ou fédérées donnée par Pline; l'opinion de M. de Barthélemy a surtout pour elle la constatation de faits analogues dans la numismatique grecque.

1. *Bulletin du Comité*, 1890, p. 38, pl. I.
2. Cf. *Ibid.*, p. 41.
3. *Bulletin du Comité*, 1889, p. 356, pl. IX.
4. *Ibid.*, 1889, p. 368.
5. *Bulletin monumental*, 1889, p. 398-428.
6. *Bulletin monumental*, 1889, p. 315-397.
7. *Revue archéologique*, 1890, I, 76-102.
8. A. de Barthélemy, *Manuel de numismatique ancienne*. Paris, Roret, 1890, in-16, 483 p. avec atlas de 12 pl.
9. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1889, p. 306, 354-360.

Sur le revers d'un denier de Manius Aquillius, M. le Dr Vercoutre a ingénieusement reconnu la représentation de la constellation de l'aigle (*aquila*). De même, au revers d'un *aureus* et d'un denier de Publius Clodius Turrinus, le même numismate (ici peut-être trop ingénieux) voit la constellation du taureau (*taurus*), par une allusion au nom du monétaire[1]. Sur un *aureus* à l'effigie de Marc-Antoine, frappé en 43 avant J.-C. par Publius Claudius, M. Vercoutre reconnaît aussi un corbeau sur un rocher, par allusion à la fondation de Lyon, dont le corbeau constitue les *armes parlantes*[2].

Une monnaie inédite de Ptolémée roi de Maurétanie, portant au revers le chiffre XX, a permis à M. Cagnat, auquel elle a été communiquée par M. Demaeght, d'établir un fait historique important : Ptolémée a commencé à régner en 24, et non en 23 après J.-C., comme on l'avait cru jusqu'à ce jour, et il faut admettre qu'il a régné pendant deux ans, entre 24 et 23, avec son père Juba II[3].

La Bibliothèque nationale a acquis un grand médaillon d'Hadrien, découvert à Dourdan, dont le revers, admirablement conservé, représente une Victoire dirigeant un bige, rappelant peut-être, comme l'a supposé M. Blanchet, les courses de char olympiques auxquelles Hadrien avait assisté[4].

VIII. Géographie historique et archéologique. — Dans le volume où MM. Norbert Rosapelly et X. de Cardailhac ont étudié la cité de Bigorre, une partie considérable est réservée à l'époque romaine[5]. Les auteurs ont analysé le réseau routier de cette région et identifié les localités antiques dont elle a conservé les vestiges. L'emplacement de la capitale des *Bigerriones* a donné lieu à de longues discussions; MM. Rosapelly et de Cardailhac le retrouvent à Saint-Lézer, village du canton de Vic-Bigorre, où les fouilles ont mis au jour des monuments romains assez importants. Vers la fin du IVe siècle, les Gallo-Romains transférèrent à Tarbes (*Turba, Talva*) le siège administratif de la vieille cité celtibérienne de Bigorre, d'où la mention de la *Notitia Provinciarum : Civitas Turba, ubi Castrum Bigorra.* La description des ruines de Saint-Lézer et des objets antiques qui y ont été découverts forme la partie la plus originale de ce livre, qui

1. *Revue numismatique*, 1890, p. 377-384.
2. *Ibid.*, 1890, p. 1; *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1889, p. 422.
3. *Bulletin du Comité*, 1889, p. 388.
4. *Revue numismatique*, 1890, p. 385-387.
5. Norbert Rosapelly et X. de Cardailhac, *la Cité de Bigorre. Civitas Turba ubi castrum Bigorra.* Paris, Champion, 1890, in-8°, 216 p.

doit être considéré comme une importante contribution à la connaissance de la Gaule aquitanienne[1].

Dans un monticule de décombres situé à l'angle des rues Gay-Lussac et Royer-Collard, M. Toulouze a découvert un grand nombre de petits objets gallo-romains, fragments de vases, verreries, bronzes, etc., qu'il a décrits dans un article bien illustré[2].

Poursuivant, malgré ses quatre-vingt-treize ans, le cours de ses belles fouilles dans le département de l'Aisne, M. F. Moreau a publié un nouveau fascicule de planches contenant la fin de ses trouvailles à Chassemy et celles qu'il a faites à Cys-la-Commune[3]. Les plus belles pièces découvertes à Chassemy sont une anse de vase et une poignée de meuble en bronze décorées de reliefs ; les verreries sont aussi fort intéressantes.

L'enceinte romaine de Bourges, qui paraît dater du commencement du ve siècle, a été étudiée par M. Boyer[4]. M. Delamain a trouvé, dans une nécropole franque des environs de Jarnac, une riche série de bijoux et de verreries, ainsi qu'une bague en bronze avec inscription, qui a été publiée par M. Deloche[5]. Des fouilles faites aux Moulinassés (Narbonne) ont permis de compléter le plan de l'ancien capitole de cette ville[6]. M. Huard a signalé les restes d'un édifice romain, découvert à Arles, près du faubourg de Trinquetaille[7]. M. G. Jourdanne a montré que les Bénédictins se sont trompés en faisant dériver du château de Cabaret le nom du pays de Cabardès dans l'Aude ; le nom de Cabardès dérive de celui d'un pagus *Cabardensis*, mentionné dans une charte de 870. Un *fundus Cabardianus* est cité dans l'inscription alimentaire de Veleia[8].

On sait à quelle vaste littérature a donné lieu le passage des Alpes par Hannibal; comme l'Anglais Freshfield, mais indépendamment de lui, M. Olivier croit que le général carthaginois a suivi les vallées de l'Ubaye et de la Vraïta[9]. Une longue étude de M. Michon sur les

1. Les auteurs nous préviennent que la première partie du volume a été insuffisamment revisée au point de vue typographique. On relèverait un assez grand nombre de petites erreurs même dans la seconde, par exemple (p. 186), deux fois dans la même page, *Borghein* au lieu de *Borghesi*.

2. *Revue archéologique*, 1890, I, p. 351-377.

3. F. Moreau, *Album Caranda. Les fouilles de Cys-la-Commune et fin de celles de Chassemy*, 1889, in-4° (non mis dans le commerce). Cf. *Revue archéologique*, 1890, I, p. 444 (article de M. Flouest).

4. Hippol. Boyer, *les Enceintes de Bourges*. Bourges, 1888, in-8°, 225 p.

5. *Revue archéologique*, 1889, II, p. 161-165; cf. 1890, I, p. 321.

6. *Bulletin du Comité*, 1889, p. 188.

7. *Bulletin monumental*, 1889, p. 502-505.

8. *Revue archéologique*, 1890, II, p. 107-114.

9. Olivier, *Une voie gallo-romaine dans la vallée de l'Ubaye et passage d'Annibal dans les Alpes*. Digne, 1889, in-8°, 94 p.

ruines et la topographie d'Aleria en Corse ne m'est encore connue que par un résumé dû à M. Perrot[1].

Reprenant sa fructueuse campagne de fouilles au Maroc, M. de la Martinière a découvert de nouvelles inscriptions à Volubilis et dressé un plan à grande échelle de cette ville[2]. Deux des textes découverts par lui à Volubilis sont en grec. Le même voyageur a publié une note sur les ruines d'Ad Mercuri près de Tanger[3]. A Lixus, il a découvert une tête archaïque en pierre, qui paraît bien phénicienne; les yeux et la bouche sont indiqués par des trous comme sur les terres cuites puniques de Carthage[4]. Signalons encore, parmi ses découvertes à Lixus, une curieuse patère de bronze[5] et deux lampes de forme particulière dont on ne peut préciser l'époque[6]. Au travail où il relate ces trouvailles, M. de la Martinière a joint une vue du mur d'enceinte de Lixus[7] et un plan à grande échelle, parfaitement exécuté, de la colline de Tchemmich, où sont éparses les ruines de l'ancienne ville[8]. Ces divers travaux lui font le plus grand honneur.

A trente kilomètres vers le nord de Ténès, les agriculteurs de la colonie de Flatters, installée en 1885, ont recueilli de nombreux fragments antiques, parmi lesquels une jolie statue d'enfant en marbre que j'ai publiée[9]. M. Waille a terminé l'exploration des thermes de Cherchell, où il a fait des découvertes très intéressantes, notamment une statue de marbre qui représente probablement Cérès[10]. Il a publié aussi un bas-relief chrétien de même provenance, où est figurée l'Adoration des Mages[11]. M. de Villefosse a fait connaître quatre nouvelles inscriptions de Thamugadi (Timgad), où les fouilles ont continué sous la direction de M. l'architecte Duthoit[12]. Les recherches du P. Delattre dans la nécropole archaïque de Byrsa à Carthage[13] ont encore donné des résultats remarquables, surtout en objets d'art. Le même archéologue, qui a retrouvé le site de Néphéris, a publié les

1. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1890, p. 72.
2. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1890, p. 7, 23-25.
3. *Bulletin du Comité*, 1889, p. 277.
4. *Ibid.*, 1890, pl. VIII.
5. *Ibid.*, pl. X.
6. *Ibid.*, pl. XI.
7. *Ibid.*, pl. IX.
8. *Ibid.*, pl. VII.
9. *Bulletin du Comité*, 1890, p. 238-239, pl. XII.
10. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1889, p. 307, 360.
11. *Revue archéologique*, 1890, I, p. 214-216.
12. *Bulletin du Comité*, 1889, p. 375.
13. *Les Tombeaux puniques de Carthage*, par le R. P. Delattre. Lyon, imprimerie Mougin-Rusaud, in-8°, 104 p. avec gravures. Cf. Mis de Vogüé et P. Delattre, *Revue archéologique*, 1890, I, p. 8-15.

inscriptions qu'il a découvertes en cet endroit et qui mentionnent la *civitas Neferitana*[1].

M. Gérodias a découvert à Chouégui, non loin de Mateur, une inscription qui porte l'ethnique *Thubbensis*. *Thubba* est peut-être identique à la Θάββα de Ptolémée; il est remarquable que le cadastre arabe a conservé, sur ce point, le nom de *Tobbas*[2]. MM. Berger et Cagnat ont publié un rapport circonstancié sur les fouilles fructueuses exécutées, en 1888, au sanctuaire de Saturne à Aïn Tounga (*Thignica*, en Tunisie); ce rapport[3] est accompagné de plus de 310 inscriptions et de la reproduction de signes symboliques fort curieux gravés sur des stèles anépigraphes. Les bas-reliefs qui décorent un certain nombre des ex-voto[4] sont intéressants pour l'histoire de l'art indigène et du symbolisme religieux dans l'Afrique du nord.

L'auteur des fouilles de Bulla Regia, M. le Dr Carton, a communiqué à l'Académie une note sur la disposition du bûcher funéraire employé, à l'époque romaine, dans cette ville[5]. On doit au même explorateur deux articles d'ensemble[6] sur les fouilles qu'il a conduites dans les nécropoles païennes de Bulla Regia. Le résultat capital, au point de vue purement archéologique, est la découverte de miroirs à reliefs, qui seront publiés à nouveau dans le *Musée Alaoui;* les croquis qu'en a donnés M. Carton sont un peu trop sommaires[7]. A côté de ces miroirs, dont la découverte était tout à fait inattendue, les tombes de Bulla Regia ont donné des terres cuites, des vases et une quantité de menus objets. Les inscriptions funéraires sont nombreuses, mais, comme toujours, peu importantes. Il faut féliciter M. Carton du soin avec lequel il a exécuté et publié ses recherches : Bulla Regia est la première nécropole romaine de l'Afrique du nord, en dehors de Carthage, qui ait été scientifiquement explorée.

Les inscriptions découvertes par M. Bordier à Makter (*Mactar*) ont fourni à M. Berger la matière d'observations intéressantes[8]. Ce sont des textes néo-puniques provenant d'un même endroit et qui, chose tout à fait remarquable, « cachent une épigraphe latine par ses habitudes et par les noms qu'elle nous révèle. » Ces transcriptions

1. *Bulletin du Comité*, 1889, p. 271.
2. Cagnat, *Bulletin du Comité*, 1890, p. 229-230.
3. *Bulletin du Comité*, 1889, p. 207.
4. *Ibid.*, p. 244, 262, 263, pl. VI, VII.
5. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1889, p. 429.
6. *Revue archéologique*, 1890, I, 16-28; *Bulletin du Comité*, 1890, p. 149-226, avec nombreuses figures.
7. *Bulletin du Comité*, 1890, p. 191, 198.
8. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1890, p. 35.

de noms latins en néo-punique sont bien curieuses; les mêmes textes contiennent la mention de cinq villes africaines, *Mactar, Uzappa, Thenae*, peut-être aussi *Mididi* et *Tamasga*.

Terminons en signalant une publication *per nozze* qui, tirée à petit nombre, n'a pas été mise dans le commerce. M. Chatelain y a repris l'étude de *l'Inscription du moissonneur*, trouvée par M. Letaille à Mactar[1], et a fait valoir des arguments pour la placer au VIe siècle après J.-C. Il est regrettable que des travaux sérieux soient ainsi soustraits, par la modestie excessive de leurs auteurs, à la connaissance du plus grand nombre des épigraphistes : des épithalames en vers grecs ou latins seraient des cadeaux de noces plus appropriés.

Salomon Reinach.

Moyen age.

Publications nouvelles. — Sciences auxiliaires : numismatique, géographie, marine. — Nous avons déjà rendu compte de l'excellent *Répertoire des sources imprimées de la numismatique française*, par MM. Engel et Serrure. Après ce premier service rendu aux travailleurs, MM. Engel et Serrure ont entrepris une œuvre plus utile encore : un *Traité systématique de numismatique du moyen âge*, dont le premier volume vient de paraître (Leroux). Depuis l'ouvrage analogue de Lelewel (1835), personne n'avait tenté de reprendre le même sujet, ni même de compléter sa numismatique du moyen âge qui s'arrête au milieu du XIIIe siècle. Il était pourtant bien nécessaire de donner une synthèse nouvelle des recherches numismatiques qui, précisément depuis Lelewel, ont pris dans tous les pays de l'Europe un immense essor et de mettre entre les mains de tous ceux qui veulent étudier la numismatique ou se servir des monnaies pour les recherches d'histoire, d'archéologie ou d'économie politique un guide sûr, complet et clair. Le *Manuel de numismatique* de Blanchet ne répond pas à ce but, car il a pour objet principal de permettre aux collectionneurs d'identifier leurs monnaies, mais non d'instruire sur la nature, la valeur et les transformations historiques des espèces monétaires. Nous croyons, au contraire, que le traité de MM. Engel et Serrure répond, avec une admirable précision et une parfaite clarté, à toutes les questions que peut se poser l'étudiant en numismatique et permettre en particulier aux travailleurs français de s'orienter sur le terrain, peu connu de la plupart d'entre eux, de la numismatique

1. *Mariage de M. H. de Villefosse et de Mlle ****, 24 avril 1889. *L'Inscription du moissonneur*, 31 p. autographiées, in-8°.

étrangère. L'introduction s'ouvre par un résumé de l'histoire des travaux sur la numismatique du moyen âge publiés depuis la Renaissance; puis, après avoir distingué les quatre époques du monnayage au moyen âge, époque barbare, époque du denier carolingien, époque du denier féodal, époque du gros d'argent et du florin d'or, les auteurs nous donnent des renseignements très précis sur la nature, la valeur, le poids des monnaies, sur le monnayage, la fabrication, types et noms, sur les contrefaçons et imitations, sur les collections numismatiques. Ils abordent alors l'étude des monnaies elles-mêmes. Les deux livres que contient ce premier volume traitent de l'époque barbare et de l'époque carolingienne. La première partie s'ouvre par un chapitre très intéressant sur le monnayage dans l'empire romain du IVe au VIIIe siècle et sur les imitations serviles des barbares. Les chapitres qui suivent traitent des Vandales, des Suèves, des Hérules et Ostrogoths, des Lombards, des Bourguignons, des Wisigoths, des Francs, des Anglo-Saxons, des Frisons et des Arabes. — Le second livre ne comporte pas des subdivisions géographiques aussi nombreuses. On n'y distingue d'abord à côté du monnayage royal et impérial que celui du royaume d'Aquitaine; puis, quand l'empire se démembre, le monnayage se subdivise aussi; et nous le suivons en Allemagne, en France, en Bourgogne, en Provence, en Italie. Un chapitre très instructif nous fait assister aux origines du monnayage féodal, qui à l'origine n'a été qu'une concession fiscale, et qui n'est devenue qu'ensuite une usurpation des droits de la souveraineté. Des chapitres spéciaux sont consacrés à l'Angleterre jusqu'à Canut le Grand, aux Frisons, Polonais, Scandinaves et Wendes, enfin à l'empire byzantin, du VIIIe au Xe siècle. Dans chaque section, les renseignements sont distribués avec beaucoup de méthode, et nous font connaître, lorsque cela est possible, le système monétaire, les types, les légendes, les ateliers monétaires. Des reproductions très simples, mais très soignées et très exactes des principaux types, rendent sensibles aux yeux les affirmations du texte. Chaque chapitre est précédé d'une très utile bibliographie. Tel est ce livre, bien conçu, exécuté avec une conscience, une érudition et un talent auxquels on ne saurait assez rendre hommage et qui sera accueilli par tous les médiévistes avec une vive reconnaissance.

L'histoire de la géographie offre encore un vaste champ aux travaux des érudits. Si Lelewel a traité avec beaucoup d'ampleur l'histoire de la géographie au moyen âge, c'est-à-dire à une époque où la géographie n'était pas science, mais tradition et imagination, nous n'avons aucun ouvrage qui nous fasse connaître dans ses détails le développement de la science géographique depuis le moment où le

mouvement de la Renaissance, la découverte de l'Amérique et de l'Océanie et les progrès de l'astronomie et des mathématiques lui ont donné des bases solides et des méthodes sûres d'investigation. Les histoires générales de la géographie et des découvertes par Vivien de Saint-Martin et par Peschel ne contiennent que l'esquisse d'un tableau dont tous les détails sont à reprendre et à préciser. Un jeune professeur de l'Université de Lyon, M. Gallois, s'est proposé la tâche intéressante et difficile de retracer depuis ses origines le développement de la science géographique moderne et il a débuté par deux travaux importants sur les *Géographes allemands de la Renaissance* et sur *Oronce Finé* (Leroux), qui lui ont valu le titre de docteur ès lettres. On s'étonne que les savants allemands aient laissé à un Français l'honneur de mettre en lumière et de définir l'œuvre de la remarquable école des géographes qui, du milieu du xve siècle au milieu du xvie, de Peurbach et Régiomontan à Sébastien Münster, a fondé la cartographie moderne, a créé la géographie descriptive et a vulgarisé la première les résultats des grandes découvertes maritimes. Des monographies importantes avaient sans doute préparé la voie à M. Gallois; mais il restait beaucoup à faire et surtout à définir la véritable portée de l'œuvre des géographes allemands. M. Gallois a montré en eux des érudits remarquablement bien informés et extraordinairement laborieux, des professeurs excellents qui se rendent nettement compte, comme Vadian, de toutes les exigences de l'enseignement géographique, des esprits curieux et actifs qui ont compris les premiers l'intérêt pittoresque et vivant des études géographiques. Mais trop attachés, en véritables érudits qu'ils étaient, à la tradition antique de Ptolémée, ils n'ont pas su se détacher de ses calculs, ni même tout à fait de ses principes cartographiques et cosmogoniques; il était réservé à l'école flamande, à Ortel et surtout à Mercator, de faire entrer la cartographie et la géographie mathématique dans une voie vraiment indépendante et scientifique et à Copernic de réformer la cosmogonie par l'astronomie. L'Allemagne, dans la seconde moitié du xvie s., jetée par la réforme dans un siècle de bouleversements politiques et sociaux, déchoit brusquement de la haute situation intellectuelle qu'elle avait occupée en Europe à la fin du xve s. et au commencement du xvie. Les Italiens et les Flamands d'abord, puis les Français, au xviie s., recueillent son héritage au point de vue géographique. La France n'avait pas été inactive au xvie s.; Oronce Finé, qui a fourni à M. Gallois le sujet d'une remarquable thèse latine, a publié une cosmographie, des mappemondes cordiformes et une carte de France qui comptent parmi les meilleurs travaux géographiques du xvie s.; les cartes locales s'y multiplient à la fin

du XVIe siècle; mais c'est au XVIIe et au XVIIIe siècle que la France prend définitivement le premier rang en Europe dans l'œuvre géographique. Dans notre siècle, l'Allemagne a, par les mêmes raisons qu'au XVIe siècle, par la puissante organisation du travail dans ses universités, par son activité érudite, sa précision scientifique et pratique, su reconquérir l'hégémonie qu'elle avait depuis si longtemps perdue. M. Gallois a su, avec un art tout français, exposer la première partie de cette histoire de la géographie moderne de manière à intéresser les lecteurs les moins préparés et à satisfaire les gens du métier les plus exigeants. Il a traité avec toute l'ampleur et la précision nécessaires les questions cosmographiques, astronomiques et mathématiques; mais il a conservé à son étude l'ordre chronologique indispensable dans une histoire de la géographie et qui lui permettait d'y introduire le mouvement, la couleur et la vie en mêlant la biographie des géographes à l'exposé de leurs travaux et des progrès de la science qu'ils fondaient. Avec Peurbach et Régiomontan nous assistons à la résurrection de Ptolémée et aux débuts de la géographie mathématique. Dom Nicolas d'Allemagne (faussement appelé *Donis*) lance la cartographie dans une fausse voie en faisant rentrer les données des portulans dans le tracé des cartes ptoléméennes. Le globe de M. Behaim nous représente l'image du monde à la veille des grandes découvertes. Ces découvertes, ce sont les géographes de Saint-Dié, Ringmann et Waldseemüller qui les vulgarisent et les fixent. L'école de Nuremberg, avec Peutinger, Pirckheimer, Schœner, Apian, Stœffler, J. Werner, continue d'un côté les travaux de vulgarisation des géographes de Saint-Dié et de l'autre ceux de Régiomontan, en s'efforçant de perfectionner les méthodes pour les fixations des longitudes et latitudes et pour les projections. C'est à leur occasion que M. Gallois s'arrête pour examiner de quelle manière les théories cosmogoniques et les légendes du moyen âge se sont modifiées sans disparaître encore sous l'influence des grandes découvertes. Avec la seconde école de Vienne (la première était celle de Peurbach et de Régiomontan), avec Vadian et Conrad Celtès, nous voyons naître la géographie descriptive et l'enseignement raisonné de la géographie. Enfin Sébastien Münster, mathématicien, cartographe et descripteur, résume tout le grand mouvement géographique qui le précède et pressent les découvertes de l'âge suivant, où la science remontera résolument à la tradition de l'antiquité pour s'appuyer, comme les anciens dresseurs de portulans, sur l'observation directe de la réalité. M. Gallois a très bien montré quels services l'humanisme a rendus à la science géographique et aussi quelles entraves il lui a mises; et, d'autre part, comment chez les Allemands du XVIe siècle le patrio-

tisme a excité le zèle des géographes et leur a demandé des armes. Tel est ce livre, original, attrayant, plein de faits et d'idées, œuvre d'un historien, d'un mathématicien et d'un lettré qui promet à notre haut enseignement un professeur et un écrivain d'un rare mérite.

M. Charles Bréard, à qui l'histoire de la marine normande doit déjà tant, vient de publier, en collaboration avec son frère, M. Paul Bréard, notaire à Honfleur, un recueil des plus précieux, intitulé : *Documents relatifs à la marine normande et à ses armements aux XVIe et XVIIe siècles pour le Canada, l'Afrique, les Antilles, le Brésil et les Indes* (Société de l'histoire de Normandie. Rouen, Lestringant, 1889). Ce recueil a pour source deux cent vingt-quatre registres de tabellionnage, s'étendant de 1574 à 1670 et provenant du siège d'amirauté de Honfleur. La connaissance approfondie qu'a M. Ch. Bréard de tout ce qui touche au commerce du XVIe siècle lui a permis de mettre en pleine valeur ces documents relatifs à un seul des ports de Normandie et de donner à son livre une portée générale. Le premier chapitre, relatif aux contrats maritimes, nous renseigne sur les constructions maritimes, sur les contrats d'affrètement, d'association, les prêts maritimes, les lettres de marque, le rachat des marins captifs. Nous passons ensuite en revue les relations commerciales de Honfleur avec tous les pays d'outre-mer, et, bien que ces documents ne commencent qu'en 1574, M. Bréard nous indique, avec une critique très prudente et très sûre, ce qu'on sait de certain sur le commerce normand antérieur à cette date avec l'Amérique, l'Afrique et les Indes, depuis le voyage à Terre-Neuve de Jean Denys de Honfleur et de Gamart de Rouen. Les voyages à Terre-Neuve et au Canada sont parmi les plus importants et on lira avec intérêt ce que nous apprend M. Bréard sur le pilote Raulin Le Taillois, dit Secalart, sur le marquis de la Roche, sur le capitaine Chauvin et sur Dupont-Gravé, l'associé de Champlain. Ici, comme dans les autres entreprises des Normands outre-mer, on distingue trois périodes : celle des entreprises individuelles ou des petits groupes d'associés pendant la première moitié du XVIe siècle, puis celle des expéditions à la fois militaires et commerciales subventionnées par l'État dans la seconde moitié du siècle et sous Henri IV, et enfin celle des compagnies maritimes au XVIIe siècle. Pour les Antilles, M. Bréard constate que le nom de Pérou, îles du Pérou, est attribué, au XVIe et au XVIIe siècle, aux Antilles et au Continent qui les avoisine et il fournit de curieux renseignements sur les établissements normands à Saint-Christophe et à la Guadeloupe, sur le rôle en particulier des Houël et des Boisseret. Il ne constate qu'au XVIe siècle les relations certaines avec le Brésil, ce n'est que pour le XVIIe qu'il a des documents relatifs aux

Indes orientales. Il nous fournit enfin un ensemble très complet de documents se rapportant à la malheureuse expédition aux îles Açores confiée, en 1582, à Philippe Strozzi par Catherine de Médicis. Honfleur prit une part active aux armements nécessités par cette expédition. En parcourant tous ces actes si habilement présentés, on ne peut se défendre d'admirer l'esprit d'entreprise et d'initiative audacieuse qui animait nos pères et de se demander avec inquiétude si la diminution graduelle de l'énergie individuelle n'est pas due à l'administration trop régulière, trop méticuleuse, trop tutélaire dont nous jouissons depuis Colbert et surtout depuis Napoléon Ier.

G. Monod.

Histoire religieuse. — Dans la théologie chrétienne, Satan est le rival, presque l'égal de la Divinité. Néanmoins, durant le haut moyen âge, il ne joue encore dans le monde qu'un rôle effacé ; de temps à autre, il est vrai, le peuple ou l'autorité civile envoient au bûcher quelques sorciers, mais c'est seulement vers l'extrême fin du XVe siècle que commencent ces grands procès de sorcellerie qui ont si longtemps déshonoré l'Europe. Le premier auteur du mal fut l'Église romaine, qui, acceptant aveuglément des croyances absurdes, n'ayant cours que dans les classes les plus ignorantes, chargea les moines mendiants de les combattre et par suite de les propager. Rien, en effet, de plus contagieux que la croyance au surnaturel. Les dominicains et les franciscains, juges pédants et cruels, chargés de rechercher les sorciers en Allemagne et en Suisse, ne se doutaient guère qu'en voyant partout des manifestations de la puissance infernale ils multipliaient ces mêmes manifestations. Le mouvement fut si fort, l'ébranlement si profond, qu'il devait survivre à la ruine de l'autorité papale dans les pays du nord de l'Europe, et pendant trois siècles, en pays protestant comme en pays catholique, on torturera, on brûlera, avec des raffinements inouïs de cruauté, des milliers de créatures innocentes, victimes d'accusations mensongères, coupables tout au plus de menues escroqueries.

Il y a quelque vingt-cinq ans, Michelet avait essayé, dans un petit volume qui fit scandale, de marquer le rôle du diable dans la société de la fin du moyen âge. Le livre abonde en idées justes et profondes, mêlées à beaucoup d'erreurs et d'exagérations. L'ouvrage de M. G. Baissac[1] ne fera certes pas oublier *la Sorcière*, mais il complète et rectifie sur beaucoup de points ce livre remarquable. L'auteur prend pour point de départ la bulle d'Innocent VIII de 1484 : *Summis desiderantes affectibus*, qui consacrait la croyance au pouvoir

1. *Les Grands jours de la sorcellerie*. Paris, Klincksieck, in-8°, 734 p.

diabolique des sorciers et des sorcières, et montre comment depuis lors les poursuites pour crime de sorcellerie n'ont point cessé jusqu'au XVIIIe siècle; la dernière condamnation fut prononcée à Glaris, en 1782. Le livre est intéressant, quoique un peu long. L'auteur, avec raison, à notre sens, refuse de croire à la réalité matérielle du sabbat, qui n'a jamais existé que dans les imaginations de quelques prévenus et dans celles des juges; c'est même là un beau cas de suggestion judiciaire. Partout, en pays basque comme en Allemagne, en France comme en Écosse, le sabbat est accompagné des mêmes cérémonies répugnantes, produits de l'imagination sadique des rédacteurs de manuels de procédure. Toutefois, M. Baissac ne donne pas la meilleure preuve de la non-réalité du sabbat; c'est que jamais pareille assemblée ne fut surprise par les autorités civiles ou ecclésiastiques. Le sabbat est donc une invention populaire, développée et enjolivée par les juges eux-mêmes, qui finirent par en faire une cérémonie compliquée, mais parfaitement réglée, une contrefaçon impie de la messe catholique. Pour l'origine des croyances diaboliques, M. Baissac indique d'une manière générale les théogonies païennes gréco-romaines et germaniques; la remarque est fondée, mais il faut ajouter qu'en France, sauf dans les pays basques, le sabbat lui-même eut moins de vogue que dans les contrées de langues germaniques, Allemagne, Angleterre et Suisse. La puissance diabolique s'y manifesta principalement sous la forme de possession, à Loudun, par exemple, à Louviers et à Aix. Ici l'épidémie frappe principalement des femmes cloîtrées, des religieuses hystériques; les victimes sont les confesseurs eux-mêmes, qui ont provoqué ces accès maladifs et en ont le plus souvent profité. Mais aussi la fraude est plus vite découverte; et, dès le règne de Louis XIII, beaucoup de médecins ne voient plus dans ces accès une manifestation de la puissance satanique. En Écosse, en Allemagne, en Angleterre, les procès de sorcellerie gardent jusqu'à la fin leur caractère primitif; c'est une folie populaire que partage longtemps la classe éclairée; un jour vient pourtant, bien tardif, il est vrai, où les tribunaux laïques se refusent à continuer plus longtemps cette tâche répugnante, où les juges ne partagent plus ces préjugés grossiers. Mais la croyance au diable n'en subsiste pas moins; les classes rurales, en effet, ont conservé pieusement une bonne part de ces vieilles superstitions; et, d'autre part, l'Église catholique, et même certaines sectes protestantes, n'ont point cessé de croire à la puissance satanique. M. Baissac le prouve péremptoirement[1], mais faut-il s'en étonner? L'Église romaine

1. En voici une autre preuve toute récente. Il a paru, il y a quelques années,

n'a-t-elle pas toujours eu la prétention de ne point changer, n'a-t-elle point tout récemment encore émis la prétention extraordinaire d'obliger ses croyants à se contenter à tout jamais de la philosophie et de la physique de saint Thomas d'Aquin ?

La vie de saint Anselme a de quoi tenter les historiens. Né dans la vallée d'Aoste, il devient successivement prieur, puis abbé du Bec, en Normandie, accompagne son compatriote Lanfranc en Angleterre et lui succède sur le siège de Canterbury. Au milieu de cette vie errante, il trouve le temps d'écrire des homélies, des méditations, des ouvrages étendus de théologie et de philosophie. Grâce à ces œuvres, grâce surtout à la fameuse preuve de l'existence de Dieu qui porte encore aujourd'hui son nom, la mémoire de saint Anselme a vécu jusqu'à nous, et à bon droit ; ce fut, en effet, le plus grand prélat du XIe siècle, l'un des penseurs les plus originaux du moyen âge, celui peut-être qui sut le mieux concilier la philosophie et la religion.

Les deux énormes volumes consacrés à saint Anselme par le P. Ragey ne pouvaient par suite manquer d'être intéressants[1] ; l'auteur s'est entouré de tous les renseignements possibles ; par excès de scrupule, il a voulu visiter tous les lieux où avait vécu son héros, enfin il a lu avec conscience les œuvres mêmes du saint. L'ouvrage, en somme, est intéressant à lire ; un peu long peut-être, un peu touffu ; les chapitres, tantôt courts, tantôt longs, composent rarement un ensemble. La principale source pour la biographie de saint Anselme est l'ouvrage de son disciple Eadmer, composé en partie du vivant même de l'archevêque ; le P. Ragey a cru à la sincérité absolue de cet auteur et l'a suivi pas à pas. Eadmer était certainement à même d'être bien informé, mais a-t-il dit tout ce qu'il savait, a-t-il même su toujours bien voir et juger exactement, et son affection pour saint Anselme n'a-t-elle pu l'abuser en plus d'une circonstance ? Lui-même, le moderne biographe du primat d'Angleterre n'est pas à l'abri de ces illusions. L'accord conclu, en 1107, entre le roi Henri Beauclerc et saint Anselme stipulait, il est vrai, la liberté des élections ecclésiastiques, mais en même temps il obligeait les prélats à l'hommage envers le prince. Or, c'était là, étant donnée la situation de l'Église d'Angleterre, le point essentiel. Henri Beauclerc renonçait au droit d'investiture, mais conservait toute son influence

un ouvrage intitulé : *le Démon cause de toutes les maladies, par un prêtre du diocèse de Paris*. En appendice, l'auteur donne des oraisons contre la tuberculose, la goutte, les maux de dents, les névralgies, etc. Le livre en est aujourd'hui à sa deuxième édition.

1. *Histoire de saint Anselme, archevêque de Canterbury*. Paris et Lyon, Delhomme et Brignet, 1890, 2 vol. in-8°, 556 et 499 p.

sur l'Église, et, en se pliant à prêter hommage au roi, les évêques, les abbés reconnaissaient la suzeraineté de celui-ci. Or, qu'avaient voulu saint Anselme et le pape Pascal II? Constituer en Angleterre un clergé tout dévoué à la papauté et entièrement indépendant du pouvoir civil. Transformer, comme le fait le P. Ragey à la suite de Montalembert, cette défaite insigne en un éclatant triomphe, c'est, à notre avis, singulièrement s'abuser.

On doit au surplus reconnaître que, si Henri Beauclerc, esprit fin et délié, l'emporta sur saint Anselme, celui-ci avait eu beau jeu avec le prédécesseur de ce prince, Guillaume le Roux, être répugnant et sanguinaire; on peut, semble-t-il, souscrire au jugement du P. Ragey sur ce prince. Mais, il faut aussi le reconnaître, la papauté, qui, en favorisant l'expédition de 1066, avait espéré resserrer les liens un peu lâches qui unissaient à Rome les églises d'Angleterre, n'eut pas toujours à se louer des suites de l'entreprise, et Henri Ier sut, tout en renonçant à des exigences inadmissibles, faire respecter les droits de sa couronne et de la société civile, telle qu'elle existait au XIe siècle.

Le rôle politique de saint Anselme a été en somme fort important, toutefois il doit la meilleure part de sa renommée à son activité littéraire. Le P. Ragey n'a eu garde de négliger ce côté du sujet, mais il s'est contenté, à tort suivant nous, d'analyser les différents ouvrages de l'archevêque de Canterbury, à mesure qu'ils se présentaient à lui dans l'ordre chronologique des faits. Par suite, il n'a pas tracé un tableau d'ensemble de l'activité philosophique et théologique de cet esprit puissant, un des meilleurs écrivains du moyen âge; bien plus, il n'a point essayé de dresser le catalogue critique des œuvres attribuées à saint Anselme par les manuscrits et les imprimés; c'eût été pourtant là une œuvre utile. On trouvera également un peu brefs les chapitres consacrés au *Monologion* et au *Proslogion*, qui comptent encore aujourd'hui dans l'histoire de la philosophie[1]. Les chapitres sur les hymnes publiées sous le nom de saint Anselme sont plus étudiés; l'auteur, en parlant de ces œuvres, fait sans doute montre d'un enthousiasme excessif, mais c'est là affaire de goût personnel. Quant au *Mariale*, dont il revendique la paternité pour son héros, rappelons que la question a paru douteuse à plus d'un. Eadmer ne dit rien de cette production de son maître, et on sait la légèreté et le

1. Signalons ici au P. Ragey une petite erreur qu'il n'a pas été seul à commettre; le Ganelon, contradicteur de saint Anselme, n'est pas le trésorier de Saint-Martin de Tours de ce nom, seigneur de Montigny, lequel était un chevalier belliqueux et actif, mais un simple moine de Marmoutiers. Voir à ce sujet Mabille, *Cartulaire de Marmoutiers pour le Dunois*, p. xviij et suiv.

manque de critique des copistes du moyen âge. Tout cela doit rendre l'historien plus circonspect. Le bagage littéraire de saint Anselme est d'ailleurs assez important sans qu'on cherche encore à le grossir; ses grands traités de théologie et de polémique suffiraient à préserver à jamais son nom de l'oubli.

La querelle des investitures est terminée en Angleterre du vivant de saint Anselme, dès le début du XIIe siècle; en Germanie et en Italie, elle sera plus longue à apaiser et ne prendra fin qu'en 1122, par le célèbre concordat de Worms, entre l'empereur Henri V et le pape Calixte II. M. Ul. Robert vient de consacrer au règne, assez court cependant, de ce pontife, trois volumes; deux renferment le texte intégral des bulles émanées de Calixte, le troisième est consacré à l'histoire même du pontificat[1]. Parlons d'abord du *Bullaire;* l'ouvrage semble de tous points excellent et l'éditeur paraît avoir à peu près épuisé le sujet; des recherches prolongées dans de nombreux dépôts d'Europe lui ont permis de réunir 530 bulles, dont beaucoup étaient inédites ou avaient été publiées avant lui d'une manière imparfaite; le chiffre est élevé pour un pontificat de cinq ans et demi (1119-1124). M. Robert a revu le texte des actes sur les originaux ou les meilleures copies, indiqué les éditions anciennes; en un mot, le tout constitue un bon recueil. Dans l'introduction, excellente étude sur la diplomatique pontificale, on trouvera exposées sous une forme claire et sobre les règles suivies par la chancellerie pontificale au début du XIIe siècle; ces règles ne changeront guère avant Innocent III.

Au *Bullaire*, M. Robert a joint une histoire du pontificat de Calixte. L'ouvrage est intéressant et bien disposé; tout en rendant justice aux grandes qualités de son héros, politique de premier ordre, esprit résolu et délié, l'auteur n'a pas cherché à atténuer les fautes commises par lui; rappelons, entre autres, la querelle entre Gui, alors archevêque de Vienne, et saint Hugues, évêque de Grenoble, au cours de laquelle le futur pape ne craignit point de soumettre à l'examen des juges un acte fabriqué de toutes pièces. Mais c'était là péché de jeunesse; à mesure que Gui de Vienne avance en âge, il devient plus circonspect, plus prudent, son ardeur irréfléchie se transforme en fermeté, et il apprend à céder à temps, ce qui est bien le comble de l'habileté chez un politique. Il fait preuve de ces qualités éminentes dans ses négociations avec le roi d'Angleterre, Henri Ier, puis avec l'empereur Henri V. Le premier de ces princes s'opposait

1. *Bullaire du pape Calixte II*, 1119-1124. *Essai de restitution*. Paris, Picard, 1891, 2 vol. in-8°, o-397 et 553 p. Planches. — *Histoire du pape Calixte II*. Paris, 1891, in-8°, xxvj-262 p.

à l'érection de l'église d'York en métropole, afin de laisser à l'archevêque de Canterbury le titre de primat d'Angleterre; Calixte tourne adroitement la difficulté. L'amour de la paix et, on peut aussi le croire, le sentiment de l'équité engageaient le souverain pontife à prendre la défense de Robert Courteheuse, duc de Normandie, détrôné par son frère, et du fils de Robert, Guillaume Cliton. Mais l'autoritaire et astucieux Henri repousse avec une telle véhémence la requête du pape que celui-ci doit se rendre et faire céder ses sentiments à la raison politique. Même prudence dans les rapports avec Henri V; Calixte, en plein concile de Reims, adopte et soutient les revendications de la papauté, telles que les avait formulées Grégoire VII; il réclame l'indépendance absolue pour l'Église chrétienne, et Henri V, qui, au surplus, ne se montre pas moins opiniâtre, est excommunié solennellement. Deux ans à peine s'écoulent et le concordat de Worms rétablit pour un temps la paix entre Rome et l'Empire, en distinguant, comme l'avaient depuis longtemps demandé tous les esprits modérés, entre l'évêque et l'abbé pasteurs d'âmes et ces mêmes évêque et abbé grands seigneurs féodaux et vassaux de l'Empire. Au fond, c'était une défaite partielle pour l'Église, mais Calixte avait su la rendre honorable. La querelle des investitures une fois éteinte, on allait pouvoir librement travailler à la réforme de la discipline; ce sera l'œuvre du XIIe siècle.

Tous ces faits sont exposés en détail et sous une forme attrayante par M. Robert; les idées exprimées par l'auteur sont saines et modérées; quelques lecteurs pourront regretter qu'il ait adopté l'opinion commune, à savoir que la défaite totale de l'Église au XIIe siècle eût été un désastre pour l'Europe. Cette opinion a été soutenue par presque tous les historiens, hors ceux d'Allemagne; il serait à désirer qu'un écrivain impartial en examinât le bien ou le mal fondé. Cette remarque, ce regret si l'on veut, n'amoindrit nullement la valeur très réelle de l'ouvrage de M. Robert, excellente biographie d'un des plus fins politiques qui aient occupé la chaire de saint Pierre durant le haut moyen âge.

Histoire politique générale. — Gouverné durant les trois derniers siècles du moyen âge par des princes de la lignée capétienne, le royaume de Navarre fut au cours de cette longue période soumis à l'influence française. Aussi les archives de Pampelune renferment-elles quantité de documents intéressant l'histoire de notre pays au XIIIe et au XIVe siècle. Le regretté L. Cadier avait exploré avec fruit ce riche dépôt; peut-être les documents réunis par lui verront-ils bientôt le jour; de son côté, un autre élève de l'École des chartes et de l'École des hautes études, M. Brutails, vient de publier un certain nombre de

chartes copiées par lui à Pampelune[1]. Les dates extrêmes de ce recueil sont 1196 et 1384, mais la plupart des 200 pièces analysées ou publiées in extenso datent du XIVe siècle et appartiennent au règne de Charles le Mauvais (roi en 1349). Pour le XIIIe, en effet, M. Brutails ne donne que quelques chartes de coutumes et de privilèges émanées des princes de la maison de Champagne; pour le XIVe, au contraire, son recueil est beaucoup plus riche; on y trouve des comptes du domaine et des actes administratifs de toute espèce. Les historiens français y recueilleront d'utiles renseignements sur la part prise par Charles le Mauvais aux guerres de Normandie de 1357 à 1360; on y verra les précautions prises par lui en 1366 pour mettre son royaume à l'abri des ravages des compagnies anglaises. En un mot, ce volume fournit de quoi compléter dans une certaine mesure les Mémoires de Secousse, ouvrage encore aujourd'hui indispensable à quiconque étudie l'histoire de la guerre de Cent ans.

C'est encore au XIVe siècle que se rapportent les comptes de Macé Darne, analysés par M. A. Joubert[2]. Ce personnage était maître des œuvres de Louis Ier, comte d'Anjou, frère de Charles V; on savait que ce prince était grand amateur d'objets d'art de tout ordre, mais jusqu'ici on avait peu de renseignements sur les travaux d'architecture exécutés par ses ordres. Les comptes analysés par M. Joubert vont en partie combler cette lacune, ils s'étendent de 1367 à 1376. Après un premier chapitre sur les recettes, le trépas de Loire, droit de péage très lucratif, l'éditeur énumère successivement les travaux faits à Angers (Halles, chambre des comptes, château), à Saumur (château et chapelle neuve), aux Ponts-de-Cé, à la Roche-aux-Moines, etc. Ces textes, utiles aux historiens comme aux archéologues, montrent que Louis d'Anjou était, comme son neveu Louis d'Orléans, un grand constructeur et ajoutent quelques renseignements à ce que nous savons de ce prince, le plus remarquable à coup sûr des trois frères de Charles V.

Dans un de nos derniers bulletins, nous annoncions un travail paradoxal de M. Lesigne, réduisant au minimum le rôle joué par Jeanne d'Arc dans le grand œuvre de la délivrance de la patrie française. Non moins paradoxal, mais dans un sens tout opposé, est l'ouvrage de M. le capitaine Marin[3]. M. Lesigne attribuait tout l'honneur du

1. *Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre* (1196-1384), publiés et annotés par J.-A. Brutails. Paris, Bouillon, in-8°, XXXVj-194 p. (*Bibl. de l'École des hautes études*, fascicule 84.)

2. *Étude sur les comptes de Macé Darne*, ... 1367-1376, d'après un manuscrit inédit du British Museum. Angers, Germain et Grassin, 1890, in-8°, 93 p.

3. *L'Art militaire dans la première moitié du XVe siècle. Jeanne d'Arc tacticien et stratégiste.* Paris, Baudoin, 4 vol. in-18.

triomphe aux capitaines de Charles VII; M. Marin, non seulement exagère l'influence exercée par la Pucelle, mais encore fait de cette héroïque fille un chef d'armée, un stratégiste. Des quatre volumes qu'il consacre aux opérations de l'année 1430 dans la vallée de l'Oise, les deux derniers, à vrai dire, se rapportent à des faits de guerre postérieurs à la prise de Jeanne, à la levée du siège de Compiègne, et dans un troisième l'auteur parle longuement des voix de Jeanne d'Arc avant sa sortie de Compiègne; c'est donc dans le premier volume qu'il faut chercher les preuves à l'appui de cette opinion, qui, disons-le tout de suite, nous paraît entièrement inacceptable. Encore rudimentaire au XIVe siècle, l'art de la guerre s'était étrangement développé au cours de la guerre franco-anglaise; aux armées féodales avaient succédé des bandes d'aventuriers rompus au métier des armes, endurcis à la fatigue; à la cohue chevaleresque s'étaient substitués des corps organisés, à effectif fixe, guidés par des chefs expérimentés. Il y a dès le XVe siècle une stratégie, une tactique particulières; cet art ne fera dès lors que se développer; et les capitaines de Charles VII et de Louis XI peuvent être regardés comme les dignes prédécesseurs des Gonzalve de Cordoue, des Gaston de Foix et des Lautrec.

La pratique d'un art quelconque suppose un apprentissage, une étude préalable; pour faire croire que Jeanne d'Arc ait pu du premier coup connaître et appliquer les règles de la stratégie de son temps, il faudrait des preuves irrécusables. Or ce sont ces preuves qui manquent. M. Marin n'a pu citer qu'un seul témoignage, celui du duc d'Alençon, compagnon d'armes de la Pucelle. Il nous permettra de ne point trouver ce témoignage péremptoire; il émane d'un admirateur de l'héroïne, il est de plus de vingt ans postérieur aux faits, enfin l'auteur paraît en avoir exagéré la portée. Jeanne d'Arc aimait le combat, elle ignorait la crainte et savait communiquer sa confiance aux soldats. C'étaient là des qualités naturelles, qu'elle tenait de son enfance rude et champêtre, passée au milieu des alarmes. De là à la comparer à Napoléon, à la croire exempte des indécisions qui ont quelquefois paralysé les facultés de ce merveilleux chef d'armée, il y a loin.

Les preuves manquent donc à la thèse soutenue par M. Marin; si vraiment Jeanne d'Arc a eu les talents militaires qu'il lui prête, il faut hardiment recourir à une autre explication, admettre pour elle un don spécial de Dieu, un miracle. L'auteur n'a point osé prononcer le mot, et, à notre sens, il a bien fait. Les succès et les revers de la Pucelle s'expliquent sans qu'on ait besoin d'y faire intervenir le surnaturel. Elle dut ses succès au temps où elle vivait, à l'enthou-

siasme mystique dont ses contemporains étaient susceptibles; elle dut ses revers à l'ingratitude de Charles VII et de son conseil. M. Marin croit sans réserve à la trahison du capitaine de Compiègne, Guillaume de Flavy; peut-être sur ce point est-il trop affirmatif, mais, on doit le reconnaître, Jeanne d'Arc, en persistant à rester à la tête de l'armée après le sacre de Reims, portait ombrage à la puissance royale et gênait les conseillers de la couronne. De là le peu d'appui qu'elle trouva auprès d'eux quand elle voulut enlever la capitale par un coup d'audace, de là l'indifférence scandaleuse avec laquelle on laissa Jean de Luxembourg trafiquer de l'héroïne, de là enfin l'inertie du roi de France tandis que se jouait le drame de Rouen.

Il est encore question de Jeanne d'Arc dans le dernier volume paru de l'*Histoire de Charles VII* de M. de Beaucourt. Le procès de réhabilitation de la Pucelle date, en effet, des années 1450-1456, et le tome V de l'ouvrage embrasse, sous ce titre : *le Roi victorieux*, les années 1449-1453[1]. Inutile assurément de faire l'éloge de l'œuvre de M. de Beaucourt; par l'étendue des recherches, la sûreté des informations, elle est infiniment supérieure à l'histoire de Vallet de Viriville, remarquable elle-même à plus d'un égard. On trouvera peut-être que le nouveau biographe de Charles *le Bien servi* montre trop d'enthousiasme pour son héros, mais ce sentiment n'est pas assez fort pour lui faire oublier les défauts de ce prince ou pour l'aveugler sur les mérites de ses collaborateurs, conseillers habiles et capitaines expérimentés. Au surplus, si à cette date de sa vie Charles est plus que jamais occupé d'intrigues domestiques, si son amour immodéré des femmes, plus violent à mesure qu'il avance en âge, lui fait prendre plus d'une mesure regrettable, il sait encore dans les cas difficiles payer de sa personne et jouer noblement son rôle de roi. C'est lui qui commande en partie les opérations en Normandie, et, quand la Guyenne est retombée aux mains des Anglais, il se met en personne à la tête de l'armée qui va reconquérir cette province. Cette activité produit des résultats excellents; tandis que l'Angleterre, sous le faible Henri VI, prélude à la guerre civile des Deux-Roses, la France, délivrée de l'étranger, reprend sa position en Europe; l'état intérieur du pays s'améliore, la richesse s'accroît, le commerce se développe, l'influence française se fait sentir en Italie et en Flandre.

Aussi, en dépit du tableau lamentable que présente la cour de France pendant ces cinq années, peut-on presque toujours souscrire sans réserve au jugement porté par M. de Beaucourt sur les actes personnels du roi; sur deux points seulement, il nous paraît avoir

1. Paris, Picard, in-8°, 476 p.

cédé au désir de faire quand même l'apologie de ce prince. En premier lieu, le procès de Jacques Cœur. L'affaire est, on doit le reconnaître, fort obscure et les documents qui auraient permis de l'élucider semblent avoir été détruits dès le xve siècle. L'innocence de Jacques Cœur sur les points qui paraissent les plus graves à un lecteur moderne, à savoir sur le chapitre des concussions et des dilapidations, n'est pas absolument démontrée. Mais le procès même, étant données les opinions du xve siècle en fait de morale, fut une monstrueuse iniquité. Peut-être Jacques Cœur avait-il eu des relations secrètes avec le dauphin Louis, — M. de Beaucourt le suppose à l'exemple de Michelet, — mais il paraît plus probable qu'il succomba à une basse intrigue, formée dans le but de le dépouiller de son immense fortune. L'accusation dut abandonner successivement les prétendus crimes politiques qui lui étaient imputés (empoisonnement d'Agnès Sorel, tentative sur la vie du roi lui-même), et la sentence définitive n'articule aucun fait bien précis. Il semble que Charles VII, après avoir livré son argentier aux chiens dévorants de la cour, pour parler comme Thomas Basin, ait eu honte de sa conduite; une fois Jacques Cœur évadé, on ne le poursuit que mollement, il peut sans trop de peine sortir du royaume. Enfin, sa famille ne perdra jamais entièrement les bonnes grâces du roi et sera peu après l'objet des libéralités du prince. Le chapitre consacré à cette affaire par M. de Beaucourt n'en est pas moins clair, bien étudié et tout à fait digne du reste de l'ouvrage.

Le second point qui nous paraît prêter à la discussion dans le tome V de l'*Histoire de Charles VII* est le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc. Suivant Quicherat, Charles VII aurait eu pour but dans cette affaire, non la réhabilitation même de l'héroïne, mais la justification de sa propre conduite de 1429 à 1431. Peut-être, M. de Beaucourt le montre, le grand érudit a-t-il été trop affirmatif; rien ne permet, à première vue, d'incriminer les intentions de Charles VII, et le procès fut conduit, comme une affaire civile ordinaire, au nom de la famille de Jeanne. En somme, la question, à notre avis, reste insoluble; toutefois, si on croit avec Quicherat que le conseil de Charles VII, à dater du sacre de Reims, se montra le plus souvent hostile à la Pucelle, et que le roi ne fit rien pour sauver la libératrice du royaume, on conclura avec lui que le procès de réhabilitation fut une affaire toute politique, inspirée par le besoin de laver la personne royale des imputations calomnieuses des juges de Rouen. Si, au contraire, rejetant cette opinion, on admet avec M. de Beaucourt que les dissentiments entre Jeanne et le roi ne furent jamais qu'apparents et que les circonstances seules empêchèrent Charles VII d'interrompre

la tragédie de Rouen, on doit regarder le procès de réhabilitation comme une bonne action, un acte courageux; ce serait la protestation d'une conscience droite contre une monstrueuse iniquité. Le point de vue doit donc changer suivant l'opinion personnelle de chaque lecteur sur la valeur morale du caractère de Charles VII. Le problème par suite nous paraît insoluble. M. de Beaucourt au surplus a exposé, à côté de son opinion personnelle, celle de ses contradicteurs, donnant ainsi aux lecteurs le moyen de décider en pleine connaissance de cause; on ne saurait agir avec plus de loyauté.

M. le capitaine Marin, dans l'ouvrage signalé plus haut, a tenté la critique des opérations de l'an 1430 dans la vallée de l'Oise. Pour cette étude sur la stratégie du xve s., il eût pu utiliser le *Jouvencel* de Jean de Bueil. La *Revue historique* a déjà publié un compte-rendu détaillé de cette excellente publication; il suffira donc aujourd'hui de signaler brièvement le tome II, qui renferme la troisième partie de l'ouvrage, le commentaire de Guillaume Tringant, et les pièces justificatives. Celles-ci, au nombre de soixante-neuf, sont fort intéressantes; on y trouve des quittances, des titres de famille et de propriété de la famille de Bueil, des actes administratifs, etc. Une table copieuse des noms de lieux et de personnes clôt cette intéressante publication, qui fait honneur aux éditeurs, C. Favre et L. Lecestre[1].

On ne saurait juger sur le premier volume, seul paru, l'édition des *Chroniques de Jean d'Auton*, publiée pour la Société de l'Histoire de France par M. de Maulde-la-Clavière[2]. L'introduction critique ne paraîtra qu'avec le tome II, et nous ne connaissons encore ni le plan adopté par l'éditeur, ni les éléments utilisés par lui. Ce premier volume renferme la *Conquête de Milan*, la chronique des années 1499-1500, plus cent pages de pièces annexes. L'annotation est copieuse, mais, à notre avis, mal conçue et mal disposée. Personne n'a jamais demandé à l'annotateur d'un texte historique de retracer la biographie ou de dresser la généalogie ascendante ou descendante de tous les personnages cités; on attend plutôt de lui quelques renvois exacts. M. de Maulde, dans ses notices biographiques, cite souvent des documents manuscrits; on préférerait voir plus souvent les dates résolues, les lieux identifiés, la version de Jean d'Auton rapprochée de celle des autres historiens du temps. M. de Maulde fera bien dans son deuxième volume de modifier légèrement ce système d'annotation et de rejeter en appendice, à la table, par exemple, ces longues notices

1. *Le Jouvencel*, par Jean de Bueil. Tome II. Paris, Loones, in-8°, 1889. (Société de l'Histoire de France.)

2. *Chroniques de Louis XII*, par Jean d'Auton. Paris, Loones, in-8°, 1889.

biographiques ou plutôt généalogiques, qui encombrent le premier volume et ne font que gêner le lecteur.

Histoire locale. — L'abbaye augustinienne de Saint-Acheul-les-Amiens, fondée au xie siècle par l'évêque Roricon, n'a produit ni grands écrivains, ni prélats illustres, et le volume consacré par M. J. Roux à cet établissement obscur semble, au premier abord, d'une longueur exagérée[1]. On aurait tort néanmoins de juger sur l'apparence cet énorme volume; il renferme, il est vrai, beaucoup de détails qui n'intéressent que les habitants d'Amiens et les érudits locaux, mais on peut en recommander la lecture à quiconque s'occupe de l'histoire économique de l'ancienne France.

M. Roux fait commencer l'histoire de Saint-Acheul à l'époque romaine; peut-être a-t-il eu tort de ne rien dire des très curieuses découvertes d'antiquités préhistoriques faites de nos jours dans cette localité, et de s'attarder beaucoup trop longtemps au récit de légendes enfantines et sans intérêt sur S. Ache et S. Acheul et sur S. Firmin. La plupart de ces récits sont rejetés comme apocryphes par les Bollandistes eux-mêmes; pourquoi leur consacrer plus de vingt pages in-4°? On trouve ensuite l'histoire de l'abbaye de 1085 à 1791; aucun fait à noter pour l'histoire générale, sauf quelques détails intéressants sur le siège d'Amiens par Charles le Téméraire en 1471, et sur les opérations de guerre dont les environs de cette ville furent le théâtre au xvie et au xviie siècle. Dès le xve, la maison est en pleine décadence : elle est réformée en 1531 par les Victorins, cent ans plus tard par les Génovéfains, mais cette double réforme reste à peu près sans effet, et, quand la Révolution arrive, l'abbaye ne compte plus que trois religieux. Elle dépendait d'une congrégation puissante, sans quoi depuis longtemps elle aurait vraisemblablement été supprimée comme inutile par la commission des réguliers instituée sous Louis XV.

L'histoire même de l'abbaye de Saint-Acheul nous paraît donc la partie la moins intéressante de l'ouvrage de M. J. Roux; la suite, qui renferme une étude détaillée sur la provenance, la nature et la valeur des domaines et des revenus de cette maison, sera beaucoup plus utile. On y trouve beaucoup de renseignements précis sur la diminution des droits domaniaux et des rentes, conséquence inévitable de l'abaissement du pouvoir de l'argent, des notes sur le prix de la terre dans l'Amiénois du xiiie au xviiie siècle, enfin mille détails qui ont leur intérêt sur la condition des classes agricoles, leur genre

1. *Histoire de l'abbaye de Saint-Acheul-lez-Amiens* (documents inédits concernant la province de Picardie, t. XII). Paris, Chossonnery, 1890, in-4°, 616 p.

de vie, le mode d'exploitation. L'ouvrage, qu'ornent plusieurs gravures et fac-similés, se clôt par un certain nombre de pièces justificatives, empruntées presque toutes au cartulaire du XIVe siècle, aujourd'hui conservé au Musée britannique, et par un catalogue critique des monuments funéraires antiques et chrétiens trouvés à Saint-Acheul même depuis trois cents ans.

M. DE LA BORDERIE, dont nous annoncions tout récemment un excellent mémoire sur la géographie féodale de la Bretagne, a entrepris de publier les actes inédits des comtes et ducs de cette province, du XIe au XIVe siècle. Le premier fascicule, seul paru, s'arrête à la fin du XIIIe siècle[1]; les documents, au nombre de 168, sont rangés dans l'ordre chronologique. L'éditeur n'a fait exception que pour les chartes relatives à l'acquisition de la vicomté de Léon par le duc Jean le Roux, et à l'exécution du testament de ce même prince. Jusqu'au règne de Pierre de Dreux, chaque pièce est suivie de notes étendues, dont quelques-unes sont de petites dissertations; à dater du XIIIe siècle, l'annotation devient, et la chose se conçoit, beaucoup plus discrète. Ce recueil, préparé et exécuté avec grand soin, formera un utile complément aux grandes histoires de D. Morice et de D. Lobineau. On peut signaler, en fait de pièces d'un intérêt plus général, deux chartes de saint Louis de 1230, relatives aux démêlés entre ce prince et Pierre Mauclerc; l'une et l'autre sont fort curieuses et méritent d'être indiquées.

La *Chronique de Jean Tâté, greffier de l'hôtel de ville de Château-Porcien*, de 1677 à 1748, publiée par M. H. JADART, est loin de manquer d'intérêt[2]. L'auteur, il est vrai, s'est uniquement attaché à recueillir ce qui se passait dans sa ville natale et aux environs immédiats de cette ville, mais l'ensemble forme un tableau curieux; on y relèvera beaucoup de faits intéressants pour l'histoire des mœurs, le prix des denrées, des détails sur les fléaux, épidémies, hivers rigoureux, inondations, passage des gens de guerre, etc. Jean Tâté était au surplus un homme instruit, et, non content de raconter les événements dont il avait été le témoin ou le contemporain, il avait voulu écrire l'histoire de Château-Porcien depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Hâtons-nous d'ajouter qu'il sut se borner; ses notes sur la période du moyen âge sont des plus brèves, et, pour le temps des guerres de religion, il eut le bon sens de s'en tenir aux mémoires d'un certain curé d'Erpi, nommé Prévost; les quelques

1. *Recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne (XIe, XIIe, XIIIe siècles)*. Paris, Champion, 1889, in-8°, 326 p.

2. Paris, Picard, 1890, in-8°, 196 p. Planches.

pages empruntées à ces mémoires, aujourd'hui perdus, seront utilement consultées par les historiens de la Ligue. De même, pour les guerres civiles de la minorité de Louis XIII et pour le temps de la Fronde, Jean Tâté paraît généralement bien informé. On peut recommander les passages relatifs aux sièges de Château-Porcien en 1650, 1652 et 1653; peu de villes en France eurent plus à souffrir de cette absurde guerre civile; gagnée, puis perdue plusieurs fois par les royalistes et par les frondeurs, elle était, en 1654, réduite à la dernière extrémité.

Le premier volume de l'*Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude,* par D. Benoît[1], compte 670 pages compactes; il doit être suivi d'un ou deux tomes de même force; l'auteur a-t-il donc trouvé assez de documents inédits pour remplir de faits nouveaux et vraiment intéressants plus de 2,000 pages? Nullement, mais, de même que certains écrivains concis jusqu'à la sécheresse ignorent l'art du développement, chez d'autres cet art est devenu une maladie, et il faudrait bien des pages pour énumérer tous les chapitres inutiles qui encombrent le premier volume de D. Benoît. Au fond, pour parler franc, l'ouvrage est de tout point manqué. Il serait oiseux de reprocher à l'auteur ses opinions personnelles, si ces mêmes opinions ne l'avaient rendu aveugle et sourd à tout ce qui pouvait sembler contraire aux prétentions extravagantes des moines de Saint-Claude. D. Benoît remplit des centaines de pages du récit de tous les miracles puérils et parfois grotesques imaginés par les hagiographes du Jura, grossiers pastiches des miracles de l'Évangile, et proclame hautement sa foi au surnaturel. Fort bien, mais pourquoi, en pareil cas, écrire un livre d'histoire? Il serait sans doute impossible d'accepter pour également bons tous les arguments donnés au XVIIIe siècle par l'avocat Christin dans ses discussions contre les gens de Saint-Claude, mais quelques-uns de ces arguments paraissent irréfutables; les diplômes de Charlemagne de 776 et de 793 sont d'une fausseté insigne; le premier est probablement la copie inhabile d'un acte de Charles le Chauve; quant au second, il paraît supposé de tous points, jamais diplôme royal de l'époque carolingienne n'a renfermé les clauses et détails topographiques de la fin. Or, de ces deux diplômes dérivent les prétentions des moines de Saint-Claude à la souveraineté d'une partie du Jura; si ces actes sont faux[2], ces prétentions s'évanouissent, et il faut reporter au Xe siècle,

1. Genève, librairie H. Tremblay, gr. in-8°. Gravures.

2. Cette supposition scandalise D. Benoît; qu'il se rassure; la conscience des gens du moyen âge en pareille matière était plus élastique que la nôtre;

au temps de la décadence carolingienne, la formation de cette principauté monastique. Enfin D. Benoît ignore, ou feint d'ignorer, le sujet précis de la querelle entre l'avocat Christin et l'église de Saint-Claude; il ne s'agissait pas de savoir si la mainmorte avait été au xe siècle une amélioration ou une aggravation dans le sort des classes rurales, mais si en plein XVIIIe siècle, par respect pour la tradition, il pouvait exister en France des serfs, c'est-à-dire des demi-esclaves, des mineurs au point de vue civil. Poser la question, c'était la trancher. D. Benoît, par une erreur bizarre, confond sous la même rubrique les précaires de l'époque mérovingienne, les baux perpétuels de la fin du moyen âge et la mainmorte, et cette confusion, qui n'est peut-être pas involontaire, permet à l'auteur de faire un éloge enthousiaste de ce régime féodal, si odieux pourtant aux clercs et aux moines du moyen âge. Mais elle est inacceptable; le servage dans les montagnes de Franche-Comté était un reste d'esclavage et devait disparaître; entre le serf et son maître, il n'y avait pas eu, quoi qu'en dise l'auteur, de contrat à l'origine, c'était l'exploitation directe de l'homme par l'homme et l'exploiteur n'avait droit à aucune indemnité. D. Benoît prétend quelque part que la Révolution a fait reculer le monde de douze cents ans (*sic*); n'est-il pas plaisant de trouver pareille allégation dans la bouche d'un écrivain dont les sentiments et la critique datent tout au plus du XIe siècle?

Le *Livre des coutumes*, publié par M. H. Barckhausen[1], fait partie de la collection des archives municipales de Bordeaux, qui comprend déjà le *Livre des Bouillons* et le *Livre des Privilèges*, sans compter les deux remarquables volumes d'épigraphie de M. C. Jullian, que l'on a déjà signalés ici même. Disons tout de suite que le recueil de M. Barckhausen figurera honorablement à côté de ses aînés. La tâche, à vrai dire, n'était pas des plus aisées. Il ne faut pas, en effet, s'attendre à trouver ici des coutumes proprement dites, un recueil de dispositions législatives compilé à un moment déterminé et applicable aux choses et aux personnes du Bordelais. Entre les six manuscrits consultés par l'éditeur, il y a des différences profondes pour le nombre, le classement et la rédaction des articles. Dans une introduction sobre et substantielle, M. Barckhausen a cherché à déterminer le caractère de ces vieux recueils; pour lui, ce sont des compilations dues à des prud'hommes, à des juristes, des recueils de précédents, recueils qui peu à peu ont pris force de loi. Aux articles rédigés par ces praticiens sont venus successivement s'ajouter les actes du pouvoir

on pourrait citer des centaines de faux en écriture publique commis par des moines, par des prélats, que dis-je? par un futur pape.

1. Bordeaux, Gounouilhou, 1890, in-4°, liij et 796 p. Planches.

suprême, lettres des rois d'Angleterre et de France, décisions du sénéchal de Guyenne, constatant ou modifiant les vieux usages au fur et à mesure des nécessités. En somme, Bordeaux, malgré sa situation méridionale, était ville coutumière; le droit romain y eut durant tout le moyen âge moins d'autorité qu'en Languedoc et en Provence, et même, comme droit supplétoire, il ne venait qu'après les coutumes des villes voisines de la Guyenne; bien plus, avant de recourir au droit écrit, les praticiens de Bordeaux conseillent de s'inspirer des principes mêmes du droit coutumier du pays. De là les lacunes singulières des coutumes bordelaises; rien, par exemple, sur la législation du mariage, ce sujet étant suffisamment réglé par le droit canon, en usage dans les tribunaux d'officialités. De là encore l'inutilité d'une rédaction officielle de la coutume; Montpellier, dès 1204, Toulouse, à la fin du XIIIe siècle, font codifier leurs usages civils; à Bordeaux, on attend pour procéder à pareil travail le XVIe siècle, et encore faut-il un ordre exprès du roi de France pour y décider les états du pays.

M. Barckhausen s'est attaché à donner de chaque acte un texte aussi pur que possible; il s'est efforcé de déterminer la rédaction originale de chaque article de la coutume; la tâche était malaisée; il fallait choisir entre six et parfois sept copies; il a relevé les notes et gloses des plus anciens auteurs des compilations, colligé les variantes les plus importantes, donné enfin les différentes rédactions de chaque passage. Des sommaires détaillés, un index complet des noms et des matières complètent cette remarquable compilation.

L'ouvrage de M. D.-A. Virac sur la ville de Saint-Macaire, près de Bordeaux[1], est intéressant et mérite d'être signalé en passant; c'est une étude extrêmement minutieuse de l'histoire ancienne et moderne et de la topographie de cette petite ville; l'auteur a eu le bon goût de ne jamais faire d'incursion dans le domaine de l'histoire générale et de ne parler des faits de guerre et des traités de paix qu'en cas de nécessité absolue. Toutefois, c'est là de l'histoire locale bien menue, et nous n'y trouvons guère à indiquer que la partie relative aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles; on pourra y relever pour cette période et pour le temps de la Révolution un certain nombre de faits intéressants et assez caractéristiques. L'auteur s'est gardé de toute hypothèse aventureuse sur l'origine de Saint-Macaire; il eût pu être encore plus prudent en ce qui touche l'ancien nom de cette localité; les actes de saint Macaire, qui l'appellent *Ligena*, sont trop récents pour avoir la moindre autorité, et on ne sait à peu près rien sur ce personnage

1. *Recherches historiques sur la ville de Saint-Macaire*. Paris, Lechevalier, 1890, in-8°, XIJ-708 p.

obscur. Il semble probable qu'au XIe siècle, la ville était encore un prieuré, une celle placée sous le vocable de saint Laurent; cette celle, qui dépendait de l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, prit un peu plus tard le nom de saint Macaire, bienheureux inconnu d'ailleurs, dont elle possédait les reliques. La légende, rapportée par M. Virac, aura été fabriquée beaucoup plus tard pour faire de saint Macaire le compagnon de l'apôtre des Gaules, de saint Martin de Tours.

On sait combien souvent il est difficile de déterminer exactement les limites des anciennes cités de la Gaule à l'époque impériale, là surtout où manquent les inscriptions antiques et les voies romaines. C'est le cas de la cité de Bigorre; elle est mentionnée dans la *Notice de la Gaule* sous la forme suivante : *Civitas Turba ubi castrum Begorra.* M. Longnon, dans sa *Géographie de la Gaule au VIe siècle,* avait cru pouvoir rejeter l'identification entre *Turba* et Tarbes, admise jusqu'à lui, faire de Tarbes le *vicus Talva* mentionné par Grégoire de Tours, enfin placer *Turba* à Cieutat, commune des Hautes-Pyrénées. Ces conclusions sont contestées par MM. Norbert Rosapelly et X. de Cardaillac, qui[1] placent le *castrum Begorra* à Orra-Saint-Lézer, et mettent Cieutat en Nébouzan et par suite dans le Comminges. Leurs arguments ne nous ont pas convaincu. Sans accepter pour absolument certaine l'identification de Cieutat et de *Turba,* on ne doit pas oublier que cette localité de Cieutat a toujours fait partie de l'évêché de Tarbes, que par suite elle devait à l'origine appartenir à la cité des *Bigerriones;* d'autre part, de ce que le plateau d'Orra-Saint-Lézer offre de nombreux débris de l'âge romain, il ne s'ensuit pas nécessairement que ce soit là l'ancienne capitale de la cité. En somme, toutes ces recherches paraissent bien peu sûres; MM. de Rosapelly et de Cardaillac ont confondu parfois les époques et ils ont employé quelques documents visiblement suspects; tel le bornage du comté de Bigorre de 1083; ce document est ou faux ou mal daté; la forme même le prouve.

La nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc* est à peu près terminée; quatorze volumes ont paru; seul l'album et le recueil épigraphique manquent encore, et ce dernier est presque achevé. La *Revue historique* a eu plusieurs fois occasion de signaler cette volumineuse publication. Les deux derniers tomes distribués (XI et XII) répondent au cinquième volume de l'édition originale et renferment l'histoire de deux siècles (1443-1643). La plus grande partie des notes nouvelles est l'œuvre de M. J. Roman, éditeur de la correspon-

1. *La cité de Bigorre. Civitas Turba ubi Castrum Bigorra, Orra-Saint-Lézer.* Paris, Champion, 1890, in-8°, 117 p.

dance de Lesdiguières, et le même érudit a réuni une grande partie des actes nouveaux qui remplissent le tome XII; une courte notice, due au signataire du présent bulletin et insérée au tome XII, donne quelques détails sur le plan de la publication. Ces deux volumes terminent dignement l'ouvrage. Si pendant une centaine d'années, jusque vers 1560, les annales de la province de Languedoc ne présentent qu'un faible intérêt pour l'histoire générale, il n'en est plus de même à dater des guerres de religion. Catholiques et protestants s'y livrent de furieux combats; les premiers l'emportent, il est vrai, à Toulouse même, mais leurs rivaux s'établissent fortement dans beaucoup de villes importantes : Montauban, Nîmes, Castres, Montpellier, et c'est en Languedoc qu'un peu plus tard se formera sous la direction du maréchal de Damville, Henri de Montmorency, ce parti des politiques, auquel Henri IV devra un jour sa couronne. Au XVIIe siècle, les événements, sans perdre en intérêt, changent de caractère; le parti protestant, sous Henri de Rohan, trouve en Languedoc ses meilleures ressources et résiste aussi longtemps que la Rochelle aux efforts de Richelieu; enfin la province prête un appui chaleureux à la téméraire révolte de Montmorency en 1632, et dans cette aventure elle perd pour un temps ses vieilles libertés. Sur tous ces événements, M. J. Roman a su réunir une masse considérable de documents nouveaux, empruntés aux dépôts publics de Paris, de Toulouse et de Montpellier et à la bibliothèque de Genève; grâce à lui, on connaîtra désormais d'une façon plus exacte les origines de la Réforme en Languedoc, les péripéties des différentes guerres de religion et les causes de la chute du parti protestant dans le midi de la France. En somme, la nouvelle édition du grand ouvrage de D. Vaissete n'est pas, l'auteur du présent bulletin croit pouvoir l'affirmer, trop indigne de l'œuvre primitive, un des meilleurs travaux qu'ait produits l'érudition bénédictine; mais ceux qui consulteront l'ouvrage ne devront pas oublier à qui ils le doivent; sans la persévérance et le dévouement de l'éditeur, M. Ed. Privat, jamais cette coûteuse publication, entreprise à un moment désastreux, dans des circonstances particulièrement difficiles, n'aurait pu être menée à bonne fin.

La petite ville de Saverdun, dont M. Barrière-Flavy vient d'écrire l'histoire, autrefois siège de châtellenie du comté de Foix, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de l'Ariège, a été fondée par les Celtes de Toulouse, la forme même du nom le prouve[1],

1. *Histoire de la ville et de la châtellenie de Saverdun dans l'ancien comté de Foix*, avec de nombreuses pièces justificatives et des plans, par C. Barrière-Flavy. Toulouse, Privat, in-8°, xvj-334 p.

mais elle n'est pas nommée dans les titres avant le xe siècle. Elle devait bientôt acquérir une certaine importance, et elle fut ardemment disputée aux comtes de Foix par les Raimond de Toulouse. A l'origine, tout le territoire qui a plus tard constitué le comté de Foix faisait partie du *pagus Tholosanus*, et les droits de suzeraineté des comtes de Toulouse étaient par suite indéniables; mais faire reconnaître ces droits était difficile, et, au xiiie siècle encore, seul le pays au nord du Pas de la Barre, pays comprenant Saverdun, dépendait du comté de Toulouse. Quand en 1243, lors du traité de Lorris, Raimond VII perdit ses droits de suzeraineté sur le comté de Foix, il essaya de retenir Saverdun, en interprétant d'une manière quelque peu subtile les termes des anciens hommages, ces prétentions furent très justement repoussées par les commissaires royaux, qui devaient, il est vrai, les faire revivre sans plus de succès un peu plus tard, le jour où le comté de Toulouse eut été réuni à la couronne. L'ouvrage de M. Barrière-Flavy est intéressant; les matières y sont clairement disposées, les recherches ont été bien dirigées. On doit toutefois relever quelques expressions malheureuses dans le chapitre relatif à l'hérésie albigeoise; les Cathares du xiie et du xiiie siècle n'étaient pas des révolutionnaires, comme le suppose l'auteur, mais des rêveurs parfaitement inoffensifs, et sans influence réelle sur leurs contemporains; les neuf dixièmes des victimes de l'Inquisition n'appartenaient même pas à la secte. Autre reproche : pourquoi l'auteur place-t-il les Sotiates de César dans la vallée de l'Ariège? Qu'il relise le chapitre des *Commentaires*, où il est parlé de la campagne du jeune Crassus en Aquitaine, et il verra qu'il faut abandonner absolument cette interprétation fantaisiste.

Fondé en 1536 par le cardinal de Tournon, le collège de cette petite ville[1] fut confié par lui en 1560 à la direction des Jésuites, afin de préserver les écoliers et les maitres de la propagande calviniste. Décoré à l'origine du titre d'université (on n'y enseignait d'ailleurs que la philosophie et les arts libéraux), le collège perdit ce titre en 1626; au surplus, depuis longues années, on s'y bornait à ce qu'on appelle aujourd'hui l'enseignement secondaire. Tant que la régirent les Pères de la Compagnie, la maison resta très florissante, et Tournon fut, au xvie siècle surtout, un centre littéraire assez brillant. Confié aux Oratoriens après la destruction de la puissante compagnie, ce même collège traversa heureusement l'époque révolutionnaire; aujourd'hui c'est un lycée national. Les bâtiments datent du

1. *Le Collège de Tournon en Vivarais*, par Maurice Massip. Paris, Picard, 1890, in-8°, 5-323 p.

XVIIIe siècle, un grand incendie ayant détruit les constructions élevées par le premier fondateur. L'ouvrage de M. MASSIP est intéressant, composé et écrit avec soin; on y trouvera un tableau animé et curieux de la vie intérieure d'un grand établissement scolaire au XVIIe siècle; quelques-uns des détails donnés par l'auteur paraîtront peut-être à certains lecteurs un peu menus, mais le livre est écrit pour des habitants de Tournon, qui ne trouveront sans doute aucun renseignement superflu, du moment qu'il s'agit de leur antique collège.

Encore plus prolixe à coup sûr est l'ouvrage de M. l'abbé RANCE sur l'*Académie d'Arles au XVIIe siècle*[1]; consacrer plus de 1,400 pages à l'histoire d'une compagnie littéraire, qui n'a vécu qu'un demi-siècle et qui n'a rien produit, paraît un peu exagéré. La lecture du livre est, d'ailleurs, intéressante. Sans doute, l'auteur s'attarde un peu trop sur des questions de détail; il nous donne la généalogie ascendante et descendante de tous les membres de la société, analyse longuement des compositions littéraires du dernier médiocre; évidemment, il l'avoue lui-même quelque part, il n'a pas eu le courage de sacrifier une seule des notes réunies par lui avec une persévérance digne d'éloges. En dépit de ce défaut, ceux qui aiment le détail de l'histoire trouveront du plaisir à parcourir ces trois volumes. Ces nobles, ces bourgeois lettrés, avaient l'esprit fin et ouvert; ce qui leur manquait le plus c'était une direction; ils passaient leur temps à rimer des sonnets et des acrostiches, à aligner de belles périodes; mais c'était le travers de leur siècle, et leurs œuvres ne sont point sensiblement inférieures à celles de bon nombre de Parisiens du même temps. Enfin, on ne doit pas l'oublier, beaucoup ne s'en tenaient pas à ces compositions un peu futiles; quelques-uns s'occupaient de sciences, d'archéologie, d'histoire; en un mot la classe riche d'Arles paraît avoir été plus lettrée, plus éclairée que la même classe dans beaucoup de villes de province de nos jours; cette remarque suffirait pour faire pardonner aux académiciens d'Arles leurs bouquets à Chloris et leurs fades panégyriques.

A. MOLINIER.

Tous ceux qui aiment le vieux Paris trouveront plaisir et profit à feuilleter l'ouvrage que M. Camille PITON vient de consacrer à l'histoire d'une partie du *Quartier des Halles*. Quand le Conseil municipal de Paris eut décidé de transformer l'ancienne Halle au blé en Bourse du commerce, M. Piton fut chargé par un des architectes de la ville de reconstituer le passé du terrain dont les constructions

1. *L'Académie d'Arles au XVIIe siècle*. Paris, Lechevalier, in-8°. T. I, xvij-432 p. T. II, 507 p. T. III, iv-443 et xcij p.

nouvelles allaient si complètement changer l'aspect. Il n'était jusqu'alors qu'un habile artiste; il s'improvisa érudit, et, après plusieurs années de recherches bien dirigées aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale, il a réussi à faire revivre le passé de cette région parisienne, depuis le XIIIe siècle jusqu'à l'époque la plus récente. Le sujet était d'ailleurs des plus intéressants, car les terrains recouverts aujourd'hui par la Bourse du commerce et par les constructions neuves ont une longue et brillante histoire. Là, en effet, s'élevait au temps de saint Louis l'hôtel de Nesle qui, au siècle suivant, passa à la maison de Bohême; Jean l'Aveugle y demeura. Le duc de Touraine, plus tard duc d'Orléans, le posséda ensuite et l'agrandit; Louis XII donna une partie du terrain et des bâtiments aux Filles repenties. Catherine de Médicis reconstitua tout l'ancien domaine et l'arrondit par des acquisitions nouvelles et des expropriations qui allèrent jusqu'à la suppression d'une rue. Là elle fit construire une demeure magnifique dont le seul vestige est la prétendue tour astronomique encore debout aujourd'hui. Devenu hôtel de Soissons, l'ancien palais de la reine mère abrita dans ses dépendances la foule tapageuse des agioteurs au beau moment du système de Law; là fut alors la « Bourse du papier, » qui ne tarda pas à sombrer, entraînant dans sa ruine le propriétaire de l'hôtel, qui était alors le prince de Savoie-Carignan; l'hôtel lui-même survécut peu à la mort de ce dernier (1741). Depuis longtemps il était mal entretenu, et finit par être démoli en 1748 ou 1749. L'emplacement cédé fut enfin occupé par la Halle au blé, construite en 1763-1766. Ce n'est pas tout : à côté de l'hôtel de Nesles-Soissons s'élevèrent d'autres hôtels seigneuriaux et princiers; des bourgeois vécurent dans le voisinage et parmi eux plusieurs furent à la tête de la bourgeoisie parisienne aux XIIIe et XIVe siècles : les Piedoe, les Barbette, les Arrode, les Marcel, les Laillier, etc. M. Piton s'est donné la tâche d'éclairer leur biographie, de dresser leur généalogie, de suivre à travers les siècles l'histoire de leurs logis. Les listes des tailles, les registres censiers, les livres de comptes, les plans anciens lui ont fourni des renseignements précieux et dont beaucoup n'étaient pas connus. On appréciera particulièrement les faits nouveaux qu'il apporte sur la famille des Marcel et d'autre part sur les goûts artistiques de Catherine de Médicis. Il a étudié avec soin la tour dite astronomique, et à ce propos, après avoir précisé les rapports de la reine mère avec l'astrologue Ruggieri, il prouve d'une manière péremptoire que jamais elle n'a pu s'y livrer à la moindre observation des astres. C'est un trait, après tant d'autres, qu'il faut enlever à la légende de Catherine de Médicis. Ajoutons que l'auteur a su faire

revivre les monuments et les personnages qui se présentaient sous sa plume à l'aide d'une illustration choisie avec goût. L'exécution matérielle des gravures est très soignée, ainsi que l'impression du volume, qui est un ouvrage de luxe autant que d'érudition. Sans doute, tout n'est pas à louer sans réserve ; il y aurait à critiquer le plan ; une bonne partie des notes et quelques pièces justificatives auraient pu être éliminées sans inconvénient. L'auteur a voulu nous associer, pour ainsi dire, et par le menu, à toutes ses recherches, au lieu de nous en apporter seulement la substance. Cent pages de moins n'eussent certainement pas diminué l'intérêt très réel de son livre. Du moins a-t-il déployé les qualités d'un véritable érudit, persévérant dans ses recherches, heureux dans ses trouvailles, impartial envers les choses et les hommes du temps passé. Il faut espérer qu'il aura encore plus d'une fois l'occasion de nous donner de solides monographies comme celle-ci [1].

Histoire de l'art et des mœurs. — Livres illustrés. — M. Louis Gonse vient de consacrer à l'*Art gothique* (Quantin) un ouvrage d'une incomparable beauté. Son prix (100 fr.) ne paraîtra pas trop élevé à ceux qui l'auront vu et lu; car ses gravures en font un véritable musée de l'art du moyen âge du xie au xve s., et son texte est la seule histoire générale de l'art, chronologique et méthodique, que nous possédions pour cette période. Non seulement on trouve ici réuni et systématisé ce qui ne se trouve ailleurs qu'incomplet et fragmentaire, mais M. Gonse s'est tenu au courant de tous les progrès faits dans ces dernières années, des travaux, tels que ceux de M. Lefèvre-Pontalis, sur des régions déterminées, des corrections apportées par M. de Lasteyrie aux théories de Quicherat; il est de plus un infatigable voyageur, et il a visité, étudié par lui-même presque tous les monuments dont il parle. Aussi son livre est-il, non seulement une histoire de l'art gothique, mais un guide excellent pour les amateurs de l'art gothique, surtout pour les amateurs de l'architecture religieuse. M. Gonse n'a laissé de côté aucune des parties de son sujet; on y trouvera des esquisses intéressantes sur l'architecture civile et militaire, sur la peinture murale, sur l'art du vitrail, de la miniature, du portrait, sur la sculpture, sur la tapisserie et l'ameublement, et même sur l'influence de l'art gothique hors de France,

1. *Histoire de Paris. Topographie, mœurs, usages, origines de la haute bourgeoisie parisienne. Le quartier des Halles.* Avec 300 illustrations, portraits, plans. J. Rothschild, 1891. Nous avons reproduit tout au long le titre de l'ouvrage ; il montre assez bien les faiblesses du plan et le défaut de mesure notés plus haut.

mais la partie essentielle et la plus originale du livre est consacrée à l'architecture religieuse du nord et du centre de la France. Le Poitou, le Berry et la Bourgogne sont la limite extrême du territoire sur lequel l'auteur a fait porter ses investigations. On ne saurait lui en faire un reproche. L'architecture méridionale est mêlée d'éléments qui lui sont propres et dont l'étude très compliquée aurait nui à l'unité et à la clarte de l'ouvrage. Aussi bien ce qu'étudie M. Gonse est-il l'art gothique, c'est-à-dire l'art français, le type d'architecture né dans les bassins de l'Oise, de l'Aisne et de la Seine, et qui de là, après avoir couvert de chefs-d'œuvre tout le nord de la France, a rayonné dans le Midi, en Angleterre et en Allemagne. M. Gonse a conservé au style de cet art le nom de style ogival; mais ce n'est point parce qu'il considère l'arc brisé (incorrectement dénommé *ogive* depuis Millin) comme la caractéristique de ce style; le plein cintre et l'arc brisé se trouvent, en effet, employés simultanément dans beaucoup d'édifices; c'est parce que pour lui le principe générateur de la transformation architecturale se trouve dans la voûte, et que la caractéristique de l'art gothique est à ses yeux la voûte en croisée d'ogive, c'est-à-dire celle où deux arcs se croisent en diagonale entre deux arcs-doubleaux pour renforcer la voûte. C'est en partant de ce principe que M. Gonse arrive à classifier les églises gothiques et à en établir la généalogie. Il n'accepte pas l'opinion de Quicherat et de Viollet-le-Duc qui plaçait le berceau du gothique dans la région située entre Saint-Denis, Poissy et Beauvais; surtout il s'élève fortement contre l'hypothèse qui fait surgir le gothique à une date précise et avec tous ses caractères soit à Sens, soit à Saint-Denis. Il le montre naissant graduellement au XIe siècle dans le bassin de l'Aisne et de l'Oise, dans les diocèses de Senlis, de Soissons et de Beauvais, puis se développant dans l'Ile-de-France et prenant au milieu du XIIe siècle un merveilleux essor, quand Suger en donne à Saint-Denis le modèle le plus magnifique qui eût encore été produit. Vient alors la riche floraison d'églises qui marque l'époque de Philippe-Auguste, l'époque créatrice par excellence, celle où la royauté exerce directement une action initiatrice, celle aussi où apparaissent les corporations laïques de constructeurs et les architectes laïques. C'est l'époque des grandes cathédrales qui se continue pendant tout le XIIIe siècle. M. Gonse a traité rapidement la période de décadence du XIVe et du XVe siècle; il a réservé avec raison ses soins les plus attentifs à la période initiale du XIe au XIIIe siècle, à ces édifices si peu connus de Morienval, de Saint-Étienne de Beauvais, de Bethisy Saint-Pierre, de Bury, de Saint-Leu d'Esserent, etc., etc., où il voit naître et se former un style nouveau destiné à enfanter des types d'une variété, d'une richesse et

d'une complication si prodigieuses. Il s'est ensuite étendu sur les grandes cathédrales qu'il a décrites avec amour et dont il a indiqué avec précision les transformations. Ce qui donne à ce bel ouvrage un charme tout particulier, c'est l'enthousiasme qui en anime toutes les pages, enthousiasme d'artiste et de patriote qui voit avec transport arriver l'heure de la justice et de la glorification pour un art longtemps méconnu, la manifestation la plus originale et la plus puissante du génie français à une époque où la France a exercé sur l'Europe une véritable hégémonie intellectuelle et morale. M. L. Gonse aura contribué pour sa bonne part à cette œuvre de revendication et de réparation.

Le second volume de la magistrale *Histoire de l'art pendant la Renaissance,* par E. Müntz (Hachette), est intitulé : *l'Age d'or*. C'est l'époque de la pleine floraison de tous les arts, celle de Bramante, San-Gallo et Fra Giocondo; de Benedetto da Majano, Verrochio, Pollajuolo et Sansovino; de Mantegna, Benozzo Gozzoli, Botticelli, Ghirlandajo, Signorelli, Pérugin, Pinturicchio, Raphaël, Jean Bellin et Léonard de Vinci. Le nombre des artistes et des œuvres à cette fin du xve siècle et à ce début du xvie est immense; il faut l'impeccable érudition de M. Müntz, l'intime connaissance qu'il possède des ouvrages et des hommes pour avoir pu donner, dans les limites relativement restreintes qui lui étaient assignées, un tableau aussi complet de cette période. Son mérite est d'autant plus grand qu'il a conçu son sujet d'une manière très large. Il a voulu faire comprendre les multiples et profonds rapports qui existent entre l'art de la Renaissance italienne, la société italienne et la littérature italienne. Il nous a fait connaître les sources d'inspiration auxquelles ont puisé les artistes, le milieu dans lequel ils ont vécu, les protections auxquelles ils ont dû de pouvoir produire leurs chefs-d'œuvre. L'Introduction générale qui ouvre le volume ne m'en paraît pas le meilleur chapitre. On y trouvera des indications intéressantes sur le sentiment national en Italie à la fin du xve siècle, sur le rôle de Savonarole; mais il ne me semble pas que M. Müntz ait dit tout ce qu'il y avait à dire sur les rapports de la Renaissance des arts avec la religion et les mœurs. Il paraît surtout préoccupé de défendre les artistes de cette période contre le reproche d'irréligion et d'immoralité et il se demande si la Renaissance a une part de responsabilité dans la décadence des mœurs. C'est là une question mal posée. Il n'y a point évidemment entre les chefs-d'œuvre de l'art et la licence des mœurs un rapport de cause à effet; mais il est difficile de douter que la violente réaction contre le moyen âge, l'admiration de l'antiquité, le culte excessif de la beauté, la passion du luxe et des fêtes, la joie de vivre et de vivre largement

et fortement qui ont marqué l'époque de la Renaissance aient contribué au relâchement des mœurs, sans que pour cela les artistes en aient été directement responsables. D'un autre côté, c'est dire peu de chose que de constater le caractère religieux de la plupart des œuvres d'art laissées par la Renaissance et d'en conclure que la religion était alors très vivante et puissante. Ce qui eût été intéressant, c'eût été de tâcher de définir la nature des idées religieuses à cette époque, la forme du sentiment religieux, et de déterminer comment le paganisme et le christianisme s'associaient alors dans les âmes. Si M. Müntz n'a pas peut-être serré d'assez près la philosophie de son sujet, il a par contre admirablement exposé l'évolution même de l'art, les rapports de la littérature et de l'art, le développement de l'idéalisme sous la double influence du néo-platonisme et de la tradition antique. Je ne sais s'il n'a pas un peu exagéré cette prédominance de l'idéalisme sur le réalisme, et un peu déplacé la question en confondant trop souvent le réalisme avec la recherche du trivial et du populaire et l'idéalisme avec la recherche du style; s'il n'a pas trop peu insisté sur le caractère profondément naturaliste de l'art de la Renaissance; mais, d'un autre côté, personne n'a mieux fait connaître de quelles images et de quelles idées étaient nourris les esprits des artistes de la Renaissance, de quelle manière ils étaient instruits, quelle vie ils menaient. Le second livre, consacré à l'encouragement des arts et au groupement des écoles, n'est pas moins remarquable par l'abondance et la précision et, sur beaucoup de points, la nouveauté des renseignements qui y sont réunis. M. Müntz est peut-être le seul érudit en Europe qui fût capable de tracer ce tableau de l'Italie artistique et princière à la fin du XVe siècle. Il sait assigner à chacun son rôle et sa place, dessiner en quelques mots le portrait et le caractère de chacun des personnages, parmi lesquels figurent au premier rang les Médicis, les papes Jules II et Léon X, Lucrèce Borgia, Isabelle d'Este et Ludovic le More. Dans les livres III, IV, V et VI, nous trouvons l'histoire même des différents arts, architecture, sculpture, peinture, gravure et arts décoratifs. Ce que j'y apprécie à côté de l'incomparable érudition dont témoigne chaque page de cette histoire, c'est la mesure et la justesse des jugements. Il est si difficile de se garder en art des partis pris, de rendre justice à tous les artistes et à toutes les écoles, de ne pas céder aux engouements de la mode. Voyez de quelle manière M. Müntz juge Jean Bellin, Mantegna, Gozzoli et surtout ce charmant et bizarre Botticelli dont il faut aujourd'hui, pour être dans le mouvement, confondre les mièvreries avec les naïvetés et prendre les gaucheries pour du mysticisme, et vous reconnaîtrez que, s'il y a eu des appréciateurs plus raffinés ou plus profonds des choses de l'art,

il n'y en a pas eu de plus compétent, de plus judicieux ni de plus sincère. Cet admirable ouvrage est illustré avec profusion de reproductions d'œuvres d'art, tableaux, dessins, gravures, monuments. Il y a 566 illustrations dans le texte ou hors texte, et pour ces illustrations on a choisi de préférence des œuvres dont les reproductions ne se trouvent pas à la portée de tous. Oserons-nous dire que, tout en remerciant l'auteur et les éditeurs de tout ce que ces illustrations nous ont fait connaître, nous aurions préféré qu'elles fussent moins nombreuses et plus soignées. Il nous a semblé que l'exécution matérielle de ce second volume était inférieure à celle du premier qui n'était pas partout irréprochable. Les procédés extraordinairement économiques dont on dispose aujourd'hui sont un grand piège ; on se contente de planches mal prises, mal venues, mal tirées, en se disant qu'elles sont exactes, puisqu'elles sont faites par des procédés photographiques. Les reproductions de monuments, de médailles, de sculptures du livre de M. Müntz laissent souvent à désirer à divers égards ; mais ce sont surtout les planches hors texte qui sont critiquables. Les fac-similés de dessins sont admirables, mais plusieurs reproductions d'œuvres de peinture ou de sculpture sont médiocres, soit qu'elles soient exécutées par l'héliogravure, comme celle de la Vierge au rocher, soit qu'elles soient exécutées par la gravure, comme la tête de cire du musée Vicar. Nous savons quelle énorme difficulté présente l'illustration d'une pareille œuvre, quel tour de force c'est de nous donner à si bas prix un si magnifique ensemble de gravures; mais nous sommes trop jaloux de la réputation d'un ouvrage qui fait autant d'honneur à la France pour ne pas souhaiter qu'aucune critique ne puisse lui être adressée.

La librairie Firmin Didot vient de donner un admirable modèle de ce que peuvent et doivent être les reproductions de tableaux dans l'ouvrage de M. Gruyer intitulé : *le Salon carré du Louvre*. Il contient quarante photogravures de Braun reproduisant un choix des œuvres les plus célèbres : l'Annonciation de Ghirlandajo, la Vierge au rocher, la sainte Anne, la Joconde et la Belle Ferronnière de Léonard de Vinci, tous les Raphaël du Salon carré, sauf le saint Michel, la Mise au tombeau et la Belle du Titien, les disciples d'Emmaüs de Veronèse, la Vierge du Pérugin, le Condottiere d'Antonello de Messine, le Mariage de sainte Catherine du Corrège, la Vierge d'André Solario, la Salomé de Luini, le Parnasse de Mantegna, Érasme et Anne de Clèves d'Holbein, la Vierge de Van Eyck et celle de Memling, la famille de Lot et Hélène Fourment de Rubens, Charles Ier de Van Dyck, le portrait de femme et les disciples d'Emmaüs de Rembrandt, l'Estacade de Ruysdaël, le Galant militaire de Terburg,

l'Infante de Velasquez et l'Assomption de Murillo, Élisabeth d'Autriche de Clouet, les deux Religieuses de Champagne, les Aveugles et le Déluge de Poussin, la Vision de saint Bruno de Lesueur, Ulysse et Chryséis de Claude Lorrain. Comme on le voit par cette énumération, c'est un Salon carré dans lequel on a fait entrer un certain nombre de chefs-d'œuvre qui ne se trouvent point dans celui du Louvre. Les photogravures sont exécutées avec un soin et un art qu'on ne saurait trop louer. Si dans quelques-unes les blancs sont trop intenses et le modelé de quelques figures un peu effacé par le procédé employé pour les éclaircir, ce sont là des imperfections auxquelles on ose à peine s'arrêter en présence de ces chefs-d'œuvre de reproduction où les tableaux reparaissent avec une fraîcheur que beaucoup d'entre eux ont perdue et avec des détails qu'un œil exercé peut seul découvrir par un jour exceptionnellement clair sous les encrassements des vernis et du temps. Pour les tableaux dont la couleur a été totalement altérée par les siècles, comme les Vierges de Raphaël ou les tableaux du Poussin, ces photogravures sont plus agréables que les originaux et font peut-être mieux comprendre ce qu'ont dû être les œuvres primitives. M. Gruyer a encadré ces tableaux dans un texte d'une réelle valeur. C'est une histoire des grands peintres et des grandes œuvres des principales écoles, Italie, Espagne, Allemagne, Flandre, Hollande, France. C'est une histoire de la peinture vue des cimes, mais qui n'est ni superficielle ni banale, car M. Gruyer est un connaisseur doublé d'un érudit et le tableau qu'il trace des écoles de peinture abonde en faits intéressants et peu connus[1]. M. Gruyer est aussi un passionné; il n'a pas la haute équité de M. Müntz et nous serions bien tenté de lui chercher querelle pour sa sévérité excessive envers le Giorgione, comme pour son admiration outrée pour le Corrège dont il ne voit point les exagérations et les afféteries; mais son ouvrage nous a donné de trop vives et trop pures jouissances pour que nous puissions lui adresser autre chose que des éloges et des remerciements.

M. André Michel s'est fait rapidement sa place dans la critique contemporaine, non seulement par la délicatesse de sa sensibilité artistique, et par la largeur et la souplesse d'esprit avec laquelle il comprend les formes et les tendances les plus diverses de l'art, mais aussi par ses qualités d'historien. Dans tout ce qu'il écrit, on sent un fonds solide de connaissances précises et d'idées générales; même

1. M. Gruyer aurait pu indiquer plus exactement tout ce qu'il a dû au charmant petit livre de M. de Nolhac sur Érasme en Italie, soit pour son chapitre sur Holbein, soit pour celui sur Corrège. Il n'y a là sans doute qu'une omission involontaire.

quand il parle des artistes contemporains, ses jugements ne sont jamais la simple expression d'un goût individuel, d'une impression fugitive, encore moins d'un parti pris d'amitié ou d'école, il les rattache toujours à des vues d'ensemble sur l'histoire de l'art et de la société, comme aussi à la vie et à la psychologie de chaque artiste. A ce point de vue, les articles qu'il avait publiés en 1889 sur l'Exposition centennale du Champ de Mars avaient été très remarqués. Ils formaient une véritable histoire de l'art français depuis Fragonard, Greuze et David, où le caractère de chaque peintre, son rôle dans le développement général de l'art, sa dépendance du milieu historique et social étaient indiqués rapidement mais nettement, en des traits vifs et précis, par des faits, des citations, des anecdotes caractéristiques, et où la beauté et l'originalité de chaque œuvre étaient dégagées avec le sentiment le plus juste et le plus délicat. M. André Michel a eu l'heureuse idée de réunir ces articles en les complétant, et il nous les offre en un volume illustré de nombreuses gravures et eaux-fortes d'une bonne exécution. Ce volume, intitulé : *l'École française, de David à Delacroix* (librairie illustrée), est le premier d'une série consacrée aux *Chefs-d'œuvre de l'art du XIXe siècle,* qui comprend encore l'*École française de Delacroix à Regnault,* par M. de Lostalot; l'*École française contemporaine,* par M. Lefort; les *Écoles étrangères,* par M. de Wyzewa; la *Sculpture et la gravure en France au XIXe siècle,* par M. L. Gonse. Trois noms dominent la période dont M. Michel a retracé l'histoire, David, Ingres et Delacroix. Il a mis en pleine lumière leurs vigoureuses personnalités et groupé autour d'eux les figures secondaires, parmi lesquelles Géricault et Prudhon ont la place d'honneur. Il a su rendre à chacun pleine justice, parce qu'il cherche, non à donner des rangs, mais à caractériser les talents et à montrer par quelle logique secrète ils s'enchaînent ou s'opposent les uns aux autres et se rattachent au temps où ils ont vécu.

Nous avons loué en son temps le beau livre de M. Léon Gautier sur la *Chevalerie* (XXIV, 372). Nous sommes heureux de voir qu'il a trouvé auprès du grand public l'accueil qu'il méritait et qu'une nouvelle édition est devenue nécessaire (Ch. Delagrave). Cette nouvelle édition ne diffère de la précédente que sur un seul point, mais cette innovation a une importance capitale. Une table analytique, très bien faite et très ample, y a été ajoutée. Grâce à cette table, l'ouvrage de M. Gautier, qui est un véritable trésor des mœurs chevaleresques et de la littérature chevaleresque, peut être commodément et rapidement consulté. On sait le plan adopté par le savant auteur. Après un chapitre, trop court à notre gré et insuffisant, sur les origines de la

chevalerie, suivi d'un second sur le code de la chevalerie, il nous raconte la vie d'un baron, et, à l'occasion de chacun des actes de cette vie, il réunit tous les renseignements fournis par les écrits et surtout les œuvres poétiques du moyen âge. L'annotation si abondante du livre de M. Gautier, annotation que l'auteur des *Épopées françaises* pouvait seul réunir, lui donnait déjà une haute valeur scientifique. La table achève d'en faire pour les érudits un précieux instrument de travail. Quant au livre lui-même, il n'a rien perdu de son charme. C'est une œuvre de foi et d'amour, et l'enthousiasme qui en anime toutes les pages en rend la lecture aisée et attrayante. Les illustrations dans le texte, tirées des manuscrits, sont très intéressantes, et les compositions hors texte, dues, pour la plupart, à M. Luc-Olivier Merson, sont une des meilleurs œuvres de cet artiste, en qui revit l'âme des quattrocentistes.

L'heure de la justice est venue pour saint Ignace de Loyola. Quelles que soient les antipathies ou les sympathies qu'on puisse avoir pour le rôle passé et présent des Jésuites dans l'Église et dans le monde, nul ne refuse aujourd'hui à saint Ignace l'admiration que mérite un des hommes de foi et d'action les plus remarquables qui aient jamais vécu, et en même temps personne ne songera à lui vouer la tendre vénération qu'inspirent les mystiques humbles et désintéressés qui, comme saint François d'Assise, ont vécu sur la terre de la vie du ciel. Saint Ignace a tout sacrifié à sa foi et à son œuvre, mais il a apporté à cet œuvre l'esprit d'un soldat et d'un gentilhomme espagnol, et, si les doux disciples de saint François ont souvent échappé au gouvernement de l'Église pour suivre les révélations mystiques de leurs cœurs, les ardents disciples de Loyola ont impérieusement mis la main sur le gouvernement de l'Église au nom de la mission directement reçue de Dieu par leur chef. Ils ont été la milice de la papauté, mais après l'avoir réformée à leur image et l'avoir soumise à leurs lois. Toute l'histoire politique de Loyola est encore à écrire, et c'est elle qui fera pénétrer le mieux dans le caractère de cet homme extraordinaire, qui a été par vocation, et sans l'avoir voulu, un grand politique. Ce n'est pas cette histoire qu'a composée le P. Ch. Clair. Son livre, bien qu'écrit dans le ton de l'histoire, est un livre d'hagiographie. La *Vie de saint Ignace de Loyola* (Plon, Nourrit) qu'il nous donne est une très bonne traduction de la charmante biographie de Ribadaneira, accompagnée d'un commentaire intercalé en plus petit texte entre les chapitres et qui complète le récit, souvent insuffisant, du pieux ami de Loyola. Dès lors, il devait s'en tenir au cadre même qui lui était imposé et ne pouvait s'élever à donner des jugements originaux sur la personne et l'œuvre du fondateur de l'ordre des

Jésuites, à analyser cette âme qui est assurément un des plus intéressants problèmes psychologiques qui furent jamais. Tel qu'il est, l'ouvrage de M. Ch. Clair ne manque ni d'agrément ni d'intérêt. L'illustration a été très soignée. Elle se compose de charmantes vues d'Espagne, de nombreuses reproductions des affreuses petites gravures pieuses du XVIe siècle reproduisant des scènes de la vie de saint Ignace, de très belles héliogravures des bas-reliefs en bronze et des sculptures du Gesù et des tableaux de Gagliardi, Mignard, etc., relatifs au saint. Un superbe buste d'Ignace, par Alonzo Cano, orne le volume. En dépit de ce beau buste, on le sait et on le voit de reste dans ce livre, l'ordre des Jésuites et l'esprit qui l'a animé ont eu sur l'art une influence néfaste. Pourquoi? Encore une question psychologique qui serait curieuse à étudier.

Livres d'enseignement illustrés. — La collection entreprise par M. Berthold Zeller, sous le titre : *l'Histoire de France racontée par les contemporains* (Hachette), est arrivée, avec son LXVe volume, à la fin du règne de Henri IV. Ces petits volumes illustrés, à soixante centimes, sont d'excellents livres de lecture à mettre entre les mains des élèves de troisième et de seconde. Il serait impossible de leur demander de lire les historiens du moyen âge en leur entier; il leur est aisé, grâce à ces extraits abondants et judicieusement choisis des écrivains contemporains, de se faire une idée très suffisante de leurs œuvres et de concevoir des mœurs et de la vie d'autrefois une image beaucoup plus vive et plus juste que ne peut la fournir aucun livre moderne. M. Zeller s'est attaché à donner le récit de tous les événements essentiels tel qu'il nous a été transmis par les témoins les plus autorisés et a en même temps choisi ses extraits de façon à réunir le plus de renseignements possible sur les mœurs, les institutions, et les lois. De courtes notices à la fin de chaque volume contiennent des indications substantielles sur les auteurs qui s'y trouvent cités. On pourrait, sans doute, relever certaines imperfections dans une publication aussi étendue; nous avons eu occasion de regretter que, pour la période franque, M. Zeller eût employé trop souvent le texte des Grandes chroniques de Saint-Denis au lieu des chroniques originales, et aussi qu'il eût accordé aux récits de Sully plus de confiance qu'ils n'en méritent; mais ce sont là des fautes vénielles. L'ouvrage, tel qu'il est, suffisamment annoté et illustré, est bien conçu, bien exécuté et digne d'être chaudement recommandé aux maîtres comme aux élèves.

La maison Firmin Didot a eu aussi une idée très heureuse, en profitant du texte et des gravures des volumes de P. Lacroix sur le moyen âge, la Renaissance, le XVIIe et le XVIIIe s., pour publier à très

bon marché (4 francs) une série de livres grand in-8°, richement illustrés, sur l'*Ancienne France*. La division par époques des ouvrages de P. Lacroix n'a pas été maintenue; on a adopté un ordre méthodique qui embrasse toutes les parties de l'histoire de la civilisation, et chaque étude a été conduite depuis les origines jusqu'en 1789. M. Louisy a été chargé de ce travail d'adaptation. Nous avons ainsi : l'*Armée française*, la *Chevalerie et les croisades*, la *Justice et les tribunaux*, l'*École et la science*, le *Livre et les arts qui s'y rattachent*, les *Arts et métiers au moyen âge*, l'*Industrie et les arts décoratifs aux deux derniers siècles*, *Peintres et graveurs*, *Sculpteurs et architectes*, le *Théâtre*, la *Musique et la danse jusqu'en 1789*. Un volume spécial est consacré à *Henri IV et Louis XIII*. On a fait entrer dans la même collection une édition nouvelle de l'histoire de *Jeanne d'Arc*, de M. Abel Desjardins. Il ne faut pas juger de ces ouvrages comme on ferait d'œuvres d'érudition; on connaît les livres de P. Lacroix et on sait qu'ils sont des collections de renseignements réunis avec infiniment de curiosité, d'érudition et d'esprit plutôt que des œuvres méthodiques et critiques. La même observation peut s'appliquer aux illustrations de ces livres, bien que, cependant, les illustrations soient supérieures au texte et constituent un recueil iconographique des plus intéressants. Sous leur nouvelle forme, ces ouvrages se trouvent complétés, disposés d'après un ordre plus systématique et mettent à la portée de toutes les bourses les précieux documents qui y sont reproduits. Ce sont des livres dont la place est marquée dans toutes nos bibliothèques de lycées et d'écoles normales.

C'est encore un livre d'enseignement, bien que ce soit en même temps un ouvrage de grand luxe, que les *Scènes et épisodes de l'histoire nationale*, par Ch. Seignobos (Colin), ornés de soixante illustrations hors pages, dont quelques-unes surtout, celles de MM. Cormon, Tattegrain, Merson, Le Blant, Flameng, Caïn, sont remarquables. M. Seignobos, qui vient d'être chargé à la Sorbonne d'une conférence de pédagogie historique, et qui a déjà prouvé par ses écrits qu'il avait profondément réfléchi aux questions d'enseignement historique et savait enseigner, en a donné une nouvelle preuve par le choix excellent des épisodes qu'il a mis en scène et par la manière sobre, simple, vivante et pittoresque dont il les a traités. Je ne lui reprocherai pas d'avoir, en un ou deux endroits, pour Rollon et Étienne Marcel par exemple, suivi trop fidèlement l'histoire traditionnelle. Un ouvrage de ce genre n'est pas un livre d'érudition critique et n'a pas pour but de détruire des légendes. Son objet est de graver profondément dans de jeunes esprits des scènes caractéristiques, des traits de mœurs, l'image de grands personnages. M. Seignobos y a

admirablement réussi, soit qu'il nous fasse assister au martyre des chrétiens de Lyon, soit qu'il raconte la bataille de Bouvines, soit qu'il décrive les atrocités de la guerre des Albigeois, soit qu'il nous montre Jeanne d'Arc, Bayard, Ronsard, Jean Bart ou Voltaire. Les historiens reconnaîtront aisément, en parcourant ces tableaux si variés, qu'il y a chez M. Seignobos un savant habitué à travailler sur les documents originaux et qui sait faire saillir les grandes lignes d'un ensemble, parce qu'il en connaît tous les détails, et les jeunes gens à qui l'ouvrage est destiné y trouveront une lecture des plus attrayantes et des plus instructives.

G. Monod.

ITALIE.

(Moyen age. — Ouvrages parus jusqu'en 1889.)

Seconde partie.

Vénétie. — Nous commençons la revue des publications relatives aux diverses régions de l'Italie à partir de la pointe occidentale du septentrion, c'est-à-dire de Venise et des contrées qui appartiennent à cette république. Les *Études vénitiennes* de H.-F. Brown[1] sont un recueil d'articles détachés qui se rapportent à l'origine de Venise, à la conspiration de Bajomonte Tiepolo, aux condamnations des Carraresi et du comte de Carmagnola, à la célèbre reine de Cypre, Catherine Cornaro, à la constitution de Venise. Les autres monographies de Brown ne se rapportent pas au moyen âge. Comme on le voit, l'auteur anglais est à l'affût de sujets attrayants, familiers aussi bien au grand public qu'aux érudits.

Au mois de mars 1889, est mort à Venise l'éminent directeur des archives de l'État, Bartolomeo Cecchetti; jeune encore, il illustra l'histoire de sa patrie par une série vraiment considérable d'études et de monographies; travailleur infatigable, il mit en ordre l'immense dépôt d'archives confié à ses soins; vers la fin de sa vie, il publia d'importants travaux. Son étude sur les bulles des doges de Venise[2] est précieuse; la plus ancienne de ces bulles est celle de Pietro Polani, doge de 1131 à 1148, mais l'authenticité en est douteuse. Il y a beau-

1. *Venetian studies.* Londres, Kegan Paul, 1887.
2. *Bolle dei dogi di Venezia saec. XII-XVIII.* Venise, Narratovitch, 1888.

coup de recherches dans un bref travail sur le marché de Venise dont il s'occupa jusqu'à sa mort[1].

Sans rien apprendre de nouveau, E. Musatti a réuni bon nombre de faits sur la « Promissione ducale, » ou serment prêté par les doges après leur élection; la formule ne fut pas toujours la même, et les changements qu'elle subit indiquent les changements survenus dans l'autorité effective des doges[2].

Arrivant à des faits historiques limités par l'espace et le temps, nous pouvons mentionner ici quelques écrits de Giovanni Cesca[3], qui a tiré des archives de l'État à Venise plusieurs documents sur les rapports entre Venise, Trieste et l'Istrie. Une belle monographie sur le célèbre comte de Carmagnola a été publiée par M. A. Battistella[4]; c'est un sujet bien connu et qui a donné lieu à plusieurs travaux d'érudition; les poètes s'en occupèrent aussi et Alexandre Manzoni a composé sur la mort de Carmagnola une de ses plus célèbres tragédies. Battistella raconte la vie entière du condottiere; il estime qu'il fut un aventurier comme tant d'autres, un homme vendu. Il parle de ses relations avec Filippo Maria Visconti et recherche longuement les motifs pour lesquels il se sépara de Visconti et s'éloigna de Milan. Quant à la question très obscure de la conspiration, il croit qu'il est impossible d'arriver à des conclusions certaines, les documents étant insuffisants. Toutefois il place sous un jour nouveau les accusations et le procès, autant qu'on peut les connaître. En somme, il croit à la culpabilité de Carmagnola; il lui attribue une trahison différente de celle dont il avait jusqu'alors été accusé, mais toujours commise pendant la guerre contre Visconti.

A noter plusieurs brochures de Carlo Castellani, préfet de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, où il soutient que l'inventeur de la typographie fut Guttenberg[5]; il combat à l'aide de documents nouveaux la légende créée par les érudits autour du nom de Panfilo Castaldi de Feltre[6].

1. *Il mercato delle erbe e del pesce in Venezia.* Ibid., 1889; 13 p. Un autre écrit plus récent de Cecchetti est intitulé : *Di alcuni dubbii sulla storia di Venezia.* Venise, Fontana, 1889.

2. *Storia della promissione ducale.* Padoue, tip. del Seminario, 1888.

3. *Sette documenti sulle relazioni tra Pola e Venezia nel* 1318. Arezzo, Pichi, 16 p. — *Trieste ed il patriarca Niccolò di Aquileia,* 1353-1355. Ibid., p. 12.

4. *Il conte Carmagnola, studio storico con documenti inediti.* Gênes, 1889.

5. *L'origine tedesca e l'origine olandese dell' invenzione della stampa.* Venise, Ongania, 67 p. — *La stampa a Venezia dalla sua origine alla morte di Aldo Manuzio seniore.* Ibid., xxxii-134 p. Voyez plus haut, p. 238.

6. Citons encore d'autres travaux parmi lesquels : A. Pasini, *Il rito antico*

En sortant de Venise, la belle contrée du Frioul nous présente ses historiens. On connaît le chanoine Degani; il a réuni en un volume plusieurs monographies d'histoire locale[1]. Dans un travail séparé, il a raconté l'histoire d'une famille frioulaise[2]. Citons encore une brochure de G. Scardonelli sur Vittorino de Feltre[3]. On a vu plus haut que Castellani s'est occupé de Panfilo Castaldi; un document qui le concerne a été publié par A. Volpe[4]. N. Mantica, qui a publié plusieurs statuts de villages du Frioul, en a mis aussi au jour quelques-uns relatifs au pays de Sacile[5]. Une autre contribution intéressante à l'étude des lois statutaires a été fournie par le professeur A. Pertile, qui a publié plusieurs statuts locaux ou « laudi » du pays de Cadore[6]. Il est à peine utile de rappeler que Pertile est l'auteur d'une histoire du droit italien très développée et riche en matériaux scientifiques[7]. D'autres parties de la région vénitienne ont aussi eu leurs érudits. Citons pour Trévise C. Agnoletti[8], pour Vicence Barichella[9], etc. L'ode saphique composée par P. P. Vergerio le Vieux est intéressante; elle vient d'être publié par E. Alvisi, U. Brilli et T. Casini[10]; elle se rapporte à un fait d'histoire padouane

ed il ceremoniale della basilica di S. Marco. Venise, tip. Emiliana, 31 p. (cette brève étude, qui parut pour la première fois dans la *Basilica di S. Marco in Venezia*, est une nouvelle preuve des services que Pasini aurait pu rendre à la science s'il ne lui avait été trop tôt enlevé). — G.-F. Zulian, *Torcello e la sua cattedrale*, 2e édit. Venise, Tondelli, 101 p.

1. *Monografie friulane*, 2e édit. S. Vito, tip. Poto, VIII-360 p.

2. *I Fedricis Coronei nel Friuli.* Udine, 15 p.

3. *Vittorino da Feltre.* Mantoue, Sogna, 24 p.

4. *Panfilo Gastaldi in una seduta del consiglio dei nobili di Belluno.* Belluno, Daliberali, 12 p.

5. *Statuta communis Sacili, saec. XIII-XIV.* Udine, Doretti, 1888.

6. *I « laudi » del Cadore*, dans les *Atti dell' Instit. veneto*, 6e série, t. VII, 127 p. Au même auteur on doit : *Il laudo della regola di Vallesalle nel Cadore.* Padoue, tip. del Seminario, 26 p.

7. Parmi les écrits d'histoire relatifs au Frioul, nous pouvons encore mentionner : *Tre documenti del sec. XV riguardanti leggi, costumi e vicende di Cividale.* Cividale, Fulvio, 1888. — *Due documenti sulla storia della villa di Castions di Zoppola*, 1425-1427. Udine, Doratti. — J.-C. Carreri, *Quinque inedita documenta de rebus Austriacis et Spilimbergensibus.* Padoue, tip. del Seminario, 1888, 13 p.

8. *Notizie storiche della parrocchia di Monigo.* Trévise, Monder, 15 p.

9. *Guida alla chiesa e monastero dei santi Felice e Fortunato di Vicenza.* Vicence, Rumor, 38 p.

10. *Ode saffica per il ritorno dei Carraresi in Padova.* Florence, Carnesecchi, 9 p.

des dernières années du XIVe siècle[1]. D'autres localités de moindre importance ont été aussi l'objet d'études spéciales[2].

Sans entrer sur le terrain de la politique, on peut parler ici de publications relatives à l'histoire de Trente et de Trieste. Personne, du moins, ne pourra nier que l'histoire de ces deux villes ne soit étroitement liée à celle de la région vénitienne. Trente et Trieste ont chacune leur revue spéciale d'histoire[3], où paraissent des documents et des mémoires tout à fait dignes d'attention. A Udine, on vient d'imprimer la traduction italienne du travail de F. Coronini sur l'histoire et les tombeaux des patriarches d'Aquilée, dont la sphère d'action a été si étendue au moyen âge[4]. Un écrit de P. Stancovitch, sur les hommes illustres de l'Istrie[5], offre un grand intérêt. C.-F. Bianchi a publié un abrégé de l'histoire de Zara, capitale de la Dalmatie, où l'élément italien est si fort et si florissant[6]. Le livre de R. de Souhesmes présente un autre genre d'intérêt[7].

Lombardie. — Nous commençons par Mantoue, ville située aux confins de la Vénétie et de la Lombardie; son histoire, indépendante durant de longs siècles, se rattache à celle de ces deux provinces. Ses archives sont très riches et sont fréquemment citées par les érudits. C.-F. Carreri en a tiré plus d'une centaine de documents du XIIe au XIVe siècle concernant la célèbre famille de Dovara; il y a ajouté d'utiles notes[8]. A. Caffaro a publié un court essai sur un poète macaronique bien connu, Martin Coccai, c'est-à-dire Teofilo Folengo[9],

1. Au sujet de Vérone, je rappelle une brochure de A. Zambelli : *Cenni storici sulla tomba di Giulietta e Romeo in Verona*. Vérone, Civelli, 24 p. — L'auteur du présent *Bulletin* a publié trois opuscules sous le même titre : *Bricciole di storia scaligera*. Vérone, Francini. Il y a recueilli quelques documents et de brèves monographies relatifs aux Scaliger, seigneurs de Vérone.

2. Je rappellerai ici les publications suivantes : G. Rizzetti, *Monselice, cenni storici*. Monselice, Grassi, 30 p. — V. Bellomo, *La carta di re Ottone*. Chioggia, Duse. — L. Carnavitto, *Giorgione da Castelfranco e la sua madonna nel duomo della sua patria*. Castelfranco venet., tip. Alessi.

3. *Archeografo triestino*, nouvelle série (la première série est due à A. Kandler, célèbre historien de Trieste); *Archivio Trentino*.

4. *I sepolcri dei patriarchi di Aquileja*, primo versione ital. par G. Leschi. Udine, tip. del patronato, XVI-256 p. in-8°. L'ouvrage était écrit en allemand.

5. *Biografia degli uomini distinti dell' Istria*, 2e édit. Capodistria, Priora, 1888, XXX-460 p. in-12.

6. *Fasti di Zara religioso-politico-civili*, 1184 *av. J.-C.*, 1888. Zara, Woditzka, 1888, 102 p.

7. *Du Tyrol à la Dalmatie*. Nancy, Wagner, 1888, 180 p.

8. *Regesti dei principali documenti della casa di Dovara conservati nell' archivio Gonzaga di Mantova*. Crémone, Mattezzoni, 1889, 59 p.

9. *Teofilo Folengo; cenni storici*. Pignerol, tip. sociale, 149 p.

dont le génie étrange, mais très artiste, a excité l'attention des historiens de la littérature italienne. Un de ceux-ci, Francesco de Sanctis (*Lezioni di letteratura italiana*, II, 73-86. Naples, 1871), a poussé l'éloge jusqu'à l'appeler « le seul et unique artiste » en son genre. Depuis plusieurs années, Attilio Portioli, littérateur mantouan, donne une nouvelle édition des œuvres de Folengo; le troisième volume vient de paraître[1].

Vincenzo Forcella qui, ces années passées, a réuni en plusieurs volumes les inscriptions de Rome postérieures au moyen âge primitif, vient d'entreprendre un semblable travail pour Milan; il a déjà fait paraître les premiers volumes de son nouveau recueil[2]. Sans être sans défaut, il ne peut manquer de rendre de grands services aux érudits. Quand l'inscription existe encore, il la reproduit d'après la pierre même, sinon il adopte la leçon qu'il croit la meilleure; il joint au texte des notes bibliographiques, des commentaires explicatifs et historiques. Dans l'introduction au premier volume, il parle de ceux qui l'ont précédé sur ce domaine et il analyse leurs œuvres, manuscrites ou imprimées. La monographie consacrée par Camillo Boito à la cathédrale de Milan est un beau travail, enrichi de planches remarquables[3]. Boito est connu comme architecte, mais bien plus encore comme professeur d'architecture, comme écrivain élégant en choses d'art. Il s'est occupé du dôme de Milan; pour expliquer la construction de ce monument, il a mis à profit la foule immense de documents récemment publiés sous le titre d'*Annali della fabbrica del duomo*. Les archives de la cathédrale contiennent un grand nombre d'actes relatifs à son histoire, à sa construction, à ses vicissitudes, aux travaux artistiques qui y ont été exécutés. Ce riche trésor, laissé pendant si longtemps à l'abandon, vient d'être publié en plusieurs volumes par les soins des surintendants de l'Église même. Après une pareille publication, il était naturel que les architectes s'appliquassent à rechercher les rapports véritables entre les enseignements fournis par les documents et le témoignage du monument lui-même, lequel, bien interprété, doit en fait parler et raconter sa propre histoire. La vieille question, si controversée, sur l'architecture de la cathédrale revient à rechercher si elle est

1. *Opere di Merlin Coccai*, t. III. Mantoue, tip. Mondovi. Cf. Gaspary, *Literaturblatt*, XI, 182. A voir encore, sur Merlin Coccai, sa vie et ses écrits, un long travail d'Alessandro Luzio dans le *Giornale storico della letteratura italiana*, XIII, 159, et XIV, 365.

2. *Iscrizioni delle chiese e degli edifici di Milano dal sec. VIII ai giorni nostri*. Milan, Prato.

3. *Il duomo di Milano*. Milan, 1889, XII-318 p. et XXXVI p. avec 85 pl.

italienne ou ultramontaine, et de quelle école au delà des Alpes. Y a-t-il eu plusieurs styles, et que revient-il à chacun d'eux ? A ces questions, les documents apportent des réponses. Voici celle de Boito : tout d'abord il y eut des constructeurs italiens, puis un Français, enfin des Allemands. Quant à la nature intime de l'architecture, il pense que le dessin primitif était plus ogival que le dôme ne l'est actuellement et provient d'une main non italienne. Il suppose que Gian Galeazzo Visconti demanda le premier dessin à un architecte de la Champagne ou d'une autre région voisine. Quant au fondateur de la cathédrale, c'est, suivant la tradition la plus répandue, ce Visconti même; d'autres, et en particulier l'illustre et vénérable Cesare Cantù, soutiennent qu'elle est due au peuple milanais. Pour Boito, Gian Galeazzo n'a pas réellement fait commencer le dôme; il n'a fait que seconder le vœu formellement exprimé de la population, et cela pour se la rendre favorable. On ignore aussi le moment exact où commença la construction. Boito pense que ce fut, non en 1386, comme on le dit d'ordinaire, mais en 1387.

En dehors des articles publiés dans les Revues, il y a peu de travaux relatifs à l'histoire milanaise. Un travail de G. Romano sur les Visconti au XIVe siècle et sur l'histoire de Pavie à cette époque est loin d'être sans intérêt[1]; l'auteur a fait bon usage des matériaux inédits. D'autres villes de la région lombarde ont encore été l'objet de recherches. Pour l'histoire des mœurs et de l'influence exercée à cet égard par les Bénédictins, on peut noter ici un travail de L. Lucchini[2]. Parmi les écrits relatifs à Crème, le Dictionnaire des hommes illustres de cette ville, publié par feu F. Sforza-Benvenuti, est spécialement utile[3]. L. Fiorentini s'est occupé de Bergame[4]; mais il faut remarquer surtout l'explication des monuments de Côme par un archéologue de valeur, V. Barelli[5]; leur extrême importance pour l'histoire et l'art du moyen âge est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'y insister autrement.

1. *I Pavesi nella lotta tra Giovanni XXII e Matteo e Galeazzo Visconti*, 1322-1323. Pavie, Ronchetti, 1889, 61 p.

2. *Storia della civiltà diffusa dai benedittini nel Cremonese; illustrazione delle abbazie di s. Lorenzo e di s. Agata*, etc. Casalmaggiore, Contini, 1888, 171 p.

3. *Dizionario biografico Cremasco*. Crème, Cazzamalli. — L. Barbieri, *Crema e i suoi dintorni*. Crème, Anselmi.

4. *Monografia della provincia di Bergamo*. Bergame, Bolis, 1888.

5. *Monumenti Comaschi*. Come, Fustimone. Notons ici quelques autres monographies qui, par leur sujet, se rapprochent de celles-ci : P. Vegezzi, *Il borgo e la collegiata di Agno*. Lugano, Traversa, 1888. — G. Arrigoni, *Notizie storiche della Valsassina*, 2e édit. Lecco, Gatti, 1889; la première édition avait paru en 1840-47.

Piémont. — Je commencerai par un livre d'une grande portée chronologique. Fedele Savio, à qui l'on doit d'autres monographies estimées sur l'histoire piémontaise, vient de publier une étude sur les évêques de Turin depuis les origines du diocèse jusqu'à la fin du moyen âge[1]; il a utilisé des documents inédits. Domenico Carutti est un vétéran de l'histoire piémontaise; ses études sur les règnes de Victor-Amédée II et de Charles-Emmanuel Ier, ses longues recherches sur la « diplomatie » des princes de Savoie montrent son amour pour l'histoire de la glorieuse dynastie savoisienne. Dans ces dernières années, il s'est mis à rechercher les origines de cette dynastie et il a publié, sous plusieurs formes, une longue dissertation sur Humbert Blanches-Mains, chef de la maison de Savoie. Poussant plus loin encore ses recherches, il a imprimé un catalogue de 791 documents relatifs à la maison de Savoie pour la période qui s'étend de 902 à 1249[2]. Il a fait suivre ce catalogue de quelques monographies sous forme d'excursus; il y traite de divers sujets d'histoire et de généalogie relatifs aux temps les plus anciens de la maison de Savoie; il s'y occupe aussi de quelques anciens comtes de Piémont, et en particulier des comtes de Lomello et de Vintimille. — Les premières mentions d'un conseil du prince, siégeant à côté des princes de la maison de Savoie, paraissent remonter au temps de Thomas Ier, c'est-à-dire à l'an 1191. C'est là l'origine du Conseil d'État actuel, dont les premiers temps et les modifications successives ont été exposés par E. Peverelli, qui s'occupe surtout d'Amédée VIII[3]. Les historiens piémontais ont souvent parlé de la chronique de Fruttuaria, mais sans la publier jamais. Gius. Calligaris en a recherché les mss. et donné un texte critique, précédé d'une préface pénétrante où il discute sur le noyau premier de la chronique et sur les différentes formes qu'elle a prises successivement[4]. Le travail de Calligaris figure parmi ceux de la faculté de lettres à l'université de Turin.

Verceil a été un centre de civilisation, surtout à l'époque de l'évêque Attone; pendant longtemps il fut le siège d'un « studium generale. » E. Baggiolini parle de ces écoles de Verceil[5]. Non loin de Verceil est Borgovercelli; M. Perosa parle de cette petite ville[6]. Villa est un

1. *Gli antichi vescovi di Torino dal principio fino al* 1300. Turin, Speirani, 1888, 154 p.

2. *Regesta comitum Sabaudiae marchionum in Italia, ab ultima stirpis origine ad a.* 1253. Turin, 1889 (*Bibl. stor. ital.*, t. V).

3. *Il consiglio di stato nella monarchia di Savoia dal conte Tommaso Ie di Moriana fino ad Emanuele Filiberto.* Rome, tip. delle Mantellate, 1888.

4. *Un' antica cronaca piemontese inedita.* Turin, Lœscher, 1889.

5. *Lo studio generale di Vercelli nel medio evo.* Verceil, 1888, 141 p.

6. *Bulgaro (Borgovercelli) e il suo circondario.* Verceil, Dell'Era, 1889, 478 p.

ancien château de la pittoresque vallée d'Aoste, où habita saint Anselme, archevêque de Cantorbéry; il a été étudié par Mgr J.-A. Duc, évêque d'Aoste et historien zélé de son pays[1]. Une autre localité pittoresque des Alpes piémontaises est la célèbre église de Saint-Michel, de la congrégation des Rosminiens, qui fut le siège d'une antique abbaye; la construction en est encore en bonne partie antique. On a beaucoup écrit sur l'origine de cette abbaye, avec plus ou moins de fondement. F. Savio croit qu'elle eut lieu entre 999 et 1002[2]. Pour Cuneo, nous avons une bibliographie historique assez étendue contenant les noms de 319 auteurs et les titres de leurs œuvres, publiées ou inédites[3]. Le petit pays de Saint-Damiano d'Asti a trouvé son historien dans F. Daneo qui a recueilli beaucoup de renseignements sur les événements et sur les hommes[4]. Les archives anciennes d'Alba ont été presque tout à fait détruites; de leurs débris, G. Mazzatinti a tiré quelques monographies sur les derniers siècles[5]. Dans quelques vallées alpines vivent les Vaudois, dont l'histoire se mêle aux événements politiques et religieux de six siècles. Beaucoup de problèmes se posent au sujet de ce peuple, et la tradition religieuse s'en est toujours conservée. On a récemment discuté la date de la version vaudoise du Nouveau-Testament que, jusqu'à ces derniers temps, on croyait beaucoup plus ancienne qu'elle n'est en réalité. Chaque année, sont publiés des ouvrages qui les concernent, soit par des écrivains vaudois, soit par leurs coreligionnaires de Germanie; même depuis quelque temps on a commencé la publication d'un *Bulletin* pour l'histoire vaudoise. En fait d'études d'un caractère général, citons celles de G.-A. Fischer[6], de F.-W. Bodeman[7] et de E.-E. Hale[8]. E. Comba a publié il y a quelques années, en français, le premier volume de son histoire des Vaudois, livre qui a été traduit en anglais. A. Vinay a étudié les rapports entre les deux sectes religieuses des Vaudois et des Hussites[9] en s'appuyant surtout sur le

1. *La Tour de Villa en Gressan.* Turin, 1888, 78 p.

2. *Sulle origini della abazia di S. Michele della Chiusa, detta la Sacra di S. Michele.* Turin, 1888 (extrait des *Atti dell' Accad. di scienze*).

3. S. Maccario et V. Abre, *Saggio di bibliografia Cuneese.* Cuneo, tip. subalpina, 1889.

4. *Il comune di S. Damiano d'Asti.* Turin, Derosti, 1888-89. — *Vite di Sandamianesi segnalati nelle scienze, lettere ed arti.* Ibid., 1889.

5. *Note per la storia della città di Alba,* fasc. 3. Alba, Sansoldi, 1888.

6. *Die Waldenser,* 2e édit. Barmen, Klein, 1888, 34 p.

7. *Ibid.* Berlin, Evangel. Gesellschaft, 1888, 101 p.

8. *A story of the Waldenses.* Londres, Truelove et Shirley, 1888.

9. *Rapport des Vaudois avec les Taborites,* dans le *Bull. de la Soc. d'hist. vaudoise,* t. III, p. 47, 1887.

mémoire de Preger : *Ueber das Verhæltniss der Taboriten zu den Waldensern des XIV Jahrhunderts.*

Ligurie. — C. Cappato, ravi par la mort dans la première jeunesse, a publié un opuscule sur l'histoire de Gênes[1]. Gênes possède depuis longtemps une florissante société d'histoire qui publie une série d'actes, sans compter le *Giornale ligustico*. Récemment, grâce à l'appui de M. Boselli, ministre de l'instruction publique, une société analogue a été instituée à Savone; elle a publié un volume d'*Atti e Memorie* où se trouvent des articles de V. Poggi, A. Bruno, etc., sur la numismatique et la diplomatique de Savone. Les archives municipales de cette ville sont très riches en documents, et ont été jusqu'ici peu explorées; il faut espérer que la nouvelle société saura exploiter cette mine.

Toscane. — Parmi les publications sur l'histoire de Florence, nous mettons en première ligne celles qui se rapportent aux sources. On sait qu'Isidoro Del Lungo a été et est encore le plus infatigable, le plus érudit de ceux qui défendent l'authenticité de la chronique de Dino Compagni. Dans un opuscule imprimé à Vérone en 1871, Giusto Grion l'avait niée; son opinion n'était pas nouvelle, mais elle n'avait pas encore soulevé de tempête, tandis qu'en 1871 et dans les années suivantes le terrain avait été préparé par le livre de Scheffer-Boichorst contre l'authenticité de la chronique des Malispini. Depuis lors, les publications se sont multipliées et la discussion s'est élargie, ainsi que le savent les lecteurs de la *Revue historique*. Dans son grand travail sur Compagni, Del Lungo n'a pu se servir, ou du moins très peu, du plus ancien ms. de la chronique, qui remonte au xve siècle, parce qu'il était alors la propriété de lord Ashburnham, en Angleterre; mais, quand une grande partie des mss. Ashburnham eurent été acquis par le gouvernement italien et déposés à la Laurentienne de Florence, Del Lungo put publier le texte de ce ms. et le donner en appendice à son travail. En même temps, dans une édition moins considérable, il a recueilli les résultats de ses recherches sur le texte et sur la valeur de la chronique. Je ne sais si ces résultats seront acceptés de tout le monde comme définitifs, car il semble que la chronique recèle encore des problèmes très difficiles, non entièrement résolus par les défenseurs de l'authenticité; quoi qu'il en soit, cette dernière édition de la chronique sera très utile, non seulement aux écoliers, mais à tous les érudits[2].

Les plus anciens actes des conseils de la république sont transcrits

1. *Un poeta anonimo genovese dei sec. XIII e XIV*. Florence, Cellini, 1888.
2. *La Cronaca di Dino Compagni*. Florence, Le Monnier, 1889.

et réunis dans un volume des archives de l'État à Florence et embrassent la période de 1280 à 1300. C'est une période de splendeur de la Florence guelfe : celle de la guerre d'Arezzo et de la bataille de Campaldino, de la jeunesse de l'Alighieri. La lecture de ce volume offrait de grandes difficultés, aussi Alessandro Gherardi a-t-il fait une œuvre utile et méritoire en publiant le précieux ms. dans son intégrité[1]. En 1851, Emiliani Giudici publia le statut, en langue vulgaire, de l'« Arte » de Calimala, de 1322, une des plus célèbres de Florence; mais cette corporation possédait un statut plus ancien, cité plusieurs fois (par ex. par Perrens), mais jamais publié. On le croyait généralement de 1302; G. Filippi, en le publiant, a montré qu'il était de 1301[2]. Son édition est précédée d'une préface qui contient des recherches spéciales et des documents inédits sur l'histoire de la corporation. Il a fait paraître ensuite les additions faites en 1303-1309 à ce statut[3].

A la fin du XIVe siècle, l'histoire de Florence est caractérisée par la révolte des Ciompi, révolte qui fut à la fois sociale et politique. G.-O. Corazzini a réuni les documents qui la concernent dans une monographie qui mérite considération[4]. Peu après la révolte des Ciompi l'Europe se trouva divisée par le grand schisme d'Occident. G. Erler, dans une brève mais remarquable étude, a parlé de Ladislas et de Florence dans leurs rapports avec l'Église; il y a mis à profit des documents tirés des archives du Vatican et des archives de l'État à Naples[5].

Après les documents réunis par Alessandro Gherardi, après l'édition, nouvelle et refondue, de la monumentale biographie de Savonarole par P. Villari (en 2 vol.), on a peu publié sur ce célèbre personnage. Citons seulement un ancien travail que Giosuè Carducci a fait réimprimer[6].

G.-B. Benvenuti a réuni plusieurs études sur des personnages et des événements connus de Florence; je rappellerai ici Matteo Pal-

1. *Le Consulte della repubblica fiorentina*. Florence, Sansoni. L'œuvre est en cours d'impression.

2. *L'Arte dei mercanti di Calimala in Firenze e il suo più antico statuto*. Turin, Bocca.

3. *Arch. stor. ital.*, 5e série, t. IV, p. 3 et suiv.

4. *I Ciompi, cronache e documenti, con notizie intorno alla vita di Michele di Lando*. Florence, Sansoni, 1888, CV-234 p.

5. *Florenz, Neapel und das pæpstliche Schisma*. Leipzig, Brockhaus, 1889.

6. *Frà Girol. Savonarola e s. Catarina de' Ricci* (Opere, t. II, 65-107); ce travail a paru pour la première fois en 1861 dans la *Rivista contemporanea*, t. XXVI, p. 438-454.

mieri, écrivain du XVe siècle[1]. A la même époque appartenait Leonardo Bruni d'Arezzo; outre ses œuvres historiques et littéraires bien connues, il a laissé quelques opuscules historiques, restés inédits jusqu'en 1889, année où ils ont été l'objet de plusieurs publications[2]. Ce sont des écrits curieux et très importants pour l'histoire de l'humanisme.

Le vieux palais de la Seigneurie de Florence, où convergent tant de souvenirs historiques, a été décrit par A. Gotti en un gros volume orné de belles gravures et des armes (reproduites en chromolithographie) des « quartieri » et des « sestieri » de la république florentine. Le volume de Gotti n'est pas un ouvrage d'érudition, fruit de minutieuses recherches dans les archives, d'où l'histoire du célèbre palais puisse recevoir une lumière inattendue; il n'en est pas moins digne d'éloges, car c'est un résumé élégant et judicieux de l'histoire de ce monument. Gotti en raconte l'origine, qui remonte à l'an 1299, et les vicissitudes jusqu'à nos jours. L'exil de Dante, la lutte des Blancs et des Noirs, la révolution passagère opérée par Michel de Lando, l'astuce de Cosme de Médicis, le supplice de Savonarole, le génie artistique de Florence, tout cela passe agréablement devant les yeux du lecteur et le remplit d'admiration. L'histoire du palais est en quelque sorte celle même de la commune florentine.

A Florence, tout parle d'art. Les constructions nouvelles ont détruit une partie des anciens monuments historiques de médiocre valeur; mais il faut tenir compte même de ceux-ci; c'est un devoir de conserver bonne mémoire du temps ancien. C'est à quoi s'est appliqué Guido Carocci en publiant une étude sur les édifices du centre de Florence en 1427, d'après le cadastre que l'on possède pour cette époque[3]. Non loin du centre de la ville est le couvent de Saint-Marc, où se trouve la cellule de Jérôme Savonarole; il est riche en œuvres artistiques et surtout en fresques, d'une valeur inappréciable; V. Schultze s'en est occupé, non sans examiner aussi l'importance

1. *Quadri storici fiorentini*. Florence, Le Monnier.

2. K. Wotke, *Leon. Bruni Aretini Dialogus de tribus vatibus Florentinis*. Prague, Vienne et Leipzig, Freytag, 1889. — Id., *Beiträge zu Leon. Bruni aus Arezzo* (dans les *Wiener Studien*, XI, 291 sq., 1889). — G. Kirner, *I « dialogi ad Petrum Histrum » di Leon. Bruni*. Livourne, 1889. — Id., *Della « Laudatio urbis florentinae » di L. Bruni*. Ibid. — Th. Klette, *Leon. Bruni ad P. P. Istrum dialogus, zum ersten Male vollständig herausgegeben mit Einleitung und Auszügen aus Leon. Aret. Laudatio Florentinae urbis und deren Gegenschrift Petri Candidi Decembrii de laudibus Mediolan. urbis panegyricus*. Greifswald, 1889.

3. *Studi storici sul centro di Firenze*, pubblicati in occasione del IV congresso storico italiano. Florence, Civelli.

qu'eut ce monastère dans l'histoire de la civilisation[1]. Quand fut dégagée (en 1887) la nouvelle façade de Santa Maria del Fiore, plusieurs monographies furent publiées, comme à l'occasion du centenaire de Donatello. Ces publications sont antérieures à l'époque sur laquelle s'étend le présent Bulletin ; nous les indiquons ici seulement en passant, et pour montrer combien est vif chez les Florentins le culte de leur passé artistique et historique.

Si l'histoire de Florence est splendide, celle des autres villes de Toscane est belle encore, et elles ont été l'objet de nombreuses études spéciales. Pietro Vigo a publié un opuscule remarquable sur la fête religieuse et civile de l'Assunta à Pise, à l'aide de documents inédits tirés des archives de l'État à Pise[2]. Salvatore Bongi, l'excellent directeur des archives de Lucques, a publié le tome IV et dernier de l'inventaire de ces archives[3] ; ainsi se trouve terminé un travail qui, par le soin avec lequel il a été conduit, sera très utile aux érudits. Les papiers de l'ancien état de Lucques avaient été catalogués dans les volumes précédents ; le présent tome commence par l'inventaire des papiers plus modernes. Plus utile sera la section suivante intitulée : « Raccolte speciali, » et qui contient les documents de l'évêché, des monastères et des institutions religieuses. Suit une note sur la bibliothèque annexée aux archives, et qui contient quelques chroniques pisanes du xive siècle, sans compter le ms. des *Annales breves* de Tolomeo de Lucques, utilisé par Carlo Minutoli pour son édition des *Annales* (Florence, 1876).

En Italie, on connaît peu la Vie de saint Anselme de Lucques, le célèbre conseiller de la grande comtesse Mathilde de Canossa, au xie siècle, écrite par Rangerius et récemment publiée à Madrid par Vincenzo de la Fuente. C. Cavriani s'en est servi dans un court travail relatif à cet évêque[4]. Le professeur P. Vigo, dont nous avons parlé plus haut, a encore publié une brève étude sur Livourne au xive siècle[5] ; il s'est occupé aussi de Volterra[6]. Les archives d'État à

1. *Das Kloster San Marco in Florenz*, ein kulturgeschichtliches Bild aus dem xv Jahrh. Leipzig, Böhme, 1888, 70 p.

2. *Una festa popolare a Pisa nel medio evo*, contributo alla storia delle costumanze italiane. Pise, Mariotti, 1888.

3. *Inventario del r. Archivio di stato in Lucca*, t. IV. Lucques, Giusti, viii-557 p.

4. *Nuovi schiarimenti intorno alla vita di s. Anselmo, vescovo di Lucca.* Turin, tip. Romano, 1888, 132 p.

5. *Uno sposalizio in Livorno nel medio evo.* Livourne, Vigo.

6. *Statuto dei disciplinati di Pomarance nel Volterrano del sec. XIV.* Bologne, Romagnoli. Cf. A. Cinci, *Documenti inediti del* 1239 *appartenenti a Volterra.* Volterra, Sborgi.

Sienne ont fourni à M. Lisini quelques lettres du XIIIe siècle, écrites en langue vulgaire[1]. Ludovico Zdekauer, aujourd'hui professeur de droit à l'université de Sienne, s'occupe depuis longtemps de l'histoire de Toscane et en particulier de celle de Pistoia. Il a publié en un gros volume les statuts de cette dernière ville et il en prépare actuellement le cartulaire; en attendant, il a fait paraître un petit volume où il a réuni plusieurs monographies sur l'histoire de Pistoia. Il y parle de Focaccia de' Cancellieri et de l'origine des factions politiques des Blancs et des Noirs[2]. Dans l'article sur « le seizième conseil de Dino de Mugello, » il montre l'utilité historique que l'on peut tirer des « consilia » des anciens jurisconsultes; rendus pour résoudre juridiquement un cas réel, ils parlent du fait lui-même et l'expliquent, et souvent ce fait a une valeur historique.

Pérouse n'appartenait pas à l'état toscan, mais elle entretenait des rapports intimes avec la Toscane. Sur le poète Bartolomeo de Castel Della Pieve et sur la révolte des Pérusains qui, aidés par Bernabò Visconti, se soulevèrent contre Urbain V, nous avons deux publications de G. Mazzatinti[3] et de F. Novati[4]. Ariodante Fabretti, dont les principales publications sont relatives à l'archéologie étrusque et romaine, fait paraître actuellement des documents nouveaux sur l'histoire de Pérouse, surtout au moyen âge. Outre plusieurs volumes de *Cronache* et de *Documenti,* il a donné aussi un mémoire sur la gabelle à Pérouse[5].

Bologne, la Romagne, l'Émilie et les Marches. — Nous commencerons par indiquer la bibliographie historique du pays de Bologne par Luigi Manzoni[6]. En 1888, à l'occasion du huitième centenaire de l'université de Bologne, des savants italiens, allemands, etc., publièrent plusieurs travaux historiques et juridiques; parmi les plus récents, on peut signaler la réimpression de la vieille, mais toujours bonne histoire de l'université de Bologne par M. Sarti et M. Fattorini[7]; on peut mentionner encore ici d'autres brèves mono-

1. *Lettere volgari del sec. XIII a Geri e a Guccio Montanini.* Sienne, Sordomuti, 45 p.

2. *Studi Pistoiesi.* Sienne, Torrini, 1889.

3. *Canzone di maestro Bartolomeo da Castel della Pieve.* Foligno, Sgariglia, 1888.

4. *Bartolomeo da Castel della Pieve e la Rivolta Perugina,* 1368-1370, dans le *Giorn. stor. della letter. ital.*, t. XIII, p. 454.

5. *La vendita della gabella delle some grosse e del pedaggio, fatta dal comune di Perugia,* 1379 *e* 1391. Turin, 1888.

6. *Saggio di una bibliografia storica bolognese,* 1re partie. Bologne, Cenerelli, 1888; le 2e volume paru en 1889.

7. *De claris Archigymnasii Bononiensis professoribus a saec. XI usque ad*

graphies[1]. La plus vaste église de Bologne est consacrée à saint Petronio; sans doute on ne peut dire qu'elle soit monumentale ni belle, bien que même au point de vue artistique elle ne manque pas d'intérêt. Elle n'a pas de façade et l'on pense à lui en construire une. A ce sujet se rapporte un travail de A. Gatti, qui expose[2] les péripéties par lesquelles elle a passé jusqu'en 1659, année où elle fut ramenée à l'état actuel; il discute le style auquel elle appartient et il en fait l'histoire depuis 1388, année où le conseil général de Bologne en décréta la construction; la première pierre fut posée le 7 juin 1390. Le monastère de Saint-Michel a été aussi étudié[3]. Parmi les nombreuses questions agitées au sujet de l'ancienne école poétique de Bologne, une des plus ardues concerne Guido Guinicelli, sa vie et ses œuvres; L. Frati lui a consacré un travail[4]; mais il ne semble pas que sa solution soit définitive.

Dans son recueil des *Scriptores rerum italicarum*, Muratori a publié une chronique de Modène, très défectueuse, sous le titre de *Annales veteres Mutinenses;* c'était un fragment d'une chronique plus étendue restée inédite. L. Vischi, T. Sandonnini, O. Rafaelli ont examiné les mss. des anciennes chroniques modenaises d'où provenaient aussi les *Annales veteres* et ils ont donné une utile édition des chroniqueurs modenais en réunissant les œuvres d'Alessandro Tassoni, de Giovanni de Bazzano, de Bernardo Morano[5]. Ces chroniques, même quand elles ont été rédigées à des époques tardives, utilisèrent parfois de bons matériaux. L'appendice contient des extraits de l'histoire de Ferrare de Pellegrino Prisciano, humaniste et érudit de la fin du xve siècle; la partie publiée ici se rapporte aux années 1286-1345. L'histoire de Ferrare et des Este est riche en épisodes importants et qui offrent d'excellents sujets pour des mono-

saec. XIV, iterum edidit C. Albicinus, tomus I, pars 1. Bologne, 1888; pars 2, 1889.

1. R. Leonhard, *Die Universitæt Bologna im Mittelalter*. Leipzig, Veit, 39 p. — A. Schneider, *Der Zürcher Kanonicus und Kantor Mag. Felix Hammerli an der Universitæt Bologna*, 1408-1412 *und* 1423-1424. Zurich, Schulthess. — L. Selli, *L'Esposizione dei documenti dello studio bolognese nel r. Archivio di stato di Bologna*. Bologne, Fava e Garagnani, 1889.

2. *La Fabbrica di S. Petronio, indagini storiche*. Bologne, 1889, avec 19 pl.

3. *Il celebre cenobio e claustro di s. Michele di Bologna*. Bologne, Gamberini, 29 p. — A. Gatti, *Le tombe del portico di s. Giacomo in Bologna*. Bologne, Andreoli, 17 p.

4. *Guido di Guinizello de' Principi, o Guido Ghisilieri*, notizie. Bologne, 1888 (extrait du *Propugnatore*).

5. *Cronache Modenesi*. Fait partie des *Monumenti di storia patria delle prov. modenesi*, t. XV de la série des Chroniques. Modène, 1888, xxxi-376 p.

graphies, comme celles de L. Olivi et autres[1]. Reggio[2], La Mirandole[3] ont souvent été l'objet d'études particulières. G. Mariotti a porté la lumière sur l'histoire de l'université de Parme[4]. Si nous passons à Ravenne, les documents sur l'ancienne histoire de cette ville vont en se multipliant. On sait qu'en Romagne et dans la Marche il a existé des règlements communaux et provinciaux indépendants. Sur les « parlements » de la Marche, de 1170 à 1752, et en général sur la nature du gouvernement de ce pays et sur ses rapports avec les papes, nous trouvons des détails dans N. Foglietti[5]. Parmi les histoires municipales, on peut citer celles de Faenza[6], de Cesène[7], de Gubbio[8], de Castrocaro[9]; Aurelio Zonghi, aujourd'hui évêque de Sanseverino, a continué le classement des archives de Fano, et en a publié l'inventaire[10]. De Sanseverino même s'est occupé V.-E. Alexandri[11]. Ce sont de petites villes, mais pleines de souvenirs sur l'histoire du moyen âge. On peut en dire autant de Camerino[12], d'Osimo[13], de Foligno. Cette dernière ville a joui d'une période de vraie splendeur, sous la domination de la célèbre famille des Trinci, qui a tenu un rang honorable parmi les familles princières au temps de la pre-

1. *Del matrimonio di Nicolò III d'Este con Gigliola dei Carraresi.* Modène, Vincenzi, 44 p. — Cf. C. Bonfili, *Lettera di N. Beneder ad Alessandro VI per gli sponsali di Lucrezia Borgia con Alfonso I d'Este.* Ferrare, Taddei, 10 p.

2. C. Cottafavi, *Memorie storiche del castello di Leguigno.* Reggio Emilia, Gasparini, 47 p. (Ce château a été construit au xive siècle.)

3. E. Müntz, *le Prétendu portrait de Pic de la Mirandole à la galerie des Offices*, dans la *Chronique des arts*, 1888, n° 4. — Cf. *Statuti* (1386) *del comune di Mirandola e della corte di Quarantola.* La Mirandole, Cagarelli, 1888.

4. *Memorie e documenti per la storia dell' Università di Parma nel medio evo.* Tome I, Parme, 1888.

5. *Notizie intorno al parlamento della Marca d'Ancona.* Turin, Baglione, 1889, 43 p.

6. G. Penzavolta, *Brani di storia Faentina.* Faenza, tip. sociale, 24 p.

7. Zazzeri, *Storia di Cesena.* Césène, Vignuzzi.

8. O. Lucarelli, *Memorie e guida storica di Gubbio.* Città di Castello, Lappi, 1888.

9. Giov. Mini, *Illustrazione storica dell' antico castello di Castrocaro.* Modigliana, Valgimigli, 1889, 362 p.

10. *Repertorio dell' antico archivio di Fano.* Fano, 1888.

11. *Nuova guida storico-artistico-industriale di Sanseverino.* Sanseverino, Bellabarba, 1889, 127 p.

12. M. Santoni, *S. Venanzio m. Camerte, iconologia e bibliografia.* Camerino, Savini, 40 p. — E. Mestica, *Varino Favorito Camerte.* Ancône, Morelli, 1888. (Varino naquit vers le milieu du xve siècle; ce travail met en lumière la cour de Jules César Varano à la fin de ce siècle.)

13. G. Gelgich, *Fra Tommaso Illirico minore osservante, detto da Osimo.* Foligno, Sgariglia, 1888. (Il prouve qu'il naquit à Vrana en Dalmatie.) — G. Cecconi, *Vita e fatti di Boccolino Guzzoni da Osimo, capitano di ventura del sec. XV.* Osimo, Rossi.

mière Renaissance, pendant tout le XIVe siècle et une partie du XVe. Un érudit de Foligno, M. M. FALOCCI-PULIGNANI, a fait l'histoire de cette cour[1]. Balduino Maurizi de Tolentino fut un capitaine d'aventure à la solde de Pandolfo et Sigismondo Malatesta, de Francesco Sforza, d'Eugène IV, etc.; un abrégé de sa vie a été conté par G. BENADUCCI[2]. Sur l'art de la céramique en Ombrie, une communication a été faite par M. Falocci Pulignani[3], pour faire suite à l'ouvrage de R. ERCULEI[4]. Enfin l'on peut dire qu'il n'est si petite ville de cette contrée qui n'offre matière à des récits historiques et qui ne possède ses érudits locaux[5].

Une monographie étendue sur le château et la famille Campello nous a été donnée par Paolo CAMPELLO, qui a fait grand usage de documents inédits[6]. L'histoire de Viterbe, par C. PIUZI[7], est peu importante. Très bien faite au contraire est l'histoire des évêques de Todi publiée par un érudit de mérite, mort aujourd'hui, L. LEONII; il a mis a profit des documents inédits, surtout pour les XIVe et XVe siècles[8].

Quant à Rome, un travail d'une importance capitale a été publié en 1889. C'est la première partie du tome II des *Inscriptiones christianae urbis Romae saeculo septimo anteriores*, par l'éminent érudit G.-B. DE ROSSI[9]. Le tome I, paru il y a dix-huit ans, contenait les inscriptions à date certaine; il commence maintenant la publication de celles qui ne sont pas datées et que nous trouvons d'ordinaire chez ceux qui autrefois ont recueilli les inscriptions chrétiennes de Rome. En fait, il a tiré les matériaux de ce volume, pour la plus grande partie, d'anciens mss. d'anthologie poétique

1. *Le arti et le lettere alla corte dei Trinci, ricerche storiche*. Foligno, Salvati, 1888. — Id., *Saggio bibliografico sulla vita e sugli opuscoli della beata Angela da Foligno*. Foligno, Sgariglia, 1888 (2e édit.). — G. Botti, *Le schede membranacee della biblioteca comunale di Foligno*. Foligno, Campitelli.

2. *Biografia di B. Maurizi*. Tolentino, tip. Filelfo.

3. Dans l'*Arch. Marchig*, IV, 688-691.

4. *Notizie e documenti sulla ceramica italiana*. Rome, Civelli, 342 p.

5. Citons ici quelques écrits de cette nature : P. Negri, *Relazione sugli antichi ordinamenti e statuti del comune di Conselice*. Faenza, Conti, 1888, 93 p. — L. Mannocchi, *Memorie storiche e statistiche di Petricoli*. Fermo, Bacher (au Xe siècle, ce village s'appelait Castel Rodolfo; il portait déjà le nom de Petricoli en 1032).

6. *Il Castello di Campello, memorie storiche e biografiche*. Spolète, 1889, 524 p.

7. Le premier volume (XXIX-572 p.) de cette *Storia della città di Viterbo* a paru à Rome en 1887; il arrive jusqu'en 1251.

8. *Cronaca dei vescovi di Todi*. Todi, Franchi, VIII-216 p.

9. Rome, Cuggiani, 1888, LXVIII-536 p.

et de recueils épigraphiques. Par là il a été amené à refaire l'histoire de ces recueils, de leurs sources, de leur composition et de leurs auteurs. C'est, comme on le voit, un travail hérissé de difficultés, car il faut recommencer toutes les recherches antérieures qui étaient absolument insuffisantes. En examinant longuement le fameux ms. d'Einsiedeln, il montre que ce n'est pas une œuvre originale, mais qu'il est formé de trois ou quatre recueils épigraphiques. L'étude des inscriptions chrétiennes subit une éclipse du XIIe au XIVe siècle; elle a été restaurée par le fameux tribun de Rome, Cola di Rienzo. Au sujet des études de Rienzo, Rossi donne des renseignements très intéressants. Il parle aussi tout au long de Ciriaco Pizzicolli d'Ancone (né en 1390), de Maffeo Vegio, de frà Giocondo de Vérone, de Pomponio Leto, etc. Rossi s'occupe actuellement de continuer son travail. Tandis que, pour le premier volume, les dépenses de l'impression avaient été supportées par le gouvernement pontifical, c'est le royaume d'Italie qui fait les frais, très considérables, du tome II.

Sur l'histoire de Rome, les publications, comme on doit s'y attendre, sont nombreuses. Pour l'histoire municipale, nous avons un bon travail de O. Tommasini[1]; J.-P. Kirsch[2] et W. Martens[3] se sont occupés de la construction du Vatican et de l'ancienne église de Saint-Pierre.

Non loin de Rome s'élevait l'ancien et célèbre monastère de Farfa. Ignazio Giorgi et Ugo Balzani ont, depuis plusieurs années, entrepris l'œuvre difficile d'en publier le vaste cartulaire qui fut rédigé au XIe siècle par Grégorio de Catino[4]. Nous en avons les tomes II, III et IV. Le tome I, qui doit contenir la préface et le commentaire diplomatique et historique, paraîtra le dernier. Le tome IV, le plus récemment paru, contient les documents n°s 608-996, de 1009 à 1069,

1. *Il registro degli ufficiali del comune di Roma, esemplato dallo scriba-senato Marco Guidi per commissione di Calisto III*, dans les Mémoires de l'*Accad. dei Lincei*, t. III, 1re partie. Rome, Salviucci, 1888.

2. *Beiträge zur Geschichte der alten Peterkirche in Rom.*, dans la *Röm. Quartalschrift für christ. Alterthumskunde*, 1888, II, fasc. 2.

3. *Das Vaticanum und Bonifaz VIII.* Munich, Stahl, 1888. Rappelons ici d'autres publications d'histoire romaine : A. Gibelli, *Memorie storiche ed artistiche della chiesa abbaziale dei ss. Andrea e Gregorio al clivo di Scavo sul monte Celio.* Rome, 192 p. et 37 pl. — Chr. Stelzer, *Leben der heil. Franziska Romana, Stifterin der Oblaten von Tor de' Specchi in Rom, nach dom J. Rabory's französisch original bearbeitet.* Mayence, Kirchheim, 1888, XI-428 p.

4. *Il regesto di Farfa, compilato da Gregorio di Catino* e pubblicato a cura di J. Giorgi e U. Balzani, t. IV. Rome, 1889, XVI-375 p.

publiés d'après la même méthode qui a été suivie dans les deux volumes précédents. On a reproduit avec une fidélité scrupuleuse l'orthographe, le texte du ms., en ajoutant, pour chaque acte, la date et une brève cote. Les documents sont précédés de quelques pages intitulées « Tables et sommaires des documents ; » dans cette table, les documents sont donnés dans l'ordre où ils se trouvent dans le ms. et non dans l'ordre chronologique exact ; mais il faut se rappeler que Gregorio de Catino, en transcrivant les actes de son ministère, a observé un certain ordre chronologique sans un scrupule excessif d'exactitude.

Au cartulaire de Farfa j'ajouterai le *Codice diplomatico Sulmonese*, publié par N.-F. Faraglia[1]. Il se compose de 313 documents, qui vont de 1042 à 1502 ; ils sont précédés d'une longue préface qui traite de l'historiographie de Sulmona. Faraglia parle aussi des lois et coutumes (carolingiennes et lombardes) en vigueur à Sulmona.

Le vénérable Luigi Tosti, moine au Mont-Cassin, a réédité ses œuvres nombreuses. En 1889, il a donné la seconde édition du tome II de sa *Storia della badia di Montecassino*[2].

Sur l'histoire politique générale du pays napolitain, il faut signaler quelques publications importantes, parmi lesquelles celle de M. Schipa sur Charles Martel tient un des premiers rangs. Ce prince aragonais fut aimé de Dante qui a fait de lui un si bel éloge au chant VIII du *Paradis*. Mais nous n'en pouvons parler longuement, parce qu'elle a paru dans l'*Archivio storico napoletano*, tome XIV. Sur la cour de Robert d'Anjou, N.-F. Faraglia a publié un beau travail[3] ; à l'occasion d'un ami de Pétrarque comme était Barbato de Sulmona, il y a mis en lumière tout le cercle des littérateurs qui entouraient le roi Robert ; il publie le testament de Barbato. Souvent la littérature se mêle à la politique. Il en était ainsi au temps de Robert ; il en arriva de même aux temps postérieurs, et nous pouvons rappeler ici l'étude de F. Flamini sur Tansillo[4]. L'histoire des régions particulières et des villes a été étudiée avec soin. Il est impossible d'énumérer ici toutes ces histoires locales ; nous en signalerons seulement quelques-unes, ainsi sur la Lucanie et la Basilicate[5], les Abbruzes[6], etc. Une

1. Lanciano, Carabba, 1888, LVIII-466 p. in-4°.

2. Rome, Pasqualucci, 1889.

3. *Barbato di Sulmona e gli uomini di lettere alla corte di Roberto d'Angiò.* Florence, Cellini.

4. *Sulle poesie del Tansillo, studio e notizie.* Pise, Nistri, 166 p.

5. G. Racioppi, *Storia dei popoli della Lucania e della Basilicata.* Rome, Loescher, 1889, 2 vol.

6. G. Finamore, *La leggenda di s. Francesco negli Abruzzi.* Lanciano,

curieuse question héraldique a été l'occasion d'écrits nombreux. L'antique Capoue, célèbre dans l'antiquité romaine et pré-romaine, a été détruite dans les premiers siècles du moyen âge. Deux villes prétendent aujourd'hui être les héritières de cette fameuse cité, à savoir Capoue et Capua vetere, et dans leurs armes elles veulent conserver le souvenir de cette glorieuse origine. A ce sujet ont paru un grand nombre de monographies à l'avantage de l'une et de l'autre de ces deux cités. Ce sont des travaux de polémique, écrits parfois avec aigreur, mais non sans talent ni érudition. J'en signalerai un ici, par G. Stroffolini[1], dont le titre suffit pour révéler les sentiments peu pacifiques de l'auteur.

Nous passons maintenant à la Sicile. La société d'histoire qui siège à Palerme, en publiant soit des volumes de documents, soit l'*Archivio storico siciliano,* contribue activement à éclairer l'histoire de cette noble île. Nous n'avons pas à parler des études parues dans l'*Archivio;* nous signalerons seulement quelques publications séparées. A.-F. von Schack nous a donné une histoire de la domination des Normands en Sicile, écrite, non avec une minutieuse érudition, mais pour le grand public[2]. R. Salvo a écrit une histoire de Cefalù[3].

C. Cipolla.

Carabba, 1888, 8 p. — F. Savini, *Statuti del comune di Teramo.* Florence, Barbèra. — Id., *Sugli statuti teramani del* 1440. Ibid. — L. Fioravanti, *Vita e poesie di Serafino aquilano.* Terame, Bezzi, 1889. — G. Fortunato, *I feudi della valle di Vitalba nel XII secolo.* Rome, 1889. — Id., *I casali della valle di Vitalba nel XIII secolo.* Ibid. — N. Parisio, *Due documenti greci inediti della Certosa di s. Stefano del Bosco.* Naples, 1889. — G. Minasi, *Notizie storiche della città di Scilla.* Naples, 1889. — E. Luzi, *Compendio di storia Ascolana.* Ascoli Piceno, Cesari. — G. Abignente, *Le consuetudini inedite di Salerno.* Rome, 1889. — E. Cavalli, *Il real duomo di Lucera.* Lucera, Urbano. — A. Bozza, *Il Vulture ovvero breve notizia di Bazile e delle sue colonie albanesi.* Rionero sur le Vulturne, 1888. — L. di Vestea, *Ricordi storici di Collecorvino.* Naples, 1888. — C. Baccio, *Profili storici e le vite di alcuni illustri Pennesi.* Penne, Valeri, 1888. — G. Gattini, *Dello stabilimento e genealogia della famiglia Mavini-Malvezzi de' duchi di s. Candida in Matera.* Matera, 1888.

1. *Sommario di alterazioni storiche.* Caserte, Nobile, 1888.

2. *Geschichte der Normannen in Sicilien,* 2 vol. Stuttgart, Deutsche Verlagsanstalt.

3. Palerme, tip. del Tempo, 1888.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

HUMANN et PUCHSTEIN. **Reisen in Kleinasien und Nordsyrien,** ausgeführt im Auftrage der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften. Berlin, D. Reimer, 1890. Textband : 424 p. mit 59 Abbildungen, Atlas enthaltend 3 Karten von H. Kiepert und 63 Tafeln.

Dans notre bulletin historique (tome XXVI, p. 372) nous avons mentionné d'après une courte relation donnée par M. Puchstein dans le compte-rendu de l'Académie de Berlin les résultats d'une expédition faite par lui et par M. Humann dans l'Asie-Mineure et en Syrie, au sud du mont Taurus. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui contient l'exposé des faits observés pendant ces voyages. Ils sont du plus grand intérêt pour la géographie moderne, pour la topographie antique et pour l'étude des curieux monuments construits par les anciens habitants de l'Asie-Mineure, de ceux qu'on a pris l'habitude, d'après M. Sayce, d'appeler les Hétéens. L'épigraphie grecque et romaine de ce pays profitera de même des découvertes faites par les voyageurs allemands, mais on remarquera surtout la première description exacte, qu'accompagnent de nombreuses photographies, du tombeau, d'un genre tout à fait inconnu jusqu'à présent, qu'Antiochus, roi de Commagène, a fait construire sur un des sommets du mont Taurus, appelé aujourd'hui par les habitants Nimrud-Dagh.

Trois voyages ont été accomplis par les éditeurs du volume en question. En 1882, M. Humann quitta Mudania pour faire d'abord un moulage de l'inscription célèbre d'Angora, connue du monde savant sous le nom de « Monumentum Ancyranum. » Cette inscription avait été étudiée et copiée pour la dernière fois en 1861 par MM. Perrot et Guillaume. Les résultats de ce voyage ont déjà été utilisés par M. Mommsen dans l'édition qu'il a donnée du « Monument d'Ancyre » (Berlin, Weidmann, 1883). Le texte latin et surtout la traduction grecque ont été copiés plus exactement et complétés, M. Humann ayant pu faire démolir quelques petites maisons turques dont les murs et les cheminées recouvraient une partie de l'inscription grecque. Le moulage fait par M. Humann se trouve maintenant au musée de Berlin; l'édition de Mommsen en contient des photolithographies excellentes.

D'autres inscriptions, jusqu'alors inconnues, ont été aussi copiées en route; elles ont été publiées par M. Domaszewski dans les *Archæologisch-epigraphische Mittheilungen aus Œsterreich* (VI, 1883, p. 168 sq., et IX, 1885, p. 113 sq.). Les inscriptions latines déchiffrées par le même savant ont paru dans l'*Ephemeris epigraphica latina* (V, 1884).

On a ensuite exploré les ruines de l'ancienne Pessinonte à Bala-hissar; M. Humann en a donné le premier croquis exact (p. 29) à l'échelle 1/10 000. D'Ancyre, nos voyageurs continuèrent leur route vers le nord-est et arrivèrent au bord du Pont-Euxin, à Samsoun, l'Amisos de l'antiquité. Chemin faisant, ils s'arrêtèrent plusieurs jours à Boghaz-Kœï pour prendre les moulages des bas-reliefs qui se trouvent tout près et à l'est de ce village. Ils sont connus du public français par le quatrième volume de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, par MM. Perrot et Chipiez. M. Puchstein a donné une description exacte de ces sculptures primitives et des hiéroglyphes qui les accompagnent. Un choix de ces monuments a été reproduit en photolithographie sur les planches du volume en question, d'après les moulages qui maintenant se trouvent au musée de Berlin.

L'intérêt qu'offrent les ruines de Boghaz-Kœï ne se borne pas là. Déjà Texier avait identifié d'autres ruines au sud de ce village avec la Pteria de Cappadoce mentionnée par Hérodote. Il en avait donné un plan et une description qui n'est pas aussi exagérée que celle de Pessinonte; pourtant, elle doit être corrigée en plusieurs points. Il faut voir, planche XIV, un plan, exactement mesuré par M. Humann, des restes qui marquent aujourd'hui l'emplacement couvert autrefois par cette ville. Sur la plus grande de ces ruines, M. Humann présente des observations qui défendent d'y voir, avec MM. Texier, Barth et Perrot, les restes, soit d'un palais, soit d'un temple.

Le chemin suivi par l'expédition de Boghaz-Kœï à Samsoun ne permettait plus de recherches archéologiques. Les chaussées étaient dans un état misérable, et les fatigues qu'elles imposaient à l'expédition, traînant avec elle, sur des voitures, les moulages pris à Boghaz-Kœï, furent encore augmentées par des pluies continuelles. Le premier coup d'œil jeté sur la mer, des montagnes situées seulement à quelques heures de Samsoun, produisit sur les voyageurs un effet comparable à celui qui arracha des cris d'admiration et de joie aux Dix-Mille de Xénophon.

En 1882, l'Académie de Berlin avait reçu la nouvelle qu'un ingénieur allemand, Charles Sester, avait découvert l'année précédente, dans les hautes régions du Taurus, un monument curieux et unique en son genre. Cette partie de l'Asie fut pendant longtemps rendue presque inabordable par les tribus de Kurdes, révoltées contre l'empire Ottoman, qui s'étaient retirées dans ces vallées et restaient enfermées dans leurs bourgs; elles étaient ennemies de tout Européen qui voudrait explorer leur territoire. En 1882, M. Puchstein rencontra en Égypte M. Sester qui lui parla de ce monument situé sur une des montagnes du Taurus appelé Nimrud-Dagh. Pour avoir des détails plus sûrs, M. Puchstein fit une première expédition avec M. Sester. La relation adressée à l'Académie sur ce monument et sur plusieurs autres ruines découvertes en chemin décida l'Académie à charger MM. Humann, Puchstein et le Dr Luschan d'une mission dans cette région. Au mois de mai de l'année suivante (1883), ils se trouvèrent à Alexandrette pour explorer le tombeau d'Antiochus de Commagène.

Le récit de l'expédition, illustré par de nombreuses photographies et une carte du chemin suivi, par H. Kiepert, a été donné dans le volume dont nous parlons (p. 97 sq.) et dans l'atlas (pl. xv sq.).

Comme au nord du mont Taurus, on trouve aussi au sud des restes de l'ancienne civilisation asiatique. Les premières recherches archéologiques faites par l'expédition de 1883 à Saktsche-Gœzü et à Sendjirli en ont fourni de nouveaux témoignages, ou bien l'on a pris de meilleurs dessins de monuments déjà connus de ce genre. En 1888, on a même fait des fouilles, qui maintenant permettent de comprendre le vrai but des bas-reliefs qu'on a trouvés dans ce village. Ils servaient d'ornement aux substructions d'un portique qui conduisait à l'intérieur d'un grand édifice. Les résultats de ces derniers travaux seront publiés dans un volume à part.

Plus la caravane se rapprochait de la Syrie septentrionale, plus s'offraient de monuments dont l'ensemble donne maintenant une idée de la civilisation qui s'était établie vers la fin du Ier siècle avant Jésus-Christ dans le royaume de Commagène, pendant les luttes des Romains contre l'Arménie et les Parthes. A Samsat, l'ancien Samosate, où plus tard naquit le célèbre Lucien, se trouvait la résidence de ces rois qui, d'après les trouvailles faites, se considéraient comme successeurs des anciens rois de la Perse, ainsi que d'Alexandre le Grand et des Séleucides.

Près de Kilik, à Sesœnk, Puchstein avait découvert en 1882 déjà un tumulus, remarquable de loin par sa situation sur le haut d'une montagne, et orné de trois côtés par les débris de trois groupes de colonnes. A une distance de quelques lieues, on trouva un tumulus tout semblable à celui de Sesœnk quant à sa position sur le sommet d'une montagne de 970 mètres, orné de même par trois groupes de colonnes. Les recherches faites dans ces deux endroits, l'inscription déchiffrée sur une des colonnes du second, nommé Kara-Kusch (le grand aigle), parce qu'une des colonnes restée debout porte la figure colossale d'un aigle, ont démontré que ces tumuli étaient des tombeaux. A Sesœnk, on avait enseveli plusieurs membres inconnus de la dynastie de Samosate; à Kara-Kusch, deux femmes, Isias, mère d'un roi de Commagène appelé Mithradate, sa sœur Antiochis et sa fille, morte toute jeune. M. Puchstein émet l'opinion très probable que le roi Mithradate, qui avait construit le tombeau de Kara-Kusch pour les femmes de sa famille, est le premier roi de Commagène de ce nom, et qu'il vécut au commencement du Ier siècle avant Jésus-Christ.

Une comparaison des restes trouvés à Sesœnk avec ceux de Kara-Kusch prouve que six colonnes étaient groupées deux à deux autour du tumulus de Sesœnk, que les chapiteaux de chaque groupe portaient une architrave ornée de statues assises sur des trônes flanqués d'aigles. A Kara-Kusch, on avait ajouté une troisième colonne à chacun des trois groupes; chaque colonne était couronnée d'une plinthe. Celles du milieu portaient des portraits en relief; les colonnes à droite et à gauche servaient de base, une fois pour deux lions, la seconde fois pour deux

aigles, la troisième fois pour deux taureaux. A Sescœnk, on n'a trouvé aucune inscription; il reste donc des doutes sur la relation chronologique entre les deux monuments.

Ces deux tombeaux situés dans des emplacements visibles de loin, ornés avec un grand talent artistique, si remarquables qu'ils soient, doivent cependant céder le pas à un troisième monument de ce même genre, que MM. Humann et Puchstein nous font connaître dans leur volume; c'est le tombeau qu'Antiochus, roi de Commagène, a fait construire sur le sommet du mont Taurus. Il est d'une conception grandiose, vraiment digne d'un monarque absolu de l'ancien Orient. Cet Antiochus a cherché, à travers les vallées presque inaccessibles situées au nord de son royaume, le pic le plus élevé qui fût visible presque à tous ses sujets. Il se présente, en effet, à merveille dans toute sa hauteur de plus de deux mille mètres aux habitants de la plaine, au sud du mont Taurus, où la capitale d'Antiochus était située. Là, les neiges tombent encore au mois de mai; au mois de juin, nos voyageurs passèrent la nuit avec un ou deux degrés au-dessous de zéro, pendant que les nuages, fouettés par un vent du nord, glissaient avec la plus grande rapidité au-dessus de leurs têtes. Antiochus a augmenté d'environ quarante mètres, par son tumulus, la hauteur naturelle du Nimrud-Dagh. La base, avec un diamètre de cent cinquante mètres, touche de tous côtés les précipices, excepté aux endroits où trois terrasses, au nord, à l'ouest et à l'est, permirent aux artistes d'orner le tombeau de leur roi par des constructions extraordinaires. Les terrasses de l'ouest et de l'est portaient chacune cinq statues colossales à huit mètres de hauteur, assises sur des trônes. A droite et à gauche, dans une combinaison comparable aux tombeaux de Sescœnk et de Kara-Kusch, on aperçoit un groupe de figures animales formé d'un aigle et d'un lion. Les inscriptions gravées sur les trônes des statues nous apprennent que ces statues sont celles de Zeus-Oromasdès, de Mithras-Hélios-Apollon, d'Héraklès-Artagnès, de la Tychè de Commagène et du roi Antiochus lui-même. Les noms de ces dieux nous présentent une combinaison intéressante des dieux grecs avec ceux de la Perse ancienne.

Sur la terrasse du nord, au lieu d'une série pareille de colosses, on voit une suite de bas-reliefs sur un piédestal bas en forme d'un mur; chaque bas-relief avait un autel devant lui. Des murs construits suivant la même disposition, ornés de bas-reliefs, se trouvent aussi sur les deux autres terrasses; ils décorent les deux côtés visibles pour celui qui s'est arrêté vis-à-vis de la ligne des colosses. La terrasse de l'est est, de plus, couverte par les ruines d'un grand autel qui était situé en face des statues colossales. La terrasse de l'ouest est remarquable par une série de bas-reliefs qui prolongent la ligne des statues. Ils représentent le roi Antiochus salué par les dieux et par la déesse nommés plus haut; c'est là l'expression artistique de son apothéose. On le voit quatre fois placé au même rang que les dieux de l'Olympe de son pays et orné de leurs attributs.

A cette dernière série de reliefs, les artistes avaient ajouté celui d'un lion qui porte sous sa tête la lune et qui est couvert d'étoiles; trois de ces étoiles sont désignées par les noms grecs des étoiles consacrées à Zeus, Apollon et Héraklès. Les études de M. Puchstein ont constaté que ce relief représente la constellation du jour où fut conçu le roi Antiochus, de l'« épiphanie » de ce roi qui, pour son pays, était considéré comme un dieu. Le savant éditeur a, de plus, trouvé dans les livres d'astrologie ancienne, de provenance chaldéenne, que la constellation représentée sur notre bas-relief, étant dans le signe zodiacal du lion, était jugée comme vraiment « royale. » Elle donne la date d'environ 40 ans avant Jésus-Christ pour la construction du tombeau. Les autres bas-reliefs dont nous avons parlé montraient les portraits des ancêtres d'Antiochus; l'une des séries contenait les Achéménides à partir de Darius Ier, une autre la suite des Séleucides. Surtout on a eu soin d'y ajouter les membres de la famille du roi Antiochus, par lesquels il se rattachait aux dynasties royales de l'Asie. Ce sont les restes des inscriptions gravées sur le derrière de ces bas-reliefs qui ont fourni ces détails précieux. Ces portraits sont des ex-voto offerts par le roi à ses aïeux.

La grande inscription qui couvre le derrière des trônes des colosses nous donne, en phrases emphatiques, une description du tombeau et des sculptures qui l'entouraient. Elle ordonne des fêtes pour l'anniversaire du roi et pour le jour de son couronnement; enfin, elle contient la loi par laquelle un prêtre a été installé pour le culte éternel des quatre dieux, pour celui des ancêtres et d'Antiochus lui-même. Cette loi nous apprend les fondations faites par Antiochus pour perpétuer le culte de son tombeau et les droits réservés au prêtre qui en était chargé.

L'inscription parle encore d'autres fondations pareilles qu'Antiochus avait faites dans son pays. A Gerger (Arsameia) et à Selik, nos voyageurs ont trouvé des bas-reliefs et des inscriptions pareils à ceux du Nimrud-Dagh. Un séjour dans les districts à l'est du Nimrud-Dagh a fourni des matériaux pour la topographie de Doliché, de Germanicia, d'Antinupolis-Constantina et d'autres colonies romaines.

A Kiakhta, un pont romain très bien conservé est le seul reste de la chaussée qui autrefois joignait les villes romaines au mont Taurus et à la mer. Plusieurs photographies et un plan de ce pont sont donnés dans le présent volume. En rentrant du Nimrud-Dagh à Alexandrette, l'expédition s'arrêta encore à Marasch, l'Antiochia ad Taurum des Romains, pour recueillir des monuments appartenant à la civilisation préhistorique de l'Asie.

Une collation nouvelle et la restitution du texte de l'inscription d'Auguste au temple d'Angora était le but principal de l'expédition en 1882. Celle de l'année 1883 nous a fait connaître pour la première fois le texte de l'inscription du roi Antiochus de Commagène. Pour celui qui a étudié les résultats des deux expéditions, une comparaison de ce monument avec l'inscription d'Auguste, unique dans son genre, s'offre comme une

conclusion naturelle. Cette fois le hasard nous fait mieux comprendre le document jusqu'à présent isolé d'Auguste. Il y a, en vérité, une certaine ressemblance entre les inscriptions sur les tombeaux d'Auguste et du roi Antiochus, quoique ces deux hommes fussent pour le reste d'une valeur bien différente. En rapprochant les deux textes, nous nous apercevons qu'Auguste, en donnant à sa famille une position nouvelle dans l'État romain, était, comme l'a dit Mommsen (*Historische Zeitschrift*, vol. LVII, p. 393), sous l'influence des idées propagées par les dynastes de l'Orient et modifiées par l'interprétation que leur ont donnée les Grecs, ces intermédiaires naturels entre Rome et l'ancien Orient.

Adolf Bauer.

Un' antica compilazione di diritto romano e visigoto con alcuni frammenti delle leggi di Eurico, tratta da un manoscritto della biblioteca di Holkham, da Aug. Gaudenzi, professore incaricato di diritto nell' Università di Bologna. Bologna, Regia tipographia, 1886. In-8°, 222 pages.

Augusto Gaudenzi. **Nuovi frammenti dell' editto di Eurico.** Roma, Firenze, Lœscher, 1888. In-8°, 14 pages.

En 1886 et en 1888, M. Gaudenzi a publié quelques fragments inédits fort curieux de droit wisigothique. Ces fragments proviennent de compilations italiennes où le droit wisigothique et le droit de Justinien sont bizarrement emmêlés. M. Gaudenzi les attribue au premier législateur wisigoth, au roi Euric (466-484). Lors de la première découverte de M. Gaudenzi, cette attribution a été contestée par d'éminents critiques. Il s'agit, disait-on, non pas d'une œuvre législative, mais d'une œuvre privée, d'un commentaire dû à quelque praticien ou jurisconsulte. J'avoue que ces objections me frappent médiocrement. Les fragments publiés en 1886 me semblent pouvoir convenir à une œuvre législative. Quant au texte découvert en 1888, il exclut toute contestation. Nous sommes certainement en présence de petites lois apparentées de très près avec la *Lex Wisigothorum*. De quel prince émanent ces lois? M. Gaudenzi tient toujours pour Euric. D'excellents critiques contestent ce point. L'un d'eux rejette même l'origine wisigothique du fragment n° 5[1]. Il y voit du droit lombard[2].

Les introductions dont M. Gaudenzi a fait précéder ces deux publications sont des modèles de critique. L'une d'elles a, par elle-même, une très grande importance pour l'histoire générale du droit.

Paul Viollet.

1. Je désigne ce fragment par le numéro que lui a donné Max Conrat (Cohn) dans sa *Geschichte der Quellen*, t. Ier, p. 268, note 1.

2. Je résume ici A. Schmidt, dans *Zeitschrift der Savigny-Stiftung*, t. XI, *Germ. Abth.*, p. 223. Le même auteur est à lire sur la nature des rapports qui relient les autres fragments à la *Lex Wisigothorum*.

Il libro di Montaperti, pubblicato per cura di Cesare Paoli (Documenti di storia italiana pubblicati a cura della *R. Deputazione sugli studi di storia patria* per le provincie di Toscana, dell' Umbria e delle Marche). Florence, Vieusseux, 1889. LXVI-488 p. in-4°.

La Commission historique pour la Toscane, l'Ombrie et les Marches a déjà fait paraître une série importante de documents. Les trois premiers volumes de sa collection sont formés des *Commissioni* de Rinaldo degli Albizzi, de 1399 à 1433, publiées par M. Guasti. Le tome IV contient les chroniques de Fermo, publiées par M. de Minicis avec un catalogue des chartes relatives à Fermo antérieures au XIVe siècle, dressé par M. Tabarrini. Le tome V contient les chroniques et statuts de Viterbe, publiés par M. Ciampi; le tome VI, une série de chroniques du XIIIe et du XIVe siècle; le tome VII, les statuts de l'université de Florence en 1367, publiés par M. Gherardi; le tome VIII, le cartulaire d'Orvieto du XIe au XVe siècle, publié par M. Fumi. Un neuvième volume vient d'être ajouté à cette belle collection par M. Cesare Paoli. Il est consacré à la reproduction intégrale d'un des documents les plus précieux des archives florentines : *Il libro di Montaperti*.

La défaite de Montaperti, où les Guelfes de Florence furent défaits par les Gibelins de Sienne, alliés du roi Manfred et soutenus par des auxiliaires allemands, est une date capitale dans l'histoire florentine (1260). Non seulement ce jour-là les Guelfes virent tomber pour un temps leur puissance et leur prestige; non seulement Sienne dut à cette victoire des siècles d'autonomie, mais cette date ouvre pour Florence une ère nouvelle. La première période de sa vie municipale, celle où les grandes familles guelfes et gibelines vivent, non sans lutte, mais vivent côte à côte à l'abri d'institutions communales semi-aristocratiques, a pris fin. Désormais, le gouvernement de Florence passera aux mains des artisans et des marchands et aussi aux mains d'un seul parti. Après la courte domination des Gibelins, les Guelfes reprendront le pouvoir pour ne plus le perdre et le gouvernement de Florence deviendra celui de la *parte guelfa*. Le *Libro di Montaperti* ou *Libro dell' Arbia* est un document unique dans son genre et d'une importance exceptionnelle. Il contient tous les actes relatifs au recrutement, à l'armement et à l'approvisionnement de l'armée réunie par Florence et ses alliés au moment de marcher contre Sienne. C'est par suite une collection très riche de renseignements sur la topographie des possessions florentines et de la ville même de Florence, sur leur population, sur leur organisation militaire et politique; c'est un répertoire aussi des noms des familles florentines, et l'on y retrouve presque tous les noms qui marqueront plus tard dans l'histoire de la République.

Ce précieux document ou plutôt cet ensemble de documents, car il se compose de cahiers écrits par des mains différentes à des dates différentes (du 9 févr. 1259 au 29 sept. 1260), qui ont été réunis ensuite en volume sans observer l'ordre chronologique, dans un ordre plus ou moins

méthodique des matières (I. Élections, délibérations et actes relatifs à la direction et à l'organisation de l'armée. II-III. Approvisionnements. IV-VI. Recrutement de la cavalerie. VI-VIII. Recrutement de l'infanterie. IX. Statuts et ordonnances militaires), fut conquis par les Siennois parmi le butin de leur victoire. Il resta enfermé dans les archives de Sienne jusqu'au jour où, cette ville ayant été cédée par Philippe II à Cosme Ier de Médicis, Frédéric de Montauto, gouverneur de Sienne pour Cosme, lui envoya cette antique dépouille de Florence vaincue. Dès la fin du XVIe siècle, les érudits comprirent l'importance du manuscrit et en firent des extraits. De notre temps, il a été étudié de près par M. Ricotti pour son *Histoire des Compagnies d'aventure,* par M. Perrens qui l'a analysé avec soin au t. I de son *Histoire de Florence,* par M. Hartwig qui en a tiré les éléments d'un article intitulé : *Une mobilisation à Florence et la bataille de Montaperti du 4 sept. 1260,* surtout par M. Paoli qui a publié successivement en 1865 d'importants articles sur les *Cavallate fiorentine* dans l'*Archivio storico italiano,* et en 1869 un livre excellent sur la *Bataille de Montaperti.* Il appartenait à M. Paoli de publier in extenso ce texte capital, une des bases essentielles de toute étude sur l'organisation intérieure et sur la topographie de la république florentine au moyen âge. Il l'a édité avec le soin qu'on peut attendre de l'excellent paléographe et diplomatiste qui a fondé à Florence une véritable école de paléographie. Son édition est une édition diplomatique, sans autres notes que quelques corrections et observations de texte; l'introduction, très précise et sobre, donne l'analyse et la description du manuscrit et une notice de ses destinées. A la fin du volume se trouve un index chronologique des documents, une table des matières, un index topographique et un index onomastique. Tous les érudits qui s'intéressent à l'histoire florentine seront reconnaissants à M. Paoli d'avoir mis ainsi à leur disposition un des documents les plus instructifs que contiennent les archives confiées à sa garde.

G. Monod.

Les La Tremoille pendant cinq siècles. Tome I, Guy VI et Georges. 1343-1446. Nantes, Émile Grimaud, imprimeur-éditeur, M DCCC XC. In-4°, XXII-315 pages.

Les archives de la famille de la Tremoille, citées généralement sous le titre de *Chartrier de Thouars,* ont une juste célébrité. Depuis longtemps elles sont accessibles aux recherches historiques, et, dans ces trente dernières années, plusieurs érudits, notamment feu Paul Marchegay, en ont tiré la matière de nombreuses publications qui ont paru dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* et dans les mémoires de diverses sociétés savantes de nos départements de l'Ouest. Le propriétaire actuel de ces riches archives, M. le duc de la Tremoille, ne s'est pas borné à faciliter par de libérales communications les travaux d'autrui : il s'est

appliqué depuis quelques années à mettre au jour, en de somptueux volumes imprimés à ses frais et sous sa direction, les documents les plus précieux de sa collection. C'est ainsi qu'ont paru, en 1877, le *Chartrier de Thouars, documents historiques et généalogiques* (in-fol.); en 1885, la *Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers avec Louis de la Tremoille pendant la guerre de Bretagne* (in-8°); en 1887, le *Livre de comptes*, 1395-1406, *Louis de la Tremoille et Marie de Sully* (in-4°), et l'*Inventaire de François de la Tremoille*, 1522, *et comptes d'Anne de Laval* (in-4°); en 1888, les *Archives d'un serviteur de Louis XI*, documents et lettres, 1451-1481 (in-4°).

Ces ouvrages ne sont pas mis dans le commerce, mais M. le duc de la Tremoille ne se contente pas de les distribuer à ses amis et à des érudits capables de les utiliser; il en a déposé des exemplaires en certaines bibliothèques (Bibl. nat., Bibl. de l'Institut, etc.) où on peut les consulter.

Le livre que nous annonçons présentement forme le premier volume d'une série de publications ayant pour objet de montrer quel fut l'état de fortune des La Tremoille depuis le XIVe siècle jusqu'au XVIIIe. Il est, comme ses devanciers, imprimé sur beau papier à la cuve, avec de grandes marges. Il se divise en deux chapitres. Le premier, intitulé « Guy VI de la Tremoille », se compose d'un compte de 1395-96, suivi d'un appendice de pièces diverses (pp. 1-121). Le second, « Georges de la Tremoille », contient quelques extraits de comptes et un assez grand choix de pièces (pp. 123-230). Presque tous ces documents sont tirés du *Chartrier de Thouars*. Suit une table des documents et une table des noms de personnes et de lieux, dans laquelle ont été introduits des renseignements historiques et géographiques, et aussi quelques documents tirés de divers dépôts. En tête, comme introduction, l'auteur a placé une biographie sommaire et sans prétention de Guy VI et de Georges de la Tremoille. Ce dernier était un homme cruel et sans scrupules. M. de la T. ne pouvait guère le dire ouvertement; il faut lui savoir gré de ne l'avoir point dissimulé.

Il n'y a pas lieu d'appliquer à un ouvrage imprimé « for private circulation, » comme on dit en Angleterre, les règles ordinaires de la critique. Celui qui imprime pour ses amis des documents qui sont sa propriété privée est bien libre de suivre la méthode qui lui convient le mieux. Et d'ailleurs, comme dit le vieux proverbe, « à cheval donné, ne regarde en la bouche. » Toutefois, puisque M. de la T. a entrepris de publier un recueil de documents qui ne serviront pas seulement à l'histoire de sa famille, mais dont beaucoup intéressent l'histoire de France en général, il nous sera permis de proposer quelques modifications au plan qu'il a adopté. « Ce travail, » dit M. de la T., « a pour but de « reconstituer, d'après la Chambre des comptes des la Tremoille, l'état « de fortune de mes ancêtres du XIVe au XVIIIe siècle, en donnant pour « chaque siècle *un* budget qui doit montrer leur plus ou moins grande « prospérité financière. » Je dois avouer que, de toute façon, soit au

point de vue spécial de l'histoire financière des la Tremoille, soit à un point de vue plus général, ce procédé me parait tout à fait défectueux. Ce n'est pas avec le budget d'un seul exercice par siècle qu'on peut établir l'état de fortune d'une famille. L'année choisie peut être exceptionnelle. Il tombe sous le sens qu'on ne peut établir une moyenne que par la comparaison d'un grand nombre d'exercices, et cela est si vrai que l'éditeur de ces documents, dont je reconnais toute la valeur, ne présente dans son introduction aucune conclusion sur l'état de fortune des deux personnages auxquels se rapportent les documents publiés. A un point de vue général, on ne comprend pas un système qui consiste à publier *in extenso* les comptes d'un exercice, et à passer sous silence ceux d'un autre. D'après quel principe le choix a-t-il été fait? Il y a dans les comptes ici publiés un grand nombre de mentions qui intéressent l'histoire des arts, des salaires, des prix de marchandises variées[1], la biographie de personnages notables[2]. Assurément on en trouverait de non moins curieuses dans les comptes laissés inédits. On objectera sans doute qu'une publication intégrale de documents de ce genre exigerait trop d'espace. Mais d'abord, on pourrait, en adoptant une disposition matérielle plus économique, faire entrer plus de matière dans chaque volume. Puis je ne demande pas la publication complète de tous les comptes : dans beaucoup de cas, il suffirait d'une analyse accompagnée d'extraits et de la somme totale du compte. Je vais plus loin, et je terminerai ce compte-rendu en exprimant un vœu qui aura certainement l'assentiment de tous les érudits. On sait que les archives de la famille La Tremoille sont très importantes. On le sait par de nombreuses publications, entre lesquelles celles de M. de la Tremoille occupent le rang le plus distingué. Mais en dehors de ce que nous révèlent ces publications, on ne sait rien de ce qu'elles renferment, parce qu'il n'en existe pas, ou du moins parce qu'on n'en a pas publié d'inventaire. M. le duc de la Tremoille rendrait aux études historiques un service signalé en dressant ou en faisant dresser de son riche chartrier un inventaire plus ou moins détaillé dans lequel prendrait place, soit dans le courant des articles, soit en appendice, le

1. A noter, par exemple, les allocations « à Robin Jaquin, escrivain et enlumineur de livres... pour avoir fait .ij. quayers neufs es grans heures de Madame et enluminer, et pour les dites heures relier, redorer, nettoyer et mettre à point... » (P. 55.) — « A Regnault Gastelier, receveur d'Auxois, pour faire faire à Paris les tumbes de feu mondit seigneur de la Tremoille, de feu monseigneur de Suly, pere de madite dame, de madame sa mere... » (P. 84.) — Voir aussi, pp. 136-141, les sommes (variant de 60 à 400 écus) payées pour l'acquisition de chevaux.

2. « A Rodrigo de Villandrando, capitaine de gens d'armes et de trait, 2,500 l. t. » (P. 143.) Cette dépense (12 juillet 1432) se rapporte à une période assez obscure de la vie de Rodrigue. On sait seulement que, vers ce temps-là, Rodrigue fit une expédition en Auvergne et en Limousin. Or, la comtesse d'Auvergne était alors en compétition avec la famille de la Trémoille; voy. Quicherat, *Rodrigue de Villandrando* (1879), pp. 65-7.

texte des pièces les plus importantes. Cet inventaire servirait en même temps d'index aux publications variées et très dispersées qui sont, en totalité ou partiellement, tirées des mêmes archives.

P. Meyer.

Geschichte Baierns von Sigmund Riezler. Band III (von 1347 bis 1508). Gotha, F.-A. Perthes, 1889. In-8° de xxiv-981 pages.

Devant ce volume de près de mille pages, où l'abondance des matières et la sûreté des informations révèlent immédiatement le souci du détail et la conscience scientifique, la critique songe moins à vérifier l'exactitude des faits énoncés qu'à examiner l'esprit du livre, son mode de composition, son style même; en d'autres mots, à examiner si l'auteur possède les qualités supérieures qui font le véritable historien. En somme il s'agit ici d'un grand sujet : l'histoire de la Bavière, — et d'une assez longue période de cette histoire : près de deux siècles. Dans quelle mesure l'œuvre répond-elle à l'idée? Telle est la question. De pragmatique qu'elle pourrait être, la critique se fait plutôt littéraire.

Comme la Bavière de ce temps-là n'a point de centre politique, elle n'a point non plus d'unité territoriale. Le seul parti à prendre pour l'auteur était donc, semble-t-il, de raconter parallèlement l'histoire de chacune des branches corégnantes : Bav.-Munich, Bav.-Ingolstadt, Bav.-Landshut, Bav.-Straubing, sans viser à un synchronisme impossible sur le papier. Mais avec cette méthode le lecteur perdait de vue la communauté d'intentions et l'antagonisme d'intérêts qui existaient entre les quatre branches de la maison de Bavière et qui se révélaient constamment par des mariages, des intrigues, des négociations, des guerres, des partages de territoire, etc. Aussi M. R. a-t-il pris un moyen terme. Son livre Ier (le VIIIe de l'ouvrage) correspond à la période où les quatre lignes coexistent, de 1347 à 1392. Son livre II (le IXe de l'ouvrage) se limite à la période de 1392 à 1508, où, par l'extinction des lignes de Straubing et d'Ingolstadt, les lignes corégnantes sont réduites à deux. C'était la vraie solution de la difficulté, en tant qu'il s'agissait de raconter l'histoire politique, diplomatique et militaire de ce temps.

En ce qui touche l'histoire des institutions politiques et privées, des lettres, des sciences et des arts, il n'y avait plus lieu à ces distinctions chronologiques, et M. R. l'a bien vu. Mais, comme cet autre sujet coïncide par ses dates extrêmes avec les deux premiers livres, il était nécessaire, au lieu de le reporter à la fin du second livre, d'en faire l'objet d'un livre distinct. C'est la seule erreur de composition que nous relevions dans ce volume, car nous oserons à peine reprocher à M. R. d'avoir, par deux ou trois fois[1], traité, à propos de l'histoire politique, de sujets qui appartenaient à l'histoire de la civilisation.

1. Ainsi le chap. I du livre IX contient un aperçu de l'administration intérieure de Louis le Riche et de l'histoire des états provinciaux; le chap. II un

Celle-ci occupe un bon tiers de l'ouvrage : elle est exposée avec la même compétence et la même largeur que le reste. M. R. raconte et décrit plus qu'il ne juge. Aussi est-il rare qu'on se sente en désaccord avec lui. Bien des lecteurs peuvent regretter cette méthode et lui préférer, comme plus instructive, celle de l'historien qui juge en toutes circonstances par comparaison. C'est le droit et, à notre avis, le devoir de l'historien de marquer la valeur relative des institutions, des mœurs, des temps. Faute de quoi, l'histoire n'est plus qu'une interminable narration, un océan de faits où l'on ne sait jamais bien à quel degré de latitude et de longitude on se trouve.

Nous avons parlé de style. Celui de l'auteur (pour autant qu'il est permis à un étranger d'exprimer sur ce point une opinion) est toujours clair et franc, sans cette recherche de l'abstraction qui rend si pénible la lecture de certains ouvrages allemands.

Le tome I de cette magistrale *Histoire de Bavière* a paru en 1878, le tome II en 1880[1]. Pas un mot de préface ne nous apprend les raisons qui ont retardé la publication du tome III. Nous nous bornerons donc à souhaiter que les tomes suivants se fassent moins attendre.

Alfred Leroux.

Geschichte der Pæpste seit dem Ausgang des Mittelalters, von Dr Ludwig Pastor. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1886-1889. 2 volumes in-8°. Tome I, XLVI-723 pages. Tome II, XLVII-687 pages[2].

L'histoire des papes a été bien souvent étudiée et racontée. Ranke a laissé après lui, en Allemagne, de nombreux disciples. MM. Gregorovius, de Reumont et Janssen, dans leurs histoires d'Italie et d'Allemagne, MM. Burckhardt et Voigt, dans leurs histoires de la Renaissance, ont traité avec étendue un certain nombre de questions qui intéressent le saint-siège. M. Creighton a écrit les quatre premiers volumes d'une histoire complète des papes. De nombreux travaux de détail ont été publiés sur le même sujet depuis vingt ans. Malgré le nombre des ouvrages et

long exposé du rôle d'Albert le Sage dans le mouvement intellectuel de son temps.

1. Voy. les deux comptes-rendus de M. de Bezold dans la *Revue historique*, XIV, 166, et XXI, 414.

2. M. Furcy Raynaud a donné une excellente traduction du premier volume du Dr Ludwig Pastor sous le titre d'*Histoire des papes depuis la fin du moyen âge*, 2 vol. in-8°. Plon et Nourrit, 1888. — Le traducteur n'a pas publié les annexes et documents inédits qu'il est facile de trouver dans l'édition allemande et qui auraient beaucoup allongé l'ouvrage. M. Raynaud a rendu un grand service à la science en rendant accessible au public français un ouvrage aussi considérable. Nous espérons qu'il poursuivra l'œuvre si bien commencée, et que la maison Plon, qui continue aussi la belle traduction de Janssen, lui facilitera la tâche.

le mérite de leurs auteurs, M. Ludwig Pastor n'a pas cru que le sujet fût épuisé. C'est qu'en effet il manquait aux précédents historiens d'avoir pu consulter, en toute liberté, la source principale des documents relatifs à la question, je veux parler des archives secrètes du Vatican. Depuis que le pape Léon XIII en a libéralement ouvert l'accès aux savants, de nouvelles recherches ont pu être tentées. La moisson des pièces inédites a été considérable. M. Pastor, l'heureux moissonneur, a voulu faire état de sa récolte. De là lui est venue l'idée d'entreprendre sur l'histoire des papes un travail « de fond » qui doit être composé de six volumes. Les deux premiers sont publiés et comprennent la période pontificale qui commence à la captivité de Babylone et qui se termine à la mort de Sixte IV (1308-1484).

Constatons tout d'abord l'immense labeur de l'historien. Bien que la mine où il puisait fût féconde et à peu près inexploitée, il ne s'en est pas contenté. A Rome, pendant deux longs séjours, il a longuement fouillé les grandes bibliothèques princières Barberini, Corsini, Chigi, etc., les archives de l'Anima, du Campo santo al Vaticano, du S. Spirito, celles des familles pontificales. Il a exploré les dépôts publics des principales villes d'Italie, Naples et Florence, Modène et Mantoue, Bologne, Venise et Milan. Il s'est arrêté longtemps en Allemagne; il a passé beaucoup plus vite en France, comme nous aurons l'occasion de le montrer, et cependant il a fait à Paris, surtout à Aix, d'utiles découvertes. M. P. est donc un chercheur infatigable; il a le flair de l'inédit; la certitude historique ne ressort pour lui que de la connaissance du document primordial. Il l'aime mieux manuscrit qu'imprimé. Il prend en pitié les historiens qui ne savent pas lui fournir de multiples références aux originaux. Il les revise volontiers et prend un malin plaisir à les corriger. La liste des archives et collections dont il s'est servi occupe trois pages à deux colonnes, et l'index bibliographique ne remplit pas moins de vingt-trois pages compactes (p. XXIV à XLVI). Le premier volume comprend 86 pièces inédites publiées in-extenso ou analysées sommairement et le second volume 148 pièces du même genre. A la fin de chaque volume, un index des noms propres renvoie aux pages. Des titres de chapitres développés permettent aussi d'ouvrir le livre là où l'on a besoin de le consulter. Tout cela suppose un véritable travail de bénédictin. M. Pastor n'eût pas été déplacé dans la savante confrérie de Saint-Maur. Son ouvrage forme un répertoire des mieux ordonnés et des plus complets sur l'histoire des papes du XVe siècle.

L'auteur eût bien voulu aborder cette histoire dès l'origine de l'établissement de la papauté. « Les clefs de Pierre sont encore de nos jours les clefs du moyen âge, » répète-t-il après Pertz. Mais, dans la nécessité où il était de se borner, il s'est contenté de commencer ses études à la fin du moyen âge. Le livre Ier est consacré à un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire des papes depuis le commencement de l'exil d'Avignon jusqu'à la fin du grand schisme; le livre II à la restauration de la puissance papale sous les pontificats de Martin V et d'Eugène IV. Puis chaque

pontificat fournit la matière d'un livre : Nicolas V et Callixte III (livres III et IV du premier volume), Pie II, Paul II et Sixte IV (livres I, II et III du second volume). Ainsi, ce n'est ni de l'histoire de l'Église, ni de l'histoire de la papauté qu'il s'agit, c'est bien de l'histoire des papes.

Il n'est pas de sujet plus délicat ni plus controversé. Comment se livrer à cette étude sans quelque idée préconçue, sans une tendance à tout approuver ou à tout blâmer? M. Pastor ne se donne même pas la peine de faire parade de cette impartialité dont il est d'usage de se vanter au moins dans les préfaces. Il soutient et développe une thèse; il est l'admirateur enthousiaste des papes. Cette admiration est pour lui l'impartialité même. « La meilleure manière de défendre les papes est de montrer ce qu'ils ont été. » Telle est l'épigraphe qu'il a choisie; le lecteur est prévenu. Mais les amis sincères sont quelquefois plus redoutables que les ennemis maladroits. M. P. est toujours sincère. Il ne dissimule aucune des pièces des procès qu'il instruit; il ne dit que ce qu'il a vu dans les documents. Nous sommes avertis, dès le début du livre, qu'il les interprétera à sa manière, suivant les tendances de son esprit, ses préférences ou ses préjugés. Nous ne pouvons lui en savoir mauvais gré. Tant qu'une thèse n'aboutit pas à un réquisitoire, la vérité historique est suffisamment respectée, la lecture des ouvrages derrière lesquels la personne de l'auteur ne se dissimule pas trop n'est que plus piquante et plus fructueuse.

Cependant l'auteur est placé parfois dans un singulier embarras. Sans doute, il lui arrivera de blâmer le népotisme de Martin V, de Callixte III ou de Sixte IV, et de reprocher à ce dernier pape d'être entré dans la conjuration des Pazzi, alors même que le sang ne devait pas y être versé (II, p. 481). C'est une indépendance qui honore l'historien orthodoxe, et la ferveur même de son zèle romain lui permet d'être plus papiste que le pape. Mais voici Callixte III élu pape, c'est un vieux cardinal de soixante-dix-sept ans auquel personne n'avait songé avant l'élection. M. P. a raconté tout le conclave; il a montré que deux cardinaux, Capranica ou Bessarion, attiraient tous les yeux par leurs vertus et l'éclat de leur renommée, et méritaient tous les suffrages. Le vieux et incolore cardinal Borgia obtient la tiare à la suite d'un de ces compromis comme il s'en forme dans la plupart des conclaves; tout de suite, l'auteur trouve au nouvel élu toutes les qualités que nul ne lui connaissait auparavant et qui lui méritaient le premier rang. Il se tire d'affaire le plus galamment du monde en rappelant le vieil adage : « tel qui entre pape au conclave en sort cardinal » (I, 449-504). Ailleurs M. P. raconte le jubilé de 1450. A la fin du moyen âge, un jubilé à Rome était à peu près l'équivalent d'une exposition universelle à Paris de nos jours. L'auteur veut démontrer que ce jubilé a été un énorme succès. Il est vrai que dès les premiers jours les provisions accumulées furent épuisées; qu'on s'étouffait sur le pont du Tibre et que les soldats devaient faire circuler la multitude à coups de bâton; que, le jour de l'exposition du suaire

de sainte Véronique, il y eut plus de 200 victimes, broyées par la foule ou précipitées dans le Tibre; qu'en été, la peste se déclara et que le pape se hâta de fuir avec ce qu'il avait de plus cher, c'est-à-dire ses cardinaux et ses traducteurs; ce n'en a pas moins été un succès brillant. Songez qu'il y eut jusqu'à 40,000 pèlerins à la fois en cette « année d'or, » que les changeurs, les apothicaires, les peintres des saintes images et les hôteliers firent de gros bénéfices; qu'enfin tout l'or s'en allait à Rome! M. Pastor ajoute que la papauté en tira un grand profit moral; mais ici point de démonstration (I, 323-344). D'ailleurs, les papes fuient souvent Rome en temps de peste. C'était Nicolas V en 1451, c'est Sixte IV en 1476. Mais M. P. assure qu'on commençait à considérer la peste comme une maladie contagieuse et à pratiquer la doctrine de l'isolement (I, 333). Belzunce s'est contenté de fuir son hôtel pour s'établir dans un quartier de Marseille moins contaminé. Que dirait-on de nos jours d'un chef d'État fuyant le choléra?

Le zèle orthodoxe de M. P. nuit parfois à la justesse de ses vues. Son introduction sur la vraie et la fausse Renaissance nous donne un exemple frappant de cette altération involontaire de ses jugements. Il établit en effet une distinction entre la renaissance païenne, la fausse, et la renaissance chrétienne, la vraie. C'est une distinction artificielle et inexacte. En Italie, les vrais humanistes se livraient avec enthousiasme à l'étude de l'antiquité, sans calculer les conséquences de ces études nouvelles à l'égard de la religion. M. Pastor n'est pas de cet avis. « Nous osons l'affirmer, les représentants de la renaissance chrétienne étaient seuls dans le vrai; seuls, ils apportaient une solution à peu près acceptable. Épris des beautés de la littérature antique, ils restaient assez maîtres d'eux-mêmes pour que leur enthousiasme n'étouffât pas leur ardent amour pour la religion chrétienne » (I, p. 42); et plus loin : « Il est absolument faux que les hommes d'Église en général se soient mépris sur les tendances dangereuses de la Renaissance. Dès le commencement, au contraire, un grand nombre d'entre eux ont élevé la voix et ont signalé l'influence pestilentielle du faux humanisme sur l'intelligence et sur le cœur » (I, p. 43).

M. P. cite à l'appui de sa thèse Jean de Domenici, Jérôme Savonarole et quelques moines; mais ce sont là de rares exceptions. Les papes eux-mêmes en ont jugé autrement, ils ont accueilli avec faveur les lettrés et les savants, sans se soucier de leurs tendances païennes. Poggio, Filelfo, Marsuppini, Valla, les plus enragés épicuriens et païens, n'ont-ils pas été l'objet des faveurs pontificales?

Eugène IV n'était nullement froissé de voir sur les portes de Saint-Pierre que lui avait sculptées Averulino di Filarete, figurer à côté de la Vierge et des apôtres Mars et Rome, Jupiter et Ganymède, Léda et son cygne, etc. (I, p. 269). Les papes de la renaissance étaient devenus de véritables princes temporels au même titre que les Médicis ou les Sforza. Ils ont fondé musées et bibliothèques; ils ont largement payé traducteurs et professeurs, artistes et savants, Italiens et Grecs.

M. P. donne une explication embarrassée de cet accueil aux humanistes. Les papes avaient besoin, selon lui, d'avoir dans leur chancellerie des hommes d'esprit aiguisé, de plume déliée, capables de soutenir une discussion dans les deux langues. Il revient trois fois sur cette assertion (I, p. 132-p. 208-p. 231), ce qui est affirmer beaucoup, car tous les humanistes n'ont pas fait partie de la chancellerie pontificale. Les papes ne regardaient que leurs talents sans s'occuper de leurs tendances. Une seule fois, Paul II sévit contre l'Académie de Pomponius Lætus, qui se proposait de dresser, en plein xve siècle, des autels aux dieux du paganisme. Ce fut la seule persécution contre les humanistes. Les papes, jusqu'au temps d'Adrien VI et de Paul III, leur furent constamment favorables.

La méthode de recherches de M. P. est excellente. Il est bon d'appuyer toutes ses assertions sur des preuves irréfutables et d'écrire l'histoire en se servant seulement de documents originaux. Mais il ne faut pas que l'érudition tue l'histoire. L'ouvrage de M. P. est beaucoup trop touffu, beaucoup trop chargé de notes; il se perd dans les recherches de détail, il abonde en répétitions oiseuses comme celles que nous avons signalées à propos des humanistes. L'auteur n'est pas de ceux qui abordent discrètement une question et qui cherchent à composer et à écrire. Il entasse les documents à la file, un peu au hasard, avec l'unique souci de ne rien oublier et d'épuiser la question. Veut-on connaître toutes les copies des manuscrits des sermons de Clément VI (t. I, p. 74) ou des œuvres de Jacques de Juterbock (I, 303)? Veut-on la liste des douze ouvrages, avec nom d'auteur et numéro de la page, où l'épitaphe de Nicolas V, composée par Æneas Sylvius, est reproduite avec fautes (I, p. 489)? M. Pastor ne nous fait grâce d'aucune de ses recherches; il croit que tout renseignement mérite, au même titre, d'être publié; il vide ses cartons et ses tiroirs. Nul ne peut plus rien glaner après lui.

On ne saurait affirmer cependant qu'il a écrit sur l'histoire des papes un ouvrage complet et équilibré dans toutes ses parties. Il s'attarde longtemps à commenter les documents qu'il a découverts; il passe très rapidement lorsqu'il n'a rien trouvé par lui-même ou lorsque les autres ont trouvé avant lui. Il escamote l'histoire du concile de Pise, tandis que celle du concile de Constance est largement traitée. Pour lui, il n'y a pas d'Église sans le pape; par conséquent, le concile de Pise est un conventicule; réuni sans l'autorité du pape, il ne pouvait aboutir qu'à accroître le mal. Mais comment admettre avec M. P., si le concile de Pise était un conventicule, que celui de Constance soit légitime et œcuménique? Est-ce parce que l'empereur Sigismond s'unit aux cardinaux pour le convoquer? Mais les cardinaux n'avaient pas plus le droit de réunir les représentants de la chrétienté à Constance, en 1415, qu'à Pise, en 1409. Est-ce parce que le pape Jean XXIII négocia avec l'empereur en vue de cette convocation? Mais si Jean XXIII n'était pas légitime, comment pouvait-il convoquer légitimement un concile? Il est vrai que plus tard Grégoire XII, le pape de Rome, se rapprocha du concile et

publia une bulle de convocation qui le constitua à l'état de synode régulier. Mais cet expédient, de pure forme, n'a servi qu'à montrer aux contemporains la supériorité effective du concile sur le pape, et à donner une consécration éclatante aux fameux décrets qui proclamaient cette supériorité (I, 154). — D'assez longs développements sont consacrés au concile de Bâle et plus tard aux négociations de la cour de Rome avec les Hussites. Au contraire, sur les négociations personnelles du pape Eugène IV avec les Grecs, sur le concile de Florence et le décret d'union des deux Églises, à peine trouve-t-on de ci de là quelques phrases éparses. Serait-ce parce que cette histoire a été écrite en allemand, en italien et en français et que M. P. dédaigne de se servir de travaux de seconde main (voir t. I, liv. II, chap. II)? — La doctrine de Wiclif est exposée en un résumé succinct et souvent dénaturé. C'est, d'après l'auteur, un « panthéisme brutalement réaliste » (I, 125). La doctrine de Jean Huss, son procès, sa condamnation obtiennent à peine une brève mention (I, 127) : « Après la condamnation et le supplice de Jean Huss » (I, 155), voilà tout l'honneur fait à un martyr dont la cause n'a pas même été entendue par le concile. Quant au remarquable historien de J. Huss, M. Denis, il en cite avec une sainte horreur une seule phrase à la fin d'une note (I, 128). M. Denis approuve l'hérésie de J. Huss et il est Français. Double raison de se défier! Si Wiclif et Jean Huss sont sacrifiés, en revanche les tentatives de réforme de Gérard de Groot et les prophéties de Télesphore sont longuement analysées (I, 116-123). L'ouvrage est constamment émaillé de biographies privées de cardinaux (Capranica, Cesarini, Bessarion, Julien de la Rovère, etc.) ou même de simples lettrés (Victorin de Feltre, Poggio, Blondo Flavio), intéressantes en elles-mêmes, mais qui ne sont que des digressions. Même défaut de proportion pour les affaires d'Espagne : l'auteur consacre une étude assez complète à la réforme de l'inquisition. Il ne dit rien du bref de Sixte IV de l'année 1482, qui accorde aux rois catholiques le droit de supplication, c'est-à-dire la présentation de leurs candidats aux sièges épiscopaux (II, 539-546). En somme, il ne sait pas proportionner l'importance de ses études et de ses développements à l'importance des questions.

Ce grave défaut de composition est surtout sensible lorsqu'il s'agit des affaires de France. Il semble qu'elles ne comptent pas pour lui : il traite volontiers la France comme une quantité négligeable. Ainsi, à propos de la légation du cardinal d'Estouteville en France et de Nicolas de Cusa en Allemagne pour la réforme des monastères et des universités, il consacre neuf lignes au premier (I, 345) et quatorze pages au second (I, 345-359). De même, la légation de Bessarion en Allemagne en 1460 donne lieu à un récit de douze pages (II, p. 112 à 123); sa légation en France en 1472, à un résumé de deux pages seulement (II, p. 415-417); et, dans ce dernier passage, le concordat signé par le roi de France en 1472 est mentionné sans aucune indication des clauses. Évidemment M. P. n'aime pas la France. L'élection successive de sept papes français

à Avignon lui semble une énormité. Il pousse un soupir de satisfaction lorsqu'il constate à la mort de Grégoire XI qu'il fut le dernier pape français. Il déclare qu'en 1378 « l'antipathie des Italiens à l'égard des Français fit explosion avec une violence inouïe; que depuis lors elle n'a pas cessé de diviser ces deux peuples » (I, 82)! Ailleurs il constate que le courant de l'émigration allemande se portait vers l'Italie avec la même intensité qu'il se porte maintenant vers l'Amérique (I, 188); et il adopte cette idée, que jamais peuple n'a été attiré vers Rome comme le peuple allemand (I, 190). Ainsi l'isolement de la France dès le moyen-âge, la haine que lui portaient les peuples voisins, l'alliance intime de l'Allemagne et de l'Italie, voilà ce que M. Pastor voit déjà dans l'histoire du xve siècle. Bien qu'il regrette que l'esprit de nationalité, « cette forme d'égoïsme devenue dominante dans les temps modernes » (I, 74), ait remplacé l'unité chrétienne du moyen âge, il fait, à l'occasion, de la science nationale et allemande. Il fournit à de moins scrupuleux que lui des documents qui permettront d'affirmer que la triple alliance est vieille de plus de quatre siècles. Voilà les tendances dont les plus sérieux historiens ne savent pas assez se défendre au delà du Rhin.

Cependant il est encore plus guelfe qu'Allemand : il admire cette remarquable « dynastie » des papes, la plus féconde de toutes en grands hommes : cette suite dans les projets, cette constance à revendiquer le gouvernement du monde qui rappelle la vieille politique du sénat romain. Le pape, donnant solennellement chaque année la bénédiction *urbi et orbi,* lui apparaît comme le véritable continuateur des Césars, en même temps que le légitime héritier de saint Pierre. Des chapitres assez nouveaux sur la paix de Lodi (1454), qu'il démontre n'avoir pas été conclue par l'entremise du pape (I, 477-480); sur la conjuration des Pazzi, où il prouve que les premiers torts dans la querelle entre les Médicis et Sixte IV furent du côté des Médicis (II, 473-481); surtout les nombreux chapitres relatifs au développement des arts sous chacun des papes, voilà les parties les plus intéressantes de ces deux compacts volumes. Il est vrai que, pour tout ce qui concerne l'art à la cour pontificale, il suit de près un excellent guide, M. Müntz, le seul Français qu'il se plaise à citer avec quelque bienveillance.

Il serait facile de relever dans ces deux gros volumes d'assez nombreuses erreurs de détail. L'auteur affirme comme sienne la doctrine de l'Église que saint Pierre fut évêque de Rome et qu'il y subit le martyre sous le règne de Néron (I, 139), ce qui reste au moins très douteux. Il dit (I, 440) que Mahomet II battit les chrétiens à Kossowo (1448); le sultan régnant était alors Mourad II et il commandait en personne. Il affirme que Bessarion au moment de son départ pour l'Allemagne était âgé de soixante-cinq ans (II, p. 112), comme s'il était né en 1395; tandis qu'on sait, par l'oraison funèbre que prononça Nicolas Capranica, qu'il était né le 2 janvier 1403. Dans une analyse d'un ouvrage de Roderic de Arevalo, intitulé *De remediis afflictæ ecclesiæ,* il représente ce personnage comme adversaire de la doctrine conciliaire et partisan de la toute-puis-

sance des papes (I, 309); mais, sans doute, il n'a pas lu jusqu'au bout ce traité, où l'auteur déclare que, si le pape doit être le maître de l'Église, il doit avoir auprès de lui, dans le sacré collège des cardinaux, un tribunal souverain et comme « un consistoire suprême ici-bas, » où se discutent et se règlent tous les intérêts et toutes les affaires de l'Église. La liste de ces erreurs pourrait être étendue. Les unes relèvent de la doctrine; nous l'avons suffisamment indiquée. Les autres sont des peccadilles qui ne méritent pas d'être relevées avec la même âpreté que le fait M. P. à l'égard des écrivains qu'il cite. Nous ne voulons pas arriver jusqu'aux infiniment petits.

En somme, on pourrait faire une très intéressante histoire des papes avec le grand travail de M. Pastor. Il suffirait d'y ajouter quelques chapitres peu étendus sur les rapports des papes avec les cours de France, d'Angleterre et d'Espagne; il faudrait surtout élaguer beaucoup de branches trop luxuriantes dans cette forêt trop touffue. Un historien français qui réduirait en un seul les deux gros volumes de M. P., en comblant les lacunes signalées, ferait une œuvre très scientifique encore, et qui aurait l'avantage d'être plus lisible, parce qu'elle serait mieux composée. Tel qu'il est, l'ouvrage de M. Pastor suppose un immense labeur, une profonde érudition, une excellente méthode de recherches, l'art de trouver les documents rares ou inconnus et d'en tirer tout ce qu'ils peuvent donner. C'est un répertoire historique et bibliographique très clairement dressé et d'une grande valeur scientifique. Il rendra les plus grands services aux chercheurs et aux savants. Nous souhaitons à l'auteur de pouvoir continuer la haute et lourde tâche qu'il s'est assignée.

H. Vast.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Revue des Questions historiques.** Janv. 1891. — H. Delahaye. Pierre de Pavie, légat du pape Alexandre III (chronologie de ses lettres. Pierre de Pavie, Pierre, évêque de Tusculum, et Pierre, cardinal-prêtre du titre de Saint-Chrysogone, sont un seul personnage : il était probablement cistercien ; il fut évêque de Meaux et évêque élu de Bourges ; il fut cardinal au titre de Saint-Chrysogone de 1173 à 1179. Il remplit deux légations, une en France, de 1174 à 1178, pour réconcilier Philippe-Auguste et Henri II et réprimer l'hérésie albigeoise, l'autre en Allemagne, de 1180 à 1182 ; il mourut le 1er août 1182. M. Delahaye place Lund en Danemark !). — Lecoy de la Marche. L'expédition de Philippe le Hardi en Catalogne (ce mémoire très soigné fait partie d'un travail important de M. L. sur les relations de la France avec les rois de Majorque). — D. Piolin. Le cardinal de Richelieu dans ses rapports avec la congrégation de Saint-Maur (concorde avec ce qu'a soutenu M. Fagniez sur le désir de Richelieu de devenir une sorte de pape gallican. Richelieu tendait à associer tous les monastères bénédictins sous la règle de Saint-Maur. Il y réussit pour Cluny, dont il était abbé. Il réussit aussi à se faire nommer abbé de Citeaux et de Prémontré). — Sciout. Le coup d'État du 22 floréal (11 mai 1798 ; récit très intéressant de l'acte inouï par lequel les conseils des Cinq-Cents et des Anciens cassèrent les élections de sept départements qui restèrent un an sans représentation et déclarèrent élus trente députés choisis par la minorité des électeurs en expulsant comme terroristes les trente députés élus par la majorité). — Martinov. Un empereur byzantin au xe siècle (d'après G. Schlumberger : *Nicéphore Phocas*). — Vacandard. Les poèmes latins attribués à saint Bernard (accepte les conclusions de M. Hauréau sur la fausseté d'attribution, mais conteste plusieurs de ses arguments). — Moranvillé. L'ordonnance cabochienne de 1413 (article d'une acrimonie inexplicable contre le livre de M. Coville, qu'il déclare détestable, parce que M. Coville a ignoré un texte inédit découvert par lui dans les archives des Basses-Pyrénées). — V. Pierre. Un internonce à Paris pendant la Révolution (sur les mémoires de Mgr Salamon). — Beaudouin. La mort de J.-J. Rousseau (conclut à la mort naturelle). — Lambelin. L'intervention européenne au Mexique (à propos de l'ouvrage de M. Gaulot qui a disculpé Napoléon III et Bazaine du reproche de trahison et de duplicité). — Comptes-rendus. *Lazaire.* Étude sur les Vestales (bon). — *Gimazane.* Ammien Marcellin (utile). — *Mlle Guiraud.* Les fondations du pape Urbain V à Montpellier (documents précieux). — *Bizouard.* Histoire de sainte Colette et des Clarisses

en Bourgogne. — *Comte de Galard-Magnes*. Compte-rendu des séances de l'administration provinciale d'Auch (utile). — *Lemann*. La prépondérance juive, t. I (récit de l'émancipation des juifs, en 1790-1791). — *V. Fournel*. Les hommes du 14 juillet (amusant). — *Condamine*. Histoire de Saint-Chamond et de la seigneurie de Jarez (excellent). — *Comte de Maurice Malartic*. Journal des campagnes au Canada, de 1755 à 1760. — *Bouvy*. Le comte Pietro Verri, 1728-1747.

2. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** Sept.-oct. 1890. — G. Digard. La papauté et l'étude du droit romain au xiiie siècle, à propos de la fausse bulle d'Innocent IV *Dolentes* (cette dernière bulle a été fabriquée en Angleterre, peut-être à Saint-Alban, par un adversaire du droit romain et des légistes ; elle ne peut donc être alléguée comme un témoignage de l'aversion prétendue du saint-siège pour l'étude du droit romain. Il faut sur ce point s'en tenir à la bulle *Super specula* d'Honorius III qui interdit cette étude seulement à certains moines et prêtres séculiers que le pape voulait maintenir dans leurs devoirs pastoraux). — Moranvillé. Remontrances de l'université et de la ville de Paris à Charles VI sur le gouvernement du royaume (texte de ces remontrances, d'après un exemplaire conservé aux archives des Basses-Pyrénées). — M. Fournier. Les bibliothèques des collèges de l'université de Toulouse. Étude sur les moyens de travail mis à la disposition des étudiants au moyen âge (publie le catalogue des mss. possédés par les collèges de Verdale, de Saint-Martial, de Pellegry à Cahors, de Saint-Raimond, de Mirepoix et de Périgord). — Aubert. Les sources de la procédure au parlement, de Philippe le Bel à Charles VII (notes sur le « Stilus Parlamenti, » de G. du Breuil, sur les « ordonnances de plaidoier de bouche et par escript » abrégées par Pierre et Guillaume de Maucrueulx de Montagu, sur les « Questions » de Jean Le Coq, sur la « Somme rurale » de Bouteiller, sur le « Grand Coutumier » de Jacques d'Ableiges; tous auteurs qui ont écrit au xive s.; sur la « Practica forensis » de Masuer qui est du milieu du xve, et sur quelques compilations d'importance secondaire). — Perret. Les règles de Cicco Simonetta pour le déchiffrement des écritures secrètes. 4 juillet 1474. = Bibliographie : *Hauréau*. Notices et extraits de quelques mss. latins de la Bibliothèque nationale. — Analecta Bollandiana. — *Lippert*. Des Ritterordens von Santiago Thætigkeit für das heilige Land (prouve que l'ordre a possédé au xiiie s. des établissements en Allemagne, en Bohême et en Hongrie ; mais il est impossible encore de dire exactement quelle part directe il a prise aux Croisades). — *Brièle*. L'hôpital de Sainte-Catherine en la rue Saint-Denis, 1184-1790. — *F. Vander Haeghen*. Bibliotheca belgica (la première partie de cette gigantesque entreprise est terminée ; les auteurs l'ont menée à bien avec autant d'intelligence critique que de persévérance).

3. — **Revue d'histoire diplomatique.** 1891, janvier. — F. Masson. Berlin il y a cent ans (publie des extraits de lettres écrites par le

chevalier de Gaussen en 1776-1777). — SCHEFER. Mémoires dressés depuis la mort du roi sur les affaires étrangères dans les mois de septembre, octobre et novembre 1715; fin. — DOINEL. Réceptions d'ambassadeurs à Orléans au moyen âge. — M. DE MARTENS. La Russie et l'Angleterre au début de leurs relations réciproques (depuis le milieu du XVIe s. jusqu'à la fin du XVIIe).

4. — **Bulletin critique**. 1890, 15 déc. — *Th. Reinach*. Mithridate Eupator, roi de Pont (modèle accompli de monographie historique). — *Am. de Foulques de Villaret*. Louis de Coutes, page de Jeanne d'Arc, improprement appelé Louis de Contes; son origine orléanaise, sa famille (Minguet, et non Immerguet, de Coutes, était fils de Jean de Coutes, capitaine de Châteaudun, et beau-frère de Florent d'Illiers). — *M. Perret*. Notice sur Louis Malet de Graville, amiral de France (bonne monographie; manque un peu trop d'idées générales). — *Süpfle*. Geschichte des deutschen Kultureinflusses auf Frankreich (travail très consciencieux, riche d'indications bibliographiques; des partis pris excessifs comme celui, par exemple, de montrer dans la Tour-Eiffel une preuve de l'influence allemande, parce que le constructeur, en sa qualité d'Alsacien, est un « geborener Deutsch »). = 1891, 1er janv. *Sumner-Maine*. Études sur l'histoire du droit. — *Général de Rochechouart*. Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration (absence, chez l'auteur, de toute idée de patrie). = 15 janv. *Abbé Paoli*. Études sur les origines et la nature du mariage civil, mis en regard de la doctrine catholique (intéressant). — *Luchaire*. Études sur les Actes de Louis VII, Louis VI le Gros, etc. (remarquable). = 1er février. *Abbé Méchin*. L'enseignement en Provence avant la République (bon).

5. — **Journal des Savants**. 1890, nov. — J. BOISSIER. Mithridate Eupator, roi de Pont (analyse très élogieuse de l'ouvrage de M. Th. Reinach). — R. DARESTE. Évolution de la famille et de la propriété (analyse du livre de M. Kovalevsky). — A. BERTRAND. La famille de Descartes en Bretagne (d'après le livre de M. Ropartz). = 1891, janvier. J. GIRARD. Un empereur byzantin au xe siècle (analyse du livre de M. Schlumberger). — DARESTE. Les assemblées provinciales dans l'empire romain (compte-rendu élogieux du livre de M. Guiraud).

6. — **Polybiblion**. 1890, déc. — *Beissel*. Geschichte der Trierer Kirchen. 2e partie : Geschichte des hl. Rockes (recherches étendues). — *Doreau*. Henri VIII et les martyrs de la Chartreuse de Londres; origines du schisme d'Angleterre (consciencieux). — *Zimmermann*. Maria die katholische (travail insuffisant, malgré les savantes recherches opérées par l'auteur). = 1891, janvier. *Melin*. Essai sur la clientèle romaine (consciencieux). — *Abbé Lucotte*. Établissement du christianisme dans les Gaules; origines du diocèse de Langres et de Dijon (sans valeur).

7. — **Revue critique d'histoire et de littérature**. 1890, no 49. — *Grébaut*. Le musée égyptien (début d'une publication destinée à faire connaître au public savant les principaux monuments du musée de

Boulaq et le résultat des fouilles). — *Hogan*. Documenta de S. Patricio Hibernorum apostolo. 2e partie (très utile publication). — *Brucker*. Strassburger Zunft-und Polizei-Verordnungen des 14 und 15 Jahrh. (précieux recueil de règlements des anciens corps de métier et des ordonnances de police de la cité). = N° 50. *Wiedemann*. Die Religion der alten Aegypter (excellent résumé auquel on ne peut guère reprocher que la pauvreté des indications bibliographiques, sans doute imposée par l'éditeur). — *Groh*. Geschichte des oströmischen Kaisers Justin II 565-578 (recherches très consciencieuses, mises en œuvre avec une certaine inexpérience). — *Perlbach*. Die Statuten des deutschen Ordens (excellente édition donnée d'après trente-trois mss.). — *Seyboth*. Das alte Strassburg von 13 Jahrh. bis zum Jahre 1870 (travail considérable sur la topographie du vieux Strasbourg). — *Communay*. Le conseiller Pierre de Lancre (bonne biographie d'un conseiller au parlement de Bordeaux, 1582-1631, qui fut un zélé persécuteur de sorciers). = N° 51. *C. de Cara*. Gli Hyksôs o Re pastori di Egitto (thèse ingénieuse où l'auteur a corrigé mainte erreur de détail; c'est l'ouvrage le plus solide qu'on ait encore publié sur ce sujet). — *Lippert*. Des Ritterordens von Santiago Thætigkeit für das heilige Land (prouve qu'au milieu du XIIIe siècle les chevaliers de Santiago faisaient, avec la permission du pape, des quêtes pour la terre sainte dans toute l'Europe). — *Gigas*. Lettres inédites de divers savants de la fin du XVIIe s. et du commencement du XVIIIe. Tome I : choix de la correspondance de Pierre Bayle, 1670-1706 (très intéressant). = N° 52. *Wiedemann*. Herodots zweites Buch (annotation des plus précieuses). — *Bury*. A history of the later roman Empire 395-800 (met en relief d'une façon remarquable l'importance considérable jouée à ce moment par l'empire d'Orient). — *Audisio*. Histoire civile et religieuse des papes, de Constantin à Charlemagne (de nulle utilité pour les érudits). — *Barton*. History of New South Wales. Vol. I, 1783-1789 (c'est un fouillis de faits puisés aux meilleures sources). = 1891, n° 1. *Ch. Van Duerm*. Vicissitudes politiques du pouvoir temporel des papes, de 1790 à nos jours (intéressant). = N° 2. *Vander Linden*. La révolution démocratique du XIVe s. à Louvain (bon). — *Cornereau*. Le palais des États de Bourgogne à Dijon (bon). — *Jæglé*. Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans (excellente traduction qui peut être considérée comme une édition complète et définitive de la correspondance de la mère du Régent). = N° 3. *Girard*. Textes de droit romain (manuel qui serait excellent s'il était terminé par un index). — *Luard*. Flores historiarum (première édition critique de la chronique dite de Mathieu de Westminster. L'éditeur a fort bien montré que ce nom ne correspond à aucune réalité historique, et d'autre part, comment l'œuvre, commencée à Saint-Alban, a reçu diverses continuations, soit à Saint-Alban, soit à Saint-Pierre de Westminster. Son édition est un grand service rendu à l'historiographie anglaise du XIIIe s.). — *Rossignol*. Histoire de l'arrondissement de Gaillac, dép. du Tarn, de 1789 à 1800 (bon). = N° 4. *Fournel*. L'événement de Varennes (c'est

l'ouvrage le meilleur et le plus complet que nous ayons encore sur la fuite de Louis XVI).

8. — **La Révolution française**. 1890, 14 déc. — Ét. CHARAVAY. Lazare Carnot d'après sa correspondance (conférence faite au cercle Saint-Simon; publie plusieurs lettres inédites, qui paraîtront dans le recueil des lettres et dépêches de Carnot préparé pour la collection des documents inédits). — GAFFAREL. L'annexion du Piémont à la France en 1798; suite et fin. — Les quatorze armées de la Convention (on ne peut trouver ce compte qu'à la fin de 1793, encore n'y en eut-il en réalité que treize, à moins de couper l'armée du Rhin en deux. C'est David qui inventa la formule des « quatorze armées »). — La Hollande et la maison d'Orange-Nassau. — Mémoires de Moreau de Jonnès; suite.

9. — **Archives historiques, artistiques et littéraires**. 1890, 1er nov. — G. DURAND. Embauchage d'ouvriers français par des agents du roi de Prusse Frédéric II (ouvriers en étoffes de laine embauchés à Amiens en 1763 et en 1764). — WELVERT. Le peintre David sous la Restauration. — ROSEROT. Mémoire pour l'ordre de Cîteaux contre les Jésuites, 1608. — WELVERT. Un pseudo-bâtard de Louis XV, général républicain (M. Chassin avait identifié L.-Ch.-A. de Beaufranchet d'Ayat, général républicain en Vendée, avec l'enfant dont Mlle Morphy, alors maîtresse de Louis XV, accoucha en 1754. Mais cet enfant était une fille. En nov. 1755, Mlle Morphy épousa Jacques de Beaufranchet d'Ayat; le second enfant qu'elle eut de lui fut le général en question; il naquit en 1757, peu avant la mort de son père tué à Rosbach). — Jean Coste, peintre des rois Jean II et Charles V. = 1er déc. J. VIARD. Compte des obsèques de Philippe VI. — Le tombeau du duc de Bourgogne Jean Sans-Peur (publie divers actes relatifs à l'érection de ce tombeau qui, commencé trente-cinq ans après la mort du duc, fut terminé seulement en 1470). — FUNCK-BRENTANO. Les archives de la Bastille; la formation du dépôt (elles ont été fondées en 1660; elles contenaient : 1° pour les années 1659-1775, la presque totalité des papiers provenant de la Bastille et du donjon de Vincennes; 2° pour les années 1715-1775, la majeure partie des papiers de la lieutenance de police; 3° quelques documents venant de la maison du roi). — Lettres de Charles de Durazzo et de sa femme Marguerite sur la mort de Louis, duc d'Anjou, 1384. — Les droits de pêche de la seigneurie de Pordic, Côtes-du-Nord, au XVIe siècle. — Les conventionnels régicides après la Révolution (notes biographiques sur ces hommes à partir du 18 brumaire). — L'auteur probable du portrait du roi Jean (notes sur les deux peintres entre lesquels on peut hésiter : Girard d'Orléans et Jean Coste; l'auteur penche pour ce dernier). = 1891, 1er janv. WELVERT. La saisie des papiers du conventionnel Courtois, 1816; fin en février (c'étaient les papiers de Robespierre et quelques reliques ayant appartenu à Marie-Antoinette; on avait cru d'abord pouvoir arrêter Drouet chez Courtois, à Rambluzin, mais la police avait été mise sur une fausse piste, et l'on

ne trouva que des cartons pleins de papiers sur l'histoire de la Révolution. Ces papiers furent, après 1830, réclamés par Courtois fils, qui trouva là une belle occasion de chantage). — Pollution d'une église catholique par l'inhumation d'une protestante, 1587. — L'enclos du Temple au XVIIIe s. = 1er févr. FINOT. Notes sur la bataille de Denain (tirées de registres paroissiaux). — B. P. Un diplôme inédit de l'empereur Frédéric Ier, 1157 (en faveur de l'abbaye cistercienne de Balerne). — ROSEROT. Deux chartes françaises de 1255 et 1286 (la première est de Jean de Chalon, ancien comte de Chalon et d'Auxonne; la seconde est de Hugues II de Chalon, comte de Bourgogne).

10. — Nouvelle revue historique du droit. 1890, nov.-déc. — ESMEIN. La propriété foncière dans les poèmes homériques (ces poèmes nous montrent la propriété collective encore subsistante, et un régime économique de la terre qui rappelle l'assolement triennal; ils connaissent aussi la propriété immobilière, individuelle et perpétuelle). — AUDIBERT. Deux formes d'aliénation mentale reconnues par le droit romain : *furor* et *dementia*. — Ém. RÉBOUIS. Les coutumes de l'Agenais : coutumes de Nomdieu-en-Bruilhois, 1305-1308; coutumes de Sauvagnas, 1264 (elles sont les unes et les autres en langue vulgaire).

11. — Revue générale de droit. 1890, nov.-déc. — VIGNEAUX. Essai sur l'histoire de la *Praefectura urbis* à Rome; suite (religions et associations prohibées).

12. — Revue de l'histoire des religions. 1890, nov.-déc. — J. RÉVILLE. Études sur les origines de l'épiscopat; la valeur du témoignage d'Ignace d'Antioche; fin (les épîtres d'Ignace peignent l'idéal ecclésiastique de l'auteur, plutôt que la réalité ecclésiastique de leur temps; l'expression même de cet idéal est constamment forcée. Si on les ramène au ton juste, ces épîtres ont une grande valeur, à raison de leur haute antiquité). — J. HALÉVY. De l'introduction du christianisme chez les tribus turques de la Haute-Asie, à propos des inscriptions de Semirjetschie, par MM. Chwolson et Radloff (prouve que le christianisme a été importé là par des missionnaires venus d'Égypte).

13. — Revue des études juives. 1890, oct.-déc. — J. HALÉVY. Recherches bibliques (21 : l'histoire de Michée, ch. XVII et XVIII des *Juges;* corrections au texte et commentaire. 22 : le lit d'Og, roi du Basan; *Deutéron.*, ch. III). — GRÆTZ. Un point de repère dans l'histoire de David (établi par une légère correction de texte). — D. KAUFMANN. Léon X et les Juifs de Rome (il leur fut favorable). — ID. Notes sur l'histoire des Juifs de Venise, 1329-1491. — ID. L'incendie de Salonique en 1545.

14. — Revue de géographie. 1891, janvier. — XÉNOPOL. Les Roumains et les Grecs (réponse à un article récent publié dans la *Revue de géographie;* il y était dit que les Roumains de la Macédoine n'ont rien de commun que la langue avec ceux du Danube inférieur. Montre que c'est une erreur. D'ailleurs, la domination des Roumains de Macédoine

par les Grecs serait plus que regrettable, quand on se rappelle l'oppression dont les Roumains de Moldo-Valachie eurent à se plaindre autrefois de la part des Grecs du Phanar qui les gouvernaient). = Février. J. DE CROZALS. Une ville du moyen âge en France : Cordes. — G. MARCEL. Les Fuégiens au XVIIe s., d'après des documents inédits.

15. — Revue maritime et coloniale. 1890, déc. — Amiral SERRE. Les marines de guerre de l'antiquité et du moyen âge; suite (grandes polyères de l'orient de la Méditerranée; marines romaines). — DELAUNEY. Notice biographique sur le contre-amiral comte Baste, 1768-1814.

16. — Le Spectateur militaire. 1890, 15 déc. — BOISSONNET. Les annuaires de l'armée française, 1819-1890. 9e art.; 10e art. le 1er et le 15 janv. 1891.

17. — Annales de l'école libre des sciences politiques. 1891, 15 janvier. — BORGEAUD. Premières constitutions de la démocratie américaine (dans les colonies de Massachusetts, de Connecticut et de Rhode-Island). — A. GAUVAIN. Les cinq missions de lord Stratford de Redcliffe à Constantinople (son rôle lors de la paix de Bucharest, en 1812, dans la guerre de l'indépendance hellénique et dans celle de Crimée. D'après le livre récent de M. Stanley Lane-Poole). — P. DE QUIRIELLE. Pie IX et l'Église de France. — Répertoire de l'histoire diplomatique de l'Europe depuis le congrès de Westphalie; suite.

18. — Annales de l'Est. 1891, janvier. — Aug. PROST. Les institutions judiciaires dans la cité de Metz (introduction; chap. I : le maître échevin). — THIAUCOURT. Les bibliothèques universitaire et municipale de Strasbourg et de Nancy (1° la bibliothèque du pays et de l'université de Strasbourg). — NERLINGER. Pierre de Hagenbach et la domination bourguignonne en Alsace, 1469-1474; suite (chapitre VII : la chute; chapitre VIII : le gouvernement de P. de Hagenbach; chapitre IX : P. de Hagenbach et l'histoire). — A. COLLIGNON. Lettre inédite de Mirabeau (écrite du Saillant, 28 oct. 1770, au baron de Maltzan, à qui Mirabeau devait de l'argent).

19. — Annales de Bretagne. Tome VI, n° 2. Janv. 1891. — A. DE LA BORDERIE. La Bretagne et son histoire (leçon d'ouverture du cours d'histoire de Bretagne que nous avons récemment annoncé). — A. DUPUY. L'administration municipale en Bretagne au XVIIIe s.; chap. VII : finances municipales; suite. — DUGAS. Une amitié intellectuelle : Descartes et la princesse Élisabeth; partie historique.

20. — Le Correspondant. 25 déc. 1890. — Marquis DE COURCY. Les débuts d'une nouvelle reine (suite le 10 janv. 1891, fin le 25 janv. Histoire intéressante bien qu'un peu longue des négociations qui amenèrent le mariage de Philippe V avec Élisabeth Farnèse et du voyage de celle-ci à travers la France en se rendant en Espagne. Nombreux extraits de la correspondance de la princesse des Ursins avec Torcy). — LALLIÉ. La lutte du tsarisme et du nihilisme (fin; récit dramatique et impartial des complots nihilistes). — DUFRESNE. Un petit peuple catholique et les

luttes de la démocratie dans la confédération suisse (histoire de la formation du parti conservateur dans le Tessin). = 1891, 10 janv. Victe DE MEAUX. Le clergé catholique aux États-Unis (histoire intéressante du développement de l'Église catholique depuis un siècle. M. de Meaux laisse croire que la population catholique de dix millions d'âmes est une conquête sur le protestantisme. C'est inexact, car le protestantisme absorbe tous les ans un certain nombre d'immigrés ou de descendants d'immigrés catholiques. On évalue à un million environ ces pertes du catholicisme). — BIRÉ. Victor Hugo après 1830 (la Pairie, les Misérables. Le 24 février, V. Hugo proclamait la régence pendant que Lamartine l'empêchait). — E. DE BROGLIE. Le commandant de Plat (d'après la touchante biographie du P. Mercier. M. de Plat, après une brillante carrière de marin, se fit jésuite à soixante ans et mourut à soixante-dix-neuf ans, aumônier des petites sœurs des pauvres à Brest).

21. — Revue des Deux-Mondes. 1890, 15 déc. — DUC DE BROGLIE. Études diplomatiques. Fin de la guerre de succession d'Autriche. 1er art. : ministère du marquis de Puisieulx; rétablissement du stathoudérat. 2e art. (15 janv. 1891) : les premières opérations des armées de Flandre et d'Italie. 3e art. (1er février) : la bataille de Lawfeld; combat de l'Assiète et mort du chevalier de Belle-Isle (nous ne tarderons pas à revenir sur cette belle publication, qui va bientôt paraître en volumes). — C. ROUSSET. Le surintendant Foucquet. 2e art. : la disgrâce (il a succombé sous une conjuration d'inimitiés personnelles, sous un concert de jalousies implacables, odieuses et calomniatrices. Les articles de M. Rousset sont le résumé du livre de M. Lair, écrits au même point de vue). = 1891, 1er janv. Eug. MÜNTZ. Une cour de la Haute-Italie à la fin du XVe s. 2e art. : Ludovic le More et Léonard de Vinci. — RAMBAUD. Empereurs et impératrices d'Orient. 1er art. : l'empereur byzantin (à l'occasion du *Nicéphore Phocas* de M. Schlumberger. Expose la théorie du pouvoir impérial à Constantinople). = 15 janv. LANGLOIS. Le procès des Templiers, d'après des documents nouveaux (montre combien la procédure employée à l'égard des Templiers a été injuste et violente. C'est Philippe le Bel qui fut le principal auteur de leur chute, et c'est la cupidité surtout qui l'a fait agir. Les Templiers n'ont pas tous été d'innocentes victimes, mais il n'y a aucune raison pour charger leur mémoire des crimes atroces sous le poids desquels on les a fait succomber). — BARDOUX. La jeunesse de La Fayette (son expédition aux États-Unis). = 1er févr. PALÉOLOGUE. La naissance d'une légende : la reine Louise de Prusse (esquisse rapidement et avec charme la biographie de cette princesse; montre que l'amour tendre et presque superstitieux dont on entoure aujourd'hui sa mémoire en Allemagne est un sentiment de date récente, qui a commencé de se manifester seulement depuis les grandes victoires qui ont donné à la Prusse la suprématie en Europe).

22. — Académie des inscriptions et belles-lettres. *Comptes-rendus des séances de l'année 1890.* Juillet-août. — S. LUCE. Jeanne

d'Arc, dixième preuse (dans une peinture de l'hôtel de ville de Hondschoote, Jeanne d'Arc a été figurée au XVIe s. comme la dixième preuse, ainsi que Du Guesclin avait passé pour le dixième preux). — Edm. Le Blant. Note sur l'épitaphe du diacre Emilius (exemple d'hexamètres latins déformés à la basse époque; celui-ci est du VIe s.). — La Blanchère. Compte-rendu sommaire des fouilles exécutées en 1890 par la mission archéologique d'Afrique dans la régence de Tunis. = Sept.-oct. P. Batiffol. Note sur les sources de la chronique arabe dite de Cambridge (cette chronique n'est qu'un remaniement musulman d'une chronique grecque dont il y a des fragments dans un ms. de Paris, suppl. gr. 920). — Menant. Découverte de nouvelles inscriptions hétéennes. = *Séances*. 1890, 28 nov. Abbé Duchesne. Sur un ms. de Saint-Optat (contenant une collection de pièces relatives aux origines du schisme donatiste; on y trouve des lettres de l'empereur Constantin dont l'authenticité ne saurait être sérieusement discutée). = 5 déc. Lecoy de la Marche. Étude sur la prise d'Elne en Roussillon par Philippe le Hardi en 1285. — Babelon. Les monnaies et la chronologie des rois de Sidon antérieurs à Alexandre. = 12 déc. Arbois de Jubainville. Les Teutons (avec Kossina et Müllenhoff, et contre Mommsen, croit que les Teutons sont apparus dans l'histoire en 113 avec les Cimbres, et non en 103). — Levasseur. Sur un passage des prolégomènes de Guérard au *Polyptyque d'Irminon* (Guérard a fait une grosse erreur sur le chiffre d'hectares possédés par Saint-Germain-des-Prés : au lieu de 221,019 hectares, M. Hulin, de Gand, a montré que le texte du *Polyptyque* n'en indique pas plus de 40,000). = 1891, 2 janv. R. de Lasteyrie. Les substructions anciennes de l'église de Saint-Martin de Tours (elles ne peuvent être antérieures au VIIIe s., et ne sauraient fournir aucun renseignement sur la basilique primitive. La restitution proposée autrefois par Quicherat n'est pas admissible). = 16 janv. Fr. Funck-Brentano. Recherches sur la bataille de Courtrai, 11 juillet 1302 (contrairement à l'opinion de MM. Kœhler et Pirenne, tient pour les récits d'origine française, et rejette ceux des historiens du parti flamand).

23. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. *Compte-rendu*. 1890, déc. — Comte de Franqueville. Le jury en Angleterre. — Afanassiev. Le pacte de famine (conclusion de ce remarquable article qui met les choses à leur point exact. Le pacte de famine n'a jamais existé, en ce sens qu'il n'a jamais été une société organisée et patronnée par le gouvernement dans l'intention de spéculer sur la famine du peuple. La légende de ce pacte ne fut point l'œuvre des révolutionnaires, ni même celle de Le Prévost. Ce dernier n'a pas été, en effet, le seul témoin qui ait déposé dans l'affaire. Les articles du *Moniteur*, qui ne sont pas de lui, ont été la principale source de la légende; ils doivent leur origine à une tradition antérieure due à l'imagination publique, brodant sur le canevas de faits réels, tels que la spéculation de la compagnie Malisset qui dura moins de deux ans, et tout particulièrement sur les opérations de l'abbé Terray et de ses col-

laborateurs). = 1891, janv. A. Sorel. Notice sur les travaux de M. Fustel de Coulanges (travail brillant et substantiel). — Albert Desjardins. De l'origine des capitulations dans l'empire ottoman (« les Français recueillirent à Constantinople l'héritage qu'avaient formé depuis des siècles les Vénitiens et les Génois; l'heure de la France venait quand le temps des républiques italiennes était passé. Mais ses privilèges furent successivement étendus aux autres peuples chrétiens, au lieu d'être soigneusement retenus comme des droits exclusifs »).

24. — Société des Antiquaires de France. *Séances.* 1890, 26 nov. — M. de Villefosse rectifie la lecture donnée par un journal de la Marne des inscriptions funéraires récemment découvertes à Châlons-sur-Marne et datant, selon toute vraisemblance, de l'expédition de l'empereur Julien contre les barbares envahisseurs du Rhône. M. Mowat emprunte à cette occasion à la *Notitia dignitatum* un texte établissant que deux cohortes d'auxiliaires dalmates ont tenu garnison en Gaule. = 1891, 14 janvier. M. Mowat donne quelques détails sur un diplôme militaire de l'an 148 de notre ère, découvert en Hongrie et qu'il avait déjà signalé en 1884 dans le *Bulletin épigraphique.* Ce document fournit l'énumération de douze corps auxiliaires avec leurs noms ethniques. = 21 janvier. M. de Villefosse communique l'estampage qui lui a été remis par M. J. Letaille, d'une inscription de *Sigus* conservée à Constantine; la publication de ce texte a déjà été faite, mais peut-être améliorée par cet estampage. Cette inscription a été gravée en exécution d'un décret des décurions de *Sigus* en l'honneur d'un personnage dont le nom manque, mais le monument contient la liste intéressante des membres de l'*ordo* de la *Respublica Siguitanorum.* = 28 janvier. M. Saglio présente un objet précieux qui vient d'être donné au Louvre par Mme Spitzer. C'est un reliquaire en forme de bras qui contenait un os du bras de saint Louis de Toulouse, comme l'indique une inscription émaillée sur le bracelet placé au poignet. — M. H. Omont signale un petit carnet de notes de Bernard de Montfaucon acquis, il y a une dizaine d'années par la Bibliothèque nationale. Il contient un inventaire des statues et bustes antiques réunis par Richelieu. — M. de Laigue envoie une lettre détaillée au sujet de monuments récemment découverts près de Cadix.

25. — Société de l'histoire du protestantisme français. *Bulletin.* 1890, 15 déc. — Galland. Les deux procès du temple de Caen, d'après des documents pour la plupart inédits, 1661-1685; fin. — Jean Michel, martyr à Bourges; son arrêt de mort, 17 déc. 1539. — Autobiographie d'une victime de la Révocation : Jacques Cabrit, pasteur du Refuge, 1669-1751; suite. — La prise et la condamnation à la mort, puis aux galères, du prédicant Chapel, racontées par lui-même; et notes diverses le concernant, 1722-1745. = 1891, 15 janv. Dannreuther. Le martyr Augustin Marlorat et son frère Martin, 1506-1586 (Augustin, pasteur à Rouen, fut pendu puis décapité après la prise de cette ville

par les catholiques, 1562; il avait pris part au colloque de Poissy. Son frère Martin, procureur général au bailliage de Bar-le-Duc, fut au contraire hostile à la Réforme et dirigea de rigoureuses persécutions contre les protestants du Barrois. Il mourut tranquillement en 1586). — Dupin de Saint-André. Une église réformée disparue : Pouilly-en-Touraine, 1544-1684. — J. Roth. Le cadavre de la veuve Petineau exhumé et traîné sur la claie à Gien quatorze ans après la Révocation, 1699 (ce haut fait fut accompli à Gien en exécution d'une déclaration royale du 29 avril 1686). — Pradel. Lettres du pasteur de Rouffignac et de quelques réfugiés de Mauvezin, 1669-1689. — Chenot. Un catholique français réfugié en Hollande pour cause de religion vers 1652 : Thomas la Grue.

26. — Société de l'histoire de Paris. *Bulletin.* 1890, août. — P. Lacombe. Cleopolis; description et éloge de Paris par Stoa, 1514. = Sept.-oct. J.-M. Richard. Documents des xiiie et xive siècles relatifs à l'hôtel de Bourgogne, ancien hôtel d'Artois, tirés du trésor des chartes d'Artois. = *Mémoires.* Tome XVI, 1889 (paru en 1890). — A. de Ruble. Le colloque de Poissy, sept.-oct. 1561 (voy. plus haut, p. 216). — R. de Crèvecœur. Un personnage de Tallemant des Réaux : Montbrun-Sous-carrière, 1594-1670, d'après des documents inédits. — Victor Mortet. Maurice de Sully, évêque de Paris, 1160-1196; étude sur l'administration épiscopale pendant la seconde moitié du xiie siècle (étude très minutieuse et bien conduite qui montre bien ce qu'étaient alors en France l'organisation et l'administration d'un diocèse. L'auteur a consacré aussi un chapitre spécial aux constructions élevées par Maurice de Sully : cathédrale, palais épiscopal, église de la Madeleine en la cité, etc., complétant ainsi son précédent mémoire sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris du vi^e^ au xiie s. Intéressants détails sur les fonds et sur les corps de métier employés à ces constructions).

27. — Revue historique et archéologique du Maine. 1890, second semestre. — Abbé Angot. Guy XX de Laval, sa conversion, son expédition contre les Turcs, sa mort, 1604-1606. — Ledru. Asile à la cathédrale du Mans sous l'épiscopat de Guy de Laval, 1335-1336. — Martin. La communauté des boulangers du Mans; fin. = 1891, premier semestre. Dom P. Piolin. Le théâtre chrétien dans le Maine au cours du moyen âge. — Baron S. de la Bouillerie. Monographie de Cré-sur-Loir, canton de la Flèche. — Alouis et Hervé. Lucé et ses environs aux xviie et xviiie s.; fin.

28. — Société des Antiquaires de Picardie. *Bulletin.* 1890, n° 3. — Boudon. Un fragment de compte du chapitre de Notre-Dame d'Amiens, fin du xve s. — Comte de Marsy. Quelques éphémérides picards : Beauvais, Gerberoy, Montdidier, 1587-1803. — Pouy. Inscription funéraire gallo-romaine trouvée à Saint-Acheul-lez-Amiens.

29. — Revue de Champagne et de Brie. 1890, nov. — A. de Barthélemy. Le comté d'Astenois et les comtes de Dampierre-le-Châ-

teau; suite (branche du Bois et de Ponthion). — ALBOT. Les religieuses chanoinesses du Saint-Sépulcre de Charleville; suite. — ROSEROT. Répertoire historique de la Haute-Marne contenant la nomenclature des ouvrages, articles, dissertations et documents imprimés concernant l'histoire de ce département. 1re partie : Bibliographie; chap. I; suite. — P. LAURENT. Annales de dom Ganneron, chartreux du Mont-Dieu; 10e centurie, 900-1000. — A. DE VILLEFOSSE. Les inscriptions romaines de Châlons-sur-Marne (deux inscriptions relatives à des cavaliers dalmates; ce sont les premières inscriptions romaines trouvées à Châlons).

30. — Société historique et archéologique de Château-Thierry. *Annales*. Année 1889. Château-Thierry, 1890. — Fr. HENRIET. Oulchy-le-Château. — Abbé PALANT. M. de Renty (1612-1649); son château et son tombeau à Citry-Saint-Ponce, près Charly. — MOULIN. Fondation d'une école au village de Saint-Martin (1724). — Vicomte DE PONTON D'AMÉCOURT. L'atelier monétaire de Charly. — MOULIN. Le Charmel en 1672. — MINOUFLET. Notes sur les justices du canton de Charly. — Dr A. CORLIEU. Le gouverneur de Charly en 1724. — LE MÊME. Nogent-l'Artaud pendant la Révolution. — Comte DE VILLERMONT. La généralité de Soissons, le Vermandois et le Laonnais dans les élections aux États généraux de 1789. — H. G. Le guet dans la prévôté de Château-Thierry en 1386. — Abbé POQUET. Description de l'église Saint-Crespin de Château-Thierry en 1756. — Dr A. CORLIEU. Louis XIII à Château-Thierry en 1631, 1633, 1635. — J. BERTHELÉ. Une église champenoise en bas Poitou au XIe siècle : Saint-Remy de Reims et Maillezais. — P. LÉLU. Étude sur l'or dans l'antiquité. — J. BERTHELÉ. Les Barrard et les Cochois, fondeurs de cloches. — DOUCHY. Ordonnances de police du bailliage de Gandelu.

31. — Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers (ancienne académie d'Angers). *Mémoires*. 4e série, t. III, année 1889. Angers, 1890. — F. LUCAS. Les Frères des écoles chrétiennes et l'enseignement primaire après la Révolution (1797-1830). — André JOUBERT. Lettres de Barthélemy Mercier, abbé de Saint-Léger, à Jean Tonnelet, chanoine régulier de l'abbaye de Toussaint, relatives à l'origine de l'imprimerie à Angers (1775-1777). — LE MÊME. Documents inédits relatifs à l'histoire de Saumur (Lettres patentes de Louis XI, 31 juillet 1466; Requête au Conseil d'État au sujet de la fermeture de l'Académie et du temple protestant, 1684). — LE MÊME. Une tentative d'établissement d'une Académie universitaire à Angers en 1809. — Joseph DENAIS. Un émule de Clément Marot : Germain Colin Bucher, poète angevin (étude intéressante, suivie d'une édition des poésies complètes de Colin Bucher au nombre de 298, d'après le manuscrit 24319 du fonds français à la Bibliothèque nationale).

32. — Société des sciences, lettres et beaux-arts de Cholet. Année 1889. Cholet, 1890. — Autobiographie du représentant Michel-Louis Talot, 1755-1828 (publié d'après le manuscrit autographe donné

par M. Dugast-Matifeux à la ville de Cholet). — Dr L. Pissot. Étude sur les noms propres du pays choletais.

33. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne. *Bulletin archéologique et historique.* 1890, 4e trim. — Abbé C. Daux. L'abbaye du Mas-Grenier aux XVIIe et XVIIIe siècles. — Rébouis. Des prénoms usités au moyen âge dans la région garonnaise. Raymond VII et Castelsarrasin (publie la charte par laquelle Castelsarrasin renonce à ses franchises municipales et rend à Raymond VII la nomination de ses consuls. Étudie les prénoms dans cette charte et dans cinq autres de la même région).

34. — Société historique du Cher. *Mémoires.* 4e série, 6e volume, 1889-1890. Bourges, 1890. — Marcel Bruneau. L'enseignement secondaire et supérieur des sciences à Bourges, de l'expulsion des Jésuites (1762) à la suppression du collège, en 1792 (le collège Sainte-Marie; la faculté des arts). — Sauvageot. Historique de l'école normale d'instituteurs de Bourges. — H. Boyer. Le Château-les-Bourges. — Le même. Les noms de l'eau dans le département du Cher. — Mémoires inédits pour servir à l'histoire de la ville et des seigneurs de Linières-en-Berri, par Gilles Le Duc et J.-B. Dupré, publiés par M. Lucien Jeny.

35. — Revue historique du département du Tarn. 14e année. Décembre 1889. — E. Rossignol. Histoire de l'arrondissement de Gaillac pendant la Révolution. — Edmond Cabié. Un peintre décorateur à Saint-Sulpice en 1530. = 15e année. 1890, janv. E. Cabié. Les gorges du Viaur (histoire et archéologie; planches; se continue dans les numéros suivants). = Févr.-mars. Baron Desazars. La vieille cathédrale d'Albi. — Chanoine Breuil. Le procès des chanoines et des vicaires bénéficiers du chapitre d'Albi. = Juin. Ch. Portal. Statuts synodaux du diocèse d'Albi de 1528. = Août-sept. E. Jolibois. L'administration communale dans l'Albigeois avant la Révolution (suite). — Cahours de Fénols. Historique d'un débat de préséance entre les sieurs de Janin de Gabriac et la communauté de Cadalen (1594-1682). — A. Vidal. La peste d'Albi en 1630, 1631 et 1632. — L. Delisle. Donation d'une église à l'abbaye de Castres vers 1085.

36. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. 9e série, tome I. Toulouse, 1889. — Roschach. La galerie de peinture de l'hôtel de ville de Toulouse (depuis 1603). — Lapierre. La bibliothèque publique de Toulouse en 1790 et le bibliothécaire Castilhon (1720-1799). — Deschamps. André Dacier (1651-1722). — Cabié. Des représentations de mystères à Toulouse au XVe siècle (d'après un arrêt du parlement de Toulouse du mois d'août 1446). — Ch. Pradel. Un marchand de Paris au XVIe siècle. — A. du Bourg. Épisode des luttes de l'université et du Capitole de Toulouse (XVe s.).

37. — Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze. *Bulletin.* Tulle, 1890, 1re livr. — R. Fage. La prise de Tulle et son occupation par l'armée du vicomte de Turenne, 1585-1586 (suite dans la

2e livr.). — L. Guibert. Notice sur le cartulaire de l'abbaye cistercienne d'Obazine (continuation; fin dans la livr. suivante). — Émile Fage. Deux lettres de Baluze (l'une à son frère Jean, l'autre à son ami Bernard Médon). — J.-E. Bombal. Notes et documents pour servir à l'histoire de la maison de Saint-Chamans (suite). — Abbé J.-B. Poulbrière. Acte concernant la chapelle du Chassanet, paroisse du Lonzac (1676). — Le même. Mémoire anonyme sur l'ancienne châtellenie de Monceaux (xviiie s.). — Abbé Talin. Ordonnances des maires et consuls de Tulle (1648-1677; suite dans la livr. suiv., 1677-1685). = 2e livr. Abbé J.-B. Poulbrière. Note sur les exils à Tulle (xviie-xviiie s.). — R. Fage. François-Émile de Lansac, peintre d'histoire, de genre et de portraits (1803-1890). — Clément-Simon. Histoire du collège de Tulle (suite; intéressants détails sur les exercices littéraires du temps des Jésuites). — Abbé Talin. Assemblée des habitants de la ville de Tulle pour l'installation des maires et consuls (1672). = M. J.-B. Champeval continue dans ces deux livraisons la publication du cartulaire d'Uzerche (pièces 105 à 153, comprises entre les années 951 et 1187).

38. — Revue de Gascogne. 1890, déc. — Abbé Mauquié. Les seigneurs de Caussens; fin. = 1891, janv. Abbé Guérard. La succession de Clément V et le procès de Bertrand de Got, vicomte de Lomagne, 1318-1321 (d'après l'article du P. Ehrle dans l'*Archiv für Kirchengeschichte*). — Abbé Douais. La réforme de Saint-Maur à Saint-Savin de Lavedan, en 1625; récit d'un témoin; suite. = Févr. Communay. Le baron d'Arros d'Argelos, capitaine de vaisseau et brigadier des armées navales, 1760-1791 (quelques détails sur la campagne maritime sous l'amiral de Grasse).

39. — Revue de l'Agenais. 1890, nov.-déc. — Bladé. Les Vascons avant leur établissement en Novempopulanie. — Tholin. La ville d'Agen pendant les guerres de religion du xvie siècle; suite (1581-1584). — Lauzun. Les couvents de la ville d'Agen avant 1789; suite : les Carmélites. — Massip. La ville et les seigneurs de Cancon en Agenais; suite.

40. — Annales du Midi. 1891, janvier. — Omont. Les mss. de Pacius chez Peiresc et Holstenius, 1629-1631. — L.-G. Pélissier. Quelques lettres de Bayle et de Baluze. — Tamizey de Larroque. Billets languedociens inédits extraits de la Méjanes (écrits par Cujas, Du Faur de Saint-Jory, Desclan et Garrigues. Le troisième de ces noms est imprimé ici Desclan, Duclan et Desclau, lequel choisir?). — Portal. Levée d'un subside dans le diocèse d'Albi en 1407 pour le rachat du château de Lourdes.

41. — Revue savoisienne. 31e année, 1890. — Ducis. Les Allobroges et les Ceutrons. — Fenouillet. Le Journalier, ou livre de compte d'Antoine de Boëge de Conflens, premier syndic d'Annecy et baillif du Genevois; notice et extraits (1620-1628). — Maillard. Le nécrologe de Talloires. — Pascalein. Bonaparte à Chambéry, 1797 (d'après la relation officielle de Palluel, secrétaire de l'administration centrale du Mont-Blanc).

42. — Bulletin d'histoire ecclésiastique. 1891, janv.-févr. — Abbé Perrin. Gaspard de Montquin, gentilhomme dauphinois au XVIIe s. Sa biographie écrite par son fils François. — Abbé Fillet. Histoire religieuse de Saint-Martin-en-Vercors (Drôme); suite. — Abbé Lagier. La Révolution dans les Terres-Froides (Isère) ou les cantons de Virieu et de Châbons, de 1785 à nos jours. — Chanoine Ul. Chevalier. Chartes des comtes de Valentinois, 1212-1270.

43. — Annuaire de l'Allier. Moulins, Auclaire. 1887. — Roger de Quiribielle. Notice sur la Palice (avec vue ancienne de la ville et du château). = 1888. R. de Quiribielle. Vieilles vues de Moulins (depuis le XVIe siècle). = 1889. A. Vayssière. L'administration municipale de Moulins avant la Révolution (bon résumé d'après les archives locales). = 1890. Francis Pérot. Les légendes du Bourbonnais (suivi d'une bibliographie du folk-lore bourbonnais).

44. — Annuaire de l'enseignement dans les Ardennes. Année 1889. Sedan, Rahon. — A. Hannedouche. Essai sur l'histoire de l'enseignement dans l'arrondissement de Sedan.

45. — Annuaire du Jura. Année 1889. Lons-le-Saulnier. — Notes et documents pour servir à l'histoire du département du Jura (documents de dates diverses sur Lons-le-Saulnier, Saint-Claude, Saint-Laurent-la-Roche, Sellières, Courlaoux, l'abbaye de Château-Chalon; coutumes du Grandvaux).

---

46. — Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Litteratur Elsass-Lothringens. (Vogeser Club.) Jahrg. VI, 1890. — Horning. La collégiale de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg (histoire, administration, liste des chanoines, etc., d'après des documents inédits). — Tille. Memorabilia Argentoratensia (notes du commencement du XVIIe s., intéressantes pour l'histoire des mœurs). — Letz. Histoire de la ville d'Ingweiler, 1618-1648 (d'après des documents inédits). — Bolte et Martin. Trois poèmes historiques sur l'occupation de Strasbourg par les Français en 1681. — Stehle. Fêtes populaires, mœurs et usages en Alsace.

---

47. — Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft. Bd. IV, Heft 2. — Prutz. Louvois et la dévastation du Palatinat, 1688-89 (c'est bien sur Louvois que pèse la responsabilité première de cette dévastation). — Busson. La bataille d'Alba (Tagliacozzo) entre Conradin et Charles d'Anjou en 1268 (analyse minutieuse des sources et récit de la bataille. Publie en appendice des « Rhytmi de victoria Caroli »). — Bernheim. Du rôle des Carolingiens dans l'élection des papes (simple note à propos des études de Dopffel, Heimbucher et Lamprecht). — Hartwig. Le livre de Montaperti (annonce l'édition de cette chronique par M. C. Paoli). — Finke. Procès de Vaudois à Ratisbonne, 1395 (ajoute quelques faits à ceux qu'avait déjà indiqués H. Haupt). —

Schellhass. Le vice-chancelier Kaspar Schlick. — Pastor. Le ms. original de l'Histoire des papes par Platina. — Frey. Pulia-Lucchese, le lieu de naissance prétendu de Nicolas Pisano (le célèbre artiste est né, non à Pulia près de Lucques, mais bien en Pouille. Suit une réplique de Schmarsow qui refuse d'accepter cette conclusion). — Hubert. Les sciences historiques en Belgique et leurs récentes productions. — Masslow. Bibliographie de l'histoire d'Allemagne; suite : Culturgeschichte; histoire locale et sciences auxiliaires.

48. — Historisches Jahrbuch. Bd. XI, Heft 4. — Stoelzle. Le traité d'Abélard *De unitate et trinitate divina,* que l'on croyait perdu (ce traité, qui se trouve dans le ms. 229 de la bibliothèque d'Erlangen, est celui qui a été condamné à Soissons en 1121, et qu'Abélard avait composé contre l'hérésie de Roscelin). — Nostitz-Rieneck. S. J. Sur le *Liber papiensis* (depuis Merkel, on admet qu'au xie siècle on fit, sans doute à Pavie, un recueil méthodique des édits et capitulaires de la législation lombarde; l'expression est impropre : le nom de « Liber Papiensis » ne peut servir qu'à désigner collectivement les mss. de droit lombards qui sont le mieux ordonnés). — Jostes. Les écrits de Gerhard Zerbolt de Zutphen « de libris teutonicalibus; » fin. — Ehrle. Les catalogues de la Vaticane et leur histoire. — Id. Le dernier reste des archives pontificales d'Avignon transporté à Rome (en 1783, d'après les notes contemporaines de Jos. Arnavon, chanoine de N.-D.-la-Principale d'Avignon). — Straganz. Statistique de l'ordre franciscain en 1493. = Comptes-rendus : *Horawitz* et *Hartfelder*. Briefwechsel des Beatus Rhenanus. — *Hofmeister*. Die Matrikel der Universitæt Rostock, 1419-1499.

49. — Historisches Taschenbuch. 6e Folge. Jahrg. X, 1891. — A. Beer. La politique allemande du prince Schwarzenberg jusqu'aux conférences de Dresde (négociations du cabinet autrichien avec la Prusse, les états moyens de l'Allemagne et la Russie au sujet de la transformation de l'Allemagne, 1850-1868; elles avaient pour but d'établir l'hégémonie de l'Autriche et de ruiner les plans de réforme mis en avant par la Prusse. Détails sur l'intervention de la Russie dans le règlement des affaires allemandes, de févr. à nov. 1850, qui conduisit à l'humiliation de la Prusse. Plus d'un politique autrichien blâma cette conduite alors et recommanda de s'entendre avec la Prusse). — G. Winter. La stratégie de Frédéric le Grand dans les campagnes de 1756 et 1757 (critique des hypothèses émises par Bernhardi et Delbrück; les plans du roi de Prusse étaient en opposition complète avec les idées de l'ancienne école et tout à fait dans l'esprit de Napoléon Ier; les événements l'empêchèrent d'appliquer ses connaissances théoriques avec toutes leurs conséquences). — Fechner. La philosophie de Frédéric le Grand (la philosophie païenne du roi fut pour lui un moyen d'écarter les scrupules de conscience qui l'inquiétaient dans sa politique souvent en désaccord avec le droit. Au fond, il ne cessa jamais complètement

d'être chrétien, ni de reconnaître le dieu du christianisme. Mais le scepticisme du roi a exercé la plus fâcheuse influence sur le peuple prussien et peut-être amené la catastrophe de la Prusse en 1806). — KLEINSCHMIDT. Le prince Alexandre Danilowitsch Mentchikov, 1672-1729 (sa biographie, d'après les plus récents ouvrages russes et allemands). — HUBER. Un professeur de médecine au XVe s. (extraits du journal de J. Fichtel, professeur à Vienne, imprimé dans les *Fontes rerum austriac.*, Abth. I, Bd. I; il est intéressant pour l'histoire des mœurs à la fin du XVe s.).

50. — Neues Archiv. Bd. XVI, Heft 2. — KRUSCH. La vie de Gaugerich, évêque de Cambrai (fournit quelques traits nouveaux à l'histoire mérovingienne; on ne savait pas encore que Cambrai eût appartenu au royaume de Childebert). — O. GUENTHER. Critique des actes du concile romain du 12 avril 732 (restitue le texte de ces actes à l'aide de deux mss. du IXe siècle dérivant d'un original commun rédigé vers l'an 800). — HOLDER-EGGER. Les œuvres historiques de Johannes Codagnellus de Plaisance (on avait déjà, non sans timidité, attribué à ce Codagnellus = Caput agni une chronique ou mélange assez bizarre de notions historiques, géographiques et archéologiques, qui a été publiée par Pertz et par Huillard-Bréholles. Il faut lui attribuer la paternité, non seulement de cette œuvre, mais de plusieurs autres contenues dans un manuscrit de Paris, lat. 4971; ce sont des *Annales Placentini Guelfi*, un remaniement des *Annales Mediolanenses majores* auquel il donna le titre prétentieux de *Libellus tristitiae et doloris*, des *Annales Placentini Gibellini*, un récit du siège de Damiette en 1218-1219. Un fragment sur la mort de l'empereur Frédéric Ier, intercalé dans le ms. au milieu des œuvres de Codagnellus, n'est au contraire certainement pas de lui. Publie de copieux extraits du ms.). — SACKUR. Les pamphlets de Deusdedit et d'Hugues de Fleury. — LEHMANN. Les *Libri feudorum* (inventaire des nombreux mss. où ce texte est contenu). — KRAUSE. La continuation de l'édition des Capitulaires (analyse le premier fascicule du tome II qui vient de paraître). — Th. MOMMSEN. Les *Annales Vedastini* (signale un ms. de Hambourg qui contient la chronique de Victor Tunnunensis avec une suite; cette compilation a été composée à Saint-Vaast d'Arras). — KRUSCH. Les recherches de Max Bonnet sur Grégoire de Tours. — ROTH. Diplômes d'empereurs allemands (conservés aux archives d'Eltville sur le Rhin).

51. — Gœttingische gelehrte Anzeigen. 1890, n° 20. — Histoire littéraire de la France, t. XXV (très long article par Zimmer). = N° 21. *Matzat*. Rœmische Zeitrechnung für die Jahre 219-1 v. Chr. (article de Niese : même après les recherches de Matzat, les bases du calendrier romain ne sont pas encore assurées). — *Landsberg*. Die Quaestiones des Azo. = N° 22. *Springers*. Recherches sur l'histoire de la miniature (analyse trois articles de cet érudit insérés dans les Mémoires [*Abhandlungen*] de la Société des sciences de Saxe sur le Psautier d'Utrecht, le

Pentateuque-Ashburnham et les Sacramentaires du moyen âge). — *Von Scala.* Die Studien des Polybios (très bon travail sur les influences et les études où s'est formé l'esprit de Polybe). — *Schrader.* Sprachvergleichung und Urgeschichte (analyse la seconde édition très remaniée de cet ouvrage). = N° 24. *Chantepie de la Saussaye.* Lehrbuch der Religionsgeschichte (remarquable). — *Souchon.* Die Papstwahlen von Bonifaz VIII bis Urban VI (bonne étude sur les origines du grand schisme). = 1891, n° 1. *Neumann.* Der rœmische Staat und die allgemeine Kirche bis auf Diocletian (très remarquable).

52. — Die Nation. 1890, 15 nov. — *Brosch.* Geschichte von England, tome VI (traite du XVIe siècle; bonne mise en œuvre des matériaux déjà publiés). = 1890, 21 janv. *Dieffenbach.* Der franzœsische Einfluss in Deutschland unter Ludwig XIV, und der Widerstand der kurbrandenburgischen und kursæchsischen Politik (brochure qui n'a d'importance que pour les événements de l'année 1672. Publie quelques documents nouveaux; mais que dire d'un auteur qui prétend mettre la Saxe sur le même rang que la Prusse au point de vue de la défense des intérêts allemands!). = 1891, 3 janv. *Rosengarten.* The german soldier in the wars of the United states. 2e édit. (fournit d'utiles renseignements sur les officiers allemands qui ont servi dans les armées de l'Union au temps de la guerre de l'Indépendance : Weiser, Herchheimer, baron de Kalb, comte de Wittgenstein, baron de Steuben, etc. Cet ouvrage vient d'être traduit en allemand).

53. — Zeitschrift für Assyriologie. Bd. V, Heft 4, 1890. — Epping et Strassmaier. Nouvelles tablettes babyloniennes contenant des indications astronomiques (et par conséquent chronologiques). — Scheil. Inscription de Nabonide (désignée *W.-A.-I.*, V, 60; due aux découvertes de Rassan à Abouabba, en 1881; elle traite de la restauration de plusieurs temples. Transcription, traduction et commentaire). — Evetts. Une inscription trilingue d'Artaxerxès Mnémon (en babylonien, en susien et en perse; publiée pour la première fois dans les *Proceedings* de la *Society of biblical archæology,* VII. Texte des versions perse et babylonienne, avec commentaire). — Lehmann. Inscription du roi Kourigalzou II (au Brit. Mus. A. R. C., 146. Kourigalzou Ier fut le père du roi Bournabourias; Kourigalzou II fut le petit-fils de ce dernier).

54. — Zeitschrift für deutsches Alterthum. Bd. XXXIV, Heft 4, 1890. — Zeidler. Les légendes de saint Louis de Toulouse (fils du roi Charles II de Sicile; il fut canonisé en 1316. L'auteur étudie les rapports qui existent entre une Vie allemande du saint et la Vie latine publiée dans les *Acta Sanctorum*). = Comptes-rendus : *Meyer.* Vœluspa (Heinzel élève de graves objections contre cet ouvrage dont il reconnaît néanmoins en partie la valeur). — Katalog over den Armamagnaeanske håndskriftsamling (critiques par Burg). — *Henning.* Die deutschen Runendenkmæler (excellent; critiques par Holthausen).

55. — Zeitschrift für deutsche Culturgeschichte. Neue Folge.

Jahrg. I, Heft 1, 1890. — P. Cassel. Noms anciens d'armes et d'outils militaires. — Steinhausen. Les femmes allemandes au xviie s. (d'après la correspondance inédite de la famille de Behaim à Nuremberg et d'autres du même temps). — Ch. Meyer. L'honneur autrefois et aujourd'hui (montre le mépris, la situation « déshonorante » dans laquelle on tenait autrefois les bourreaux, les agents de police et de justice, les croque-morts, les bergers, les juifs, les comédiens, etc.). — Id. La famille du chevalier Michel d'Ehenheim (chronique composée vers 1515). — Beck. Un jugement populaire dans les Alpes (extraits du registre des sentences rendues par le tribunal de la vallée de Montavon dans l'Arlberg, 1590-1666).

56. — Zeitschrift für deutsche Philologie. Bd. XXIII, Heft 2-3, 1890. — Jækel. La déesse germanique Hludana (d'après une inscription romaine trouvée, en 1888, dans la Frise hollandaise, et qui était consacrée à « Dea Hludana; » c'est une divinité germanique et non celtique. « Hludana » et « Nerthus » sont d'autres noms de la déesse de la terre germanique Ertha. Elle était femme du grand dieu Tius; leurs fils étaient Thor et Odin; leurs filles Frigga et Lif). — Kettner. De l'influence exercée par le poème des Nibelung sur celui de Gudrun.

57. — Zeitschrift der Savigny Stiftung für Rechtsgeschichte. Bd. XI, Heft 2. *Romanistische Abtheilung,* 1890. — Gradenwitz. Le statut de la corporation des ouvriers en ivoire à Rome (trouvé en 1886; publié dans le *Bullettino della commis. archeol. comunale di Roma,* 1887, et dans les *Mittheil. des k. archæol. Instituts,* 1889, p. 232. Texte et commentaire). — Mommsen. Sur la biographie de Papinien (dénonce une interpolation dans le chap. viii de la biographie de Caracalla publiée dans les *Script. hist. Aug.*). — Id. Une inscription de Cos (*Bullet. de corr. hell.,* V, 1881, p. 237; important pour l'histoire de la procédure d'appel à Rome. Texte et commentaire). — Id. Inscription de Pamphylie (parle des inscriptions publiées par Neumann et Petersen dans leur ouvrage : *Stædte Pamphyliens und Pisidiens,* Bd. I, p. 175 sq.; elles sont intéressantes pour l'histoire de la condition politique et sociale des villes de Pamphylie à l'époque romaine). — Schum. Le droit romain en Thuringe vers 1300 (d'après quelques chartes du cartulaire d'Erfurt). — Conrat. Écrits sur la politique ecclésiastique et recueils de canons du xie et du xiie s., qui contiennent du droit romain. = Compte-rendu : *Flach.* Études sur l'histoire du droit romain au moyen âge (remarquable).

58. — Jahrbücher für protestantische Theologie. Jahrg. XVI, Heft 4, 1890. — Szeberényi. La secte des Nazaréens en Hongrie (elle s'est répandue en Hongrie depuis 1848; histoire de la secte d'après des actes judiciaires). — Krueger. De l'époque où furent composées les apologies de Justin (la grande apologie fut composée sans doute en 138). — F. Goerres. L'Église chrétienne et l'État romain, de 249 à 284; fin (1° l'importance de la persécution dirigée contre les chrétiens sous

l'empereur Trebonius Gallus a été rabaissée par Dodwell et Aubé; 2° expose la persécution ordonnée par l'empereur Valérien; 3° critique les idées reçues jusqu'ici sur les persécutions des chrétiens en 260-284. Article important; recherches de détail nombreuses sur l'authenticité des actes des chrétiens martyrisés à cette époque).

59. — Der Katholik. 1890, nov. — Roehm. L'Antéchrist dans les idées du protestantisme; fin (expose les opinions des principaux protestants du XVIe au XIXe siècle, sur la question de savoir si la papauté est identique avec l'Antéchrist).

60. — Theologische Quartalschrift. Jahrg. LXXII, Heft 4, 1890. — Vetter. La 3e lettre apocryphe de l'apôtre saint Paul aux Corinthiens (elle a été composée vers l'an 200 en Syrie, sans doute à Édesse; c'est un pamphlet contre le gnostique Bardesanes d'Édesse. Traduit le texte arménien d'après les mss. connus jusqu'ici, et, en outre, à l'aide du ms. arménien de Paris n° 17 et du commentaire de saint Éphrem). — Funck. La bulle « Unam Sanctam » de Boniface VIII (le mot « instituere » est employé dans le sens d'« établir »; le passage de la bulle qui traite des rapports entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel est emprunté au « De sacramentis » d'Hugues de Saint-Victor). = *Finke*. Forschungen und Quellen zur Geschichte des Concils von Konstanz (remarquable). — *Gottlob*. Aus der Camera apostolica des XV Jahrh. (bon). — *Hefele-Hergenröther*. Conciliengeschichte. Bd. IX (remarquable). — *Hefele*. Conciliengeschichte. Bd. VI, 2e édit. par Knöpfler (très bon). — *Gundlach*. Der Streit der Bisthümer Arles und Vienne um den Primatus Galliarum (bon).

61. — Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft. Jahrg. X, Heft 2, 1890. — Schwally. Le livre de Ssefanjâ = Sophonie (commentaire approfondi et recherches sur l'époque où ont été rédigées les différentes parties de l'ouvrage. On ne peut attribuer au prophète Ssefanjâ, qui vivait au temps du roi Josias, que le chapitre Ier et les versets 12-15 du chapitre II. Le chapitre II, 5-12, est du temps de l'exil; le chapitre III, postérieur à l'exil. Il y a incertitude sur l'époque où fut composé II, 1-4). — Jacob. Le livre d'Esther dans la traduction des Septante (cette traduction a été faite en Égypte avant l'an 30 av. J.-C., peut-être même avant l'an 130).

62. — Zeitschrift für katholische Theologie. 1890, 4 Quartalheft. — Scheid. Infaillibilité du pape en matière de canonisation. — Wieser. Le caractère de Luther. = Quartalheft 1. 1891. — E. Michael. Le professeur Sdralek et son étude sur les pamphlets d'Altmann de Passau et de Wezilo de Mayence (il n'a pas réussi à prouver que l'écrit du ms. de Göttweig, n° 56, attribué à Altmann, évêque de Passau et légat de Grégoire VII en Allemagne, soit réellement de lui). — Id. Ce que Grégoire VII pensait du pouvoir temporel. — Schroeder. Les chorévêques du VIIIe et du IXe siècle.

63. — Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. Jahrg. XXXIV, 1891, Heft 1. — Egli. La date de la mort de saint Polycarpe (23 févr. 155; expose toutes les données qu'on possède sur le jour de la mort du martyr). — Schwally. A quelle race appartenaient les Philistins? (ils étaient sémites de langue et de religion). — Hilgenfeld. Sabuaber et Masbotheer (contre quelques remarques de P. de Lagarde dans les *Anzeigen* de Gœttingue, 1890, 10). = Comptes-rendus : *Le Blant*. Les actes des martyrs (remarquable. Additions et rectifications nombreuses par Fr. Gœrres). — *Harris* et *Gifford*. The acts of the martyrdom of Perpetua and Felicitas (bon; quelques critiques).

64. — Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft. Bd. LXIV, Heft 3, 1890. — A. Fischer. Nouveaux extraits de Ad-Dahabî et de Ibn-an-Naggar (ces biographies fournissent d'utiles renseignements, en particulier sur Wahb ben Munabbih, un des plus anciens historiographes arabes). — Sprenger. Remarques sur l'Histoire des Arabes, par Glaser. = Comptes-rendus : *Chwolson*. Syrisch-nestorianische Grab-Inschriften aus Semirjetje (bon). — *Abbeloos*. Acta Mar Kardaghi (important). — *Feige*. Die Geschichte des Mâr 'Abdisô und seines Jüngers Mâr Qardagh (important).

65. — Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins. Bd. XIII, Heft 2, 1890. — Schumacher. De Tibériade au lac El Huleh (remarques faites en chemin sur des inscriptions et autres antiquités). — Van Kasteren. Les environs de Jérusalem (importantes contributions archéologiques à l'étude des localités de la Palestine dans l'antiquité et au moyen âge). — Guthe. Pierres à écuelles en Palestine et dans l'Ancien Testament (à propos de l'article de S. Reinach dans la *Revue archéologique*, 1888, p. 96 et suiv. Rapproche le passage de la Bible, *Sach*. 3, 9, des monuments préhistoriques que l'on rencontre souvent encore aujourd'hui en Palestine).

66. — Zeitschrift für die gesammte Staatswissenschaft. Jahrg. XLVI, 1890, Heft 3. — L. von Borch. Histoire des droits princiers en Allemagne (1° explique le développement de la puissance territoriale des princes allemands dans ses rapports avec la royauté au moyen âge; 2° le Sachsenspiegel a été composé entre 1209 et 1220; 3° quand et par qui a été composé le Miroir de Souabe). — Warschauer. Histoire du système du communisme et du socialisme; 2e art. (analyse les systèmes de Saint-Simon, Bazard, Enfantin, Fourier, Louis Blanc, Rodbertus, Lasalle). — Schæffle. Institutions et administration du plat pays au moyen âge allemand (d'après Ch. Lamprecht).

67. — Alemannia. Jahrg. XVIII, Heft 2, 1890. — Lachmann. Légendes populaires à Ueberlingen sur le lac de Constance. — Birlinger. Légendes du Vorarlberg. = Heft 3. Tille. Lettre d'invitation de la ville d'Augsbourg à une fête des tireurs qui eut lieu dans cette ville en 1509 (texte et commentaire; intéressant pour l'histoire des mœurs).

68. — Deutsche Revue. 1890, juillet-octobre. — Le comte de

Roon; suite, 1862-1864 (d'après sa correspondance inédite. Important pour l'histoire extérieure de la Prusse). — Lord Napier de Magdala (biographie détaillée composée par un ami de Napier et envoyée à la rédaction par lady Napier). — Ceyp. Les Thibétains (anthropologie et histoire). — Nanroy. Les dernières années du second empire français (des mouvements de l'opposition en France, 1867-1869). — Schellbach. Souvenirs sur l'empereur Frédéric III, 1849-1887.

69. — Germania. Jahrg. XXV, Heft 2, 1890. — Damkœhler. Le dialecte des chartes du monastère d'Ilsenburg et de la ville de Halberstadt (il était, au moyen âge, fort différent de celui qui est aujourd'hui parlé dans cette région; c'était un mélange de dialectes bas allemands, avec du haut et du moyen allemand). — Obser. Chants populaires historiques sur la guerre de la succession d'Autriche (en 1743; dirigés contre la politique de Louis XV). — Liebrecht. Sur le Folk-lore (additions à son propre livre *Zur Volskunde*).

70. — Nord und Süd. Sept. 1890. — R. von Bieberstein. Le royaume de Westphalie et Jérôme Bonaparte (juge très sévèrement le prince). — Chroust. Histoire du papier à écrire (en Égypte, en Arabie, en Chine et au moyen âge).

71. — Bayerische Akademie der Wissenschaften. *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe.* 1890. Bd. II, Heft 1. — Lossen. L'archevêque de Brême Henri et la maison d'Autriche pendant la lutte engagée pour la possession de l'évêché de Munster, 1579-1580 (addition à son ouvrage *Der Kölnische Krieg*, d'après les lettres inédites de l'archevêque à l'électeur Auguste de Saxe; elles mettent dans un nouveau jour les efforts de la cour impériale pour faire attribuer l'évêché de Munster à un archiduc autrichien). — Heigel. Le portrait de l'empereur Léopold Ier; nouveaux détails (d'après la correspondance inédite de l'empereur avec le comte Pœtting, ambassadeur à Madrid de 1662 à 1674; avec lui, l'empereur s'expliquait, dans le plus grand détail et avec la plus grande franchise, sur les projets de la cour de Vienne et sur ses propres idées politiques. L'article apporte de nouvelles et importantes notions sur la politique autrichienne à l'égard de l'Espagne et de la France et jette une lumière nouvelle sur la physionomie de l'empereur). — Von Œfele. Généalogie de la duchesse Judith de Bavière. = Heft 2. Bechmann. Les Pontifes considérés comme juges dans la procédure civile de l'ancienne Rome (on admet d'ordinaire que les pontifes n'avaient pas de compétence judiciaire proprement dite, mais seulement un droit de conseil bénévole, comme plus tard les jurisconsultes de l'époque républicaine et impériale. C'est inexact; au temps des rois, le tribunal se composait du roi comme président et d'un certain nombre de pontifes comme assesseurs; c'est devant ce tribunal que s'accomplissaient tous les actes de la procédure civile. L'établissement du collège des décemvirs et des centumvirs limita de plus en plus l'activité judiciaire des pontifes, qui dispa-

rut entièrement après l'institution des triumvirs capitaux). — GOLTHER. Rapports du « conte del Graal » de Chrestien de Troyes avec le « Peredur » breton et l'anglais « sir Perceval » (parmi ces remaniements de la légende du Graal qui nous sont parvenus, celui de Chrestien est le plus ancien et seul original; on n'a aucune donnée certaine sur ses sources; c'est sans doute Chrestien lui-même qui a imaginé le chevalier Perceval, privé de raison, à la quête du Graal). — SIMONSFELD. La chancellerie pontificale et l'histoire d'Allemagne au XIVe s. (d'après les mss. suivants : 1° cod. 275 du Collegio hispanico de Bologne, contenant le « liber cancellariae, » que l'auteur compare avec l'édition d'Erler; 2° Cl. IV lat. nos 30 et 118 de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise; 3° Cod. latin. Monacensis 14313, qui contient des actes de 1294-1334; 4° id. nos 97 et 1726, contenant des actes du XIIIe et du XIVe s., important pour l'histoire du prince Louis de Bavière. Publie 15 actes du premier quart du XIVe s.).—GREGOROVIUS. Lettres de la « Corrispondenza Acciajoli » à la Laurentienne de Florence (cette correspondance est surtout importante pour l'histoire de la branche de la famille Acciajoli, qui, de 1385 à 1458, exerça la puissance ducale à Athènes; publie huit lettres de 1360 à 1399). — UNGER. De l'époque où fut composé le calendrier des fêtes égyptiennes (paraîtra dans les *Abhandlungen*). = Heft 3. WŒLFFLIN. L'inscription de la colonne rostrale sur le Forum romain (on l'a considérée jusqu'ici comme l'invention d'un grammairien imitant maladroitement l'ancienne langue. L'auteur pense que c'est une copie de l'original faite au temps d'Auguste ou de Tibère. La langue est essentiellement celle du temps de la première guerre punique et non de l'époque impériale. L'inscription doit donc être tenue pour un témoignage historique de l'an 260 av. J.-C.). — HIMLY. Recherches sur la langue du peuple des Tscham dans l'Inde postérieure (la plus grande partie du peuple mélangé des Tscham était d'origine non-malaise; l'auteur cherche à dégager la langue primitive des termes malais. La langue annamite s'est de bonne heure séparée du rameau non-annamite et ses rameaux occidentaux, à mesure qu'ils s'étendaient vers le sud, sont entrés davantage en contact avec la population malaise primitive, si bien que la langue des Tscham a pris un caractère presque malais). — RIEZLER. Histoire de la seigneurie de Waldeck dans les Alpes bavaroises (unie à la Bavière en 1734; histoire de cette seigneurie du XIIe au XVe siècle; possédée jusqu'en 1476 par l'évêché de Freising, elle passa alors dans l'immédiateté impériale).

72. — K. Preussische Akademie der Wissenschaften. *Sitzungsberichte.* 1890, Stück 35. — BRUNNER. Le délit sans préméditation dans l'ancien droit pénal d'Allemagne (dans cet ancien droit, l'individu qui avait fait le mal sans dessein prémédité et sans imprudence était néanmoins punissable; comme disait le vieil adage : « le fait juge l'homme. » Cette idée se retrouve dans les diverses lois des peuples germaniques. Cependant la notion d'une différence entre l'existence et l'absence de préméditation n'était pas tout à fait étrangère à cet ancien

droit, et l'on s'efforça par plusieurs moyens de la faire passer dans la pratique; montre comment on agissait en cas de torts commis par des non libres, des animaux domestiques, des objets inanimés). = Stück 36-37. Weber. Les Grecs dans l'Inde (montre l'influence réciproque exercée par les Indiens et les Grecs en art, en sciences, en religions; expose leurs rapports politiques. Article intéressant et approfondi). — F. Duemmler. Chrestien de Stavelot et son explication de l'évangile de Mathieu (vers 840; biographie de Chrestien; sources qu'il a utilisées; importance de son ouvrage pour la civilisation de son temps; les mss.). = Stück 41. Kirchhoff. Remarques sur Thucydide, V, 21-24 (l'œuvre de Thucydide se compose de deux parties indépendantes : une histoire des années 431-421, livre I, ch. 1, livre V, ch. 20, et une continuation écrite après 404; livre V, 25, à VIII, 109, comprenant le récit des événements de 421 à 404. Cette dernière partie a été laissée inachevée et c'est dans cette forme incomplète qu'elle a été publiée après la mort de Thucydide. Quand il commença la rédaction de cette seconde partie, Thucydide n'avait encore aucune connaissance précise de la date, du texte ni de l'importance de l'alliance défensive contractée en 421 entre Athènes et Sparte; quand plus tard il eut à sa disposition le texte de ce traité, il l'inséra comme pièce de jonction entre son œuvre première et la continuation, et se proposa de remanier celle-ci en plusieurs endroits, ce que montrent quelques additions, V, 25, et V, 27. Après sa mort prématurée, quand on voulut publier son œuvre inachevée, on incorpora tout simplement dans le texte les notes marginales faites par Thucydide).= Stück 42-43. E. Curtius. Études sur l'histoire de l'Olympe grec (les différentes divinités de l'Olympe y sont entrées peu à peu; il faut les considérer en grande partie comme les divinités protectrices des peuples grecs du continent et de l'Asie mineure; d'autres, comme Aphrodite, sont empruntées à la mythologie sémitique. Le nombre douze n'a pas été dicté par un sentiment religieux, mais politique; il fut le résultat d'un accord intervenu après de longues luttes entre des religions différentes. A l'origine, les Grecs étaient monothéistes; mais de bonne heure fut placée à côté de Zeus une divinité féminine qui est peut-être d'origine sémitique. Le polythéisme hellénique naquit des efforts accomplis par les Grecs pour établir des rapports amicaux avec les Sémites, en admettant les cultes sémitiques à côté de cultes de leurs divinités nationales).

73. — Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande. Heft 89, 1890. — J. Klein. Les petits monuments à inscriptions du musée provincial de Bonn; suite (publie 444 inscriptions marquées sur des poteries en « terra sigillata, » 51 inscriptions sur des poteries en « terra nigra »). — Schaafhausen. Deux objets romains trouvés à Cologne (1° statuette d'homme revêtu de la tunica; 2° plaque de bronze ornée d'un triton). — A. Deppe. Le camp d'été de Varus en Allemagne, en 9 ap. J.-C. (avant le combat de Teutobourg, Varus avait établi l'armée romaine dans des quartiers disséminés dans le pays compris entre

Paderborn, Minden, Bielefeld et Karlshafen; les habitants de cette contrée occupée se soulevèrent tous contre l'oppresseur étranger; le lieu du combat fut tout le pays situé sur la rive gauche de la Weser, entre le mont Osning et le « Westsüntel. » Le soulèvement s'étendit en outre dans la vallée de la Lippe jusque vers Xanten sur le Rhin et dans tout le pays des Cattes jusqu'à Mayence, Bonn et Cologne). — KLINKENBERG. Études sur l'histoire des vierges martyres de Cologne (1° réfute les objections élevées par Düntzer et Hauck contre le martyre des vierges ensevelies dans l'église de Sainte-Ursule; ces supplices eurent lieu sans doute au temps de Dioclétien et de Maximien; 2° montre comment les quelques renseignements originaux que nous possédons sur le martyre de quelques jeunes filles ont été enflés sous l'influence de légendes bretonnes, au point d'en arriver à la légende des Onze mille Vierges. Publie un nouveau texte critique du sermon du VIIIe s. : « In natali sanctarum Coloniensium virginum »). — SCHAAFHAUSEN. Une « aedicula » romaine de Carden-sur-Moselle (aujourd'hui au musée de Leyde. Les « aediculae » étaient des niches pratiquées dans les murs des temples et des maisons, et où l'on plaçait des statues. Note tous les monuments de cette espèce trouvés dans la vallée du Rhin; remarque les influences de l'art gallo-celtique qui s'y manifestent). — DUENTZER. Les vierges martyres de Cologne (réfute Jörres et Klinkenberg; pour lui, les données qu'on a sur ces supplices sont des légendes sans aucun fondement historique). — KLEIN. Rapport sur les acquisitions du musée provincial de Bonn en 1888 et 1889. — KŒNEN. « Alteburg » près de Cologne (considéré jusqu'ici comme un camp de légionnaires; l'auteur cherche à prouver que, pendant toute l'époque impériale, cet endroit a servi de station à la flotte romaine). — KLINKENBERG. Deux pierres votives des Deae matronae (trouvées à Hoven près Zülpich). — SCHAAFHAUSEN. Chars de guerre gaulois trouvés dans des tumuli rhénans. = Comptes-rendus : *Montelius*. L'âge du bronze en Égypte (critiques de Wiedemann). — *Harroy*. Les Éburons à Limbourg (bon).

74. — Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. Jahrg. IX, Heft 3, 1890. — W. SICKEL. Les royaumes des grandes invasions (les institutions politiques de ces royaumes et leurs rapports avec Rome furent très différents. Situation politique des « Fœderati; » leurs droits et leurs devoirs à l'égard de l'Empire; leur marche progressive vers l'indépendance. Fondements juridiques du royaume d'Odoacre et de Théodoric, des royaumes burgondes, vandales, visigothiques, lombards et francs. Clovis le premier abandonna l'idée de fonder un état national et eut la pensée d'un État-empire; il renonça à donner l'hégémonie à une nation particulière et introduisit l'égalité de tous les éléments de la population devant la loi. A la place du régime de police et du fonctionnarisme romains, que tous les autres royaumes barbares prirent pour modèles, dans l'état franc, on vit s'établir le régime personnel; le roi fut le protecteur de tous les sujets; mais en même temps aussi le peuple conserva son rôle dans la confection des lois et dans

l'administration de la justice). — G. von Roessler. Les bains des forteresses romaines des frontières en Allemagne (dans le voisinage des forteresses élevées sur la ligne du « Limes romanus, » on trouve des restes d'édifices sur la destination desquels on a présenté des hypothèses très différentes; on y a vu des bains, des quartiers pour les officiers supérieurs, etc. L'auteur expose le plan fondamental des bains publics romains de forme simple, en alléguant surtout le plan de trois petits bains romains à Pompéi; par comparaison, il montre que les édifices indiqués plus haut sont certainement des bains). — Hettner. Muséographie de l'année 1889 (détails sur les plus importantes acquisitions faites par les musées de la Suisse, de l'Allemagne occidentale et de la Hollande). — Schuermans. Nouvelles découvertes d'antiquités en Belgique.

75. — Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins. Bd. XII, 1890. — Clemen. Les portraits de Charlemagne; suite (montre comment on se figura Charlemagne dans les traditions ecclésiastiques et populaires, comment l'art le représenta dans les différentes parties de l'Allemagne, en France et en Italie. Intéressant article accompagné d'illustrations). — J. Schneider. Voies romaines dans le district d'Aix-la-Chapelle; suite. — W. comte de Mirbach. Histoire des comtes de Juliers; 7e et 8e articles (1283-1328). — Schollen. Histoire de la confrérie des arbalétriers de Saint-Sébastien et de Saint-Antonin à Geilenkirchen (fondée vers 1471, elle existe encore aujourd'hui. Publie le texte du règlement, contemporain de la fondation, plusieurs chartes, des extraits de comptes du xve au xviiie s.). = Compte-rendu : *Koch.* Die Carmelitenklöster der niederdeutschen Provinz im 13-16 Jahrh. (excellent).

76. — Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. Neue Folge. Bd. V, Heft 4, 1890. — Schumacher. Un tombeau gaulois près de Dühren (découvert en 1865 à six heures environ de Heidelberg. Des découvertes archéologiques qu'on y a faites et qui sont aujourd'hui au musée de Carlsruhe. Le tombeau doit être antérieur de deux siècles à l'ère chrétienne et appartenir à la famille des « Volcae Tectosages »).— Tumbuelt. Biographie du comte Eberhard de Nellenburg, 1018-1078. — Harster. Les derniers changements dans les institutions de la ville impériale de Spire (causes et péripéties de la révolution de 1512; ses conséquences; changements survenus jusqu'en 1796). — Maurer. Origine de la noblesse dans la ville de Fribourg en Brisgau (le patriciat de cette ville a pour origine, non les « ministeriales » ni la noblesse terrienne, mais la bourgeoisie et plus exactement la classe des marchands. Des familles nobles à Fribourg au xiiie et au xive s.). — Roder. Les routes commerciales à travers la Forêt noire, entre Villingen et le Brisgau au moyen âge et à l'époque moderne (d'après des pièces d'archives). — Finke. Lettres de Dominicains du xiiie s. (cinq lettres, 1270-1294, relatives à la situation dans les régions du Haut-Rhin). — Archives

des villes de Lahr et de Burkheim, et des districts de Baden-Baden et de Waldshut.

77. — Berichte des freien deutschen Hochstiftes zu Frankfurt a. Mein. Neue Folge. Bd. VI, Heft 3-4, 1890. — Bluemlein. Ausone et ses modèles (contributions à sa biographie). — Ziehen. Les mythes dans l'antiquité; leur histoire et leur signification (à côté d'Evhémère, les péripatéticiens ont essayé d'interpréter les mythes d'une façon rationnelle ou allégorique). — Abel. Égyptien et indo-européen (cherche à montrer qu'il existe une étroite parenté entre ces deux familles de langues). — Hartwig. Sur l'histoire des guerres de la Révolution française en 1792 et 1793 (utilise des documents d'archives, entre autres le journal du prince Christian de Waldeck sur son rôle dans ces guerres. Détails intéressants sur la discorde qui régnait au quartier général des alliés et sur les contradictions des plans de campagne dressés par les Autrichiens et par les Prussiens). — Varges. La légion hessoise en 1809 (montre la part prise par l'électeur expulsé, Guillaume de Hesse, et par la légion hessoise formée par lui, à la guerre de l'Autriche contre Napoléon en 1809. Détails sur le plan imaginé pour exciter un soulèvement en Hesse et en Westphalie contre la domination française). = Bd. VII, Heft 1, 1891. A. de Waal. Les catacombes romaines (histoire, description, exposition de l'ancienne symbolique chrétienne; brève histoire de l'iconographie et de l'épigraphie des catacombes). — Triebber. Deux fragments des livres sibyllins (parle du récent ouvrage de H. Diels, avec des corrections).

78. — Sæchsische Gesellschaft der Wissenschaften (Leipzig). *Berichte über die Verhandlungen.* Philologisch-historische Classe. 1890, Heft 1. — Pueckert. La « Notitia de servitio monasteriorum » (Sirmond, *Concilia,* et Menard, *Hist. de Nîmes,* ont publié une notice par laquelle l'empereur Louis le Pieux, en 817 ou 818, conférait à un grand nombre de monastères des privilèges relatifs à l'obligation du service militaire et des prestations en argent. Cet acte est inconciliable avec les institutions impériales de l'époque, et doit être rejeté comme faux. La chronique de Moissac, qui, plus développée, est devenue la chronique d'Aniane, et, abrégée, celle qu'a publiée Menard, comprenait vraisemblablement, dans un manuscrit exécuté à Aniane, cette « Notitia » composée en Septimanie). — Windisch. Le poème en ancien irlandais du Codex Bœrnerianus et les formules magiques en ancien irlandais (ces dernières sont empruntées à un ms. du monastère de Saint-Gall; explication). — Zarncke. L' « Ecbasis captivi » (ce poème a été composé vers 925-930, sans doute au monastère d'Étivat en Lorraine. Interprétation du texte qui, d'après l'auteur, mentionne un certain nombre de faits véritables).

79. — Neues Archiv für Sæchsische Geschichte. Bd. XI, 1890. — Hey. Le château de Gvozdec près de Meissen (mentionné plusieurs fois dans la chronique de Cosmas de Prague; interprétation de ces pas-

sages. Le château était sur le Gohlberg, près de Meissen). — Knothe. Les prévôts de la collégiale de Saint-Pierre à Bautzen, 1221-1562 (d'après des documents inédits). — Fabian. Les rapports du réformateur Philippe Mélanchthon avec la ville de Zwickau (publie 14 lettres échangées de 1533 à 1554). — Hassel. La politique de l'Électorat de Saxe, 1648-1680 (d'après l'ouvrage de B. Auerbach, dont l'auteur fait un grand éloge). — Ermisch. Statistique des villes saxonnes en 1474 (on a encore des procès-verbaux de recensement pour 15 de ces villes). — Issleib. Le landgrave Philippe de Hesse pris en 1547 (récit très détaillé, d'après des actes inédits). — G. Mueller. Cours pour l'éducation des princes Jean-Frédéric IV et Jean de Saxe-Weimar, 1580 (texte et commentaire). — L. Schwabe. La politique ecclésiastique de l'Électorat de Saxe dans la guerre de Trente ans. I (1619-1622; montre qu'elle fut profondément influencée par l'alliance avec l'Autriche et la Ligue et comment l'Électorat s'éloigna de plus en plus du protestantisme). — Kirchhoff. La carte de l'Électorat de Saxe entreprise vers 1600 par Matthias Œder (elle a été trouvée aux archives de l'État à Dresde; appréciation de cette œuvre remarquable). = Comptes-rendus : *Ermisch*. Das Freiberger Stadtrecht (très bon). — *Schwalm*. Der Landfrieden in Deutschland unter Ludwig dem Baiern (bon). — *Wustmann*. Quellen zur Geschichte der Stadt Leipzig. Bd. I (remarquable). — *Ritter*. Deutsche Geschichte im Zeitalter der Gegenreformation und des 30 jæhr. Krieges. Bd. I (important).

80. — Mansfelder Blætter. Jahrg. IV, 1890. — Grœssler. Généalogie des seigneurs de Wippra, 1050-1211. — Id. Généalogie des seigneurs de Hakeborn, 1080-1400. — Gelbke. Le chiffre de la population d'Eisleben, du milieu du xve s. jusqu'à nos jours (d'après les registres ecclésiastiques). — Grœssler. Usages et légendes du comté de Mansfeld et de son voisinage le plus immédiat.

81. — Zeitschrift des Harz-Vereins für Geschichte und Alterthumskunde. Jahrg. XXIII, 1e Hælfte, 1890. — Bode. Généalogie des comtes de Wöltingerode, Woldenberg, Woldenbruch, Harzburg, Werder, Emne et Woldenstein. — Sello. Le poème du prêtre Konemann sur le « Kaland » d'Eilenstedt (remaniement poétique des statuts de cette confrérie religieuse du xiiie siècle. Texte et commentaire détaillé). — Grœssler. Recueil de décisions prononcées par le tribunal des échevins de Magdebourg, relativement à la ville d'Eisleben (il commence en 1346, et va jusqu'au xve s. Texte et commentaire). — Kleinschmidt. Le Dr Israel Jacobson, 1768-1828 (biographie de ce philanthrope, principal représentant de l'émancipation des Juifs. Ses rapports intimes avec le roi Jérôme de Westphalie). — Lemcke. Cinq bourgeois de la ville libre de Nordhausen à Magdebourg en 1760 (ils furent emmenés par les troupes prussiennes pour répondre d'une contribution infligée à la ville. Extraits du journal rédigé par un des prisonniers). — Duerre. Actes des comtes de Schladen (analyse de 186 chartes imprimées et inédites

de 1110-1362). — Pfitzner. L'église Saint-Martin de Stolberg am Harz au moyen âge (possessions, fondations religieuses, clergé, service divin, rapports avec les comtes de Stolberg, soin des âmes, lutte contre les hérésies, d'après des documents inédits). — Gnau. La légende de Frédéric Barberousse continuant à vivre dans la montagne de Kiffhæuser (montre les rapports de cette légende avec l'ancienne mythologie germanique). — Jacobs. Cinq lettres du réformateur Lampadius (1537-1550). — Th. von Sickel. Le diplôme d'Otton III pour les évêques de Halberstadt du 20 avril 997 (il est authentique, mais contient des fautes).

82.—Mittheilungen des Vereins f. Hamburgische Geschichte. Jahrg. XII, 1890.—Lieboldt. La surprise de Hambourg par Christian V, roi de Danemark, en 1686 (publie des extraits d'actes nombreux provenant des archives de l'État à Dresde; ils se rapportent à cet événement et à toute la situation politique de l'époque). — Krebs. Histoire de l'année 1798 (publie une lettre adressée par Büsch, professeur au gymnase de Hambourg, à Bourdon, envoyé de la République française. Dans cette lettre, Büsch s'explique contre l'introduction dans les affaires de Hambourg des institutions françaises et expose en détail l'organisation politique et sociale de la ville à cette époque). — Liebolt. Hambourg soutenue par les troupes brandebourgeoises en 1686. — Schrader. La bataille navale de Copenhague entre les Anglais et les Danois le 2 avril 1801 (publie la lettre d'un témoin oculaire).

83. — Jahrbücher des Vereins für Meklenburgische Geschichte. Jahrg. LV, 1890. — Techen. Les monuments révolutionnaires dans la ville impériale de Wismar au commencement du xve s. (expose en détail les conflits entre le Conseil et le parti démocratique, à l'aide de documents qui éclairent toute l'histoire du Nord. Publie 15 actes de 1427 à 1657. Recherches sur la chronique de Johann Werckmann; notes sur les mss. de cette chronique; publie la partie relative à l'histoire de ces troubles). — K. Schmidt. Histoire des hôpitaux dans la ville de Sternberg (d'après des actes inédits qui vont du xiiie au xixe siècle). — Koppmann. L'acquisition du pays de Stargard par le prince Henri II de Mecklembourg (contre le mémoire de Th. Fischer sur les rapports des princes de Mecklembourg avec la Poméranie et le Brandebourg, 1292-1329). — Crull et Techen. Les pierres tombales des églises de Wismar (publient les inscriptions; suite). — Brueckner et Grotefend. L'emplacement du temple slave païen « Rethra » en Mecklembourg. — Œsten. Les « civitates » slaves du moyen âge dans l'Allemagne du Nord et l'emplacement de « Rethra » (ce dernier doit être cherché dans les environs de Feldberg).

84. — Preussische Jahrbücher. Bd. LXVI, Heft 3, 1890. — C. Neumann. Histoire d'Allemagne au moyen âge (parle avec éloge de l'ouvrage de Nitzsch). = Heft 4. H. Weber. Encore un Bismark (biographie du comte Frédéric-Guillaume de Bismark, parent de l'ancien

chancelier; né en 1783, il fut officier au service de l'Angleterre, du Hanovre, du Nassau et enfin du Wurtemberg; fervent admirateur de Napoléon, il fit avec lui les campagnes de 1809 à 1813. Il épousa une princesse de Nassau, devint lieutenant général et ambassadeur du Wurtemberg et mourut en 1860. Intéressants extraits de ses mémoires sur la politique wurtembergeoise et prussienne de 1814 à 1840, en particulier sur les rapports du comte avec le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV).

85. — Zeitschrift des historischen Vereins für den Regierungsbezirk Marienwerder. Heft 26, 1890. — Liek. Histoire de la ville et du pays de Lœbau; suite.

86. — Reutlinger Geschichtsblætter. 1890, nos 3 et 4. — G. Bossert. Fondation et extension de l'Église chrétienne dans le cercle de Reutlingen (l'auteur suit une méthode intéressante : des noms des patrons des églises paroissiales, il conclut l'époque où ces paroisses ont été fondées et la patrie des missionnaires qui ont opéré dans les Alpes de Souabe. A certains endroits, où se trouvaient autrefois des forteresses et des établissements romains, on rencontre au moyen âge primitif des villes et des domaines d'empire; à ces mêmes endroits, saint Martin, le saint national des Francs, apparaît comme patron. L'auteur en conclut que ces premières églises ont été fondées par des rois et des missionnaires francs. A une origine franque remontent aussi les églises de Saint-Brieuc, de Saint-Remi, de Saint-Médard, de Saint-Denis. Plus tard, des églises paroissiales ont été fondées par des monastères souabes et rhénans, qui ont également implanté leurs saints dans les Alpes souabes).

---

87. — K. Akademie der Wissenschaften (Vienne). *Philosophisch-historische Classe. Denkschriften.* Bd. XXXVIII, 1890. — Miklosich. Les éléments turcs dans les langues grecque, albanaise, roumaine, bulgare, serbe, russe et polonaise (addition au mémoire de l'auteur publié aux tomes XXXIV et XXXV de ces *Denkschriften*). — Jagic. Glagolitica (parle de deux feuillets de parchemin, récemment découverts à Vienne, et contenant un écrit en ancien slave, ou glagolitique, très important pour l'histoire de la littérature glagolitique et de la paléographie). — Id. L'épopée populaire des Slaves. — Rzack. Études critiques sur les oracles sibyllins (nombreuses corrections au texte). — Nœldeke. Histoire des romans grecs et orientaux sur Alexandre le Grand.

88. — Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung. Bd. XI, Heft 4. — Karl von Amira. L'investiture du chancelier (avec Bresslau et contre Bendiner, admet que l'office du chancelier de la cour impériale à l'époque des Staufen était conféré par voie d'investiture). — O. von Zallinger. Le duché de Wurzbourg (le titre de duc que les évêques de Wurzbourg portent au moyen âge paraît

avoir son origine dans les pouvoirs de suprême justice territoriale qu'ils exerçaient en Franconie; réunit et discute les textes relatifs à une institution qui reste encore énigmatique). — Hans von Voltelini. Efforts de Maximilien Ier pour obtenir la couronne impériale en 1518 (intrigues du pape et de la France pour empêcher l'empereur d'aller prendre la couronne impériale en Italie et de brouiller à nouveau les affaires de la péninsule). — Thaner. Le Pseudo-Isidore (la dédicace du recueil pseudo-isidorien porte ces mots : « Isidorus mercator servus Christi lectori conservo suo et parens in Domino fidaei salutem. » Frappé de l'étrangeté de cette phrase, feu Nissl, professeur à Innsbruck, pensa que les lettres des mots qui la composent pouvaient former un anagramme, et, en les combinant à nouveau, il parvint à construire la phrase suivante : « Rottadus vero civitatis Suessionensis rector Incmaro remensi foedo archipresuli dolum. » Il ne lui parut pas que ce résultat fût un effet du hasard; il pensa qu'il y avait peut-être là une clé pour résoudre la question de l'auteur des Fausses décrétales; mais il n'a pas eu le temps de pousser plus loin ces recherches). = Comptes-rendus. *Hug*. Die Kinder Friedrich Barbarossas (dissertation sans critique). — *Berlière*. Monasticon belge. Tome I, 1re livraison (entreprise à recommander chaleureusement). — *Schaube*. Das Konsulat des Meeres in Pisa (étude très soignée). — *Hæhlbaum*. Hansisches Urkundenbuch. Bd. III, 1343-1360. — *Kobell*. Kunstvolle Miniaturen und Initialen aus Handschriften des IV bis XVI Jahrh. (excellent; l'auteur a pris ses motifs surtout dans les mss. de Munich). — *Polek*. Die Erwerbung der Bukowina durch Œsterreich (bon). — *Weber*. Die Quadrupel-Allianz vom Jahre 1718 (bon).

89. — Zeitschrift des deutschen und œsterreichischen Alpenvereins. Bd. XXI, 1890. — O. Redlich. Histoire primitive de l'évêché de Brixen en Tirol (traite surtout de l'église, de ses possessions, de son influence sur la culture matérielle et spirituelle de l'évêché).

90. — Académie des sciences de Cracovie. *Bulletin international*. Comptes-rendus des séances de l'année 1890. Déc. — *Abram*. L'histoire de l'Église en Pologne jusqu'au milieu du XIIe siècle (origine du christianisme en Pologne; fondation des évêchés; le métropolitain; organisation intérieure des diocèses; rapports de l'Église polonaise avec le saint-siège et avec l'État; son administration; ses biens; sources des droits ecclésiastiques en Pologne).

---

91. — Messager des sciences historiques de Belgique. 1890, 3e livr. — Claeys. Le bourreau de Gand. — Bergmans. Analectes belgiques (les archives de Flandre; mémoire inédit de Ph. de Neny, 1763). — Th. de Raadt. Les seigneuries du pays de Malines. Keerbergen et ses seigneurs; notice historique sur le village. — Gallet-Miry. L'administration provinciale en Flandre sous les périodes espagnole et autrichienne. — A. d'Herbomez. Note sur un ms. des archives capitu-

laires de Pise (contient l'ordonnance de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, sur le service divin dans sa chapelle). — Du calcul de certains délais, en langue flamande (dans les anciens monuments du droit flamand, les courts délais sont indiqués par le nombre de nuits qui séparent un fait de l'autre). — FREDERICHS. Une lettre de Marie de Bourgogne au parlement de Malines (écrite de Gand, le 15 janvier 1477; Marie ignorait encore la mort de son père tué dix jours auparavant). — H. VAN DER LINDEN. Registre criminel de Douai, 1581-1584. — Sentence capitale rendue contre un hérétique en 1582.

92. — Analecta bollandiana. 1890, n° 1. — J. ABBELOOS. Acta Mar Kardaghi, Assyriæ præfecti (il s'agit d'un martyr assyrien du IVe siècle). — Passiones tres martyrum africanorum SS. Maximæ, Donatillæ et Secundæ, S. Typosii veterani et S. Fabii vexilliferi. — U. CHEVALIER. Repertorium hymnologicum. = N° 2. Translatio Sanctæ Honorinæ, virginis et martyris et ejusdem miracula. — Vita et miracula S. Petri Cælestini. — Actus S. Philippi apostoli. = N° 3. Passio S. Desiderii episcopi Viennensis. — Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecæ civitatis Montensis. — Vita S. Ludovici, episcopi Tolosani, conscripta a Johanne de Orto, synchrono et teste oculato. = N° 4. Vita et miracula S. Stanislai Kostkæ, conscripta a F. Urb. Ubaldini. — Liber miraculorum S. Ægidii, auctore Petro Gulielmo. — Vita S. Feliciani martyris, episcopi Fulginatis in Umbria. — Inventio reliquiarum S. Eligii facta anno 1183 et a teste coævo descripta. — Instauratio monasterii S. Melanii in suburbio Redonensi, circa medium sæculum XI.

93. — Bulletin de la Société royale belge de géographie. 1890, n° 5. — J. DU FIEF. La conférence de Bruxelles et les Pays-Bas (résume et réfute les objections des négociants hollandais à l'établissement de droits d'entrée dans l'État indépendant du Congo).

94. — Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 1890, n° 11. — J. DE CHESTRET DE HANEFFE. Les métiers de la ville de Huy, à propos d'un insigne de la corporation des merciers (détails curieux et inédits).

95. — Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique. 4e série, t. V, 4e livr. — A. HENNE. Louis Gallait (biographie du grand peintre belge décédé en 1887). — H. SIRET. Les coutumes funéraires des populations préhistoriques du midi de l'Espagne (travail très intéressant. L'auteur a dirigé en Espagne des fouilles qui ont ramené au jour quantité d'objets préhistoriques de la plus haute valeur).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. Homolle a été, sur la présentation de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, nommé directeur de l'École française d'Athènes.

— A l'École des chartes, la soutenance des thèses a eu lieu les 26 et 27 janvier derniers. Sauf celles de M. Dorez sur *Donat*, elles étaient toutes consacrées à l'histoire. En voici les titres : *Essai sur le Bourbonnais sous le duc Louis II, 1356-1410*, par M. Max Bruchet; *les Sources du Livre des fais et bonnes mœurs du sage roi Charles V, de Christine de Pisan*, par M. Henri Duchemin; *Notice biographique sur Pierre d'Oriole, chancelier de France (1407-1486)*, par M. Ph. Feugère des Forts; *René II, duc de Lorraine, et l'héritage de la maison d'Anjou*, par M. Paul Marichal; *Essai sur les comtes de Chartres, de Châteaudun, de Blois et de Troyes au IXe siècle*, par M. René Merlet; *la Chancellerie du roi René en Anjou et en Provence*, par M. Henri de Roux; *Étude sur la vie et le règne de Henri Ier, roi de France (1008-1060)*, par M. Fr. Soehnée. Ce dernier travail a été fort remarqué.

— La *Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts* a mis au concours : 1° une étude historique sur les relations politiques et commerciales du port de Dunkerque depuis Louis XIV jusqu'en 1792 (prix : 200 francs); 2° une monographie d'une commune de l'arrondissement de Dunkerque (prix : 200 francs). Les Mémoires devront être adressés au secrétaire général de la Société avant le 30 septembre 1891.

— La librairie Leroux a mis en vente le t. III et dernier de l'*Histoire de l'Afrique depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française* (630 p. in-8°. Prix : 9 fr.) par M. Mercier; le 1er fasc. du *Recueil des inscriptions juridiques grecques*, texte, traduction et commentaire par MM. R. Dareste, B. Haussoullier et S. Reinach (in-8° de 200 p. Prix : 7 fr. 50); une traduction, par M. Menant, de l'ouvrage de M. Sayce sur *les Hétéens* (1 vol. in-18 illustré. Prix : 3 fr. 50) et le *Corpus juris Abessinorum*, texte éthiopien et arabe avec une traduction en latin et un commentaire historico-juridique, par le Dr J. Bachmann (1 fasc. in-4°. Prix : 20 fr.).

— La librairie Berger-Levrault a mis en vente en décembre 1890 un fac-similé de l'*Ancien armorial équestre de la Toison d'or et de l'Europe au XVe siècle*. Il contient 942 écus et 64 figures équestres en 114 planches chromotypographiées, reproduits pour la première fois d'après le n° 4790 de la bibliothèque de l'Arsenal par Lorédan Larchey. Cet ouvrage, grand in-folio, coûte, selon la nature des tirages, de 200 à

450 fr. L'auteur de cet Armorial est anonyme; mais c'était certainement un officier d'armes du duc de Bourgogne Philippe le Bon; son travail s'arrête à la promotion dans la Toison d'or, de 1461.

— M. Ch. Nerlinger a fait paraître dans les *Annales de l'Est* et publié à part (Berger-Levrault, 172 p. in-8°) une bonne étude sur *Pierre de Hagenbach et la domination bourguignonne en Alsace,* 1469-1474. Ce travail avait été d'abord la thèse présentée par l'auteur à la sortie de l'École des chartes; il a été complété et remanié depuis. M. N. montre très clairement la situation difficile dans laquelle Hagenbach se trouva placé dès le premier moment par le traité de Saint-Omer (1469). Sigismond de Habsbourg n'avait donné que des droits illusoires de souveraineté, car la plupart des droits utiles étaient engagés à des particuliers; pour que le duc de Bourgogne pût faire du landgraviat de haute Alsace un solide point d'appui pour son ambitieuse politique, il fallait racheter tous ces droits aliénés. Ce fut l'œuvre principale de Hagenbach, mais le Téméraire ne sut pas trouver l'argent nécessaire; le grand bailli essaya de l'arracher au pays même au moyen d'impôts; il ne réussit qu'à irriter contre lui les bourgeois et les paysans. Il voulut réprimer le brigandage des seigneurs et fit en effet rude et bonne police, mais il se mit la noblesse à dos. Il commit en outre la faute d'exciter contre lui la haine des Suisses. Mal soutenu par son maître, Hagenbach succomba. L'auteur montre l'iniquité du procès qu'on lui intenta et du supplice auquel on le condamna; le grand bailli n'avait fait qu'exécuter les ordres de son maître. D'autre part, il ne fut pas l'homme cruel et débauché que dépeignent les chroniqueurs du temps, suisses, strasbourgeois ou français, tous hostiles à la cause bourguignonne; au point de vue moral, il ne valait ni plus ni moins que ses contemporains et nous ne devons pas aujourd'hui nous faire les échos complaisants des haines du passé. L'auteur a utilisé pour son travail des documents inédits conservés à Lille et surtout à Dijon. L'accès des archives alsaciennes lui a été interdit, comme on sait; mais les belles publications de M. Mossmann lui ont permis de combler cette lacune involontaire. Malgré des négligences de style et la maigreur du ch. viii sur le gouvernement de P. de Hagenbach, c'est une œuvre consciencieuse et intéressante; elle touche par plus d'un côté à l'histoire générale, ce que l'auteur n'a pas assez montré. Il le devra faire quand il reprendra le sujet pour nous donner la biographie complète d'un des meilleurs lieutenants du Téméraire.

— La *Lutte de l'Irlande,* par le baron Kervyn de Volkaersbeke (Lille, Desclée, de Brouwer et Cie), est un long pamphlet hostile à l'Angleterre, une apologie passionnée de la cause irlandaise opprimée, depuis le xiie siècle. C'est d'ailleurs un ouvrage fait de seconde main et qui n'apprendra rien de nouveau à personne.

— Le public se plaint souvent, et non à tort, de l'absence de catalogues dans les grandes bibliothèques parisiennes. Toutes, sans doute, ont des inventaires manuscrits plus ou moins complets (le meilleur est

celui de la bibliothèque Mazarine), mais ces inventaires, il serait impossible de les mettre aux mains du public, sous peine de les voir promptement disparaître. L'idéal serait un catalogue imprimé, tel que celui du Musée britannique, mais il faudra encore de longues années pour combler cette lacune. Pour le moment, il convient de signaler une publication, d'apparence plus modeste, qui rendra aux lecteurs d'une des grandes bibliothèques de Paris de réels services. Deux bibliothécaires de Sainte-Geneviève, MM. E. Poirée et G. Lamouroux, ont entrepris la rédaction d'un catalogue abrégé de cet établissement; le premier fascicule (bibliographie, sciences philosophiques et sociales) vient de paraître sous le titre : *les Éléments d'une grande bibliothèque. Catalogue abrégé de la bibliothèque Sainte-Geneviève.* Paris, Didot, in-8° à 2 col. L'ouvrage se composera de 12 fascicules, renfermant la notice d'environ 25,000 à 26,000 ouvrages, soit environ les 2/5 de la bibliothèque. Ce répertoire, d'un prix modique (chaque fascicule coûte un franc), imprimé avec élégance et sur papier solide, donne le titre complet, le format et la cote de chaque ouvrage. Ainsi, pour une somme modique, chacun des lecteurs fréquentant la bibliothèque pourra se procurer la liste des ouvrages intéressant ses études; une fois ces notices imprimées, découpées et collées sur fiches, le catalogue d'une bonne partie des collections se trouvera complètement achevé. Cette publication fait honneur à MM. Poirée et Lamouroux, à l'éditeur courageux qui a accepté d'en faire les frais et à l'administration qui l'a encouragée.

— Philibert de Chalon, prince d'Orange, né en 1502, tué dans un combat en Toscane, le 3 août 1530, fut un des meilleurs lieutenants de Charles-Quint en Italie et en Espagne. M. L. Sandret vient de lui consacrer une intéressante étude avec pièces justificatives, dont un certain nombre sont inédites (*Philibert de Chalon, prince d'Orange.* Paris, Picard, in-8°, 113 p.).

— A signaler une bonne monographie de M. l'abbé Cazauran : *Monguilhem et Toujouse* (Paris, Maisonneuve, 1890, in-8°). Monguilhem, aujourd'hui commune du département du Gers, est une bastide fondée par les officiers du roi d'Angleterre, Édouard II, en 1319; quant à Toujouse, c'est une baronnie ancienne, qui, en 1789, appartenait aux Béthune-Charost.

— En 1822, on transféra dans l'église Saint-André de Grenoble les ossements de Bayart. Quelques années plus tard, un érudit distingué, M. Pilot, s'efforça de démontrer qu'on s'était trompé dans les fouilles et qu'on avait pris le corps d'un moine obscur pour celui du chevalier sans peur et sans reproche. M. Prudhomme, archiviste de l'Isère, vient de traiter à nouveau cette question de détail et conclut avec raison, semble-t-il, que le corps transporté en 1822 était bien celui du héros du XVIe siècle (*Recherches sur l'emplacement de la tombe de Bayard dans l'église des Minimes de la Plaine et sur l'authenticité du corps transféré en* 1822 *dans l'église Saint-André de Grenoble.* Grenoble, Albi, 1890, in-8°).

— Dans les Mémoires de la *Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, M. Henri Clouzot a publié des *Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres* (Niort, librairie Léon Clouzot, 1891, in-8°, 166 p.). L'intérêt que présente cet ouvrage est indiqué par les lignes suivantes que nous en extrayons : « Les livres imprimés à Niort et dans les Deux-Sèvres avant la Révolution sont d'une excessive rareté. Le protestantisme ayant été, dans ce pays, la seule cause de l'établissement de l'imprimerie et sa seule raison d'être, presque tous les produits de ses presses sont des manuels de piété, des traités théologiques ou polémiques, des catéchismes, des livres de prières ou de liturgie à l'usage de ceux de la religion réformée. On sait avec quelle rigueur furent pourchassés, au XVIIe et au XVIIIe siècle, tous les livres de ce genre et les peines sévères portées contre ceux qui les imprimaient, contre ceux qui les débitaient, contre ceux même qui les achetaient. Comment s'étonner après cela que le nombre en soit si restreint, que si peu aient échappé à la confiscation, au bûcher ? On trouve encore assez fréquemment des psautiers, imprimés par les Bureau au XVIIe siècle ; on rencontre aussi quelques livres du premier imprimeur niortais Thomas Portau, et plus souvent encore les œuvres de d'Aubigné et de Du Plessis-Mornay, imprimées à Maillé et à la Forêt-sur-Sèvre, mais, à part ces quelques titres, la plupart des ouvrages cités dans notre étude n'existent qu'à quelques exemplaires disséminés dans les bibliothèques de Paris, de Poitiers, de Niort, de la Rochelle, de Bordeaux et dans quelques collections particulières. » Il faut donc savoir gré à M. Henri Clouzot d'avoir retracé des origines typographiques si peu connues et mis en lumière bon nombre de travailleurs intelligents et éclairés, dont quelques-uns étaient inconnus aux savants auteurs de la *France protestante* et de l'histoire littéraire du Poitou.

Livres nouveaux. — Documents. — *Duchemin* et *Du Noyer de Segonzac*. Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Sarthe. Archives judiciaires; supplément à la série B. Tome V. Le Mans, impr. Monnoyer.

Histoire locale. — *Angot*. Histoire du dép. de la Côte-d'Or. Guérin. — *Boutrois*. Histoire du dép. de l'Eure. Ibid. — *Chevallier*. Histoire du dép. de la Marne. Ibid. — *Claude*. Histoire du dép. des Vosges. Ibid. — *David*. Histoire du dép. du Pas-de-Calais. Ibid. — *Fenard*. Histoire du dép. de la Haute-Savoie. Ibid. — *Javary*. Histoire du dép. d'Indre-et-Loire. Ibid. — *Landais*. Histoire du dép. de Maine-et-Loire. Ibid. — *Lhomme*. Histoire du dép. de la Seine. Ibid. — *Liquier*. Histoire du dép. de Vaucluse. Ibid. — *Philipot* et *Trevet*. Histoire du dép. d'Ille-et-Vilaine. Ibid. — *Rozier*. Histoire du dép. du Nord. Ibid. — *Thouny*. Histoire du dép. de Saône-et-Loire. Ibid. — *Bastié*. Monographie de la commune de Graulhet. Albi, impr. Amalric. — *Hodent*. Histoire de Sainte-Segrée. Amiens, impr. Jeunet. — *Marc*. Essai historique sur le prieuré de Bonvaux près de Plombière-lès-Dijon, 1215-1790. Dijon, Darantière. — *Abbé Tricoire*. Le château d'Ardenne et la seigneurie de Moulidars en Angoumois. La Rochelle, impr. Texier.

Biographies. — *Falgairolle.* Notes historiques et généalogiques sur la famille de Rovérié de Cabrières. Montpellier, impr. Hamelin.

Belgique. — M. Ch. Ruelens, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale de Bruxelles, est mort en décembre dernier. C'est une grande perte pour l'histoire en Belgique. Récemment encore il a publié le tome Ier de *le Passe-temps de Jehan Lhermite;* ce sont les mémoires anecdotiques d'un Anversois devenu ministre de Philippe II pendant les dernières années de son règne (372 p., 3 planches et une carte; publication de la Société des bibliophiles d'Anvers).

— M. Martin Philippson a donné sa démission de recteur et de professeur à l'université libre de Bruxelles, à la suite d'incidents regrettables dans lesquels les étudiants et même certains collègues de M. Philippson ont joué un rôle peu édifiant. C'est une perte irréparable pour l'enseignement historique à l'université de Bruxelles, où M. Philippson dirigeait un cours pratique d'histoire dont quelques travaux ont déjà paru et ont été signalés dans cette *Revue.*

— M. H. Hosdey, de la Bibliothèque royale de Bruxelles, a publié un *Essai sur le statut du Mont ou « Hoop » d'Hazebrouck* et sur ses rapports avec l'ancien droit franc (200 p. Dunkerque, P. Michel).

— M. Julius Vuylsteke a édité, pour la Société d'histoire et de littérature flamande *De taal is gansch het volk,* la première partie des comptes communaux de Gand à l'époque de Philippe van Artevelde (*Rekeningen der stad Gent. Tijdvak van Philips van Artevelde, 1376-1389,* 256 p. Gand, Ad. Hoste). Les comptes de la période de Jacques van Artevelde ont déjà paru en trois volumes, édités par MM. Nap. de Pauw et J. Vuylsteke. Ce sont des sources de premier ordre pour l'administration des deux Artevelde, qui ont été mêlés tous les deux à l'histoire générale du XIVe siècle.

— M. L. Vanderkindere, professeur à l'université libre de Bruxelles, connu déjà par de nombreux travaux (surtout par son beau livre : *le Siècle des Artevelde,* 1879), vient de publier une *Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge jusqu'au traité de Verdun* (Bruxelles, Lebègue et Cie; 340 p.). Il y étudie successivement la période préhistorique, les peuples ariens, la période celtique, la Belgique romaine, les Germains en Belgique, les *Leges Barbarorum,* le royaume franc, ses institutions en Belgique, le traité de Verdun au point de vue belge.

— La cinquième édition du livre bien connu de M. Émile de Laveleye, professeur à l'université de Liège, *le Socialisme contemporain,* contient des chapitres nouveaux sur le socialisme en Angleterre et sur l'État et l'individu (467 p. Paris, Alcan).

— M. le chanoine J. Daris, qui nous a déjà donné une série de livres sur son pays, vient de publier une *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège depuis leur origine jusqu'au XIIIe siècle* (795 p. Liège, Demarteau).

LIVRES NOUVEAUX. — *J.-Th. de Raadt.* Armorial brabançon. Bruxelles, Vromant. — *Le même.* Les seigneuries du pays de Malines. Keerbergen et ses seigneurs. Gand, Vanderhaeghen, 145 p. — *Th. Lejeune.* Monographies historiques et archéologiques de diverses localités du Hainaut. Tome VI. Louvain, Lefever, 278 p., 3 pl.

Allemagne. — Le 22 nov. 1890 est mort à Aurich le Dr Heinrich VON EICKEN, auteur d'un bon livre intitulé *Geschichte und System der mittelalterlichen Weltanschauung* (1887). — Le 3 déc. est mort à Gotha le cartographe bien connu Hermann BERGHAUS, âgé de soixante-deux ans. — Le 7 janvier 1891 est mort le Dr ZOEPFFEL, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Strasbourg; il avait quarante-huit ans. On lui doit un travail sur les élections pontificales du XIe au XIVe siècle (1872). Il a aussi publié avec Holtzmann un *Lexikon für Theologie und Kirchenwesen.* — Le 8 janv. est mort à Charlottenburg le Dr Fr. TECHNER, directeur de l'*Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft.* — Le 17 janvier est mort à soixante-dix-neuf ans le Dr Jul. PETZHOLDT, autrefois directeur de la bibliothèque privée du roi à Dresde; il avait publié un *Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft;* on lui doit encore : *Bibliotheca bibliographica* (1866) et *Bibliotheca Dantea* (2e édit. 1876). — Nous consacrerons dans notre prochaine livraison une notice détaillée au célèbre archéologue SCHLIEMANN, décédé à Naples en décembre dernier.

— Le Dr R. KOSER, professeur extraordinaire d'histoire à Berlin, a été définitivement nommé professeur ordinaire à Bonn. — Le Dr SELL, conseiller du consistoire de Darmstadt, a été nommé professeur d'histoire ecclésiastique à la même université. — Le Dr JELLINCK, professeur à Bâle, a été nommé professeur de droit politique et de droit des gens à Leipzig. — Le Dr G. KRUEGER, professeur extraordinaire d'histoire à Giessen, est nommé à Gœttingue.

— L'Académie des sciences de Berlin a choisi le P. DENIFLE, sous-archiviste du saint-siège à Rome, comme membre correspondant de la classe de philosophie et d'histoire. Elle a accordé 700 m. au prof. SCHWARTZ, de Rostock, pour une collation de mss. de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe.

— La quarante et unième assemblée des philologues et professeurs allemands aura lieu les 20-23 mai à Munich.

— Le 28 déc. dernier a été tenue à Heidelberg une conférence entre les délégués de Prusse, de Bavière, de Wurtemberg, de Bade et de Hesse, des académies de Berlin et de Munich, pour rédiger un programme commun de recherches sur le *Limes romanus* en Allemagne. MM. Mommsen, Zangemeister, Brunn, Herzog et Conrady, entre autres, y ont assisté. La direction des travaux doit être confiée à deux chefs, dont l'un sera un archéologue et un architecte et l'autre un officier. M. MOMMSEN a développé les principes du programme dans un mémoire lu le 9 déc. à la fête anniversaire de la Société archéologique de Berlin;

il a été imprimé dans la *Nation* du 13 déc. et dans le *Correspondenzblatt* de la *Westdeutsche Zeitschrift*, 9e année, n° 12.

— La Commission d'histoire badoise a tenu son assemblée plénière le 7 et le 8 nov. dernier. Du rapport sur ses travaux nous tirons les remarques suivantes : 1° Dans le courant de 1891 paraîtra le tome II de la Correspondance politique de Charles-Frédéric de Bade qui atteint à l'automne 1797; le tome III, qui va jusqu'en 1803, paraîtra en 1892; 2° les Régestes des Palatins du Rhin seront terminés en 1891 avec l'introduction et les tables; ils vont jusqu'en 1400 et seront continués plus tard jusqu'en 1500; 3° les Régestes pour l'histoire des évêques de Constance seront continués en 1891 jusqu'à l'année 1293 où s'arrêtera le tome I; cette même année aussi paraîtra la première livraison du tome II; 4° la première livraison de *Wirthschaftsgeschichte des Schwarzwaldes*, par E. Gothein, a déjà paru; l'ouvrage sera terminé en 1892; 5° les Statuts de l'université de Heidelberg seront terminés par l'éditeur, Thorbecke, dans le courant de 1891; 6° l'ouvrage de Schalk en deux volumes : *Markgraf Ludwig-Wilhelm von Baden-Baden und der Reichskrieg gegen Frankreich, 1693-1697*, doit paraître incessamment; 7° le Dictionnaire topographique du grand-duché de Bade demande encore de longs travaux préparatoires; 8° on va commencer l'impression de la Correspondance physiocratique du margrave de Bade, Charles-Frédéric, éditée par Knies; 9° les Régestes des margraves de Bade et Hochberg sont en préparation; ils comprendront environ 4,030 numéros; la première livraison pourra paraître en 1892; 10° le premier fasc. des *Quellen und Forschungen zur Geschichte der Abtei Reichenau* est paru en 1891; le deuxième contiendra une nouvelle édition de la chronique de Gallus Oheim; 11° l'Histoire des ducs de Zæhringen par Heyck est sous presse; 12° depuis 1891 paraissent des *Neujahrsblætter;* le premier fasc. : *Bilder aus der Urgeschichte des Badischen Landes*, par Bissinger, est paru; 13° la Commission a chargé l'archiviste M. Schulte de rechercher à Milan, à Gênes et ailleurs les documents relatifs à l'histoire des relations commerciales des villes de la haute Italie avec les villes du haut Rhin au moyen âge.

— Sous le titre de *Nachrichten über deutsche Alterthumsfunde*, la Société d'anthropologie de Berlin entreprend, avec l'appui du ministère des cultes de Prusse, une publication destinée à tenir au courant des découvertes faites dans l'Allemagne moyenne et orientale. Pour l'Allemagne occidentale, ce service est rendu par le *Correspondenzblatt* de la *Westdeutsche Zeitschrift*.

— A partir de 1891, la Société d'histoire et de philologie d'Heidelberg publiera des *Neue Heidelberger Jahrbücher* consacrés aux sciences historiques et philologiques en général.

— Sous les auspices de la Société des antiquaires de Mannheim a paru une remarquable publication : *Rœmische Monumente und Inschrif-*

ten der Alterthums-Sammlungen in Mannheim, par C. Baumann; on y trouve 354 inscriptions et fragments d'inscriptions.

— La direction des archives municipales de Fribourg-en-Brisgau a commencé à publier le contenu de ces archives. Le premier volume est intitulé *Urkunden des heiligen Geist-Spitals zu Freiburg,* par Poinsignon; il contient l'analyse des actes de 1255 à 1400.

— A Grimmlinghausen, au-dessus de Neuss-sur-le-Rhin, on a trouvé des restes considérables d'un camp romain; c'est certainement celui de la VIe et de la XVIe légion souvent mentionné dans les *Histoires* de Tacite.

— A Villingen, dans la Forêt-Noire, on a trouvé un remarquable tumulus qui contenait, à côté de débris de squelettes d'hommes et d'animaux, des fragments de char; il est intéressant en ce que le tombeau proprement dit est entouré et couvert d'une chambre de bois encore bien conservée. Le tombeau est certainement d'origine celtique et doit remonter au ve ou au vie siècle av. J.-C.

— La librairie Schœningh à Munster a mis en vente une *Sammlung von Compendien für das Studium und die Praxis,* destinée à présenter, sous une forme abrégée et pratique, les résultats acquis par la science dans ses différents domaines. Aux volumes déjà parus de G. Koerting : *Grundriss der Geschichte der englischen Litteratur,* et de H. Juncker : *Grundriss der Geschichte der franzœsischen Litteratur,* est venu s'ajouter celui de M. Zœller : *Grundriss der Geschichte der rœmischen Litteratur* (343 p.), qui, fort bien composé, rendra de grands services.

— Sous la direction d'August Leskien, l'*Allgemeine Encyclopædie der Wissenschaften und Künste* d'Ersch et Gruber, 2e section, a recommencé de paraître. Toute la lettre K a paru de 1882 à 1888 en neuf livraisons. La dernière (1889) contient les mots de *Leibeingenschaft* à *Ligatur* (Leipzig, Brockhaus).

— La troisième édition de la Légende dorée de Jacques de Voragine, par Græsse, vient de paraître chez Kœbner, à Bresslau.

— La dixième livraison des *Kaiserurkunden in Abbildungen* est parue. Elle contient 24 planches et 42 diplômes de Conrad III, Frédéric Ier, Henri VI, Philippe et Otton IV. Le choix des actes et les éclaircissements sont dus à notre collaborateur W. Schum.

— Dans l'édition in-4° des *Monumenta Germaniæ* viennent de paraître le tome II, 1re partie, des *Capitularia,* le tome V, 1re partie, des *Chroniques allemandes,* contenant la Chronique rimée d'Autriche par Ottocar, le tome I des écrits relatifs à la querelle des Investitures (*Libelli de lite imperatorum et pontificum*).

— La table générale de tous les volumes jusqu'ici parus des *Monumenta Germaniae historica* est depuis peu en vente chez Hahn (Hanovre) et Weidmann (Berlin). Elle a été dressée par MM. Holder-Egger et Zeumer et forme un volume de 254 p., du même format que les volumes

de la série in-4°. Elle donne d'abord l'indication de toutes les matières contenues dans les volumes des diverses séries des *Monumenta,* pris l'un après l'autre, ainsi que dans ceux de l'*Archiv* et du *Neues Archiv;* en outre, une table des noms d'auteurs, parmi lesquels figurent les personnages dont on a publié des chartes, diplômes, lois, lettres ou bulles, avec l'indication de l'année de leur mort et des dates extrêmes entre lesquelles s'étend le document; une table des noms de personnes que concernent les textes; une table des noms de lieu, avec l'indication des textes qui s'y rapportent; on a pris naturellement la forme médiévale de ces noms, mais en notant leur forme actuelle à côté, puis en donnant, dans une autre table, ces noms dans leur forme actuelle et la forme correspondante dans la langue du moyen âge. Le volume se termine par un « Index rerum variarum » qui n'ont pu trouver place dans les tables précédentes. C'est un travail considérable et des plus précieux; il assurera aux deux érudits qui l'ont signé la reconnaissance de tous ceux qui étudient l'histoire du moyen âge occidental.

Livres nouveaux. — Documents. — *Tschackert.* Urkundenbuch zur Reformationsgeschichte des Herzogthums Preussen. Bd. II. 1523-1541. Leipzig, Hirzel. — Lombardische Urkunden des xi Jahrh. aus der Sammlung Morbio. Halle, Niemeyer. — Regesten zur Geschichte der Juden im fränkischen und deutschen Reiche bis zum Jahre 1273. 4e livr. Berlin, Simion. — *Finke.* Westfälisches Urkundenbuch : die Urkunden der Jahre 1251-1300. Munster, Regensberg. — Dokumente zur Geschichte der Wirthschaftspolitik in Preussen und im deutschen Reich. Berlin, Heymann. — *Tschackert.* Urkundenbuch zur Reformationsgeschichte des Herzogthums Preussen. Bd. III. Leipzig, Hirzel. — Monumenta Castellana. Urkundenbuch zur Geschichte der Grafen und Herren zu Castell. 1057-1546. Munich.

Antiquité. — *Hülsen* et *Lindner.* Die Alliaschlacht; eine topographische Studie. Rome, Lœscher. — *Klövehorn.* De proscriptionibus anno ante Chr. n. 43. a triumviris factis. Kœnigsberg, Koch.

Histoire générale. — *Du Moulin-Eckart.* Leudegar, Bischof von Autun; ein Beitrag zur frænkischen Geschichte des vii Jahrh. Breslau, Kœbner. — *Kindt.* Die Katastrophe Ludovico Moros in Novara im April 1500. Halle, Niemeyer. — *Hueffer.* Die Kabinetsregierung in Preussen und J.-W. Lombard, 1797-1810. Leipzig, Duncker et Humblot. — *Saftien.* Die Verhandlungen Kaiser Ferdinand I mit Papst Pius IV über den Laienkelch und die Einführung desselben in Œsterreich. Gœttingue, Vandenhœck. — *Arenhold.* Die historische Entwicklung der Schiffstypen vom römischen Kriegsschiff bis zur Gegenwart. Kiel, Lipsius et Fischer. — *Rauschen.* Die Legende Karls des Grossen im xi und xii Jahrh. Leipzig, Duncker et Humblot. — *Gindely.* Die maritimen Plæne der Habsburger und die Antheilnahme Kaiser Ferdinand II am polnisch-schwedischen Kriege, 1627-1629. Leipzig, Freytag. — *Stratz.* Die Revolutionen der Jahre 1848-1849 in Europa geschichtlich dargestellt. 2e partie. Heidelberg, Winter. — *Lettow-Vorbeck.* Der Krieg von 1806-1807. Bd. I. Berlin, Mittler. — *Sembrzycki.* Die Reise des Vergerius nach Polen, 1556-1557. Königsberg, Beyer. — *Fischer.* Die persönliche Stellung und politische Lage König Ferdinands I vor und wæhrend des Passauer Verhandlungen des Jahres 1552. Königsberg, Koch.

Histoire locale. — *Westkamp.* Das Heer der Liga in Westfalen zur Abwehr

des Grafen von Mansfeld und des Herzogs Christian von Braunschweig, 1622-1623. Munster, Regensberg. — *Rachfahl*. Der Stettiner Erbfolgestreit, 1464-1472. Breslau, Kœbner. — *Hirschfeld*. Friedrich Franz II, Grossherzog von Mecklenburg-Schwerin und seine Vorgænger. Leipzig, Duncker et Humblot. — Die Matrikel der Universitæt Rostock, 1499-1563, publié par *Hofmeister*. Rostock, Stiller. — *Tettau*. Die Stadt Erfurt und der Erfurter Landkreis. Halle, Hendel. — *Dehning*. Die Geschichte der Stadt Celle. Celle, Schulze. — Die freie und Hansestadt Lübeck. Lubeck, Dittmer.

Grande-Bretagne. — L'historien de la guerre de Crimée, M. Alexandre W. Kinglake, est mort le 2 janvier dernier à l'âge de quatre-vingts ans. Il s'était fait connaître par un très curieux récit de ses voyages en Orient (*Eôthen*) publié en 1844, et qui se lit encore. Son Histoire de la guerre de Crimée, préparée avec soin, écrite avec amour, et dont l'auteur, avec une assurance intrépide, annonçait par avance le grand succès de librairie, tient à la fois de l'épopée, du pamphlet et du panégyrique. C'est une apologie de lord Raglan, une dénonciation des manœuvres ténébreuses de la France et un plaidoyer en faveur de la Russie.

— On a découvert, parmi les papyrus du British Museum, d'importants fragments de la Constitution des Athéniens par Aristote. Ils semblent être d'une authenticité certaine. Le texte, édité par M. F.-G. Kenyon, vient de paraître à la Clarendon press; un fac-similé photographique en sera donné bientôt.

— Une note publiée tout récemment par le contrôleur de la University press (Oxford) fait connaître les prix auxquels on pourra désormais obtenir des épreuves photographiques des mss. déposés à la Bibliothèque Bodléienne. La modicité de ces prix et les facilités offertes, grâce aux démarches des administrateurs de la Bodléienne, rendront de grands services à l'érudition (voyez *Athenaeum*, 3 janvier 1891, p. 21).

— Il vient de se fonder à Londres, sous le nom du regretté Henry Bradshaw, une société pour la publication de textes liturgiques. Elle se propose d'imprimer des liturgies anglaises antérieures et postérieures à la conquête, des liturgies celtiques, des liturgies des églises d'Occident, etc.

— Il serait excessif de dire que la publication des œuvres de Wiclif, le célèbre réformateur anglais du xive siècle, passionne le public. Elle se poursuit néanmoins. On a commencé par ses œuvres en anglais, toutes publiées aujourd'hui; mais ce sont les moins importantes au point de vue des doctrines. En mars 1882, MM. Furnivall, Montagu-Burrows et Matthew jetèrent les bases d'une *Wyclif society* qui se proposait de faire pardonner à l'Angleterre la faute « d'avoir laissé jusqu'alors dormir en ms. les plus importantes œuvres de son grand réformateur au moyen âge. » On doit à cette société d'avoir entrepris la publication des œuvres latines de Wiclif. M. Buddensieg commença par les *Polemical works in latin* (1383), qui contiennent vingt-six traités dirigés essentiellement contre les « sectes » (moines, chanoines, ordres

mendiants) et contre le pape; ils ont tous été écrits entre 1380 et 1384. C'est jusqu'ici l'œuvre la plus remarquable du Réformateur, du moins au point de vue historique, celle où l'on saisit le mieux le rôle joué par Wiclif dans l'histoire des origines de la Réforme. C'est, en outre, un modèle d'édition critique. Puis sont venus divers traités publiés séparément : *De compositione hominis,* par Rud. Beer (1884), œuvre de début, composée sans doute au moment où Wiclif débutait à Balliol college (vers 1360); *Tractatus de Dominio civili,* publ. par R.-L. Poole (1885); *Dialogus sive Speculum ecclesiae militantis,* publ. par Alfred-W. Pollard (1886), composé après la double élection pontificale de 1378 qui commença le grand schisme et avant la croisade en Flandre prêchée par l'évêque Spenser en faveur d'Urbain VI en 1383; *Tractatus de Ecclesia,* publ. par J. Loserth (1886), composé vers la fin de 1378; enfin le *Tractatus de Apostasia,* publ. par Michael-Henry Dziewicki (1889), composé en 1383, au moment où la croisade prêchée par Spenser commençait à tourner mal. C'est peut-être l'époque où Wiclif a le plus écrit et avec le plus de véhémence. L'œuvre de la Société est loin d'être terminée, d'autant qu'on vient, paraît-il, de découvrir à Saint-Pétersbourg (*Academy,* 3 janvier 1891) une masse de mss. de Wiclif. « Le comité exécutif de la Société, » dit la note de l'*Academy,* « espère qu'il n'y a pas de nouveaux traités parmi ces mss., autrement il faudrait constituer une nouvelle Société pour les imprimer. » On sera touché de cet accent mélancolique; mais, pour peu qu'on ait abordé le laborieux fatras des œuvres théologiques de Wiclif, on comprendra qu'elles aient excité peu d'enthousiasme dans le public. Il est certain cependant qu'il manquera quelque chose à l'histoire des idées religieuses et politiques au xive s. tant qu'on n'aura pas toute la pensée du Réformateur. Il faut donc souhaiter que la Société puisse accomplir sa tâche tout entière. Nous insistons d'autant plus que ses publications sont vraiment, aux yeux de l'érudit, très remarquables.

— M. Alexandre-Charles Ewald a réuni en un coquet volume (*Paper and parchment; historical sketches.* Londres, Ward et Downey, 1890, 335 p. in-8°) une série de brefs articles déjà parus dans diverses revues sur le Domesday book (à l'occasion du 6e centenaire); le Roi Jean (à l'occasion des *Select pleas of the crown,* publiés par M. Maitland); la « Vierge de Norvège, » qui fut le dernier souverain écossais de la lignée de Malcolm (d'après les *Documents illustrative of the history of Scotland,* publiés par M. J. Stevenson); le roman de Foulques Fitz Warin; l'antique procédure parlementaire (où l'on ne fait que résumer ce que Th.-D. Hardy a écrit autrefois sur le *Modus tenendi parliamentum*); un texte apparenté avec le Domesday book (le *Valor ecclesiasticus* d'Henri VIII); le journal d'Henry Machyn, citoyen et marchand tailleur de Londres, 1550-1563 (publié pour la Camden Society); l'expédition de Leicester dans les Pays-Bas; Lucy Hutchinson; le journal de Narcissus Luttrell, 1679-1711; quelques lettres de Marie, femme de Guillaume III, etc. Signalons aussi une brève notice sur les Archives

nationales de Londres (P. Record office). Tout cela est agréable, mais superficiel, ainsi qu'il paraît convenir au public quelconque pour lequel l'auteur aime à écrire.

— Quand on entre dans le détail des faits de l'histoire, on est arrêté à chaque instant par des noms de lieu qu'il faut identifier. En France, les cartes de Cassini et celles de l'état-major sont sans cesse consultées. Pour l'Angleterre, les ressources ne manquent pas. Le service topographique (*Ordnance Survey*) a fait paraître un grand nombre de cartes aux échelles les plus variées. On en trouvera l'énumération, avec les numéros de référence et le prix de chaque feuille, dans le *Catalogue of the Maps and plans and other publications of the Ordnance Survey of England, Wales and the isle of Man*. Ce catalogue, mis à jour jusqu'au 1er janvier 1890, a été rédigé sous la direction du colonel sir C.-W. Wilson, directeur général du bureau topographique (Londres, Stanford, 635 p. in-8°. Prix : 1 s. 6 d.). On y trouvera, par exemple, des indications sur la carte à un pouce par mille en 90 feuilles (série ancienne); la carte à la même échelle (nouvelle série), qui formera environ 354 feuilles; les cartes de comté à un pouce pour quatre milles; les cartes de paroisses à l'échelle de 1/2500; les cartes de villes à des échelles diverses; et en outre sur les fac-similés de 31 cartes de comtés ou de baronnies de l'Ulster, copiées sur les originaux dressés en 1609, sur les fac-similés en photozyncographie du Domesday book, dont les parties relatives à chaque comté peuvent s'acheter séparément, sur les *Facsimiles of national mss.*, enfin sur les plans de Jérusalem et de la Palestine.

— La municipalité de Manchester, ayant fini d'imprimer les archives de la « Court leet, » qui comprennent douze vol. in-8°, a fait commencer l'impression des plus anciens registres des comptes de la connétablie, relatifs au manoir de Manchester. Le premier vol., qui va de 1643 à 1647, est plein de renseignements intéressants pour l'histoire locale et générale. Le volume suivant commence à 1743 et finit en 1776. Ces documents seront publiés par M. Earwaker (*Athenaeum*, 20 déc. 1890).

— La Société de Cymmrodorion a décidé de publier une série d'actes et de manuscrits relatifs au pays de Galles, sous le titre de « Cymmrodorion record series. » Le premier numéro, qui est sous presse, contiendra une Description du comté de Pembroke, composée par George Owen de Henllys, qui vivait au temps de la reine Élisabeth (*Athenaeum*, 24 janv. 1891).

— *Royal Edinburgh; her saints, kings, prophets et poets*, par Mme Oliphant (Londres, Macmillan, 486 p. in-8°), est un livre d'une lecture très agréable. L'auteur, qui a mis comme épigraphe à son livre ces mots de Marmion : « Mine own romantic town, » s'est proposé d'écrire l'histoire romantique ou romanesque de l'antique capitale d'Écosse. Les saints d'Édimbourg sont représentés ici par Marguerite, fille d'Édouard l'Exilé, sœur d'Edgar Étheling, le légitime héritier d'Édouard le Confesseur, enfin femme du roi Malcolm (1070). Les rois, ce sont les cinq Jacques

Stuart; les prophètes, John Knox et les chefs réformés, parmi lesquels l'auteur range le célèbre humaniste Buchanan. Le volume est imprimé et illustré d'une façon remarquable. Les vues de la ville et de ses monuments sont l'œuvre d'un véritable artiste (G. Reid); il faut dire qu'elles donnent d'Édimbourg une sombre idée, celle d'une ville noyée dans la pluie, enterrée sous la neige, grelottant sous un ciel orageux ou enfumé. Tout cela, texte et dessin, est bien vivant et plaira au grand public. Les érudits n'ont rien à y chercher.

Livres nouveaux. — *Bellesheim*. History of the catholic church of Scotland, trad. par *O.-H. Blair*. Tome IV et dernier. Blackwood. — *Keary*. The vikings in western Christendom, 789-888. F. Unwin. — *Boyesen*. History of Norway. Putman. — *Blomfield*. History of the deanery of Bicester, Oxfordshire. E. Stock.

Espagne. — Sous le titre suivant : *Estudios históricos del reinado de Felipe II. El desastre de los Gelves (1560-1561). Antonio Pérez en Inglaterra y Francia (1591-1612),* (Madrid, 1890, 460 p. in-8°) M. Cesáreo-Fernandez Duro nous raconte en premier lieu la défaite subie par les Espagnols dans l'île de Djerbi, en face de Gabès, l'an 1560, défaite qui laissa à la nation d'aussi tristes souvenirs que la déroute, non moins terrible, de l'année 1510 où périt D. Garcia de Toledo. Les soldats qui avaient pris part à la seconde expédition furent longtemps mal notés; on leur reprochait leur couardise et on leur refusait l'avancement : « no os quiero hacer merced, porque sois de los Gelves » était la réponse qu'on faisait à leurs pétitions (Carta del capitan Barahora a Felipe II; *Doc. inéd.*, t. L, p. 248). M. Duro montre par un exposé intéressant des détails de l'expédition pourquoi elle aboutit à un désastre. La seconde étude de ce volume est consacrée à Antonio Pérez. M. Duro retrace, d'après les *Mémoires du règne d'Élisabeth,* publiés par Thomas Birch et d'autres documents, l'existence du ministre de Philippe II à la cour d'Angleterre et à la cour de France. Il ne semble pas que cet épisode, maintenant très connu, de la vie de Perez méritât une nouvelle étude, qui, d'ailleurs, n'éclaire pas les motifs obscurs de la disgrâce du ministre. On eût souhaité aussi qu'au lieu de reproduire, en appendice, des documents déjà publiés, M. Duro en eût donné d'autres, de la collection Llorente notamment, qui est loin d'avoir livré tous ses secrets.

Portugal. — Le n° 9 du *Circulo Camoniano* contient la fin de la biographie de *Catherine d'Athayde,* la Béatrice portugaise, par M. Formont; une biographie du *Vicomte de Juromenha,* mort en 1887, un des érudits qui ont le plus contribué à élucider les questions relatives à Camoens, par Th. Braga; un supplément, par M. Souza Viterbo, à l'étude publiée par lui, dans le n° 7, sur le frère Barthélemy Ferreiras, humaniste et censeur de l'Inquisition, à qui fut confié l'examen des Lusiades. M. S. V. publie le texte de plusieurs de ses approbations, entre autres celle pour les constitutions synodales de l'évêché de Porto, publié par l'évêque de Porto, D. Marcos, de Lisbonne.

Italie. — Viennent de paraître les *Mémoires de Romolo Gessi Pascià,*

publiés par son fils chez Chiesa et Guindani à Milan. Ils sont intéressants pour l'histoire de l'action italienne dans le Soudan.

Livres nouveaux. — Documents. — Spicilegio vaticano, I, fasc. 2. Rome, Lœscher. — *Forcella*. Iscrizioni delle chiese e degli altri edifici di Milano, dal sec. VIII ai giorni nostri. Vol. V. Milan, Prato. — *Zdekauer*. Breve et ordinamenta populi Pistorii anni 1284. Milan, Hœpli.

Histoire générale. — La battaglia di S. Quintino e le relazioni fra la R. casa di Savoia e casa d'Este. Modène, tip. della Soc. tipogr. antica. — *Nisco*. Storia civile del regno d'Italia, scritta per mandato di S. M. Naples, Morano. — *G. de Luise*. Storia critica comparata delle revoluzioni italiane. Vol. II. Naples, L. Corso. — *Caraccio*. I Germani e la loro cultura; studio. Padoue, Sacchetto.

Histoire locale. — *Conforti*. La repubblica napoletana e l'anarchia regia 1799. Avellino, Pergola. — *Turletti*. Storia di Savigliano, corredata di documenti. Vol. III. Savigliano, tip. Bressa. — *Ceretti*. Delle chiese, dei conventi, e delle confraternità della Mirandola; memorie. Tome II. La Mirandole, Cagarelli.

États-Unis. — Le célèbre historien des États-Unis, George Bancroft, est mort le 17 janvier dernier, à l'âge de quatre-vingt-onze ans; il était né à Worcester (Mass.) en 1800. Après avoir enseigné pendant quelque temps à l'université Harvard, il traduisit le Système politique de l'Europe de Heeren et, dès ce moment, il eut l'idée d'écrire l'histoire de sa patrie. Le premier volume parut en 1834; le dixième et dernier en 1874. Peu après cette dernière date, Bancroft en donna une nouvelle édition en six volumes, auxquels se joignirent en 1882 deux volumes sur la formation de la constitution. Bancroft était un travailleur infatigable et un écrivain passionné. Il avait douze ans quand éclata la guerre entre les États-Unis et l'Angleterre, et son patriotisme exalté n'a jamais pu la pardonner à l'ancienne mère patrie. Il n'aimait pas la France et il s'est efforcé de rabaisser au profit des Allemands le rôle qu'elle a joué dans la guerre de l'Indépendance américaine. Ces préjugés nuisent à la valeur historique de son œuvre que, d'ailleurs, ne relève pas le mérite littéraire. Mais c'est le fruit d'un immense labeur et ce n'est pas sans raison que Bancroft a pu être considéré comme l'historien national des États-Unis.

Suisse. — Le cartulaire de Zurich sera complété par un volume où seront reproduits par la photographie les sceaux pendus au bas des actes publiés dans le cartulaire, sauf les sceaux des empereurs, rois, papes et évêques qui sont généralement connus, et ceux des monastères situés en dehors du canton de Zurich; au contraire, ceux de la noblesse étrangère ont été admis. Les auteurs, MM. Schweizer et Zeller-Werdmueller, se sont efforcés de réunir, aussi complètement que possible, tous les sceaux des familles nobles, des villes, bourgeois, corporations, etc. (*Sigelabbildungen zum Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich*. Zurich, Höhr.)

Russie. — M. G.-B. Forsten a réuni en un volume une série d'actes relatifs aux provinces baltiques et découverts par lui dans les archives de Florence, Rome, Paris, Bruxelles, Copenhague et Stockholm. Ces documents se rattachent à un travail que l'auteur prépare sur la *Ques-*

tion baltique et la diplomatie européenne aux XVIe et XVIIe siècles (un vol. in-8°. Saint-Pétersbourg, impr. Skorokhod).

— M. JAKOUCHKINE a fait paraître (Moscou, impr. Mamontov) le premier volume d'un ouvrage intitulé *Esquisse de l'histoire de la politique agraire russe.*

— Un nouveau plan d'études dans les gymnases donne pour le cours d'histoire dans ces établissements 13 leçons : IIIe classe, histoire de la Russie (2 leçons); IVe classe, histoire ancienne (2 leçons); Ve classe, histoire du moyen âge et de la Russie (3 leçons); VIe classe, histoire moderne et celle de la Russie (2 leçons); VIIe classe, histoire contemporaine (2 leçons); VIIIe classe, histoire des Grecs et des Romains (2 leçons).

Bosnie-Herzégovine. — Le gouvernement autrichien a créé à Sarajevo un recueil intitulé *Bulletin du Musée régional.* Ce recueil, écrit en serbo-croate, renferme d'intéressantes contributions à l'histoire, à l'ethnographie et à l'archéologie du pays. Il est rédigé par M. K. Hermann, conseiller d'État. Le gouvernement autrichien a également publié un document fort intéressant pour l'histoire du peuple serbe, un chrysobule du roi Ouroch II, Miloutin, récemment découvert à Constantinople. Le roi Miloutin mourut en 1321. Le chrysobule est un acte de fondation pieuse fort intéressant au point de vue de la langue et de la paléographie. L'édition actuelle a été faite par les soins de M. Jagič, professeur de philologie slave à l'université de Vienne. Elle est accompagnée de magnifiques fac-similés et fait le plus grand honneur à l'imprimerie Holzhausen. L. L.

LISTE DES LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE[1].

(*Nous n'indiquons pas ceux qui ont été appréciés dans les Bulletins et la Chronique.*)

ABBADIE. Lettres d'un cadet de Gascogne sous Louis XIV : François de Sarramea. Paris, Champion; Auch, Cocharaux. (Arch. hist. de la Garonne.) XIX-90 p. — L'abbaye de Chelles, 657-1790. Résumés chronologiques. 2 parties. Paris, Lechevalier; Meaux, Le Blondel. XLIV-271 et XXXII-245 p. — Abbé ANGOT. L'instruction populaire dans le département de la Mayenne avant 1790. Paris, Picard; Laval, Goupil. LXXVI-277 p.— ARTAUD. Un armateur marseillais : Georges Roux. Champion, 403 p. Prix : 8 fr. 50. — A. BAUDRILLART. Philippe V et la cour de France, t. II : Philippe V et le duc d'Orléans. Leroux, 611 p. — E. BERSIER. Quelques pages de l'histoire des huguenots. Fischbacher. XVI-230 p. in-12. — A. CARLIER. La république américaine des États-Unis. 4 vol. XIV-588, 619, 597 et 408 p. Guillaumin. — Ern. DENIS. Fin de l'indépendance bohême : I. Georges de Podiébrad, les Jagellons. II. Les Premiers Habsbourgs, la défénestration de Prague. A. Colin. 2 vol. VI-433 et 568 p. — V. FOURNEL. L'événement de Varennes. 408 p. in-8°. — G. GUIBAL. Mirabeau et la Provence, 2e partie. Thorin, 560 p. — JANNESSON. Monographie et histoire de la commanderie de Saint-Jean-

1. Les livres dont le format et le lieu de publication ne sont pas indiqués sont en in-8° et publiés à Paris ou (pour les livres anglais) à Londres.

des-Prés à Montbrison-en-Forez. Saint-Étienne, 39 p. — E. Lavisse. La jeunesse du grand Frédéric. Hachette. XIII-451 p. — Ém. Legrand. Deux vies de Jacques Basilicos, seigneur de Samos, marquis de Paros, comte palatin et prince de Moldavie, suivies de pièces rares et inédites. Maisonneuve. XLI-290 p. in-4°. — G. Melin. Essai sur la clientèle romaine. Nancy, Desté. 170 p. — Abbé Rance. L'Académie d'Arles au XVII° s., d'après les documents originaux. Lechevalier. — Rodocanachi. Le saint-siège et les Juifs. Le Ghetto à Rome. Firmin Didot. XVI-339 p. — Séché. Les derniers Jansénistes, 1710-1870. 2 vol. Perrin. XXXIII-390 p. et 459 p. 3 vol. XVIII-532, 507 et 443-XCII p. — Abbé Torreilles. Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française. XX-620 p. Perpignan, impr. Latrobe. — A. Vandal. Napoléon et Alexandre Ier. Tome I : de Tilsitt à Erfurt. Plon. XXIII-527 p.

Acta et Decreta sacrorum conciliorum recentium. Collectio Lacensis. T. VII. Fribourg-en-Brisgau, Herder. XX-1942 col. in-4°. — Joh. Bolte. Gulielmus Gnapheus Acolastus (Lat. Denkmäler). Berlin, Speyer et Peters. XXVII-83 p. — Bratke. Wegweiser zur Quellen-und Litteratur-Urkunde der Kirchengeschichte. Gotha, Perthes. 282 p. Prix : 6 m. — A. Dresdner. Kultur-und Sitten Geschichte der italienischen Geistlichkeit im X u. XII Jahrh. Breslau, Kœbner. XVI-390 p. Prix : 10 m. — R. Fester. Rousseau und die deutsche Geschichtsphilosophie. Stuttgart, Gœschen. X-340 p. Prix : 5 m. 50. — Gitterman. Ezzelin von Romano. I Theil : die Gründung der Signorie, 1194-1244. Stuttgart, Kohlhammer. XVI-164 p. — Th. Gottlieb. Ueber mittelalterliche Bibliotheken. Leipzig, Harrassowitz. XI-520 p. Prix : 14 m. — C.-J. von Hefele. Conciliengeschichte, cont. par le card. Hergenrœther. Vol. VIII, IX. Fribourg-en-Brisgau, Herder. VII-896 et VIII-972 p. — H. Huffer. Die Kabinets-regierung in Preussen und J.-W. Lombard, 1797-1810. Leipzig, Duncker et Humblot. 579 p. — Dr J. Langen. Die Klemensromane; ihre Entstehung und ihre Tendenzen. Gotha, Perthes. VI-167 p. Prix : 3 m. 60. — Dr E. Nœldechen. Tertullian. Ibid. X-496 p. Prix : 9 m. — R. Roehricht. Bibliotheca geographica Palaestinae, 333-1878. Berlin, Reuter. XX-724 p. Prix : 24 m.

Crane. The Exempla, or illustrative stories from the « Sermones vulgares » of Jacques de Vitry. D. Nutt. CXVI-303 p. — Fletcher. Gustavus-Adolphus. Putnam. XVIII-316 p. Prix : 5 sh. — Gibbins. Industrial history of England. Methuen. VIII-232 p. — Gomme. The village community with special reference to the origin and form of its survivals in Britain. W. Scott. XI-299 p. — Id. The handbook of folklore. Ibid. 193 p. in-12. — Sir W. Hunter. The marquess of Dalhousie (Rulers of India). Oxford, Clarendon press. 228 p. — Kingsford. The song of Lewes. Ibid. XXXVI-168 p. in-12. — Col. Malleson. Dupleix (Rulers of India). Ibid. 188 p. — Id. Akbar. Ibid. 204 p. — Sir Fr. Pollock. An introduction to the history of the science of politics. Ibid. X-128 p. in-12. — Trotter. Warren Hastings (Rulers of India). Oxford, Clarendon press.

H. Adams. History of the United states of America during the first administration of James Madison. 2 vol. New-York, Scribner. 428 et 488 p. — W. Willoughby. The supreme court of the United states; its history and influence in our constitutional system. Baltimore, Hopkins Press. 124 p.

P. de Nolhac et A. Solerti. Il viaggio in Italia di Enrico III re di Francia, e le feste a Venezia, Ferrara, Mantova e Torino. Turin, Roux. VII-343 p. in-8°. Prix : 5 l.

Gachard. Études et notices historiques concernant les Pays-Bas. 3 vol. Bruxelles, Hayez.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

G. Fagniez. Richelieu et l'Allemagne 1
N. Kareiev. Les causes de la chute de la Pologne. 241

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

J. Havet. Les couronnements des rois Hugues et Robert . . 290
H. Hauser. Antoine de Bourbon et l'Allemagne 54
Ch. Kohler. La conquête du Tessin par les Suisses 308
P.-M. Perret. L'ambassade de l'abbé de Saint-Antoine de Vienne et d'Alain Chartier à Venise 298
Th. Reinach. Les *Periochae* de la guerre sociale 41

BULLETIN HISTORIQUE.

France (Histoire de l'Orient et de la Grèce), par P. Girard . . 62
— (Antiquités romaines), par S. Reinach 324
— (Moyen âge), par A. Molinier 350
— (Histoire moderne), par L. Farges et G. Monod . . 83, 345
— (Histoire de l'art et des mœurs), par G. Monod. . . 371
Grèce, par Carolidès 127
Italie (Moyen âge), par C. Cipolla. 110, 381

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

G. Bapst. Histoire des joyaux de la couronne de France. **(Rott.)** 160
Ch. Diehl. Étude sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne. **(J. Fabre.)** 132
S.-R. Gardiner. A student's history of England. **(Ch. Bémont.)** 150
A. Gaudenzi. Un antica compilazione di diritto romano e visigoto. **(P. Viollet.)** 405
— Nuovi frammenti dell' editto di Eurico. **(Id.)** . 405
L. Hartmann. Untersuchungen zur Geschichte der Bizantinischen Verwaltung in Italien. **(Diehl.)** 141
H. Haupt. Waldenserthum und Inquisition im Südœstlichen Deutschland. **(S. Berger.)** 147
Humann et Puchstein. Reisen in Kleinasien und Nordsyrien. **(Ad. Bauer.)**. 400
Meaume et Des Robert. La jeunesse de la duchesse Nicole de Lorraine. 150
A. Oxenstiernas Skrifter. **(A. Waddington.)**. 164
C. Paoli. Il libro di Montaperti. **(G. Monod.)**. 406
L. Pastor. Geschichte der Pæpste. **(H. Vast.)** 411
S. Riezler. Geschichte Baierns. Bd. III. **(A. Leroux.)** . . 410
De Ruble. Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret. **(Pingaud.)** 152
— Le traité de Cateau-Cambrésis. **(Id.)** 152

Pages

A. von Schlossberger. Politische und militærische Korrespondenz K. Friedrichs von Württenberg mit Napoleon I. **(Sauerhering.)** 154
Seger. Byzantinische Historiker des x. und xi. Jahrh. **(Diehl.)** 144
Les La Tremoille pendant cinq siècles **(P. Meyer.)** 407
Walther. Die Bibelübersetzung des Mittelalters **(S. Berger.)** 147

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. 176, 426
2. Académie des sciences morales et politiques 178, 427
3. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse 431
4. Annales de Bretagne 180, 425
5. Annales de l'Est 180, 425
6. Annales de l'École libre des sciences politiques . . . 173, 425
7. Annales du Midi 180, 432
8. Annuaire de l'Allier 433
9. Annuaire de l'enseignement dans les Ardennes . . . 433
10. Annuaire du Jura 433
11. Archives historiques, artistiques et littéraires . . . 171, 423
12. Bibliothèque de l'École des chartes 420
13. Bulletin critique 171, 421
14. Bulletin des Musées 174
15. Bulletin d'histoire ecclésiastique 180, 433
16. Comité des travaux historiques. 168
17. Le Correspondant 175, 425
18. Journal des Savants 171, 421
19. Mélanges d'archéologie et d'histoire 169
20. La Nouvelle Revue 175
21. Nouvelle Revue historique de droit 173, 424
22. Polybiblion 172, 421
23. La Révolution française 168, 423
24. Revue archéologique 170
25. Revue celtique 174
26. Revue critique d'histoire et de littérature 172, 421
27. Revue de l'Agenais 181, 432
28. Revue de Champagne et de Brie 179, 429
29. Revue de Gascogne 181, 432
30. Revue de Géographie. 424
31. Revue de l'Histoire des religions 174, 424
32. Revue de Saintonge et d'Aunis 180
33. Revue des Deux-Mondes. 176, 426
34. Revue des Études grecques 169
35. Revue des Études juives. 174, 424
36. Revue des Questions historiques 166, 419

Pages
37. Revue d'histoire diplomatique 167, 420
38. Revue générale du droit 174, 424
39. Revue historique du département du Tarn. 431
40. Revue historique et archéologique du Maine 179, 429
41. Revue maritime et coloniale 174, 425
42. Revue savoisienne 432
43. Société archéologique de Tarn-et-Garonne. 181, 431
44. Société de l'Histoire de Paris 429
45. Société de l'Histoire du protestantisme français . . . 178, 428
46. Société des Antiquaires de Picardie 429
47. Société des sciences historiques de l'Yonne 180
48. Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze. . . 431
49. Société des sciences, lettres et beaux-arts de Cholet . 430
50. Société Éduenne 179
51. Société havraise d'études diverses. 424
52. Société historique du Cher 431
53. Société historique et archéologique de Château-Thierry. 430
54. Société nationale des Antiquaires de France 178, 428
55. Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers 430
56. Le Spectateur militaire 175, 425

ALSACE-LORRAINE.

1. Jahrbuch für Geschichte Elsass-Lothringens 433

BELGIQUE.

1. Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts. . 206
2. Analecta bollandiana 450
3. Analectes pour servir à l'histoire ecclés. de la Belgique 207
4. Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique . . 450
5. Annales de la Société archéologique de Namur . . . 208
6. Annales du cercle archéologique de Mons 207
7. Annales du cercle archéologique du pays de Waas . . 208
8. Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique 450
9. Bulletin de l'Institut archéologique liégeois 208
10. Bulletin de la Société royale belge de géographie . . 450
11. Commission royale d'histoire 206
12. Messager des sciences historiques de Belgique . . . 449
13. Revue belge de numismatique. 207
14. Revue de Belgique 207

ALLEMAGNE.

1. Akademie der Wissenschaften (Berlin). 191, 441
2. Akademie der Wissenschaften (Munich) 189, 440
3. Allemannia 439
4. Allgæuer Geschichstsfreund 189
5. Archiv des histor. Vereins für Unterfranken 189
6. Archiv des Vereins für die Geschichte Lauenburgs. . 191
7. Berichte des freien Hochstiftes zu Frankfurt a. M. . . 445
8. Deutsche Revue. 439

Pages
9. Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft . . . 433
10. Forschungen zur Brandenburgischen Geschichte . . 192
11. Germania 440
12. Gœttingische gelehrte Anzeigen 184,435
13. Historische Zeitschrift 181,434
14. Historisches Jahrbuch 434
15. Historisches Taschenbuch 434
16. Jahrbücher des Vereins im Rheinlande. 442
17. Jahrbücher des Vereins f. Meklemb. Geschichte. . . 447
18. Jahrbücher für protestantische Theologie 187,437
19. Der Katholik 188,438
20. Kollectaneenblatt für die Geschichte Bayerns . . . 189
21. Mansfelder Blætter. 446
22. Mittheilungen aus dem Stadtarchiv von Kœln . . . 190
23. Mittheilungen des Vereins für Gesch. in Hohenzollern 190
24. Mittheilungen des Vereins für Hamburgische Gesch. . 447
25. Mittheilungen des Vereins f. Thüringische Gesch. . . 190
26. Mittheilungen vom Freiberger Alterthumsverein . . 191
27. Die Nation 436
28. Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik. . . 186
29. Neues Archiv 435
30. Neues Archiv für Sæchsische Geschichte 445
31. Nord und Süd 184,440
32. Oberbayerisches Archiv für vaterlænd. Geschichte. . 189
33. Philologus. 186
34. Preussische Jahrbücher 192,447
35. Reutlinger Geschichtsblætter 448
36. Rheinisches Museum für Philologie 186
37. Sæchsische Gesellschaft der Wissenschaften 445
38. Theologische Studien und Kritiken 188
39. Theologische Quartalschrift. 438
40. Westdeutsche Zeitschrift 443
41. Zeitschrift der deutschen morgenlænd. Gesellschaft . 439
42. Zeitschrift der Savigny-Stiftung 437
43. Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins 444
44. Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins 439
45. Zeitschrift des Harz Vereines für Geschichte 446
46. Zeitschrift des histor. Vereins f. Marienwerder . . . 448
47. Zeitschrift für ægyptische Sprache 185
48. Zeitschrift für Assyriologie 185,436
49. Zeitschrift für deutsche Culturgeschichte 436
50. Zeitschrift für deutsche Philologie 437
51. Zeitschrift für deutsches Alterthum 436
52. Zeitschrift für d. alttestamentliche Wissenschaft . . 438
53. Zeitschrift für d. gesammte Staatswissenschaft . . . 439
54. Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. . . . 444
55. Zeitschrift für katholische Theologie. 438

Pages
56. Zeitschrift für Kirchengeschichte 188
57. Zeitschrift für Thüringische Geschichte. 190
58. Zeitschrift für Vœlkerpsychologie 184
59. Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. 188, 439

AUTRICHE-HONGRIE.

1. Akademie der Wissenschaften (Vienne) 448
2. Archaeologisch-epigraphische Mittheilungen 193
3. Bericht (48) über das Museum Francisco-Carolinum . 194
4. Blætter d. Vereins f. Landeskunde v. Niederœsterreich 194
5. Bulletin international de l'Académie de Cracovie . . 194, 449
6. Mittheilungen d. Gesellschaft f. Salzburger Landeskunde 193
7. Mittheilungen d. Instituts f. œsterr. Geschichtsforsch. 448
8. Wiener Zeitschrift f. d. Kunde d. Morgenlandes. . . 194
9. Zeitschrift des Alpenvereins 449

GRANDE-BRETAGNE.

1. The Academy 195
2. The Athenaeum 196
3. The contemporary Review 200
4. The English historical Review. 194
5. The Nineteenth Century. 200
6. The law quarterly Review 199
7. The Scottish Review 200
8. Transactions of the R. historical Society 197

ÉTATS-UNIS.

1. The Nation 200

ITALIE.

1. Archivio storico della r. società romana di storia patria 203
2. Archivio storico italiano. 201
3. Archivio storico per le provincie napoletane 202
4. Giornale ligustico 202
5. Rivista storica italiana 201
6. Società di storia patria Antinori negli Abruzzi . . . 203
7. Studi e documenti di storia e diritto. 203

RUSSIE.

1. Russische Revue 206

ESPAGNE.

1. Boletin de la R. Academia de la historia 203

PAYS-BAS.

1. Bydragen en Mededeelingen histor. Genootschap . . 205
2. Bydragen voor vaderlandsche Geschiedenis 205

DANEMARK.

1. Aarbœger for nordisk oldkyndighed 206
2. Historisk tidsskrift. 205
3. Oversigt over videnskabernes selskabs 205

Chronique et Bibliographie 209, 451
Liste des Livres déposés au bureau de la Revue 465

BIBLIOGRAPHIE[1].

ANTIQUITÉ.

Chatelain. Catulle, ms. de Saint-Germain-des-Prés, 332.
Chenon. Étude historique sur le *Defensor civitatis*, 327.
Croiset. Histoire de la littérature grecque, 81.
Delattre. Les tombeaux puniques de Carthage, 343.
Deloume. Les manieurs d'argent à Rome, 326.
Desrousseaux et *Egger*. Le jugement de Denys d'Halicarnasse sur Lysias, 81.
Didon (le Père). Jésus-Christ, 87.
Diehl. Excursions archéologiques en Grèce, 79.
Duchesne (abbé). Origines du culte chrétien, 318.
Dürrbach. L'orateur Lycurgue, 63.
— De Oropo et Amphiarai sacro, 68.
Dumont et *Chaplain*. Les céramiques de la Grèce propre, 77.
Egger. Littérature grecque, 82.
Guiraud. Lectures historiques. Histoire de la Grèce, 210.
Hermann et *Puchstein*. Reisen in Kleinasien und Nordsyrien, 400.
Hild. D. Junii Juvenali satira septima, 211, 332.
Hochard. De l'authenticité des Annales et des Histoires de Tacite, 333.
Houssaye. Aspasie, Cléopâtre, Théodora, 210, 329.
Jullian. Inscriptions romaines de Bordeaux, 334.
Laloux et *Monceaux*. Restauration d'Olympie, 75.
Le Blant. L'épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine (Instructions), 212, 333.
Lejay. Inscriptions antiques de la Côte-d'Or, 335.
Maspero. Lectures historiques. Histoire ancienne, 210.
Mommsen et *Marquardt*. Manuel des antiquités romaines. Tome XIII, trad. par Brissaud, 324.
Olivier. Une voie gallo-romaine dans la vallée de l'Ubaye, 343.
Pellisson. Cicéron, 332.
Perrot et *Chipiez*. Histoire de l'art dans l'antiquité. Tome V, 69.
Pottier. Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité, 82.
Reinach (*S.*). L'histoire du travail en Gaule à l'Exposition universelle de 1789, 337.
Reinach (*Th.*). Mithridate Eupator, roi de Pont, 328.
— Pro Archia poeta, 332.
Renan, Histoire du peuple d'Israël, 86.
Reymond. Lucrèce, De la Nature, 332.
Rossi (*J.-B. de*). Inscriptiones christianae urbis Romae saec. VII anteriores, 396.
Salomon. Du mariage du droit des gens et en général des mariages sans *conubium*, 327.
Salvioli. Il diritto monetario italiano, 110.
Seignobos. Histoire narrative et descriptive des anciens peuples de l'Orient, 211.
Thiaucourt. Les causes et l'origine de la seconde guerre punique, 328.
Thomas. Les poésies de Catulle, 332.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Block. Les progrès de la science économique depuis Adam Smith, 90.
Corréard. Histoire de l'Europe et de la France, de 395 à 1610, 211.
Debidour. Histoire diplomatique de l'Europe depuis l'ouverture du congrès de Vienne, 103.
Dumont. Dépopulation et civilisation, 89.
Engel et *Serrure*. Traité systématique de numismatique au moyen âge, 345.
Erler. Florenz, Neapel und das pæpstliche Schisma, 390.
Fontane. Histoire universelle; Athènes, 62.
Gaudenzi. Un antica compilazione di diritto romano e visigoto, 405.

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

Gaudenzi. Nuovi frammenti dell'editto di Eurico, 405.
Herbst. Encyclopædie der neueren Geschichte, 228.
Langlois (*Ch.-V.*). Lectures historiques. Histoire du moyen âge, 210.
Müntz. Histoire de l'art pendant la Renaissance. Tome II, 373.
Pastor. Geschichte der Pæpste, 411.
Renan. L'avenir de la science, 83.
Robert. Bullaire de Calixte II, 354.
— Histoire du pape Calixte II, 354.
Schrader, *Prudent* et *Anthoine*. Atlas de géographie moderne, 88.
Treney. Les grands économistes des XVIIIe et XIXe siècles, 91.
Walther. Die deutsche Bibelübersetzung des Mittelalters, 147.

ALLEMAGNE.

Gallois. Les géographes allemands de la Renaissance, 347.
Haupt. Waldenserthum und Inquisition im sudœstlichen Deutschland, 147.
Kaltenbrunner. Actenstücke zur Geschichte des deutschen Reiches unter Rudolf I u. Albrecht, 116.
Monumenta Germaniae historica. Tables, 458.
Réginon. Éd. Kurze, 227.
Riezler. Geschichte Baierns, 410.
Rœhricht. Deutsche Pilgerreisen nach dem heiligen Lande, 120.
Schlossberger (*A. von*). Politische und militærische Correspondenz K. Friedrich von Württemberg mit Napoleon I, 154.
Wolfram. Die Ritterstatuette Karls des Grossen, 225.

ESPAGNE.

Duro. Estudios historicos del reinado de Felipe II, 463.
Lea. Indulgences in Spain, 239.
Morel-Fatio (*A.*). Études sur l'Espagne, 2e série, 97.

ÉTATS-UNIS.

Mason. The veto power in the government of the United States, 232.

FRANCE.

Angot (abbé). Les châteaux et les châteliers dans la Mayenne, 223.
Arbois de Jubainville. Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieu en France, 326.
Baissac. Les grands jours de la sorcellerie, 350.
Bapst. Histoire des joyaux de la couronne de France, 160.
Barckhausen. Le livre des coutumes (Bordeaux), 364.
Barrière-Fleury. Histoire de Saverdun, dans l'ancien comté de Foix, 367.
Barthélemy (*A. de*). Manuel de numismatique ancienne, 340.
Beaucourt (marquis *de*). Histoire de Charles VII, 358.
Benoit. Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude, 363.
Bonneville de Marsangy. Mme de Beaumarchais d'après sa correspondance inédite, 96.
Boyer. Les enceintes de Bourges, 342.
Bréard. Documents relatifs à la marine normande et à ses armements aux XVIe et XVIIe siècles, 349.
Brutails. Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre, 356.
Cazauran (abbé). Montguilhem et Toujouse, 453.
Chuquet. Jemappes et la conquête de la Belgique, 99.
Clair (le P. *Ch.*). Vie de saint Ignace de Loyola, 378.
Clouzot. Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Niort, 454.
Delrosay. La question de Louis XVII, 101.
Des Cars (duc). Mémoires, 95.
Desjardins. Jeanne d'Arc, 380.
Du Casse. Souvenirs d'un aide de camp du roi Jérôme, 108.
Espérandieu. Inscriptions de la cité des Lemovices, 336.
Favre et *Lecestre*. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, 360.
Ferry. Le Tonkin et la mère-patrie, 221.
Fournel. Les hommes du 14 juillet, 100.
— L'événement de Varennes, 109.
Gallois. O. Finé, 347.
Gautier. La chevalerie, 377.
Goncourt. Journal des Goncourt, 108.
Gonse. L'art gothique, 371.
Gréard. Schérer, 87.
Gruyer. Le salon carré du Louvre, 375.
Guillois. Pendant la Terreur, 101.
Havet. Lettres de Gerbert, 115.
Jadart. La chronique de Jean Taté, 362.
Jarry. La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans, 125.
Joret. Pierre et Nicolas Formont, 217.
Joubert. Une famille de grands prévôts d'Anjou, 95.
— Étude sur les comptes de Macé Darne, 356.
La Borderie (*A. de*). Recueil d'actes

inédits des ducs et princes de Bretagne, 362.
Lair. Nicolas Foucquet, 93.
Lambert. Les fédérations en Franche-Comté, 218.
Lasteyrie (*R. de*). Album archéologique des musées de province, 338.
Les La Tremoille pendant cinq siècles, 407.
Le Breton. Le roman au XVIIe s., 92.
Le Normand des Varannes. L'histoire de Louis XVIII, 101.
Le Trésor de la Rocque. Histoire générale des émigrés, 97.
Longnon. La formation de l'unité française, 213.
Louisy. L'ancienne France, 380.
Maggiolo. Pozzo di Borgo, 106.
Marchand. Un intendant sous Louis XIV (Lebret), 94.
Marin. L'art militaire dans la première moitié du XVe siècle : Jeanne d'Arc tacticien, 356.
Massip. Le collège de Tournon en Vivarais, 368.
Maulde-La-Clavière (*R. de*). La conquête du Tessin par les Suisses, 1500-1503, 91.
— Chroniques de Jean d'Auton, 360.
Meaume et *Des Robert*. La jeunesse de la duchesse Nicole de Lorraine, 150.
Michel. L'école française, de David à Delacroix, 376.
Moreau. Album Caranda, 342.
Nerlinger. Pierre de Hagenbach, 452.
Pallain. Le ministère de Talleyrand, 102.
Pélissier. Documents révolutionnaires, 215.
Piton. Le quartier des halles, 369.
Pozzo di Borgo (comte *Charles*). Correspondance diplomatique du comte Pozzo di Borgo et du comte de Nesselrode, 1814-1818, 106.
Prou. Manuel de paléographie latine et française, 333.
Prudhomme. Recherches sur l'emplacement de la tombe de Bayard, 453.
Quesnay de Beaurepaire. De Wissembourg à Ingolstadt, 109.
Rance (abbé). L'Académie d'Arles au XVIIe siècle, 369.
Rigal. Alexandre Hardy et le théâtre français, 92.
Rocheblave. Essai sur le comte de Caylus, 95.
Roman. Histoire générale du Languedoc, 366.
Roux. Histoire de l'abbaye de Saint-Acheul-lez-Amiens, 361.
Rosapelly et *Cardailhac* (*X. de*). La cité de Bigorre, 341, 366.
Ruble (*A. de*). Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret, 152.
— Le traité de Cateau-Cambrésis, 152.
Salles (*F. de*). Annales de l'ordre de Malte, 128.
Sandret. Philibert de Chalon, prince d'Orange, 453.
Saunois de Chevert. L'indigence et l'assistance dans les campagnes depuis 1789, 91.
Schmidt. Paris pendant la Révolution, 98.
Seignobos. Scènes et épisodes de l'histoire nationale, 380.
Taine. Origines de la France contemporaine, 109.
Taisey-Chatenay (marquise *de*). A la cour de Napoléon III, 108.
Tamizey de Larroque. Les correspondants de Peiresc, 216.
Viollet. Paris pendant la Révolution, par A. Schmidt, 98.
— Histoire des institutions politiques et administratives de la France, 325.
Virac. Recherches historiques sur la ville de Saint-Macaire, 365.
Voltaire. Le siècle de Louis XIV, éd. Bourgeois, 217.
— Charles XII et Pierre le Grand, éd. Waddington, 218.
Welschinger. Le roman de Dumouriez, 100.
Zeller. L'histoire de France racontée par les contemporains, 379.

GRANDE-BRETAGNE.

Catalogue of the maps and plans of the Ordnance Survey, 462.
Ewald. Paper and parchment, 461.
Gardiner. A student's history of England, 150.
Howard. Development of the King's place, 231.
Kervyn de Volkaersbeke. La lutte de l'Irlande, 452.
Macray. Annals of the Bodleian library, 230.
Oliphant. Royal Edinburgh, 462.
Ragey. Histoire de saint Anselme, 352.
Wiclif Society, 460.

GRÈCE ET EMPIRE BYZANTIN.

Andropoulo. Βιοὶ πελοποννησίων ἀνδρῶν, 129.
Chiotis. Ἱστορικὰ ἀπομνημονεύματα περὶ Ἑπτανήσου, 130.
Frangoudis. Κύπρις, 128.
Mauroyanni. Ἱστορία τῶν Ἰονίων νήσων, 1797-1815, 127.
Miliaraki. Μελέτη περὶ τῆς θέσεως τοῦ Ἰονίου πελάγους, 130.
— Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία, 130.
Papadopetraki. Ἱστοριά τῶν Σφακίων, 128.

Paparrigopoulo. Ἱστορικαὶ πραγματεῖαι, 128.
Paspati. Πολιορκία καὶ ἅλωσις τῆς Κωνσταντινοπόλεως, 1453, 127.
Sathas. Monumenta historiae hellenicae, tome IX, 131.
Seger. Nikephoros Bryennios, 144.
Spandoni. Ἀθῆναι, 129.
Thériano. Ἀδαμάντιος Κοραῆς, 130.
Thouvenel. La Grèce du roi Othon, 107.

ITALIE.

Aleandri. Nuova guida di Sanseverino, 395.
Acona (*A. d'*). Il tesoro di Brunetto Latini versificato, 120.
— Beatrice, 122.
Baggiolini. Lo studio generale di Vercelli nel medio evo, 387.
Barelli. Monumenti Comaschi, 386.
Bartoli. Storia della letteratura italiana, 121.
Batiffol. Le Vatican, de Paul III à Paul V, 216.
Battistella. Il conte Carmagnola, 382.
Beltrami. La tomba della regina Teodolinda, 112.
Benaducci. Biografia di B. Maurizi, 396.
Benvenuti. Quadri storici fiorentini, 390.
Bianchi. Fasti di Zara, 384.
Blandini. La tirannide italiana nel rinascimento, 125.
Boito. Il duomo di Milano, 385.
Bongi. Inventario del r. archivio di stato in Lucca, 392.
Brentari. Ecelino da Romano, 116.
Brown. Venetian studies, 381.
Brunner. L'art en Italie, 126.
Caffaro. Teofilo Folengo (M. Coccai), 384.
Calisse. Diritto ecclesiastico e diritto longobardo, 110.
Calligaris. Un' antica cronaca piemontese inedita, 387.
Campello. Il castello di Campello, 396.
Carocci. Studi storici sul centro di Firenze, 391.
Carreri. Regesti dei principali documenti della casa di Dovara, 384.
Carutti. Regesta comitum Sabaudiae, 387.
Castellani. L'origine tedesca e l'origine olandese dell' invenzione della stampa, 238, 382.
— La stampa in Venezia, 238, 282.
Cavriani. Nuovi schiarimenti intorno alla vita di s. Anselmo, vescovo di Lucca, 392.
Cecchetti. Bolle dei dogi di Venezia, 381.
Cesca. Sette documenti sulle relazioni tra Pola e Venezia nel 1318, 382.
Chiarini. La lirica religiosa nell' Ombria. Francesco d'Assisi, 120.
Cipolla. Bricciole di storia scaligera, 384.
Corazzini. I Ciompi, 390.
Coronini. I sepolcri dei patriarchi di Aquileja, 384.
Cristofori. Dante a Viterbo, 122.
Crivellucci. I codici della libreria nel convento di S. M. Delle Grazie prezzo Monteprandone, 125.
Cronache Modenesi, 394.
Daneo. Il comune di S. Damiano d'Asti, 388.
Davoli. Donizone, Vita della contessa Matilde, 115.
Degani. Monografie friulane, 383.
Del Balzo. Poesie di mille autori intorno a Dante Alighieri, 123.
Del Lungo. Dante ne' tempi di Dante, 121.
— La cronaca di Dino Compagni, 389.
Diehl. Étude sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne, 132.
Duc. La tour de Villa en Gressan, 388.
Fabre. Le *liber censuum* de l'Église romaine, 114.
Fabretti. La vendita della gabella. Perugia, 1379-1391, 393.
Falocci-Pulignani. Le arti e le lettere alla corte dei Trinci, 396.
Faraglia. Il codice diplomatico Sulmonese, 398.
— Barbato di Sulmona alla corte di Roberto d'Angiò, 398.
Filippi. L'arte dei mercanti di Calimala in Firenze, 390.
Fiorentini. Monografia della provincia di Bergamo, 386.
Flamini. Sulle poesie del Tansillo, 398.
Foglietti. Notizie intorno al parlamento della Marca d'Ancona, 395.
Forcella. Iscrizioni degli edifici di Milano, 385.
Franciosi. Nuova raccolta di scritti danteschi, 121.
Gabrielli. Sulla poesia dei Goliardi, 118.
Gaspary. Die italienische Litteratur der Renaissancezeit, 125.
Gatti. La fabbrica di S. Petronio, 394.
Giorgi et *Balzani*. Il regesto di Farfa, 397.
Gherardi. Le Consulte della repubblica fiorentina, 390.
Hantsch. Ueber Liudprand von Cremona, 115.
Hartmann. Untersuchungen zur Geschichte des Byzantinischen Verwaltung in Italien, 141.
Lechler. Die Erlasse Theodorichs in Cassiodors Varien, 110.